REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
Hamelin Frères

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Deuxième Série

TOME TROISIÈME

(T. XIe DE LA COLLECTION)

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXVII

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

ANCIENNES ÉNIGMES CATALANES

(XVIe SIÈCLE (?))

En publiant, dans la *Revue* (n° du 15 juillet 1876), un certain nombre d'énigmes populaires qui ont cours aujourd'hui aux environs de Barcelone, j'omis les suivantes, que j'avais trouvées dans un chansonnier du XVe siècle.

Elles sont en prose et me semblent avoir un tour plus heureux, un fonds plus poétique que les autres.

Hormis le changement du *c* en *ç* et du *j* en *i*, j'ai cru devoir maintenir les fautes de l'original (*pasa* pour *passa*); les vulgarismes orientaux (*fent-na* pour *fent-ne*) et diverses inconséquences ou variantes, de copie (*hobrir* et *ubrir*, finales en *n*, ou en *nt*, etc.). J'ai ajouté quelques accents.

Ces énigmes ont été écrites après coup, probablement au XVIe siècle, sur le chansonnier dont je viens de parler.

M. MILA Y FONTANALS.

16,899

DEMANDA. — Qu'es una cosa qui de continuu sona y los ostes son muts y tots corren ensemps?—RESPOSTA.—Una cosa qui sona es la mar y los ostes son los pexos.

D. — Dolça es la amiga de la vora del mar, la qual fa dols cant, y no es de negra color, es misagera de la lengua quan los dits fan mouiment. — R. — Es la canya quis fa cerca de l'aygua, qui no es negra, qui fent-na flautas, sonanantla y mouen los dits fa dolça musicha.

D. — Largua es aportada cuytadament, y es filla de la selua, acompanyada de molta gen, y va per moltas parts, no dexan senyal per on pasa. — R. — Es la fusta de la selua de ques fan nauilis, qui anant per mar cuytadament acompanya[da] de molta gen va per moltes parts, y no dexant senyal per on pasa.

D. — (*Presque toute illisible.*) R. — Son las casas, los banys hahon está lo foch dejus qui en lo mig dona gran calor, y no danya; está sens roba y los ques banyen non tenen.

D. — Yo no so pesada y metse l'aigua dins mi, entran dins

DEMANDE. — Qu'est-ce qu'une chose qui toujours appelle et dont les hôtes muets courent tous ensemble ?— RÉPONSE. — La chose qui appelle est la mer, et les hôtes sont les poissons.

D. — Douce est l'amie du bord de la mer, laquelle fait un doux chant; elle n'est pas de couleur noire ; elle est messagère de la langue quand les doigts sont en mouvement. — R. — C'est le roseau qui naît au bord de la mer, qui n'est pas noir, qui sert à faire des flageolets, lesquels, lorsqu'on y souffle en remuant les doigts, font une douce musique.

D. — [Étant] longue, elle est apportée avec vitesse; elle est fille de la forêt; [elle est] accompagnée de beaucoup de monde; elle va par plusieurs pays et ne laisse pas de marque là où elle passe.— R. — C'est le bois de la forêt, duquel on fait des navires, qui va [ainsi] par la mer avec vitesse, accompagné de bien des gens et dans plusieurs pays, ne laissant [aucune] marque là où il passe.

D.—..... ..— R. — Ce sont les maisons et les bains, et ils ont au-dessous le feu, qui au milieu donne une grande chaleur, laquelle ne nuit pas; il est sans vêtements, et ceux qui se baignent n'en ont pas non plus.

D. —Je ne suis pas pesante, et l'eau se met en moi, entrant par

mos trauchs[1] hoberts amagada y forçadament s'en parteix. — R. — Es la sponja qui es toua y no pesa ab los forats uberts, y posanse l'aigua dins ella, la fa star pesada y nò s'en va sens pembre[2].

D. — Ninguna figura li es certa, y posada a la claror sembla el sol y res no mostra, sino lo qui es deuant. — R. — Es l'aspill qui no mostra ninguna figura serta, sino la cosa qui deuant li es posada y es molt clar posat a la claror.

D. — Quatre germanas corren agualment qui part estan posades, y agual treball sostenen, y una vol aconseguir l'altra y no s'alcansen. — R.....[3]

D. — [Molts fusts?] de agual forma posats entre dos germanas per agua[l] compas en cert nombre, que fan las altas cosas saber. — R. — Es la escala la qual mesuradament es graonada y hon se munta en les altes parts.

D. — Fou nat abans de son pare, y engendrat abans que

mes trous ouverts [où elle reste] cachée, et ce n'est que forcément qu'elle s'en va. — R. — C'est l'éponge, qui est molle et qui ne pèse pas, avec ses trous ouverts, et qui, lorsque l'eau se met dedans, la fait peser; elle ne s'en va pas sans être exprimée.

D. — Elle n'a pas de figure constante, et, mise à la lumière, elle semble le soleil, montrant seulement ce qui est devant elle. — R. — C'est le miroir, qui ne montre aucune figure constante, sinon la chose qui est mise devant lui, et qui est très-clair [lorsqu'il est] placé à la lumière.

D. — Quatre sœurs courent également et en partie sont fixes; elles s'acquittent d'un travail égal, et l'une veut attraper l'autre, et elles ne s'attrapent pas?— R. — .....

D. — [Beaucoup de bois?] de forme égale, mis entre deux sœurs suivant une mesure égale et en nombre déterminé, qui font connaître les choses élevées. — R. — C'est l'échelle, qui a des échelons disposés (litt. *qui est graduée*) avec mesure et par laquelle on monte aux hautes demeures.

D. — Il naquit avant son père et fut engendré avant sa mère; il

[1] ***Trous***. On emploie aujourd'hui *trau*.

[2] On peut expliquer ce verbe par *premer, premre, prembre, p(r)embre*.

[3] Elle est illisible, mais les quatre sœurs doivent être les baguettes du dévidoir, comme les étudiants de l'énigme moderne.

sa mare, y matá la quarta part del mon y desponsella l'amiga. —R. —Es Caym qui nasqué abans que Adam, qui no va neixer y engendrat, abans que Eua qui no fou engendrada, y matá Abel qui era la quarta persona del mon, y cauá la terra qui no ere stada cauada posant lo en ella.

D. —Al bosch neix, al prat peix, lo forrer lo fa, la dona lo fila?—R. —N'arbrer[1] quis fa del fust, la nou de la banya del seruo, la (*sic*) arch que fa lo ferrer, la corda que fila la dona[2].

D. —Ni (?) hom ros..... ni a non ros (?), ni a mon gos[3].

tua la quatrième partie du monde et dépouilla l'amie de sa virginité. —R. —C'est Caïn, qui naquit avant Adam, lequel ne naquit pas et fut engendré avant Ève, qui ne fut pas engendrée, elle, et qui tua Abel, qui était la quatrième personne du monde, et qui creusa la terre qui n'avait pas été creusée, le déposant (Abel) en elle.

D. —Il naît dans la forêt, il paît dans le pré, le forgeron le fait, la femme le file. —R. —Le manche de l'arbalète, qui est fait avec le bois; la noix (de la même), qu'on fait de la corne du cerf; l'arc, que fait le forgeron, et la corde, que la femme file.

D. — Ni homme roux.....ni à [homme?] non roux (?), ni à mon chien...

[1] *L'arbrer? Narbrer* serait une personnification du substantif, assurément bien singulière.

[2] Suit une énigme castillane :

Demanda. — Vestida nasi mesquina, y ahora desmida me ves, yxando (!) lágrimas negras, disendo lo que queren (*l.* querés), andando lejos caminos, por anxo y por traués. — Resposta. — Es la pluma que nase vastida (*sic*), y aparejada por esceuir la despojan, las lágrimas son la tinta en que escribiendo dice hombre lo que quiere, y van las cartas por muchas partes.

On peut voir dans les *Trovadores en España*, pag. 521, note, la version complète et correcte de cette énigme castillane, à côté d'une autre en ancien provençal, qui a quelque ressemblance avec elle et qui symbolise l'*âme*.

[3] Le reste est illisible.

TROIS FORMULES DE CONJURATION

EN CATALAN (1397)

Les anciens registres des notaires contiennent souvent, au commencement ou à la fin, des notes historiques sur les événements de l'année, des préceptes de morale, d'agriculture, de médecine, d'industrie, quelquefois des exercices de style et de rimes, ou peut-être tout simplement de calligraphie, et enfin des formules de prières et de conjurations, dont certaines peuvent remonter assez loin. Telles sont peut-être les trois formules de conjuration que l'on trouve dans le manuel d'actes (du 7 janvier au 17 septembre 1397) de Jean Ornos, notaire de Perpignan. On lit au haut du premier feuillet :

Va la puta rameyra freyra | va la puta rameyra,

et immédiatement au-dessous, en très-belle écriture et de la même main que tout le reste :

Manuale Johannis Ornos notarii publici Perpiniani
anni nativ. domini m. ccc. xc. septimi.

Puis, au bas du même feuillet, ce précepte en catalan sur la taille de la vigne :

« Senyer, si volets podar, havets a fer per la manera qui's » segueix :

» Primerament, podarets en lo mes de noembre, e si nopo- » dets de noembre, podarets lo mes de deembre, per la manera » e forma que dejus es scrit.

» Cant tendrets x. de la luna, podarets fins a xv. de la dita » luna, e dins aquell temps haiats podat : e començara lo po- » dador, de tercia fins a la squella : e axi mateix l'altre mes de » deembre dessus dit. »

Le verso du dernier feuillet contient trois formules de conjuration ; mais, comme ce feuillet sert de couverture depuis plus de quatre siècles, quelques parties de la troisième formule sont presque effacées ; les mots dont il ne reste que des lettres ou des signes douteux seront donc mis en italique. Ces do-

cuments n'ajouteront rien à l'histoire, déjà trop volumineuse, des superstitions humaines ; mais leur forme semble nouvelle ; on remarquera qu'ils sont écrits en lignes qui ne ressemblent guère à des vers quant à la mesure, bien qu'ils présentent parfois de simples assonances et même des rimes. Il est certain que les finales *Christ, Feliu, diu, rahil, dix,* de la première formule, ne riment pas dans le texte de 1397, mais elles rimaient en catalan avant 1250 : *Christ, Feliz, diz, rasiz* et *diç*.

Conjur a falsa[1] *alias* buba[2] negra

+ Eu vi .I. bon mal de Jhû X[1].
A mi lo[3] se dix nostre senyor deu Jhû X[1].
« Eu te conjur, de part de Deu e de moss. sent Feliu
» e per les misses que prevera diu,
» que aci no metes brancha ne rahil[4]. »
Mor te, mal, que Deu t'o dix.

Et postea dicatur Pater noster et Ave Maria, et dicantur hec omnia tribus vicibus.

Conjur de Lobas[5]

+ Nostre Senyor e moss. Sent P.
se'n anaven per lur cami,

[1] *Falsa,* ampoule, tumeur. Il y eut une épidémie de *falses* à Perpignan en 1383 : *Comensaren les morts per falsses* (Notes chronolog. du *Livre vert mineur*, année 1383).

[2] *Buba negra :* est-ce le bubon pestilentiel? On lit dans une enquête judiciaire de 1355: *E ela dix, que mala febra li puyas al cap, e buba negra!*

[3] *Lo,* particule dont il est difficile de déterminer la nature, mais d'un usage extrêmement commun dans le catalan vulgaire, et même officiel ou administratif, des XIVe et XVe siècles. Il serait facile de citer une infinité d'exemples qui prouveraient que ce *lo* est un idiotisme qui n'ajoute absolument rien au sens, et qu'il ne s'accorde jamais, ni pour le genre, ni pour le nombre, avec les sujets ou régimes qui l'accompagnent, ni avec le pronom personnel qui le suit ordinairement.

[4] *Rahil,* racine. On trouve *rasiu* en 1323, *rahiu* en 1378, *rayll* en 1372; aujourd'hui *rael,* et *rél* en Roussillon. *Rahil* ne rime ni avec *diu,* ni avec *dix ;* mais, comme à l'origine sa forme était *radiz* ou *rasiz,* il pouvait rimer au XIIIe siècle, avec *diz* (*dixit*).

[5] En catalan, *llobat* est un jeune loup, *llobarro* un loup (poisson). *Lop,*

e encontraren lo lop Lobas.
— « E on vas, lop Lobas? »
se dix Nostre Senyor.
— « Vau a la cassa d'aytal,
» menjar la carn e beure la sanch d'aytal. »
— « No fasses, lob Lobas! »
se dix Nostre Senyor,
« Ve-t'en per les pastures
» menjar les erbes menudes;
» ve-t'en per les montanyes
» menjar les erbes salvatges;
» ve-t'en a mige mar,
» que aci no puxes res *dem*anar! »

Et dicatur tribus vicibus, e el Pare nostre, el'Ave Maria, e lo Euangeli de Sant Johan.

Conjur a tota nafre

+ III. bos frares se'n anaven per lur cami,
e encontraren Nostre Senyor deu Jhù X[i].
— « III. bos frares, on anats? »
— « Anam nos-en al Puig de *Sant Johan*[1],
» per cullir erbes e flors
» per sanar nafres e dolors. »
— « III. *bos* fr*ares*, » [se dix[2] Nostre Senyor],
» vós altres vos-en tornarets,
» *que...r...n.l.ma...* non pendrets,
» ni carn en dissabte no menjarets,
» ni..... celat no ho terrets;
» e perrets[3] de la lana de la *cuell*a,
» e oli de la olivera vera,
» e direts en axi: — Nafra, puxes tu cremar, e delir[4],

Lobas ne désignerait-il pas le loup-garou, ou le loup *rabat* mentionné dans un document du XIV siècle? *Axi com a lops rabats qui degolen e roben* (*Tuglat.* dans les *Docum. inéd.* de P. Bofarull, tom. XIII, pag. 99).

[1] Lecture tout à fait incertaine; les lettres *s* et *n* sont seules lisibles.

[2] Il n'y avait rien d'écrit après *frares*, et les mots entre crochets remplacent ceux que le copiste a sans doute omis.

[3] *Perrets* et *terrets*, pour *pendrets* (écrit plus haut) et *tendrets*.

[4] Le scribe avait écrit *deblir*, qu'il a barré et remplacé par *delir*. Peut-être faudrait-il *bollir*. *Delir* (du latin *delere*) n'est guère usité en catalan

» e'nfistolar e semar[1] e puyrir,
» com fe aquella que l'angel fe
» al costat dret de Nostre Senyor Jhû X[i]. »

Diga axi: Santa Maria, *Agios, ateos, atanatos, deus fortis miserere nobis. Dicatur Pater noster et Aue Aue* (sic) *Maria, quod dicatur tribus vicibus.*

On trouve aussi dans la notule de Guillaume Reynard, notaire de Rivesaltes (1409), deux *albarans* en latin, dont l'un intitulé: *Albaranum ad glandulas;* l'autre avec ce titre en catalan: *Albara bo a febre: qui l'a ni la pert, que tinga aquest albara, no la cobre.* Ces pièces, sans intérêt, ne contiennent que des prières et des invocations à divers saints, saintes, anges, archanges, etc., et, par la langue comme par la forme, elles diffèrent complétement des conjurations de 1397.

ALART.

que dans la phrase *lo fa delir,* « il le fait, se tourmenter, se consumer, s'exténuer. » *Delir* existait autrefois avec le sens de « détruire », dans le provençal: *E per donas aucirre e per efans delir* (Chanson de la Croisade albig., vers 8694), et dans le catalan: *Ollimbres te auciura e delira sobra terra* (*Vida de S. Margarida*, XIVe siècle; *Docum. inéd.* de P. Bofarull, tom. XIII, pag. 122).

[1] *Semar* signifie le plus souvent, en ancien catalan, « se dessécher, dépérir »; mais, dans le catalan du Roussillon, on ne l'emploie aujourd'hui que pour exprimer l'ascension de la séve dans les végétaux.

DIALECTES MODERNES

GRAMMAIRE LIMOUSINE

ADDITIONS ET CORRECTIONS[1]

Tom. II, page 186, ligne 13.— J'aurais pu me dispenser d'exprimer un doute. Il n'est pas possible en effet d'admettre *abbas* parmi des rimes en *as,* la finale de ce mot étant atone. Il faut probablement corriger *albas,* comme je l'ai depuis proposé ailleurs.

187, l. 10-14.— On peut voir, dans une même page de *G. de Rossillon* (162 de l'édit. Hofmann), les trois formes *cha, che* et *chi* (ces deux dernières dans le même vers (7572). On trouve aujourd'hui *cho* en Auvergne, *co* en Rouergue et en Quercy. — Des exemples anciens du même affaiblissement en *o* de l'*a* (*an*) tonique sont *so* (*sanum*) et *certos* (*certas* = **certanos*), dans des textes limousins de 1371 et de 1475.

188, l. 9. — On peut ajouter *chivalier,* forme qui se rencontre déjà très-fréquemment dans les anciens textes. L'*a* reste dans *chavau.*

188, l. 10. — Ajoutez *bounhâ* = *banhâ* (fr. *baigner*), les deux formes étant usitées l'une et l'autre, mais dans des acceptions différentes.

189, E, l. 5-6. — Il faut faire une exception pour le bas-limousin (contrée de Tulle), qui, au contraire, affaiblit souvent en *i* l'*e* tonique ou protonique de toute origine.

[1] A moins d'indication contraire, la ligne désignée est toujours celle du texte. — Dans le compte des lignes on a négligé le titre courant, ainsi que ceux des chapitres, sections et paragraphes. — On n'a pas cru devoir faire un *errata* particulier pour les fautes purement typographiques; on s'est borné à les relever, à leur ordre, parmi les autres.

189, l. 2 du bas. — Supprimer *cultellus, coutê.*

190, note 1.— Supprimer cette note. L'*i*, en effet, bien qu'on ne puisse pas toujours constater le fait, a dû se développer, à l'intérieur du mot comme en finale, avant la chute de l'*s*, en sorte que la série normale est *es*, *eis*, *ei*. Il y a lieu, en conséquence, de remplacer dans le texte, ligne 5, les mots « à la suite de cette consonne » par « et cette consonne tombe. »

191, l. 3 de la fin: « atones. » — Lis.: atone.

193, dernière l. — On peut ajouter *damandâ,* qui se lit déjà plusieurs fois dans un document limousin de 1371 (*Lim. hist.*, pp. 598, 610, 644, etc.)

198, l. 1-5 et note 1. — Je citerai, comme pouvant servir à confirmer l'opinion ici exprimée, une pièce de B. de Ventadour (*Quan vei la laudeta*) et une autre de B. de Born (*Quan la novella flors*), où des mots comme *fron* (*frontem*), *pon* (*pontem*), *respon* (*respondet*), etc., riment avec *mon* (*mundum*), *segon secundum*), *son* (*sunt*), etc.

199, l. 8-9. — *Feulha* se lit dans un texte de 1463. A côté de *feulho* existe aussi, en haut et bas limousin, *felho,* qui provient de la forme classique *fuelha,* par réduction de la diphthongue *ue*.

199, l. 12 du bas. — La langue classique considérait aussi comme *estreit* l'*ŏ* dans cette condition, c'est-à-dire le prononçait *ou*. C'est ce que prouvent les exemples sans nombre que l'on a de *bo(n)*, *so(n)*, rimant avec des mots tels que *chanso(n)*, *razo(n)*, etc.

202, l. 20. — *Envio* ne vient pas directement de *envidia*. Il a été précédé de *enveia,* où *ei* s'est ensuite réduit à *i* comme dans *mia-né* (p. 53, l. 3) de *meia-nuech,* etc.

206, l. 8. — Effacer **refutiare, refusar*, *refusâ*. L'étymologie de *refusar* est incertaine; mais ce ne peut être *refutiare,* forme inconnue et invraisemblable.

208, l. 4 :« *requeule*. » —Lis.: *requeulo*.

208, l. 5 du bas. — A notre *froujâ* on peut comparer, en ancien français, *aïger* = **œdicare* pour *œdificare*. Voy. *Romania*, I, 166, l. 5.

210, l. 8: « *caitis*. » — Lis.: *caitius*.

211, l. 13 : « **bodina, boueino*. » — L'intermédiaire nécessaire *boina,* dont je n'avais pas remarqué d'exemples, se peut voir dans des documents limousins et languedociens du XIVe s. Voy. *Breviari d'amor,* v. 17003 (variantes); *Limousin historique,* p. 604.

212, l. 14 : « Dans le haut-Limousin. » — Lis. : Dans le haut comme dans le bas Limousin.

216, l. 13 du bas. — Ajoutez : *ie* se réduit souvent à *e*, en haut Limousin, dans les finales en *ier*, après les chuintantes *ch* et *j*. Ex. : *archer, barger* = *archier, bergier*, formes non-tronnaises.

218, l. 4. — *Couei* peut très-bien être le résultat de la contraction de *co ei* = *(a)co es*. Mais je crois plus probable que la série des formes est celle-ci : *(a)co es, (a)co's, (a)cois ;* d'où *coueis, couei*, par le développement normal d'*oi* en *ouei* (voy. p. 46). Cf., dans les Coutumes de Limoges, *noys tengut* = *no es tengut* et *soy assaber* = *so es a*. Un autre exemple de ce développement de l'*i* devant *s*, résidu d'*es*, ainsi affixé, est le suivant, tiré d'une des nouvelles de R. Vidal (*Gedichte der Tr.*, II, p. 26, l. 19 du bas) : tota ma *rancurays merce*=..*rancura es*. Le même phénomène se produisait souvent devant *s* = *se*, pronom réfléchi. Voy. ci-après l'addition à la p. 179, l. 8 du bas.

219-220. Syncope. — Ce qui est dit ici est insuffisant et trop peu précis. La question a besoin d'être reprise et étudiée de plus près et dans un plus grand détail, à la lumière de l'excellent mémoire récemment publié par M. Darmesteter sur la *protonique en français* (*Romania*, V, 140).

220, l. 5 du bas: « *Pouvero* (*polvera*) = *pulverem.*» — Remplacer le signe = par « de. »

222. Paragoge. — A *coumo* ajoutez *ounte (ont)* et *quanet (quant)*, où l'*e* s'est attaché au *t* final longtemps après la chute de l'*e* et de l'*o* étymologiques de *unde* et de *quando*.

Tom. III, 371, l. 12.— Sur cette influence de la diphthongue *au*, voy. la *Revue des langues romanes*, VII, 405.

372, l. 12 du bas.— Cette mutation se remarque encore, en bas-limousin, dans *trounso* = **trunca* (cf. p. 106, note 1). Elle n'a été sans doute immédiate ni dans ce cas, ni dans l'autre, et une première mutation de *ca* en *cha* a dû précéder. Cf., p. 72, l. 5, *messan* = *mechan*, etc. On trouve dans Rochegude, *blanza* pour *blanca* ou *blancha*; dans *Ste Agnès* (577), *Sansa* pour *Sancha*, nom propre.

372, l. 8 du bas : « au bas limousin ». — Lis. : en bas limousin.

372, l. 6 du bas. — Ajouter : Dans *mêguc*, b.-lim. *mergue* (petit lait) = allem. *molken*, la gutturale, tout en changeant de degré, reste dure. Mais elle a dû s'amollir en *j* pour pouvoir produire *la-mêzi* (même sens), qui appartient au bas-limousin. Cf. *manso, trounso, Sansa, blanza,* qui font l'objet de l'avant-dernière note.

374, l. 7 : «*ecclesia.*»—L'insertion de l'*i* après *cl*, dans ce mot et dans quelques autres, est ancienne dans la langue. Ainsi

on trouve très-fréquemment *glieyza, eglieyza,* dans des textes limousins et languedociens du XIVe siècle. *Clier* = *clericus* est plusieurs fois dans *G. de Rossillon* et ailleurs.

376, l. 18-19.— L'*u* de *seuta* et de *graulo* s'expliquerait peut-être mieux par la chute de la gutturale et l'attraction de l'*u* des originaux latins. Même observation pour *teule* = *tegulum* p. 70, l. 4.

376, note 2. — *Lutz* et *patz* sont ici cités à tort. Le *t* y est un développement du *z* des formes initiales *luz* et *paz* (= *lucem* et *pacem*), et nullement le résultat d'une mutation directe du *c* dur de *pax* et de *lux*. Voy. là-dessus la *Rev. d. l. r.*, V, 335.

377, l. 3 et 10 : « *gurges, gorjo.* »— Lis. : * *gurga (gurges), gorjo.*

377, l. 4 et 5 en remontant.— *Esmai* est plutôt le substantif verbal d'*esmajar*. Quant à *proubai,* il est peut-être plus sûr de le tirer de *propage (propaginem),* par ablation de l'*e* final, que du nominatif latin *propago*. Rochegude a une forme féminine *probaina* que je n'ai pas remarquée ailleurs.

379, note 2, dernière ligne : « dont. » — Lis. : où.

380, l. avant-dernière.—On trouve des exemples de ces réductions dans plusieurs textes anciens, tels que la *Chanson de la croisade albigeoise*, la *Vie de Saint Honorat, Guillaume de la Barre.* Voy. là-dessus la *Revue des langues romanes,* VI, 293. — Devant d'autres voyelles (*a, o, ou*), le parler de Tulle, loin de réduire *ch* à *t*, aime au contraire à le doubler d'une *s*, en sorte que le son total est *sts*. Ex. : *vascho* (*vastso,* comme écrit Béronie), *bouscho, bouschou*.

Tom. IV, 64, dernière ligne.—Ajouter: Il est devenu *g* dans *guinde,* qui se dit pour *dinde* en divers lieux du Périgord et du bas Limousin.

64, note 2.— Sur cet intermédiaire, *pocs*, que je suppose ici entre *post* et *pois,* voy. la *Rev. d. l. r.*, V, 331, note 2. On trouve de même *prebox* = *prœpositum*. En Saintonge, *buste* se prononce *buxe*.

66, note 2.— Des « poésies religieuses » mentionnées dans cette note, il en est une, et c'est celle précisément à laquelle j'ai emprunté deux exemples, qui n'est pas limousine. C'est par inadvertance que je l'ai confondue avec les autres, lesquelles appartiennent incontestablement à notre dialecte.

67, l. 2.— *Enclunhe* vient, non de *incudem*, mais de *incudicem*, d'où *enclutge* dans l'ancienne langue. *Incudex* se lit dans les ἑρμηνεύματα de Julius Pollux, publiés par M. Boucherie, p. 166. Cf., dans le provençal moderne, *iruge*, qui renvoie à **hirudicem* et non à *hirudinem*.

67, l. 4 du bas.—Ajoutez: Ce développement de *t* en *ts* et de

d en *dz* se constate aussi quelquefois en haut-limousin. Ex.: *betsiomen, moucandzier.* — Plusieurs textes anciens offrent des exemples du dernier de ces phénomènes : ex.: *adzorar* = *adorar*, etc.

67, avant-dernière ligne. — Ajoutez : Un exemple de la mutation inverse, mais à l'intérieur du mot, est *senséno* = fr. *sentène*, si le *t*, dans ce dernier mot, est bien la consonne primitive. Cf. *Servagan* = *Tervagan*, dans une chanson d'Austorc d'Orlac (Mahn *Gedichte*, IX).

69, l. 11. — Il va sans dire que *puesca* ne représente pas exactement *possim* (*poxim*). On n'a ici en vue que le radical, qui est *puesc* = *posc* = *pox*.

69, l. 6 du bas.—A l'abri de l'influence de l'*i*, *s* est devenue *ch* dans *chóulha* = *solhar* (**suculare*), et dans *pouchâ* (tousser), si du moins ce dernier mot est bien le même que *polsar*, traduit par « valde anhelare » dans le *Donat provençal* (36 *b*). — C'est ici le lieu de noter que plusieurs dialectes de l'ancienne langue, y compris le limousin, comme le prouvent des textes de Limoges et de Périgueux, changeaient souvent l'*s* dure suivant *i*, particulièrement *i* engagé dans une diphthongue, en une consonne probablement identique au *ch* français, et qu'on figurait *sch*, *sh* ou *ch*. Sur *sh*, voyez un passage des *Leys d'amors*, I, 62, qui prouve clairement que cette combinaison n'avait pas la valeur d'une *s* simple [1]. Les trois notations, ou seulement deux d'entre elles, sont quelquefois employées concurremment dans les mêmes textes, ce qui démontre leur équivalence. Ainsi les Coutumes de Limoges ont *ayschi*, *punischen*, mais plus souvent, par *ch*, *laychen*, *poicha*, etc. La *Croisade albigeoise* a *creish*, *laish*, *preisha*, *ishitz*, *Saishes*, à côté de *baicha*, *ichitz*, *Saichag*, etc. Un même ms. du *Breviari d'amor* offre ensemble *yshi*, *isschauzada*, *naischensa*, *ichia*, *conoichensa*, etc. Mais ce mélange ne se remarque pas partout, et même, là où il a lieu, il y a toujours une des notations qui paraît la préférée. — En finale, il arrive quelquefois que les deux éléments de *sh* se transposent (de là des formes comme *nayhs*, qu'on trouve par exemple, dans les *Joyas*, à côté de *naysh* et de *naych*) ou que l'*s* tombe. Ex.: *laih*, *dih*, *poih*, *Foih*, etc. Ces dernières formes sont fréquentes dans la *Chanson de la Croisade albigeoise*, texte qui nous offre aussi d'assez nombreux exemples d'une autre modification de notre *sh* final, à savoir *g* : *poig*, *Foig*, etc. Je pense que *g* dans ce cas, comme *h* dans le précédent, devait figurer un son peu différent de celui du *g* allemand.

73, note 3. — Ici et plus loin (664, note 1), j'ai oublié que

[1] Cf. même ouvrage, II, 186 .

scopulum était aussi représenté en provençal (*escolh*, *escuelh*).

76, l. 16 : « *Guilhaume.* » — Lis.: *Guilhem.*

76, l. 3 du bas. — *Saumo* et *sóumâ*, au lieu de provenir immédiatement de *salva* et de *salvare*, comme je le suppose ici, par mutation directe de *v* en *m*, pourraient n'en provenir que par l'intermédiaire de *saula* et de *sóulâ*, formes résultant de la métathèse du *v* (cf. *teune* = *tenuem*) et dont l'*l* se serait ensuite changée en *m*. *Sóulâ* n'est pas d'ailleurs une forme fictive. Elle existe à côté de *sóumâ*, en haut limousin. Cf., dans le prov. moderne, *maulo* = *malva*.

78, l. 16 du bas.—Le provençal moderne dit de même *souveta* (souhaiter), *avous* (août). Cette dernière forme se trouve déjà (*avost*) dans le *Petit Thalamus de Montpellier* (p. 67)[1]. Des exemples anciens du même phénomène en initiale sont, dans le dialecte provençal, *vo* = *aut* ou *hoc*, *vont* = *unde*, *vora* = *ora* (*Gloss. occit.*, 333 *a*), *vostar* = *ostar*, *vueills* = *oculus*.—Mentionnons encore les formes gasconnes *daubus daubussis* = *dau(s) us* (des uns, c'est-à-dire quelques-uns) et *ibe* (Bayonne) = *ïe* = *üe* = *una* (l'*n* intérieure tombe en gascon), dans lesquelles, selon le génie du même dialecte, c'est *b* qui s'est introduit au lieu de *v*.

78, l. 7 du bas.— Il faut ajouter *brundi*, forme dans laquelle le *b* s'est substitué au *g* disparu de *grundire*, et qui existe à côté de *rundi*, mais non pas partout avec sa signification première.

78, l. 4 du bas. — Autres exemples de *g* remplaçant *v* ou l'aspiration : *güet* = *uet* (*octo*) dans diverses parties du Périgord; *gausar* = *ausar* (Languedoc et Gascogne), déjà tel au XIVe s.; *gabor* = *vaporem* (Dict. langued., dans un texte du XIVe s.); *pagur* = *paor* (dans *Jaufre*, supplément, p. 168); *degorar* = *devorar* (*Blandin*, 180); *couga* = *coua*, *coar* (Languedoc); *deguens* = *dehens* = *dedintz*, *goc* = *oc*, après un infinitif en *a* (*bouta-goc*), *digamar* = *diffamer*, *engouloupa* = *envelopper* (Gascogne). Dans un texte de Béziers du XVe s. (*Soc. archéol. de Béz.*, III, 163), je trouve *segon* = *se on* = *se non* (cf. le mod. *soun* dans *sounque*, *sounco*, ci-dessus, p. 332, note 2.) — Au lieu du *g*, c'est *c* qu'on a dans *lacoun* = *la oun*, fr. *là où* (Espalion).

79, l. 5-6. — Il est plus légitime et beaucoup plus naturel, dans le cas présent, de supposer que *si* s'est tout entier substitué à *ui* (*vi*), comme flexion verbale, que d'expliquer cette mutation par un simple accident phonique. Mais la langue d'oc nous offre beaucoup d'exemples certains du changement de *v* en *s* (*z*), ou, ce qui est la même chose, de l'insertion d'un *z*, en place d'un *v*, pour obvier à l'hiatus, c'est-à-dire pour rem-

[1] Cf. le catalan *lavos* = pr. *laors*. On dit de même en Saintonge *lavoure* = *là où*.

placer l'aspiration. C'est naturellement dans les dialectes méridionaux qu'on doit surtout les rencontrer[1]. Tels sont *pazimen* (= *pavimen, païmen*), *azounda* (*abondar, aondar*), *azourta* (fr. *avorter*). D'anciens textes de la Provence et du bas Languedoc offrent *crezet* (*créa*), *glizeiza* (= *glieiza*), *dezitat* (*déité*), *bon* et *malazuratz*, *cavazier* (= *cavayer* = *cavalier*), et même *sazer* pour *saber* (*Mascaro*, p. 121), *azer* pour *aver* (*Dern. Troub.*, p. 124, l. 1). L'inverse, c'est-à-dire *v* remplaçant *z*, est plus rare, mais se constate aussi dans les mêmes contrées. Ex.: *cauvo* (aussi *cavo*), très-fréquent en Provence pour *causo ;* de même *pauva* (*poser*), *pérévous* (= *perezos*)[2]. Des exemples anciens sont *gramavi* (=*gramazi*), *juvizi* et *juzivi* (= *juzizi*), *devon*= *dezon* = *deron* (*Mascaro*, 114), *cavet* = *cazet* (ibid., 134), *sovar* (Donat prov., 33 *b*) = *suzar*[3].

F se substitue de même à *s* dur, en Provence encore, non-seulement dans *melfo*, cité dans mon texte, mais encore dans plusieurs autres mots, tels que *boufin* (déjà dans *Flamenca : bofi*, v. 4591) = *boussi(n) ; moufo* = *mousso, founfoni* (cornemuse) de *symphonia*, *fioula* (siffler) = *sioula* (*sibilare*). L'abbé de Sauvages enregistre, dans son Dictionnaire languedocien, *fourupa* et *souroupa* (sucer, humer), *gaf* et *gas*[4] (gué).

A ces formes modernes on peut joindre *bofo* (=*bosso*), qui se lit dans la *Croisade albigeoise* (v. 4017) ; *aifa*, qui est peut-être pour *aissa*, au v. 6620 de *Flamenca*, et enfin *sofanar* = *subsannare*, qui se rencontre au lieu de *soanar*, dans quelques textes (*Leys d'amors*, I. 176 ; *Ferabras*, 1401 ; *G. de la Barre*, 46)[5].

J'ai moins d'exemples du changement de *f* en *s*. Le limousin *mausso* répond au languedocien *majofo* (Raynouard : *majofa*) ; mais est-ce bien l'*f* qui est primitive ? La chose n'est pas dou-

[1] Le limousin en offre pourtant quelques-uns : tel est *eiblouzi*, qui, à Nontron, traduit *eblouir*. Mais nous disons *eibalouvi*, *bouvi*, où le Languedoc prononce *esbalauzi*, *abauzi*. — Cf. dans les patois français *bleuvir* et *bleuzir* = *bleuir*. La même substitution se remarque, en initiale, dans *sounte*, qui se dit à Nyons pour *ounte* (prov. *vounte*).

[2] Les formes intermédiaires *cauo*, *paua*, ont également cours, peut-être aussi *péréous*. Dans tous les cas, ce dernier a existé, car on le trouve (*pereos*) dans un texte cité par Rochegude.

[3] Il faut peut-être en voir un autre dans un mot que je soupçonne Rochegude, qui le rapporte, d'avoir mal lu. Ce mot, imprimé *aine* (*Gloss. occit.*, 9 *a*), ne serait-il pas plutôt *aive* =*aize* ? Rochegude lui donne la signification, qui convient fort bien à l'exemple cité, de « meuble, vaisseau, vase, ustensile », et telle est aussi l'une de celles de *aize*. Voy. la *Vie de saint Honorat*, p. 181, note 16, et Milà y Fontanals, *Poëtes catalans*, p. 17, l. 14.

[4] De là *gafa* et *gaza* (*guéer*), tous deux usités.

[5] Je trouve *pharmapheutique* (sic) dans un curieux document saintongeais de 1615 (Extraits du livre des maîtres apothicaires de Cognac, publiés par Jules Pellisson, Poitiers, 1875). Plusieurs, dans le même pays, prononcent la *foupe* pour la *soupe*. A Genève on dit de même *desolafion*, etc. Voy. Ritter, *Recherches sur le patois de Genève*.

teuse pour les formes gasconnes *gersaut* = *gerfaut, sistolo* = *fistule*, et pour *prosemna* = *profemna*, qu'offrent plusieurs textes toulousains du XVIe siècle. En finale, on peut citer (je ne distingue plus ici *z* de *s* ni *v* de *f*) : *voutz* (*volz*) pour *volv* dans les *Leys d'amors* III, 210 (cant es moutz, Le blatz en farina se *voutz*), et, d'après le ms. 5232 de la Vaticane, dans un vers de P. d'Auvergne (E *volz* doutz en amarum), exemples qui confirment, en les expliquant, les formes *revols* et *vols* (= *revolvit* et *volvit*) de la *Croisade albigeoise* (vv. 7529 et 8905); *cers*, régime singulier, rimant avec *fers*, dans la *Vie de saint Honorat*, p. 14, ce qui confirme la même forme hors de la rime à la page 10; *sers* = *servit* dans une pièce de Pistoleta (*Lex. R.*, I, 507, v. 15); *sers* = *servum* dans las *Rasos de trobar*, p. 84 (citation de P. Vidal) et dans la version de l'Évangile St-Jean, publiée à Berlin, en 1868, d'après le ms. 2425 de la B. N, chap. XVIII, v. 10). Cf. dans l'ancien français *troz, trois, truis*, pour *trof* ou *truef* (de *trover*); *rois, ruis*, pour *rof* ou *ruef* (de *rover*); *pruis* pour *prof* ou *pruef* (de *prover*), et au subjonctif des mêmes verbes, *truisse* (*troisse, trusse*), *truist, ruisse, ruist; prust* (Voy. Burguy et Diez, *Grammaire*, II, 216). J'ajouterais *dist* (*debet*) des *Serments*, si cette leçon était certaine; mais je crois plus probable, avec MM. Burguy et Cornu (*Romania*, IV, 454), qu'il faut lire *dift*.

78, note 1, l. 5 : « virtuel. » — Effacez ce mot. La forme *vounte* existe réellement, en Provence, à côté de *mounte*.

79, l. 2 du bas : « *pois*. » — Lis. *poitz*.

79, l. 1 du bas. — Le *Donat* remarque lui-même, p. 55 *a*, à propos des mots en *ohtz*, comme *cohtz* (*coctus*), que «tuit poden fenir in *oitz*, sicum *coitz, voitz*.» On trouve, dans *Sancta Agnes*, *sapha* à côté de *sapia*, et le même texte et d'autres offrent *mah* = *mais* (*magis*), *puh* ou *pueh* = *pueis* (*post*), *fah* (*factum* ou *facit*), *lah* = *la i* (*Ferabras*, 4943), *buh* (*S. Agnes*, 864, mal à propos changé en *bruh*) = *buis* de *Flamenca*, 7207, etc. Lorsque l'*h* se substituait ainsi à l'*i*, l's ou le *t* final pouvait tomber, comme le montrent les exemples précédents. — Un des emplois les plus remarquables de *h* = *i* était celui qu'on lui voit dans les formes telles que *tuh*, *cargah*, *garnih*, où il représente l'*i* du nominatif pluriel latin, et qui sont assez fréquentes dans quelques textes. Voy. là-dessus la *Revue d. l. r.*, VI, 102.

407, l. 4. — Exemples bas-latins du même phénomène : *gregnabit, gregnariolus* (voy. Boucherie, *Un almanach au Xe s.*, *Revue d. l. r.*, III, 143). Le fr. *grimer, grimeler*, doit peut-être s'expliquer de même. Voy. encore là-dessus Boucherie, *Revue*, IV, 519. A l'appui de cette opinion vient ce fait qu'en Auvergne on dit *rimer* (non *grimer*) au sens de *froncer, rider* (Mège, *Souvenirs de la langue d'Auvergne*, p. 223). — Le phénomène inverse (rejet du *g* initial étymologique) se remarque

chez nous dans *roumeü* (râle : *lou roumeü de la mort*), qui a la même origine que *grommeler*[1]. On trouve ce dernier mot dans Montaigne, sous la forme *rommeler*, et Brantôme emploie *roumeau*, qui existe du reste, aujourd'hui, avec *roumeler*, en Saintonge, en Poitou et en Berry.

406, note 1. — La mutation de *r* en *s* (moins fréquente en français que je ne l'ai dit ici par inadvertance), et inversement celle de *s* en *r*, se constatent assez souvent dans quelques textes languedociens et provençaux du XIVe siècle et de la fin du XIIIe. Voy. là-dessus les recherches de M. Paul Meyer, *Romania*, IV, 184, 464, et cf. *Rev. d. l. r.*, VIII, 238, note 1.

408, note 2. — A la notice citée, il faut maintenant ajouter celle de M. l'abbé Vayssier sur le dialecte rouergat (*Rev. d. l. r.*, III, 354), dont quelques variétés pratiquent avec constance cette substitution de *d* à *r*. J'ai sous les yeux un écrit publié en février 1876, à Villefranche-de-Rouergue, où je lis : *bigneidou*, *escloida*, *gaide*, *traide*, *beide*. — Au reste, je considère aujourd'hui comme plus que douteuse la mutation que je supposais ici de *r* en *t*, dans les formes verbales *mingeten*, *begueten*, etc. Cf. p. 280.

408, note 3. — Supprimez cette note. *Putnais*, que j'y vise, avait aussi la forme *pudnais*, d'où a pu plus facilement dériver *purnai*. Je mentionne en passant, comme exemple de la mutation contraire en pareille position, *govidnar* = *governar*, que je lis dans un document limousin de 1475. — Une autre forme ancienne de *putnais* est *pugnais*, qui pourrait aussi avoir donné naissance à notre *purnai*. Cf. *rito*, *ritou* (cane, canard) = *guito*, *guitou* de la Gascogne. *Guita* est dans Rochegude.

410, l. 4 et note 1. — On a un exemple de la mutation de *l* en *d* dans *idoula* (Tulle), anc. *udolar* = *ululare*. *Daissa* n'est pas seulement gascon, comme il est dit dans la note. Cette forme est également languedocienne, et on la connaît aussi en Périgord.

411, l. 3. — Ajouter : Exceptionnellement, *l*, au lieu de se vocaliser selon la règle, est tombé, après *a*, dans *rampam* = *rampalm* (rameau bénit ou jour des rameaux), qui est ailleurs *rampau*. L'*r* tombe de même, en Languedoc, devant la nasale, dans *joun* = *jorn*, *can-salado* = *carn salado*.

411, l. 19 : « en limousin. » — Lis. : en langue d'oc.

[1] Je raisonne ici dans l'hypothèse que *grommeler* a l'origine germanique admise par Littré. Mais le tout ne pourrait-il pas venir du latin? Le fr. du Centre et de l'Ouest n'a pas seulement *roumeler;* il a encore, dans la même signification, *roumer*, *roumner*, qui renvoient directement a *rumare* et *ruminare*. *Roumeler* (le *rommeler* de Montaigne) représenterait alors **rumillare*, forme des plus plausibles et d'un type essentiellement populaire, et nous aurions dans *grommeler* un nouvel exemple de la prosthèse du *g*

412, note 2. — Notre ancienne langue a eu peut-être aussi *muit;* du moins cette forme se rencontre dans le poëme de la *Guerre de Navarre,* vv. 640, 2023.

414, note 1. — Le *Donat provençal* (p. 41) excepte *baltz* (qui est notre *bal*) des mots que l'on peut « virar en *autz* » ; mais il excepte aussi *cavaltz* et *gals,* et nous disons *chavau* et *jau.*

415, note 2. — On a, à Nontron même, un exemepl pareil dans *greu* de *grelh* (*grillum*), que l'on aurait dû s'attendre à y voir devenir *grei.*

416, l. 1-2. — On a peut-être un autre exemple de la même mutation (*m* en *b*) dans *brujo* =*myrica* (?). Cf. en grec βρότος =μρότος, etc.

416, l. 10 : « *Sóulâ* = *sóumá* ».—C'est peut-être plutôt l'inverse. Voy. la note sur la p. 76, l. 3 du bas.

416, note 2. — Voy. une autre étymologie (plus probable) du fr. *fange,* et par conséquent de notre *fanho,* dans les *Mémoires de la Soc. de linguistique,* II, 70.

417, N, l. 3. — L'étymologie donnée ici de *degu* (*nec unus* est contestée (Voy. *Romania,* IV, 289, note 2). A l'appui, on peut citer *dostan* (Montauban et ailleurs) = *nostan* (*Joyas del gay saber,* 238), et *arda* = *arna,* deux formes anciennes d'un même mot. Dans le Forez, on trouve la forme *legun,* résultat d'une mutation différente, mais moins rare, de l'*n* étymologique.

418, note 1, l. 5 : « *Vörterbuch* .» —Lis.: *Wörterbuch.*

421, l. 13-14.— *Gru,* rattaché ici à *granum,* a plutôt peut-être une origine germanique. Voy. Littré, au mot *gru.* Il se sera, dans ce cas, produit une confusion des deux mots. C'est ce qu'indique l'*n* du dérivé *engruna* (p. 113, l. 3) = fr. *égrener.*

422, note 1. — A l'appui de cette explication de *trounho,* je citerai *blanha* (= *blanca*), forme que je trouve dans Rochegude, mais que je n'ai d'ailleurs rencontrée, ou du moins remarquée, dans aucun texte.

423, l. 10. — Ajoutez à ces exemples *besouei* (*besonh*), *coudouei* (*codonh*), *louei* (*lonh*), que j'ai entendus dans les cantons de St-Pardoux-la-Rivière et de Champagnac. Au contraire, effacez *perpai,* que je regarde aujourd'hui comme un exemple trop incertain. L'étymologie *perponh* ou *perpoing,* où d'autres s'étaient aussi laissé prendre (voy., p. ex., Ruben, *Œuvres de Foucaud,* 21, note 4), m'avait séduit. Mais, si notre *perpai* peut s'y ramener, il n'en est pas de même du bas-limousin *porpar,* qui renvoie, par *porpal,* à un *porpalh* qui serait la source commune des deux formes. D'un autre côté, *perpount, perpouen,* au sens propre de *pourpoint,* existe à côté de *perpai* (=poitrine).

Tout se réunit donc pour rendre plus que douteuse l'étymologie que j'avais adoptée pour ce dernier mot, et que je retire.

423, à la fin.— Ajoutez : *Nh*, comme *lh*, se réduit quelquefois à *y*. Ainsi *entanhâ* du bas-limousin est chez nous *entayâ*. Ce mot signifie « embourber », et je remarquerai en passant qu'il nous offre peut-être (en le tirant de *fanho*) un exemple de la même mutation de *f* (*ph*) en *t*, que l'on constate dans *blastemar* = *blasphemare*. Le contraire se remarque dans le languedocien *fanfasti* = *fantastic*.

650, l. 7 du bas : « eirisseü.» — Ce mot n'est pas aussi particulier que je l'avais cru au dialecte limousin. Du moins ne l'était-il pas autrefois, car on le lit (*eiressel*) dans un troubadour languedocien (Daude de Prades). Rochegude le mentionne, mais il en ignore le sens, ce qui peut faire supposer qu'on ne le connaît pas aujourd'hui dans le Languedoc.

651, l. 21. — Le *v* radical du verbe *avei* tombe même quelquefois, en haut-limousin, à l'imparfait de ce verbe : *oyo* = *avio*.

654, l. 2 de la sous-note : « *frar.* »—Lis.: *frair*. Cette forme et les formes semblables, *mair, pair*, se rencontrent déjà accidentellement dans Bertran de Born, et l'on trouve même *mai* (à la rime) dans Bernard de Ventadour.

656, l. 6 du bas. — Cette étymologie de *dabouro* est probablement erronée. Voy. p. 308, note 3.

665, note 1.— La forme *banna*, ici supposée, se trouve en effet (p. ex.: *Vie de saint Honorat*, p. 13). Je remarquerai à ce sujet que l'assimilation de *d* à *n*, dans le groupe *nd*, suivie ou non, mais plus souvent suivie, de la réduction à l'unité des deux *n* ainsi obtenus, est un phénomène très-fréquent dans le dialecte provençal et dans le dialecte gascon, surtout dans ce dernier. Ex.: *segona* (*S. Honorat*, 127 *a*), *redounello*, *grannessa*, etc.—Très-analogue est l'assimilation de la même dentale à *l* dans *soullats* = *souldats*, forme usitée dans le Tarn-et-Garonne et probablement ailleurs.

Tom. V, 178, l. 2 du bas: « qui ne tenta rien nulle part pour faire revivre les cas de ces substantifs. » — Ceci serait trop absolu, si l'on s'en rapportait aux textes écrits. On voit en effet, par quelques exemples, que les noms *integrals* recevaient parfois l'allongement *es* au sujet singulier. Mais, comme à l'époque où ces formes commencèrent à se répandre, la langue parlée n'avait plus probablement conscience de la distinction des cas, ma proposition, en somme, doit rester vraie.

181, entre les l. 14 et 15 du bas, placez *ligó* = *lugan* (*lucanus*), sans pluriel. C'est l'étoile du matin.

182, note 2: « est devenu. » — Il serait plus exact de dire « est resté », car *la resta* se trouve dans des textes, et non pas seu-

lement limousins, du moyen âge. *Resto* n'a donc pas été emprunté au français; seulement, à Nontron, sous l'influence de la langue nationale, il a pris le genre masculin.

186, l. 25. — On peut ajouter *paure* = *paor,* qui se dit en divers endroits.

187, l. 14. — Un passage du même ouvrage (II, 62) montre clairement qu'au XIVe s., dans les noms dont il s'agit ici, la forme du cas sujet (*aire*) prévalait déjà, comme dans la langue actuelle, sur celle du cas régime.

188, note 2, l. 6. — Ajouter : Ces formes en *ei* = *es* se rencontrent assez fréquemment dans *G. de Rossillon.* Ainsi *prei, marquei, mercei, pagei, Agenei,* etc.

192, l. 7: « *pô.* » — Je ne sais comment je n'avais pas reconnu dans ce mot l'ancien *post,* dont les exemples ne manquent pas, et qui vient de *postis.*

196, l. 3. — Ajoutez *go* (anc. *ga*) = *vadum,* où l'*o* bref du singulier reste au pluriel sans changement, contrairement à ce qui se passe dans les autres noms en *o* bref provenant d'un *a* radical, comme *mo, crestio, germo.* Voy. p. 181.

437, dernière l. de la note 2: « *as.* » — J'ai trouvé, depuis, un exemple ancien de cet adjectif au féminin pluriel. C'est dans le *Recueil* de M. Paul Meyer, p. 141, l. 92 : « que sas coberturas de fer foron totas *asas.* » M. Meyer, à la vérité, corrige *arsas ;* mais je crois que c'est à tort.

439, à la fin de la note 3, ajouter : Au sujet de ces adjectifs ainsi allongés au pluriel, je noterai que, dans le Quercy, le Rouergue et diverses parties du Languedoc, la nouvelle flexion *es,* non-seulement se substitue, mais encore s'ajoute souvent à l'ancienne et régulière flexion en *s.* Je n'ai remarqué cela que dans le pronom *el* (*elses*), dans plusieurs adjectifs déterminatifs (*aquelses, calses, quanses, tanses, toutses, unses* ou *usses ;* au féminin, *toutsos, ussos*)[1], et dans deux ou trois substantifs (*eusses* = *oculos, pelses* = *pilos, reizes* = *reges* (le jour *des Rois*), *fiousses* = *fila*). Dans les mêmes contrées, je vois ces flexions prêtées même aux particules, régulièrement invariables, *mais* et *gis,* et au nom composé *touplé,* qui en joue le rôle. Ex.: *Per de couops n'a pas gisses* (Villefranche de Rouergue); *touplesses d'autres legats* (id.); — *li fóu maysses de pelses grises* (Béziers).

441, n° 16. — Aux trois adjectifs en *au,* exclusivement féminins, ici mentionnés, il faut ajouter *bringau,* du verbe *bringâ* (sauter, danser), qui n'est, à ma connaissance, employé qu'avec

[1] Je trouve déjà *elses, aquelses* et *totses,* dans des documents languedociens de 1465 et de 1501. — Une pièce de même origine, du commencement du XVIIe s., a *lous teusses* = *lous teus* (*les tiens*).

le subst. féminin *feüre* (fièvre). On dit d'une jeune fille trop fringante qu'elle a « la feüre bringau. » — En haut-limousin, l'adjectif *viau* (= *vilis*, comme *fiau* = *filum*, etc.), garde les deux genres. Mais on lui donne souvent aussi la flexion féminine *audo (viaudo)*, en l'assimilant faussement à ceux où *au* provient de *aldus*, comme *chau*.

443, l. 21 : « singulier. » — Lis. : masculin.

444, n° 7. « *ors—orso.* » — Lis.: *or—orso.*

444, n° 8. — Ajoutez : *for* reste encore féminin dans *aigo-for* (eau-forte), qu'on dit aussi, du reste, *aigo-forto*.

445, n° 10. — C'est par erreur qu'il est dit ici que les adjectifs en *dour—doueiro*, dont il s'agit, ne « correspondent phonétiquement à aucun type latin. » Ils sont formés sur le modèle des adjectifs en *torius*, tels que *amatorius*, mais répondent pour le sens, soit à des participes en *urus*, soit des adjectifs en *bilis*. Voy. Diez, *Grammaire*, t. II, p. 327 de la trad. française, et *Leys d'amors*, II, 60-62.

450. Pronom de la première personne. — Il faut ajouter au paradigme des formes anciennes *iau*, dont les exemples ne sont pas rares dans des textes de diverses provenances.

450, note 3. — Après *nos autri*, ajoutez : cas sujet ; et pareillement, p. 451, note 2, après *vos autri*.

451, note 1.—Supprimez les deux exemples cités dans cette note. Le premier, tiré d'une pièce dont je ne puis comparer les diverses leçons, me paraît décidément trop suspect. Quant au second, j'ai eu le tort, le trouvant cité dans Raynouard, de le transcrire sans le vérifier. Le premier vers est trop long et doit se lire : *E veus m'al vostre plazer*, ce qui rétablit la mesure et fait disparaître l'invraisemblable anomalie syntaxique que j'y croyais voir.

453, première ligne après le paradigme : « vocalisation de l'*e*. » — Lis. : .... de l'*l*.

454, note 1, l. 7. — Voy. d'autres exemples, plus anciens, de cet emploi de *se*, dans la *Romania*, IV, 343.

454, note 2. — Un exemple encore plus ancien de l'emploi de *il* au régime pluriel nous est offert par le v. 2082 de *G. de Rossillon*:

E coro los ferir elh nostre *il*.

455, l. 13. — J'ai oublié ici *eü*, qui s'emploie aussi, mais plus rarement que *óu*, et seulement, comme au masculin, dans des phrases interrogatives : *plóu-t-eü* = *pleut-il?* Quant à *óu*, l'expression « qui est sujet et régime », dont je me suis servi, pouvant, malgré la distinction faite dans le paradigme, induire en erreur, je crois utile de faire remarquer que, en tant que sujet, *óu* = *éu* = *el*, de même qu'au

masculin, tandis que, comme régime, ce pronom n'est autre que l'ancien *o*. Pour les autres formes du pronom neutre, dérivées de *hoc*, et qui sont très-nombreuses en langue d'oc, voy. la *Romania*, IV, 338, et V, 232.

454, note 3. — J'ai, depuis, rencontré trois ou quatre exemples de *la*, sujet, pour *ela*, dans des textes anciens de diverses provenances. Ils sont recueillis dans un autre travail qui paraîtra prochainement.

456, l. 8.— J'ai oublié ici le pronom *se*, qui se réduisait à *s* (*ques* = *que se*). En réparant mon omission, j'ajouterai que devant cette *s* se développait quelquefois un *i* (*y*), même après une voyelle atone. Ex. tirés des Coutumes de Limoges : *qui queys sia, noys deu pausar*. Des textes d'autres provinces offrent le même phénomène sur une très-grande échelle. Tel est le *Breviari d'amor*. Parmi les mss. des Troubadours, le n° 1592 de la B. N. le présente constamment. Ex. : *dompnais* = *dompna se*, *emperaireis* = *emperaire se*, *gensois* = *genso se*. Il est remarquable que ces mêmes textes laisssent en général intactes les finales, soit verbales, soit nominales, en *as*, *es*, *os*[1]. Ainsi *ela se* devient *elais ;* mais *elas* reste *elas*.

455, note. — Le pronom neutre *lo*, dontil est question dans cette note, fut autrefois très-peu usité, et les dialectes qui, comme le provençal et le dauphinois, en faisaient le plus d'usage, l'employaient comme sujet[2]. Aussi ai-je eu tort de ne pas l'inscrire comme tel dans le paradigme (p. 176). Aujourd'hui on s'en sert beaucoup en Provence, au moins dans le sous-dialecte d'Avignon, que Mistral a rendu classique, mais surtout, à ce qu'il semble, comme régime ou attribut. Voy. sur ce pronom la *Romania*, IV, 342. — Dans le Vivarais et le

[1] Il y a fort peu d'exceptions. Les moins rares concernent *es*. Pour *os* je n'ai qu'un exemple, précieux à noter comme témoignage de l'ancienneté de la prononciation actuelle du pronom *nous* en bas Languedoc : *Mas la raso nois* (pron. *nouis*) *no sabem* (*Breviari d'amor*, v. 2514). Il en était probablement déjà de même de *vos* et de *los*. Voy. là-dessus A. Roque-Ferrier, *l'Article et les Pronoms en langue d'oc* (*Revue des l. r.*, IX, 135). — A l'égard de *as*, on peut citer *vays* (= *vas* = *vers*) dans un troubadour de Béziers (R. Gaucelm) et, sans l's (devant une consonne), *ai* = *as* pour *als*, datif pluriel de l'article, dans la *Vie de St Honorat*, pp. 12 et 158. (Cf. dans le même texte, p. 12, *ei santz* = *es* (*e los*) *santz*). Mentionnons encore les formes verbales de 2e pers. plur. en *ai* = *as* = *atz*, qui ont été signalées dans G. *de la Barre* et dans *Flamenca*, et sur lesquelles voyez la *Revue des l. r.*, VI, 292. (Il y en a, si je ne me trompe, dans ce dernier texte, un autre exemple à relever ; c'est au vers 1548, où je crois qu'il faut lire : *Pasai, fai s'el* = *passez, dit-il.*)

[2] C'est à ce titre qu'on le voit figurer, et je n'en connais pas d'exemple plus ancien, dans ces vers du troubadour provençal Raimbaut d'Orange (Mahn *Gedichte*, n°s 326 et 354) :

Qui qu'en favelh
Lo m'es pro belh
De mon saber...

Dauphiné il conserve son ancien rôle de sujet, sous les formes *lou, le, la.* Pour cette dernière, cf. *sa* = *so, va* = *vo* = (*o*). On a des exemples de *la* remontant au moins au XVe s. Les mêmes formes se retrouvent, et avec le même emploi, dans plusieurs variétés des dialectes de la Lombardie et du Piémont.

456, l. 13. — Le dialecte gascon fait encore un grand usage de ces *pronoms affixes*, comme les appelait Raynouard. *Vos* y est, non *us*, mais *bs*, réduit souvent à *b* (*p*), et quelquefois même changé en *ts* (cf. *cat*, *cot* = *cap*, *cop*) : *sits platz* (Dastros) = *si vos platz*. — *L* (*lo*) et *ls* (*los*) s'y vocalisent : *lou bin hé parlau* (id.) = *parlar lo* (le vin le fait parler).

457, l. 9. — Il faut faire une exception pour *lâ* sujet, qui, comme l'article féminin pluriel, élide quelquefois son *â*. Ex. : *quan l'an* = *quand elles ont*.

457, l. 22. — Des textes de la Provence proprement dite, du XIVe siècle ou de la fin du XIIIe, offrent quelques exemples de cette chute du *v* initial, tant dans le pronom *vos* que dans quelques autres mots (*vostre, volopat, volontiers*). Voy. *Derniers Troubadours de la Provence*, p. 22 ; *Vida de sant Honorat*, pp. 120 *a* et *b*, 129, 133 *a*, 174 *b*, 186. Dans la chronique biterroise de Mascaro (p. 136), on trouve *hoiar* (= *voiar*), où *v* se réduit seulement à *h*.

459, l. 7. — Dans la Provence, *cal (cau)* est employé abusivement sans article, comme relatif, principalement après les prépositions : *de quau* = *de qui*, *en cau* = *à qui*. Usage ancien dans ce pays, comme le prouvent les ex. ci-après, tirés de la version du Nouveau Testament (ms. 2425) :

Lo drap *de qual* era centurat.
(Jean, 13, 5)
Lo lazer *qual* Jhesus avia resuscitat.
(*Ibid.* 12, 6)

460, l. 4-5. — C'est par inadvertance que j'ai dit ici que *quant* « comme relatif ne servait qu'au neutre. » La vérité est qu'il pouvait servir pour tous les genres et aux deux nombres.

460, note 1. — Cet emploi de l'article pour le pronom est très-fréquent dans la *Chanson de la croisade albigeoise*. On peut voir les exemples réunis par M. Paul Meyer dans le glossaire de son édition.

460, l. 2 du bas : « réduites. » — Lis. : réduit.

461, l. 3-4. « *Ço* (ou *cé*) n'est jamais employé qu'avec un pronom relatif. » — Il y a là une erreur ; j'oubliais que *cé* s'emploie très-fréquemment seul avec le verbe *dire : ce di, ce disio, ce disset-eü*, etc. On se sert aussi quelquefois de *ça*, mais rarement, par ex. dans la locution pléonastique *ce disset-eü ça di*, qui répond au fameux *qui dit dit-il* de nos troupiers. — Je noterai, en passant, que la forme *ce* se rencontre déjà, dès le XIVe siècle, dans des textes du Limousin ou d'autres pro-

vinces, principalement du bas Languedoc. C'est dans le *Petit Thalamus* de Montpellier que j'en ai vu les exemples les plus nombreux.

460, note 2.—Voy. un autre ex. de *quo* pour *aco* dans *G. de Rossillon*, v. 299 du fragment publié par M. Meyer dans son *Recueil*, parmi les variantes.

461, note 2 : « 1589 ». — Lis.: 1389.

462, note 1.—*Un*, dans les deux exemples de saint Bernard rapportés ici, est plus probablement une variante orthographique de *on*.

462, l. 21.—Sur le modèle de *alcun, cascun*, où *unus* n'ajoute rien à la signification ni de *aliquis*, ni de *quisque*, le dialecte languedocien a formé, en ajoutant *un* à *mant, trop, quant, tout*, les adjectifs composés *mantun, tropun, quantun, toutun*, qui ont respectivement le même sens. *Mantun* est déjà fréquent dans la *Croisade albigeoise* en prose; je n'ai pas des trois autres d'exemple remontant au delà du XVIe siècle. — C'est peut-être une composition semblable que nous offre *cilun*, qui se lit deux fois dans la *Vie de Saint Honorat* (pp. 45 et 88), et qui signifierait la même chose que *cil* tout seul, c'est-à-dire *ceux-ci*. Ce sens conviendrait fort bien dans les deux passages.

463, note 1.—On pourrait, je pense, sans trop de témérité, désigner le littoral méditerranéen, de Nice à Valence, en y comprenant les îles voisines, comme le domaine propre de cette forme, en France et en Espagne. Elle paraît, dans les deux pays, s'être fort peu avancée dans les terres, sauf peut-être du côté des Pyrénées. — Les textes cités dans la note ne sont pas les seuls qui en offrent des exemples[1]. Voy. encore *Un troubadour aptésien*, par l'abbé Lieutaud, v. 145; les *Derniers Troubadours de la Provence*, pp. 61 et 99; *Vie de saint Honorat*, édit. Sardou, p. 66 (*assaventura* = *a l'aventura*), p. 111 (*que sa dona per ver entuyseguat avia*), p. 203 *a*, note 37 (*sos ves o sas mans*); Nat de Mons, dans un passage cité deux fois par les *Leys d'Amors* (II, 256 et 390) :

Quar qui *so* ver te nec
Lay on direl deura.... :

Au nom propre Pons de *sa* Gardia, rappelé par M. Meyer

[1] Le *Ludus sancti Jacobi* en a un troisième au v. 371.—Je n'en ai mentionné que trois dans *Flamenca;* mais il y en a un plus grand nombre. Pour plusieurs, à la vérité, on peut hésiter entre l'adjectif possessif et l'article. — Dans *Ste Agnès*, le texte qui en a le plus, j'en ai compté 19. M. Meyer (article cité) en a relevé 14. Voici les cinq autres : 263 : *ce* nostre dieus; 340 : *ci* majestat (corrigé *cil* sans nécessité); 824 et 1145 : Al de *sa....l* (et non *adesa*, comme porte l'édition); 931: *ço* (= *so*), inutilement changé en *cel*.

et qui est dans deux mss. (sinon un plus grand nombre), celui du troubadour appelé par d'autres P. de *la* Gardia, on peut joindre les deux suivants, que je trouve dans Teulet (nos 475 et 800): *Oalrics dez Anglada* (=*de z'Anglada*) et *W.des Bosquet.*

Ce qui prouve bien que c'est à *ipse* qu'il faut rattacher ces formes de l'article, c'est que, dans de très-anciennes chartes de la Provence et du bas Languedoc, où le latin se mêle au provençal, on voit souvent cet adjectif jouer le rôle de l'article, comme *ille* le fait dans d'autres. Je renvoie aux chartes du *Mémorial des Nobles* de Montpellier, portant les nos 35, 36, 37, 40, 81, 101, 120, 121, 122, 125, 129, dans l'édition de M. Montel (*Revue des langues romanes*, t. V et VI). Voy. aussi Meyer, *Recueil,* nos 45 et 46.

466, note 1 : « pour*del,* employé ». — Lis.: pour *del* ou *dal,* employés.

469, l. 6 du bas. — Effacez *si.*

473, note 4, l. 1. — Ajoutez cet exemple tiré d'une pièce languedocienne de 1355 : *a tug aquilh* (*Joyas del gay saber,* p. 13).

475, l. 8 du bas.— *Quecx,* contrairement à ce qui est dit ici, a duré longtemps. Il était encore usité au XIVe siècle. Les *Leys d'amors,* tout en le qualifiant de *mot estranh,* constatent qu'il était « acostumat de pausar per *cascus.* »

476, *Nul.*— Il faut ici ajouter, comme équivalent de *nullus, pen-peino,* littéralement *pas un, pas une.*

477, note 3 (lis. 1 au lieu de 3. — L'adjectif *trop,* plur. *tropis, tropos*, existe encore en Languedoc.

Tom. VI, 177, l. 3: « *Revista.* » — Lis.: *Rivista.*

179, note 2: « 51-55. » — Lis.: 36-37.

179, note 3 : « 36-37. » — Lis.: 51-55.

189, l. 3. — D'autres formes de cette première personne sont *soun* et *sieu,* la première propre au languedocien, la seconde au provençal. *Soun* (*son*) est déjà très-fréquent dans les vieux textes; *sieu* (*siu*), au contraire, y paraît à peu près introuvable. Peut-être y en a-t-il un exemple au v. 3362 de *Flamenca :*

Quar s'ieu am e non *siu* amatz.

189, note 1.— *Sias* est la forme constante de cette 2me personne dans la version provençale du Nouveau Testament contenue dans le ms. B.N. 2425, si j'en juge du moins par ce qui a été publié de cette version.

189-190. — Ce qui est dit ici de *em* et de *etz* n'est pas exact. Ces formes, dont on trouve de nombreux exemples dans Goudouli et dans les poëtes ses contemporains et successeurs, survivent encore en diverses parties du Languedoc.

190, note 3. — J'ai rencontré depuis ces mêmes formes (*eravam, eravatz*) dans les œuvres de deux troubadours de Béziers, Matfre Ermengaud et Bernard d'Auriac.

Mentionnons encore, à cette occasion, d'autres formes anciennes dont on n'a que de très-rares exemples, tous relevés dans des textes de la Provence. Ce sont *siu* (*j'étais*), *siam* (*nous étions*), *sias* (*vous étiez*), *siu* (*ils étaient*). Pour *siam* et *sias*, voy. la *Revue des langues romanes*, VII, 76, note sur le v. 18 d'une pièce de Jacme Mote d'Arle. Quant aux deux *siu*, je n'ai encore rencontré ces formes qu'une seule fois. C'est dans le roman de *Flamenca*, v. 4045 et v. 4739, où elles sont confirmées à la fois par le contexte, qui, dans les deux cas, exige l'imparfait de l'indicatif, par la présence dans un autre passage (v. 6073) de la forme *siam* (*nous étions*), et enfin par cette double circonstance qu'il y a dans le même texte d'autres exemples de *iu* pour *ia* (ainsi *estiu* = *estia*, aux vv. 1315, 3495 et 6428), et de *iu* pour *io*, 3e pers. plur. (Voy. vv. 871, 2020, 1372, 6437, etc.)

Cet imparfait de *être* existe encore aujourd'hui ; mais je ne saurais dire si la série de ses formes est complète, ni quelle est l'étendue du pays où elles ont cours. Je n'ai, jusqu'à présent, d'exemples que de la première et de la deuxième personne du pluriel (*siam* et *sias*), et c'est dans une pièce datée d'Alais (Gard), et imprimée dans l'*Armana de Lengado* pour 1876, que je les ai recueillis.

Revenant au *siu* (= *eram*) du v. 4045 de *Flamenca*, je remarquerai que cette forme nous offre probablement l'exemple le plus ancien de la substitution qui s'est opérée dans le dialecte provençal de *iu* (*ieu*) à l'*ia* classique, à la 1re pers. sing. de l'imparfait et du conditionnel. La *Vie de sainte Enimie*, dont l'auteur était de Marseille, a deux exemples de la même flexion. Ce sont les suivants (Bartsch, *Denkmæler*, 266, 21-22) :

> E que as dit ? que ja tenrieu
> Per fantauma si ho auzieu....

Les félibres n'écriraient pas aujourd'hui autrement.

191, note 1. — J'ignorais, quand j'écrivais cette note, que des formes pareilles à celles que j'y signale ont cours aujourd'hui aux environs de Limoges, sinon à Limoges même. Ruben, dans la préface de son édition de Foucaud, a côté de *fuguei* et *fuguesso*, mentionne *siguei* et *siguesso*, et, en effet, j'ai rencontré ces dernières formes dans de récentes chansons limousines[1]. Mais on ne trouve jamais rien de pareil ni dans Foucaud, ni dans Richard.

200, l. 1 : « comme Toulouse et Marseille ». — Par « Mar-

[1] Le Berry dit de même: *je sus* = *je fus; je susse* = *je fusse* (voy. Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, p. 276).

seille », le lecteur aura compris que j'entends la Provence en général. Il se pourrait qu'à Marseille même ces formes en *gué* fussent moins usitées que d'autres formes allongées (en *ssé*). C'est du moins ce que semblent indiquer les textes spécialement marseillais que j'ai pu lire.

463, note I, l. 4. — Ajouter : Ces formes *affaiblies*, ou originairement faibles, en *ii* = *i*(*v*)*i* ne se rencontrent, à ma connaissance, que dans le texte cité dans cette note, dans *Boëce* (v. 87 : *servii*), dans une pièce rimée du ms. lat. 3558 B, que je publierai incessamment, avec les sermons contenus dans le même ms. (*tenguii*, *chaiguii*, *saubii*), et enfin dans le fragment de mystère découvert à Périgueux, dont j'ai donné dernièrement la 2e édition (*eichii*)[1]. Tous ces textes sont limousins. La prononciation actuelle ne fait, dans ces formes et les pareilles, sentir qu'un *i*, mais très-allongé : *dïssí*, *venguî*, *tenguî*, *saubî*, etc., et peut-être en était-il déjà ainsi autrefois.

463, note 3.—J'ai oublié ici *di*, usité encore dans la locution *ce* (ou *ça*) *di* = *dit-il* (anc. fr. *ce dit*).

465, 1re col., l. 7 : « *esas.* » — Lis. : *essa.*

470, l. 15 du bas : « *y.* » — Lis. : y.

473, l. 14 du bas. — A *coufî* on peut ajouter, comme ayant passé à la 2me conjugaison (inchoative), les deux verbes *councî* (*concidere*) et *suncî* (*subcidere*) : *quelo chalour me councî* (m'abat, m'accable); *lou gran fre lou suncî* (le saisit, le transit.) Si ce dernier verbe est le même que l'anc. *somsir*, il est resté plus près de la signification primitive.

473, l. 13 du bas. — Outre *disei (dises)*, nous avons encore à la 2me personne du sing. de l'ind. prés. la forme forte *dî* (= *dis* = *ditz*), usitée uniquement dans la formule interrogative *qu'en dî?* — A l'impératif, nous avons aussi, outre *dijo*, une seconde forme, *dî* (cf. fr. *dis*) qu'on peut employer isolément, mais que l'on joint volontiers à la première d'une façon pléonastique : *dijo, dî !*

474, note 1. — Cette signification de *deïdire* doit être rapprochée de celle que l'ancienne langue d'oc, comme l'ancien français, donnait quelquefois à *desmentir*, à savoir *fausser*, dans un sens matériel (p. ex. une armure).

475, n° 9. — *Mulgere* n'a pas, en effet, de représentant dans Raynouard. Mais on trouve dans le *Donat provençal* les formes *mols* = *mulsit* (54 *a*) et *moutz* = *mulget* (57 *a*), dont la dernière renvoie à un infinitif tel que *molzer*.

Tom. VII, 145, l. 4 du bas. — On a pourtant des exemples, même dans de très-vieux textes, de *gui* tonique à la 1re pers. du singulier. Voy. la note 1 de la p. 463 du T. VI et, ci-dessus,

[1] Voy. *Revue des l. r.*, VII, 417, note sur le v. 7 de ce fragment

l'addition qui s'y rapporte. D'autres exemples sont *agui* dans P. Vidal (*Ajostar e lassar*), *mentaugui* dans Guillaume IX (*En Alvernha*). Cette dernière pièce offre aussi *respozi*, autre forme affaiblie.

146, dernière l. et note 3. — Je crains d'avoir été ici beaucoup trop affirmatif, et je considère aujourd'hui comme peu sûre cette explication des formes *bega*, *molga*, etc. Il est plus probable que le *g* y provient, comme dans *vengo*, de l'*i* durci de la flexion *iam*.

147, n° 8. « *Dóure.*» — On dit aussi *doulei*.

148, note 1. —D'où vient *riclhâno*, qui est chez nous, comme on le voit par cet exemple, le nom de l'arc-en-ciel? Rochegude a *alclas*, et le languedocien moderne *arcolan*. On peut, d'après ces formes, conjecturer: 1° que l'*i* de notre *riclhâno* est parasite; 2° que ce mot a subi l'aphérèse, ordinaire en limousin, de l'*a* initial. La forme régulière et complète du mot serait ainsi *arc(o)lano*, qui nous représenterait l'*alclas* (= *arclans*) de Rochegude féminisé.

148, n° 16. — A la 2e pers. du sing. ind. prés., outre *pôdei*, on a aussi, en haut limousin, la forme contracte *pouei*. Cf. *vouei* à côté de *vôlei*.

149, note 1. — Je n'avais pas sous la main, quand j'écrivais cette note, le dictionnaire de Béronie, et mon souvenir de l'article auquel je renvoie était resté trop peu précis. Ainsi s'explique que le mot « probable » se soit glissé sous ma plume. Le fait est que rien ne doit paraître moins vraisemblable que l'explication donnée, non par Béronie lui-même, mais par son continuateur Vialle, du dicton dont il s'agit.

153, l. 16. — On trouve déjà quelques exemples isolés de la 1re pers. plur. du futur en *am* dans des mss. du XIVe siècle (*Croisade albigeoise*, *Breviari d'amor*, *Vie de sainte Énimie*, etc.)

153, note 1. — La forme classique de ce futur était *poirai*, par vocalisation du *d*, comme dans *creirai*, *veirai*. Mais on trouve aussi, dans quelques textes anciens, *porai*, qui est notre *pourai*.

158, l. 14. — Ajoutez: Les deux participes *penden* et *fenden* ne reçoivent pas non plus la flexion féminine dans le proverbe agricole : *luno penden*, *terro fenden*. Cf. le provençal *aigo-ardent* = eau-de-vie.

159, l. 20-21. — Les formes dont il s'agit ici existent aujourd'hui dans le dialecte gascon ; mais il faut se rappeler que ce dialecte est, à proprement parler, étranger à notre langue.

159, l. 25. — Il faut observer ici que, dans les parties du Périgord où la voyelle flexionnelle, à ces trois personnes, est *a*, elle l'est aussi à la 3e pers. du pluriel. Ainsi *disseran* et non *disseren*.

159, l. 3 du bas. — Ajouter : Si l'ancienne forme de cette 2e personne s'est conservée quelque part, il est probable qu'elle a complétement rejeté son *t* final, dont on la trouve déjà privée, dès le XIVe siècle, dans quelques textes, dont le principal est le *Breviari d'amor*. Ex. tirés de ce poëme : *receubis* (14637), *suffris* (14639) ; *formieis* (14611, *suffertieis* (14358). On remarquera dans ces deux derniers le changement d'*ies* final en *ieis*. Ce changement a presque toujours lieu, en pareil cas, dans le poëme. — Une pièce, probablement limousine, que j'ai plusieurs fois citée (*Prière à Notre-Dame*, dans la *Romania*, I, 409), abonde en formes pareilles, et il n'y en a pas une seule en *t*. Mais *ies* ne s'y diphthongue pas, comme dans le *Breviari*. Ex.: *aguis* (3), *porties* (34), *sufferties* (51).

161, l. 13. — D'autres formes de prétérit, aujourd'hui en usage à Toulouse et lieux voisins, offrent *b*, au lieu de *g* ou *r*, comme consonne flexionnelle. On dit, par exemple, *plourèbi, plourèbes (plourec), plourebèm, plourebèts, plourèben*. M. le docteur Noulet, à qui je dois le paradigme entier de ce temps, dont je n'avais rencontré dans mes lectures que les personnes à finale atone, m'apprend que la 3e pers. du singulier manque à la série. On ne dit jamais ni *plourep*, ni *ploureb*. Je ne connais pas d'exemple ancien de ces formes remarquables, où paraît revivre le *v* des formes latines, et qui pourraient suggérer une troisième explication des formes en *ègui* du même dialecte. De *plorevi*, par exemple, *ploregui* se serait aussi régulièrement développé que *mogui* de *movi*.

166, l. 7. — Dans les verbes de la 1re conjugaison, l'ancienne langue avait, pour ce temps, une 2e forme plus étymologique, mais moins usitée, en *ara ;* ainsi *semblara* (*Flamenca*, 3701) pour *semblera*. On en rencontre quelques exemples isolés dans des textes limousins du XIVe siècle.

173, l. 9. — Le même recul de l'accent se remarque exceptionnellement en portugais, dans les imparfaits *pínha, tínha vínha*. Voy. Diez, *Grammaire*, trad. franç., II, 178.

176, note 1. — Il y a un très-grand nombre d'exemples de pareils déplacements de l'accent dans la *Chanson de la Croisade albigeoise*. Voy., dans la *Revue des langues romanes*, IX, p. 200, la note sur le v. 5002 de ce poëme.

Tom. VIII, 168, l. 11 : « *Cel i respondero.* » — Il faut effacer cet exemple. La bonne leçon est : *E eli respondero*. Voy. l'édit. de M. Meyer, v. 2915.

164, note 2. — *Or* = *on* est aussi plusieurs fois dans la *Chanson de la Croisade albigeoise*. On y trouve également *dor* pour *don*. Je noterai, en passant, que la mutation de *n* en *r* qu'on remarque dans ces formes est très-fréquente dans le dialecte dauphinois, spécialement dans le patois de l'Oysans. Ex.:

ur = *uro, sour (suum), mour (meum), bour (bonum),* etc. Le languedocien *milhouno* offre un exemple de la mutation inverse.

176, l. 7. — Le verbe *acelâ* (*assalâ*), contrairement à ce que j'avais cru, est encore usité. En voici un exemple tiré d'une chanson récente :

Co fai que noù van alai
Noù assalâ soù lou plai

D'autres locutions adverbiales formées comme *a l'assala* sont *a brassa*[1] (fr. *à bras-le-corps*) et *a l'esprê* (fr. *à dessein*). A la place de l'ancien *de leu*, on dit, à Rochechouart, *de legiê* (anc. fr. *de léger*).

176, note 1, dernière ligne. — Locutions semblables usitées en Provence et en Languedoc : *d'agachoun, d'escoundoun, d'assetous.*

177, l. 21. — A *daveras*, ici rappelé, on peut ajouter *dapas lentement*) et *dabadas* (*en vain*). Ce dernier subsiste encore en Provence (*de bado*).

178, l. 10 du bas. — On trouve en effet, dans l'ancienne langue, une locution semblable : *casen levan* ou *levan casen*. En voici un exemple du troubadour Perdigon :

E fin joi e lonc desir
Mi menet levan cazen.
(*Parnasse occitanien*, 115.)

181. Sur *no mas quant*. — Au lieu de *quant* ou *que*, on trouve quelquefois *de*, ce qui confirme mon analyse de notre locution, la relation entre les deux termes d'une comparaison pouvant s'établir aussi bien par *de* que par *que* ou *quant* (*quantum*). Ex. : *res mays de veritat pura* (*saint Honorat*, p. 322) ; *negus... mas d'en Arnaut* (Vie de G. de Berguedan). D'autres fois, *de*, au lieu de se substituer à *quant*, s'y ajoute simplement. Ex. : *mas cant sol de Proensa* (*Croisade albigeoise*, v. 7072). Voy. encore dans le même poëme, vv. 140, 2055, 2320, 3268.

184, l. 10 : « (*co colp*).» — Lis. : *co* (*colp*).

184, l. 1 du bas. — Ajouter : *Piei* remplit même quelquefois abusivement le même rôle, par suite d'un oubli singulier de sa signification propre. Ex. : *piei qu'un rei me crese* = *je me crois plus qu'un roi* (Mozobrau, *lâ Lemouzina*, p. 77).

185, note 2, l. 2. — Au lieu de 2589, il faudrait lire 2587. Mais cet exemple, et je pense aussi le second, sont à supprimer. En effet, *oil o* doit être lu *oi lo*, où *lo* est pronom neutre sujet, et je ne crois pas aujourd'hui que *oi* soit l'*oil* français.

[1] Cette locution existait déjà au XIIIe siècle :

Penra son marit a brassat
(*Breviari d'amor*, v. 3933).

Pouvait-on l'employer aussi, comme aujourd'hui, avec un nom féminin, et dire, par exemple, *penra sa molher a brassat* ? C'est fort vraisemblable, mais je n'en ai pas la preuve.

J'y vois simplement un doublet de *oc*, résultant de la vocalisation du *c*.

186, note 3, l. 2.—Aux auxiliaires de la négation, ici mentionnés, ajoutez *mot* (*motz*)= *modum*. Ex.:

Quant menz s'en guarda no sap mot quan los prent.
(*Boëce*, 132.)

On explique ce *mot* par *muttum*, mais je crois que c'est à tort. Voy. là-dessus la *Rev. d. l. r.*, 2e série, IX, p. 356, note sur le v. 3065 de la *Croisade albigeoise*.

187, l. 7.— Voici deux exemples de cet abus, tirés de textes languedociens du XVe siècle :

De totz quants son en lo pas miserable
D'aquest mon trist, *jamais* se trobaria
Qui recomtes lo gaug inestimable...
(*Joyas del gay saber*, p. 52)

Et quand los de la dita vila los an vistes venir, se son de *res* esbayts. (*Croisade albigeoise en prose*, édit. Bompard, p. 70).

190, l. 13-14. — En Provence et dans le Vivarais, je trouve *c* (*qu*) employé dans le même cas. Ex.: *din-c-un panier*, *din-c-un libre*.

191, l. 12. — *Sau* (*sauv* devant les voyelles) se dit aussi en divers lieux : *sauv aciden* = *sauf accident*.

195, l. 15 du bas.— *Ves* (sous la forme *bei*) est employé, dans la Marche, du côté de l'Auvergne, au sens de *à* ou *chez*, qu'on lui trouve aussi, sous des formes variées, en Languedoc, en Provence et jusque dans le Forez. Exemples anciens de cette acception : *vas un juzieu* = *chez un juif* (Meyer, *Rapports*, etc., p. 62) ; *vas Jerusalem* = *à Jerusalem* (*Ibid.*, 64).

197, ligne 15 : « Ne sai quans. » — Lis. : No sai quans.

198, l. 4 du bas. — Exemple pareil dans *G. de Rossillon* (v. 6755):

Ab Girart son lhi *dui trei* companho.

200, ligne 15. — On trouve déjà *per tot aquo*, avec le sens de *malgré cela*, dans une pièce de Guillaume IX, le plus ancien des troubadours:

Mas ieu *per tot aquo* nom mogui ges

199, note 3, l. 8. — Le dialecte provençal se sépare, sur ce point comme sur tant d'autres, du limousin et de la langue classique, *mais* y signifiant à la fois *verum* et *magis*. Il en était de même autrefois, comme on peut le voir par les textes spécialement provençaux, tels que *Flamenca*, *saint Honorat*, *sainte Agnès*, etc.

200, l. 10 du bas.—*Pâmin* se dit aussi, en Limousin, dans le même sens, mais, à ce qu'il semble, beaucoup moins que *pamens* en Provence.

202, l. 2 du bas. — Un exemple plus ancien de *quan*, dans cette acception, est le suivant, tiré de *Jaufre :*

Per pauc non a lo sen perdutz
Tant fon fels e mal et iratz
Can Jaufre non era nafratz.

Voy. aussi *Flamenca*, v. 1772, où *cant* = *car, vu que.*

203, l. 10. — L'explication ici hasardée de *de se que* est à retirer. Cette locution est certainement *de sempre que*, puisque *dese* (*desen*, *desempre*) = *aussitôt*. Voy. la note 1 de la page 311.

203, l. 19. — Il faut ajouter, comme équivalent de *peique* (fr. *puisque*), *d'abor que,* moins usité pourtant chez nous qu'en Provence et qui a aussi, et même plus souvent, sa signification propre et normale de *aussitôt que.*

205, l. 3 : « *Quoique.* » — J'ai oublié l'équivalent le plus correct de la conjonction française, qui est *tambe que.* Mais aujourd'hui on ne s'en sert plus guère.

205, l. 1du bas.— Il y a ici une erreur : *per so que* pouvait, en effet, se réduire à *per so.* Ex. : « e fes lo cor raustir... *per so* la domna s'agradava fort de cor de salvaizina. » (Vie de G. de Cabestanh.)

206, l. 12 du bas : « *Vouei.* » — Cette interjection existe aussi (*voui*) en Languedoc. En Provence je la trouve jointe, comme chez nous (mais sous sa forme primitive), à l'impératif de *videre : oi-ve !*

207, l. 21. — D'autres altérations de *diable* sont *diatre*, *marjaure* (= *malus diabolus*).

208, l. 1 : « *pleit-a-Deu !* » — Je trouve de même *plaît a Dieus !* dans des textes languedociens du XVIIe s. (*Théâtre de Béziers*, pp. 96, 166).

208, l. 18. — Ajoutez *ourdi*, altération de *ardi*, qui se dit aussi. C'est le fr. *hardi* = *hardiment ! courage !* — Au lieu de *anem !* on dit aussi quelquefois *an !* qui n'en est qu'une abrévation.

208, l. 19 : « *ja.* » — Cette interjection est mentionnée dans les *Leys d'amors* (III, 36), parmi un certain nombre d'expressions elliptiques encore usitées pour la plupart.

C. Chabaneau.

NEMAUSA

A moun cousin Maurice Faure

O fiho de Pradié! superbo Nemausa!
Que sies bello, aubourant subre nosto Esplanado
Toun front, un di mai pur que se posque lausa,
Tant l'engèni i'a tra sa divino alenado!

Pèr t'amira, la niue, quand tout s'es ameisa,
Lis estello, amoundaut, s'aplanton estounado;
Lou jour, l'ardènt soulèu es fièr de te beisa,
E d'un double trelus sies ansin courounado.

Pèr rèino o pèr divesso on te prendrié subran,
A vèire toun regard, toun gàubi soubeiran
E la serenita de ta tèsto roumano.

Eto, rèino, la sies : rèino de la bèuta,
E divesso tambèn; car, dins ta majesta,
De Diéu meme aparèis l'estampo subre-umano.

Léontino GOIRAND,
Felibresso d'Areno.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

NEMAUSA

A mon cousin Maurice Faure

O fille de Pradier! superbe Nemausa! — que tu es belle, élevant au-dessus de notre Esplanade — ton front, un des plus purs que l'on puisse louer, — Tant le génie y a jeté son divin souffle!

Pour t'admirer, la nuit, lorsque tout s'est apaisé, — les étoiles là-haut s'arrêtent étonnées; — le jour, l'ardent soleil est fier de te baiser, — et d'un double rayonnement tu es ainsi couronnée.

Pour reine ou pour déesse on te prendrait sans hésiter, — rien qu'à voir ton regard, ton maintien majestueux — et la sérénité de ta tête romaine.

En effet, reine, tu l'es : reine de la beauté, — et déesse en même temps; car, dans ta majesté, — de Dieu même apparait l'empreinte surhumaine.

Léontine GOIRAND,
Felibresse d'Arène.

L'ALBETO

A Madoumaiselo Jano W...

Per belis jouns de mai m'en anavi, troubaire,
Estroupat dins la neit de moun grand pessoment,
Le cap clin, le cor mut, e, sens i fa moument,
Dreit en qualque traucas ount, flac, pouirió me jaire.

E, malaut à fugì le mendre gariment,
Que v'a tout debrembat : muso, patrìo, maire,
Me forobandissió per mourì bestioment;
E l'campestre ero en flous e le soulelh aimaire!

Me semblavo seguì le Dante espetaclous,
En caminant de cops entre de gourgs bessous,
De cops dins un desert ou pr'uno inmenso grevo.

Quand vous vegeri, roso e bloundo à 'stabousì,
E, del cap as artels me sentient trefousì,
Canteri : « O moun cor ! l'albeto que se levo ! »

Agusto Fourès.

(Languedocien, Castelnaudary et ses environs.)

L'AUBE

A Mademoiselle Jeanne W....

Par les beaux jours de mai je m'en allais, poëte, — enveloppé de la nuit de mon grand souci, — la tête inclinée, le cœur muet, et, sans y prêter attention, — droit à quelque trou profond où, sans forces, je pourrais me coucher.

Et, malade à fuir la moindre guérison, — (comme un homme) qui a tout oublié : muse, patrie, mère, — je m'exilais pour mourir obscurément, — et les champs étaient fleuris et le soleil plein d'amour!

Il me semblait suivre le Dante étonnant, — en cheminant tantôt entre des précipices jumeaux, — tantôt dans un désert ou par une grève immense.

Quand je vous vis, ros e et blonde à étonner, — et de la tête aux orteils me sentant tressaillir, — je chantai : « O mon cœur ! (voilà) l'aube qui se lève ! »

Auguste Fourès.

LOU REINARD E LA CIGOGNO

Un viel Reinard rusat, — va soun toutis, direts ;
D'acordi, mais aqueste aviò lou let, veirets, —
E das jouquiès la malo-pesto,
Un jour, se voulguent egaia,
Traco-traco, anet couvida
Uno Cigogno per fa festo.
Sul còp, vous apensats qu'aquì se va cruca
Quauque tros de counil, de piot ; un boun gala ?
Vous troumpats, bravos gens ; couneissets pas l'avaro,
Sens counta que mitouno un gros esperiment.
Lou rasclet aget simplement
Un boulhoun d'al e d'iòu qu'apelet cremo raro.
Sariò 'stat que mièch mal se l'avìò mes encaro
Dedins un vase ou quicon de cloutut,
Ount lou paure aucelas becut,
De pic ou de pelado,
Agesse un bricounet pouscut
Pescouteja'n chic de maissado.

LE RENARD ET LA CIGOGNE

Un vieux Renard rusé — (ils le sont tous, me direz-vous; — mais celui-ci l'emportait sur ses pareils[1], vous le verrez bien), — et des juchoirs la male peste, — un jour, voulant se divertir, — alla tranquillement convier — une Cigogne, afin de faire fête. — Vous pensez aussitôt que l'on va manger là — quelque morceau de lapin, de dinde ; un bon gala ? — Vous vous trompez, braves gens ; vous ne connaissez pas l'avare. — Sans compter qu'il mitonne une grande expérience. — Le coquin eut simplement — un bouillon avec de l'ail et un œuf, et le nomma crème rare. — Ce n'eût été que demi-mal s'il l'avait mis encore — dans un vase, un objet profond, — où le pauvre oiseau à long bec, — de gré ou de force, — eût pu un petit peu — enlever[2] sa bouchée. — Mais non ; mon gueux achevé — fit couler

[1] Littéralement : *avait le bâtonnet.*
[2] Pêcher, pêchoter.

Mais, nani, moun gus acabat,
Sens cap de vergougno, ni geino,
Escourriguet la clarinteino
Dins un grand paro-grais de tres pans en carrat.
S'uno mousco i'ero toumbado,
Cresi pas de mentì, s'i sariò pas negado :
L'unchun ero espandit d'uno talo faissou
Que d'un ful de papié fasiò pas l'espessou.
Tabés, coumo uno coutralasso,
La pauro Cigogno badet,
Dal tems que l'autre tout lupet,
Sens emplega culiè ni casso.
La Cigogno, l'el bas, daisset fa lou couquì ;
Mounet pas soulomeut. A quinze jours d'aquì,
Gracieuso, touto rejouïdo,
Vai trouba lou maraud, que saludo e couvido :
— « Amé plasé », dis lou Reinard :
Quand es questieu de fa boumbanço,
Es rare que siogue en retard,
Sustout se i'a bouno pitanço. »
A l'ouro dito, manco pas;
Sul boun fumet, qu'i mounto al nas,
Coumplimentejo la mestresso,
La logo de sa poulidesso,
E de plasé, dous ou tres cops,

sa soupe claire — dans une grande lèche-frite de trois pans en carré : — si une mouche y était tombée, — je ne crois pas mentir, elle ne s'y serait pas noyée. — Le bouillon s'était étendu d'une telle façon, — qu'il n'avait pas l'épaisseur d'une feuille de papier. — Aussi, comme une nigaude, — la pauvre Cigogne bâilla — pendant que l'autre lécha le tout, — sans employer cuiller ni casse. — La Cigogne, l'œil bas, laissa faire le coquin; — elle ne murmura pas seulement. A quinze jours de là, — gracieuse, toute réjouie, — elle va trouver le drôle, qu'elle salue et convie : — « Avec plaisir, dit le Renard; — lorsqu'il est question de faire bombance, — il est rare que je sois en arrière, — surtout s'il y a bonne pitance. » — A l'heure dite, il ne manque pas. — Sur la bonne odeur qui lui monte au nez, — il complimente la maîtresse du logis; — il la loue de sa politesse. — Et, de plaisir, deux ou trois fois, — en voyant du rôti

En vesent dal roustit lou ju daurat que coulo
E la brumo de fum que s'escapo de l'oulo,
Se passo la lengo pes pots.
Mais à talhounetous s'enmenuco la viando
Qu'aviò guignado tant friando ;
Apei dins un jarril loungarut, à prim tot,
La Cigogno, en riguent, fa toumba soun fricot.
Lou Reinard ven ergnous, coumprend que soun vouiage
Sara blanc : acò's clar, es pagat de retour.
Tento l'estreit furol, mais lou cap de soun mour
S'anelo, s'espremits e trabuco al passage.
La Cigogno, dal bec margat de soun loung col,
Tiro lous gratèus coumo vol.
L'escanaire de pouls, ras-moucat coumo un blese,
Las aurelhos sul nas, la cougo pes garrous,
Al terriè s'entournet furious,
Sens ave pechugat de car gros coumo un pese.

Se las gens troumpats de miech pan,
Mai d'uno cano vou'n randran.

A. Mir.

(Narbonnais, Escales et ses environs.)

le jus doré qui coule — et le nuage de fumée qui s'échappe du pot, — il passe la langue sur les lèvres. — Mais à petits morceaux on divise la viande,— qu'il avait épiée si friamment; — puis dans une cruche longue, à col mince,— la cigogne en riant fait tomber ses mets. — Le Renard devient inquiet ; il comprend que son voyage — sera blanc : cela est clair, il est payé de retour. — Il tente bien l'étroite ouverture, mais l'extrémité de son museau—se tord comme un anneau, se comprime et manque le passage. — La Cigogne, du bec qui est emmanché sur son long cou, — retire les cretons comme elle le veut. — L'étrangleur de poulets, sot et confondu[1], — au terrier s'en revint furieux, — sans avoir happé[2] gros comme un pois-chiche de viandes.

Si vous trompez les gens d'un demi-pan[3],— ils vous le rendront de plus d'une canne[4].

A. Mir.

[1] Littéralement : *mouché ras comme une mèche de lampe.* — [2] Pincé. — [3] Anciennes mesures de longueur.

LI VIÈI

I flanc escalabrous d'uno auto rancaredo,
Frejo e fèro e redo,
Sus un planestèu nus bèlant l'inmènso mar,
Un vòu de pàuri vièi, pèr noun sai quent azard,
Un jour se rencountravo;
E l'un dins li vistoun de l'autre regardavo....
E, carga de grand niéu, lou soulèu s'aploumbavo. —
Dins lou gourg s'aploumbavo.

Eron tóuti de vièi, iue d'anchoio, péu blanc,
Escranca, trantraiant,
E si regard disien : — « Oh ! que nosto vidasso
» Fouguè'n van roumavage, uno cativo casso !
» Las ! oh ! que sian bèn las
» De chaucha lou fumié d'aquest mounde marrrias !
» Après lou dur coumbat, salut, la santo pas ! —
» La siavo, santo pas ! »

Mai, pamens, un qu'avié la voues ben meigrinello,

LES VIEILLARDS

Le long des flancs escarpés d'une chaîne de rochers, haute, — froide, sauvage et raide, — sur un petit plateau dénudé, contemplant l'immense mer, — une compagnie de pauvres vieillards, par je ne sais quelle aventure, — se trouvait un jour ; — et l'un regardait dans les yeux de l'autre.... — Et, chargé de grandes nuées, le soleil se plongeait comme un plomb, — se plongeait dans le gouffre comme un plomb.

C'étaient tous des vieillards, les yeux éraillés, les cheveux blancs; — écrasés, chancelants, — et leurs regards disaient : — « Oh ! que notre vie — a été un vain pèlerinage, une poursuite chétive ! — Las ! oh ! que nous sommes bien las — de fouler le fumier de ce monde mauvais ! — Après le dur combat, salut, la sainte paix ! — la suave, la sainte paix ! »

Mais, cependant, l'un d'eux qui avait une voix grêle, — s'écria :

Quilè : — « Pèr li piéucello
» M'èro esquino d'Ercule ! » Un autre : — « Fe de Diéu !
» Avié mens d'esplendour, l'arc-de-sedo d'abriéu
« Que la roupo de glòri
» Qu'antan m'agouloupavo en fàci de l'istòri....
» Aro, lou crese ; ai 'sta ren qu'un sot tantalòri, —
« Un triste tantalòri. »

Marcave sus li baus ges d'aleto o d'aucèu,
De flour ni d'aubre bèu,
Subran un cant mai fièr autour di loubo arido
Vibregè : — « Fau chula la laidour de la vido,
O fiéu d'Adam, d'abord,
Pèr fin que chour lés pièi la bèuta de la mort !....
Ves, milo estello au cèu van durbi sis iue d'or,
Sis iue flamejant d'or ! »

MANDADIS

Au felibre G. Charvet, d'Alès

Noun es un Narbounés, mai ben uno Cisampo,
Moun pouèmo que lampo

« Pour plaire aux jeunes filles, — j'avais jadis une taille d'Hercule ! » Un autre. — « Foi de Dieu ! — il avait moins de splendeur, l'arc-en-ciel d'avril — que le manteau de gloire — qui, en face de l'histoire, m'enveloppait autre fois.... — Maintenant, je le crois, je n'ai été rien qu'un songe-creux, — rien autre qu'un songe-creux ! »

Je ne remarquais sur les roches ni ailes, ni oiseaux, — ni fleurs, ni beaux arbres : — tout à coup, un chant sublime, autour des crêtes arides, — vibra avec retentissement : — Il faut humer la laideur de la vie, — ô fils d'Adam, d'abord, — afin que vous savouriez ensuite la beauté de la mort !... — Voyez mille étoiles qui, au ciel, vont ouvrir leurs yeux d'or, leurs yeux flamboyants d'or ! »

ENVOI

Au félibre G. Charvet, d'Alais

Ce n'est pas un doux zéphir [1], mais plutôt une bise glacée, — mon poëme, qui part comme un éclair — te dire aujourd'hui le bon-

[1] Littéralement : *le Narbonnais*, vent d'ouest, en Provence.

Te dire lou bonjour aujourd'uei, bèl ami !
Mai, te pregue, pren-lou !... M'es plasènt souveni,
Toun Gardoun, ti mountagno,
E ta grand Pradarié ounte crèis la castagno....
Mai la Muso os malauto e boudenflo de cagno, —
De coumbour e de cagno !

William-C. BONAPARTE-WYSE.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

jour, bel ami; — mais, je t'en prie, prends-le !... J'ai en agréable souvenir — ton Gardon, tes montagnes, — et ta grande *Prairie*[1] où croissent les châtaignes.....— mais la Muse est malade et pleine de tristesse, — de passion intérieure et de tristesse !

William-C. BONAPARTE-WYSE.

UN PANTAI

Se sabiés moun pantai, o douço encantarello !
Ere toun Calendau, ères moun Esterello ;
Mountavian cauto-à-cauto ensèn lou mount Gibau ;
Pèr bandi de moun cor li lagno e li trebau,
Risiés de toun bèu rire e fasiés, amarello,

UN RÊVE

Si tu savais mon rêve, ô douce enchanteresse ! — J'étais ton Calendal, tu étais mon Esterelle ; — nous gravissions ensemble et doucement le mont Gibal ; — pour bannir de mon cœur les troubles et les ennuis,

Tu riais de ton beau rire et tu faisais, aimante, — évanouir le

[1] Ce frais et beau paradis appelé *la Prairie*, qui s'allonge vers le midi trois lieues durant, côte à côte avec le Gardon. (A. ARNAVIELLE.)

Esvanesi lou mau crudèu que me bourrello.
— « Vène, me disiés, vène, escarlimpen plus aut,
Ounte Diéu es soulet, à la cresto di bau.

Lou sabes ben, parai ? que t'ame, que t'adore ;
E pièi sariés jalous !... Oh ! defaut que fai orre !
T'ame, t'ame, moun bèu, e sèmpre t'amarai... »

Alor, dins un poutoun ardènt coumo la flamo,
Mignoto, t'ai douna moun amour e moun amo...
Aubeto, perqué dounc as fini moun pantai ?

Louis Roumieux.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

mal cruel qui me torture. — « Viens, viens, disais-tu ; escaladons plus haut, — là où Dieu est seul, à la crête des rochers.

» Tu le sais bien, cependant, que je t'aime, que je t'adore ! — Et puis tu serais jaloux ! Oh ! le vilain défaut ! — Je t'aime, je t'aime, mon beau, et je t'aimerai toujours.... »

Alors, dans un baiser ardent comme la flamme, — mignonne, je t'ai donné mon amour et mon âme... — Aube, pourquoi donc as-tu terminé mon rêve ?

Louis Roumieux.

BIBLIOGRAPHIE

Anthologie patoise du Vivarais, par Henry VASCHALDE. — Montpellier, Coulet, 1875; in-8°, 48 pages.

M. H. Vaschalde, à qui la littérature et la poésie populaire du Vivarais doivent, depuis quelques années, de fort intéressantes monographies, vient de réunir sous ce titre divers textes rimés appartenant au dialecte d'une partie du département de l'Ardèche, région peu connue encore des philologues.

Le plus ancien de ces textes remonte au XIVe siècle. M. V. l'a emprunté à Lancelot, qui le publia dans le tom. VII (p. 256) des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, d'après un rituel manuscrit du diocèse de Viviers. Ce sont huit vers que prononçait l'aumônier de l'évêque fou, en annonçant les indulgences burlesques de celui-ci.

Le second, de la fin du XVIe siècle probablement, est un fragment de noël que l'éditeur a trouvé sur la couverture intérieure d'un registre de notaire, et qui accuse déjà, d'une manière sensible, presque tous les caractères de l'idiome actuel.

Une longue épitre rimée de François Valeton et des extraits d'un poëme de Rouvière, sur un procès burlesque à Villeneuve-de-Berg, représentent le XVIIe siècle. Le XVIIIe n'a que deux contes du prieur de Gropierres, déjà imprimés dans l'*Annuaire de l'Ardèche*. Les fragments de Valeton et de Rouvière étaient jusqu'ici entièrement inédits [1].

La poésie contemporaine est moins pauvre. Elle possède quelques pièces, parmi lesquelles on peut citer la *Chonsou de Jean d'Oupilieïro et Morgorido de Mounchaouvi*, prise, ainsi que le constate M. V., à l'*Armagna cevenòu* de 1874, sans autres modifications que celles qui étaient imposées par la différence des dialectes :

En onen querre uno charjo de broundo,
De bouon moti,

[1] M. H.V. avait fait connaître, en 1875, les poésies françaises de Valeton, qui sont autrement remarquables que ses vers vivarais. Il faut le louer d'avoir reproduit l'orthographe, d'ailleurs très-défectueuse, de ces deux poëtes. C'est une règle dont on ne doit pas se départir, lorsqu'on publie pour la première fois des textes qui ont un intérêt philologique.

Sounjave en paou aux uels blus de mo bloundo;
Sans vous menti,
Oourio beïla mo vesto de bourretto
Moun osenou,
Per un cop d'uel de lo bello drouletto,
Per un poutou.
Perqué sous pas lou morquis d'Oupilieïro?
Sans maï torda,
Iéou n'en forio uno grondo héritetro
Dovont l'oouta;
L'y beïlorio, per moun présen de noço.
Un chostelou,
Dous bèous chivaoux ornissas et corrosso...
Emb' un poutou.....

Relevons une erreur légère à la p. 40. La pièce *Iéou t'ame* est une imitation de Bigot, le poëte si plein de verve et de vigueur des *Bourgadieiro*[1]. Voici le texte de deux strophes du félibre nimois, à côté de celui que l'éditeur a donné, d'après une communication de M. Chevé :

T'aïme maï qué yiou, ma Sézéto;
T'aïme et siei jalous coumo un viel,
Jalous de ta bouco panléto,
De tis yeul blu coumo lou ciel;
Siei jalous dé ti papiyoto,
Sufis qué tocoun toun col blanc;
Jalous dou ruban vert qué floto
Sus toun coursagé dé quinzé an.

T'ame maï qué tout, Louïsetto!
Et ne sous joloux coumo un viel;
Joloux de to boucho rougetto,
De tous uels blus coumo lou ciel...
Sous joloux de to codénetto,
Suffi que touoche toun couol blonc;
Joloux deï riban vert que fretto
Soubre toun coursé de quinze ons.

Voudriei, quan lou toèm ès bèn nivo,
Estre lou sourél per briya;
Voudriei estre, quan siès pénsivo,
La caouso qué té faï pénsa....
Voudriei estre tou sus la tèro,
Pér estre quicon qué té plaï;
Estre ta sur, estre toun frèro....
Bélèou m'aimariès un paou maï.
(*Bourgadieiro*, pag. 31.)

Voudrio quand oven uno nèblo,
Estre lou sourel per brilla;
Quand fases to pétito bèbo,
Estre ço que te faï bouda.....
Voudrio estre tout soubre terro,
Per estre tout ço que te plaï;
Estre to sur, estre toun frèro.
Belèou m'omorios en poou maï!
(*Anthologie*, pag 40.)

L'imitateur vivarais a seulement interverti quelquefois l'ordre des strophes et des idées de la pièce nimoise[2].

[1] *Li Bourgadieiro*, poésies patoises, par A. Bigot, 4e édition. Nimes, Clavel-Ballivet, 1870, in-12.

[2] Quelques observations de détail : Pag. 8, *que Dious*: lisez, avec Lancelot : *que Dieus*. 13 et 14, *Vertat* et *vertodié* étaient les formes géné-

On ne peut que désirer la prompte et complète publication des poésies de Rouvière et de Valeton, d'Aubenas. Les travaux déjà connus de M. V. en assurent d'avance l'intérêt et l'exactitude

A. R.-F.

Las Mouninétos dé Paul Félix, embé la révirado en françés vis-à-vis. Alès, encò dé Brugueirolle et Compie, 1876 ; in-12, 100 pages.

M. Paul Félix publia en 1873 ses *Fados én Cévénos*, qui lui valurent de flatteuses adhésions. On y retrouva, avec autant de facilité et plus d'abondance, le dialecte et les formes orthographiques du marquis de Lafare-Alais, l'auteur des *Castagnados*, restées justement chères au pays cévenol.

Ces qualités ne font pas défaut aux *Mouninetos*, petit poëme mentionné favorablement au dernier Concours de la *Société archéologique* de Béziers. L'amusante histoire qu'il raconte, en l'amplifiant çà et là, était déjà connue en Provence par une pièce de Gélu. Un ancien négociant de Marseille écrit à l'un de ses amis, et le prie de lui envoyer deux ou trois singes du Brésil. Malheureusement la lettre qui contient cette demande est si mal formulée, que la conjonction *ou* (*o* en provençal) est prise pour un chiffre. Le correspondant lit donc, non pas deux ou trois, mais deux cent trois singes. Son étonnement en est grand :

— « Dé qué diable, Aoudibèr, aro que vlou bourgés,
Vôou faïre, él sé diguè, d'aquélo marchandiso ?
Quâouquo éspéculaclou ? Pu lèou uno soutiso !
Pér n'én tira quâouque proufi,
Es-ti asségura d'avédre lou débi ?
Es pas piou nèci pér pas véïre,
Qué, sans s'én poudré dispénsa,
I-âoura d'argén à déspénsa
Bèouco maï qué cé qu'on po creïre ?

ralement employées par les contemporains de Valeton et de Rouvière. 15, au septième vers, ne faudrait il pas lire, pour la mesure : *d'un jeïre*. 16, un vers de Valeton :

Adioau doncques, mon bouon cousi !

confirme l'acception particulière que ce dernier mot possède dans la langue du Midi, ainsi que je l'ai signalé récemment (*Revue*, 2e série, II, 319). La pièce où je trouve ce vers est adressée par l'auteur « à son très-cher et intime ami, M. du Saut, procureur et advocat, à Aubenas. » 29, *dins cun beou* pour *dinc un beou*, forme usitée en d'autres dialectes, dans ceux du bas Languedoc et de l'Auvergne principalement. 32, la fable de *lo Fillo mouquetto* présente de nombreuses irrégularités de versification.

Ou bé, vôou-ti mounta uno méinajarié
Rés qué d'aquél bèstiâou¡? Quâou diâoussi i-anarié ?
Déntrémén fôou nourì touto aquélo nisado
Dé singes mâou aïsis pér lous assalouda.
Lous véndra pas tant bien coumo soun chocola.
Aoudibèr, Aoudibèr, faras quaouquo baoudrado ! (P. 3-4.)

Il fait partir, néanmoins, plus de cent cinquante singes; erreur qui, à l'arrivée en France, devient la source de nombreuses et burlesques aventures, presque partout agréablement versifiées.

L'orthographe des *Mouninetos* appelle des réserves formelles, et il serait à désirer que l'auteur la modifiât dans un sens meilleur. Il l'a calquée sur celle du marquis de Lafare, laquelle est aussi celle du *Dictionnaire* de M. Maximin d'Hombres et de M. Leyris, dans quelques pièces publiées par le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire* d'Alais. L'emploi des formes françaises constitue le vice de cette orthographe, imaginée d'après le *Dictionnaire* de Sauvages[1]. Le savant abbé ne tint aucun compte des règles qui avaient prévalu depuis les premiers troubadours jusqu'à la fin du règne de Louis XIV[2], de celles que l'Aquitaine, le Limousin et la Provence avaient le droit de considérer comme naturelles et natives. Cet abandon, en apparence inexplicable et qu'il ne fut pas, du reste, le seul à commettre, peut se justifier par les faits. Les textes

[1] L'abus de l'accentuation est l'un des caractères saillants de ces orthographes. Le *Dictionnaire languedocien* de l'abbé de Sauvages, les poésies de Martin et de Tandon, les éditions faites à Montpellier, par les soins du libraire Renaud, de puriste mémoire; les fables limousines de Foucaud les œuvres de Desanat et de Pierquin de Gembloux, sont significatives, à ce point de vue. Les accents graves, aigus et circonflexes, les trémas, les doubles points, s'y étalent à profusion. Quoique l'on n'eût guère souci de la tradition en 1820, les lecteurs s'amusaient parfois de ces exagérations puériles, et les œuvres languedociennes d'Auguste Rigaud contiennent une épigramme composée à ce sujet. La Mort vient signifier son arrêt à Renaud, qui, fidèle jusqu'au bout à ses préoccupations habituelles, examine attentivement si quelque virgule n'y aurait pas été omise :

— « Anén, Renaud, la Mort diguèt.
» Vous faou parti... » Renaud recula.
— « Perqué réculas, si vous plèt ?
» Pér véyré sé dins vostre arrèt
« Yé manqua pas una virgula. »

Est-il besoin de dire que, par suite de cette accentuation si compliquée, les livres imprimés de 1800 à 1850 fourmillent de fautes typographiques?

[2] Ceci est bien relatif, surtout pour le XVIIe siècle.

des troubadours, et à plus forte raison ceux des idiomes populaires de la langue d'oc au moyen âge, étant alors presque absolument inaccessibles aux lecteurs ordinaires, les poëtes et les rimeurs de l'époque laissèrent tomber peu à peu la vieille tradition romane; de là à croire que le XVIe siècle avait vu l'éclosion des dialectes actuels et à créer pour eux une orthographe entièrement nouvelle, et surtout entièrement française, il n'y avait qu'un pas. Il fut si souvent franchi, qu'à partir de 1820 chaque ville eut ses règles particulières, différant des règles de la ville ou de la nuance dialectale voisine. Heureux encore lorsque le même sous-dialecte ne voyait pas surgir deux ou trois systèmes distincts!

L'orthographe de MM. de Lafare, d'Hombres et Paul Félix [1], constitue donc la variété alaisienne de ces systèmes à base française, que la publication, tous les jours plus active, de textes anciens, et les efforts des félibres, des groupes bittérois et béarnais, font disparaître à l'heure qu'il est. Il faut souhaiter, je le répète, que la prochaine édition des *Mouninetos* soit ramenée, elle aussi, aux règles méridionales.

De semblables réserves n'enlèvent rien au mérite du poëme en lui-même. Les qualités de M. P. F. sont à lui, tandis que le vice de son orthographe est le propre de la petite école formée par l'abbé de Sauvages dans le pays *raiol*. A. G.-A. R.-F.

Traité de la formation des mots composés dans la langue française par A. Darmesteter, — **Les Composés qui contiennent un verbe à un mode personnel**, etc., par L.-F. Meunier. (2e article.)

Rectification. — J'ai dit plus haut (n° de novembre, p. 271) que l'impératif de *a frige*, *a perde*, *a fute*, était en *i*. Je m'appuyais, en parlant ainsi, sur l'autorité de M. Mircesco, auteur de la seule grammaire roumano-française que je connaisse. Dans cet ouvrage, en effet, tous les paradigmes des conjugaisons autres que la première et que la conjugaison inchoative, dont *a iubi* est le modèle, ne présentent que des impératifs en *i*. Mais M. le docteur Obédénare m'avertit que les exemples cités par moi ont été mal choisis, attendu que ces trois verbes ont la même forme pour l'impé-

[1] Laquelle est moins compliquée que celle du *Dictionnaire languedocien*. Une circonstance technique, le manque de lettres, — de sortes spéciales, en termes d'imprimerie, — nuisit au succès de Sauvages. Ce qui, dans son système, réclamait l'emploi de caractères admis pour le français fut accepté sans difficulté. Ce qui y était contraire demeura (c'est le cas de le dire ici) lettre morte et sans valeur.

ratif (2e p. s.) et pour l'indicatif présent (3e p. s.). Je dois donc rectifier mon assertion, en observant cependant que la réclamation même de M. Obédénare prouve tout au moins que je lui avais posé ma question de manière à n'influencer en rien sa réponse, c'est-à-dire que je lui avais laissé ignorer entièrement quelles étaient mes idées sur la théorie des composants verbaux. Ceci, pour bien montrer que j'avais pris toutes les précautions voulues en matière d'expertise phonétique. M. Obédénare m'a fait remarquer, en outre, qu'il y avais trois terminaisons différentes pour l'impératif, en dehors de la première conjugaison : *e* long, *e* bref, *i*. Il m'a cité comme exemples les impératifs *stinge*, lat. *exstingue; inghite*, lat. * *ingluti; audi* (prononcer *audzi*), lat. *aud* ; *vedi* (prononcer *vedzi*), lat. *vide*. Il a ajouté que, s'il était impossible de donner une règle invariable[1] pour la distinction des impératifs en *e* et en *i*, vu la fréquence des exceptions, il y avait d'autres exemples, absolument certains cette fois, qui venaient à l'appui de la théorie que je soutiens, à savoir que le verbe premier composant n'est pas à l'impératif. Ces exemples sont les suivants : *Besse-a-pròpe*, litt. *Vesse-tout-près*, malotru des plus grossiers, qui n'attend pas, pour se soulager, d'être suffisamment éloigné de ses voisins; *Plange-òsse*, litt. *Pleure-osselets; Face-curu-pusca*, litt. *Fait-cul-fusil*. 1° *Besse-a-pròpe*, et non *bessi-a-pròpe*. L'infinitif est *a bessì*, l'indicatif *èsse*, et l'impératif *bessi*. 2° *Plange-òsse*. Le verbe *a plange* fait *plangi* à l'impératif. On applique ce surnom aux enfants pleurards qui perdent au jeu des osselets. 3° *Face-curu-pusca*. Ce composé grotesque fait partie du dialogue suivant, que se transmettent comme une formule consacrée les adeptes du catéchisme poissard :

Cum te chiama ? — Comment t'appelles-tu ?
Sòrbe-zéma. — (Je m'appelle) hume-bouillon.
Inghite-galusca. — Avale-boulette.
Face-curu-pusca. — Fait-cul-fusil!

Cet exemple est absolument concluant, comme on le voit, par suite de la différence bien constatée de l'impératif *fa* et de l'indicatif *face*. Après cela, le doute ne parait pas permis, et l'on peut considérer la question, en ce qui concerne le roumain, comme définitivement jugée. A. B.

[1] Cette règle, d'après lui, pourrait se formuler ainsi : — La finale de l'impératif est la même que celle de l'infinitif abrégé; exemples : *a cantà*; imp. *canta* ; *a audì*, imp. *audi* ; *a batte*, imp. *batte*; en exceptant, bien entendu, les verbes à forme inchoative, tels que *a iubì*, qui le font en *esce*. Il y a beaucoup d'exceptions; telles sont : *a vede, vedi* ; *a plange, plangi* ; *a merge, mergi* ; *a cade, cadi* ; *a ride, ridi* ; *a inghitì, inghite*.

CHRONIQUE

—

Le bureau de la *Société des langues romanes* pour l'année 1877 a été composé comme il suit: M. B. Cantagrel, *président*; M. de Tourtoulon, *vice-président*; M. Alph. Roque-Ferrier, *secrétaire*; M. L. Lambert, *trésorier*; MM. P.-J. Itier et H. Vigouroux, *vice-secrétaires*; M. Ernest Hamelin, *directeur des publications*.

Tous les envois imprimés ou manuscrits doivent être adressés à M. A. Roque-Ferrier, *secrétaire*, rue Raffinerie, à Montpellier.

*
* *

La collection philologique et littéraire entreprise, au commencement de l'an dernier, par la *Société des langues romanes*, compte, à l'heure qu'il est, deux volumes : *Poëtes catalans, les Noves rimades et la Codolada*, par M. Milá y Fontanals, professeur à l'Université de Barcelone, et les *Proverbes et Dictons du pays de Béarn, Énigmes et Contes populaires*, par M. V. Lespy, secrétaire général en retraite des Basses-Pyrénées, auteur d'une *Grammaire béarnaise* fort appréciée des romanistes.

Le premier demi-volume du *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*,— dont l'ensemble formera la cinquième publication spéciale de la Société,—parM. Gabriel Azaïs, paraît à l'instant. Diverses circonstances ont retardé la distribution de la troisième: les *Ordenansas del Libre blanc*, rééditées par M. le docteur Noulet, et de la quatrième : *les Patois de la basse Auvergne et leur littérature*, par M. H. Doniol, préfet des Bouches-du-Rhône, correspondant de l'Institut. Ces retards sont près de toucher à leur fin.

La collection de la Société s'augmentera prochainement des *Auzel cassador*, de Deudes de Prades, chanoine de Maguelone aux XIIe et XIIIe siècles. On ne connaissait jusqu'ici que quelques fragments de cet intéressant poëme, qui sera publié en entier avec une introduction, des notes et un glossaire, par M. Ernest Monaci, professeur à l'Université de Rome.

*
* *

La Faculté des lettres de notre ville continue de donner à la Société des marques d'attention et d'intérêt. Il y a en elles comme une tradition que nous voudrions signaler moins brièvement que ne le permet le cadre de ces lignes. Nous ne parlerons pas de M. Saint-René Taillandier, qui prodigua tant de fois ses encouragements et ses conseils aux premiers efforts des félibres; nous ne rappelerons pas non plus une mémoire qui nous est chère, celle de Cambouliù: nous nous bornerons à mentionner le discours prononcé en 1869, et dans lequel son auteur, maintenant des nôtres, disait, en constatant l'extension universelle des recherches sur la littérature des troubadours et des trouvères :

« Et, dans notre ville de Montpellier, que le moyen âge avait fait si célèbre, si libre et si riche aussi, voyez-en la preuve dans les livres de

l'infatigable historien que vous a donné notre Faculté des lettres; dans cette ville de Montpellier, voici que d'intrépides chercheurs unissent leurs efforts pour populariser parmi nous l'étude des langues romanes. Je suis heureux de saluer leurs espérances de cette même place où professait, il a vingt ans, M. Jubinal, à qui notre vieux français doit de si nombreuses et si précieuses publications ; où s'asseyait naguère le cher collègue dont la fondation de la *Société des langues romanes* fut le dernier effort et le dernier succès. » (*Revue*, 1re série, 1, p. 172.)

M. Castets, docteur ès lettres, chargé du cours de littérature étrangère, vient d'ajouter, il y a quelques jours à peine, un nouvel anneau à la tradition. Dans sa leçon d'ouverture, consacrée en entier à l'exposition générale de la littérature italienne, il a signalé l'étroite consanguinité qui unit la langue du Dante aux autres langues romanes, et spécialement au provençal. M. Castets a fait connaître l'intention ou il est d'étudier l'auteur de la *Divine Comédie*, avant tout comme poëte, mais en même temps comme philologue, et il n'a eu garde d'oublier les vers placés dans la bouche d'Arnaut Daniel au XXVIe chant du *Purgatoire:*

Tan m'abbelis vostre cortois deman.

M. Castets a terminé sa leçon par des aperçus fort ingénieux sur la nature des relations qui existent entre l'objet actuel de son cours et les travaux ordinaires de la Société: mais il l'a fait en des termes empreints d'une telle bienveillance, que nous ne pouvons les reproduire, quelque sincères que soient les remerciements que nous lui adressons aujourd'hui. A. E. — A. R.-F.

*
* *

Nous avons le regret d'annoncer la disparition de deux périodiques consacrés à la philologie des langues romanes : le *Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Literatur* et la *Rivista di filologia romanza*, qui paraissait à Rome depuis quelques années. Le *Jahrbuch* fut le premier recueil spécialement ouvert aux études qui sont les nôtres, et plusieurs romanistes français[1] y publièrent des travaux. « La *Rivista*, dit un juge aussi sévère que compétent[2], » a fourni une carrière beaucoup moins longue, mais qui n'aura » pas été sans éclat. C'était un journal bien fait, dont toutes les » parties : articles de fonds, mélanges, bibliographie, étaient traités avec un soin égal. Nous sommes surpris, ajoute la *Romania*, » de le voir interrompre sa publication au moment où la création » de chaires de philologie romane fait espérer, pour cette branche » de la science, un brillant avenir en Italie. »

*
* *

On sait que le félibrige compte trois grandes sections ou maintenances, celles de Provence, de Languedoc et de Catalogne, lesquelles, à leur tour, peuvent se subdiviser en écoles particulières, toutes les fois que le nombre symbolique de sept félibres, au moins,

[1] Cambouliù avait dû envoyer au *Jahrbuch* sa *Note sur le Mémorial des Nobles.* — [2] *Romania*, n° d'octobre 1876.

se rencontre dans la même ville et qu'il y a accord entre eux pour la réunion et le travail en commun.

Quatre de ces écoles fonctionnent déjà : ce sont celles de Montpellier, la première et la plus ancienne, formée le 4 novembre 1875, le jour même où les félibres languedociens arrêtèrent les bases de l'association, devenue à l'heure qu'il est la maintenance de Languedoc : celle de Nîmes, celle d'Avignon, celle du Forcalquiérois, et enfin celle d'Aix, constituée le 21 décembre dernier.

M. Cavallier est le président, ou *cabiscol*, de l'école de Montpellier; M. Gaidan, de celle de Nîmes; M. l'abbé Emile Savy, ancien archiprêtre de Bône, de celle de Forcalquier; M. A, Mathieu, de celle d'Avignon; M. Bonafous, doyen de la Faculté des lettres d'Aix, de celle d'Aix, désignée sous le nom de *Soucieta dei felibre de Lar*.

L'école du Forcalquiérois publie ses procès-verbaux, ainsi que les poésies et les communications de ses membres, dans le *Journal de Forcalquier*, qui, le 7 janvier, avait momentanément changé son titre français en celui de *Journau de Fourcauquié e de soun arroundissomen* ; l'école de Nîmes a pour organe le *Dominique*, sur lequel nous reviendrons bientôt avec l'attention qu'il mérite ; celle d'Aix, le *Prouvençau*, paraissant deux fois par mois, et que nous louerions plus complétement si nous n'y avions trouvé, en tête du premier numéro et sous la plume de Mistral, l'éloge de la *Revue des langues romanes* et des études auxquelles la Société est consacrée [1].

Le *Prouvençau* aspire à devenir l'historiographe des coutumes et des mœurs populaires, des traditions de race, des usages locaux. Tel est le rôle que Mistral assigne à ses rédacteurs, dans une lettre écrite avec cette admirable égalité de langue et de pensée, cette simplicité et cette vérité de style, qu'on ne peut plus que constater, tant elle est inséparable de sa prose et de ses vers :

« Is abord de Calèndo, leur dit-il, parlas-nous dounc de *cacho-fio*, pèr Carnava de *Carementrant*, di cese pèr Rampau, de la bravado pèr Sant-Jan, et de la rèino Sabo à la Fèsto-de-Diéu. Parlas-nous dóu tambourin di poumpo à l'òli e dóu vin cue ; parlas-nous di chivau-frus, di farandoulo, dis ouliveto, e pourtas en un mot lou gaiardet di joio. E pièi, de tèms en tèms, countas-nous quauque tros de l'istòri de Prouvènço, e tenès boulega dins lou cor dóu jouvènt lou recaliéu de la patrio. »

Tel est le but particulier du nouveau journal; mais il en a un autre plus général : celui d'appeler à l'idée félibrique ceux qui conservent le culte de leur idiome, ceux qui ont souci du développement de leurs énergies natives. Selon ses expressions, le *Prouvençau* s'adresse à tous les hommes de race d'Oc qui, dans la Gascogne, le Languedoc et même la Catalogne, retiennent pieusement l'amour de la langue et du pays ; à ceux qui acceptent le félibrige, comme à ceux qui le réprouvent, « parce qu'ils ne le connaissent pas,

[1] « A Mount-pelié, avès la *Revisto di lengo roumano*, ounte se traton scientificamen touti li questioun d'istòri, de dialèite e d'ourtougràfi relativo à noste parla. Eh bèn ! aquélis estùdi soun talamen gousta à l'ouro d'uei, que la revisto mount-pelierenco, mau-grat lou serious e l'escarabouious de si publicacioun, a reüssi qu'es pas de dire e comto d'abouna pèr touto la Franço e touto l'Europo. » (*Lou Pouvençau*, n° du 7 janvier 1877)

ou, ce qui est plus mauvais, parce qu'ils le connaissent mal[1]. »

Mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue* le statut ou règlement de l'école forcalquiéroise sera compléter naturellement cette note et faire connaître en même temps l'organisation intérieure des associations félibriques :

I. Lis amaire de la lengo d'O qu'abiton lis Aup dóu Fourcauqueirés, valènt à dire la nauto Prouvençò, e lou debas dóu Daufinat, e que volon travaia ensèn à estudia, escriéure o manteni lou parla rouman, s'acampon en uno Soucieta que ie dison *Soucieta dóu felibrige dis Aup*.

II. Aquela Soucieta es uno escolo dóu felibrige. Se ie charro pas poulitico, ni mai contro la religioun, la mouralo o li persouno.

III. Li membre de la Soucieta se partisson en dos tiero :

1° La di *Sòci*, que coumpren touti li felibre majourau o mantenèire qu'abiton lou Fourcauqueirés e que demandaran de n'èsse;

2° Aquelo di *Coumpan*, que coumpren tóuti li membre de l'Atenèu de Fourcauquié que, sènso èstre majourau ni mantenèire, volon pamens estudia o sousteni la lengo prouvençalo.

IV. La Soucieta es gaubejado pèr un counséu, coumpousa di sèt Fourcauqueiren que parleron prouvençau i fèsto de Nosto-Damo-de-Prouvènço, à sabé :

Lou Levon de Berluc-Perùssis, felibre majourau, presidènt de l'Atenèu;

Lou Vitour Bourrilloun paire, decan di troubaire dóu Fourcauqueirés;

L'Alfred Curèu, de l'Atenèu; lou Carle Descosse, ancian premié ajoun, felibre mantenèire; l'Eugèni d'Ermitànis, ancian maire de Fourcauquié, felibre mantenèire; lou Louvis Maurèu, felibre mantenèire, administradou de l'Atenèu; e mounsen lou canounge Emili Sàvy, felibre mantenèire, membre dóu Coumita catouli de Nosto-Damo-de-Prouvenço.

A mesuro que se devinara uno vacanço dins lou counséu, la Soucieta elegira un nouvèu counseié o priéu, que sara prés dins la tiero di Sòci.

V. Lou counséu causis, tóuti li cinq ans, un cabiscòu o presidènt, un souto-cabiscòu o vice-presidènt, em' un secretàri. Lou cabiscòu e lou souto-cabiscòu devon èsse pres dins lou counséu; lou secretàri, dins que tiero que sigue. En cas d'empacho, lou souto-cabiscòu es remplaça pèr lou decan dóu counséu; lou secretàri, pèr lou plus jouve de la Soucieta.

VI. La Soucieta s'acampo : 1° tóuti li tres mes en sesiho particulàri, pèr felibreja en famiho, à taulo, e se se pòu en bastido, dins un lio poueti o que remembre quauque souveni patriau; 2° tóuti lis an, en sesiho publico, lou jour de Nosto-Damo-de-Prouvènco; 3° tòuti li cinq an, en sesiho soulenno, au festenau prouvençau de Nosto-Damo, ounte la Soucieta durbira cado vòuto, un *Puè*[2] o Concours literàri.

VII. Tout es a gratis dins la Soucieta, franc dóu viéure que cadun déura aduerre quand se taulejara.

* * *

PUBLICATIONS EN LANGUE D'OC ET EN CATALAN; TRAVAUX SUR LA POÉSIE PROVENÇALE, etc. — *La Vie de saint Benezet, fondateur du pont d'Avignon. Texte provençal du XIIIe siècle, accompagné des Actes en latin, d'une traduction française et de notes historiques, critiques et bibliographiques*, par l'abbé Albanès, Marseille, Camoin, in-8o. XXI-49 pag. — G.-C. Bonaparte-Wyse: *la Cabeladuro d'or*,

[1] Un second journal vient d'être fondé à Marseille, sous le titre caractéristique du *Tron de l'èr*. Il paraît tous les samedis, et, à ne le juger que par ses deux premiers numéros, il est destiné à fournir une longue carrière de verve et de populaire gaieté.

[2] Renouvelé des anciens *Puy Notre-Dame*.

pouèsio prouvençalo. Mountpelié, Emprimarié centralé dóu Miejour, in-8o, 10 pag. (Extrait de la *Revue des langues romanes*, no du 15 août 1876). — Obrador Bennassar: *l'Alt en Jaume d'Aragó, romanç historich*. Palma de Mallorca, Gelabert, in-8n, 8 pag. — Maspons y Labros : *Tradicions del Vallés, ab notas comparativas*. Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-12, 102 pages. — *Calendari catalá del any* 1877, *colleccionat* per Francesch Pelay Briz. Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-12, 148 pag. — *Armana de Lengadò (ancian armagna cevenòu) pèr lou bèl an de Diéu* 1877. Alès, Brugueirolle, in-12, 96 pages. — *La Lauseto, armanac dal patrioto lengodoucian, mitat françés, mitat lengo d'Oc, pèr l'an* 1877. Toulouso, Charles Brun, in-12, 200 pages. — Marius Bourelly, *Poesia provenzal dedicada à la Asociacion literaria de Gerona, con motivo del certàmen de* 1876. Gerona, Dorca, in-4°, 4 pages. — Alfred Chailan, *leis Oqusseous sount de besti*. Marseille, Barlatier-Feissat, in-12. — Marti y Folguera, *Poesias premiadas à Montpeller*. Barcelona, Verdaguer.— Joseph Feliu y Codina, *lo Rector de Vallfogona, novela históriqua*. Barcelona (fait partie de la *Bibliothèque catalane illustrée*, de J. Vinardell). — Bayle (l'abbé.), *la Poésie provençale au moyen âge*. Aix, Makaire, in-8o, VII-413 pages.

Mentionnons ici un livre réservé seulement à l'admiration de quelques amis : *l'Arc-de-sedo dóu chaine verd;* Tettigopolis, in-4°, 16 p., recueil de poésies provençales, anglaises et catalanes, adressées par lord Bonaparte-Wyse, Th. Aubanel, V. Balaguer, Ludovic Legré, A. Mathieu et F. Mistral, à M. et à Mme de Semenow. Ce petit chef-d'œuvre typographique a été publié par lord Bonaparte-Wyse, et il doit son existence à un séjour de six semaines qu'il fit, en 1876, au château du comte de Séménow, dans les environs de la ville des Cigales, c'est-à-dire Avignon. L'éloge des poëtes qui ont contribué à le former serait superflu. Quant au livre en lui-même, il ne faut pas hésiter à dire que l'on n'a jamais fêté ni plus dignement ni plus délicatement la muse provençale.

A. R.-F.

Errata du numéro de décembre 1876

Due Idillii sagri. — P. 306, lig. 1. Edillii, *lisez*: Idillii (même rectification à la première ligne de la page 307 et à la lig. 35 de la page 335 — Page 308, lig. 16, irragia, *lisez* : irraggia.

Les Folies. — P. 318, lig. 4, sa dernière, *lisez :* la dernière.—P. 319, lig. 7 de la note, 1, d'être mécontent, *lisez* : d'être content.— P. 322, lig. 3 de la note 1, me devien per lou méns, *lisez* : me devien (?) per lou méns.

Le Gérant : Ernest Hamelin.

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI.— HAMELIN FRÈRES.

DIALECTES MODERNES

HISTOIRE LITTÉRAIRE
DES PATOIS DU MIDI DE LA FRANCE
AU XVIIIe SIÈCLE

APPENDICE BIBLIOGRAPHIQUE

Comprenant le catalogue des ouvrages écrits dans les patois du Midi de la France, au XVIIIe siècle

(Suite)

200. MACARIENNES (Les), poëme en vers gascons.
V. Girardeau.

201. MAILHOL. Lettres aux Gascons sur leurs bonnes qualités leurs défauts, leurs ridicules, leurs plaisirs, comparés avec ceux des habitants de la capitale, etc.; par Mailhol.
Toulouse, Dupleix et Laporte, 1771, in-12.

Mailhol était de Carcassonne. Palissot l'a nommé dans sa *Dunciade*, aux notes du second volume. On trouve dans les *Lettres aux Gascons : Divers couplets patois dont les airs charmans sont si connus*, pp. 33 et 47 :

1o Gari jamay nou podi, ni nou boli...;
2o Pastou, tu té plagnés tout jour...;
3o Lou cor que tu m'abios dounat
Janti pastou, en gatgé...[1]
4o L'autre jour, d'arr'en cantou...;
5o Sé le cel en nous fourman...;
6o Tendre roussignoulet,
Que bébés al galet,

[1] Ce couplet se trouve, avec des variantes, dans les *Obras* des frères Rigaud, 3e édit., 1845, pag. 185.

Soulomen d'aigueto ;
Bélomen cantarios,
Sé coumo yeu bébios
Del jus de la souqueto !

Le dernier couplet, un des mieux tournés que nous connaissions, est resté populaire à Toulouse. Il a été rapporté, avec quelques variantes, par Le Brigant, dans ses *Elémens succincts de la langue des Celtes Gomérites ou Bretons*, 2e édit., Brest, an VII, pag. 51, avec la traduction en breton et en français.

202. Marcou. Les Ases debastax ou la Sourtido dal seminari, fragment de poëme, dans les *Lettres à Grégoire sur les patois de France*, in *Revue des langues romanes*, t. VII, p. 118.

203. Marché (Le) de Marseille, vo lei Doues Coumaires, comédie en deux actes et en vers.

Marseille, Jean Mossy, 1785, in-8. Sans nom d'auteur.

J'ai avec le même titre une édition de 1821, Avignon, Françoise Raymond, in-8. Le fils de l'auteur publia: *leis Doues Coumayres doou marca de Marsillo. Comédie en un acte et en vers, arrangée en vaudeville par le fils de l'auteur.* Marseille, Ve Regnier, 1832, in-8.

204. Mariagi (Lou) de Margarido, coumédie en un acte, per défun Mossu R... Nouvello éditien.

Marseillo, Jean Mossy, 1781, in-8.

Il y en a eu une réimpression, vers 1820, à Avignon.

205. Maridage (Lou) de Camardou. Comédie Caillabary en trois actes et en vers.

Manuscrit du XVIIIe siècle, qui me vient de Pau. La pièce est composée en patois béarnais. L'auteur, Sanguilhem, était clerc d'un procureur au Parlement de Navarre, d'après M. V. Lespy, *in litt.* 1859.

206. Marin (le P. Michel-Ange). Leis Desastres de Barbakan, chin errant dins Avignoun.

Aix, 1744, in-12.

D'après M. G. Brunet, *Lettre sur les patois*, p. 23, et Bory, *de la Poésie provençale depuis les Troubadours*, in l'*Abeilho prouvençalo de* 1858, in-12. Le P. Marin (de Marseille) est connu par de nombreux romans ascétiques.

207. Martin (le P., de Béziers), auteur de diverses pièces de vers. V. *Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso bitterrois.*

208. Martin (L'abbé Marc-Antoine, de Ceilhes) .*La Partido de mar, poèmo*, imprimé dans les *Pouesios biterrouèsos*. V. ce titre.

209 Massip (J.-B.). Les vers en patois montalbanais, de J.-B. Massip n'ont pas été conservés; nous ne connaissons que ceux qu'a publiés M. Théron de Montaugé, dans son *Esquisse historique sur Marc-Antoine de Massip*. Toulouse, 1874. J.-B. Massip était le frère de Marc-Antoine.

« On raconte, dit M. Théron, qu'au retour d'un voyage, Massip » s'étant présenté chez un de ses anciens camarades qui se trouvait » absent, commit la méprise de ne voir qu'une servante dans la » fille de son ami. Celle-ci en ayant témoigné de l'humeur, notre » poëte lui adressa les vers suivants :

Bey dit, nou m'en dédisi poun ;
Oui, bous siès uno gougetto,
Nou d'aquélos que cado joun
S'en ban querré l'aïgo à l'Ouléto [1];
Nani, nou me suy pas mesprés,
Vostro mino n'es pas coumuno,
Las gougos (*sic*) de Cypris [2] soun trés,
Et pel ségur bous ne siés uno.

210. Mayer. Lou Retour daou Martegaou, paroudio bouffouno en tres actes, mesclado d'Ariétos sur d'ers ancians. Representado per lei Coumédiens de Marsillo, lou 5 d'Abiou 1775. Par M. Mayer. Marseille, Jean Mossy, 1775, in-8o.

211. Molinier (L'abbé Jean-François). Pratiquos de debouciu qu'un boun Crestia pot metre en usatge per arriba al Cel.

Soun estados en usatge longos annados din la parochio de Foucardo, al dioucezo de S. Papoul, quant Me Jean-François-Antoine (*sic*) n'ero ritou, en 1772.

Manuscrit autographe de l'auteur.

Nous devons à l'abbé Molinier des copies des Catéchismes des abbés Dissez et Roches.

V. ces noms.

212. Monlaur-Descoubés (Jacques-Marie, comte de). Poésies patoises inédites du XVIIIe siècle.

Elles se composent de : 1o Chant de quinze dizaines, ou cent cinquante *Ave Maria* du Rosaire, etc.; 2o Prière pour le Roi Louis XVI; 3o Contre un curé jureur, en 1794 ; c'est une chanson ordurière; 4 Chansons ; 5o Noëls.

Je dois à M. Martin (d'Auch) une copie de ce recueil.

[1] Fontaine de Montauban.

[2] Les Grâces, compagnes de Vénus. *Gougos* est pour *goujos*.

213 Morel (l'abbé). Cansou attribuada à l'abbé Morel :

Aou leva de l'aourora,
Dins un pradet de flous...

à la suite des *Obras coumplètas* des frères Rigaud. Montpellier, 1845, in-12, p. 177-179.

On attribue encore à l'abbé Morel la chanson de la *Nourriça endourmida*, publiée par MM. Montel et Lambert (*Revue des langues romanes*, 1re série, tom. VI, pag. 552), d'après deux manuscrits du XVIIIe siècle. Cette pièce se répandit très-promptement dans le Midi ; elle se trouve, dans les *Chants populaires du pays castrais* (p. 32), d'Anacharsis Combes.

On ne sait rien de positif sur l'abbé Morel.

V. Regrets de Climène.

214. Morel (Mathieu). Noël patois. A la suite du *Recueil* de poésies de F. Richard.

Limoges, F. Chapoulaud, S. D. (XIXe siècle).

L'éditeur du Recueil cite, en outre, le dialogue de *Picau* et de *Piaucau*, qu'il dit être de M. Morel, médecin, né à Limoges et mort vers 1704.

2.5. Naissance (La) du Messie. Noëls nouveaux.

Toulouse, J. Henry Guillemette, sans date, in-12.

216. Naissance (La) du Sauveur, ou Noëls nouveaux, en français et en patois. Composés par divers Auteurs, tant Anciens que Modernes, sur les Airs les plus connus.

Narbonne, Decampe, sans date, in-12.

217. Nalis (J.-B.). Cantiques, Noëls et autres ouvrages en vers, partie en français et partie en langue vulgaire de Beaucaire, par J.-B. Nalis.

Arles, Menier, 1769, viii-271 pages.

218. Nalis. Nouvelle et dernière édition des Cantiques et Noëls de Nalis, mis en deux librets comme en deux tomes, l'un tout rançais et l'autre tout patois ; il y a à chacun une instruction pour fun trésorier des Pénitents, l'auteur ayant retranché de cette édition tous ses autres ouvrages ; de sorte qu'il n'y aura rien ici que d'utile et d'avantageux pour tout le monde.

Arles, Mesnier, 1773-1774, petit in-8°, 120 pages.

Le millésime de 1773 au patois , celui de 1774 au français.

Une partie des pièces de l'édition de 1769 a été distraite de celle-ci, qui en contient cependant de nouvelles.

219. Nayssanço del Messio. Cant jouyous.

Toulouso, Beuzo J.-P.Roubert, sans nom d'auteur ni date, in-12.

220. Noels doubles, composez à l'honneur de l'incarnation de Jésus-Christ.

Bordeaux, Jean Lacourt, S. D., petit in-8°, carré, vélin blanc.

« 93 pages. Édition fort rare, imprimée à la fin du XVIIe siècle.»

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, n° 1538.

221. Noel en musico cantat dins la gleyso de Sent Estienne.

Toulouse, 1702, in-4°.

M. Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, p. 229. — *Rec. d'opuscules*, par M. G. Brunet, p. 130.

222. Noels en français et en langue vulgaire, par un religieux de Saint-François (le père Roche, récollet).

Marseille, Brebion, 1771, in-12, 84 pages et 4 pages de table.

223. Noels français et provençaux, par le R. P. Roche, récollet, auxquels on en a joint quelques autres qui n'ont jamais été imprimés.

Marseille. Mossy, 1805, in-12, 120 pages.

Deux autres éditions de ces noëls ont été faites par Mossy, en 1818 et 1829.

224. Noel mis en Musique par feu M. Giles, Maître de Musique de l'Église de Toulouse, et chanté dans la Chapelle de Messieurs Les Pénitens Blancs le 8 janvier 1769.

Toulouse, Joseph Dalles, 1769, in-4°, 4 pp.

225. Noel mis en musique par feu M. Giles, et en symphonie par M. Levens, Maître de Musique de l'Église de Toulouse; chanté dans la Chapelle de MM. les Pénitens-Blancs le 1er janvier 1780.

[Toulouse.] Sans nom d'imprimeur et sans date; in-4°, 3 pages, avec la même vignette que le précédent.

Le même titre, avec cette seule modification :

Le 1er janvier 1781.

226. Noel mis en musique par feu M. Giles, et en symphonie, par M. Leuvens, Maître de Musique de l'Église de Toulouse, chanté dans la Chapelle de MM. les Pénitens Blancs le 4e janvier 1784.

Toulouse, Joseph Dalles, sans date, in-4°.

C'est le même noël que le précédent et le suivant, avec quelques différences orthographiques.

227. Noel nouveau, sur quatre airs différents, divisé en trois parties.

Toulouse, Veuve de F.-S. Henault. sans nom d'auteur et sans date, in-12.

228. Noel patois, qui sera chanté dans l'Église succursale de Notre-Dame-du-Camp, à Pamiers, le jour de la Noël, à la Messe de Minuit. Mis en Musique à grand Orchestre, par J.-B. Lartigue, Professeur de Musique, attaché au Collége de la même ville.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, ni lieu, ni date.

229. Noels et Cantiques en langue vulgaire de Beaucaire.

Arles, 1769, in-12.

D'après M. Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, et G. Brunet, *Lettre sur les patois*, 24.

V. Nalis.

230. Noels nouveaux à la gloire de Jésus naissant, sur les plus beaux Airs de ce temps, avec de pensées chrétiennes sur divers sujets et sur différents Airs ; et un Cantique nouveau sur le détachement du monde.

Par A. C. Sans lieu ni nom d'imprimeur ; 1727, in-12.

Ce recueil n'a que deux noëls en patois.

231. Noels nouveaux à l'honneur de la naissance du Sauveur du Monde. Sur les Airs les plus connus de ce tems (*sic*). Par M. Jean-Joseph C. S.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

232. Noels nouveaux en l'honneur de la naissance du Sauveur du Monde, composéz par une jeune demoiselle.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

Ce recueil contient quatre noëls en patois de Toulouse.

233. Noels nouveax (*sic*) en l'honneur de la naissance du Verbe incarné. Auxquels on a joint un Noël provençal que plusieurs personnes d'esprit ont désiré. Par un prestre d'Agde.

Béziers, Étienne Barbut, 1712, in-12.

234. Noels nouveaux, français et gascons, sur de beaux airs connus, pour l'année 1767.

Bordeaux, veuve Calamy, in-12.

« 24 pages. Ces Noëls sont différents de ceux qui se trouvent » dans le volume de 1740. »

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, n° 1537.

235. Noels nouveaux, où l'on voit les principaux points de l'histoire de ce qui a précédé, accompagné et suivi la naissance de Jésus-Christ. En françois et en auvergnat.

Clermont-Ferrand, P. Viallanes, 1739, in-8°.

236. Noels nouveaux, pour estre chantez à la cresche du Sauveur. Sur les airs les plus connus.

Bordeaux, Pierre Calamy, 1740, petit in-8°.

« 21 pages. Figure sur bois au verso. Livret extrêmement rare, » renfermant deux noëls en patois gascon. »

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, n° 1536.

237. Noels nouveaux sur la naissance de Jésus-Christ, par M. Jean-Joseph C. S.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

238. Noels nouveaux sur la naissance du Sauveur.

Toulouse, veuve J.-P. Robert. Sans nom d'auteur et sans date, in-12.

239. Noels nouveaux sur la naissance du Sauveur.

Toulouse, Séb. Hénault, sans date, in-12.

240. Noels nouveaux sur la venue du Messie, par MM. J. J., C. S. P. G.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

241. Noels nouveaux sur les airs du temps, avec une Paraphrase sur le *Magnificat*, suivie de Cantiques sur les mystères de notre sainte Religion, pour les principales fêtes de l'année. Par un vicaire de Cominges.

1788. Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, in-12.

Ce recueil n'a qu'un seul cantique en patois toulousain, p. 102, Cantique XXVIII. Sentimens d'un Peccadou pénitent prousternat al pé dé l'auta. Sur l'air : *Un jour me promenant*.

242. Noels nouveaux et très-curieux, sur des Airs connus et familiers.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

243. Noels nouveaux sur les plus beaux airs du temps.

Toulouse, veuve de J. Boude, 1707, in-8°, 8 pag.

244. Noels nouveaux à l'honneur de la naissance du Sauveur du Monde, sur les Airs les plus gais et les plus connus des opéras du *Devin du Village* et d'*Alcimadure*.

Toulouse, J.-H. Guillemette, sans date, in-12.

Les opéras cités furent joués en 1753.

245. Noubelle pastourale bearneze.

Pau, Jean-Pascal Vignancour, 1763, in-12.

246. Noubele pastourale bearneze.

Pau, P. Daumon, impr. deu Rey, 1788.

Dans Lespy, *Dictons*, p. 286.

247. NOUBELLE PASTOURALE bearneze.
Toulouse, Aug. Henault, sans date, in-12.
Réimpression récente de la même composition.

248. NOUÉ (Le) das Bargaires.
In-12 (12 pag.), sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu n date.
Il est de l'abbé J. Cazaintre.
V. ce nom.

249. NOUÉL. Sur l'air: *O ma tendre musette.*
Revel, Brumas, sans date, in-12.

250. NOUEL de mestre Jean, a l'aunou de la nayssenço de Nostre Seygne, cantat à Toulouso dins la Parroquio de St-Agousti, le premié de l'an 1792. Sur l'ayre de *Jean de Nibelo.*
Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, ni lieu ni date, in-8°.

251. NOUEL NOUBEL, que se canto dins la Parroquio de Sent Marti de Flourens [près de Toulouse].
Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu ni date, 1 feuillet in-4°.

252. NOUÈS de J. C.. R. dé S.-P., diouceso de Carcassouno, 1810. V. Cazaintre.

253. NOUVEAUX CANTIQUES spirituels provençaux et quelques-uns françois, pour les Missions, Congrégations et Cathéchismes, avec l'Air noté au premier Couplet de chaque cantique. Par un Curé du Diocèse d'Avignon en la partie de Provence, Missionnaire et ancien Chanoine de St.-Genies.
Avignon, François-Joseph Domergue, 1750, in-12.
L'épitre dédicatoire est signée H. H., curé d'Orgon.

254. ORNITHOLOGIE ou dénomination provençale française de tous les oiseaux connus en Provence, dans l'ordre alphabétique, par un amateur.
Marseille, Roustan, 1786, in-4°, 8 pages.

255. PASTICHES attribués à Pierre Goudelin par l'abbé d'Aignan, dans le *Manuscrit pour servir à l'histoire du diocèse et de la ville d'Auch.* et par M. Dumège dans divers ouvrages: 1° Epitaphe de Liris; 2° A mous amics; 3° Sounet dictat à la maysou de bilo le 3 de may 1641; 4° Epigrammo; 5° Epitapho; 6° Sounet; 7° A moun bousquet de Sent-Agno, Sounet; 8° Epigrammo; 9° le Paure et l'Home piétadous; 10° la Biouletto, Chanson.

256. PASTOURELETS NOUVELS: sur l'air des prumiès Pastourelets. Fachis dins l'annado 1722. S. l. n. a., in-12, 23 pages.

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, n° 1535.

257. PASTUREL.

V. Quatrième livre de l'Enéide.

258. PATE (La). ENLEVADE, Pouemo coumiquo.

Carpentras, 1750, in-12.

M. Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, p. 304.

Le même auteur a cité, *ib.*, p. 317, *Réponse aux poëtes, auteurs du poëme de la* PATE ENLEVÉE. Carpentras, 1741, in-12. Voir ci-après le titre complet de la *Réponse per dom Diego de Crocrico*, etc.

La *Pate enlévade* est de Brutinel (en 1740). Ce poëme a été réimprimé en 1857, avec d'autres poëmes carpentrassiens, dans le recueil intitulé : *Pouemous Carpentrassiens;* Carpentras, Devillario, in-12., l'édition originale, extrêmement rare, est de 1740.

259. PEÇOS nouvellos et curiousos au sujet d'oou San Parlamen de Prouvençø.

Gardanos, chez Toni-Midas, 1756, in-4° de 8 pages.

M. Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, p. 304.

260. PEIROL. Recueil de Noëls provençaux, composés par le Sieur Peirol, Menuisier d'Avignon. Nouvelle édition, revue et exactement corrigée par le fils de l'Auteur.

Avignon, Jean Chaillot, 1791, in-12.

A la suite du recueil de noëls, on trouve: 1° Première chanson : sur l'Inondation de 1755; 2° suite de la relation; 3° Seconde chanson: sur la Prise de Port-Mahon, en 1756, par le maréchal de Richelieu; 4° Troisième chanson: sur l'Inondation de 1758; 5° Premier rocantin : sur la Veille de Noël; 6° Second rocantin : sur le Carnaval; 7° troisième rocantin : sur le Carême.

La première édition de ce recueil, si souvent réimprimé, serait de 1740, d'après M. Gustave Brunet, *Notices*, p. 102.

261. PEYROL. Recueil de noëls provençaux, composés par le Sieur PEYROL (*sic*), Menuisier d'Avignon. Nouvelle édition, revue et exactement corrigée par le F[ils] de l'Auteur.

Avignon, Chaillot aîné, 1828, in-12, 132 pages.

262. PÉLISSIÉ (Romain). Traduction libre des trois premières églogues de Virgile en vers patois.

Cahors, J.-P. Combarieu, sans nom d'auteur et sans date, in-8°.

Dans une lettre qui sert de préface à cet opuscule, l'auteur dit avoir librement traduit les trois premières églogues de Virgile « étant encore au collége de Cahors, en 1775. »

263. Pellas (Le P. Sauveur-André), religieux minime. Dictionnaire provençal et françois dans lequel on trouvera les mots Provençaux et quelques Phrases et Proverbes expliquez en françois, etc.

Avignon, François-Sébastien Offray, 1723, in-4.

264. Perdrix (Les). Conte.

Sans nom d'auteur, à la suite de *la Henriade de Voltaire, mise en vers burlesques auvergnats*, etc., p. 141.

V. Faucon.

265. Petits cantiquos sur la naissenço de Nostre-Seigne Jesus-Christ.

Toulouso, Beouzo J.-P. Roubert, sans nom d'auteur et sans date, in-12.

266. Petit Catéchisme traduit en langue vulgaire de Toulouse, pour l'instruction des enfans et même des grandes personnes qui ne sont pas capables de retenir une instruction plus étendue. En faveur des pauvres, et particulièrement des gens de la campagne. Revu et corrigé par plusieurs curés du dioceze de Toulouse. 1748.

Manuscrit in-8° de 64 pages. A la suite vient : Exercici fort aïsat per augi debotomen la santo messo seloun l'intenciu de J.-C. é de la Gleiso. 11 pages.

267. Peyrot (Claude). Poésies diverses patoises et françoises, par M. P** A. P. D. P. (Peyrot, ancien prieur de Pradinas). En Rouergue, sans nom d'imprimeur, 1774, in-8°.

Édition originale.

268. Peyrot (Claude). Les Quatre Saisons, ou les Géorgiques patoises, poëme par M. P. A. P. D. P. Bénéficier à Millau, auteur du Recueil de Poésies Patoises et Françoises, imprimé en 1774.

A Villefranche, Vedeilhé, imprimeur du Roi; à Figeac, Champollion, libraire; à Rodez, Vedeilhé, libraire; à Millau, les demoiselles Rainaldis. 1781, in-8°.

269. Peyrot (Claude). Œuvres patoises de Claude Peyrot, ancien Prieur de Pradinas, dans lesquelles on trouve les Quatre Saisons, ou les *Géorgiques Patoises*; suivies de plusieurs pièces fugitives qui n'ont jamais vu le jour. Seconde édition.

Millau, Pierre Chauson, an XIII et le premier du règne de Napoléon; in-8°.

270. Peyrot (Claude). Œuvres patoises et françaises de Claude Peyrot, ancien Prieur de Pradinas, etc. Troisième édition.

Milhau, Chauson, an 1810, in-8°.

271. Peyrot (Claude). Œuvres patoises complètes de C. Peyrot, ancien prieur de Pradinas. Quatrième édition.

Millau, Carrère jeune, 1823, in-8o.

Avec un portrait lithographié de l'auteur, accompagné de cette inscription : « J.-C. Peyrot, ancien Prieur de Pradinas, né à Millau » en 1709, mort à l'âge de 86 ans. »

Il a paru récemment une traduction française des *Géorgiques* de l'abbé Peyrot, avec le texte en regard : *Les Saisons*, poëme patois, par Claude Peyrot ; traduit en vers français, par A. Peyramale. Paris, A. Sorbet, 1862, in-12. Imprimé à Tarbes, chez J.-A. Fonga.

272. Philousouphie (La) de Gregori, Sonnet anonyme. Dans *lou Bouquet prouvençaou*.

V. ce titre.

273. Plomet. Les Vœux des Patriarches et des Prophètes dans l'attente du Messie, Noëls sur les airs anciens et modernes, dediez à MM. les Toulousains. Par M. Plomet, prêtre, chanoine et prieur de l'église collégiale Sainte-Anne de Montpellier.

Toulouse, Claude-Gilles Lecamus, sans date, in-8o.

L'approbation de cet opuscule est du 17 novembre 1705.

274. Plomet. Noëls nouveaux sur les plus beaux airs du temps, à l'honneur de la naissance du Fils de Dieu.

Sans nom d'auteur.

Toulouse, veuve de J.-J. Boude, Claude-Gilles Lecamus et Jacques Loyau, sans date, in-8o.

Les approbations sont de 1707.

275. Plomet. Le Voyage des Pasteurs en Bethleem, noël en patois sur trente-huit airs différents. Enrichi de Notes et de Réflexions morales, en françois.

Sans nom d'auteur. Sans lieu, ni nom d'imprimeur, ni date, in-8o.

C'est à ce noël que nous avons emprunté l'épitaphe ridicule de Sara, rapportée dans le premier volume de l'*Essai*, p. 211.

276. Plomet. L'Orgueil des grands confondu dans la naissance du Messie. Noëls nouveaux, par M. Plomet, Prêtre, Chanoine et Prieur de l'Église Collégiale Sainte-Anne de Montpellier.

Toulouse, Claude-Gilles Lecamus, sans date, in-8o.

Les approbations sont de 1719.

277. Plomet. Les Thrésors de Bethléem ouverts à tous les Chrétiens, Noëls nouveaux. Par M. Plomet, Prêtre, Chanoine et Prieur de l'Église Collégiale Sainte-Anne de Montpellier.

Toulouse, Claude-Gilles Lecamus, sans date, in-8o.

Les approbations sont de 1720.

278. PLOMET. Le Pecheur secouru par le Libérateur. Noëls nouveaux sur des Airs anciens et modernes. Par M. Plomet, Prêtre, Chanoine et Prieur de l'Église Collégiale Sainte-Anne de Montpellier.

Toulouse, Claude-Gilles Lecamus, sans date, in-8°.

Les approbations sont de 1721.

279. POBLE MOUNDI (Le) à Mounseignou le premier Présiden. V. Seré.

280. POEME en vers patois sur les saintes paroles DIEU SOIT BÉNI; où l'on fait voir les motifs et les avantages qui nous engagent à les prononcer souvent, et les malheurs de ceux qui les dédaignent.

Avignon, Joseph Blery, 1780, in-12, 48 pag. Sans nom d'auteur.

Ce poëme a été réimprimé dans les *Variétés religieuses, ou choix de poésies provençales avec notes*. Aix, Makaire, 1860, in-12.

281. POEMO deou Pero troisiemo deou couletgé de Leytouro, à l'aounou de las gens d'aquello bilo.

Satire contre les Lectourois, suivie d'une soi-disant réponse sous le titre suivant:

Respounso del P. Prefet de Mouissac (appellat le Pero del Pourtail) (*sic*) que s'erijo en citouyen de Leiytouro. En 1742.

Manuscrit de ma collection. Entre ces deux pièces de vers, on lit: « Le R. P. Laffont, doctrinaire, natif de Leytoure, et recteur du » collége de Moyssac, reconnaissant son portrait dans le poëmo » précédent, fit tout son possible pour en découvrir l'auteur. » N'ayant pu y réussir, il se vanta d'y avoir répondu. Comme sa » réponse ne parut point, le P. Duportail fit le poëme suivant qu'il » lui attribua, pour le forcer à produire sa prétendue réponse ou à » adopter celle-ci, ce qui fut inutile. Le P. Lafond (*sic*) garda le si» lence en enrageant. »

M. F. T. (Taillade), qui a inséré, d'après mon manuscrit, ces deux pièces de vers dans les *Poésies gasconnes*, dont il est l'éditeur (Paris, Tross, t. II, p. 321), s'est mépris sur la fin du titre de la seconde; il a fait imprimer: *que cerco..... en citoyen de Leytouro*», tandis que le manuscrit porte *que s'erijo en citouyen de Leytouro*. Le Père Duportail, en effet, simule l'indignation que devait éprouver tout bon Lectourois contre l'auteur de la satire.

Dans la reproduetion que M. F. Taillade a donnée de ces deux pièces, il en a singulièrement modifié l'orthographe, en la rendant plus conforme aux règles de l'idiome gascon. Nos citations reproduisent littéralement la leçon de notre manuscrit.

J'ai parlé, dans le premier volume de l'*Essai*, p. 74 et suiv., des attaques dirigées contre les Lectourois au XVIIe siècle; on les continuait encore au milieu du XVIIIe, comme en font foi les deux compositions dont je viens d'inscrire les titres.

282. Poésies béarnaises.

Pau, E. Vignancour, 1826, in-8°.

283. Poésios biterouèsos des XVIIe et XVIIIe siècles, coumpousados per diverses autous.

Béziers, Eugène Millet, 1842, in-8°.

Ce recueil est précédé d'une excellente introduction de M. Sabatier, membre de la Société archéologique de Béziers.

Il nous donne le nom de l'auteur des pièces parues sous le titre *Bouquet de cauquos flouretos*, etc., le P Martin.

284. Pourrieres. Auresoun funebro de Messiro Cardin Lebret, counsillié d'etat, premié presiden, intandan de justici, de pouliço, dei finanços, doou coumerço, et coumandan per lou Rey en Prouvenço. Prounounçado lou 12 mai 1735, din l'Egliso Parroussialo de Sant-Laurens, en presenci de Messies Jacques Carles, Reymound Floux, Jean-Pierre Pons et Louis Loumbard, Proud'homes de Marsillo. Per Messiro Pourrieres, Cura de la Parroisso de San Ferreol.

Marseille, Dominique Sibié, sans date, in-4o.

285. Poussou (L'abbé). Noels nouveaux, par M. l'abbé Poussou, Prêtre, Bachelier de Théologie.

Toulouse, veuve de J.-J. Douladoure, sans date, in-12.

286. Prières et Cantiques spirituels à l'usage des missions des Pères de la Doctrine Chrétienne.

Toulouse, N. Caranove, 1751, in-12.

On trouve à la suite de ce volume :

Supplément auxCantiques de la mission des Pères de la Doctrine Chrétienne, 12 pages, avec une pagination propre; elles sont remplies par des cantiques en patois.

287. Prouces de Carmentran (Lou), Coumedio nouvello et galanto, per servir de divertissamen eiz esprits cureoux et galans.

Paris, 1700, in-12.

Brunet, *Manuel du libraire*.

M. Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, p. 312, a cité le titre suivant de cette pièce :

Lou Procès de Carmentran, comedio nouvello et galanto; Paris, 1701, p. 24. In-12, à Venasque, chez Crufeux, rue Malpropre, à l'enseigne du dégoutant, S. D.

Une édition sans date attribue cette pièce à M. D***

288. Lou Procez de Carmentran, comédie.

Au Bourg, chez P. Cassignol, 1747, in-16, 24 pages.

Cette édition est plus complète que celles qui ont été imprimées à Avignon et à Carpentras.

289. Proverbes patois (dans les *Lettres à Grégoire sur les patois de France*, publiées par M. Gazier, *Revue des langues romanes*, 2e série, tom. I, pag. 275).

290. Proverbes, dictons, noms de plantes et poésies patoises (sans indication d'auteur), envoyées à Grégoire par les *Amis de la Constitution* de Carcassonne. dans les *Lettres à Grégoire sur les patois de France*, publiées par M. Gazier, *Revue des langues romanes*, 1re série, tom. VI, pag. 575 à 589; VII, 107 à 120.

291. Pujol (Jean-Jacques). Cantiques de Castres, en langue languedocienne et française. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. On a fait en sorte de les composer sur des Airs connus.

Castres, J. Auger, sans nom d'auteur et sans date, in-8°.

J.-J. Pujol, avocat, né à Murvial le 6 juillet 1733, mourut à Castres le 7 mars 1812. M. Magl. Nayral lui a consacré un article dans la *Biographie castraise*.

Détenu, en 1793, dans le séminaire, à Castres, Pujol y composa un noël fort plaisant; il prit occasion de la nuit de Noël pour mettre en scène bon nombre de ses codétenus, qu'il peignit, chacun par un trait plutôt facétieux que malin, mais toujours caractéristique. M. A. Combes a cité ces couplets, en les commentant, dans ses *Chants populaires du pays castrais*, 1862, p. 42 et suiv.

292. Puyoo (l'abbé de). La Bertat, ou Rèbe de Moussu l'abat Puyoo, de la gentille maysou d'Esbarrebaque, seignou de Pontiac, sus lous Gentius de Bearn.

Paris, Lottin l'aîné, 1768, in-12.

293. Puyoo (l'abbé de). La Bertat, ou Rèbe de Moussu l'abat de Puyoo, de la gentilhe maysou d'Esbarrebaque, seignou de Pontiac, sus lous Gentius de Bearn. Troisième édition.

Toulouse, J.-M. Froment, sans date, in-12.

C'est là un tirage à part, avec une pagination particulière de *la Bertat*, imprimé à la suite des *Souvenirs historiques du château de Pau*, par Latapie, vte d'Asfeld.

M. Lespy a publié une reproduction du *Rève de l'abbé Puyo* (sic), dans la *Revue d'Aquitaine*, année 1860. Il accuse l'édition de Latapie d'être remplie de passages interpolés, ne méritant, conséquemment, aucune confiance.

294. Quatrième livre de l'Énéide de Virgile, travesti en auvergnat.

Sans nom d'auteur (de Pasturel), à la suite de la *Henriade* de Voltaire, mise en vers burlesques auvergnats, etc., p. 641.

V. Faucon.

295. Rabissomen des paysans qu'èron à la coumedio.

V. Baour.

296. Ramelet (Le) de Naubernad [Arnaud-Bernard].

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, ni lieu ni date, in-8°.

On lit à la page 3 : « Proujet de l'arrengomen d'un Ramelet que » se diou fa à Sent-Grupasi [Sent-Grapasi], aquest-annado 1784. » (En memorio de l'incoumparable Berduret.)

La mort de Berduret, qui nous semble avoir été un vrai boute-en-train des réjouissances populaires à Toulouse, fut un événement pour les habitants de cette ville ; on a célébré ce personnage dans des vers, dans des danses improvisées et jusque dans un ballet. Nons avons :

Berduret aux Champs-Élysées, ballet-pantomime en trois actes, de la composition de M. Chevalier. Toulouse, Jean-Joseph Douladoure, 1874, in-8o.

V. Gillet, aux pièces de la Révolution.

297. Recueil de Cantiques, de Noëls et de divers Chants d'église en français et en patois.

Manuscrit, sans titre, in-8o, de ma collection.

Le premier noël porte la date de 1764 ; les compositions patoises sont écrites dans l'idiome de Limoux (Aude).

298. Recueil de Cantiques spirituels sur les principales fêtes et divers temps de l'année, sur les vertus et les devoirs du chrétien. 2e édition, augmentée et corrigée.

Avignon, Offray, 1712, petit in-8o, 166 pag., précédé de neuf feuillets non chiffrés et de trois tables. Il contient 47 cantiques en provençal et 81 en français. Je n'ai pu découvrir la date de la première édition.

209. Recueil de Cantiques spirituels, etc.

V. Gauthier.

300. Recueil de Cantiques spirituels à l'usage des missions de Provence en langue vulgaire, avec les airs notés à la fin.

Avignon, J.-F. Domergue, 1734, in-12, IV-280 pages et 107 airs notés.

301. Recueil de Noëls français.

Toulouse, veuve J.-P. Robert, sans date, in-12.
Ce recueil contient des noëls en français et en patois.

302. Recueil de Prières et Cantiques spirituels à l'usage des Missions des P. P. Capucins.
Toulouse, D. Desclassan, 1785, in-12.
Le même recueil, Montauban, Vincent Teulières, 1785, in-12.

303. Receüil (*sic*) de Prières, Instructions et Cantiques, pour les missions. Nouvelle édition, revue et augmentée.
Avignon, Joseph-François Offray fils l'aîné, 1735, in-12.
On trouve dans ce recueil cinq cantiques en patois provençal.

304. Recueil de Prières de réveillés et de Cantiques, tant en français qu'en langue vulgaire, en l'honneur de Notre-Dame des Anges, pour l'usage de la ville de Pignans; le tout recueilli par un homme de retraite, occupé à l'éducation de la jeunesse.
Draguignan, Barthélemy Bus, 1778, in-12.
M. Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, p. 315.

305. Recueil de romances historiques, tendres et burlesques, tant anciennes que modernes, avec les Airs notés. Par M. D. L**.
Sans nom d'imprimeur ni de lieu. 1767 et 1774, 2 vol. in-8o.

306. Recueil des Noëls nouveaux, à l'honneur de la naissance du Sauveur. Imprimé cette année.
Toulouse, Hérault, sans date, in-12.

307. Recueil des plus beaux Noëls, soit Français, soit Patois, composés par divers Auteurs, sur les Airs les plus connus.
Narbonne, Decampe, sans date, petit in-12.

308. Recueil des plus beaux Noëls, soit Français, soit Patois, composés par divers Auteurs, sur les Airs les plus connus.
Narbonne, Decampe, sans date, in- 12.
Ces deux derniers recueils, malgré leurs titres identiques, contiennent chacun des Noëls différents.

(*A suivre*). Le Dr NOULET.

CHANTS POPULAIRES DU LANGUEDOC

(*Suite*)

XXVI. — L'EGUA

1) Quand la mounère n'avait boué,
Trouba la tsamba de soun ègua:
— O paura tsamba!
Qu'aia tant batiu la França!

2) Quand la mounère n'avait boué,
Trouba la testa de soun ègua:
— O paura testa!
Qu'aia tant pourtà requesta!

3) Quand la mounère n'avait boué,
Trouba l'eschina de soun ègua:
— O paura eschina!
Qu'aia tant pourtà farina!

4) Quand la mounère n'avait boué,
Trouba la couèna de son ègua:
— O paura couèna!
Qu'aia tant pourtà civyaira!

Version de Vorey (Haute-Loire), recueillie par M. Victor Smith, d'après Marie Farigoule.

XXVII. — L'ASET ET LOU LOU

1) De boun mati se lebo,
L'aset, daban lou jour;
Ses bato et ses brido,
S'en bai al bosc tout soul.

REFRAIN. 2) Perque tu te lebabes,
L'aset, daban lou jour?

3) Dins soun cami rencountro
Soun coumpairet lou lou.
— L'aset, per que te trobi,
Te manjarai be, iou.

4) Nou faras, coumpaire,
Qu'auras pietat de iou;
Soy coubidat à nosso,
Et i aneren tous dous.

5) Lou lou monto sus l'ase,
Et dis: Anen tous dous.
En passan per la bilo,
Tout lou mounde crido: lou! lou!

6) Lou lou sauto per terro, —
Ne quitto lous esclots,
Per ne prene la fujo,
E courre al galop.

Le Petit Ane et le Loup. — 1) Bon matin se lève, — le petit âne, avant le jour; — met son bât et sa bride, — s'en va au bois tout seul.

Refrain. — 2) Pourquoi te levais-tu, — petit âne, avant le jour?

3) Sur son chemin il rencontre — son petit compère le loup: — Petit âne, puisque je te trouve, — je te mangerai bien, moi.

4) Tu ne le feras pas, petit compère, — car tu auras pitié de moi. — Je suis convié à des noces, — nous irons tous les deux.

5) Le loup monta sur le petit âne, — et dit: Allons-y tous deux — En passant par la ville, — tout le monde crie: Au loup!

6) Le loup saute à terre, — et laisse ses sabots, — pour pouvoir prendre la fuite — et s'en aller au galop.

Du Périgord. Communiquée par M. le vicomte de Gourgues.

Cf. Cenac-Moncaut, Littérature populaire de la Gascogne, etc., p. 450: *l'Ase et le Loup.*

XXVIII. — la ruse de l'ane

1) De bon mati, noutre anè,
S'es prei, mès s'es levò.

Vira-lou l'anè ;
S'es prei, mès s'es levò ;
Vira-lou dessous.

2) N'a prei son bat et sa sanglia,
N'a fil'au bé tout sou.

3) En son tsami rencontra,
N'a rencontrà le loup.

4) I'a dit : Faut que te mindze !
— O fera pas, le loup.

5) Les gralles soun des noces,
Lai-s-engniroun tou dou.

6) L'anè n'ébri la porta,
Sarra lou loup defò.
Vira-lou l'anè,
Sarra lou loup defò ;
Vira-lou dessous.

La Ruse de l'ane. — 1) De bon matin, notre âne, — s'est pris, mais il s'est levé. — Tourne-le, l'âne ; — s'est pris, mais s'est levé ; — tourne-le dessous.

2) Il a pris son bât et sa sangle ; — il a filé au bois tout seul.

3) En son chemin il rencontre ; — il a rencontré le loup,

4) Qui lui a dit : Il faut que je te mange ! — Tu ne le feras (dit-il), loup.

5) Les corneilles vont à des noces, — nous irons tous les deux.

6) L'âne ouvrit la porte, — et de dehors enferma le loup. — Tourne-le, l'âne, — et de dehors enferma le loup ; — tourne-le dessous.

Version de Saint-Just-de-Malmont (Haute-Loire), dictée à M. Victor Smith par Mme Drevot-Girinon.

XXIX. — LOU MAMAU

Siei anà vers ma vesino
Per me fà gari moun mau :
M'a dounà per medicino
De ie metre un gran de sau.

R. — Un gran de sau
Me fai mau,
Me fai coire lou mamau !
Ai ! que lou mamau m'escoi !
Ai ! que lou mamau
Me fai mau !

Siei anà vers ma vesino
Per me fà gari moun mau :
M'a dounà per medicino
De ie metre uno caroto.

R. — Uno caroto
Me lou froto ;
Un gran de sau
Me fai mau :
Me fai coire lou mamau.
Ai ! etc.

Siei anà vers ma vesino
Per me fà gari moun mau.
M'a dounà per medicino
De ie metre de giver.
De giver
Lou tèn vert ;
Uno caroto
Me lou froto ;
Un gran de sau
Me fai mau, etc.

Siei anà vers ma vesino
Per me fà gari moun mau.
M'a dounà per medicino
De ie metre un artichau.
Un artichau
Lou tèn caù ;
De giver
Lou tèn vert ;
Uno caroto
Me lou froto ;

Un pau de sau
Me fai mau, etc.

Siei anà vers ma vesino
Per me fà gari moun mau.
M'a dounà per medicino
De ie metre de caulè.
Lou caulè
Me lou tèn drè ;
Un artichau
Lou tèn caù ;
De giver
Lou tèn vert ;
Uno caroto
Me lou froto ;
Un gran de sau
Me fai mau :
Me fai coire lou mamau.
Ai ! que lou mamau m'escoi !
Ai ! que lou mamau
Me fai mau !

Le Bobo. — 1er *couplet.* J'ai été chez ma voisine — pour faire guérir mon mal. — Elle m'a ordonné pour remède — d'y mettre un grain de sel.

Le grain de sel — ne fait qu'augmenter le mal, — et le bobo me cuit. — Ah ! qu'il me cuit, — et que ce bobo — me fait mal !

Dernier : J'ai été chez ma voisine — pour faire guérir mon mal. — Elle m'a ordonné pour remède — d'y mettre un chou.

Le chou — le tient droit ; — l'artichaut — le tient chaud ; — le persil — le tient vert ; — la carotte — le frotte ; — le grain de sel — fait mal, — si bien que le bobo me cuit. — Ah ! qu'il me cuit ! — Ah ! que ce bobo — me fait mal !

XXX. — LOUS NOUMBRES

Un e dous e tres e quatre,
Cinq e sieis e sept e ioch,
Nòu e dech e ounze e douge.
Douge e douge vingt-quatre.

Les Nombres. — Un et deux et trois et quatre, — cinq et six et sept et huit, — neuf et dix et onze et douze. — Douze et douze vingt-quatre.

Se dit dans toutes nos provinces, mais seulement parmi les enfants.

1) Mais ils ne disent pas toujours cette énumération d'une façon aussi régulière ; ils la répètent dans bien des cas en intervertissant. En voici un exemple, qui nous est donné à la fois par M. H. Bouquet, de Montpellier, et M. Etienne Gleizes, d'Azillanet. Elle se chantonne de la même façon :

Un, dous e tres e quatre,
Sept e ioch e vingt-quatre ;
Un e dous e tres et nòu,
Vingt-quatre e des e nòu.

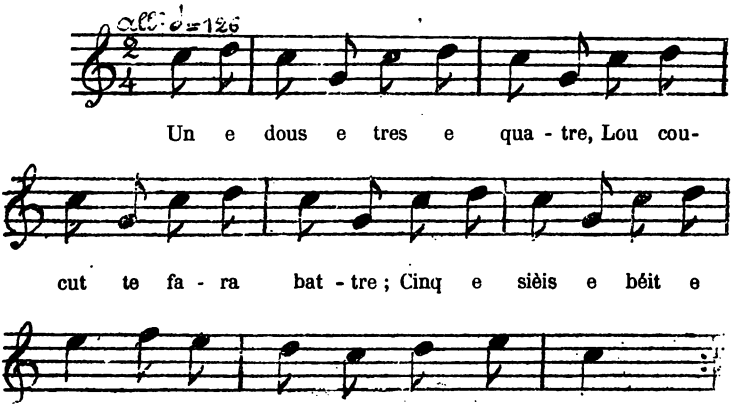

Un e dous e tres e quatre,
Lou coucut te fara battre ;
Cinq e siès e bèit e nòu,
Sarai batut, amai l'iòu.

Un et deux et trois et quatre, — le coucou te fera battre; — cinq et six et sept et huit, — je serai battu et dupé.
De M. Et. Gleizes, d'Azillanet.

XXXI. — AUTRE

1. Un, lou bon Dieu.
2. Dous, lous Testamens.

3 ... Tres, la Trinitat.

4 ... Quatre, lous Evangelistas.

5 ... Cinq, las plagas de Nostre-Segne.

6 ... Sieis, lous luns dau Temple.

7 ... Sept, las joias de Nostra-Dama.

8 .. Ioch, las Beatitudas.

9 ... Nòus, lous Anges.

10 ... Dech, lous Coumandamens.

11 ... Ounze, las Estelas.

12 ... Douge, lous Apôtres.

Autre. — 1)... Un, le bon Dieu. — 2)... Deux, les Testaments. — 3)... Trois, la Trinité. — 4... Quatre, les Évangélistes. — 5)... Cinq, les plaies de Notre-Seigneur. — 6)...Six, les luminaires du Temple. — 7)... Sept, les joies de Notre-Dame. — 8)... Huit, les Béatitudes. — 9)... Neuf, les Anges. — 10)... Dix, les Commandements. — 11)... Onze, les Étoiles. — 12)... Douze, les Apôtres.

Quant au dernier, on reprend la même énumération, en récapitulant, mais en sens inverse.

Sert d'exercice aux petits catéchisants.

Damase Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, t. I, p. 42, en cite un fort compliqué. Cf. Ch. pop. de la Bretagne, rec. par H. de la Villemarqué, t. I, p. 1 : *les Séries*.

Des énumérations analogues se disent dans plusieurs jeux, notamment dans une sorte de cheval-fondu. V. A. Montel et L. Lambert, *Contes populaires du Languedoc*, 1er fascicule, p. 29.

XXXII. — LA SENMANA

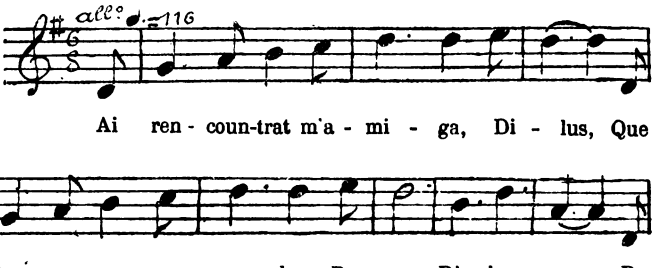

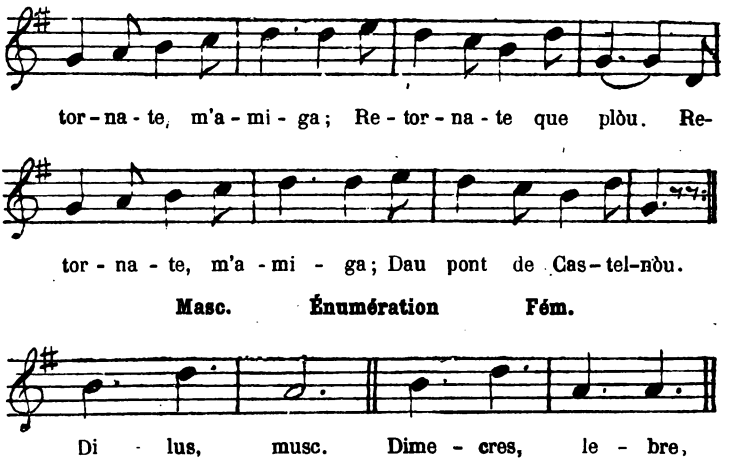

Ai rencountrat m'amiga,
Dilus,
Que s'enanava vendre
De musc.
Dilus, musc.

Retorna-te, m'amiga;
Retorna-te, que plòu.
Retorna-te, m'amiga,
Dau pont de Castelnòu.

Ai rencountrat m'amïga,
Dimas,
Que s'enanava vendre
De nachs.

Dimas, nachs ; dilus, musc, etc.
Retorna-te, etc.

Ai rencountrat m'amiga,
Dimecre,
Que s'enanava vendre
Una lebre.

Dimecre, lebre ; dimas, nach ; dilus, musc.
Retorna-te, etc.

Ai rencountrat m'amiga,
Dijòus,
Que s'enanava vendre
De biòus.
Dijòus, biòus ; dimecre, lebre ; dimas, nachs ; dilus, musc.
Retorna-te, etc.

Ai rencountrat m'amiga,
Divendre,
Que s'enanava vendre
De cendres.
Divendre, cendres ; dijòus, biòus ; dimecre, lebre ; dimas, nachs ; dilus, musc.
Retorna-te, etc.

Ai rencountrat m'amiga,
Dissapte,
Que s'enanava vendre
De latas.
Dissapte, latas ; divendre, cendres; dijôus, biòus ; dimecre, lebre ; dimas, nachs : dilus, musc.
Retorna-te, etc.

Ai rencountrat m'amiga
Dimenge,
Que s'enanava vendre
De penches.
Dimenche, penches; dissapte, latas ; divendre, cendres ; dijòus, biòus ; dimecre, lebre ; dimas, nachs ; dilus, musc.
Retorna-te, etc.

La Semaine. — 1) J'ai rencontré m'amie, — lundi, - - qui allait vendre du musc. — Lundi, musc. — Retourne-toi, — m'amie; — retourne-toi, qu'il pleut. — Retourne-toi, m'amie, — du pont de Castelnau.

2) J'ai rencontré m'amie,— mardi, qui allait vendre des navets. — Mardi, navets ; lundi, musc. — Retourne-toi, etc.

3) J'ai rencontré m'amie, — mercredi, — qui allait vendre un lièvre. — Mercredi, lièvre ; mardi, navets ; lundi, musc. — Retourne-toi, etc.

4) J'ai rencontré m'amie,— jeudi, qui allait vendre—des bœufs.

— Jeudi, bœufs ; mercredi, lièvre ; — mardi, navets ; lundi, musc. — Retourne-toi, etc

5) J'ai rencontré m'amie, — vendredi, — qui allait vendre— des cendres. — Vendredi, cendres ; jeudi, bœufs, etc. — Retourne-toi, etc.

6) J'ai rencontré m'amie, samedi, — qui allait vendre des lattes. — Samedi, lattes ; vendredi, cendres ; jeudi, bœufs ; mercredi, lièvre ; mardi, navets ; lundi, musc. — Retourne-toi, etc.

7) J'ai rencontrée m'amie, — dimanche, — qui allait vendre — des peignes.— Dimanche, peignes ; samedi, lattes ; vendredi, cendres ; jeudi, bœufs ; mercredi, lièvre ; mardi, navets ; lundi, musc. Retourne-toi, etc.

Version écrite et notée d'après M. Ancette, de Montpellier. Très-populaire.

Cf. Damase Arbaud, Chants populaires de la Provence, etc., t. I, p. 170 : *Ai rescountrat ma mio*. — Castil Blaze, Chants populaires de a Provence, Reveiès deis magnaneiris, vendumiciris, ouliveiris, acampas, espelis, adoubas, ame accoumpagnament de clavecin, per, etc. : *la Semana*.

Les variantes sont extrêmement nombreuses, attendu qu'on n'est tenu, aux mots répétés, qu'à une seule chose : la rime. Voici les principales :

I

La version d'Uzès (Gard), communiquée par M. C.-H. Ardouin, donne ceci par l'ensemble du couplet :

Ai rescountrat ma mio,
Dilus,
Que s'enanavo vèndre
De fus.
La lin fin tòu.
Reviro-te, ma mio; } *bis.*
Reviro-te que plóu. }

Il est à remarquer que les rimes ne sont pas répétées successivement avant le refrain, — *dilus, fus*, etc., — comme dans la version de Montpellier, que ce refrain est un peu différent.

Les rimes données ensuite sont celles-ci : *dimars, lard; — dimecre. lebre ; — dijòus, iòus ; — divendre, cendres : — dissapte, fato ; — dimenche, penche.*

XXXIII. — Autre

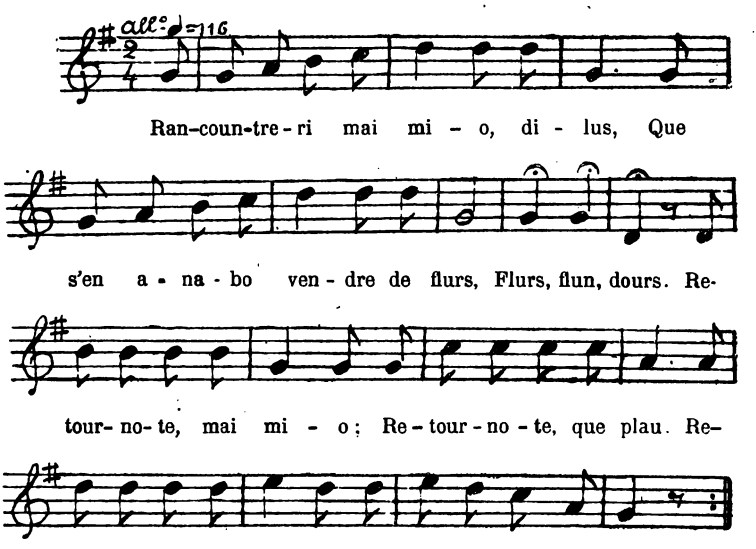

1) Rancountreri mai mio, dilus,
Que s'en anabo vendre de flurs,
Flurs, flun, dours.
Retourno-te, mai mio; } *bis*
Retourno-te, que plau. }

2) Rancountreri mai mio, dimars,
Que s'en anabo vendre de lard,
Mars,
Lard,
Flurs, flun, dours.
Retourno-te, mai mio, etc.

3) Rancountreri mai mio, dimecre,
Que s'en anabo vendre de lebre, etc.

4) Rancountreri mai mio, dijaus,
Que s'en anabo vendre calhaus, etc.

5) ..... dibendre,
de cendres.

6) .... dissapte,
de sables.

7) ..... dimenche,
de penches.

8) ..... semano,
de lano.

9) ..... quinzeno,
de meno.

10) ..... al mès,
d'empès.

11) ..... à l'an,
d'alhans.

12) .. .. al siècle,
de cierges.

Autre. — 1) Je rencontrai ma mie lundi, — qui s'en allait vendre des fleurs. — Fleurs, flun, dours. — Retourne-toi, ma mie ; — retourne-toi, qu'il pleut.

2) Je rencontrai, etc.... mardi.
du lard.

3) ..... mercredi,
des lièvres.

4) ..... jeudi,
des cailloux.

5) ..... vendredi,
des cendres.

6) ..... samedi,
du sable.

7) ..... dimanche,
des peignes.

8) ..... semaine,
de laine.

9) ..... quinzaine,
du minerai.

10) .. .. au mois,
de l'amidon.

11) ..... à l'an,
des glands.
12) ..... au siècle,
des cierges.

Version de Belesta (Ariége), écrite sous la dictée de Baptiste Rouzaud.

XXXV. — LE MES DE MAI

1) Le prumiè del més de mai,
Qu'embouiarei à mai mio ?
Uño perdic que bolo, que bolo;
Uno perdic que bolo.

2) Le segoun del més de mai,
Qu'embouiarei à mai mio ?
Dos tourtourèlos,
Uno perdic que bolo.
Etc.

3) Le tres — tres pijouns blancs.

4) Le quatre — quatre canards boulants à l'èr.

5) Le cinq — cinq lapins an terro.

6) Le sieis — sieis lèbres al camp.

7) Le sept — sept lebriès courants.

8) Le beit — beit chibals blancs.

9) Le naut — naut bious cournaus.

10) Le dèts — dèts moutous bélants.

11) Le ounze — ounze mousquetaires benount de la guerro.

12) Le doutze — doutze doumaizèlos, graciousos et bèlos.

13) Le tretze — tretze bouquets blancs.

14) Le quatorze — quatorze pai blancs.

15) Le quinze — quinze bouts de bi.

Le Mois de mai. — 1) Le premier (jour) du mois de mai, — qu'enverrai-je à mon amie ? — Une perdrix qui vole, qui vole ; — une perdrix qui vole.

2) Le second (jour) du mois de mai, etc. — Deux tourterelles, — une perdrix qui vole.

3) Trois pigeons blancs,
4) Quatre canards volant dans l'air.
5) Cinq lapins au gite.
6) Six lièvres au champ.
7) Sept levriers courants.
8) Huit chevaux blancs.
9) Neuf bœufs cornus
10) Dix moutons bêlants.
11) Onze mousquetaires — venant de la guerre.
12) Douze demoiselles — gracieuses et belles.
13) Treize bouquets blancs.
14) Quatorze pains blancs.
15) Quinze tonneaux de vin.

Cf. J. Bugeaud, Ch. pop. des provinces de l'Ouest, II, p. 267 : *la Foi d'la loi*.

XXXVI. — LOU MARCAT

1) Ma maire m'a mandat au marcat, — i'ai croumpat un gal.
Moun gal fai *cacaraca !*

2) Ma maire m'a mandat au marcat, — i'ai croumpat una poula.
Moun gal fai *cacaraca !*
Ma poula fai *couticoutascou !*

3) Ma maire m'a mandat au marcat, — i'ai croumpat un porquet.
Moun gal fai *cacaraca !*
Ma poula fai *couticoutascou !*
Moun porquet fai *coui-coui !*

4) Ma maire m'a mandat au marcat, — i'ai croumpat un agnelou.
Moun gal fai *cacaraca !*
Ma poula fai *couticoutascou !*
Moun porquet fai *coui-coui !*
Moun agnelou fai *mé-mé!*

5) Ma maire m'a mandat au marcat, — i'ai croumpat una flauta.

Moun gal fai *cacaraca!*
Ma poula fai *couticoutascou!*
Moun porquet fai *coui-coui!*
Moun agnelou fai *mé-mé!*
Ma flauta fai *turlututu!*

Le Marché.— 1) Ma mère m'a envoyé au marché, — j'ai acheté un coq. — Mon coq fait *cacaraca!*

2) Ma mère m'a envoyé au marché, — j'ai acheté une poule. — Mon coq fait *cacaraca!* — ma poule *couticoutascou!*

3) Ma mère m'a envoyé au marché, — j'ai acheté un petit porc de lait. — Mon coq fait *cacaraca!* — ma poule fait *couticoutascou!* — mon petit porc fait *coui-coui!*

4) Ma mère m'a envoyé au marché,—j'ai acheté un petit agneau. — Mon coq fait *cacaraca!* — ma poule fait *couticoutascou!* — mon petit porc fait *coui-coui!* — mon agneau fait *mé-mé!*

5) Ma mère m'a envoyé au marché, — j'ai acheté une flûte. — Mon coq fait *cacaraca!*— ma poule fait *couticoutascou!*— mon petit porc fait *coui-coui!* — mon agneau fait *mé-mé!*— ma flûte fait *turlututu!*

Version du Pouget (Hérault), très-répandue dans l'arrondissement de Lodève, celui de Saint-Pons et le nord de celui de Montpellier.

Cf. J. Bujeaud, *Ch. pop. de l'Ouest*, p. 43: *Ma mèr' m'envoie-t-au marché.* — A. Passow, *Popularia carmina Græciæ centum*. Lipsiæ, M DCCC LX, p. 210; ΝΑΝΝΑΡΙΣΜΑ.

(A suivre.) A. Montel et L. Lambert.

LA CABRIEIRO

—

Se regarde empensat ailai, tras la rebieiro,
Es per gacha Marioun que meno al pasturgau,
La fialouso à la man, long de la verdo aurieiro,
Las cabros de soun paire, un troupel fouligau;

Es per veire d'aicî sa graço sens parieiro,
E soun ana vesiat, e soun biai que fo gau;
Es per iei remira sa bèutat plasentieiro,
Vantado mai e mai per lous cabriès del vau

Es per mi souvenî qu'embé sa voutz de fado,
Elo canto souvent la cansou que m'agrado,
Que, coumo soun parla, i'o pas res de tant dous;

Es per saupre s'es pas, elo, apensamentido
Despiei ier que i'ai ditz: «O flambo de ma vido!
Aimo-mi coumo t'aime, e faras un erous!»

P. Fesquet.

(Languedocien, Cognac et ses environs.)

LA CHEVRIÈRE

—

Si je regarde pensif au delà de la rivière, — c'est pour contempler Marion qui mène au pâturage, — la quenouille à la main, le long de la verte orée, — les chèvres de son père, un troupeau folâtre;

C'est pour voir d'ici sa grâce sans pareille, — et son aller charmant, et sa tournure qui fait plaisir; — c'est pour aujourd'hui admirer de nouveau sa beauté agréable, — vantée tant et tant par les chevriers du val;

C'est pour me souvenir qu'avec sa voix de fée, — elle chante souvent la chanson qui m'agrée, — que comme son parler il n'est rien de si doux;

C'est pour savoir si elle n'est pas soucieuse, — depuis que hier je lui ai dit: « O flamme de ma vie. — aime-moi comme je t'aime, et tu feras un heureux! P. Fesquet.

LOU GARDA-MAS

—

I

Lou bèu dimenche de Pasquetas,
A l'oura que canta lou gal,
l'aviè de bruch e grand barral
Au pichot mas de las Aubetas.
Auriàs ausit barrà, doubrì,
Mountà, descendre, anà, courrì ;
Lou lum cremava, es pas de moda ;
Lous enfantets, qu'en se levant
An toujour un pauquet de broda,
E bèucop mai en lous sounant
Per lou traval ou per l'escola,

LE GARDE-MAS

—

I

Le beau dimanche des Petites Pâques [1], — à l'heure où le coq chante, — il y avait bruit et grand remue-ménage — au petit mas des Peupliers blancs : — vous auriez entendu fermer, ouvrir, — monter, descendre, aller, courir; — la chandelle était allumée, ce qui n'est pas d'usage ; — les enfants, qui d'ordinaire, en se levant, — ont toujours un brin de fainéantise; — surtout lorsqu'on les appelle — pour le travail ou pour l'école, — au lieu de se faire tirer

[1] Le dimanche de Quasimodo.

A loga de fa tira-mola,
De fretà sous pigres iolhous,
Anavoun, venien de tout caire,
Pariès à de perdigalhous
Qu'a pas bandit dau nis la maire.
Caliè que i'agesse de nòu.
S'era un jour de semana encara,
Que vegessen, mema quand plòu,
Cremà lou lum couma tout ara,
E de barral e de sagan,
I'auriè pas res d'espaurugant :
Dau tems qu'en vila tout soumelha,
Per la journada ou lou prefach,
Cade matin que Dieus a fach,
Se vei varalhà la calelha
Dins lou vilage ansin qu'au mas.
Amai que siegue un jour de festa,
Se lou dissate avien fach resta
D'endals de fem noun estremats,
D'esperset brausit ou de grana,
E que, de pòu de tramountana,
Vouguessoun proufichà l'imou
Qu'escampa cada matinada,

l'oreille — et d'essuyer leurs petits yeux paresseux, — [les enfants] allaient et venaient de tout côté, — pareils à de jeunes perdreaux — que la mère n'a pas chassés du nid. — Il fallait qu'il y eût du nouveau. — Si c'était un jour de semaine encore, — qu'on vît, même quand il pleut, — luire la chandelle comme en ce moment, — et du bruit et du tapage, — il n'y aurait rien de surprenant : — du temps qu'à la ville tout sommeille, — pour la journée ou le travail à la tâche, — chaque matin que Dieu a fait — on voit circuler la lanterne — par le village ainsi qu'à la ferme. — Quoique ce soit un jour de fête, — si, la veille, ils avaient laissé dans les champs — des andains de foin non encore mis à couvert, — du sainfoin desséché ou de la graine, — et que, de crainte de *tramontane*, — ils voulussent mettre à profit l'humidité — que répand chaque matinée ; — dans ce cas, qu'il soit fête ou non, — on enferme plus d'une charretée. — Mais je ne vois rien de fauché, —

Adounc, que siegue festa ou nou,
S'embarra mai d'una carrada.
Mais vese pas res de dalhat,
Lous fems soun encara sus planta,
E tant qu'au rieu raineta canta,
Soun pas madus; quicon mai i'a.
I'a que la velha, à la soupada,
Lou fil ainat de meste Jan,
Que mena lou ben, dis : — « Menjan,
De Mount-peliè deman es fieira,
E saique aquesta es la permieira
Que noun i'agen à pachejà.
Ieu, i'anarai me passejà
Sus lou Peirou, sus l'Esplanada.
Tus, Jaquet, ven au carretiè,
Te done touta la journada;
Mais dilus siegues matiniè.
E vous, çai vendrés pas, moun paire? »
— « Quau? ieu! De que ie vendriei faire,
Boudieu? respond lou majourau,
A moun tems, souvenis, patria,
Lou mas, lou repaus, la familha :
Fora d'acò, n'ai ges de gaud.

les foins sont encore sur pied ; — et, tant qu'au ruisseau la grenouille chante, — ils ne sont pas mûrs. Il y a quelque chose de plus.

Il y a que la veille, au souper, — le fils aîné de maître Jean, — qui gère la propriété, dit : — « Voyons, de Montpellier c'est demain la foire, — et celle-ci sans doute est la première — où nous n'ayons rien à vendre ni à acheter; — j'y vais, moi, pour me promener — sur le Peyrou, sur l'Esplanade. — Toi, Jacques, dit-il au premier valet, — je te donne toute la journée; — mais, lundi, au moins sois matinal. — Et vous, n'y viendrez-vous pas aussi, mon père? » — « Qui? moi! Qu'est-ce que j'y viendrais faire, — bon Dieu? répond le maître. — A mon âge, souvenirs, patrie, — le mas, le repos, la famille ; — en dehors de cela, rien ne me tente. — Ah! si c'était pour acheter bœufs, — mulets, moutons ou chevaux, — je ne refuserais pas; j'y ai du goût. — et

LA CABRIEIRO

Se regarde empensat ailai, tras la rebieiro,
Es per gacha Marioun que meno al pasturgau,
La fialouso à la man, long de la verdo aurieiro,
Las cabros de soun paire, un troupel fouligau;

Es per veire d'aicî sa graço sens parieiro,
E soun ana vesiat, e soun biai que fo gau;
Es per iei remira sa bèutat plasentieiro,
Vantado mai e mai per lous cabriès del vau

Es per mi souvenî qu'embé sa voutz de fado,
Elo canto souvent la cansou que m'agrado,
Que, coumo soun parla, i'o pas res de tant dous;

Es per saupre s'es pas, elo, apensamentido
Despiei ier que i'ai ditz : « O flambo de ma vido!
Aimo-mi coumo t'aime, e faras un erous! »

P. Fesquet.

(Languedocien, Cognac et ses environs.)

LA CHEVRIÈRE

Si je regarde pensif au delà de la rivière, — c'est pour contempler Marion qui mène au pâturage, — la quenouille à la main, le long de la verte orée, — les chèvres de son père, un troupeau folâtre ;

C'est pour voir d'ici sa grâce sans pareille, — et son aller charmant, et sa tournure qui fait plaisir ; — c'est pour aujourd'hui admirer de nouveau sa beauté agréable, — vantée tant et tant par les chevriers du val ;

C'est pour me souvenir qu'avec sa voix de fée, — elle chante souvent la chanson qui m'agrée, — que comme son parler il n'est rien de si doux ;

C'est pour savoir si elle n'est pas soucieuse, — depuis que hier je lui ai dit : « O flamme de ma vie. — aime-moi comme je t'aime, et tu feras un heureux ! P. Fesquet.

LOU GARDA-MAS

I

Lou bèu dimenche de Pasquetas,
A l'oura que canta lou gal,
I'aviè de bruch e grand barral
Au pichot mas de las Aubetas.
Auriàs ausit barrà, doubrì,
Mountà, descendre, anà, courrì ;
Lou lum cremava, es pas de moda ;
Lous enfantets, qu'en se levant
An toujour un pauquet de broda,
E bèucop mai en lous sounant
Per lou traval ou per l'escola,

LE GARDE-MAS

I

Le beau dimanche des Petites Pâques [1], — à l'heure où le coq chante, — il y avait bruit et grand remue-ménage — au petit mas des Peupliers blancs : — vous auriez entendu fermer, ouvrir, — monter, descendre, aller, courir; — la chandelle était allumée, ce qui n'est pas d'usage ; — les enfants, qui d'ordinaire, en se levant, — ont toujours un brin de fainéantise; — surtout lorsqu'on les appelle — pour le travail ou pour l'école, — au lieu de se faire tirer

[1] Le dimanche de Quasimodo.

A loga de fa tira-mola,
De fretà sous pigres iolhous,
Anavoun, venien de tout caire,
Pariès à de perdigalhous
Qu'a pas bandit dau nis la maire.
Caliè que i'agesse de nòu.
S'era un jour de semana encara,
Que vegessen, mema quand plòu,
Cremà lou lum couma tout ara,
E de barral e de sagan,
l'auriè pas res d'espaurugant :
Dau tems qu'en vila tout soumelha,
Per la journada ou lou prefach,
Cade matin que Dieus a fach,
Se vei varalhà la calelha
Dins lou vilage ansin qu'au mas.
Amai que siegue un jour de festa,
Se lou dissate avien fach resta
D'endals de fem noun estremats,
D'esperset brausit ou de grana,
E que, de pòu de tramountana,
Vouguessoun proufichà l'imou
Qu'escampa cada matinada,

l'oreille — et d'essuyer leurs petits yeux paresseux, — [les enfants] allaient et venaient de tout côté, — pareils à de jeunes perdreaux — que la mère n'a pas chassés du nid. — Il fallait qu'il y eût du nouveau. — Si c'était un jour de semaine encore, — qu'on vît, même quand il pleut, — luire la chandelle comme en ce moment, — et du bruit et du tapage, — il n'y aurait rien de surprenant : — du temps qu'à la ville tout sommeille, — pour la journée ou le travail à la tâche, — chaque matin que Dieu a fait — on voit circuler la lanterne — par le village ainsi qu'à la ferme. — Quoique ce soit un jour de fête, — si, la veille, ils avaient laissé dans les champs — des andains de foin non encore mis à couvert, — du sainfoin desséché ou de la graine, — et que, de crainte de *tramontane*, — ils voulussent mettre à profit l'humidité — que répand chaque matinée ; — dans ce cas, qu'il soit fête ou non, — on enferme plus d'une charretée. — Mais je ne vois rien de fauché, —

Adounc, que siegue festa ou nou,
S'embarra mai d'una carrada.
Mais vese pas res de dalhat,
Lous fems soun encara sus planta,
E tant qu'au rieu raineta canta,
Soun pas madus; quicon mai i'a.
  I'a que la velha, à la soupada,
Lou fil ainat de meste Jan,
Que mena lou ben, dis : — « Menjan,
De Mount-peliè deman es fieira,
E saique aquesta es la permieira
Que noun i'agen à pachejà.
Ieu, i'anarai me passejà
Sus lou Peirou, sus l'Esplanada.
Tus, Jaquet, ven au carretiè,
Te done touta la journada;
Mais dilus siegues matiniè.
E vous, çai vendrés pas, moun paire? »
— « Quau ? ieu! De que ie vendriei faire,
Boudieu ? respond lou majourau,
A moun tems, souvenis, patria,
Lou mas, lou repaus, la familha :
Fora d'acò, n'ai ges de gaud.

les foins sont encore sur pied ; — et, tant qu'au ruisseau la grenouille chante, — ils ne sont pas mûrs. Il y a quelque chose de plus.

Il y a que la veille, au souper, — le fils aîné de maître Jean, — qui gère la propriété, dit : — « Voyons, de Montpellier c'est demain la foire, — et celle-ci sans doute est la première — où nous n'ayons rien à vendre ni à acheter; — j'y vais, moi, pour me promener — sur le Peyrou, sur l'Esplanade. — Toi, Jacques, dit-il au premier valet, — je te donne toute la journée; — mais, lundi, au moins sois matinal. — Et vous, n'y viendrez-vous pas aussi, mon père ? » — « Qui ? moi! Qu'est-ce que j'y viendrais faire, — bon Dieu? répond le maître. — A mon âge, souvenirs, patrie, — le mas, le repos, la famille ; — en dehors de cela, rien ne me tente. — Ah! si c'était pour acheter bœufs, — mulets, moutons ou chevaux, — je ne refuserais pas ; j'y ai du goût, — et

Ah ! s'era per croumpà bouhina,
Mioletalha, avé, cavalina,
Diriei pas nou ; i'ai prou lou goust,
E pioi quatre iols fan mai que dous ;
Mais pas que per ie brandì bralha,
Aquela, nou, sarà pas vrai :
Anàs-ie toutes, gardarai.
Prenès tabé la barbelalha,
En metent que vogoun venì »,
Reprend lou viel eme un sourrire.
Ah ! mous amics ! Pas pulèu dire,
Jamai d'enfants s'endevenì !
Zou ! d'un vanc toutes tres s'aubouroun,
Ensemble pregoun, risoun, plouroun :
— « Voulen i'anà, paire, eme vous ;
Saren ben braves, prenès-nous. »
— « An ! pioi qu'acò fai vosta tela,
Un pauquet de paciença : anen.
De que dises, ma femna Adela ? »
« — Eh be, tant vòu que lous prenguen ! »

puis quatre yeux valent plus que deux. — Mais rien que pour y secouer mes chausses,—celle-là, non; ce ne sera pas vrai.—Allez-y tous, je garderai ici. — Prenez aussi les enfants, — si toutefois ils y consentent », — reprit le vieux avec un sourire.

Ah ! mes amis, sitôt le dire, — jamais on ne vit des enfants se rencontrer d'un tel accord ! — D'un élan tous trois se lèvent, — et ils rient, pleurent et prient à la fois : — « Nous voulons venir avec vous, père ; — nous serons bien sages, prenez-nous. » — « Allons, puisque cela vous fait tant de plaisir [1],— un peu de patience ; voyons,—qu'en dis-tu, ma femme Adèle ?»— « Hé bien, ma foi, tant vaut-il que nous les prenions. »

[1] Littéralement : *puisque cela fait votre toile.*

II

E vejaquì per que lou bèu jour de Pasquetas,
I'a de lum, de barral au mas de las Aubetas;
E vejaquì tabé per que lous enfantous,
Que lous autres matins lou pichot ome aflanca,
Soun ioi tant beluguets; per ieu es pas doutous
Qu'aquela longa nioch, l'ajoun passada blanca.
Maugra'cò lou bonur, qu'en lioc pot tempourà,
Mema dins lous castels, ount tout es en abounde,
Que souvent s'enfugìs per trevà paure mounde,
Per seguì lou boumian de paurieira assourat
Lion d'ounte la Fourtuna alendrida es enclausa,
Aquela nioch au mas faguet sa brava pausa.
End'acò lou matin, dessus lou carretoun,
El que poudrìè se jaire ounte portoun courouna,
— Saique atrouvet aquì la plaça ben milhouna, —
Embe lous tres manits mountet de rescoundoun
E fins au lendeman quitet pas sas pesadas.

II

Et voilà pourquoi, le beau jour des Petites Pâques, — il y a de la lumière et du bruit au mas des Peuplers blancs ; — et voilà pourquoi aussi les enfants, — que le sommeil[1] engourdit les autres matins, — sont si alertes aujourd'hui; pour moi il n'est pas douteux — que cette nuit, ils ne l'aient passée blanche. — Malgré cela, le bonheur, qui nulle part n'est stable, — même dans les châteaux, où tout est en abondance; — qui s'enfuit souvent vers les pauvres gens, — pour suivre le bohémien accablé de misère, — à l'écart de ceux chez qui la fortune est à demeure, — cette nuit, [le bonheur] fit au mas une halte assez longue, — et, de plus, le matin, sur la petite charrette, — lui qui pourrait prendre gîte où l'on porte couronne — (peut-être trouva-t-il là une place meilleure), — avec les enfants monta en cachette, — et jusqu' au lendemain ne quitta pas

[1] Littéralement : *le petit homme* ; c est ainsi que l'on appelle souvent le sommeil.

Mais, dau tems qu'en camin risien couma de fols,
Ou que, per lou fieirau, arregassavoun d'iols
Sus toutes lous jouguets, e n'i'a de milhassadas;
Dau tems qu'eroun aquì badants, embalausits,
Pount à foudre prega per faire sa câusida,
E qu'una fes triats, causits e recausits,
Voudrien lous qu'an fourviat sens laissà sa culida,
Lou paure garda-mas, qu'era bandit soulet,
L'enodi desper el l'agantava au galet;
E per lou permiè cop ie seguet tant estrange,
Que belèu d'un pau mai auriè quichat l'irange.
Pamens à la partença aviè seguit countent,
Sourrisent au cascal de sa genta familha,
La galejant de fes, sustout en ie venent:
— « Assa, de Mount-peliè cresès seguì la vìa?
Vous troumpés pas, pichots, es pas la de Pecais.»
E la vielha mameta e lou paire e la maire,
Qu'an encapat soun dire: — « Es acò, s'era vrai ! »
— « A mens, reprend lou viel, qu'enregués dor Bèu-
[caire.»

leurs traces. — Mais, pendant qu'en route ils riaient comme des fous, — ou que, sur le champ de foire, ils ouvraient de grands yeux — sur tous les jouets, et il y en a à milliers; — pendant qu'ils étaient là, à bayer, éblouis — au point que [les parents] étaient obligés de les prier pour qu'ils fissent leur choix, — et qu'une fois ces choix faits et refaits,—ils voudraient les jouets qu'ils ont écartés. sans [cependant] abandonner ceux qu'ils avaient déjà pris, — le pauvre garde-mas, qui était resté seul, — la tristesse à part lui le saisissait à la gorge, — et, pour la première fois, ce lui fut tellement étrange, — qu'il en était sur le point de pleurer [1]. — Au départ, pourtant, il avait suivi content,— souriant au caquet de sa gentille famille, — la plaisantant un peu, surtout en lui disant : — « Voyons, de Montpellier croyez-vous suivre le chemin ? Ne vous trompez pas, enfants; ce n'est pas celui de Peccais.» — Et la vieille grand'mère et le père et la mère, — qui ont saisi sa pensée : — « Oh ! par exemple, si c'était vrai ! » — « A moins, reprit le vieux, que vous n'alliez vers Beaucaire. »

[1] Littéralement : *de presser l'orange*, c'est-à-dire *de verser des larmes*.

E rire que riràs, e lous paures droulets,
Que coumprenien pas chota as perpaus dau papeta,
Risien be sus soun goust, mais en faguent bouqueta,
E, s'agachant l'un l'autre, avien perdut lou les.
Tal un vol d'aucelous pausats dins la ramada,
Que de soun rieu-chieu-chieu dessabralloun lou bos,
S'ausissoun d'aquel tems ressountì quauques cops
Lous picaments de mans e la gaia chamada
D'un passant fatrassiè, das passerous à fieu
S'amoura cop sus cop l'allegra cantadissa;
Mais, quand lou pas pesuc e la grand bramadissa
An vermat dins lou lion despioi un pichot brieu,
Lou cant entrecoupat d'en pus fort recaliva.
Ansin que lous aucels, lous enfantous de briva
Reprenoun soun bresil tre que lou rire es siau.
Entremens lou falet, d'un pas leste e fricaud,
Lou poulit miòu falet ailai davans amalha,
Brandilhant sòun esquilla, aurelha e narra au vent,
E lou vielhàs n'es fier, sa luria ie counven ;
Es fier de soun filhòu, qu'entre mans ten la tralha,
E ie dona bon biais ansin qu'un omenet;

Et tous de rire, et les pauvres enfants — ne comprenaient pas grand' chose aux paroles de l'aïeul. — Ils riaient bien de son air, mais en faisant la moue, — et, se regardant dans l'œil, ils avaient perdu leur caquet. — Telle une volée d'oiseaux cachés dans la feuillée, — qui de leur gazouillement ébranlent la forêt, — s'ils entendent tout à coup retentir plusieurs fois — le claquement de mains et la gaie clameur — d'un passant à la voix bruyante, des oiseaux se tait immédiatement la chansonnette joyeuse; — mais, quand le pas lourd et les éclats de voix — ont diminué dans le lointain depuis quelques instants, — le chant interrompu reprend plus fort que jamais. — Ainsi que les oiseaux, les enfants, en hâte, — reprennent leur gazouillement quand le rire a cessé. — En même temps le mulet roux, d'un pas léger et fringant, — le joli mulet roux au-devant chemine, — secouant sa clochette, oreilles et naseaux au vent. — Et le vieux en est fier; sa hardiesse lui plaît; — il est fier de son filleul, qui tient les guides en main, et qui, sem-

De sa mouliè, qu'amai ie manque un bon somnet,
Maugrat sous setanta ans, es escarrabilhada
Couma un lende, e propeta e ben requinquilhada,
Pourtant tout soun filhage e que ie fai pa'n plec;
Es fier de soun malhòu, de sa valenta nora,
Souc dau mas que ten cop au dedins, au defora,
E t'abarris d'enfants garruts e sens endec.
Tout ce qu'aima es aquì, san, de bona pourtelha.
Ah ! sabès s'es countent, lou viel, e i'a de que;
Mema l'ourguiol au cor lou bourdouira un briquet.
E, zou, seguìs, seguìs tout de long de la leia,
Andant d'un pas laugè de tras lou carretoun;
Lou ten coutì-coutì, maugrat que lande e proun.
D'aquel frau, soui segu, sens destourbe à la fieira
Sariè gandit. Ben mai, quand la vielha masieira
Ie fai, en sourrisent : — « Çai venes, tus tabé !
Quau gardarà lou mas ? La pòu. » — « Es vrai, eh be !
L'ase fique, ma fe, reprend, se ie pensave. »
E, se gratant l'aurelha : — « Anen, vau me virà.
Que vous arribe res, au mens ; tus, siegues brave,
Menaire, e davans nioch dor lou mas fai tirà. »

blable à un petit homme, leur donne bonne tournure; — [il est fier] de sa femme, qui, malgré la perte d'un bon somme,— malgré ses soixante-dix ans, est dégourdie comme une lente[1], propre et bien ajustée, — portant sa parure de jeunesse, qui ne lui fait pas un pli ; — il est fier de son gars, de sa vaillante bru,— soutien du mas, qui met la main à tout, au dedans, au dehors, — et nourrit des enfants sains et vigoureux. — Tout ce qu'il aime est là, robuste, en bonne santé.— Ah ! comme il est content, le vieux ! et il y a de quoi. — Même un peu d'orgueil remue dans son cœur, — et allons, il suit, il suit tout le long de l'avenue,— cheminant d'un pas léger derrière la charrette;—il la suit pas à pas, quoiqu'elle marche assez vite. — De cette allure, j'en suis sûr, sans encombre à la foire — il serait arrivé. Bien plus, quand sa femme, l'habitante du mas, — lui dit en souriant : — « Tu viens, toi aussi ? — Qui gardera le mas ? La peur. » — « C'est vrai ; eh bien ! — du diable, ma foi, s'y j'y pensais.»—Et, se grattant l'oreille:—«Allons! je vais m'en

[1] Comparaison populaire.

— « Pas pòu ! languigués pas ! » crida la carretada.
E, prenent à bilhòu, a gagnat la crousada.
Mais, franc dau carretiè, que mes sas atenciouns
A ben gardà lou miòu, à lou qu'ailaval resta
Toutes d'aquì-aquì, de las mans, de la testa,
Remandoun sous adieus, que rend eme afecioun.
Mema dins la lionchou, quand l'an perdut de vista,
Tancat dessus lou to, brandìs soun capelàs,
Cade cop qu'entre miech das aubrasses lous brista.
E, quand lous vei pas pus, adounc devers lou mas,
Apensit, maucourat, lou paure s'acamina.
De marrits pensaments venoun frounzì sa mina,
Pioi, se parlant tout soul, couma per camps fasen,
Lous omes de la terra : — « Ah ! sariè ben cosent ! »
E, d'un revès de man àssugant sa parpela:
— « De bon, que plourariei ? Sieu pa'na coucoumela ?
Lou miòu es franc, l'enfant es pas desenbiaissat,
E pioi soun paire i'es per quicon. S'a biaissat
Quand, plen de galhardiè, i'a demandat las tralhas,
A fach ben ; car, quau deu trevà camins e dralhas
Touta sa vida, es bon de ie lou metre enfant

retourner. — Que rien ne vous arrive au moins ; toi, sois sage, — conducteur, et, avant la nuit, reviens vers le mas. » — « N'ayez nul souci, ne vous ennuyez pas », reprend la charretée. — Et, prenant à droite, elle a [bientôt] tourné la croisière. — Mais, excepté le conducteur, qui met son attention — à bien diriger le mulet, à celui qui reste seul là-bas, — tous, à chaque instant, des mains, de la tête, — envoient leurs adieux, qu'il rend avec empressement. — Même dans le lointain, quand il les a perdus de vue, — debout sur la borne, il secoue son grand chapeau, — toutes les fois qu'il les aperçoit au travers des grands arbres. — Et, quand il ne les voit plus, vers le mas, — pensif, abattu, le pauvre s'achemine. — De tristes pressentiments assombrissent son front ; — puis, se parlant à lui-même, comme nous faisons parfois aux champs, — les gens de la campagne : — « Oh ! ce serait bien douloureux ! » — Et, d'un revers de main essuyant sa paupière : — « Vrai que je pleurerais ? Je ne suis pas une mijaurée ! — le mulet est franc, l'enfant n'est pas malhabile, — puis son père est là pour quelque chose. S'il a

Dejout lous iols dau paire, en cas que, se maubasta,
Siegue aquì per dounà counsels e cops de man.
An, lous laguis, qu'aviei soun que nescige... Ah! basta!...
Anen, que Dieus ou fague e longa e longa-mai ! »
Dis b'acò, mais, dempioi qu'a pres la revirada,
Espinchouna à l'arriès à cade pas que fai.
Dedins de l'entremiecha agacha en çai, en lai,
Ce que dis la recolta :— « Au diauca ! la civada
A pas bon pèu ! O tron ! Te, veja-m'aquel blat !
De que se i'es passat ? Lou grel s'engourgouvelha.
Ai ! ai ! que de sauclun ! L'ordi sembla neblat ;
Encara, vai que trai, la pampa se rouvelha,
Se passìs e per sòu acoumença à fiblà,
Quand vòu mountà lou glop. Mais ve, la barjalada
Que deuriè s'aboucà... De qu'es aquesta annada !
Tout vai estre marfit, s'aven pas lèu d'imou.
E se lou gran soufrìs, quicon mai es lou fòure.
Pas qu'un pichot revès, tout se fariè ; mais nou,

cédé, — quand son fils, sûr de lui-même, lui a demandé les rènes, — il a eu raison, car celui qui doit battre sentiers et chemins — toute sa vie, il est bon de l'y accoutumer lorsqu'il est jeune,— sous la surveillance du père, afin que, si quelque chose tourne mal, — il soit là pour donner conseil et coup de main.— Allons, les soucis que j'avais sont pur enfantillage... Tant mieux ! — Allons, et qu'il en soit ainsi longtemps et toujours.» — Il dit bien cela, mais, depuis qu'il s'est retourné, — il regarde en arrière à chacun de ses pas. — Dans l'intervalle, il donne un coup d'œil de tout côté, — pour savoir ce que fait la récolte. — « Ah ! diable ! l'avoine — n'a pas de vigueur[1]. Tonnerre[2] ! voyez-moi ce blé ? — Que s'y est-il passé ? Le germe s'entortille.— Bon Dieu ! que d'herbes à sarcler ! L'orge semble gâtée par le brouillard ; — encore passe quand la feuille prend la rouille, — se fane et par terre commence à s'incliner, — alors que le chalumeau se montre. Mais voyez la *barjolade*[3]

[1] Littéralement : *n'a pas bon poil*.

[2] Jurement populaire, très-répandu en Provence et dans le bas Languedoc.

[3] Mélange de vesces, d'avoine et parfois de luzerne.

La terra jeta fioc. Ah ! qu'es ben lion de plòure !
Un aurage belèu per ou tout estralhà !
Que se tengue à-n-ounte es !... Que de nieirun que i'a !
De babotas, tabé ! Paure bestiau, ou vese,
De luserna faudrà qu'aqueste an vous passés,
En metent que dalhen lous prats, lous espersets.
Trista annada qu'auren ! E mai vai, mai ou crese.»
E barrisca-barrasca, enfin gandìs lou mas,
Repoutegant, boumbant au sòu emb sa tricassa,
Acoutissent lous pouls que venien abramats,
Seguits de la cournada. A sa vielha chinassa,
Que vòu lou caressà, manda un bon lava-dent.
E lous pouls per la cour, e la china en campestre,
Piaulant e jangoulant, mais en s'encourrissent,
Semblavoun que disien : —« De qu'a ioi noste mestre ?»
E, toujour brassejant e countuniant soun frau,
Vai, ven, belèu cent cops, de la jassa au pourtau.
Se tanca. Anen, un ris sus sas boucas varalha.

— qui devrait se coucher !...Qu'est-ce que cette année-ci ?— Tout va se dessécher, faute d'humidité ; — et, si le grain souffre, le fourrage souffre bien davantage : — une petite averse, et tout prendrait vigueur. Mais non, — la terre jette le feu. Ah ! qu'il est loin de pleuvoir! — un orage peut-être pour tout détruire ! — Qu'il reste là où il est..... Que de pucerons il y a ! — Des chenilles aussi ! Pauvre bétail, je le vois, il faudra vous passer de luzerne cette année, — en supposant que nous fauchions les prés et les sainfoins. — Triste année que nous aurons ! Et plus je vais, plus j'y crois. » — A grands pas, brusquement, il arrive enfin au mas, — tempêtant, frappant à terre avec son gros bâton, — poursuivant les poulets qui couraient affamés, — suivis de toute la basse-cour. A sa vieille chienne, — qui veut le caresser, il envoie un coup sur la tête [1] ; — et les poulets par la cour, et la chienne à travers champs, — piaulant et glapissant, mais en prenant la fuite, — semblaient dire : — « Qu'a donc notre maître aujourd'hui ? »— Et, agitant toujours ses bras avec la même ardeur, — il va, vient peut-être cent fois, de la bergerie au portail. — Il s'arrête; un rire passe enfin

[1] Littéralement : *lave-dent, soufflet.*

De qu'a vist per aquì ? Pas res, quauqua jougalha,
D'orteta dins un tes, un pichot oustalet,
Lou bres de la petota e bourdufa e palet,
A boudre per lou sòu. Devistant sas causetas,
Lous negres pensaments an ben lèu derrancat :
—« Voudriei dau passeroun avedre las aletas,
Per saupre ce que fan ! » — Pioi, lou front abrouncat:
— « D'aquesta oura ie soun, franc qu'una malurança...
Mais nou, ie soun gandits, quicon m'ou dis d'avança...
Ai ! quanta journadassa ai à passà, bon Dieu ! »
La miola, que l'ausìs, aquì copa soun fieu :
— « Brames de languiment, tus tabé, que, la Moura?
Sariè malauta? Ah be ! mancariè pas qu'acò.
Anen... acò's pas res. » E, couma i'es, dau cop,
Arriba, apalha, estrelha, amai siegue pas d'oura.
D'aqui vai à la jassa aubourà lou bestiau
Que chauma, e pioi clafìs rasteliès e galera.
— « De que mai, s'ou dis. Ah ! la counilha qu'espera :
Aurés vosta mourrada. Ara, à ieu ! A perpaus,
Quand soun d'ouras, veguen, avans d'alandà l'arca. »
Disent acò, sourtìs, enrega soun regard

sur ses lèvres. — Qu'a-t-il vu par là? Rien, quelques jouets, — des herbes dans un tesson, — une petite maisonnette, — le berceau de la poupée, et toupie et palet — pêle-mêle par terre. En voyant ces petits objets,—les noirs soucis ont bientôt pris la fuite : — « Je voudrais du moineau avoir les ailes, pour savoir ce qu'ils font. » — Puis, le front penché : — « En ce moment ils sont rendus, à moins qu'un malheur... — Mais non, ils y sont, j'en ai le pressentiment.... — Ah ! quelle longue journée j'ai à passer, bon Dieu ! » — La mule, qui l'entend, l'interrompt : — « Tu braies parce que tu t'ennuies, toi aussi, la Noire? — Serait-elle malade? Eh bien ! il ne manquerait plus que cela. — Allons !.. ce n'est rien. » — En même temps, et tout à la fois, — il donne à manger, répand la litière, étrille, quoique ce soit trop tôt ; — de là, il va à la bergerie éveiller le bétail — qui repose, ensuite il remplit râteliers et galère. — « Quoi encore ? dit-il. Ah! les lapins qui attendent : — vous aurez votre part! A moi maintenant. A propos, — quelle heure est-il ? Voyons, avant d'ouvrir l'armoire. » — Disant cela, il

Amount dins lou vent drech devers lou roc que marca:
— «L'oumbra sarra lou suc. Es dech manca lou quart.
Pas mai qu'acò? Qu'es longa, aquesta matinada?
Per gagnà tems, anen faire boulhe l'alhada. »

III

Dos ouretas après, quand a taulejat proun,
Sus lou negre tauliè qu'oumbreja una trelhassa,
Lou viel vai s'assetà. Dins la bela sasoun,
Per faire soun somnet, voulounta aquela plaça.
Au cant dau roussignòu, qu'alin dins la param
Cade an çai ven cabì soun niset sus lou ram ;
Au varalhà galoi d'un vol de giroundelas,
De la prima embaumada anounciairas fidelas,
Mandant as quatre vents lou noum de Jeuse-Crist,
Tout en pourtant la joia e la becada au nis;
Au chieu-chieu ruste e fier dau passeroun trafiaire,

sort et dirige son regard — là-haut, dans le nord, sur le rocher qui marque : — « L'ombre se rapproche du sommet, dix heures moins un quart. — Rien que cela; comme cette matinée est longue! — Pour passer le temps, allons faire bouillir la soupe. »

III

Deux heures après, quand il a tenu table assez longtemps — sur le noir banc de pierre ombragé d'une grande treille, — le vieillard va s'asseoir. Dans la belle saison, — pour faire son sommeil, il aime cette place. — Au chant du rossignol, qui là tout près, dans l'enclos,— tous les ans vient bâtir son petit nid sur le laurier; — au va-et-vient joyeux d'une volée d'hirondelles, — du printemps embaumé fidèles messagères, — jetant à tous les vents le nom de Jésus-Christ, — tout en portant la joie et la béquée au nid; — au pepiement rude et fier du turbulent moineau;—au bourdonnement

Au brounzin de l'issam varalhejant per l'aire
En requista dau mèu amagat dins las flous
Das aubres dau jardin, dau jaussemin dau pous,
Couma l'enfant au bres qu'au cant de sa bressaira,
S'escrafa pau à pau sa bebeta fougnaira
E s'endourmìs plan-plan, ansin lou viel masiè,
Au cant das aucelous d'aiseta se preniè,
Aublidant, tout lou long de sa douça dourmida,
Lou lassige dau cor, lou trigòs de la vida
E malicia de tems, qu'es belèu lou coudous
Qu'apoudesa lou mai sus lous travalhadous !
Aquel jour, per repèut, tout ce qu'amoun zounzouna,
Voulastreja, e boundina, e fusa, e viroulhouna,
Tout ce qu'aiçaval pieuta, e bresilha, e cloussìs,
Causissien, auriàs dich, sous pus beles moucìs.
Jamai lous abelhous, dins sous monta-davala,
Avien fach ressountì tant fort brounziment d'ala.
Era un entendement? Se pot, mais lou bèu tems
I'era be per quicon, car de tout lou printems
Avian pas belèu vist tant bela matinada,
Seguida de tant linda e cauda tantossada;

de l'essaim se mouvant au milieu de l'air — à la recherche du miel caché dans les fleurs — des arbres du jardin, du jasmin qui couvre le puits, — comme l'enfant au berceau qui, au chant de sa berceuse, — voit disparaître peu à peu sa boudeuse petite moue, — et qui s'endort doucement, ainsi le vieux garde-mas — s'assoupissait au chant des oiseaux, — oubliant, tout le temps de ce sommeil, — la fatigue du corps, le tracas de la vie — et la dureté des temps, qui est peut-être le fardeau — le plus lourd à porter pour les travailleurs [des campagnes].

Ce jour-là, par surcroît, tout ce qui là-haut bourdonne, — et vole, et murmure, et s'élance, et tourbillonne; — tout ce qui pépie ici-bas, et gazouille, et glousse, — avait choisi, aurait-on pu dire, ses plus beaux morceaux. — Jamais les petits des abeilles, dans leurs évolutions, — n'avaient fait entendre d'aussi forts bruissements d'aile. — Était-ce avec intention? Cela se peut, mais le beau temps — y était bien pour sa part; car de tout le

Jamai noste ciel blave era estat tant seren,
E de la trelha en flou, jamai sus lou terren,
Aviè tant negrejat l'oumbrassa fresqueirousa !
E lou viel es aquì d'assetoun e sounjous,
Sus soun pitre pelut lous dous brasses en crous :
Quoura cuga plan-plan sa parpela imourousa,
Quoura alanda d'un cop soun iol negràs e vieu,
Quand mola ou que reprend lou galoi rieu-chieu-chieu
Ou que das passerous s'auboura la batesta.
Dins aquela entremieja agacha aiçai, alai,
A bel ime, au travès dau trelusent dardai;
Seguìs lou parpantels qu'amoun dins la ginesta,
Sus lou trucs rascallats, sus lou teulats roussels,
Sus l'acrin das parets de las blancas masadas,
Fouligaudejoun, fan de sauts, d'escarlimpadas
E de viravòuts, pioi lous laugès farandels,
Au grat d'un ventilhou, tant rede que l'idela.
Adieu la farandouna e l'ardenta bourreia !
Ara soun l'avalanca andant d'amount, d'aval;
Mai de forma cambiant, dins lous aires poussejoun,
Ou s'espouscant per sòu, regiscloun, beluguejoun,

printemps — il ne s'était pas vu peut-être une aussi belle matinée, — suivie d'une aussi sereine et chaude après-midi. — Jamais notre ciel bleu n'avait été aussi serein, — et de la treille en fleur jamais sur le sol — la grande ombre, pleine de fraîcheur, n'avait paru si noirâtre ! — Et le vieillard est là, assis et rêveur, — les deux bras croisés sur sa poitrine velue : — tantôt il ferme doucement sa paupière humide, — tantôt il ouvre son œil noir et brillant, — toutes les fois que le gazouillement cesse ou recommence, — ou que les moineaux entre eux se livrent bataille. — Dans cet intervalle, il regarde çà et là, — sans intention, à travers le brillant éblouissement; — il suit les rayonnements qui là-haut, dans les genêts, — sur les monts dénudés, sur les toits roux, — sur la crête des murs des blancs hameaux, — gambadent, font des bonds, des glissades — et des tourbillons, puis les légères farandoles, — au gré du moindre vent, aussi vite que la pensée. — Adieu la farandole et l'ardente bourrée ! — Ils sont maintenant l'avalanche allant en

Couma un revès maienc as degouts de cristal.
A força de guinchà, de faire parpantela,
Desper eles, sous iols se soun cugats: es pres;
E cants e parpantels, noun vei, noun ausìs res.
Ara i'a quicon mai que treva sa cervela :
Es lou tour das pantais, lous parpantels dau som.
Soun aquì roudejant à l'entour de soun front,
Couma au davans dau brusc roda l'issam qu'issama.
Bresilhàs d'aise, aucels; Moura, plan-planet brama;
Anesses pas au mens destourbà soun repaus,
Car lous fousques pantais an pres, despioi bon pau,
De la realitat la forma vertadieira.
Laissàs-lou pantaisà de sa vidassa entieira;
Lou moument d'ara es be, de segu, soun pus bèu:
Gachàs coussì sourrìs. Tabé, quante tablèu
A soun ime vesent de longa se debana !
Sariè, ma fe, pecat de lou derevelhà!

A. LANGLADE.

(Languedocien. Lansargues et ses environs.)

haut, en bas; — changeant de forme encore, ils poudroient dans les airs, — ou, s'égrenant sur le sol, ils rejaillissent, étincellent [ensuite] — comme une averse de mai aux gouttes de cristal.

A force de fixer et clignoter,— ses yeux d'eux-mêmes se sont fermés : il est endormi, — et, chants et éblouissements, il n'entend plus rien.— C'est autre chose à présent qui hante sa cervelle : — c'est le tour des rêves, les éblouissements du sommeil; — ils sont là, tourbillonnant autour de son front, — comme autour de la ruche tourbillonne l'essaim qui essaime. — Gazouillez mollement, oiseaux; la Brune, braie bien doucement; — n'allez pas au moins interrompre son repos, — car les rêves incertains ont pris, depuis quelques instants, — de la réalité la forme véritable.— Laissez-le rêver de sa vie entière ; — son rêve d'à présent est bien certainement le plus beau.— Voyez comme il sourit! Aussi quel tableau — en son intelligence se déroule longuement! — Ce serait péché, ma foi, que de le réveiller.

A. LANGLADE.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Die Catalanische metrische Version der sieben weisen Meister von Adolf Mussafia.

J'avais oublié, quand j'ai rendu compte ici dernièrement (tom. X, p. 311) de cette importante publication, que les *Leys d'amors* font mention du *Roman des sept sages* et en donnent même une analyse sommaire. Une note, rencontrée ces jours-ci parmi mes papiers, m'a remis le fait en mémoire. Comme il n'est pas sans importance pour notre histoire littéraire, et que je ne le vois pas signalé dans le *Grundriss* de M. Bartsch, il me paraît utile d'y appeler l'attention. Voici le passage des *Leys* (III, 290) :

« Tot le romans dels .vij. savis procezish aperpauc per aquesta figura (le paradigme), quar, can le filhs del emperador foc jutjatz à penjar per l'emperador son payre, cascus dels. vij. savis lo distriguec un jorn que no fos pendutz, ab un ysshemple que li dizia cascus per esta forma : « Si pendes aquest efan, ayssi t'en prengua coma al borgues de son lebrier » ; e pueys venia l'altres e dizia : « Si to filh fas penjar, ayssi t'en prendra cum fe ad aytal baro de son austor.» La Emperayzitz [1], quar volia mal a son filhastre, filh del enperayre, cant era la nueg am so marit, desfazia tot can li savi havian fag e dig de jorn, am d'autres ysshemples quel fazia et aduzia a son prepauzamen, pel contrari d'aquels dels philozophes, per que l'efans fos pendutz. Enpero Dieus finalmen lo gardec, si que l'enfans romas coma denan e ela foc despessada. »

Ce passage ne saurait sans doute suffire à prouver l'existence au XIVe siècle d'une version provençale des *Sept Sages*; mais on avouera qu'il favorise singulièrement l'hypothèse, déja *à priori* si vraisemblable, qu'une pareille version a dû en effet exister. Le nom d'*austor* donné à l'oiseau qui, dans le poëme catalan, est un perroquet (*papagay*), et une pie dans les diverses rédactions françaises [2], est dans tous les cas à remarquer, comme un trait distinctif de la version (provençale ou non) que l'auteur des *Leys* avait en vue. C. C.

[1] Nouvel exemple de $z = r$, à joindre à ceux qui ont déjà été recueillis.

[2] C'est du moins ce qu'indiquent les sommaires donnés par Leroux de Lincy, au-devant de celle qu'il a publiée.

Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par Paul Meyer (2e partie, ancien français). — Paris, F. Vieweg, libraire-éditeur.

La *Revue des langues romanes* a déjà annoncé la première partie de cette importante publication. Cette fois, nous nous bornerons à une courte mention, attendant, pour en faire un compte rendu plus détaillé, que les deux glossaires annoncés aient paru, ainsi que les textes de prose. Malgré l'absence de cet important complément, ce recueil est immédiatement utilisable, surtout pour les professeurs, qui ont ou, pour parler plus exactement, qui auront à initier de jeunes étudiants à la connaissance de notre ancienne langue. Les textes dont il se compose ont été soigneusement contrôlés sur les originaux mêmes, ou tout au moins reproduits d'après les meilleures éditions. Les variantes et les leçons corrigées sont indiquées en note : précaution destinée à faciliter le contrôle réclamé par l'éditeur lui-même et à exciter l'attention de l'élève et du maître, l'un demandant à l'autre la raison du choix fait entre les différentes leçons. La variété, en même temps que la multiplicité et la suffisante étendue des morceaux choisis, excitent et soutiennent l'intérêt du lecteur. A tous ces indices, on reconnaît un savant doublé d'un professeur expérimenté, et l'on peut recommander son œuvre en toute assurance aux amis des études sérieuses. Je remercie M. Paul Meyer d'avoir tenu compte de quelques-unes de mes observations relativement au texte du *Saint Léger*, et d'avoir bien voulu les mentionner dans ses *Additions et corrections*. Je profite de cette occasion pour lui signaler une rectification au texte de *Sainte Eulalie*, que j'ai insérée dans la *Revue des langues romanes* (2e série, II, no 10, pag. 220), mais qui a paru sans doute trop tard pour qu'il ait pu en tenir compte, à supposer toutefois qu'il la trouve fondée : je veux parler du v. 5, où je lirais *nont* avec le ms., c'est-à-dire *no'nt* = *non inde*. Littéralement : *elle n'en écoute*, elle n'écoute pas *pour cela*.

A. B.

Li Carbounié. — Epoupèio en XII cant (traduction française en regard), par Félix Gras. — Avignon, Roumanille, 1876 ; in-8°, 335 pages.

Stendhal écrivait de Civita-Vecchia, le 8 juillet 1841, à l'un de ses amis de Paris : « Plût à Dieu, *au milieu de l'ennui actuel*, qu'il nous arrivât *un bon livre* écrit en auvergnat ou en provençal ! »

Le gracieux et profond philosophe de l'*Amour* eût été ample-

ment satisfait, s'il avait cru devoir exprimer, de nos jours, le même vœu.

Après *Mireille*, après *Calendal*, un poëme vient de paraître auquel il serait assurément trop modeste de ne donner que la banale qualification de « bon livre. » La magnifique légende des *Carbounié* est un véritable chef-d'œuvre, dont l'auteur a conquis, d'un coup, à côté des maîtres du félibrige, et, on peut le dire sans exagération, dans la pléiade des grands poëtes, une place d'honneur.

M. Félix Gras a mis, en guise de frontispice, une épigraphe de trois vers qui est une admirable définition du vrai patriotisme et une réponse péremptoire à ceux qui accusent les félibres de *séparatisme* :

« Ame moun vilage mai que toun vilage,
» Ame ma Prouvènço mai que ta prouvinço,
» Ame la Franço mai que tout ! »

Les *Carbounié* du mont Ventour sont de pauvres gens ; mais, chez eux, la nature parle son vrai langage. Habitués à vivre au milieu des mélèzes et des sapins, fiers et libres comme les aigles et les vautours qui planent sur leurs têtes, ils pensent simplement et s'expriment franchement. L'argot des bouges et des prisons, les sentimènts artificiels, ne sont pas leur fait :

Aqui lis ome n'an fa pacho
« Qu'emé l'ounour; soun pastre o valènt carbounié. »

Parmi ces braves gens, il en est un, plus intrépide que tous les autres, Réginel, que tente l'amour des aventures, la soif de l'inconnu. Rien ne peut le retenir, pas même l'ardente passion qu'il éprouve pour une fille des montagnes, la blonde Annonciade, dont la douce physionomie apparaît, dans le poëme, comme une vision enchanteresse :

Darrié li nègri barricado
Que fan li naùtis embancado
Recuberto de pin, de mèle emé de liéu,
Fourèst d'ome e de loup pouplado,
Creissié lou bèu jouvènt que cante. Franc li niéu,
Lis aiglo, lou ferun emé li tron de Diéu,

Que passon, volon, restountisson,
E franc lis'iue que l'abarrisson,
Lis iue d'uno chatouno, éu counèis degun mai.

.... Pastresso
N'a pa'nca senti l'amaresso

D'aquesto malo vido. O moun Diéu ! segur noun.
Just un dimenche après la messo
Reginèu ie faguè, per rire, dous poutoun.
D'Anounciado la chatouno porto noum.

Elo es bloundo coumo uno estello,
E coumo en touti li pièucello,
Sus soun visage lèu s'acampo la roujour.
Soun un pau fèro, si prunello,
Coume li de tout gènt qu'es na dins lou Ventour ;
Sa bouco es óudourouso, es dau rousié la flour.

Les instances de son vieux père Siffrein sont aussi impuissantes que les prières d'Annonciade : elles touchent son cœur, mais n'ébranlent pas sa volonté. Il part à la tombée de la nuit. Sa descente à travers les escarpements, au bruit d'une épouvantable tourmente qui ne se tait que pour laisser entendre les hurlements des loups affamés, émeut et donne le frisson, tant la description est saisissante !

. . . . . Dintre li petelin
Lis argelèbre, li badasso
En vai, subran lou baus s'estrasso
E chimarro lou cèu à vint cano d'autour.
Dins l'asclo negro coumo aurasso,
I'a'n draiòu que li loup trafican en plen jour,
Tant lou rode es marrit, espaventable e sour.

Entre que rintro dins lou founze,
Ausis, dirai, coume leu vounze
De l'auro dôu revès que boufo dins li liéu,
O ben d'un liuen clouchié li brounze
Tóutis à brand. Malur ! que sara, Segne Diéu!
L'enfant dôu mount Ventour cren degun, sarnibiéu !

On juge, dès ce début, que Félix Gras est un peintre de premier ordre : s'il montre la nuit, la tempête et le mystère imposant des solitudes, ses tableaux sont d'une originalité fantastique qui rappelle les compositions de Gustave Doré. S'il met, au contraire, sur sa palette, les couleurs roses de l'aurore ou les teintes cendrées du crépuscule, on croirait voir un paysage de Corot ou de Français, auquel la nature provençale aurait ajouté sa forte empreinte.

Mais il n'y a pas seulement des pâtres et des charbonniers sur le mont Ventour, il y a aussi des brigands, grands assassins et pillards de troupeaux. Oursan, l'abominable Oursan, leur chef,

est devenu, par ses crimes et par sa force, la terreur de tout le pays. Heureusement, il a rencontré un adversaire digne de lui, Réginel, qui a juré de détruire la redoutable bande, dont il est craint et détesté.

Au temps où j'étais encore enfant, on se réunissait, en groupe, sur l'un des bancs de la Chaussée d'Alais, et, là, le meilleur narrateur racontait à ses camarades, attentifs et terrifiés, l'histoire d'un certain *Jean de l'Ours le Bourru*. En lisant le beau livre de M. Félix Gras, en retrouvant, à chaque page, les exploits surhumains de Réginel, on pense involontairement à ce héros des traditions populaires.

Dès le premier chant, la lutte homérique commence. Les bandits, dans une caverne enfumée, comptent, sur une table rouge de vin, au milieu des ricanements et des cris, le produit de leurs rapines. Bonne occasion d'exterminer cette perverse engeance ! L'entrée du repaire est couverte de chaume ; le vaillant charbonnier y met le feu. Oursan et ses estafiers sortent vainqueurs, mais humiliés, de cette épreuve. Ce n'est, d'ailleurs, que le commencement des rudes combats qu'ils vont être obligés de soutenir.

Les douze chants du poëme sont consacrés, à travers de charmants épisodes, à célébrer les douze travaux de l'Hercule provençal Réginel.

Au château de Saint-Lambert, où brille, comme une éclaircie, un délicieux tableau d'intérieur, dans la cabane du garde forestier, riante autant qu'est sombre la forteresse, *aquelo grand carcasso, bastido de péiro negrasso*, Oursan cherche vainement à se venger. A Castel d'Amourier, Réginel, au cours de son tour de Provence, se joint avec succès à une battue contre les loups, non moins dangereux pour les troupeaux que les brigands. C'est pendant la chasse qu'il rencontre une amoureuse délaissée, Zia, qui, sans triompher du souvenir d'Annonciade, lui rappelle ses serments avec une éloquence passionnée :

Mai au fort de la chapladisso
E dintre l'orro bramadisso,
Uno voues melicouso aplanto lou jouvènt,
Que tre l'ausi se desenlisso
E chauriho alucant dóu biais que la voues vèn
— Reginèu, elo dis, de léu noun te souvèn ? —

E, trepejant sus li cadabre,
Mai palo e mai frejo que mabre,
Zia, la bello chato, arribo en jusqu'à-n-éu

E d'à geinoun au founs dóu vabre,
Li bras dubert, ansin dis : —Valènt Reginèu,
Me fagues pas mouri ! L'autre an, pèr Sant Miquèu,

M'as proumes toun amour : « Ma bello,
Zia, ma blanco paloumbello,
Me disiès, sout la touno, en me beisant lou front,
Lou jure davans lis estello ! »
E pièi toun juramen n'es esta qu'un afront
E me rouigon li car, vuei, ti poutoun tant bon. »

Deyourissès-me, bèstis aulo !
Ensuco-me d'un cop de gaulo,
Car iéu siéu uno loubo, e moun cor afama
Vòu toun amour, vòu ta paraulo....
Renègo Anounciado e vogues plus l'ama,
E fai clanti la niue coumo un loup desmama.

Par ces ardentes supplications, elle ne peut fléchir son cœur comme le fléchira bientôt, hélas ! la belle et voluptueuse Mionnet, la moissonneuse de Faraman, où, avec les *gavots*, témoins de la lutte dans laquelle a mordu la poussière le Coriace de Monteux, il est venu se louer pour le fauchage des champs de blé. Cette dernière scène d'amour est une perle poétique, d'un réalisme qui n'exclut ni la grâce, ni la délicatesse. Comment Réginel pourrait-il demeurer insensible ?

« Ai ! ai ! moun Diéu ! d'Anounciado
» Elo a la taio aligourado,
» Mens lou fèr, si dous iue trason lou meme uiau,
» Es dous rai d'uno escandihado,
» Dous degout d'aigo lindo, es dous bèu espigau !
» Es uno caio alègro em' un fièr perdigau !

Malgré cette séduisante ressemblance, il hésite encore; mais les arguments de Mionnet deviennent de plus en plus pressants et, à la fin, irrésistibles :

.... Tè, la vaqui, ma man !
Se de moun amour te mesfises,
Tè, moun front; tè, mi bouco ! — E levant si diamant
Boundon si mameloun rousen e tremoulant.

« *O meraviho ! encèn ! o fru beca sus la jitello ! Poutoun, o pan de l'amo !* » s'écrie Réginel enivré et vaincu.

Après la faute, l'horreur de sa conduite lui apparaît dans toute sa noirceur. La chasteté d'Annonciade, contrastant avec les ardeurs

de Mionnet, le rend honteux à lui-même. Il fuit, tout confus, loin de Faraman. Hercule rougit d'avoir aimé Omphale.

Mais il n'a pas seulement trompé sa fiancée : Réginel a oublié en même temps sa haine contre Oursan, qui, lui, prépare une horrible revanche. Le bandit n'ignore pas que le bien suprême de son terrible adversaire est la jeune Annonciade, que l'absence de celui qu'elle aime tient inquiète et tourmentée à Verdolier, cette oasis des cimes du Ventour. Quel plus cruel châtiment pour Réginel que l'enlèvement et la profanation de son amie, le meurtre de ses parents, l'incendie de son village ! Oursan et ses *maufatan* rient comme des démons d'avoir imaginé une telle vengeance. L'exécution du hideux projet ne se fait pas attendre : la nuit venue, la bande s'apprête à fondre sur le malheureux hameau des charbonniers, au moment où

Nosto poulido Anounciado
S'èro déja desabihado.
Fasié soun proumié som. Pèr li brin e li brand
Dóu vènt, la chato èro bressado.
Que sounjavo ? Noun sai : sabe qu'à chasque istant,
En sourisènt trasié de poutoun'mé la man.

E foro de sa camisolo
Avien sourti de nosto drolo
Li poulit sen ardit, qu'avien si mameloun
Chascun uno rousenco auriolo.
De la luno es ansin aurioula lou front blound,
Quand passo eilamoundaut darrié 'n clar nivouloun.

Après une montée pénible, bien autrement hérissée d'obstacles que celle du char des comédiens errants du *Capitaine Fracasse*, les vauriens, Oursan en tête, envahissent le village et répandent partout le meurtre et la flamme. La lutte contre les charbonniers, aidés de leurs chiens de garde, est gigantesque : à la faveur d'un stratagème, ceux-ci mettent en fuite les assaillants. Annonciade est sauvée comme par un miracle, mais son père, le vieil Antonin, est emmené prisonnier par les bandits...

Ah ! quand le pâtre Blas apprend à Réginel l'affreuse nouvelle, comme le fils de Siffrein exhale son désespoir en plaintes amères ! Comme le remords lui brûle le cœur ! Comme il regrette son infidélité ! Comme il maudit Mionnet ! Comme il se repent de ses desseins aventureux ! Combien il eût préféré vivre tranquille, au milieu des charbonniers, uni à sa bien-aimée Annonciade ! Il part rapide comme l'éclair, et jure de mériter son pardon par l'extermination

d'Oursan et de ses complices. Cette dernière phase de la lutte contre les bandits du Ventour est tracée de main de maître, avec une énergie et une promptitude qui expriment, d'une façon saisissante, l'ardeur impatiente dont Réginel est enflammé. Accompagné d'une vaillante escorte de pâtres, à laquelle un vieil et pittoresque ermite a fourni de précieuses indications, il va traquer les brigands dans leur repaire. Oursan, se voyant perdu, imagine un coup de trahison, qui se retourne contre lui-même. Réginel l'atteint et le terrasse :

..... Reginèu, eirissa,
Ie mando de revès soun bouis e tant fourça,

Que lou cop ie descabucello,
La testo à ras de si parpello !
Soun sang negre, aboundous, fumo e s'escapo à flot.
E s'escampihon si cervello
Dessubre sis espalo e dessubre lou ro.
Ansin souto la font l'aigo verso dóu bro...

Es estendu subre l'esquino
E rangoulejo sa peitrino.
Alor, dintre la mar lou soulèu que vei tout
Se trais. Tant lèu, l'escuresino
S'alargo dins lou plan, sus li mount e pertout,
E dins li negre liéu li machoto fan *chou* !

Le vieil Antonin est délivré ; la bande d'Oursan est amenée captive au milieu des acclamations des charbonniers, et le poëme finit sur l'heureuse impression de calme que laisse, après les orages continuels de l'action, l'union d'Annonciade et de Réginel, que le vénérable ermite du Ventour bénit en ces termes :

Au noum de Diéu, vous benesisse !
Au noum de Diéu, iéu vous unisse !
Que la pas dóu Segnour siègue sèmpre emé vous !
E que, pèr coumble de delice,
Vegués crèisse en vertu vòstis enfant noumbrous,
Avans que fagués viage au mounde tenebrous !

Le désir de ne pas suspendre l'intérêt toujours croissant qui s'attache aux aventures de l'héroïque charbonnier ne nous a permis que de signaler d'une manière générale les remarquables descriptions qui étincellent à chaque page du poëme.

Nous nous reprocherions de ne pas en faire connaître au moins une, celle d'une radieuse matinée de juillet, entre tant d'autres qui ne mériteraient pas moins d'être mentionnées :

L'eigagno lus sus li téulisso,
Li passeroun, dins la sebisso,
Bequeton li poumeto, e dins li camp de blad,
Lis esparset e li panisso,
S'auso piéuta la caio. Au founs dòu grand valat
Lou riéu claret, claret, noun cesso de souscla.

Pamens subre li plus aut moure,
Bèu coumo un cavalin au courre,
En niflant de niéu d'or s'enauro lou soulèu!
Sa creniero de rai, i roure,
I mount, i plan negras largo lou lum tant lèu
E boundo esbléugissent dins l'areno dóu cèu.

Alor, emé sa voues mistico,
La naturo entouno un cantico.
Es li senglut dóu rièu, la capeludo amount,
Lou son de l'eissado que pico,
Lis ordre di bouié : l'auro emé si viéuloun
Fai l'acoumpagnamen, tout vai à l'unissoun.

Pièi acoumenço la cigalo,
Negrihouno que s'encigalo
I proumié rai que béu au souleias d'estiéu.
E *zin! zin! zin!* fai di cimbalo,
E ni manjo ni bèu. Pecaireto! elo viéu
Ren que pèr entouna li lausenjo de Diéu.

Le poëme de M. Félix Gras, il faut le répéter en terminant, est, à nos yeux, un véritable chef-d'œuvre. Il marque, ainsi que le faisait observer M. Armand de Pontmartin, une tendance nouvelle dans l'école des félibres, une brillante évolution vers une sorte de romantisme provençal. Les vers du poëte de Villeneuve-lez-Avignon n'ont pas tous l'admirable régularité, presque classique, de l'illustre maître de Maillane; mais leur allure, parfois désordonnée, libre de frein et dédaigneuse du mors, n'en est pas moins d'un puissant caractère.

La presse parisienne, comme celle des départements, a fait aux *Carbounié* un accueil chaleureux, dont la *Société des langues romanes* a d'autant plus le droit d'être fière, qu'elle a été la première à proclamer les qualités de cette épopée provençale, en la jugeant digne, au Concours philologique et littéraire de 1875, de la plus haute de ses récompenses.

En suscitant de telles œuvres, le félibrige prouve incontestablement qu'il est loin d'avoir épuisé la séve qui a produit tant de remarquables poëtes. *Uno avulso, non deficit alter.*

Maurice Faure.

L'Idée latine *dans quelques poésies en espagnol, en langue d'oc et en catalan.* — O. Bringuier : **A las raças latinas**, *brinde*, p. 71 du *Concours philologique et littéraire de l'année* 1875, in-8°, 182 pages. — **Pèço courounado à Fourcauquié**, p. 33 du *Libre de Nouesto-Damo de Prouvènco;* Fourcauquié, Massoun, 1876, in-8°, LXXX – 232 pages. — Gaut : **Lei Mouro.** *dramo en tres ate e en vers;* Ais-en-Prouvènço, 1875, in-12, 96 pages. — F. Piscueta : **Oda á la union de las razas latinas** (*las Provincias* de Valence et *Mercantil valenciano*, nos du 29 juillet 1876).— Reventos : **A la rassa llatina**; Barcelona, 1876, in-8°, 16 pages.—Marius Bourrelly : **Poesía provenzal** *dedicada á la Asociation de Gerona*, con motivo del certamen de 1875; Gerona, Dorca, in-4°, 4 pages — Le même, **Poesía provenzal**, etc., con motivo del certamen de 1876 ; Gerona, Dorca, in-4°, 4 pages [1].

Au moment où M. de Quintana priait Mistral de fonder en son nom le prix qui doit récompenser en 1878 la meilleure *Chanson du Latin*, ou la conception d'une poésie commune par le sujet, les sentiments et la mélodie à ceux qui, en Europe, en Asie, en Améririque, partout où les vicissitudes du passé, la colonisation pacifique ou la conquête les ont jetés, se reconnaissent les fils de la vieille langue de Rome; au moment, dis-je, où ce prix éveillait dans la pensée des Catalans et des Provençaux le vague instinct d'une confédération future, la perception d'une sorte de Latium plus vaste et plus populeux que l'ancien, Octavien Bringuier écrivait ces beaux vers, les derniers de sa vie déjà gravement et irremédiablement atteinte :

« Roumans, faguen pas qu'un ! Sèn toutes fraire e sorre,
E gara qu'à quaucun de nautres ie maucore !
Se voulèn ioi gardà lou timou dau vaissèu
Que l'alé dau bon Dieus passeja en miè lou mounde,
De traval e de pas se voulèn nostre abounde,
Seguen ce que tenièn lous lìtous : un faissèu !

Le *brinde* qui nous fournit cette strophe admirable et le prix fondé par M. de Quintana sont la traduction la plus nette d'une pensée qui, depuis trente ans déjà, préoccupe les esprits en deçà

(1) On rencontre encore l'expression de la même idée dans une dédicace languedocienne *Al Mièchjour*, placée en tête d'un livre étranger à la destination de la Revue : *le Fédéralisme*, par Louis-Xavier de Ricard; Paris, Sandoz, 1877; in-12, XXX – 302 pages.

et au delà des Pyrénées. A demi-politique pour les uns, purement littéraire pour d'autres, elle s'acheminait peu à peu vers une forme qui lui permît de saisir l'imagination poétique et, par celle-ci, l'imagination populaire. Ses antécédents sont très-divers. En 1845, par exemple, un livre que l'on attribua à Lamartine [1] et qui était dû à un des plus célèbres professeurs de la Faculté de médecine de Montpellier, le docteur Lallemand, pronostiquait l'établissement d'une grande confédération où l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la France et la Belgique, auraient pris place, avec Marseille comme siége du congrès *ibergallitale* des néo-latins. En 1874, le cinquième centenaire de Pétrarque appelait à Avignon, autour de la mémoire du poëte qui contribua tant à la renaissance des lettres grecques et latines, les quatre poésies française, provençale, italienne et catalane. Et cette dernière particularité ressortit tellement, que M. de Quintana put, sans surprendre personne, faire appel à l'union des trois nations qui participaient à la fête, et affirmer, dans un langage empreint d'un énergique lyrisme, que, « si les vents froid du Nord revenaient glacer le foyer d'une nation méridionale et dessécher l'herbe qui croît sur les tombes de ses aïeux, ils reculeraient effrayés devant l'éclat de la race romane réunie. » Un an après, le 12 septembre 1875, une inscription en langue d'oc, placée par l'archevêque d'Aix dans l'église de Forcalquier, appelait en ces termes la protection de la Vierge, non pas seulement sur la Provence, mais sur la race latine tout entière :

TRELUS PARADISEN DE LA GRACI DIVINO,
LA PROUVÈNÇO T'AUBOURO, O MAIRE, AQUEST PALAI ;
DESSUS NOUESTO PROUVÈNÇO E LA RAÇO LATINO
LARGUES TA GRACI LONGO-MAI !

Et cette manifestation, à laquelle la présence de Roumanille, de Mistral et d'Aubanel, ajoutait une signification particulière, devait se continuer le lendemain par la représentation du drame des *Mouro*. A la peinture de la Provence secouant le joug des Sarrasins, l'auteur, J.-B. Gaut, avait mêlé des épisodes et des détails inspirés de ce que j'ai nommé plus haut l'idée latine. Ludwig de France, Sanche d'Aragon, les principaux barons des deux côtés des Alpes et des Pyrénées, suivis de leurs vassaux, contribuaient à la défaite des Maures. Dans la dernière scène, après le triomphe, on les voyait tirer leurs épées et former entre eux une ligue indis-

[1] *Le Hachych*. Lallemand l'avait signé d'un pseudonyme grec qui était l'exacte traduction de son nom.

soluble. Ils juraient que cette ligue serait durable et que le monde l'entendrait.

GAUBERJO : Vuei la Prouvènço emé la Franço
Pachon uno eterno aliançe.
Sanche d'Aragoun, ièu te diéu
Que li aura plus de Pireneu,
Sèmpre. Jaufret de Ventimiho,
Nouesto Prouvènço e l'Italio
Saran souerre. Pople latin,
Luse à peno voueste matin,
Mai me sènti meravihado,
Prevesènt vouesto escandihado.....

SANCHA : Pèr la Vièrgi n'en fau proumesso,
Viéuren, mourren en s'embrassant.

LUDWIG : Au noum dóu Crist, au noum dei Sant,
Toujour, per apara ta tèsto,
Prouvènço, aurai l'espaso lèsto.

JAUFRET : Pople latin, tóutei juren
Que de longo s'ajudaren.

GUIHEN : 'Mé lei vouestro crousant m i lamo.
Jùri pèr Diéu e Nouesto-Damo
Que nouesto pacho se tendra,
E que lou mounde l'entendra.
(*Tiron tóutei leis espaso e lei crouson.*)

FOLCOACHE : Vitòri, nous a ri ta facho !
Mouro dóu Miejour o dóu Nord,
Lei fraire latin en fa pacho
Pèr restanca vouéstei desbord.
Car an tóutei memo cresènço
Meme brès, freirous parauli.
Franço, Espagno, Itàli, Prouvènço,
Ensèn poudren jamai mouri !

Il est rare qu'avant d'éclater entièrement, avant de prendre conscience d'elle-même dans la pensée des hommes, une idée ne se soit pas longtemps agitée parmi eux, n'ait pas préoccupé confusément leur esprit. Cette conception si grande d'une trève de Dieu, non plus partielle, mais complète, entre les fils d'une même race, cette alliance à toujours de nations qui, en maintenant leur indépendance intérieure, se rendent communs les périls et les luttes extérieures de chacune d'elles, n'est pas au fond une idée nouvelle dans l'Europe méridionale. Non pas qu'elle y ait été formulée de cette manière, mais parce qu'elle y a existé tantôt à l'état de germe

obscur et mal défini, tantôt à l'état de conception de conquérant, un moment réalisée par la force : l'empire à moitié franc, à moitié latin de Charlemagne, celui de Charles-Quint, la suprématie exercée par Louis XIV, lorsque l'Espagne et les Indes entrèrent dans le domaine des Bourbons; le fameux pacte de famille au XVIIIe siècle; et à l'origine, mais dans un lointain et sous une forme trop violente pour qu'elle soit aujourd'hui sensible à l'imagination des masses, la domination de Rome enserrant sous les mêmes mains les populations gauloises de l'Espagne, des Gaules, de l'Italie, de l'Helvétie, des rives de l'Adriatique, de la Dacie et de l'Asie [1]: tels sont les principaux anneaux politiques d'une idée qui tend à jouer un rôle prépondérant dans les deux renaissances catalane et provençale.

Traduite dans le langage de la poésie, elle ne pouvait prendre que la forme idéale et philosophique, ou bien la forme épisodique, qui résume et concentre sur un fait, sur un homme, que celui-ci s'appelle Arthur, Roland ou le Cid, les aspirations d'un peuple ou d'une race déterminée. Dans la *Marche d'Arthur*, le héros celtique, le miracle de l'épée, le chef des batailles de la Cornouailles, l'être mystérieux dont la face rayonne quand la mêlée commence, quand tout s'agite autour de lui, Arthur, dis-je, est représenté menant au combat une armée qui chemine déployée sur le sommet des montagnes, et, aussitôt qu'on l'entend approcher, aussitôt qu'on la voit, de toutes parts, le cri de guerre s'élève avec joie, réclamant cœur pour œil, tête pour bras et mort pour blessures, jusqu'à ce que les vallées disparaissent sous le sang, jusqu'à ce que les braves tombent percés dans le combat [2].

C'est encore dans le chant danois d'Ewald, le roi Chrétien IV, de la dynastie des Oldenbourg, qui, debout près du mât élevé, au milieu de la fumée et du tourbillon, frappe avec tant de force qu'il brise le crâne et le casque du Goth. «Fuyons, s'écrie-t-il, fuyons tant

[1] Souvenirs auxquels M. Bourrelly fait vraisemblablement allusion dans ces vers :

Se lei raço latino, antan, èron unido,
Fau que, lei rejougnent, li dounen mai de vido;
La forço es dins l'unien, e li a ni mar, ni mount
Que pouscon aplanta l'idèio, quand se founde
Dins la testo dei pople, e va de mounde en mounde
Desempièi lou trelus en jusque lou tremount.

(*Poesia provenzal con motivo del Certamen de* 1876).

[2] La Villemarqué, *Barzaz Breiz*, 6e édition, 1867, p.49.

le desservant qui leur prêcherait en « patois », et se refuseraient peut-être à laisser établir une habitude à laquelle ils attribuent, bien à tort, un caractère d'infériorité sociale.

Le *Sermoun prouvençau* prononcé à Forcalquier, le 12 septembre 1875, par M. l'abbé Paul Terris, lors des fêtes religieuses et littéraires qui accompagnèrent l'inauguration de la chapelle de Notre-Dame-de-Provence, réalise une tentative heureuse en sens contraire.

Le nombre des sermons sur la Vierge étant infini, il semblait difficile d'en composer un sur un plan nouveau. Aussi doit-on féliciter M. l'abbé Terris d'avoir choisi une division si naturelle que tous ses lecteurs peuvent croire qu'ils l'auraient eux-mêmes trouvée, alors qu'il en est personnellement l'auteur. C'est là de l'art véritable.

Dans son premier *point*, pour nous servir du terme en usage, M. l'abbé Terris examine ce que la Vierge a fait pour la Provence. Ce thème place sur ses lèvres l'arrivée des Saintes Maries et des premiers disciples du Christ sur les rives méridionales de la Gaule. L'invasion des Barbares du Nord lui fournit l'occasion de rappeler que, grâce aux travaux et aux prédications des évêques et des docteurs provençaux, de Césaire notamment, de Vincent et de Salvien, tous trois enfants du monastère de Lerins, l'arianisme, ce *crestianisme demeni de mita*, comme il l'appelle, ne put s'implanter en Provence. Enfin, par un vrai tour de force dans un discours prononcé devant les felibres successeurs des troubadours, ne reculant pas devant une situation des plus délicates, il n'a pas craint de remonter à la guerre des Albigeois et de faire l'éloge du vainqueur de la bataille de Muret, livrée, singulière coïncidence, le 12 septembre 1213, six cent soixante-deux ans, jour pour jour, avant le *Sermoun prouvençau* de Forcalquier.

« Sian vuèi au douge de setèmbre : dato memourablo ! L'a vuèi, sieicent-seissanto-dous an, sus lei ribo de la Garouno, douas armado èron en presènco. D'un coustat, lou rèi d'Aragoun Pèire, Pèire lou grand, se voulès, ilustre ome de guerro, qu'en escrachant lei Mouro venié de se curbi de glòri, urous s'aguesse toujour mes sa valènto espaso au servici de la justici e de la verita; de l'autre un ome qu'avié atamben un couer de lioun e un bras de ferri, e de mai la fe d'un grand crestian. Pèire d'Aragoun, à soun coustat, vesié bataia belèu proche cent milo omes[1], Simoun de Mount-fort n'avié qu'uno pougnado, vue cent..... E, ço que bessai s'èro plus vist dempuei lou tèms dei Maccabéu, lei vue cent aguèron

[1] Ce nombre pourrait, croyons-nous, soulever de sérieuses objections.

resoun dei cent milo, e lou Miejour de la Franço siguè deliéura de la dóutrino dei nouvèu seitatour de Manès.»

» E vous cresigues pas, M. F., qu'aquello grando querello que faguè, ailas! escampa tant de sang e amoulounè tant de rouino, fuguesse soulameni uno chicano d'escoulan. La dóutrino dei nouvèu Maniqueian, dóutrino, tant sutilo qu'un moumen, à siècle passa, avié sedu lou grand Sant Agustin éu-meme, anavo pas soulamen à l'encontre de quáuquei rode dóu catechime, coume d'ùni, se l'eimaginon, mai enjusqu'ei foundamento treboulavo la famiho e la soucieta civilo en coundanant lou sant mariàgi, en desplaçant la respounsabilita mouralo de l'ome, e en fasent d'un Diéu meme l'autour dóu pecat.

» O felibre de Prouvençó, meis ami e mei fraire, vous qu'avès atuva lou fue de voueste engèni à l'amour dóu sòu patriau e de la religien de vouéstei reire, n'i'a que vous dison qu'es lou Papo, qu'es la Glèiso au siecle tregen qu'amoussèron dins de riéu de sang nouesto literaturo naciounalo. La literaturo, mai quand respond à sa missien, quand enauro l'amo de vers l'amour de l'eterno bèuta, que l'amo mai que la Glèiso, elo que dóu tems de la grand negadisso deis envasien barbaro, la gardè à l'oumbrino de sei mounestié, la rescaufè dintre sei bras e la sauvè per de tems pus erous, elo qu'à l'ouro d'aro, es la proumiero per la bouco autorisado de seis ilustre Evesque, à benesi vouéstei courouno e à saluda l'aubo de vouesto resurreicien? Noun n'es pas la Glèiso qu'a amoussa nouesto literaturo. Ailas! au siecle tregen s'amoussavo proun touto souleto; avié adejà que trop perdu la boueno draio per se n'en teni qu'au culte de la car; n'avié quasi plus qu'à bada-mouri d'inanicien e fauto d'idèio; car leis idèio, ve, leis idèio, aco's l'òli qu'afourtis e manten uno lengo. Uno lengo que sert à vesti de fiereis idèio, s'esvalis pas coume uno fremeto souto lou sabre d'un sòudard.»

La victoire de Muret et le succès définitif de la cause française portèrent, cependant, un grand coup à la littérature des troubadours. La langue d'oc et la langue d'oil avaient jusque-là divisé la France en deux régions à peu près égales. A partir de cette date, la seconde supplanta peu à peu la première, en y introduisant des altérations nombreuses. Quant aux conséquences politiques de la guerre des Albigeois, on est forcé de reconnaître qu'elles furent, après tout, salutaires pour la France, puisqu'elles maintinrent l'unité nationale, menacée, dès son berceau, par la formation possible d'un grand duché d'Aquitaine ou même d'un nouveau royaume de Théodoric. Innocent III et saint Dominique, qui avaient pour objectif une autre unité, n'avaient probablement pas prévu le résultat final dont la France profita.

Après avoir consacré son premier point à indiquer ce que la Vierge a fait pour la Provence, M. Terris emploie le second à exposer ce que la Provence lui a rendu, et, à ce propos, il énu-

mère la longue liste des saints et des hommes illustres que cette province a donnés à la France. Il voit enfin dans le nouveau sanctuaire l'acte authentique, le monument sacré qui conserveront dans la postérité le souvenir de ces précieux échanges. Le développement de cette idée forme le troisième et dernier point de son sermon.

La citation reproduite est suffisante pour donner une idée du dialecte dans lequel M. Terris a écrit. Ce n'est pas le doux langage des bords du Rhône, que Mistral a immortalisé; c'est le dialecte de la région montagneuse de la Provence, celui qui se parle entre Marseille, Aix, Salon, Apt, Digne, Nice et Toulon[1]. Il nous paraît un peu dur au premier abord. Les formes *oue* au lieu de *o* (*couer* pour *cor*), *ien* au lieu de *ioun* (*inanicien* pour *inanicioun*), semblent sortir avec peine des lèvres. Mais c'est affaire d'habitude. Il n'est pas de langue qui ne finisse par être agréable quand elle est bien maniée et qu'elle est mise au service d'une idée aussi élevée que l'union, dans une même solennité, de l'amour de la religion et de celui de la patrie.

A. Espagne.

La Poésie provençale hors de la Provence. — **A Mounsegne Dubreil, archevesque d'Avignoun**, eme un tablèu pinta de la Vierge dicho « Jardiniero » (d'après Rafaëu), en souveni dóu bautisme benastra de moun enfantoun Napoleon-Estello; [pèr C.-C. Bonaparte-Wyse]. Plymouth, printed by I. W. N. Keys and Son [1876]. In-4o, 6 pages.

L'idiome que consacrèrent les troubadours eut, au XIe et au XIIe siècles, la singulière fortune de devenir la langue littéraire du Midi. Adopté dans toutes les cours de la féodalité languedocienne et provençale, à Toulouse, à Montpellier, à Carcassonne, à Aix, bienvenu des princes aussi bien que du peuple, son extension ne fut pas limitée aux provinces méridionales de la France; la haute Italie, l'Aragon, la Catalogne, eurent leurs troubadours, et, près de Giraud Riquier, de Peyrol d'Auvergne, de Rambaut de Vaqueiras, les biographes placent Boniface Calvo, de Gènes; Serveri, de Girone, et Ferrari, de Ferrare; Sordel fut originaire du Mantouan et Barthélemy Ziorgi, de Venise; Alighieri lui-même, au vingt-sixième chant du *Purgatoire*, place dans la bouche d'Arnaut

[1] Circonscription linguistique donnée par l'*Armana prouvençau* de 1856.

Daniel huit vers écrits dans la langue naturelle du troubadour limousin. Le « cantar provensalés », que l'empereur Frédéric Ier mettait au-dessus de tout autre, était bien alors la poésie préférée des cours de l'Europe, et nulle faveur n'était égale à la sienne.

Un des principaux caractères de la littérature des félibres sera celui d'avoir fait revivre quelque chose de cette universalité de la littérature des troubadours. Le haut et le bas Languedoc, les Cévennes, la Catalogne et enfin l'Irlande, ont, en effet, comme autrefois l'Aragon et l'Italie pour le limousin, donné des poëtes à l'idiome d'Avignon. Nous avons vu M. Gabriel Azaïs composer, à Béziers, des œvres provençales qui ne le cèdent ni en mérite, ni en correction linguistique, à la partie languedocienne de ses *Vesprados de Clairac* [1]. On doit à M. Charvet, d'Alais, *A-n-uno estello*[2], *Sursum corda*[3], *lou Pont dóu Gard*[4], etc.; à M. Clair Gleizes, d'Azillanet, *li Mulatié de la mountagno Negro* [5], *Menerbo* [6] et l'*Ouliéu*, donné en 1874 au *Musée* d'Arles[7]; M. Paul Barbe écrivait *lou Conse de la mar*[8], et, à leur exemple, MM. Justin Herrisson [9], de Béziers; Antonin Glaize, de Montpellier[10], Paul Gaussen, d'Alais [11], publiaient à la fois et des vers languedociens et des vers provençaux; le poëte catalan Victor Balaguer, amené en Provence, il y a dix ans, par le contre-coup des agitations de son pays, essayait de faire prévaloir parmi nous les assonances catalanes : *la mort de Beziès*, *la Bataio de Muret*. *Au bord dóu Rose*, furent les fruits de cette tentative, malheureusement restée jusqu'ici à l'état d'exception unique [12]. On entendait M. de Quintana adresser, en 1868, aux félibres réunis à Saint-Rémy, le sonnet suivant, qui a tout l'élan de pensée du *Dies iræ* de *Montgri* et de la *Cansó del comte d'Urgell :*

[1] Elles ont été publiées à la fin des *Vesprados de Clairac*. Avignon, Roumanille, 1874. in-16.

[2], [3], [4] Voyez les *Armana prouvençau* de 1865, 1868 et 1869.

[5] *Armana prouvençau*, 1870, pag. 95.

[6] *Ibid.*, 1871, pag. 61. — [7] Le *Musée*, 1873-1874, pag. 275.

[8] *Ibid.*, 1876, pag. 43.

[9] *Ounte vas, fiheto*, dans l'*Armana prouvençau* de 1864, pag. 43.

[10] *Moun jardin*, dans l'*Arm.* de 1875; *Margarido*, dans celui de 1876. Celui de 1877 contient encore de lui une pièce charmante, adressée à M. Achille Mir.

[11] Les poésies provençales de M. Gaussen se trouvent dans le *Dominique*, de Nimes ; celles en languedocien, dans l'*Armagna cevenòu*.

[12] En même temps que *la Morto vivento*, ces trois pièces ont été publiées par l'*Armana prouvençau* de 1868. La collection des poésies complètes de l'auteur en renferme un plus grand nombre.

Prouvènço ! retournan i terro peirenalo
E l'adiéu de ti violo espiro dins mi bras...
A reveire !..... Espandisse, aro, ti flour coumtalo
I poutoun dóu soulèu, au bonur de la pas.

Fau segre lou destin, o nacioun prouvençalo
Vers lou libre avenì lando que landaras !
De toun engèni pur t'enaurant sus lis alo,
Tu lou cor, la vertu, l'amo retrouvaras.

Alor, dins lou cèu blu, lou mounde pourra vèire,
Reprenènt sa voulado e sa glòri e si crèire,
Prouvènço e Catalougno unido per l'amour.

Amo de moun païs, amo de nòsti reire,
Qu'as aussa dins li siècle uno talo grandour,
Dardaio dins lou pople, i cant dóu troubadour.

C'est, enfin, à un fils de l'Irlande, passionnément épris de l'idiome d'Avignon, que l'on doit les *Parpaioun blu*, *lou Cantico de santo Estello*, *la Cabeladuro d'or*, œuvres dont le mérite littéraire est doublé par une science consommée du rhythme poétique et une connaissance de la langue d'Oc bien rare hors du pays où elle est parlée. Ces qualités, nous les retrouvons au même degré dans quelques strophes composées par le noble félibre à l'occasion du baptême de son fils, et envoyées à Mgr. Dubreuil, archevêque d'Avignon. Elles accompagnaient une reproduction de la *Belle Jardinière* de Raphaël.

O mèste 'n Gai-Sabé, Mounsegne d'Avignoun,
Me dindon dins l'auriho à travès mar e mount,
Coume subre 'n clar lisc uno lindo armounio.
De moun car Avignoun
Lis antique trignoun :
E bèle jour e niue, di plan de ma patrio,
Sus ta glèiso di Dom, l'aut image qu'esbriho,
De la Vierge Marìo !....

Te mande sèns façoun este tablèu pinta, —
Pountife amistadous, o Pouèto mitra ! —
De la Grando Patrouno, en bono souvenènço
De l'enfantounet na
(Qu'as tant bon bautisa)
Au dous mes de Mario, entre Rose e Durènço !....

On sent à l'harmonie des vers, à la coupe de la strophe et à la

[1] *Armana prouvençau*, 1869, p. 91.
[2] Mgr Dubreuil est maître ès jeux floraux.

disposition de ses rimes, que l'esprit de l'auteur s'est reporté souvent vers ces règles du *gai savoir* que les grammaires romanes appelaient jadis les *Lois d'amour*. Mais le noble félibre ne s'est pas borné à en étudier les savantes et parfois bizarres prescriptions; il les a revivifiées par d'heureux emprunts, des combinaisons nouvelles et cependant déjà consacrées. Aussi est-il juste de dire que personne n'a plus contribué que lui à étendre et à justifier le parallélisme poétique qui existe entre la littérature des félibres et celle des anciens troubadours.

Alph. Roque-Ferrier.

Quatre Almanachs en langue d'oc en 1877. — Armana prouvènçau pèr lou bèl an de Diéu 1877, adouba e publica de la man di felibre; en Avignoun, Roumanille, in-12, 112 pages[1],—Calendari catala del any 1877, col-leccionat per F. Pelay Briz; Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-12, 148 pages. — Armana de Lengadò (ancian Armagna cevenòu) pèr lou bèl an de Diéu 1877; en Alès, Brugueirolle, in-12, 96 pages. — La Lauseto, Armanac dal patrioto lengodoucian, mitat francés, mitat lengo d'oc, pèr l'an 1877; Toulouso, Charles Brun, in-12, 200 pages.

L'*Armana prouvençau* compte aujourd'hui vingt-trois années d'existence. Grâce à M. Roumanille, il a depuis longtemps conquis en Provence, et surtout dans le Comtat, quelque chose de ce beau rôle de livre du foyer, gardé jadis avec un soin si pieux, que le père lisait à ses enfants pendant les journées d'hiver et de neige,

[1] M. Roumanille a fait de l'*Armana prouvençau*, vers le milieu du mois de décembre 1876, un deuxième tirage qui diffère sensiblement du premier. Voici le texte des pièces ajoutées :

P. 39. *lou Porto-visto* (lou Cascarelet).
— 40. *De profundis*, poésie provençale (Paul Gaussen).
— 45. *Cantico de santo Estello* (Bonaparte-Wyse), réimpression du cantique imprimé avec la musique. Avignon, Prévot [1876], in-4°, 4 pages.
— 47. *Brinde à la Jouvenço nimausenco*, poésie languedocienne (A. Arnavielle).
— 60. L'*Armana prouvençau*, sonnet en provençal d'Aix (Fr. Vidal).
— 70. *La Cansoun dóu mes de mai*, gracieux dire rhythmé qui existe à Montpellier sous la forme suivante:

Au bos de l'Alzouna, i'a un plan ; — sus aquel plan i'a tres aubres ;— sus lou pus naut, i'a 'na branca ;— sus la branca, i'a cent fiolhas; entre las fiolhas, tres flous ;—entre las flous, un nis; — dins lou nis, i'a 'n iòu ; — dins l'iòu, un aucelou.
Quand la tremountana bufa, l'aucelou canta e dis:
Soui dins l'iòu,— l'iòu, dins lou nis, — lou nis, dins las flous,—

et dans les pages duquel il puisait cette sorte d'histoire à demi traditionnelle, à demi légendaire, que Mistral a résumée de main de maître au début du quatrième chant de *Calendau*. La publication de M. Roumanille a donc un droit chronologique qui lui permet de figurer en tête de cette étude ; indépendamment de ses titres littéraires, elle a aussi sur les autres almanachs en langue d'oc l'avantage de renfermer un contingent plus considérable de contes, de proverbes et d'indications de poésie populaire d'un intérêt incontesté.

Trois notes sont à signaler dans la partie philologique de l'*Armana prouvençau : li Noum di nivo, Dounacioun de cors* et *li Mot en* AIRE *e en* ADOU.

En langue d'oc — et c'est là ce qui constitue sa principale richesse vis-à-vis du français littéraire — presque tous les accidents du sol, tous les phénomènes extérieurs, ont un nom particulier, emprunté la plupart du temps à la forme et à la disposition des objets qu'il a pour mission de représenter. Lorsque, par exemple, les nuages ferment tout à fait l'horizon, on les désigne sous le nom de *barris* (remparts), et ceux plus petits qui flottent au-dessus, sous celui de *tourrello* (tourelles) ; lorsqu'ils se présentent avec un certain nombre de tourelles et de remparts réguliers, on les appelle *castèus* ou châteaux ; si, enfin, l'arc-en-ciel vient à apparaître

las flous, dins las fiolhas, — las fiolhas, sus la branca, — la branca, sus l'aubre, — l'aubre, sus lou plan, — lou plan dau bos de l'Alzouna [1].

— 71. *La Mort de Saboly*, sonnet provençal (M. Frizet).
— 72. *Aigo e soulèu*, poésie niçarde (César Sarato).
— 77. *Lou Comte Ugoulin*, fragment de la Divine Comédie, traduit en vers par V. Lieutaud.

La deuxième édition ayant le même nombre de pages que la première, ces additions y ont été intercalées au moyen de divers retranchements parmi lesquels : p. 33, *li Paraulo de J. Roumanille i fèsto de J. Reboul ;* 48, *lou Pichot parpaioun*, poésie provençale de feu Ch. Dupuy, de Carpentras ; 47, *Dounacioun de cors ;* 67, *Dos Carto de visito* (l'abbé Courtois et Fréd. Mistral) ; 68, *lou Renaire*, de Castil-Blaze, poésie empruntée au recueil des œuvres provençales de Castil-Blaze, Dumas, J, Reboul, Glaup et Poussel : *Un liame de rasin*. Avignoun, Roumanille, 1865, in-12 ; 72, *Moun rampau* (Louis Bard) ; 77, *li Mot en* AIRE *e en* ADOU, etc.

[1] M. Montel en publia pour la première fois une version presque semblable, *Revue des langues romanes*, 1re série, t. II, p. 309.

au-dessus, il forme *lou pont de Sant-Bernat*, l'*arc de Sant Martin*, ou l'*arc de Sedo*, en Provence; l'*ecla*, *l'arcolan*, ou tout simplement l'*arquet*[1], en Languedoc et en Rouergue[1].

La deuxième note renferme la formule des paroles de mariage de Raymond de Glandèves avec Baptistine de Forbin, en 1468, et celles de Sanche de Mayorque avec la princesse Marie, fille de Charles II. Ces formules n'étaient pas particulières à la Provence, et les rituels des anciens diocèses du midi de la France en contiennent de semblables qu'il serait utile de réunir et d'étudier[2].

Li mot en AIRE *e en* ADOU rappellent une règle encore usitée dans la langue des proverbes et des dictons populaires, mais que les nécessités et les caprices de la rime font trop souvent oublier aux poëtes modernes. Elle repose sur cette distinction que les termes en *aire* expriment l'action simple, et ceux en *adou* l'action ordinaire et accoutumée; le *jougaire* est celui qui joue, et le *jougadou* celui qui joue avec passion :

A la porta d'un jougadou,
Tantòs joia, tantòs doulou.

Les terminaisons en *adou* marquent également la faculté de pouvoir et d'agir en une chose déterminée, comme aussi le lieu où l'on

[1] M Mistral avait déjà donné, dans les notes du premier chant de *Calendau*, le glossaire de la terminologie géographique en Provence, et, dans l'*Armana* de 1872, celui des noms vulgaires des étoiles. L'utilité de pareils travaux n'a pas besoin d'être démontrée, les vocables spéciaux manquant presque toujours dans les dictionnaires actuels de la langue d'oc. Je demanderai la permission de rappeler ici que des vocabulaires particuliers du labourage, du jardinage et de la culture de la vigne, ont été inscrits par la Société sur le programme du Concours de 1878.

[2] Dans le tome III, p. 130, de son *Bulletin*, la *Société archéologique et historique du Périgord* vient de publier celle du rituel de Périgueux en 1509.

D'après les *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, de Banier et Lemascrier, 1741, in-f°, II, 144, le Rituel du même diocèse, en 1536, contient la formule des paroles que le prêtre adresse aux fiancés après que les fiançailles sont achevées : « Or, beysas-vous en nom de maridage que sera, si a Diou platz, et que longament, quand y serés, y puchias demourar. Amen »; et il donne à boire aux fiancés en faveur du futur mariage.

Toutefois M. Fourteau, bibliothécaire de la ville de Périgueux, à qui j'avais demandé de vouloir bien rechercher ce texte, n'a pu le découvrir dans aucun des trois rituels qui sont à la Bibliothèque de cette ville (lettre du 10 mars 1877).

fait cette chose ; l'*aucèu vouladou* est l'oiseau qui peut prendre son vol ; *lou fil maridadou*, le jeune homme en âge d'être marié ; le *lavadou*, l'endroit où l'on lave, etc.

Lou Vin dóu Purgatòri, l'*Ase engaja*, bouffonnerie à l'adresse des gens des Martigues ; *li Riche e li Paure; la Vaco dóu rèi Reinié*, doivent être signalés parmi les anecdotes populaires. *Jan-cerco-la-pòu* — avec son vieux château en ruines, sa porte de fer, sès tourelles hantées par les chauves-souris, sa vaste cour remplie de statues et de vases brisés, de plantes de mauve et de fenouil ; sa cheminée de laquelle des membres humains tombent toutes les nuits ; avec son vieux baron condamné à rester enseveli jusqu'à ce qu'un homme sans crainte vienne le délivrer de l'enfer — est un véritable conte, très-connu dans le Midi et narré avec beaucoup de verve et d'esprit par M. Anselme Mathieu. La classification des proverbes météorologiques devrait servir de modèle à tous les collecteurs de dictons et de formules populaires.

Tel est l'*Armana* de cette année, au point de vue de la science et des études de poésie rustique. Les pièces composées par MM. F. Gras, Roumanille, A. Mathieu, Louis Roumieux et Bonaparte-Wyse, forment sa principale parure littéraire ; mais, en dehors de ces vers signés de noms consacrés depuis lontemps par le succès, il en est d'autres fort remarquables, et parmi eux un tableau de genre du plus grand mérite, *la Partido ei bocho* de Charles Poncy. Rien de mieux réussi que la peinture de ce jeu tellement cher aux Provençaux, qu'il a enfanté parmi eux des clubs spéciaux, aussi bien et quelquefois « mieux administrés, dit le poëte, que le gouvernement » :

Lei mascle de la villo, aquélei d'en bastido,
A la plueio, au mistrau, au frech, à la calour,
Soun pertout aligna pèr la gaio partido,
E mancarien pulèu un rendès-vous d'amour !

Aqui de la Prouvènço estudiarés lei tipe :
Foueço brun, quàuquei rous, de blanc comme un lançòu,
Cadun es abrama, que chique vo que pipe,
E, pèr resta pus libre, an mes la vèsto au sòu.

N'a de piastra, de gus, de long coumo uno orsiero,
De court coumo un toupin, de maigre, d'entripa
Qu'en si clinant, soun vèntre escoubo la póussiero
E que suson de riflo. — Aquéli tiron pa.

Darrié la bocho, n'a que fan de sau de cabro,
D'àutrei rèston planta rede coumo un piquet.

N'a que l'uei vous fa pòu, tant la coulèro l'abro !
D'àutrei que toujours rien sènso saupre perqué.....

Un cerco la planuro, un autre lei restanco ;
Se juego mau, qu saup tóutei lei tron que dis ?
Es jamai lou tiraire, es lou bouen Diéu que manco !...
E juro à fa trembla lei sant dóu paradis.

Parmi les autres pièces, on peut signaler : *la Pesco miraclouso,* conte de Louis Roumieux, à placer sur la même ligne que sa traduction de *Jarjaio au Paradis* ; la *Remembranço dóu Pont dóu Gard*, de Tavan, magnifique opposition de l'œuvre des hommes, imposante et presque éternelle par sa masse, mais toujours inférieure à l'amour, œuvre de Dieu ; deux beaux sonnets de M. Monné : *lou Ban* et *li Fiançó de Mazières* ; la *Marrido coumparesoun* de M. Gabriel Azaïs, et enfin le sonnet de M. Frizet sur la statue de Puget cachée dans un coin du jardin Borély, à Marseille :

Alor faudra toujour que l'afrount dóu vulgàri
Assaje d'escafa la glòri di gigant,
Que l'artiste divin laisse la plaço au càrri
De la ruso enrichido e dóu vice arrougant !

O Puget ! es pas proun que lis abouticàri
E li marchand darut de ta Marsiho antan
T'agon fa la bramado, e coucha foro bàrri
Per i'avé semoundu toun travai de Titan !

Encaro après sa mort fau que Puget s'escounde !
T'avien mes au mitan de ta vilo ; mai lèu,
T'an di : — Deforo, artisto ! e que l'or nous inoundo ! —

Eh bèn ! assolo-te : n'as plus pèr bas-relèu
Di fiho e di fourban lou troupelas inmounde,
Mai visages la mar, lou soulèu e lou mounde !

Deux poésies représentent, dans l'*Armana*, avec la finale féminine de Montpellier, le langage de cette ville. La première est intitulée *la Lona*; la deuxième est une épitaphe composée par M. Adelphe Espagne, membre résident de la Société, pour la tombe d'un médecin, le docteur Favre, mort en 1874, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans :

A passat escur sus aquesta terra,
Ounte das malauts era lou soulàs.
Se lou mounde grand lou counouissien pas,
Dau paure toujour soustet la misera !

Ara es près de Dieus, e moun cor espera
Qu'es mai festejat amount qu'inçabàs.

Heureux ceux qui, en des temps troublés comme les nôtres, appellent et méritent de telles épitaphes[1]!

(*A suivre.*) ALPH. ROQUE-FERRIER.

PÉRIODIQUES

Romania, 20. — P. 417. C. Nigra, *La poesia popolare italiana*. L'auteur divise la poésie populaire en trois classes: la poésie *récitée* (devinettes, jeux d'enfants, etc.); la poésie *chantée*, et celle qui tient le milieu entre les deux autres (berceuses). Il ne s'occupe que de la poésie *chantée* proprement dite et la subdivise en deux sections, comprenant l'une, les chants narratifs; l'autre, les chants lyriques (*strambotti* et *stornelli*). Chemin faisant, il redresse l'erreur de ceux qui confondent, à l'exemple des frères Grimm et de quelques autres savants allemands, les *ritornelli* et les *stornelli*. Les principaux résultats de cette ingénieuse et intéressante étude sont que la poésie narrative est propre à l'Italie supérieure, la poésie lyrique à l'Italie inférieure, que, en Espagne comme en Italie, on doit distinguer, et, dans les deux pays, d'après les mêmes caractères, les idiomes *celto-romans* des idiomes purement italiens et purement castillans, les premiers usant plus que les seconds, et dans une proportion infiniment plus considérable, des désinences tronquées ou oxytones (ce que nous appelons désinences masculines). Cette observation très-importante concorde avec celle de notre confrère M. de Tourtoulon, qui divise les langues romanes ou néo-latines en trois grands groupes, selon qu'elles emploient d'elles-mêmes, et non par voie d'emprunt, la désinence proparoxytone (*sdrucciolo*, en italien, *esdrujulo*, en espagnol), ainsi que la paroxytone et l'oxytone, ou ces deux dernières seules, ou simplement la désinence oxytone. Au premier groupe appartiennent les

[1] On me pardonnera de passer à côté de la pièce *Pèr Nosto-Damo de Mount-Serrat*, de Mistral, sans la mentionner. J'espère en faire bientôt l'objet d'une note spéciale.

dialectes populaires d'une partie de l'Italie centrale, toute l'Italie méridionale et la Sicile, et les pays de langue castillane; au second, intermédiaire géographique et phonétique des deux autres, mais bien plus considérable qu'eux comme étendue et comme chiffre de population, appartiennent la France méridionale, le Portugal avec la Galice, Valence avec la Catalogne, la Suisse romande, toute l'Italie supérieure et la lointaine Roumanie, que je n'hésiterais pas à y joindre, malgré ses pseudo-proparoxytons. Le troisième comprend les pays de langue d'oïl, c'est-à-dire la France centrale et septentrionale, et la Belgique wallonne. On sait en effet que, dans ces provinces, pour la prononciation vraie, celle du peuple, toute dernière syllabe accentuée est oxytone, même quand elle s'appuie sur ce que nous appelons *e* muet; cet *e* atone final étant absolument muet, et ne servant qu'à indiquer que la consonne précédente doit s'articuler. Les faits constatés par M. C. N. fournissent, en outre, de nouveaux moyens de contrôle quand il s'agit de reconnaître la provenance de tel ou tel chant populaire. Ainsi « quand une romance espagnole, ayant le caractère populaire, offre des désinences oxytones alternant avec les paroxytones, on peut régulièrement conjecturer qu'elle a une origine étrangère et qu'elle est venue en Castille par l'intermédiaire ou des provinces voisines à dialectes non castillans, ou de la Provence, ou du Portugal ». Comme on le voit, l'ethnographie, autant que la linguistique et la littérature, peut faire son profit des observations aussi neuves que délicates et bien déduites de M. C. Nigra. P. 445, M. C. N. ne paraît pas tenir assez de compte de ce fait, que le mouvement poétique inauguré par les troubadours a pris naissance, non pas dans la Provence proprement dite, mais dans le Limousin, à une des extrémités, et non au centre du domaine celto-roman. [A. B. P. 456-463. A. Morel-Fatio, *Fragment d'un conte catalan*, traduit du français. Morel-Fatio a publié d'après le manuscrit espagnol 154 (anc. 7696; feuillets 62-68) de la Bibliothèque nationale, écrit à la fin du XVe siècle, un fragment assez étendu d'un conte catalan qui est littéralement traduit du conte français. *Du roi qui voloit fere ardoir le filz de son seneschal*, publié par Méon (*Nouveau Recueil*, t. II, p. 331). D'après l'éditeur, et nous sommes de son avis sur ce point[1], ce morceau « ne paraît pas antérieur au « XVe siècle (p. 463).» Il ajoute que « le travail du Catalan ano-

[1] Il y a cependant certains mots, tels que *lig* (lignée), *ujat* et autres, qu'on ne trouve guère que dans Dez Clot et d'autres textes antérieurs au XVe siècle.

« nyme est fort médiocre. Peu versé dans la connaissance du « français, il n'a fait autre chose que calquer le conte dévot, » sans se préoccuper toujours de le comprendre, ni de soigner le « style de sa traduction. En un mot, cette version est infidèle au « point de vue du français, et *incorrecte au point de vue du catalan* « (p. 455). » Cette dernière appréciation est assez contestable, ou plutôt nous présumons que M. Morel attribue uniquement l'incorrection du texte, au point de vue du catalan, à l'emploi de quelques mots du texte français introduits dans la traduction catalane. Nous avons, en effet, remarqué les suivants :

Ligne 3, *revé* (revient, retourne); 47. *atent* (atteint?) et 114. *atendre* (atteindre); 221. *merida* (méritée) et 268. *merit* (mérité), au lieu du catalan *merexida* et *merexit*; 295. *ben tost* (bientôt); 189. *landa* (lande), 14. *li sove* (lui souvient). Tout le reste est du bon catalan.

On ne peut, d'ailleurs, que féliciter M. Morel de la publication de ce fragment, reproduit avec une *perfection* que lui envieraient la plupart des éditeurs de textes catalans; car nous n'y voyons à signaler que les erreurs suivantes, qui peuvent provenir du manuscrit, ou qu'il faut attribuer à la typographie :

L. 66. *mohadit*, séparer les trois mots; — 113. *gram.*, lisez *gran*; — 185. *nel*, lisez *nol*; — 189. *vos nirets* = *vo'n irets*; 198. *ne hac* = *no hac*; 217. *da quella* = *daquella*; — 219. *lo moch* = *li* (?) *moch*; — 249. *la mella* = *lamella*; — 250. *quius* = *quins*; — 270. *veluntat* = *voluntat* [1]; — 315. *la esser* = *lo esser*; — 329. *pas* = *pos*; — 62. *una glan* = *un aglan*.

C'est tout ce que nous pouvons relever dans ces 345 lignes, d'un texte compacte, et c'est bien peu de chose quand on songe aux erreurs qui fourmillent dans la majeure partie des textes publiés ailleurs.

Il n'y a aussi qu'à approuver les remarques philologiques jointes par M. Morel à sa publication. Il y en a deux cependant que nous croyons devoir y ajouter :

1° La mutation de la liquide *l* en *r* dans *para* 205, *paradura* 207, et ailleurs. Les mutations d'*l* en *r* et d'*r* en *l* sont fréquentes

[1] L'expression *pensar de son cavall* (l. 298), « avoir soin de faire » manger, panser », est toujours sans *de* dans l'ancien catalan, sauf dans *l'Istoria de la fiyla del rey d'Ungria* (édit. de B. Muntaner, page 62) : *la comtessa feu pensar de la donsela*, passage qui n'a aucun sens dans les ms. publiés par P. Botarull (p. 62). Littré cite des exemples avec *de* dans l'anc. français. — On peut signaler aussi comme une irrégularité catalane (l. 55) *atenyia* (avec le sens de *tanyia*).

dans le catalan de toutes les époques, mais nous ne pensons pas qu'on les trouve ailleurs que dans ce fragment pour *parar* «peler» et *paradura* «pelure», au lieu de *pelar* et *peladura*.

2. On lit 68. *vourem* (pour *veurem*) et 146. *vourets* (pour *veurets*). L'existence de l'*o*, dans ce même mot et dans *beure* « boire » pour *beure*, a été dernièrement signalée dans divers textes et admise par M. Milá y Fontanals. C'est une grave et bien respectable autorité, et on pourrait l'appuyer par d'autres raisons tirées du français et d'autres dialectes romans ; mais nous ne pensons pas qu'on puisse accepter ces mutations d'*e* en *o* dans les mots catalans *veure* et *beure*, et nous n'en avons jamais pu trouver un seul exemple dans les manuscrits. Nous avons la conviction que les exemples signalés proviennent, soit d'une faute des copistes, soit de la lettre *é* mal figurée, qui, pour peu que la boucle en soit trop abaissée, peut être facilement prise pour un *ò*, et réciproquement l'*o* pour un *e*, si le trait de droite n'est pas assez abaissé. C'est ce qui est, croyons-nous, arrivé dans le texte publié par M. Morel, qui donne 337. *fou*, lorsque le sens indique évidemment *feu*.

M. Morel a fait ou proposé sur divers passages du texte des corrections ou interprétations sur lesquelles nous allons présenter quelques observations.

« 3. *Axi com mal e (*pour *al?) dret reve*, traduction littérale du » vers français qui ne donne pas de sens. » Morel.

Avec la correction proposée par M. Morel, le sens paraît être (ainsi que dans le vers français *si com li max a droit reve*), « de même que le mal retourne directement à son auteur ». Mais le mot *reve*, pris au conte français, n'existe pas avec ce sens en catalan, où il n'a que le sens de «se ranimer » : *pull revingut*, «un parvenu.»

« 6. *Nos ne affoyllam nostre lig*. « *Follar* ant. = *frustrar*. » Labernia. — Morel,

Affollar, en ancien catalan, signifie «avorter, dénaturer»: *a fol*, «en vain, nul, vide.» *La reyna era prenyada, e havia reguart que no's afollas del prenyat*. Des Clot, cap. 135.

« 8. *Ensegua*. Du verbe *enseguir*? cela convient peu au sens.» Morel.

Ensegua appartient, en effet, à *encegar* et non pas à *enseguir*. *Ansech* «aveuglement » et *ensegaren* « aveuglèrent » sont employés au XVe siècle par Scriva (*Libre de Orats*, p. 20 et 34). C'est le sens qui convient à ce passage..

« 9. *Ans nes longament sach e borssa*. *Nes* a été pris au français et rend le sens inintelligible pour qui n'a pas l'original. » Morel.

La traduction n'est pas dans tous les cas littérale, car le français porte : *ainz en fet borse seulement.* Le texte catalan paraît corrompu et la traduction littérale serait : *Ans ne fa borssa solament.*

13. *Punyir*, dans le sens du texte, existe encore aujourd'hui en catalan.

24. *Un eximpli vos comtare e noy vull larguar.* Ms. *laguiar.* » Morel.

C'est à tort que la leçon du manuscrit n'a pas été maintenue, car *larguar* n'existe pas en catalan et il faudrait tout au plus *alongar* ou *alargar. Lagui* « paresse », *laguios* « paresseux », et *laguiar* « traîner en longueur », sont très-usitésen catalan aux XIVe et XVe siècles : *En cars que en asso fossets negligent e laguios (Revue des langues romanes,* 1875, p. 380) dans un texte de 1397; *no's pot laguiar* en 1390 (*ibid.*, p. 368); — *e asso per res no leguiets com sia perill en la triga*, en 1403 On lit dans la Chronique du roi Pierre IV : *car fort desplaya al infant en Pere, com tant se laguiava lo homenatge quens devia fer lo dit rey de Mallorques* (édition de la Chron. de Miquel Carbonell, f° 123).

« 165. *Lo Rey cavalca e anassen al bosch si quart.* » C'est la traduction littérale du français ; et, comme *siquart* est écrit en un mot dans le ms., M. Morel ajoute : « Le traducteur catalan n'a évidemment pas compris. » Le traducteur a parfaitement compris et traduit en bon catalan, et *siquarl* n'est qu'une inadvertance du copiste.

« 196. *Ell sen entra dins la caseta e assechse en lo fe e fo vyal e* » *cansat e hac fam.* — *Vyat*, fatigué d'avoir marché. » Morel.— C'est *cansat* qui signifie « fatigué »; *vyat* n'est pas catalan, car *aviat* signifie « guidé, mis en voie. » Il faut lire *uyat* (prononcer *ujat*, comme dans *mengarets* et *menyara*, 258, et *deyu* 199). *Ujat* signifie « ennuyé, trempé de sueur », et a été remplacé par *suat*, 299, par le traducteur lui-même : *e ell qui fo molt suat e las.* On en trouve de nombreux exemples dans Dez Clot : *foren molt lassats e hujats per la mar qui'ls havia treballats* (cap. 37) ; *lurs cavalls eren lassats e hujats que no podien anar* (cap. 49) ; *e fo el rey hujat e colorat del sol qu'il hac tochat* (cap. 105, etc.). Dans la *Pacio* du XIVe siècle, publiée par P. Bofarull (*Docum. ined.*, t. XIII, p. 148) : *cor lasse e ujade era e per gran dolor no podia anar*, et d'autres exemples pag. 143, 147, etc. Le substantif *hujament* se trouve dans la version catalane du *Breviari d'amor* (*Recueil* de P. Meyer, p. 125, l. 6) : *no per huiament que agen*, pour le provençal *non que sian trop trebalhat.* Autres exemples dans Ramon Lull.

« 287. *Lo donzell feu desencoblar los cans e feu cridar e haucar e*

vengren fortment corrent e cridant envers lo cabirol. E lo cabirol qui viu los cans e hoy los auchs, fo molt lauger e messe en fuyta.

M. Morel propose de corriger *auchs* par *aucells*. Il est bien question plus haut d'oiseaux et de chiens de chasse, mais les *auchs* « entendus » (*hoy*) par le chevreau ne peuvent être que les cris pour exciter les chiens que l'on avait fait *cridar e ahucar* ; *auchs* est par conséquent un substantif dérivé du verbe *ahucar,* et il faut le maintenir.

312. *E apres se anaren colgar e lermite feu li lit de fe e de un poch de boua.*

« *Boua,* dit M. Morel, français boue ? » Ce mot a pu en effet être pris du français, mais, dans ce passage, le sens de « boue » est aussi inadmissible en français qu'en catalan, et il y a probablement une faute dans le manuscrit, pour *broua,* qui signifie en catalan « débris de branchage ou de jardinage, broussailles. » C'est le seul sens qui puisse convenir ici. On lit dans un état d'approvisionnements d'une place forte en 1373 : *item reebe* IIII. *quintars d'ayls ab la brossa.* Ce mot était encore employé au XVIe siècle avec le sens de « ronces, broussailles. » Ainsi que dans beaucoup d'autres mots catalans, l'*s* entre voyelles s'est d'abord changée en aspiration et a fini par disparaître, car *una brua* (prononcer *broua*), provenant de *brossa* = *broha* = *broua,* désigne encore aujourd'hui en Roussillon une « haie de broussailles. [1] » On pourrait donc corriger *boua* en *broua* dans le texte.

Malgré ces erreurs et ces fausses interprétations, il faut encore une fois recommander l'intelligente et réellement remarquable édition donnée par M. Morel. Ce texte, transcrit à la fin du XVe siècle, porte en effet des traces de modifications que l'on ne trouve guère avant cette époque, et entre autres les pluriels masculins en *os :* on peut les attribuer au copiste, mais la traduction remonte peut-être un peu plus loin que l'époque qui lui est attribuée par l'éditeur, car on y remarque des expressions peu usitées après le milieu du XIVe siècle, et même quelques-unes que nous n'avons trouvées nulle autre part. Par exemple, le substantif *oreg* : l. 303.

[1] On trouve déjà *brossa* en 978 : *in ipsa broza comitale.* La Chronique de Pierre IV (liv. III. ch 32) écrit *broces.* Mais l'*s* a déjà disparu en Roussillon, en 1330 : *Johannes sa Broha* (cartulaire de la Roca) ; dans un règlement rural de 1378 : *en broha, ho'n regera qui sia entre dos blats*; dans un règlement de 1372 : *ne en lo dit rech no agen a metre brues ne negun altre empatxamant per que lo dit rech se rasas,* renouvelé en 1380 avec la leçon *broa.*

ells sen anaren mirar desobrel riu per deportar e per vaher laygua e per haver oreg. Haver oreg peut se traduire par « prendre l'air, se distraire » et, si nous osions le dire, « flaner ». On trouve le verbe seulement, avec le même sens : *orejar*, *posar al ayre*, dans le *Dictionarium Antonii Nebrissensis*, pag. 78.— ALART.] — P. 466. P. Meyer, *les Manuscrits des Sermons français de Maurice de Sully*. L'évêque de Paris, Maurice de Sully, a joué un grand rôle comme prédicateur dans la France du moyen âge. Le recueil de ses sermons a eu l'honneur d'être transcrit dans presque tous les anciens dialectes de notre pays. En raison même de la popularité dont elles ont joui et de l'influence qu'elles ont dû exercer, ses œuvres méritent donc d'être éditées avec ce soin intelligent qu'on apporte depuis quelques années, chez nous, à la restitution des vieux textes français. C'est pour faciliter cette tâche à ceux qui voudront s'en charger que M. P. Meyer a composé le présent travail. «Le but que je me propose actuellement, dit-il, est de préparer les voies à une édition des sermons de Maurice de Sully, en signalant les manuscrits qu'on en possède, et en indiquant, du moins dans une certaine mesure, leur valeur relative. » En comparant minutieusement les différentes versions d'un même passage (Anecdote du religieux à qui *Dex dona veer, e demostra aucune chose de la beauté, de la doçor e de la joie qu'il estoe* (réserve) *a ceus qu'il aime*), il a constaté que les textes, qu'il a pu consulter, au nombre de quinze, se répartissent en deux groupes dont l'un, le groupe A, offre une leçon plus pure. On doit espérer que Maurice de Sully trouvera bientôt un éditeur qui saura mettre à profit les savantes indications de M. P. M. — P. 488. *Mélanges*: 1° *R pour S, Z à Beaucaire.* Constatations nouvelles de cette particularité phonétique dont le domaine paraît s'être étendu de la rive droite du Rhône à la Catalogne et dont il semble qu'on ne retrouve plus de traces après le XIVe siècle (P. M.). 2° *De quelques modifications phonétiques particulières au dialecte bas-normand.* Quelques-unes des particularités signalées par M. C. Joret se retrouvent dans le patois saintongeais, notamment *d*, *t* mouillés = *gu* et *qu*, et *eu* = *ui*. M. C. J. dit *explosibles* au lieu de *explosives*. Y a-t-il nécessité de modifier sur ce point la technologie grammaticale? 3° *Une particularité du patois de Queige* (*Savoie*). Cette particularité, *st* = *ch* français se retrouve dans le patois de la vallée de Beaufort, V. *Patois de la Tarentaise par l'abbé Pont*, p. 138. — P. 494. *Comptes rendus*. —P. 500. *Périodiques*. On y remarque la réponse de M. P. Meyer à M. Ascoli. Elle n'est ni bien claire ni bien convaincante. — P. 50 8. *Chronique*. A. B.

Bulletin de la Société des anciens textes français, nos 1-4; Paris, Firmin Didot, 1876, in-8°.— De ces deux fascicules, le premier ne donne que des détails purement administratifs et la liste des membres; le second, beaucoup plus considérable, contient, outre des détails du même genre, une étude étendue du ms. 189 de la bibliothèque d'Epinal, par M. F. Bonnardot. Ce ms. qui est un recueil de mélanges latins et français en vers et en prose, et qui est intéressant à plus d'un titre, avait été l'objet d'une description par trop sommaire et véritablement insuffisante dans le *Catalogue des mss. des bibliothèques des départements* (t. III, Epinal, no 59). M. F. B., qui en a bien apprécié l'importance, l'a étudié avec le plus grand soin. Voici quelques observations que j'ai faites en lisant cet utile et savant travail. P. 65. J'ai remarqué dans un ms. de Montpellier une autre édition de la même plaisanterie rimée sur les *trompes*, également accompagnée d'un dessin. Malheureusement j'ai égaré mes notes et je me rappelle seulement que le premier distique est le même, mais que le premier vers du second diffère de celui que cite M. E. B. Au lieu de *quant les vivans s'extirperont*, qui représente un non-sens, le ms. de Montpellier donne *quand les humains s'amenderont*, ce qui est bien meilleur. N° 64. *Tioche* = *theotisca* se trouve aussi dans le Pseudo-Turpin. « Si vit en dormant on cel voie tote estelee : Si movoit de la mer de Frize, e s'en alot parentre *tioche* terre en Lombardie », ms. 124 (fonds français, f° 1r°, 1re col.) Le n° 71 doit être rapproché de notre *Fragment d'anthologie picarde* (*Revue des langues romanes*, t. III, p. 325), qui donne une leçon meilleure. Même rapprochement pour les nos 75, 76, 77 (*Revue des langues romanes*, p. 324), pour le no 80 (*ibid.*, p. 325), pour le no 81 (*ibid.*, p. 324), no 103. La locution *de leger*, que M. F. B. accompage du point d'interrogation, signifie « à la légère, trop facilement.» Même n°, l. 6, je lirais *deçot* = *de subtus*, dessous. Le sens serait donc « seigneur de Greniscet *sous* Londres.» A B.

Revue historique de l'ancienne langue française, publiée sous la direction de L. Favre. Champion, quai Malaquais, 15, à Paris. — Premier numéro d'un recueil mensuel qui pourra être utile, et que son prix peu élevé (15 fr.) rend facilement abordable au commun des lecteurs. Puisque j'en suis à parler de la partie matérielle, j'ajouterai qu'il est à désirer que les autres fascicules soient mieux cousus et que le collage de la première feuille n'empiète pas sur le texte de la seconde. Une publication comme celle-

ci doit offrir un minimun d'avantages, sans lequel elle n'aurait pas de raison d'être : c'est de fournir aux travailleurs des textes inédits ou devenus rares. Quant aux généralités qui ne font pas avancer la science, il faut les laisser de côté, à moins qu'on ne veuille s'adresser aux commençants, à ceux qui ne connaissent pas encore la philologie française. Dans ce cas, il faudrait renoncer aux abonnés qui sont plus au courant de ce genre d'études,car il est impossible de contenter à la fois les uns et les autres. Or le présent numéro présente cet inconvénient. Ainsi. à qui peut servir la dissertation intitulée *Formations de la langue française*, si ce n'est aux lecteurs très-peu familiarisés avec nos études romanes ? Heureusement nous avons, pour nous dédommager, un texte déjà édité et devenu rare, l'*Estilement au vilain* (p. 18-30), une chanson en patois poitevin, et le commencement d'une réédition du *Glossaire français* de Du Cange (4 pages). Voici quelques notes recueillies en lisant le premier texte. L'éditeur aurait dû numéroter les vers.-V. 21, je ne sais pas ce que signifie ce vers *maudrent l'asamblée*, qui du reste est trop court d'une syllabe, et je ne vois pas comment on peut le traduire par « ils maudissent leur union. » V. 50, *civos* est bien traduit par *oignons*, et ceci me rappelle que, dans mon *Fragment d'anthologie picarde* (*Revue des langues rom.*, t. III, p. 320), j'avais mal compris ce mot, dont je faisais un adjectif et que je dérivais d'un type fictif *cibosus*. V. 213, lisez *granz gates* (jattes) *e menues*. V. 214, lisez *Por ce s' el'* (si elles) *sont fendues*. V. 230, *porchasi* est le subjonctif de *pourchasser* = *rechercher*, et ne doit pas se traduire par *pourceaux*. V. 254, que veut dire *bust* ? Nous souhaitons bonne chance au nouveau-venu.

A. B.

Revista de archivos, bibliotecas y museos. Ano VI, núm. 19-22. — Manuel Milá y Fontanals. *Antiguos Tratados de gaya ciencia.* Notre savant confrère analyse brièvement dans ces quatre articles neuf traités, écrits pour la plupart en catalan, sur la grammaire et a poétique. Les huits premiers sont contenus dans un même ms., conservé à la bibliothèque nationale de Madrid. C'est une copie, exécutée au siècle dernier, de celui que possédait la bibliothèque des Carmes de Barcelone, et qu'un incendie consuma en 1835. Le ms. du neuvième appartient à la bibliothèque de l'Escurial. Je vais les énumérer rapidement, en résumant pour chacun les renseignements fournis par M. Milá.

1. *Mirall de trobar* par *Berenguer de Noya*. Traité de l'*alphabet*,

des *figures*, des *vices* de diction (barbarismes etc.) et des *couleurs* (fleurs) de rhétorique. Œuvre d'un auteur probablement catalan (on l'a cru galicien), indépendante des *Leys d'amors* et peut-être antérieure.

II. *Regles d'en Jofre de Foxa.* Ouvrage composé « per manament del noble e del alt en Jacme rey de Sicilia (1285-1291)», dans le but d'enseigner « lo saber de trobar » à ceux qui « no s'entenen en gramatica », les *regles de trobar* (comme il les appelle) de Raimon Vidal ne pouvant être parfaitement comprises de ceux qui ne savent pas « la art de grammatica.»— P. 316 *a*, l. 11 du bas, *pranga* doit, je pense, être corrigé *pertanya*.

III. *Regles d'en Ramon Vidal.* Version catalane de *las rasos de trobar* qui contient de plus que les ms. provençaux un traité des genres poétiques. Ce traité n'est point une copie de la partie correspondante des *Leys d'amors*, mais ce n'est pas non plus, probablement, l'œuvre de R. Vidal.

IV. *Compendi de Castellnou.* Abrégé de quelques-uns des traités qui composent les *Leys d'amors*, fait à la demande de Dalmau de Rocaberti, fils du vicomte du même nom. M. Milà a déjà parlé plus longuement de ce traité dans son beau livre de *los Trovadores en España*, auquel il renvoie (pp. 478-9)[1].

V. *Doctrinal de cort*, par *Teramayguis de Pisa*. L'ouvrage est en vers, et, à en juger par le court extrait du commencement que reproduit M. Milà, imité de celui de R. Vidal. Les six vers de la fin, rapportés également, rappellent l'aventure bien connue de Richart de Barbezieux, telle que la raconte la biographie de ce troubadour, contenue dans le ms. XLI-42 de la Bibl. Laurentienne [2]. Peut-être font-ils partie d'un récit de cette romanesque aventure. Il serait intéressant de le vérifier. — P. 330 *b*, *eseratz* signifie, je pense, *insérés* (*mots eseratz ensemps* = *mots insérés* (*construits*) *ensemble*). — *Desiats clamar ;* je corrigerais *deiats* (*debeatis*).

VI. *Doctrinal de trobar*, par Raimon de Cornet, glosé ou corrigé

[1] Johan de Castellnou fut aussi poëte, comme on le sait aujourd'hui, grâce à M. Milà. Voy. la *Revue*, X, 231. Notons en passant, ce que M. Milà paraît avoir ignoré, que plusieurs des pièces contenues dans la 3e partie du chansonnier de Sarragosse, qui renferme les poésies de Castellnou, se retrouvent dans un ms. de Toulouse et que M. Noulet en a publié quelques-unes, par exemple la chanson de Bernart de Panassac. Voy. *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, 1852, pp. 85 et 404 ; 1860, p. 1.

[2] Publiée dans l'*Archiv. für Studium der neueren Sprachen..*, tom. L, p. 253. Cf., dans les *Cento Novelle antiche*, celle qui est intitulée : *D'una novella che avvenne in Provenza alla corte del Po*.

par Johan de Castellnou. M. Milá n'ajoute ici que peu de détails à ce qu'il a déjà dit du même commentaire dans ses *Trobadores*, 479-80. M. Noulet prépare depuis longtemps une édition complète de R. de Cornet. Il est fort à souhaiter qu'il publie en même temps les gloses de son acerbe critique.

VII. *Las Flors del gay saber*, par *Guillem Molinier*. Abrégé des *Leys d'amors*. « En cuanto a las materias, dit M. Milá, y a su ordenacion, creemos poder asegurar que son las mismas en las Leys y en este resúmen ». L'ouvrage est en vers. Dans l'extrait du commencement, transcrit par M. M., un point d'interrogation attire l'attention sur le mot *baveca*, qui rappelle une des gloses du *Donat provençal*: « Bavecs, baveca — *quod de facile movetur*[1] », sur laquelle on peut voir les observations de M. Tobler dans la *Romania*, II, 341. Ici *baveca* est verbe et le sens en paraît être *change*, ce qui s'accorde assez bien avec la glose du *Donat*. Peut-être est-ce plutôt *estime*, *juge* (au propre *pèse*). Rochegude donne à *bavec* le sens de *romaine*, et rien n'est plus mobile que cet instrument[2]. — Dans le même extrait (p. 345 *b*, v. 1), *quil te netho* me paraît devoir être corrigé *quil te nech o*. Pour l'expression *tener nech*, voy. Mussafia, *Die Catalanische Version der sieben weisen Meister*, glossaire, au mot *nech*. — C'est sans doute par méprise que l'adjectif *volon* (p. 346 *a*) a été marqué du signe du doute. Cf. Raynouard, V, 561 *b*, n° 4.

VIII. *Diccionari*, par *Jacme March*. C'est un dictionnaire de rimes, dans lequel on trouve aussi une table d'homonymes, composée par l'auteur dans le but de faciliter les puériles combinaisons de rimes équivoquées, si à la mode au déclin du moyen âge, et qui a pour nous aujourd'hui, selon la juste remarque de M. Milá, une réelle valeur grammaticale et lexicographique. P. 347 *a*, au milieu de la colonne, il faut lire : « Rims apellat equivochs, *ab equi*, que es egual, e *vox*, que vol dir veu.. » P. 347 *b*. : « bada: laya? » Corr. *layra*. Voy. la *Revue*, V, 354, l. 2-5. — P. 348 *b*. l. 25, le premier *diu* est à supprimer. Ce doit être une faute d'impression.

IX. *Torcimany* (= fr. trucheman), par *Luis de Averso*. Ouvrage

[1] P. 45 *b*. Dans l'édit., *baveca* est mis après le tiret et imprimé en italiques, comme un mot latin. C'est une faute évidente.

[2] Une troisième explication (et c'est peut-être la meilleure) est suggérée par une note de M. Alart (*Revue*, V. 317), de laquelle il résulte que *bavec* est aussi le nom d'un instrument en fer servant à marquer. *Baveca*, dans le texte rapporté par M. Milá, pourrait alors se traduire par *impose*, *applique*.

dans le genre des *Leys d'amors*, qui lui ont, en partie du moins, servi de modèle. Il est précédé d'un long prologue et terminé par un dictionnaire de rimes. L'auteur explique pourquoi il a écrit en catalan, dans un passage curieux, transcrit par M. Milá, et qu'on nous saura gré de reproduire :

« Io nom servesch en la present obra, per II raons, dels lenguatjes que los trobadors en lurs obras se servexen : la primera es com prosaicament lo present libre jo pos, e en lo posar prosaich no ha necessitat a servir se dels lenguatjes ja dits, pertal com no son diputats de servir sino en obras compassadas ; l'altra raho es que si jom servia d'altra lenguatje sino del catala, que es mon lenguatje propi, he dupte que nom fos trobat a ultracuydament, car pus jo son catala, nom dech servir d'altra lenguatje sino del meu.»

Je ne terminerai pas ce compte rendu du très-intéressant et très-instructif travail de M. Milá sans appeler l'attention de mes lecteurs sur la mention qui y est faite, dans une note, d'un fragment, récemment découvert, d'un poëme provençal sur les croisades. Ce poëme serait-il celui auquel fait allusion Guillaume de Tudèle (V. 29) ? Serait-ce un *rifacimento* de l'œuvre perdue de Grégoire Bechada ? La publication du fragment signalé par M. Milá, que nous appelons de tous nos vœux, permettra peut-être de répondre à cette double question. C. C.

Rivista di filologia romanza. Vol. II, fasc. III et IV. — P. 129. T. Braga. *Sobre a poesia popular da Galiza.* — 144. H. Suchier *Il Canzoniere provenzale di Cheltenham*. Nous avons ici la table entière. M. Suchier promet pour un autre article des extraits du ms. Il serait bien à désirer que parmi ces extraits figurât ce qui, de la pièce no 12, manque dans les *Gedichte* de Mahn. — 173. N. Caix. *Studi etimologici*. Les mots étudiés sont *laggare* (anc. fr. *laier*), *gire, sgomentare, strappazzare, bettola, gnocco, loja*. — 177. N. Caix. Article important sur le *Contrasto di Ciullo d'Alcamo*, à propos de la nouvelle édition qu'en a donnée M. d'Ancona et qui reproduit fidèlement le ms. du Vatican. — 193. Giuseppe Ferraro. *Saggio di canti popolari raccolti a Pontelagoscuro (provincia di Ferrara)*. — 221. A. Wesselofsky. *Un capitolo d'Antonio Pucci*. M. W. reproduit ce *capitolo* d'après l'édit. de M. Carducci, et signale les analogies qu'il présente avec la première partie du fabliau français du *Chevalier à l'épée*. — 228. N. Cayx. Étymologies de *Ripentaglio, arbuscello, agio, assettare, cantimplora*. — 232. *Bibliografia*. — 244. *Periodici*. — 250. *Notizie*. Quelques lignes attristées de cette chronique (pag. 251), que nous avons lues avec le plus grand re-

gret, annonçaient déjà la nouvelle, confirmée depuis par un prospectus venu d'Allemagne, que la *Rivista* était forcée d'interrompre sa publication. Nous souhaitons ardemment que cette interruption ne soit que momentanée, et, en remerciant nos vaillants confrères des cordiales félicitations qu'ils nous adressent, nous joignons nos vœux à ceux qu'ils forment eux-mêmes, pour que l'exemple donné par notre Société excite en Italie (comme dans tous les autres pays romans) une féconde émulation [1].

C. C.

Il Popugnatore. Anno IX. Dispense 4ª, 5ª et 6ª — P. 3. Luigi Gaiter. *La Mitologia e la prima cantica della Divina Commedia.* Article écrit à propos d'un essai de M. Luciano Sissa (Treviso. 1875) sur le même sujet. — 16 et 273. *Storie popolari in poesia siciliana, riprodotte sulle stampe de secoli XVI, XVII e XVIII, con note e raffronti da Salvatore Salomone-Marino.* Suite : *Storia nova di quantu pati un frusteri a parti strana* (Palermo, 1665) ; *lu Stupendu e maravigliusu successu di dui infilici amanti milanisi* (Palermo, 1695); *Contrastu ridiculusu chi fa un sfrazusu cu n'avaru* (Palermo, 1697); *Istoria nova e ridiculusa bella d'intendiri supra lu cuntrastu di la soggira cu la nora* (Palermo, 1710). — 25. Luigi Razzolini. *Squarci con alquante varianti della Divina Commedia di confronto alla lezione adottata dagli Academici della Crusca.* Suite et fin. — 74. Imbriani, *Natanar II, lettera a Francesco Zambrini sul testo del Candelaio di Giordano Bruno.* Suite et fin. — 90. Francesco di Mauro di Polvica. *Un codice cartaceo del XIV secolo inedito, contenentele opere minori de frate Domenico Cavalca.* Suite et fin. — 105. Nicola Maria Fruscella *Piccarda de' Donati.* Essai critique sur ce personnage de la *Divine Comédie.* — 128. Achille Monti. *Il Petrarca vi-*

[1] Accanto a questa egregia istituzione (la *Société des anciens textes*), non meno floridamente si svolge in Francia la *Société pour l'etude des langues romanes.* Senza dire della sua Rivista, che da trimestrale si è fatta ora mensile, ed è divenuta un vero archivio indispensabile per lo studio della Francia meridionale, questa Società ha recentemente posto mano anche ad altre publicazioni per lequali sempre più si renderà benemerita della filologia neolatina... Nè essa si limita a questo solo, mà col promovuore frequenti concorsi e coll'istituire premj ed altre ricompense, mantiene sempre vivo un movimento che ispira le più belle speranze. S'abbiano quegli egregi le nostre felicitazioni e i più cordiali augurj, e voglia il cielo che il loro esempio valga a suscitare in Italia una nobile emulazione !

sita Roma nell'anno 1337. — 164. Licurgo Cappelletti. ***Michelangelo Buonarroti***. Notice biographique et littéraire. — 197. Vincenzo di Giovanni *Alcuni esempli da un codice siciliano del secolo XIV*. Une fable (*l'Ane et le Petit Chien*) et trois légendes pieuses intéressantes comme échantillons du dialecte sicilien au XIVe s. — 203. Luigi Calori : *delle Guerre giudaiche di Giuseppe Flavio, volgarizzamento del buon secolo ridotto a piu sana lezione*. Notice suivie d'un extrait de ce texte. — 211 et 300 Curzio Mazzi. *Il Burchiello, Saggio di studi sulla sua vita et sulla sua poesia*. — 247 et 376. Carolina Coronedi-Berti. *Novelle populari bolognesi*. Suite et fin. — 297. Licurgo Cappelletti. *Commento sopra la nona novella della 5^a^ giornata del Decamerone*. C'est la fameuse et touchante nouvelle du *Faucon*. — 382. Bibliografia.

C. C.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tom. III (1876). — P. 130. Curieux extrait du Rituel de Périgueux de 1509, relatif à la cérémonie du mariage. Je le reproduis ici afin que nos lecteurs puissent le comparer à l'extrait analogue du formulaire provençal, publié dans l'*Armana prouvençau per* 1877, p. 47[1].

SEQUITUR MODUS NUBENDI IN ROMANTIO

Vir vocet mulierem, respondeat mulier : *Que vous plats?*

Dicat vir : *Hiou me donne a vous per vostre bon et leal espoux et mari per paroulas de present, en la faça de saincta mayre esgleysa.*

Respondeat mulier : *Et hiou vous recebe.*

Eo modo mulier vocet virum et respondeat vir : *Que vous plats?*

Dicat mulier : *Hiou me donne a vous per vostra bonna et lealla espousa et femna per paroulas de present, en la faça de saincta mayre esgleysa.*

Respondeat vir: *Hiou vous en recebe.*

P. 167. G. Bussière. *La Légende du connétable de Bourbon dans les campagnes du Périgord*. Chant populaire recueilli à Sorges, dont la traduction seule est publiée. C'est une autre version, écourtée vers la fin, de celui qu'on peut lire dans la *Romania*, III, 100, n° 14. Le duc de Biron, véritable héros de ce chant, est devenu, par une étrange méprise, *Cadet de Bourbon*, ou *Bourbon* tout court dans la

[1] Cf. aussi, *Revue*, VII, 43, l'extrait rapporté par M. Alart, de l'acte de mariage de Sanche de Majorque avec Marie de Provence, extrait que l'*Armana prouvençau* (*loc. cit.*) reproduit en partie.

version périgourdine. — P. 215. Alcide Duverneuil. *Un noel périgourdin*. Composition assez longue (276 vers), qui n'a aucun caractère populaire. C'est probablement l'œuvre d'un ecclésiastique. Le cahier qui la renferme porte la date de 1757 et a été trouvé parmi les registres paroissiaux de l'état civil de la commune de Condat, près de Brantôme. Il y a de l'indécision dans l'orthographe, et la langue n'en est pas très-pure. C. C.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, tome XVI (47e volume de la collection des *Annales*). Clermont, Thibaud, 1874. — 101 - 334. Bouillet, *Description archéologique des monuments celtiques, romains et du moyen âge, du département du Puy-du-Dôme*. Travail considérable et important. Parmi les indications qui peuvent intéresser les études romanes et les recherches sur les traditions populaires, nous signalerons celles qui suivent : 121 «Sur le chemin de Chanat (commune de Durtol) existe une espèce de pierre branlante appelée *Rei de la Pila*, Roi de la Pile, mais qui ne paraît pas authentique : c'est un jeu de la nature. » 121-122 « Entre les puys de Pourcharet et de Montillet, une petite montagne porte le nom de la Fée ; elle est appelée en patois *Suquet de la Fachineire*. Les bergers disent qu'il n'est pas prudent de tenir les troupeaux sur cette montagne après le coucher du soleil; qu'ils y sont fascinés, ensorcelés.» 123. M. B. reproduit une inçription funéraire du XIIIe siècle, en langage d'Auvergne, déposée aujourd'hui au musée de Clermont :

ANNO DOMINI M : CC : LXX : X : KL : SEPTEB : O. B.
DE SABANACO DE CATUS
TU Q'LA VAS : TA-BOCA : CLAUZA : GUAR
DA : EST : CORS : QUAISI : REPAUZA : TALS :
CO TUIEST : EIEU : SIFUI : ETU : SERAS. TALS :
CO IEU : SUI : DI : PAT : NT ENO : TE : NUI[1].

[1] A rapprocher d'une des peintures de l'église d'Ennezat (XVe siècle) signalée par M. B. 214. Un ange contemple un cadavre d'un air de compassion. Une banderolle est entre les mains du cadavre ; on y lit ces vers :

Prya pour moi qui me reguardes
Quart tyel seras quat que tu tardes
Fais bien tandis que tu vis
Quar après la mort n'auras nulz amis.

Dans un travail sur le *Patois de la basse Auvergne et sa littérature* qui constitue la quatrième publication spéciale de la *Société des langues romanes*, M. Henri Doniol en donne une traduction qui nous semble plus plausible que celle de M. B. 128. « Le petit puy de Chateix supportait un château appartenant à Waiffre, duc d'Aquitaine ; ce château fut incendié en 761 par Pépin. Au milieu des attérissements descendus de la montagne, on trouve beaucoup de grains de blé calcinés, de seigle, de fèves, de haricots, etc., ce qui a fait donner à ce lieu le nom de *Grenier de César*. 145 « Le puy de Prechonnet, très-remarquable sous plusieurs points de vue, a une roche branlante, un rocher druidique, une grotte des fées et une légende sur les fées changées en chauve-souris. » 158. « Près le hameau de Mont-la-Côte existe une roche branlante, appelée *Roche branlaire*, la plus belle de l'Auvergne. Elle inspire encore aux habitants de la terreur et du respect: les uns... disent que c'est la Sainte Vierge, en filant sa quenouille, qui l'a apportée de fort loin dans son tablier ; d'autres assurent qu'elle se balance sur un gros tourillon d'or, et que des jeunes gens du voisinage résolurent un jour de la renverser ; mais à peine l'avaient-ils touchée que le ciel s'obscurcit et qu'une nuit profonde enveloppa tout le pays. Depuis on la respecte.» Des traditions à peu près semblables existent encore dans le département de l'Hérault. 222. Près du hameau de Château-Gaillard, on montre sur un monticule, les ruines... du château de la *comtesse Brayère*. Dans le ruisseau qui coule au bas existe une cavité circulaire, où l'on dit que la comtesse faisait précipiter les enfants pour les laver avant d'en faire sa nourriture[1] ». 227. A Pionsat, une grosse pierre de granit est nommée *Peirra de la Fada*. 232. A Saint-Etienne-des-Champs, un dolmen possède la même appellation. 233. A Villossanges, il y a un *Roc de las Fadas*: c'est une grosse pierre de granit. « Au-dessous de l'étang de Vergne-Labaysse existe le *Banc de las Fadas*, Banc des Fées, espèce de dolmen. » 262. *Maison des Fades* désigne, près de Ludesse, les traces d'un édifice à plusieurs compartiments. 266. « Au sud-ouest de Montaigut, sur la rive droite de la Couze, une route creusée dans le granit porte le nom de *Chami de las Fadas*. 296. A Job est la Roche de la Volpie, sur laquelle les fées eurent un temple où elles opéraient des miracles. On ajoute qu'à certaines

L'ange, au contraire, tient une légende avec cette inscription :

Regarda la grant pityé de nature humayne
Commet vient à destruction et forma vilayne.

[1] Voyez encore sur Natarie, dite la *comtesse Brayère*, p. 235 et 247.

époques de l'année on entend, dans la nuit, les chants d'une bergère filant sa quenouille au sommet de la roche. Diane avait, dit-on, un autre temple à Pierre-sur-Haute. Les habitants des montagnes voisines jurent encore par *Diano neiro*, Diane la noire. 278. A Saint-Martin-des-Olmes, on doit visiter..., la roche de *Jarissein*, dite *Saut de la Pucelle*, parce qu'on y voit l'empreinte des quatre fers de la mule qui portait une jeune fille, laquelle s'élança d'un seul bond du village de Chaumis sur le rocher de Jarissein (d'après les *Chroniques du Livradois*, p. 382). 302. A Grandrif, les gens disent qu'une chèvre d'or a été ensevelie dans l'intérieur de la *Grotte de la Chèvre*. Ils ont une grande vénération pour elle. « Si un animal de cette espèce meurt de vieillesse dans le pays, on met encore quelques cérémonies pour sa sépulture. » 308. Les environs de Chambon, très-boisés et sauvages, possèdent, dit M. B., de nombreuses légendes: la *Pierre de Gargantua*, l'*Homme de fer*, la *Fontaine qui dénonce*. 308. A Fournols, une voie romaine assez bien caractérisée se nomme le *Chemin ferré*, et sur d'autres points le *Chemin de la reine Marguerite*[1]. — 636-646, Planat. *Note archéologique sur le grun de Chiniore*. *Grun*, dans quelques sous-dialectes d'Auvergne, signifie montagne, puy, sommet granitique. M. P. a découvert sur celui-ci des vestiges d'antiquités annonçant l'existence d'une ville depuis longtemps disparue. Il conjecture que ce fût là l'oppide des *hommes de Chiniore*, dont les *Coutumes d'Auvergne* de Prohet et de Chabrol mentionnent assez longuement les franchises. « De nos jours, dit-il, on ne voit sur ce ténement aucune agglomération importante ; ce ne sont pas, sans nul doute, les rares métairies qu'on remarque aux flancs de la montagne qui ont motivé la création de ces droits et priviléges. » La légende s'est aujourd'hui emparée du *grun* de Chiniore, et l'on raconte que la ville qui y était bâtie a été engloutie dans un marécage.

A. R.-F.

Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Litteratur. T. XV (3e et dernier de la nouvelle série).— P. 1. J.-C. Mattes. *Sur les mss. de Renaut de Montauban conservés en Angleterre, et particulièrement sur le ms. Halton*, 42, dont M. M. communique un long fragment. — 33. Gustave Meyer. *Mots romans dans le dialecte de Chypre au moyen âge*. — 57. Caroline Michaelis. *Étymologies*

[1] Nous avons, dans le département de l'Hérault, au delà de Lavérune près Montpellier, *lou camì de la reina Achileta* ou *Chileta*. C'est une ancienne voie romaine, désignée autrefois sous le nom de *viel camì roumieu*.

romanes. — 65. Franz Scholle. *Les Assonnances en a, ai, an, en, dans la Chanson de Roland*. — 82. Grœber. *Les Serments de Strasbourg*. — 90. Hermann Suchier. *Corrections à la table des poésies des troubadours, de Bartsch*. — 133, 267 et 407. François Haefelin. *Recherches sur les patois romans du canton de Fribourg*. — 198. Hermann Rœnsch. *Étymologies romanes*. — 201. Gessner. Esse *comme auxiliaire du verbe réfléchi en français*. — 229. Koschwitz. Compte rendu du *Traité de la formation des mots composés*, par M. Darmesteter. — 244. Adolf Tobler. Compte rendu de l'édition des *Enfances Ogier*, donnée par M. Scheler. — 393. G. Lücking. *Sur le Chant de Sainte Eulalie*. — 397. F. Liebrecht. Compte rendu du recueil de M. Pitré : *Fiabe, novelle e racconti popolari siciliani*. — 445. B. Schædel. *Fragment de la Chanson de Hervis*. Provient de la bibl. grand-ducale de Darmstadt. — 450. F. Liebrecht. *Sur le Décaméron*. — 452. Bibliographie de l'année 1874. C. C.

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. LVI. — P. 11. Adolf Kressner. Très-courte notice sur la chanson de geste d'*Aimeri de Narbonne*, suivie d'un long extrait (1, 500 vers environ) d'après le ms. 24369 de notre Bibl. nationale. La partie du poëme imitée par Victor Hugo dans *Aymerillot*, ce joyau des *petites épopées*, est comprise dans ledit extrait. P. 17. *Aufage* du ms. est mal à propos changé en *sauvage*. C'est un mot bien connu, si l'étymol. en est incertaine. P. 29, *Voion*. La correct., indiquée par l'avant-dernier vers de la p. 31, était non *voient*, mais *voit aie*. Même p., on a corrigé à tort *ot* (*il y eut*) en *ont*. P. 49, *qu 'eurent* ; lis. *queurent* (*courrent*). On pourrait relever d'autres fautes; la ponctuation aussi laisse à désirer. — P. 51. Adolf Kressner. *Epigrammes* (*françaises*) *du XVIe s. tirées d'un ms. de la bibl. de Lausanne*. Ces épigrammes se trouvent dans un ms. des œuvres de Marot, ce qui n'est pas une raison suffisante pour les lui attribuer. L'éditeur y incline cependant, trouvant qu'elles sont tout à fait dans la manière du poëte de Cahors. C'est de quoi tout le monde ne tombera pas d'accord. — P. 155-186. Publication précédée d'une courte notice, par le Dr Bunte, d'un ms. du XVIe s. de la bibl. de Wolfenbüttel qui renferme « les fabuleuses histoires de la poétique astronomye de très excellent orateur Igine (Hygin), translatées de latin en françois pour la récréation de très noble et illustre prince François de Vallois, comte d'Angoulême, etc., par Robert Frescher, maistre ès arts et bachelier en théologie. » Ce n'est pas, au vrai, une traduction ; l'auteur, surtout après les premiers chapitres, s'écarte parfois de son original et l'abrége

sensiblement. P. 160 et 166, on a imprimé *lais*; p. 171 et 176, *leiz* et *leis*, qui n'ont aucun sens, au lieu, je pense, de *ladite, ledit*, représentés probablement dans le ms. par des abréviations qu'on aura mal résolues. P. 161, *l'une au rouste de l'autre*. Corr. *au cousté*. 170, *emietoupa de pouldre* ; lis. *enveloupa*. L'édit. propose *emmitoufla !* 173, *avis que je meurs* ; lis. *ains que je meure*. Il y a par ci par-là d'autres passages ou corrompus ou mal lus. — PP. 186 et 281. Charles Marelle. *Contes et chants populaires français*. Suite et fin. Ces deux articles sont consacrés tout entiers aux chants populaires. Travail intéressant, d'une lecture très-agréable. Un peu moins d'art peut-être — ou d'artifice — dans la mise en œuvre des matériaux, avec plus de précision dans l'indication de leur provenance, n'aurait pas été un mal. — P. 241. R. Mahrenholtz. *Molière et la comédie latine*. — P. 343. F. Brinkmann. *Etudes métaphoriques (suite)*. Cet article traite de la chèvre, du mouton et du pourceau. C. C.

Le Musée, Revue arlésienne, historique et littéraire, 3e série (année 1876), nos 1 à 9. — *Mémoires de Bertrand Boysset, contenant ce qui est arrivé de plus remarquable, particulièrement à Arles et en Provence, depuis* M CCC LXXII *jusqu'en* M CCCC XIIII, *copiés et enrichis de notes et de pièces justificatives par moi, Laurent Bonnemant, prêtre de la ville d'Arles, en* 1772. P. 1-3, 12-13, 17-20, 25-28, 43-45, 49-53, 57-61, 66-69. La partie éditée, à l'heure qu'il est, est presque partout rédigée en langue provençale. La valeur historique et philologique de cet intéressant mémorial sera ultérieurement appréciée dans la *Revue*. Dès aujourd'hui, cependant, on doit remercier M. Fassin d'en avoir entrepris la publication. — *Recueil de plusieurs choses mémorables arrivées en la ville d'Arles durant les troubles de la Ligue, extraictes d'un livre de raison* de Louis Ramette, *dans lequel, parmi les mémoires de ses affaires domestiques, il a inséré les choses susdites, selon qu'elles sont arrivées de temps en temps. (La description desquelles est faite avec un langage barbare entre le provençal et le françois, que nous avons réduit en meilleurs termes, sans toutefois en altérer le sens* (note du copiste qui signe à la fin : de Rebatu), p. 9-12, 20-23, 28-31, 33-35. Document curieux. Si ce livre de raison existait encore, il serait peut-être utile de le publier. — *Notices biographiques*. Jean-Baptiste Coye, p. 45-48. Reproduction de la notice placée en tête de l'édition des œuvres de Coye, donnée en 1854 par feu Frédéric Billot. Les poésies de Coye sont assez connues. Voyez par exemple, Noulet, *Histoire littéraire des patois du Midi*, Revue, 1re série, VII, 182-183. Quelques fautes typogra-

phiques sont à relever dans la notice de M. B. : *Belland de la Bellandière* et *Toussaint Gras*, p. 47, lisez : *Bellaud de la Bellaudière* et *Toussaint Gros*. L'édition de M. Billot reproduit celle de Mesnier, d'Arles, en 1829, laquelle, malgré son titre, est loin d'être complète. Un poëme inédit de Coye se trouve, en effet, dans un des ms. de la Bibliothèque de Nimes; il a pour titre : l'*Esvanouissament de Phœbus* ou l'*Esclipse dou soleou en* 1706. Son mérite littéraire est au-dessous du médiocre. — *Cansoun nouvello sur leis desastres que la villo d'Arle el son terraire an eyssuga per l'innoundacioun dou Rose en l'annado* 1755, p. 54-55. Complainte provençale en seize couplets de six vers. En terminant ce compte rendu, il est à propos de mentionner la médaille d'argent que, dans sa session d'Arles, la *Société française d'archéologie* a décernée au *Musée*. Cette distinction, dont le principal honneur revient à M. Fassin, n'était que justifiée.

A. R.-F.

Le Siége de Toulouse et la Mort de Simon de Montfort

Poursuivant le cours de ses études sur le midi de la France aux XIIe et XIIIe siècles, M. Henri Delpech a exposé dans une troisième conférence, faite à Montpellier le 26 février, le siége de Toulouse et la mort de Simon de Montfort en 1218.

M. H. D. nous avait précédemment montré la littérature des troubadours, promenant dans toute l'Europe ses sirventes et ses chansons ; polissant d'abord une société à demi barbare ; la réduisant, malgré elle, à accepter la supériorité de l'intelligence sur la force physique ; y atténuant, plus que partout ailleurs, les inégalités de la naissance par l'admission des troubadours, quelle qu'eût été leur extraction, dans l'intimité de princes et de seigneurs très-attachés à leurs priviléges. Heureuse cette littérature si, dès la fin du XIIe siècle, elle ne s'était laissée aller à une licence et une afféterie que dépassaient encore les tendances générales de cette époque ! Ce n'est pas dans les pays de langue d'Oc qu'il fallait chercher alors cet esprit d'ordre et de sagesse qui caractérise les mœurs d'une race virile. Amollie par le luxe, par la prospérité de son commerce, par sa richesse, provenant d'une viticulture très-étendue, cette société en était arrivée à un relâchement de mœurs extraordinaire.

Dans un milieu ainsi composé, les idées albigeoises devaient ai-

sément trouver des défenseurs et des adeptes. Tout le Midi n'accepta pourtant pas les doctrines nouvelles. Il était naturel que l'Eglise réagît à son tour contre ce mouvement anormal, qui menaçait la civilisation non moins que le christianisme, et qui se compliqua plus tard, vers la fin de la guerre, d'une certaine rivalité entre le Nord et le Midi. Le rôle de Simon de Montfort n'a pas été expliqué de la même façon par tous les historiens, sans doute parce qu'il ne s'est pas développé, dans la succession de ses actes, avec un caractère bien tranché d'unité et de logique. On doit savoir gré à M. H. D. d'avoir éclairé d'un jour nouveau cette grande et énigmatique figure. Partout vainqueur dès le début, soutenu par un esprit très-pénétrant et très-délié, Montfort n'affecta pas immédiatement ces tendances à la domination personnelle qui le compromirent sur la fin. Grâce à des dispositions admirables et aussi à l'étrange présomption de ses adversaires, il remporta la bataille de Muret, où il sut culbuter un ennemi infiniment plus nombreux. Mais, avant même cette bataille, l'Église avait mis des limites à son ambition. Comblé d'honneurs, ébloui par l'importance des services qu'il avait rendus, Simon de Montfort ne tendit à rien moins qu'à devenir l'unique souverain du Midi, disposant à son gré des apanages, et appliquant à son intérêt personnel le but religieux et social de la croisade. M. H. D. nous a montré les populations s'éveillant alors et oubliant leurs dissensions intestines pour se liguer contre l'ennemi commun. Tant que les Gascons et les Provençaux furent rivaux, Simon de Montfort resta le maître. Quand ils surent unir leurs efforts, le vainqueur de Muret fut perdu.

Un plan du siége de Toulouse, remis à chaque auditeur, facilitait les descriptions du conférencier. Nous ne reproduirons pas les éloges des organes de la presse locale sur l'art infini avec lequel ont été présentées ces savantes déductions; M. H.D. nous a dépeint, comme l'aurait fait un témoin oculaire, les émouvantes péripéties du siége de Toulouse, supporté avec tant de courage par les habitants de tout âge, de tout sexe et de toute condition ; l'inondation des bas quartiers de la ville ; la reconstruction de ses remparts sous le tir des machines de guerre ennemies; l'approche de la *gatte* de Simon de Montfort et sa destruction saluée par les assiégés de ce cri de raillerie héroïque, que la *Chanson de la Croisade albigeoise* nous a conservé :

Per Dieu na falsa gata jamais no prendretz ratz[1] !

[1] *Histoire en vers de la croisade contre les Albigeois* (CANSOS DE LA CROZADA CONTR ELS ERETGES DALBEGES), édition Fauriel; Paris, 1837, in-4°, vers 8,213.

On sait que Simon de Montfort fut tué d'un coup de pierre qui, selon l'énergique expression du poëte, l'atteignit à la tête, *là où il fallait* :

E venc tot dreit la peira lai on era mestiers. (Vers 8,451.)

M. H. D. a décrit le jeu du mangonneau et d'autres machines de guerre en usage au XIIIme siècle, en homme qui les a vus fonctionner au château de Pierrefonds, où l'on en conserve des spécimens pour faciliter l'étude du moyen âge.

A. ESPAGNE.

LES RÉUNIONS DU FÉLIBRIGE

A AIX ET A MONTPELLIER

Des trois grandes sections ou maintenances qui se partagent le félibrige, deux, celles de Provence et de Languedoc, ont tenu leurs assemblées annuelles au commencement de l'année 1877 : la maintenance de Provence, à Aix ; celle de Languedoc, à Montpellier.

La réunion d'Aix, annoncée d'abord pour le 14 janvier et renvoyée ensuite au 28, a été présidée par M. Théodore Aubanel. Elle comptait trente adhérents environ, parmi lesquels, MM. Mistral, Anselme Mathieu, Alphonse Tavan, de Berluc-Perussis, Vidal, Marius Bourrelly, Eugène Tavernier, Frizet, Bonafous, Auguste Verdot, Astruc, Guillibert, Legier de Mesteyme, Ch. Descosse, etc. ; MM. Roumanille et Félix Gras n'avaient pu y assister, par suite d'un deuil de famille très-récent. Il en a été de même de M. Gaut, à peine convalescent d'une maladie qui a mis un moment ses jours en danger.

M. Aubanel a prononcé son discours d'ouverture avec cette éloquence sympathique, large et colorée, pleine de mouvement et d'inspiration lyrique, que connaissent ceux qui l'ont entendu au centenaire de Pétrarque et, deux ans après, à Forcalquier. Les progrès du Midi, a-t-il dit, sont incessants depuis trente ans, et le félibrige doit n'avoir d'autre tâche que celle de les agrandir et de les accroître. Comparant ensuite la langue provençale à une statue précieuse échappée aux outrages des Barbares dans les ruines d'une des vieilles *arènes* méridionales, il a encouragé les félibres non-seulement à la relever et à la replacer sur son piédestal d'autrefois, à la restaurer et à la remettre en gloire, mais encore à l'animer et à lui rendre l'esprit et la vie :

« Coume aquélis estatuo de maubre qu'avèn atrouvado dins nòsti vièiis areno, debaussado, routo, aclapado de la man di Barbare, la lengo prou-

vençalo èro jasènto au sòu, matrassado, espóutido, oublidado, elo, la rèino, la fado de tant de siècle flòri, de tant de troubaire li mai famous. L'avèn aubourado, l'estatuo ! Piousamen avèn barra si plago e sarci lis estras de sa raubo blanco. La divesso, aro, ve-l'aqui tourna sus soun pedestau, sèmpre sourrisènto e jouino, plus bello e plus enauranto que jamai ! Regardas !.... Acò 's grand e bèu, certo ! eh bèn ! es pas proun !... Aquéu maubre fre, fau que s'enfioque ! Aquelo estatuo, fau que s'anime ! Aquelo grando morto, fau que revive coume antan !.... »

Et cette comparaison était poétiquement juste. Les mille idiomes de notre pays ne sont-ils pas, à autant de titres que les monuments du sol, les restes mutilés et souillés, si l'on veut, mais vivants, de ses annales, les témoins de sa vie historique et de ses luttes passées ? M. Aubanel insista sur la nécessité de retremper le Midi dans la grandeur et la beauté de sa langue, de rattacher ses fils à leur village, à leur province, « comme le lierre à la terre nourrice. » Et il termina son discours par une conclusion d'un tour aussi poétique que la comparaison que nous venons de citer :

« Au bèu tèms de la flouresoun de nosto lengo, un troubaire, que s'èro crousa, revenié de Palestino. Avié, dins lou desert, fa l'amistanço d'un leioun, e la noblo bestio, fidèlo e douço, lou jour de la partenço seguiguè soun mèstre enjusqu'au veissèu. Mai lou capitàni noun vouguè embarca l'oste esfraious, e lou troubaire mountè soulet sus la ratamalo. Quand lou leioun se veguè à l'abandoun sus lou ribeirés, e lou veissèu que s'aliuenchavo... tout d'un vanc, d'un bound terrible, se jitè dins li flot, e nadè à la seguido.

» Messiès, l'amour de la Prouvènço vau bèn l'amistanço d'aquéu chivalié. La Prouvènço se gandis vers lou trelus, vers lou triounfle : jitennous à la bello eisservo, dins lou boulegamen felibren, e seguiguen, à travès lis erso sereno o tempestouso, lou veissèu prouvençau ! »

M. de Villeneuve-Esclapon lut ensuite son rapport sur l'organisation de la maintenance de Provence, depuis la réunion de Sainte-Estelle, à Avignon, et il le fit précéder de quelques détails sur l'organisation du félibrige. Nous allons les résumer d'après le *Prouvençau* d'Aix[1] :

Les félibres se divisent en trois catégories : les majoraux, les mainteneurs et les correspondants. Les premiers sont au nombre de cinquante, et leur réunion, qui se nomme *Consistoire*, régit l'ensemble de l'association. Elle prend toujours le bureau triennal dans son sein, prononce la dissolution d'une école ou l'exclusion de ses membres, nomme les *maîtres en gai savoir* et se renouvelle, enfin, en choisissant toujours les majoraux parmi les mainteneurs, qui, eux, peuvent être en nombre illimité. Les correspondants sont les membres étrangers au midi de la France.

[1] Le *Prouvençau*, n° du 4 février.

L'association elle-même est partagée en trois grandes sections ou maintenances, qui comprennent: sous le nom de Provence, tous les pays de langue d'oc situés le long de la rive droite du Rhône; sous celui de Languedoc, ceux qui sont situés sur la rive gauche; sous celui de Catalogne, le comtat de Barcelone, avec Valence et les îles Baléares. Chaque maintenance se divise en écoles, qui sont la réunion des félibres d'une même ville.

En tête de la maintenance est un syndic, nommé par le Consistoire, et deux ou trois vice-syndics avec un secrétaire, nommés par tous les membres. En tête de l'école se trouve un *cabiscol*. Sur la demande qui en fut faite à M. Aubanel, la réunion provençale approuva les statuts des quatre écoles de Forcalquier (*Felibre deis Aup*), d'Aix (*Felibre de Lar*), de Marseille (*Felibre de la mar*) et d'Avignon (*lou Flourège*). Elle désigna ensuite ses vice-syndics, MM. J.-B. Gaut et Marius Bourrelly, ainsi que son secrétaire, M. de Villeneuve-Esclapon.

La question des dialectes locaux fut soulevée par M. Fr. Vidal, qui soutint avec force leur utilité et fit ressortir la variété et la grâce qu'ils apportaient aux productions de l'esprit d'une nation. Son argumentation fut appuyée par Mistral et par M. Bonafous, qui invoquèrent à l'appui les idiomes de l'antique Hellade et ceux existant aujourd'hui dans la péninsule italique, ainsi que l'éclat et les aspects imprévus qu'ils avaient donnés à la littérature de ces deux pays. La réunion se rangea à l'opinion de M. Vidal.

M. Vidal appela ensuite l'attention de l'assemblée sur l'opportunité qu'il y aurait à s'occuper des fêtes de la *Chanson du Latin*, que la *Société pour l'étude des langues romanes* prépare depuis longtemps, et qui coïncideront avec le bimillénaire de la fondation d'Aix-en-Provence par le proconsul romain Caius Sextius.

Cette proposition, pour laquelle nous tenons à remercier spécialement M. Fr. Vidal, fut très-favorablement accueillie. L'assemblée délégua l'école aixoise des félibres de Lar en ce qui touche le bimillénaire. Le savant directeur du *Musée*, M. Emile Fassin, qui est aussi adjoint à la mairie de la ville d'Arles; MM. Clair Gleizes et Marius Girard, de Saint-Rémy, doivent étudier ce qui devra se faire à Arles et à Saint-Rémy pour les fêtes de la *Chanson du Latin*. Les propositions de ces Commissions seront soumises à l'assemblée générale du félibrige, le 21 mai prochain [1].

Telle a été, dans ses traits principaux, la réunion de la mainte-

[1] Nous empruntons la plus grande partie de ces indications au *Mémorial d'Aix*, n° du 4 février.

nance de Provence. Celle de la maintenance de Languedoc s'est tenue à Montpellier, le dimanche des Rameaux. La veille, c'est-à-dire le 24 mars, la *Société des langues romanes* avait invité les félibres à une séance extraordinaire, à l'hôtel de ville. Cette réunion était fort nombreuse et fut consacrée par moitié à la poésie et à la philologie. M. Charles de Tourtoulon communiqua d'abord le résumé des observations qu'il avait recueillies sur les lieux mêmes touchant les limites de la langue d'oc en France et dans la Suisse romande. Il s'attacha à constater qu'à partir du point où s'arrête la grande carte qui accompagne son rapport à M. le Ministre de l'instruction publique, cette limite se dirige vers l'Est jusqu'aux environs de Bourg ; qu'elle remonte de là vers le Nord-Est à travers les départements de l'Ain, du Jura et du Doubs, pour aboutir à Bienne, en Suisse, redescendre par Morat, Fribourg et Sierre, en s'infléchissant un peu vers l'Ouest, à la hauteur de Lausanne. D'après M. de Tourtoulon, la presque totalité de la Suisse romande appartient à la langue d'oc, et le français n'y est qu'une langue importée.

Celui qui écrit ces lignes donna lecture d'une étude critique sur l'idée latine dans quelques pièces en langue d'oc, en espagnol et en catalan, composées depuis le Concours de Montpellier, où Bringuier avait porté un brinde à l'union future de tous les peuples de langue romane [1].

La poésie ne pouvait manquer d'avoir, dans cette séance, des interprètes dignes d'elle. M. Arnavielle lut d'abord sa belle ode *A la memorio de F. Camboulìù*, insérée dans l'*Armana de Lengadò* de cette année, mais écrite en 1870. Quelques-unes de ses strophes, — celles surtout où il disait que Camboulìù n'avait pas eu la consolation de voir « la croissance de l'arbre qu'il avait planté »,—émurent profondément les membres qui, ayant connu de près le fondateur de la Société, savaient quelle foi et quelle ardeur de conviction et de confiance il apportait en toutes choses.

Perqué la Mort escarioto,
O Camboulìù ! tant lèu t'ajassè dins soun clau ?
De l'aubre qu'as planta n'as pas vist l'espandido ;
N'as pas couneigu lou soulas
Qu'endor lou lauraire que, las,
Dau sèti pairoulau, la jouncho au sèr gandido,
Vei sa famiho degourdido
E gaio, qu'es l'oustau prouspère... Noun, ai ! las !

[1] Voyez plus haut, page 114.

D'ouro t'a pres la mort. Mès n'a pres qu'un cadabre ;
Elo dau cor nous a pas pres
Toun souvenl ; sempre i'es fres.
Dau tems escrafarèl pot courre lou grand vabre.
Sempre toun noum, o mèstre fabre !
Lusira sus toun obro, à soun frountau de gres !

M. Louis Roumieux lut deux morceaux d'un genre différent, mais qui furent, eux aussi, vivement appréciés. Le premier avait pour titre *lou Sòu d'Antounieto*, et traduisait admirablement une circonstance des derniers moments de la felibresse de Beaucaire [1]; la seconde était une épître badine en vers latins, français et provençaux, d'une très-spirituelle facture. M. Fourès dit ensuite *le Troumbeto* [2], et M. Gaidan *lou Rigau* [3], allégorie d'un sentiment si exquis ; MM. de Villeneuve-Esclapon, Antonin Glaize, Desjardins et Gros, lurent aussi diverses pièces de vers.

Mais le grand succès de cette séance était réservé à M. Laurès, de Villeneuve-lez-Béziers; deux fragments de ses *Set Pecach capitals de las fennos de la campagno* [4] et la *Malautiè de la vigno*, publiée déjà en 1855 dans le *Bulletin de la Société archéologique* de Béziers, furent accueillis avec une faveur marquée. La *Malautiè de la vigno* avait, grâce au phylloxera, repris un intérêt d'actualité, et l'un des membres présents rappela qu'il avait entendu, en 1869, une sorte de rapsode ambulant déclamer cette pièce sur les bords du Rhône, en plein pays provençal. De combien de poëtes modernes pourrait-on en dire autant [5] ?

Plusieurs dames, parmi lesquelles Mme de Ricard et sa sœur Mlle Wilson, Mlle Léontine Goirand et Mlle Mireille Roumieux, la gracieuse filleule de Mistral, assistaient à cette séance. Mlle L. Goirand, dont on n'avait pas oublié le beau sonnet *A Nemausa* (*Revue*, numéro de janvier 1877), voulut bien dire quelques vers d'une touchante et délicate poésie.

La réunion de la maintenance se tint le lendemain. Selon l'usage, elle eut lieu à table et dans les salons de l'hôtel Biscarrat.

[1] Mlle Antoinette Rivière, de Beaucaire. Ses poésies ont été publiées sous ce titre: *li Belugo d'Antounieto de Bèu-caire;* Avignon, Aubanel, 1865; in-8°, 326 pages.

[2] *Armanac de la Lauseto.* 1876, pag. 161.

[3] *Armana prouvençau*, 1876, pag. 71.

[4] Imprimé en 1858 par l'auteur. Béziers, Millet; in-8°, 36 pag.

[5] M. Laurès va réunir ses poésies en un volume, qui sera publié à Montpellier sous le titre suivant : *lou Campestre.* Nous prenons la liberté de le recommander aux lecteurs de la *Revue.*

Avec Mistral, arrivé dans la matinée du 25 mars, elle comptait MM. Louis Roumieux, chancelier du félibrige; Cantagrel, président de la *Société des langues romanes*; Achille Mir, Camille Laforgue, J. Gaidan, Arnavielle, de Villeneuve-Esclapon, Goirand, le docteur Roux, Laurès, le docteur Charles Coste, Boucherie, Auguste Fourès, de Ricard, Antonin Glaize, le colonel Fulcrand, Ch. Deloncle, Frédéric Cazalis, directeur du *Messager agricole;* Ernest Hamelin, le docteur Elphége Hamelin, Desjardins, Albert Chabanier, Clair et Étienne Gleizes, Simil, Boucoiran, Rettner, etc. Le syndic de la maintenance, M. de Tourtoulon, prononça le discours d'ouverture, et, dans un langage qui était un modèle d'aisance, de mesure et de facilité, définit le rôle des écoles félibriques et la nécessité de maintenir intactes les formes constitutives de chaque dialecte :

« Dins aquel Miejour qu'a mema lenga, i'a mai d'una parladura ; i'a ce que lous savents apeloun de *dialeites,* e n'aven prou de diferents dins nostra mantenença. Tout aqueles parlàs an lou drech de vieure, toutes pòdoun demandà sa plaça jout nostre çel azurenc, *au lum que Diéu alargo i mounde*[1], que dona à la natura la vida, e à quauques omes la força, l'engeni e l'inmourtalitat.

» Noun i'a tant pichot vilage das Aups ou das Pirenèus que noun age lou drech de gardà sa parladura naturala ; e seriè pas embé nautres lou que voudriè faire contre quante lengage que siegue ce qu'aven reprouchat à d'autres de faire contra la lenga d'O touta entieira.

» Que degus nouñ vengue dire aicì qu'un parlà es pus poulit ou pus lourd qu'un autre. Se *chasque aucèu trovo soun nis bèu*[2], chasque aucel tamben trova bèu lou cantà de soun nis, lou cantà de sa maire. Es per que dins chaque endrech pogue estre estudiat, caressat e aussat en gloria[3], aquel cantà dau nis, aquel parlà dau brès, que lou counsistori felibrenc coustituïs las escolas...

» Mès una escola pourriè, couma se dis, tirà trop l'acatage de soun coustat; es aicì que la mantenença ven, couma soun noum ou fai veire, mantene à la fes l'endependença de chaque parlà e l'unitat de la lenga felibrenca...

» L'unitat es pas l'unifourmitat ; una letra de mai ou de mens chanja pas lou founs e l'engeni d'una lenga; e quoura serà entendut que ce que se prounouncia la mema causa, s'escrieu la mema causa dins touta la terra d'O, que las paraulas (relevan quaucas unas, e n'i'a pas gaire) soun las memas dins toutas nostras prouvencias, eme un vesti diferent, quoura acò serà coumprés, veirés pareisse mai que mai la forta unitat jouta la genta varietat de nostra lenga. ..

1 Vers de l'invocation de Félix Gras au premier chant des *Carbounié.*

2 Proverbe populaire, devenu la devise de M. Roumieux.

3 Allusion à des vers bien connus de *Mirèio.*

» Avès vist aquelas tapissariès coussudas e trelusentas, toutas mirgalhadas d'or e de coulous : lous iols n'en soun enclausits; mès, quand n'avès vist un tros grand couma la man, avès tout vist: es toujour la mema figura, toujour la mema flou, toujour lou meme aucel estampat de pan en pan, sens que i'ague soulament un pount de mai ou una ralha de mens. Aco's ce qu'apeloun l'unitat, lous que mauparloun de nostra lenga, acò's ce pus bèu que pogue cabl dins soun esprit.

» Mès anàs aicì proche, dins aquelas salas ounte Fabre, Valedeau, Collot e nostre amic regretat Alfred Bruyas, an amoulounat lous tresors de la pintura ; regardàs ce que s'apela *lou Mariage de santa Catarina*, de Verounese; *las Femnas d'Algè*, de Delacroix, e digàs-me se dins aqueles tablèus i'a'na figura parieira à'na autra figura, i'a'n trach parià à'n autre trach; e digàs-me, pamens, se vesès pas sus aquelas telas una amirabla, una resplendenta unitat.

» Acò's l'unitat que nous fai gaud... »

Le discours de M. de Tourtoulon terminé, M. Arnavielle donna lecture de son rapport et proclama les noms des mainteneurs, au nombre de cent-vingt environ. On remarqua parmi eux trois députés et deux membres de l'*Académie française*.

MM. Achille Mir, de Carcassonne ; Laforgue, de Quarante; Chastanet, de la Bachellerie, furent réélus à l'unanimité vice-syndics de la maintenance. M. Albert Arnavielle fut aussi réélu secrétaire. Leurs pouvoirs seront valables pendant trois ans.

Les statuts des écoles de Nimes, d'Alais et de Montpellier furent ensuite approuvés par la réunion. L'école de Nimes porte le nom de *Soucieta di felibre de la Miougrano* ; celle d'Alais, de *Soucieta das felibres gardounenes* ; celle de Montpellier, de *Parage*, qui mérite une explication préliminaire.

Par le mot de *parage*, on désignait souvent, aux XIIe et XIIIe siècles, l'ensemble de la civilisation chevaleresque, les vertus, les avantages, les manières d'être, qui en étaient à la fois la conséquence et le signe. Le *parage* exprimait encore la noblesse, non pas uniquement et simplement celle de race, mais celle qui consiste dans la culture de l'âme et de l'esprit, qui se manifeste par la courtoisie et la générosité [1]. Telle est l'acception qu'il revêt fréquemment dans la *Chanson de la croisade*. Et l'auteur de la geste tend partout à la développer et à l'agrandir. Il s'efforce de relever la haute idée qu'il en a, en dépeignant presque l'état du Midi «comme un état idéal de joie et d'allégresse, comme un monde où tout est

[1] Cette définition est textuellement empruntée à l'introduction que Fauriel plaça en tête de l'*Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois*. Paris, 1837; in-4°. LXI-LXII.

vie, splendeur et lumière; comme un vrai paradis, car c'est le mot qu'il emploie, et ce n'est pas une fois, et par hasard.... c'est sérieusement.... pour ne pas rester trop au-dessous du sentiment dont il est plein [1]. »

Le préambule du *Parage* reproduit en grande partie la définition du felibrige, telle qu'elle fut arrêtée, d'abord par Roumanille et Mistral, à la suite des Jeux floraux d'Apt, en 1862, et telle qu'Aubanel la développa aux fêtes de Forcalquier, en 1875:

I.

« Lou felibrige, y est-il dit, es establit per amor de gardà lou parlà rouman, sa libertat e sa volha naturala; lou felibrige es gai, amistadous e frairenau, ple de simplessia e de franquessia.

» Ten en ferme perpaus lou chale de soun brès nadalenc, de la França e de la terra latina.

» Soun vi es la bèutat, soun pan es la bountat, e soun camì la veritat.

» A lou sourel per regalida, tira sa sciencia de l'amour e fisa en Dieu sa prima espera [2].

» Serva soun odi per ça qu'es odi, aima e recampa ça qu'es amour.

II.

« En causa d'aquel prefach e per fin qu'es pas soulament felibre aquel que se capita troubaire e que canta, mais tant ben lou que sap lou noum das sants, das princes e das omes de Prouvença, lou que se sentis grandì davans l'obra dau Puget, ou que tresana au raconte de la vida de Mount-calm, de las vitorias de Sufren ou de la mort d'Assàs; aquel que sus la peira, per lou cant ou la parladura, enaura mai que mai lou chale de soun brès nadalenc, de la França e de la terra latina [3].

» Lous set Mount-pelieirencs que se rencountreroun de cor lou quatre de nouvembre mila ioch cents setanta cinq [4] s'acordoun per estituïr una escola felibrenca que sarà dicha lou Parage..... »

Le *Parage* choisit quarante-neuf membres dans Montpellier et le même nombre dans les dialectes qui rappellent le mieux sa langue naturelle. Les sept félibres qui composent son bureau sont toujours de Montpellier. Ses membres s'assemblent sept fois par an, dans l'un ou l'autre de leurs sept lieux félibrins qui sont, dit le Statut :

[1] Fauriel, *Histoire de la croisade*, etc., p. LXII.

[2] Voyez l'ancien statut du félibrige, *Armana prouvençau*, 1863, p. 108.

[3] Voyez le *Discours* prononcé par Aubanel à Forcalquier, p. 26.

[4] Les félibres languedociens se réunirent à Montpellier, le 4 novembre 1875, et y fixèrent les premières bases de l'association qui forme, à l'heure actuelle, la maintenance de Languedoc.

« L'illa de Magalouna, lou pioch de Sant-Loup, la pineda de Mountferriè, lou pioch de Sant-Clar, à Seta ; la bauma de las Doumaiselas, lou bos de Pechaboun e la barouniè de Lunel. »

Ces lieux de réunion ont été choisis à dessein dans les limites du sous-dialecte de Montpellier.

Le statut du *Parage* se termine de la manière suivante :

III.

« Estent que la parladura mount-pelieirenca es clara, franca e naturala, e que la voulen mantene à toujour clara, franca e naturala, degus se pot seire dins lou Parage, se noun a lou ferme perpaus d'escrieure mai que mai la lenga de Mount-peliè e de n'acreisse l'espandiment e la fourtuna. Parieirament degus se pot seire dins la tieira das quaranta-nòu socis causits en fora de Mount-peliè, se noun escrieu una parladura que retrague, couma una sorre retrais sa sorre, la parladura dau Parage de Mount-peliè.

Après le vote des trois statuts de Nimes, de Montpellier et d'Alais, deux subventions furent accordées par la maintenance : la première, à l'école de Nimes, pour le journal qu'elle publie sous le titre de *Dominique*[1] ; la seconde, à celle d'Alais, pour l'*Armana de Lengadò*, devenu sa propriété particulière.

Une discussion s'éleva ensuite touchant l'idiome à employer dans les actes officiels de la maintenance. Le syndic dit, avec raison, qu'il devait être pris de préférence dans la province de Languedoc, afin que l'on ne fût pas exposé à changer de dialecte toutes les fois que des maintenances nouvelles seraient créées dans le domaine de la maintenance actuelle. Le cévenol et le toulousain ayant été écartés sans opposition, M. de Tourtoulon proposa qu'une sorte de partage fût établi entre le montpelliérain et un des idiomes qui possèdent l'*o* à la désinence du féminin. M. Mistral se leva alors et fit remarquer que la question ne pouvait être tranchée par le vote, attendu que le dialecte du chef-lieu de la maintenance était naturellement le dialecte officiel de celle-ci.

Le tour des brindes était arrivé : M. de Tourtoulon reçut à ce moment une dépêche de M. Aubanel, ainsi conçue :

A travès li plano estellado,
Salut en touto la taulado !
De pouëslo plen moun got,
Brinde au sendi de Lengadò !

Le syndic de Languedoc répondit, lui aussi, par un télégramme

[1] Cette publication doit prendre bientôt un autre nom.

en vers. Une seconde dépêche de félicitations fut également envoyée par M. Maurice Faure, le secrétaire de la *Cigale*, de Paris.

M. de Tourtoulon ayant bu ensuite à Mistral, celui-ci répondit par ces paroles admirablement inspirées et qui allèrent de suite, il faut le dire, au cœur de tous les assistan:

« Au noum dóu felibrige, porte un salut d'ounour à-n-aquelo drudo terro que, souto noum divers de Narbouneso, de coumtat de Toulouso e de Lengadò, a toujour fieramen auboura dins li siècle soun engèni latin, soun esperit rouman, sa voio renadivo.

» Terro de Lengadò, portes lou plus bèu noum qu'uno patrio ague pourta : lou noum éu-mème de ta lengo !

» Aquéu noum naciounau, clar coume toun soulèu, rapello sèmpre à tis enfant qu'an uno lengo siéuno ; e tout ome dóu pais, tout fiéu digne de tu, rèn que d'ausi toun noum, o Lengadò ! es fourça de rèndre oumage à la soubeirano lengo qu'es estado ta meirino.

» E vaqui perqué, Messiés, eici sias tant noumbrous e tant afeciouna vèr manteni la causo.

» Gramaci vous avèngue de la part di Prouvençau, de la part di Limousin, de la part di Catalan e de tóuti aquéli que subre la figuiero, la tamarisso e l'oulivié, entèndon canta la cigalo !.... »

Et le toast de M. Mistral se terminait ainsi :

« Avans de m'asseta, vole apoundre à moun brinde, uno santa preciouso. Beve, Messiés, au sendi majourau de vosto mantenènço : à Moussu lou baroun Carle de Tourtouloun, aquéu savènt atravali, aquéu flame patrioto qu'a counsacra touto sa vido à releva lou sentimen de nosto naciounalita, d'abord en publicant la vido dóu rèi Jaume, e piéi en recercant e retrouvant emé bonur, desempiéi eilalin lou ribeirés de l'Oucean jusque peramoundaut li counglas de la Souisso, li raro naturalo de noste empèri literàri, de noste empèri naturau !

Au cours de son brinde, Mistral avait dit que le midi de la France avait eu l'heur de rencontrer une idée qui, au-dessus des luttes de l'humanité moderne, embrassait les gloires du passé, les ardeurs du présent et les rêves de l'avenir, une idée d'honneur, d'amour et de paix, qui ferait de son sol le lien central de la race latine. Le toast du président de la *Société des langues romanes* marqua davantage, s'il est possible, l'idée dont M. Mistral s'était inspiré :

« Damas e Messiés,

» Brinde à la familha latina, que s'espandis sus la terra benesida dau sourel.

» Seguet ela qu'aget lou supreme ounou d'alucà lou lum de la civilisacioun e de la sciencia au fougau sacrat de l'Evangeli, e que l'a mantengut toujour trelusent e trioumflant. Que garde sa nobla missioun; qu'oublide pas que deu luchà contre un enemic pouderous, jalous de sa gloria de vint siecles.

» Brinde à l'espandiment e à la vitoria finala de nosta raça; brinde à sa fidelitat à las leis que fan las naciouns vertadieirament libras, grandas e urousas !

» Longa-mai ! »

D'autres *brindes* furent ensuite portés par MM. Roumieux, Albert Arnavielle, Antonin Glaize, Boucherie, Chabanier, Simil, Clair et Etienne Gleizes, etc. Des pièces de poésie et de prose furent lues par MM. Achille Mir, Auguste Fourès, Deloncle, le docteur Ch. Coste, Gros et Desjardins. Un toast en vers de M. Laforgue, adressé à la fois à MM. Mistral, Azaïs et Arnavielle, fut d'autant plus remarqué, que M. Gabriel Azaïs n'avait pu venir à la réunion de la maintenance. L'auteur des *Vesprados* avait été retenu à Béziers par un deuil qui n'était pas seulement un deuil de famille : la mort de son frère Bruno Azaïs, le poëte facile et populaire, mais trop rare depuis lors, de la pièce sur l'inauguration de la statue de P.-P. Riquet en 1838, et probablement aussi des vers charmants *A m'amigo*, qui ont été imprimés à la suite[1]. La réunion accueillit par de vifs applaudissements cet hommage rendu à l'infatigable travailleur qui, à un âge où le repos s'impose aux organisations les plus actives, donnait au Languedoc, dans les *Vesprados de Clairac*, le premier recueil de poésies qu'il ait eu à opposer à la Provence; continuait la publication du *Breviari d'amor* de Matfre Ermengaud, cette curieuse encyclopédie de la science méridionale au XIIIe siècle, et, en éditant le *Dictionnaire des idiomes du Midi*, trouvait encore le loisir de préparer un choix de poésies provençales et languedociennes que nous n'aurons pas, il faut l'espérer, à attendre trop longtemps.

Le toast de M. Boucherie fut écouté avec la même faveur que celui de M. Laforgue. Il était écrit en saintongeais et constituait un plaidoyer très-spirituel en faveur du français d'abord, et ensuite de ces « pauvres patoës qui ne sont dière méchant, et qui velant tant seurement coume le charbounier ête les maîte chez eux[2]. » Par quelques mots d'un excellent languedocien, M. Boucherie s'était inutilement excusé d'apporter des paroles de langue d'oil dans une réunion presque exclusivement composée de Méridionaux.

« Ol est in patoès qui n'en vaut beun in aute. Il est vrioge, il est seurge et pu doux que de la brèche, sultout quante ol est noû jennes filles qui

[1] *Bersés dé trés nuénços*. Béziers, Granier, 1839; in-8°, 42 pages. C'est à Bruno Azaïs que M. Mistral a dédié sa pièce *lou Vin de Bachelèri*. Voyez *les Isclos d'or*, pag. 436.

[2] Le texte de ce toast a été revu et corrigé par M. Marchadier (de Cognac), un de nos meilleurs santonisants. (A. B.)

le parlant. Ol at meinme des peursoune d'ine grande éduque qui disant, sais pas s'ol est vrai et vous ou crérez si vous velez,

Que, dans le Paradis, Adam et sa fumelle
Et le bon Guieu litout parliant en saintongeuè.

» Ce qu'o y at de sûr et çartain, ol est qu'ol est tieû patoès que parlait Françoès peurmier. Et ol est bein demage que Cougnat, là voure il est né naissut, séje pas venut, peur la meinme occasion, la capitale de la France, rapport qu'astoure je parlerions teurtous le saintongeoès. Mais le bon Guieu zou a sans doute pas velut, et aneut o faut pu z'y penser.

» Et peux ça près, peur vous dire le définiment, o ne nous dépiâit poin, pusque Cougnat a pas poïut ête le mâite, qu'o séje Paris. J'avons poin oublié que tiélés gens de la partie dau Nord nous avant rendut mais d'in sarvice, et qu'il avant teurjou été au tail avant les autes et tieuquefoé tous seuls, en le temps que tiélés des étranges pays veniyant peur nous teurcher quérelle. Est-ou pas zeûx, avec Charles Martiâ, tout au proche de Potiers, qu'avant si beun écarbouillé tiélés Moricot, autrement dit tiélés Sarrazin, que toute la partie dau Midi n'en était ennangée, et que le piein mitan de la France allait z-y passer litout ? Est-ou pas tiélés dau Nord qu'avant si bein veurluté les Allemands à Bouvines ? Est-ou pas zeux, au ras d'Orlians, coumindé qu'il étiant peur la fameuse Jeanne Dar, qu'avant coumincé à arouter les Anliais ?....

» Eh voué ! voué don ! tiélés là qui, parlant la langue de voué (langue d'oil) avant fait houneur à noute pays; et, coume disait tié brave pésanne de Jeanne Dar, « il avant été au danger, ol est be de jusse qu'i sejant à la gloére. » Ce qui vint au meinme de dire que, pusqu'o faut à n'in meinme pays ine meinme langue, tieuques-ins meinme n'en veudriant ine seule peur le monde entier, ol est be de jusse que n'on choésisse la langue dau Nord. Mais, si je li quittons prenre la pu boune piace, o n'est poin a dire pour tieu que je garderons reun peur nous autes.....

» Ah ! la grand misère ! si n'on nou le prend, noute patoès, je seron de nos jor pû bon à reun : seron coume l'avêuille qu'a peurdut son bâton. Coument fron-ji peur nous entende ? Les filles se fourcherant de nous aute : a dérant que je chanfroésons. Et noû bétiaire, sauf voute raspet, noû paure bétiaire, je peuron pû nous faire comprenre peur zeûx qui ne quenoussant, boune gen, que le saintongeoès. Et je peuvons peurtant pas les envoyer à l'ecole, quand meinme o deurait nous coûter reun. L'est peur le cot que les instituteûr dériant qu'il avant déjà prou de bêtes à éduquer.

» Qu'o séje don ine affaire beun entendue. J'apprenron le français comme je peurron, mais sans renoncier, la meinme chouse, à noute jabrail saintongeoès, maugré qu'i séjant bein près parents. Et je continuerons de le parler, de le chanter et meinme de le jurer in p' tit chichot — foutiquette — quante les dames z-y serant pas. »

Cette relation serait incomplète si nous omettions un brinde qui devait être porté à la mémoire d'Octavien Bringuier et que l'heure avancée ne permit pas d'entendre. Il appartient à M. Gaidan. de

Nimes. Quoiqu'il n'ait pas été prononcé, nous tenons à l'insérer ici, et surtout à remercier son auteur du souvenir qu'il gardait à notre excellent et regrettable ami. Les paroles de M. Gaidan étaient dignes du poëte que la Société ne pourra oublier, et encore moins remplacer :

« A l'arderous e melicous felibre qu'enaure lou parla de Mount-pelié e adournè de tant de bellis e fortis obro nosto lengo d'O!

» Es au miè de soun prefa e à l'ouro qu'entamenavo emé soun noble ami e fraire, noste valènt sendi Carle de Tourtouloun, de marca li raro de noste parla, que la mort lou raubè pèr lou manda, roumiéu de l'enfeni, dins li mounde de l'amo que n'an ni raro ni counfin.

» A-n-aquéu bèu troubaire que viéu, pèr eilamount, dins la pas e l'amour e dins la liberta qu'amavo tant!

» A la memòri d'Outavian Brenguier! »

Alph. Roque-Ferrier.

CHRONIQUE

La *Société des langues romanes* a prorogé au 1er août 1877 le délai d'envoi des pièces de poésie destinées au Concours du *Chant du Latin*.

Elle croit devoir rappeler, à cette occasion, les termes du programme publié en 1875 :

« Les concurrents devront considérer cette pièce, dont la longueur ne doit pas être bien considérable et pour laquelle le catalan, le provençal, la langue d'oc, le français et toutes les langues romanes sont admis à concourir, comme une sorte de *chant de race*, pouvant, au moyen de traductions sur le même rhythme, devenir commun à tous les peuples qui parlent un idiome dérivé de l'ancienne langue de Rome.

» Ils auront, en outre, à indiquer d'une manière précise la langue ou le dialecte employés dans leurs compositions. »

Les manuscrits du *Chant du Latin* (avec la notation musicale, si les auteurs le jugent à propos) devront être adressés *franco*, avant le délai précité, à M. le Secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, à Montpellier.

*
* *

Nous sommes heureux d'apprendre aux lecteurs de la *Revue* que M. Manuel Milá y Fontanals, professeur à l'université de Barcelone et président de l'Académie des sciences et lettres de cette ville, vient d'être nommé grand-croix de l'ordre de Charles III. Cette distinction, que le gouvernement espagnol accorde très-rarement, dit, mieux que nous ne saurions le faire, en quelle estime les travaux de notre collaborateur sont tenus à Madrid et dans le monde savant.

*
* *

M. Alfred Bruyas, membre libre de la Société, chevalier de la Légion d'honneur, est mort à Montpellier le 1er janvier 1877. Son nom, désormais inscrit sur la liste des plus généreux bienfaiteurs de notre ville, avait dans le monde artistique une légitime célébrité. En relation et en correspondance suivies avec tous les peintres de notre temps, M. Bruyas était un amateur des plus distingués ; il avait acquis un grand nombre de tableaux et d'objets d'art, qu'il a légués au musée Fabre. Il a complété sa donation par celle d'un choix de livres sur la peinture, la sculpture et les arts du dessin. Ces collections nouvelles ne déparent pas le fond des Fabre, des Collot et des Valedeau, pour le musée proprement dit; des Alfieri, des Auguste de Saint-Hilaire et des Flottes, pour la Bibliothèque. A. E.

*
* *

L'abondance des matières nous force à renvoyer à l'un des plus prochains numéros de la *Revue* une note sur les trois premières publications spéciales de la Société, le compte rendu du *Dominique* de Nimes et l'étude de M. Antonin Glaize sur les *Isclo d'or*, de Frédéric Mistral.

*
* *

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la *Rivista di filologia romanza* va reparaître avec le concours de l'Université de Rome. Nous souhaitons le meilleur succès à la publication de M. Ernest Monaci, et nous ne doutons pas qu'elle ne contribue aussi efficacement que par le passé à la prospérité des études philologiques en Italie.

*
* *

On a consacré, le 14 décembre dernier, l'église du grand séminaire de Fréjus, et célébré en même temps le centième anniversaire de la fondation du Séminaire, laquelle eut lieu en 1776. A cette double cérémonie, la poésie provençale et la poésie française avaient été admises à concourir sur le même pied d'égalité. M. le chanoine Paul Terris y a porté un brinde à Mgr Jordany, dont nous citerons quelques strophes, fort heureusement trouvées:

Zóu ! turten lei got, s'eicò vous póu plaire.
Iéu vous pouerte un brinde à vous, Mounsegnour.
Avias samena tout de long dóu jour,
E tout susarènt menavias l'araire :

E vèici que Diéu, mestre dóu jardin,
Qu'a larga l'eigagno, e l'aire, e la vido,
Vous douno aujourd'uei do fa la culido;
Voueste vespre à vous semblo un bèu matin.

Longo e longo-mai, tóutei pousquen vèire
La frucho maduro e vous la culi.
Sus vouéstei pèu blanc que lou jour fali,
Siégue clar e dous coume à vouéstei rèire

On doit à M. l'abbé Terris de savants travaux sur la liturgie, l'histoire et l'hagiologie des anciens diocèses d Apt et de Carpentras[1], nul n'était donc mieux préparé que lui à rendre cet hommage à l'un des évêques qui se sont montrés les plus sympathiques à la renaissance des lettres provençales.

*
* *

« La *Société des anciens textes français* a mis en distribution deux ouvrages : le *Roman de Brun de la Montaigne,* publié par Paul Meyer, et le t. I des *Miracles de la Vierge par personnages,* publiés par G. Paris et U. Robert. — La première de ces deux publications appartient à l'exercice de 1875; la seconde, à celui de 1876. » (*Romania*, n° d'octobre 1876, p. 510.)

*
* *

La *Société des études littéraires et scientifiques du Lot* eut, en 1875, un concours qui fut mentionné dans la *Revue*. Celui qu'elle annonce pour cette année énumère divers sujets. Dans le nombre figurent la monographie d'un monument ou d'un établissement du Quercy, antérieur à 1790 ; celle d'une commune ou d'une région du département du Lot, et une pièce de poésie en langue d'oc. Comme thème de celle-ci, la Société propose « le monument qui va être bientôt érigé sur une des places de Cahors, *à la mémoire des enfants du Lot morts pour la patrie dans la guerre de* 1870-1871. »

Les monographies communales comprendront : la description de la commune, son histoire avec les pièces à l'appui; une étude sur les monuments qu'on y rencontre et le recueil des légendes, des dictons et des usages locaux.

Les manuscrits doivent être adressés *franco*, avant le 15 juin 1877, au Secrétaire de la Société, à Cahors.

Un autre concours est indiqué à Nice. La *Société des sciences, lettres et arts* de cette ville, donnera, ce mois d'avril, une médaille de vermeil au meilleur mémoire sur le sous-dialecte du comté de Nice ou sur le passé et le présent de la langue provençale.

*
* *

Le Consistoire des Jeux floraux de Barcelone tiendra, le 6 mai, sa séance annuelle. L'églantine d'or est reservée à la meilleure poésie sur un fait historique propre « à la terre catalane »; la violette d'or et d'argent, à la meilleure pièce religieuse ou morale. Le choix du prix d'honneur et de courtoisie est laissé aux concurrents.

[1] M. l'abbé Terris a découvert depuis peu, dans les archives municipales de Fréjus, divers textes provençaux, et il se propose d'en faire profiter la *Revue*.

D'autres prix sont encore énumérés dans le *cartell* des sept mainteneurs. Nous remarquons, entre autres, une médaille d'argent offerte à une étude critique du *Théâtre catalan, de ses traditions et de son état actuel*. Ce sujet a déjà figuré sur le programme de l'année dernière, sans qu'il se trouvât de mémoire digne d'être couronné. Il ne fut décerné qu'un accessit.

La *Misteriosa*, de Barcelone, ouvre également un concours littéraire dont les résultats seront proclamés en séance solennelle de cette association le 23 avril, fête de saint Georges, patron de la Catalogne.

***

M. Advielle, attaché au Secrétariat général du ministère des finances, à Paris, prépare, disent les *procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, X, 87, une édition des œuvres françaises et rouergates de Peyrot, prieur de Pradinas. « Il désire que les personnes qui possèdent des documents sur le poëte aveyronnais, tels que renseignements biographiques, lettres, poésies, portraits, lui en donnent avis, afin qu'il puisse les mentionner dans son travail. »

***

M. Bartsch publia en 1869, d'après le manuscrit de la bibliothèque du prince Chigi, à Rome, le mystère de *Sainte Agnès*; mais son édition, aujourd'hui assez rare, avait entièrement négligé la partie *musicale* de ce petit drame provençal.

La *Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, qui a édité, sous la direction de M. Sardou, *la Vida de sant Honorat*, de R. Feraud, entreprend aujourd'hui une édition française du mystère de *Sainte Agnès*.

Le texte sera accompagné d'une traduction littérale et de notes par M. Sardou, de la copie des vieux airs, notés comme ils le sont sur le manuscrit original, et reproduits ensuite en notation musicale moderne. Cette transcription est due à M. l'abbé Raillard.

Il ne sera tiré que deux cents exemplaires grand in-8° du *Mystère de sainte Agnès* (7fr. 50, papier de Hollande). On souscrit chez M. Lagarrigue, trésorier-archiviste de *la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, à Nice, et chez M. Champion, libraire-éditeur, 15, quai Malaquais, à Paris.

***

PUBLICATIONS PHILOLOGIQUES ET RÉÉDITIONS.— Paul Meyer, *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français* (2e partie). Paris, in-8o. — Raynaud, *Etude sur le dialecte picard dans le Ponthieu, d'après les chartes des XIIIe et XIVe siècles*. Paris, Vieweg; in-8o, 127 pages. — A. Delboulle, *Glossaire de la vallée d'Yères, pour servir à l'intelligence du dialecte haut-normand et à l'histoire de la vieille langue française* Le Havre, Brenier; in-8o, XIX-344 pages. — Lorrain, *Glossaire du patois messin*. Nancy, Sidot; in-8o, 63 pages. — Contejean, *Glossaire du patois de Montbelliard*. Montbelliard, Barbier; in-8o, 282 pages. — Cuveiro y Pinol. *Diccionario gallego*. Madrid, Murillo; in-4o, VIII-336 pages. — Marcel Devic, *Dic-*.

tionnaire étymologique des mots français d'origine orientale (arabe, persan. turc. hébreu, malais). Paris, Imprimerie nationale; in-8°, XVI-279 pages. — Clédat, *Leçon d'ouverture du cours de littérature du moyen âge professé à la Faculté des lettres de Lyon*. Paris, Thorin ; in-8°, 29 pages. — *Récits d'un ménestrel de Rheims au XIIIe siècle*, publiés par M. Natalis de Wailly. Paris, Loones; in-8°, LXXI-338 pages.— Paulin Paris, *les Romans de la Table ronde mis en nouveau langage*, tome V.

*
* *

TRAVAUX SUR LA POÉSIE POPULAIRE, — Pelay Briz : *Cansons de la terra* (tome V). Barcelona, Verdaguer ; in-12, 304 pages. — Rolland, *Devinettes ou énigmes populaires de la France, suivies de la réimpression d'un recueil de 77 indovinelli publié à Trévise* en 1628, avec une préface de M. G. Paris. Paris, Vieweg ; in-12, XVI-178 pages. — Clément-Janin, *Sobriquets des villes et villages de la Côte-d'Or (2e partie), arrondissement de Beaune*. Dijon, Marchand ; in-8°, VII-81 pages.— Perron, *Proverbes de la Franche-Comté, études historiques et critiques*. Paris, Champion ; in-8°, XII-152 pages, — Cerquand, *Légendes et récits populaires du pays basque*. Pau, Ribaut ; in-8°, 97 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*).

*
* *

PUBLICATIONS EN LANGUE D'OC.— *Recueil de noëls vellaves, par l'abbé Natalis Cordat* (1631-1648), *publiés avec introduction et notes*, par l'abbé J.-B. Payrard. Le Puy, Freydier; in-8°, XXXII-127 pag. — *Poésies de dom Guérin (de Nant)*. publiées par MM. Mazel et Vigouroux. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi; in-8°, 74 pag. et carte. (Cette publication comprend six pièces, qui parurent pour la première fois dans la *Revue*, en 1874-1875. —L'abbé Favre, *Histoire de Jean-l'ont-pris*, conte languedocien du XVIIIe siècle, traduit et précédé d'une notice par J. Troubat. Paris, Liseux; in-16, LII-77 pag. — Bonaparte-Wyse, *la Cansoun capouliero dóu felibrige, seguido d'un brinde pourla lou jour de Santo-Estello, a-n-Avignoun*. Plymouth, Keys, in-8°.— Aubanel, *Discours prounouncia dins l'assemblado generalo de la mantenènço de Prouvènço, tengudo à-z-Ais lou 28 de janvié de* 1877. Nimes, Baldy-Riffard; in-8°, 15 pag. — Pelay Briz, *la Roja*, Barcelona, estampa de lo *Porvenir;* in-12. 352 pag. — Jean Laurès, *lous Bracouniès, ou lou Repas de l'ase*. Béziers, Malinas; in-8°, 31 pag. — Mozobrau, *lou Refrain do peisan, troisieme libre de chansou en potouei limousi*. Limoges, Ducourtieux; in-12. 190 pag. — Etienne Pelabon, *la Réunion patriotique*, comédie en vers français et provençaux. Toulon, Castex. — *Causeries du Conteur vaudois*, éditées par L. Monnet, 1re série. Lausanne, Vincent; in-12, XVI-144 pag. (contient un certain nombre de textes contemporains, en dialecte du canton de Vaud).

*
* *

A l'occasion de la création d'un Conservatoire de musique, la ville de Béziers avait décidé, en 1876, un Concours littéraire et

musical, qui n'a pas été sans éclat. Le premier de ces concours, divisé en trois sections : cantate, chœur français et chœur néo-roman, est resté ouvert du 1er août au 1er novembre. M. Marius Bourrelly, de Marseille, y a remporté une médaille d'argent pour un chœur provençal, intitulé. *Biterra* !

C'est la quatrième médaille que le traducteur des *Fables de Lafontaine* recueille à Béziers depuis 1873.

*
* *

Publications concernant l'histoire, la littérature et l'archéologie des provinces du midi de la France

Desjardins (Ernest), *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine* (t. I). Paris, Hachette ; in-8°, 476 pages.

Tillion, *le Puy-de-Dôme, ses ruines gallo-romaines et son observatoire*. Clermont-Ferrand, Ducros, in-8°, 48 pages.

Carré, *le Régime municipal à Périgueux aux deux premiers siècles de l'empire romain*. Périgueux, Dupont ; in-12, III-133 pages.

Charaux, *Tonantius Ferreolus, provinciæ Galliæ præfectus*. Mont-de-Marsan, Leclercq ; in-8°, 57 pages.

Charaux, *Saint Avite, évêque de Vienne en Dauphiné, sa vie et ses œuvres*. Mont-de-Marsan, Leclercq ; in-8°, 204 pages.

Germer-Durand. *Découvertes archéologiques faites à Nimes et dans le Gard pendant l'année* 1872. 1er *et* 2e *semestres*. Nimes, Catelan ; in-8°, 139 pages.

Ginouvès (l'abbé), *Panégyrique de saint Fulcran*. Montpellier, Seguin ; in-8°, 40 pages.

Revillout, *Etude historique et littéraire sur l'ouvrage latin intitulé Vie de saint Guillaume*, Montpellier, Boehm ; in-4°, 82 pages.

Une Vallombreuse en France, et Esquisse sur saint Gualbert Visdomini, fondateur de l'ordre de Vallombreuse (985-1073). Au monastère de Vallombreuse, à Loriol (Drome) ; in-12, 48 pages.

Benezet (Bernard), *les Comtes de Toulouse aux Croisades*. Toulouse, Douladoure ; in-8°, 68 pages.

Jouvion, *Une révolution communale à Montpellier, en* 1204. Montpellier, Martel ; in-8°, 53 pages.

Compayré, *Notice sur Eustache de Beaumarchois, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois, de* 1272 *à* 1294. Toulouse, Chauvin ; in-4°, 16 pages.

Saumade (l'abbé), *l'Admirable Pèlerin de Montpellier, saint Roch*. Montpellier, Martel ; in-12, XL-228 pages.

Desbarreaux (Bernard). *Établissement de l'imprimerie dans la province de Languedoc*. Toulouse, Privat ; in-8°, 430 pages.

Germain, *les Étudiants de l'École de médecine de Montpellier au XVIe siècle, étude historique sur le* LIBER PROCURATORIS STUDIOSORUM. Nogent-le-Rotrou, Daupeley ; in-8°, 42 pages.

Memoires de Jehan de Vergnes, *conseiller du roy et président de la Cour des aides de Montferrand* (1589-1593). Paris, Aubry ; in-8°, 96 pages.

Bourdon, *les Statuts des corporations professionnelles de Montauban au commencement du XVIIe siècle*, suivi de *les Armes de la corporation de Montauban*, par M. l'abbé Pottier. Montauban, Forestié ; in-8°, 20 pages.

Tamizey de Larroque, *Louis XIII à Bordeaux, relation inédite pu-*

bliée d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Bordeaux, Gounouilhou, in-8o, 47 pages.

Baltazar, *Histoire de la guerre de Guyenne*, réimprimé par M. Ch. Barry. Bordeaux, Lefebvre ; in-8o, LVIII-IV-238 pages.

Dadine d'Auteserre, *Lettres inédites, publiées avec notice, notes et appendice*, par Tamizey de Larroque. Paris, Baudry; in-8o, 49 pages.

Bonnefon, *Benjamin Duplan, gentilhomme d'Alais, député général des Églises réformées de France* (1688-1763). Paris, Sandoz; in-12, III-372 pages.

Textor de Ravisi, *Invasion en France en* 1707, *ou Chronique de la campagne de Provence et du siége de Toulon* Saint-Étienne, Théolier ; in-8°, 122 pages.

Germain, *Une loge maçonnique d'étudiants à Montpellier.* Montpellier, Boehm, in-4o, 40 pages.

La Société béarnaise au XVIIIe siècle. Historiettes tirées des mémoires inédits d'un gentilhomme béarnais, publiées pour la Société des bibliophiles du Béarn. Pau, Ribaut; in-8o, III-305 pages.

Casteras (de), *Histoire de la Révolution française dans le pays de Foix et dans l'Ariége.* Paris, Thorin; in-8°, 424 pages.

Broutin, *Histoire des couvents de Montbrison avant* 1793 (t. II). Saint-Étienne, Montagny; in-8°, 396 pages.

Laval, *des Grandes Epidémies qui ont régné à Nimes depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours.* Nimes, Clavel-Ballivet; in-8°, XII-147 pages.

Dom Devic et dom Vaissete, *Histoire générale du Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives,* nouvelle édition, publiée sous la direction de M. Ed. Dulaurier, annotée par MM. Mabille et Edw. Barry, etc.; in-4° (tome II, tome IV, 2e partie, et tome V). Toulouse, Privat.

Aigrefeuille (d'), *Histoire de la ville de Montpellier*, nouvelle édition, publiée sous la direction de M. de la Pijardière (tome I). Montpellier, Coulet, in-4o, LVIII-532 pages.

Guinodie, *Histoire de Libourne et des autres villes et bourgs de son arrondissement*, 2e édition (tome 1er). Libourne, Malleville ; in-8o.

Rossignol, *Petits Etats d'Albigeois, ou Assemblées du diocèse d'Albi.* Paris, Dumoulin; in-8o, 260 pages.

Lacarrière (l'abbé), *Histoire des évêques de Cahors* (tome 1er), in-8°, 103 pages.

Boucassert (l'abbé), *Histoire du siége épiscopal de Maguelone et de Montpellier.* Montpellier, Martel, in-8°, VIII-259 pages.

Gaubin, *la Devèze, histoire féodale, municipale et religieuse.* Auch, Foix, in-8°, 91 pages.

Douglas (le comte), *Documents historiques inédits pour servir à l'histoire du Dauphiné,* tom. I. Grenoble, Allier, in-4o, XII-503 pages.

Ribbe (Charles de) : *la Vie domestique, les Modèles et les Règles, d'après les documents originaux.* Paris, Baltenweck; 2 vol. in-12, XV-379 et 414 pages.

Rivain, *Notice sur le Consulat et l'Administration consulaire d'Aurillac.* Aurillac, in-16.

Arnaud (l'abbé) *Notice historique et topographique sur Sainte-Marguerite.* Marseille, Saint-Joseph; in-8o, 214 pages.

Terris (l'abbé), *Sainte-Anne d'Apt, ses traditions, son histoire, d'après les documents authentiques.* Avignon, Seguin ; in-12, 237 pages.

Cibaud (l'abbé), *Histoire du monastère de la Visitation-Sainte-Marie de la ville de Montferrand*. Clermont, Belet ; in-8o, 309 pages.

Serres (l'abbé), *Histoire de Notre-Dame-des-Miracles de Mauriac*. Aurillac, Bonnet-Picut ; in-8o, VII-200 pages.

Duval-Jouve, *les Noms des rues de Montpellier, étude critique et historique*. Montpellier, Coulet; in-12. XI-360 pages.

Noulens, *Documents historiques sur la maison de Galard, recueillis, annotés et publiés. Supplément, origine et généalogies*, tom. IV (1re partie). Paris, Quentin ; in-8o, XVI-563 pages. (2e partie, 564-1746 pages.)

Robert (Charles). *Numismatique de la province de Languedoc*. Toulouse, 1876, in-4o.

De Rochas, *les Parias de France et d'Espagne (Cagots et Bohémiens)*. Paris, Hachette ; in-8o, 309 pages.

Errata du numéro de janvier 1877

Lou Reinard e la Cigogno. — P. 40, l. 16, vai trouba, *lisez :* va trouba.

Anthologie du Vivarais. — P. 47, l. 28, quan lou toèm, *lisez*: quan lou tèm.

Las Mouninetos. — P. 49, l. 28-29, les trémas, les doubles points, *lisez* : les trémas ou doubles points.

Traité de la formation des mots composés. — P. 51, l. 9, qu'il y avais, *lisez* : qu'il y avait.— l. 12, lat. *aud, lisez* : lat. *audi*.

Chronique— P. 52, l, 37, le discours, *lisez :* un discours.— P. 56, l. 1, Emprimarié Centralé, *lisez* : Emprimarié Centralo.

Le Gérant : Ernest HAMELIN.

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi.
(HAMELIN FRÈRES).

DIALECTES ANCIENS

DOCUMENTS SUR LA LANGUE CATALANE

DES ANCIENS COMTÉS DE ROUSSILLON ET DE CERDAGNE

(Suite et fin)

Aquesta es la hordonacio en qual manera deuen pagar los homes de Sant Laurens e de Sant Ypolit, a la clausura del grau.

A VI. de martz l'ayn de MCCCX, fo adhordonat per lo senyor N'Arnald Trauer, juge del senyor Rey, e per En P. de Bardyol e'N P. Matffre procuradors del dit S. Rey, ab voluntat d'En R. Rauyl e d'En Lombart Franch cossols de Sant Laurens, e d'En P. Estoria, prohomes (*sic*) de Sant Laurens, e d'En Brgr Rigau e d'En Bertolmeu Oliver trameses per los prohomes de Sant Ypolit, que totz aquels dels ditz locs qui pescaran en l'estayn degen hajudar a clausir e a refforssar lo grau, de lurs perssones, tota hora que'l dit grau sera clausidor : la qual causa agen a conexer III. prohomes de Sant Laurens ab altres III. prohomes de Sant Ypolit, ensems, quant lo dit grau sera clausidor e refforssador. Ed aysso que costara de clausir lo dit grau se dega levar de so que hauran de homes estrayns, e so que romandra a pagar hagen a pagar los homes dels ditz locs ; e'ls homes estrayns paguen dos tantz que'ls homes dels ditz locs.

Item hordonaren que I. bolig en que haga VIII. homes pach per VIII. homes, e I° gata de canal en que vasen VI. homes pach per VI. homes, e I° barcha de pareyl pach per II. homes: e aysso s'enten d'homes dels ditz locs. E en aquela manera que'ls homes dels ditz locs son obligatz a clausir lo dit grau, sien obligatz ad en ramar la ramada. E'l render de Sant Laurens per lo senyor Rey haga a trer e pausar en poder dels

prohomes sobreditz qu[i]-y seran elegitz, totz los diners que costara de clausir lo dit grau e d'enramar; e que'ls homes qui hauran rehebutz los ditz diners, los agen a rretre al dit render quascun ayn, en la festa de Sant Vincens.

(*Procuracio real,* registre XVII, f° 11, r°.)

Dilus lo qual era dit *viii. idus marcii anno dni m. ccc. x.* fo adordonat per En Berg. de Sant Paul batle de Perpenya, de consentiment e de volentat d'En R. Oliver fabre, e d'En Bñ Carboneyl, e d'En R. Pentiner, e d'En Johan March, e d'En Johan Domenec, e d'En Johan Gras, e d'En Esteve Cardayre, e cridar fe lo dit senyor batle, que negu ni neguna per ardiment que aja no gaus trer ni fer trer banes de boc ni de crestat de la terra de Rosseylo. E qui contre fara pagara de pena xx. s e perdra les banes, de la qual pena lo denunciador aura la terssa part. (*Ordinac.*, I, f° 30, r°.)

Ordonament dels fabres

Pridie kls madii anno dni m. ccc. xi.

Si aliquis faber vel ejus discipulus ponat ferrum in aliquo ligone, aixata sive vomere vel alia, instrumenta ferrea abta ad laborandum.... (*Ordinac.*, I, f° 47, v°.)

Ordonament dels tiradors, cant deuen haver d'alt

Fuit ordinatum... ad instanciam... suprapositorum paratorum ville Perpiniani et procerum dicti ministerii paratorie, quod nullus audeat facere nec tenere tiratorios in campis tiratoriorum Perpiniani nisi de altitudine VII. *palmorum et medii... item quod tiradorii extremi qui sunt versus septentrionem seu* tremontana, *possint esse ultra dictam mensuram* VII. *palmorum et medii.*

Quod estatutum fuit factum III. *nonas madii anno dni m. ccc. xi.* (*Ordinac.*, I, f° 48, v°.)

Ordonament que'ls ortolars (*sic*) no gausen culir ortalissa en alcunes festes, axi co's segu[e]xs

Ara[1] auiatz que mana el batlle del senyor Rey a totz los ortolas e als altres qui tenen ortalissa, que no n'i aga alcu,

[1] Ce texte, transcrit en 1310, est probablement de la fin du XIII[e] siècle; le dernier article *Post hec*, etc., est écrit d'une autre main.

per ardiment que aja, que gaus culir ni vendre ni fer vendre neguna ortalissa, en dimenge, en ort, ni tenir en plassa ni en carreres, ni a les IIII. festes de Nostra Dona Sta Maria, ni a les festes dels XII. Apostols, ni a la festa de Sant Laurens, si doncs les dites festes no eren en fires. E si per aventure les dites festes dels Apostols e de Sant Laurens eren en dijous, que pog[u]essen vendre en aixi co en autre dia.

E encara, ni a la festa de Tots Sants, ni a la festa de Nadal, ni als II. dies apres Nadal, ni a la festa de Ninou, ni a la festa d'Aparissi, ni al sant divenres de Pascha, ni a la festa de Sencio, ni de Pentacosta, ni de Sant Johan de juyn.

Exceptat que cascu puga culir e vendre en los dits dimenges e en les altres festes sobre dites, pus aure (*sic*) nona sia sonada, so es assaber, pastanag[u]es, e raves, cebes tenres, ayls tenres, laytug[u]es, espinarchs, e porrat.

Item que cascu e cascuna pug[u]a vendre tota ortalissa en los dits dicmenges e festes, de la festa de Pentacosta entro a Sant Miquell, exceptat la festa de Sant Johan de juyn, e de Sant Jacme, e de Sant Laurens, e de Nostra Dona Sta Maria.

E tot hom qui aquest manament passas, pagara per cascuna vegada III. s. dels quals aja lo denunciador la terssa part, e la obra de la vila la terssa part, e la cort lo romanent.

Encara mes, que cascu e cascuna puscha vendre tota ortaissa que li fos romasa cuyleta, dins son alberch, en les dites estes.

Post hec anno dni m. ccc. xi. nono kls junii, fuit ordinatum per... bajulum.. de consensu et voluntate consulum ville Perpiniani et suprapositorum ortolanorum.. quod in dictis festivitatibus possint vendi in dicta platea ortalicia predicta, non tamen colligi.... Excepto quod in dictis festivitatibus post comestionem possint colligi et vendi raves, laytug[u]es, e porrat, e sebes, e ayls tenres. (*Ordinacions*, I, f° 4.)

Viii. idus julii anno dni m. ccc. xi.

Auyats que mana el veg[u]er e'l batle del senyor Rey als dins e als de ffora, que no n'i aya negun ni neguna qui gaus comprar ni fer comprar cebes de servar [1] per revendre en de-

[1] Les *cebes de servar* ou *servadores*, « à conserver », sont appelées aujourd'hui en catalan *de serva*, « de conservation. »

guna manera, sino dins la vila de Perpenya, e'n los autres lochs de la terra de Rosselon hon se fa mercat, hon pusquen comprar cascun en son loch cebes per revendre, pus que aure (*sic*) nona sia passada e la ceba fos estada pausada en la plassa; e que degun ni deguna de Perpenya no gaus comprar cebes servadores, si no ho fasien a Perpenya ayssi co dit es.

E qui contre aquest manament passara, perdra les cebes el comprador e'l venedor los dnrs, per pena, de la qual aura lo denonciador lo tercz, e les II. partz la cort del s. Rey.

(*Ordinacions*, I, f° 48, v°.)

La crida del blat

II° kls augusti anno dni m. ccc. xi.
Ffuit facta hec preconitzacio que sequitur.

Auyats que manen el veguer e'l batle del S. Rey als dins e als de fora, que no n'i aga negun ni neguna, per ardiment que aga, qui gaus comprar blat per revendre, ni degun hom no['n] gaus vendre a negun hom, ses licencia, en gros ni en menut; e aquel o aquela qui'u faria, perdria lo blat, e'l venedor lo preu, e les persones estaran a causiment del S. Rey.

Item manen a tots cominalment que no n'i aga negun ni deguna qui gaus comprar blat per despendre, ses licencia de la cort, ni degun no['n] gaus vendre a degun ses licencia; e aquel qui aquest manament passara, que perdra lo blat, e'l venedor lo preu, e les persones estaran a causiment del S. Rey, aixi com d'amont es dit.

Item manen a tots los corraters que negun no[1] gaus [fer] mercat a trer ni a vendre deguna guisa de blat, ni de faves, ni de negun legum, a degun hom; e aquel qui'u faria, staria a merce del S. Rey, e'l denonciador auria'n la terssa part.

(*Ordinacions*, I, f° 49, r°.)

Nous terminons ici le recueil des documents catalans de Roussillon et Cerdagne du règne de Jacques Ier de Majorque, qui mourut à la fin de juillet 1311, et nous y joignons un ex-

[1] Le mns. porte *no gaus mercat ni a trer a vendre en deguna guisa*, assemblage de mots inintelligibles. Au reste, un autre document semble indiquer que la date *ii. kls augusti* est fausse, et qu'il faut lire *ii. kls julii*.

trait d'une pièce de l'an 1284, qui avait été omise à sa date dans la présente publication.

(1284)

Memorial sia del asordonament des pes del pa de Perpenyà, quant deu pesar la dinerada del pa en pasta, ni cant es cut.

Cant costa VIII. sol. l'eymina, deu pesar la dinerada de la pasta XLIII. onces, e quant sera cuyt deu pesar XXX. VIIII. onçes.

Item quant costa VIIII. sol. deu pesar la pasta XXX. VIII. onçes e miga, e cant es cuyt XXXV. onçes meyns tersa onsa.

Item cant val X. s, deu pesar la pasta XXXIIII. onçes, e cant es cuyt XXXI[a] onsa e III. diners pesans [1].

... .

Item cant val XXX. s. deu pesar la pasta XI. onçes e III. dr pesans, pan cuyt X. onces meyns III. dr pesans.

Totes aquestes onçes sobredites son enteses de pes de march de Monpestler, e tot pes que hom dat aia, de qual que for vayla l'aymina de forment, si baxava de VI. dr l'aymina, no'n deu hom moure ni crexer ni mudar lo pes, si donques no baxava o pujava de XII. dr. Empero, si puiava l'aymina de VI. dr. o de VIII., deu hom, mermar lo pes aitant de for de XII. dr. Encara mes, si'l pan no era cuyt, que'l deu hom assagar ab I. fil de camge passar (*lisez* passat) per mig lo pan ; e, si's ten la moleda del pan al fil, que's jutge per cruu.

(Archives communales de Perpignan, *Livre vert mineur*, f. 85-86.)

ALART.

[1] Le document contient ensuite l'évaluation du poids de la pâte et du pain cuit, pour divers prix, depuis onze jusqu'à trente sols.

DIALECTES MODERNES

LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE

(*Suite.*)

Guyenne et Gascogne

Un seul habitant de Bordeaux répondit aux questions de Grégoire ; mais il était, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres, à portée d'observer les mœurs, les usages, l'idiome et les habitudes territoriales de ses concitoyens. Il se nommait Pierre Bernadau, ancien avocat au Parlement de Bordeaux, et avait en 1790 plus de trente ans (il naquit en 1759 et mourut en 1852). Il s'est fait connaitre dans sa province et même ailleurs par de nombreux ouvrages en français ou en patois sur l'histoire, les mœurs et les coutumes de Bordeaux. Ses réponses à Grégoire contiennent quelques indications qui peut-être ne paraîtront pas sans importance, malgré l'incorrection du langage et la façon parfois trop originale dont les idées sont présentées [1].

Pour la partie méridionale de l'ancienne Guyenne, nous ne trouvons qu'une réponse de la Société des amis de la Constitution du département des Landes.

1°

MONSIEUR,

N'ayant saisi qu'imparfaitement le sens des questions que vous proposez aux patriotes, relativement à l'état actuel de

[1] Bernadau était originaire du comté de la Marche. Je dois une partie de ces renseignements à l'obligeance de M. Delpit, secrétaire de la *Société des archives historiques de la Gironde*, à Bordeaux.

l'instruction des campagnes, mais jaloux de vous témoigner mon estime en concourant autant qu'il sera en mon pouvoir à l'ouvrage que vous préparez, je me hâte de vous annoncer qu'une résidence de quinze années dans les divers lieux de ce district m'a mis à portée d'observer assez heureusement les mœurs, les usages, l'idiome et les habitudes territoriales de leurs habitants. J'ai recueilli à diverses époques plusieurs observations historiques et philosophiques, dont je me ferai un devoir de vous donner communication, Monsieur, lorsque j'aurai pu me procurer un exemplaire de la chronique qui contient l'universalité de vos questions aux indigènes. En attendant qu'il me soit loisible d'en saisir l'ensemble, je peux Monsieur, vous faire connaître : 1° le peu d'écrits qui nous restent en gascon de Bordeaux ; 2° un dictionnaire ms. de ce dialecte, trouvé dans la bibliothèque du feu abbé Beaurein, l'homme qui possédait le mieux nos antiquités ; 3° des renseignements sur l'état des écoles ; 4° la manière avec laquelle (*sic*) les habitudes de certaines paroisses voisines tranchent entre elles.

La connaissance que j'ai des campagnes qui m'avoisinent m'a fait imaginer de traduire, dans la langue mitoyenne entre tous les jargons de leurs habitants, la sainte *Déclaration des droits de l'homme* et les *Lois municipales,* tant du 14 décembre dernier que celles décrétées depuis. Le tout est accompagné de quelques notes très-précises [1], mais très-utiles aux paysans. J'espère que l'administration de la Gironde favorisera mon projet. J'aurais l'honneur de vous en adresser copie, si vous croyiez que l'Assemblée nationale, ou même le club des Jacobins[2], voulût accueillir mon hommage.

En attendant, Monsieur, pour vous donner un moyen de comparaison entre nos mœurs et coutumes anciennes avec celles nouvelles, et les dialectes du XIIIe siècle et celui d'à présent, agréez le fragment suivant ; j'en ai la copie, qui semble être du XVIe siècle [3] :

[1] C'est *concises* que l'auteur a sans doute voulu dire. — [2] Le club des *Jacobins*, dont Barnave, Mirabeau et Robespierre, faisaient alors partie, n'avait pas la couleur politique qu'il eut en 1793.

[3] Ces passages, tronqués et falsifiés, sont pris, non d'une copie du XVIe siècle, mais de l'un des ouvrages de jurisprudence coutumière les

Dimars après la festa S. Lucia [1], anno D. 1289, un home que era aperat Bosquet fo jutgeat [2], que corros la bila ab una Angleza ab laquau, la nuit dabant passada, era estat trobat et ave molher. E fo assi [3] probat que un jurat et un autre home am lo jurat, viren per un forat lo deyt [4] et la Angleza nut et nut, entramps jadens en leyt; et lo deyt jurat, regardan continuademen [5] las [6] per lo deyt forat, los autres que eran vinguts ab lo deyt jurat, ubriren la porte, laquau quam [7] lo deyt Bosquet sinten sin nud in leyt, se ba leba et no pogo troba [8] sen [9] braguas. Et foren prets et menats nus à S. Elegy et lo medis jours [10] furen [11] jugeats [12] per la costuma de Bordalès.

Costuma es à Bourdeou [13] que lou permey filh dau [14] Barau [15] reten la Baronia et lou permey filh dau Chibalier, la meysoun noble [16].

Il ne faut pas grande connaissance du jargon qu'on parle dans les provinces méridionales pour comprendre ces deux morceaux, et surtout pour apercevoir les racines des mots. Virgile tirait des perles du fumier d'Ennius. D'ailleurs, je crains qu'une plus forte lettre ne vous ravisse à vos importants travaux. Lorsque je connaîtrai, Monsieur, la série et l'enchaînement de vos questions, je pourrai y répondre sans excursions [17], et vous prouver les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

P. Bernadau, homme de loi.

Bordeaux, 4 septembre 1790.

plus connus, publié plus de vingt ans avant 1790, sous ce titre : *Coutumes du ressort du Parlement de Guienne... par deux avocats au même Parlement* (MM. de Lamotte frères). *Bordeaux*, 1768; *Labottière, in*-8, 2 *volumes*. Le premier paragraphe se trouve : tome I, page 100, article 171 : le second : tome I, page 44. article 57. (Delpit.)

[1] *Imp.* Santa Lucia Verges — [2] Jutgat.— [3] Ayssi.— [4] Lo deyt Bosquet. — [5] Continuadamens. — [6] Lor. — [7] Quant. — [8] Trobar. — [9] Las — [10] Jorn.— [11] Fo.— [12] Jutgat. — [13] En Bordales. - [14] Deu — [15] Baron.— [16] Au lieu de *dau Chibalier*, etc., l'imprimé porte . *deu Cavoy la Taula*. Delpit.)

[17] Sans digressions.

2°

Les Droits de l'Homme et du Citoyen

Mis en patois le plus généralement approprié aux diverses nuances du *gascon* que l'on parle dans le district de Bordeaux, avec la traduction interlinéaire mot par mot, afin d'aprétier (*sic*) la fidélité de cette version sur l'original français, par Pierre Bernadau, avocat-citoyen au département de la Gironde.

In omnem terram exeat sonus eorum. (*Act. Apost.*)

Bordeaux, le 10 septembre, l'an second de la Révolution de France (1790)

—

Les Droits de l'Homme

Lous Dreyts de l'Ome

Les députés de tous les Français pour les représenter, et
Lous députats de tous lous Francès per lous représenta, et
qui forment l'Assemblée nationale, envisageant que les abus
que formen l'Assemblade natiounale, embisatgean que lous abeous
qui sont dans le Royaume et tous les malheurs publics arrivés
que soun dens lou Rouïaumy, et tous lous malhurs puplics arribats
viennent de ce que tant les petits particuliers que les riches
benen de ce que tan lous petits particuliers que lous riches
et les gens en charge ont oublié ou méprisé les francs droits de
et les gens en cargue an oblidat ou mesprisat lous frans dreyts de
l'homme, ont résolu de rappeler les droits naturels, vérita-
l'ome, an résoulut de rapela lous dreyts naturels, bérita-
bles, et qu'on ne peut pas faire perdre aux hommes. Cette dé-
bles, et que ne poden pas fa perde aux omes. Aquere des-
claration a donc été publiée pour apprendre à tout le monde
claratioun a doun estat publidade per aprene à tout lou mounde
ses droits et ses devoirs, afin que ceux qui gouvernent les
lur dreyt et lur débé ; perlamo qu'aquets que goubernen lous
affaires de la France n'abusent pas de leur pouvoir, afin que
afas de la France n'abusen pas de lur poudé, per que
chaque citoyen puisse voir quand il doit se plaindre si [on]
cade citoien posque bèyre quan diou se plagne s'ata-

attaque ses droits, et afin que [nous] aimions tous une consti-
quen sous dreyts, et per qu'aymen tous une coustitu-
tution faite pour l'avantage de tous, et qui assure la liberté à
tutioun feyte per l'abantatge de tous, et qu'asségure la libertat a
chacun.
cadun.

C'est pour cela que les dits députés reconnaissent et décla-
Acos praco que lous dits deputats recounèchent et descla-
rent les droits suivants de l'homme et du citoyen devant Dieu
ren lous dreyts suibans de l'ome et dau citoien daban Dious
et avec sa sainte aide.
et abeque sa sainte ayde.

Premièrement. — Les hommes naissent et demeurent libres
Prumeyremen. — Lous omes nèchen et damoren libres
et égaux en droits, et il n'y a que l'avantage du public qui
et egaux en dreyts, et g'nia que l'abantatge dau puplic que
puisse faire établir des distinctions entre les citoyens.
pot fa establi de les distinctiouns entre lous citoiens.

Secondement. — Les hommes n'ont formé des sociétés que
Ségoundemen. — Lous omes n'an fourmat de les sociétats que
pour mieux conserver leurs droits, qui sont la liberté, la pro-
per millou conserba lurs dreyts, que soun la libertat, la pro-
priété, la tranquillité et le pouvoir de repousser ceux qui leur
priétat, la tranquilitat et lou poudé de repoussa aquets que lur
voudraient causer dommage dans leur honneur, leur corps ou
boudren causa doumatge den lur haunou, lur corps ou
leur bien.
lur bien.

Troisièmement. — La nation est la maîtresse de toute au-
Troiziememen. — La natioun es la mestresse de toute au-
torité, et [elle] charge de l'exercer qui lui plaît. Toutes les
toritat, et cargue de l'etzersa qui ly plaît. Toutes les
compagnies, tous les particuliers qui ont quelque pouvoir, le
companies, tous les particuliers qu'an cauque poudé lou
tiennent de la nation, qui est seule souveraine.
tenen de la natioun, qu'es soule souberaine.

Quatrièmement. — La liberté consiste à pouvoir faire tout ce
Quatriememen. — La libertat counsiste à poudé fa tout ce

qui ne fait pas de tort à personne. Les bornes de cette liberté
que ne fey pas de tort à digun. Les bornes d'aquere libertat
sont posées par la loi, et qui les passe doit craindre qu'un autre
soun pausades per la loi, et qui les passe diou craigne qu'un aute
n'en fasse autant pour lui faire tort.
n'en féde autan per ly fa tort.

Cinquièmement. — Les lois ne doivent défendre que ce qui
Cinquièmemen. — Les lois ne diben défende que ce que
trouble le bon ordre. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi
trouble lou boun orde. Tout ce que n'es pas défendut per la loi
ne peut être empêché, et personne ne peut être forcé de faire
ne pot esta empachat, et digun ne pot esta forsat de fa
ce qu'elle ne commande pas.
ce quere ne coumande pas.

Sixièmement. — La loi est l'expression de la volonté géné-
Cheyzièmemen. — La loi es l'espressioun de la bolontat géné-
rale. Tous les citoyens ont [le] droit de concourir à sa forma-
rale. Tous lous citoyens an dreyt de concourre à sa forma-
tion, par eux-mêmes ou par ceux qu'ils nomment à leur place
tion, per els mémes ou p'ra'quels que noumen à lur place
pour les Assemblées. [Il] faut se servir de la même loi, tant
p'raux Assemblades. Faou se serbi de la méme loi, tan
pour punir les méchants que pour protéger les pauvres. Tous
per puni lous méchans que per protegea lous praûbes. Tous
les citoyens, comme [ils] sont égaux par elle, peuvent préten-
lous citoiens, coume soun égaus per elle, poden prèten-
dre à toutes les charges publiques, suivant leur capacité, et
de à toutes les cargues pupliques, siban lur capacitat, et
sans autre recommandation que leur mérite.
sens aute recoumandatioun que lur mérite.

Septièmement. — Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni
Sètiémemen. — Nat ome ne pot esta acusat, arrestat ni
emprisonné, que dans les cas expliqués par les lois, et suivant
empreysounat, que dens lous cas espliquats per les lois, et siban
la forme qu'[elles] ont prescrite. Qui sollicite, donne, exécute
la forme qu'an prescribut. Que solicite, baille, etzécute
ou fait exécuter des ordres arbitraires, doit être puni sévère-
ou fey etzécuta daus ordres arbitraires diou esta punit sébéré-

ment. Mais tout citoyen appelé ou saisi au nom de la loi doit
men. Mes tout citoien mandat ou sésit au noun de la loi diou
obéir de suite ; [il] devient coupable en résistant.
obéi de suite; deben coupable en resistan.

Huitièmement. — [Il] ne doit être prononcé que des
Huytiémemen. — Ne diou esta pronounsat que de les
punitions précisément bien nécessaires; et nul ne peut être
punicions précisémen bien nécessaires; et nat ne pot esta
puni qu'en vertu d'une loi établie et connue avant la faute
punit qu'en bertut d'une loi establide et counéchude aban la faoute
commise et qui soit appliquée comme [il] convient.
coumise et que sie aplicade coume coumben.

Neuvièmement. — Tout homme doit être regardé innocent
Naubiémemen. — Tout ome diou esta regardat inoucen
jusqu'à ce qu'[il] soit (*sic*) été déclaré coupable. S'il faut
jucqu'à ce que sie estat déclarat coupable. Sé faou
l'arrêter, [on] doit prendre garde de ne lui faire aucun mal
l'arresta, deben préne garde de ne ly fa nat maou
ni outrage. Ceux qui lui font souffrir quelque chose doivent
ni outratge. Aquels qui ly féden soufri cauqu'are diben
être sévèrement corrigés.
esta sébéremen corrigeats.

Dixièmement. — Nul ne peut être inquiété à cause de ses
Detziememen. — Nat ne pot esta inquiétat à cause de ses
opinions, même concernant la religion, pourvu que ses propos
opinions, memes concernan la religion, perbu que sous prépaus
ne troublent pas l'ordre public établi par la loi.
ne troublen pas l'orde puplic establit per la loi.

Onzièmement. — La communication libre des pensées est
Ontziémemen. — La communicatioun libre de les pensades es
le plus beau droit de l'homme. Tout citoyen peut donc parler,
ou pus bet dreyt de l'ome. Tout citoien pot doun parla,
écrire, imprimer librement, pourvu qu'[il] réponde des sui-
escrioure, imprima librémen, perbu que respounde daus sui-
tes que pourrait avoir cette liberté dans les cas déterminés
tes que pouyré augé aquere libertat den lous cas déterminats
par les lois.
per les lois.

Douzièmement. — Pour faire observer les droits de l'homme
Doutziémemen. — Per fa observa lous dreyts de l'ome
et du citoyen, [il] faut des officiers publics. Qu'ils soient prêtre,
et dau citoien. faou daus officiers puplics. Que sien presté,
juge, soldat, cela s'appelle force publique. Cette force est
jutge, sourdat, aco s'apere force puplique. Aquere force es
établie pour l'avantage de tous, et non pas pour l'intérêt par-
establidè per l'abantage de tous, et noun pas per l'intret par-
ticulier de ceux à qui [on] l'a confiée.
ticulier d'aquels a qui l'an confiade.

Treizièmement. — Pour fournir à l'entretien de la force
Tretziémemen. — Per fourni à l'entretien de la force
publique, [il] faut mettre des impositions sur tous, et chacun
puplique, faou mete de les impositions su tous, et cadun
en doit payer sa portion suivant ses facultés.
n'en diou pagua sa portioun siban ses facultats.

Quatorzièmement. — Les citoyens ont le droit de vérifier
Quatortziémemen. — Lous citoiens an lou dreyt de bérifia
eux-mêmes ou par le moyen des députés qu'ils ont nommés, la
els meme, ou prau moyen de lus députats qu'an noumat, la
nécessité des impositions, et les accorder librement au besoin
necessitat de les impositiouns, et les acourda libremen prau besouin
de l'Etat, de marquer combien, comment et durant quel temps
de l'Estat, de marqua combien, coumen et duran qu'au tems
[on] lèvera de ces impositions, et de voir même comment le
léberan d'aqueres impositiouns, et de beyre mèmes coumen lou
produit en est employé.
prébingut en es emplégat.

Quinzièmement. — La société a le droit de demander compte
Quintziémemen. — La sociétat a lou dreyt de demanda conte
à tous les agents publics de tout ce qu'ils ont fait dans leur
à tous lous agens publics de tout so qu'an feyt dens lur
place.
place.

Seizièmement. — Il n'y a pas de bonne constitution dans toute
Setziémemen. — Gnia pas de boune constitutioun dens toute
société où les droits de l'homme ne sont pas connus et assu-
sociétat oun lous dreyts de l'home (*sic*) ne soun pas counèchuts et asségu-

rés, et où la séparation de chaque pouvoir n'est pas bien
rats, et oun la séparation de cade pouboir n'es pas bien
établie.
establide.

Dernier article. — Les propriétés sont une chose sacrée et
Darney article. — Les proprietats soun une cause sacrada et
où personne ne peut toucher sans vol. Nul ne peut en être
oun digun ne pot touqua sen bol. Nat ne pot en esta
dépouillé, excepté quand le bien public l'exige. Alors [il] faut
despouillat, exceptat quan lou bien puplic l'etsige. Alors fau
qu'[il] paraisse clair qu'[on] a besoin pour l'avantage commun
que pareche cla qu'an besouin per l'abantatge commun
de ce qui appartient à quelque citoyen, et [on] lui doit donner
de ce que aparten à cauque citoyen, et ly diben bailla
de suite la valeur de ce qu'il cède.
de suite la balou de ce que cede.

Fin.

3°

MONSIEUR,

Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire dernièrement, je me souviens que, pressé par les circonstances, je ne donnai pas à mes offres toute la déduction que je voulais. Je ne les fis, pour ainsi dire, que pour vous témoigner l'empressement que j'ai de concourir à votre patriotique projet. Je n'en connais pas bien les détails, comme je crois vous l'avoir marqué, et cela parce que je n'ai pu prendre une communication réfléchie des propositions qui ont été imprimées. Maintenant, Monsieur, je vais, si l'on peut ainsi parler, prendre date dans votre entreprise, en vous offrant de faire les recherches relativement à deux ouvrages gascons dont le contenu m'est connu et qui sont imprimés. Je vous offre le texte de nos anciennes Coutumes, ouvrage authentique, quoique incomplet, et dont la composition peut se placer entre le XIIIe et le XVIe siècle, y ayant des articles faits dans ces deux époques.

Quant aux renseignements à désirer sur l'esprit des idiomes qu'on parle dans ces districts de Gironde, et plus particuliè-

rement dans celui de Bordeaux, il m'est assez facile de vous satisfaire, en ayant visité et observé les différents cantons. Mœurs, habillement, dialectes, préjugés, antiquités, institutions, j'ai vu de près tout ce qu'il fallait voir pour en parler congrûment ; et telle était mon intention d'en donner l'histoire morale, littéraire et philosophique, si la révolution dans la politique n'en avait opéré une en France dans les opinions.

J'ai formé le dessein de faire agréer par l'administration une version gasconne de nos plus importants décrets à l'usage de la multitude, J'ai l'honneur de vous en adresser une esquisse dans la traduction de la Déclaration des droits. Chaque mot porte sa traduction précise dans l'entreligne, pour l'intelligence du dialecte et de ses tournures. Le paquet ci-joint, à l'adresse de l'Assemblée nationale, contient également copie gasconne de la Déclaration, avec des notes et la tradition littérale à côté. J'oserai vous prier, Monsieur, de vouloir bien en faire agréer l'hommage à nos représentants. J'ai été encouragé dans cette offrande par l'accueil qu'ils font aux productions utiles des bons citoyens. J'ai l'orgueil d'ambitionner à ce titre, ainsi que celui de pouvoir me dire avec une estime respectueuse, votre, etc.

P. BERNADAU, *homme de loi*.

Bordeaux, 11 septembre 1790.

4°

OBSERVATIONS SUR LES QUESTIONS PATRIOTIQUES

De M. le curé Grégoire, député à l'Assemblée nationale, par Pierre BERNADAU, citoyen actif de France, homme de loi à Bordeaux, correspondant de plusieurs Sociétés littéraires et patriotiques.

Un autre aurait mieux fait; moi, je n'ai pu mieux faire.
LAFONTAINE.

1. — Dans le district de Bordeaux, dont j'entends parler toutes les fois que je ne ferai aucune exception particulière, l'usage de la langue française n'est point absolument universel. Dans Bordeaux, le bas peuple y parle habituellement gascon, et les cris des marchands (excepté ceux qui sont étrangers)

sont encore tous en patois. On le parle au marché, mais sans exception du français. Les harengères essaient surtout de le parler avec les acheteurs étrangers, et leur jargon devient alors plaisant. Il y a cinquante ans que les négociants parlaient volontiers gascon. Plusieurs anciens richards aiment encore à le parler. Maintenant il n'est dans la bouche que [des] harengères, des portefaix et des chambrières.

Le petit artisan affecte surtout de parler français. Ainsi dans Bordeaux, peut être sept neuvièmes ; dans les campagnes environnantes, il est à celui du gascon :: 4 + 7/12 : 5.

Quant au nombre de notre patois, on n'en distingue éminemment que deux espèces, celui de Bordeaux et celui de..... On parle celui-ci dans la partie occidentale de ce district ; l'autre est familier à Bordeaux et aux habitants de la rive droite de la Garonne et lieux adjacents renfermés dans le pays, ci-devant d'Entre deux Mers, dont partie appartient au district de Libourne et partie à celui de Cadillac.

2. — On ne saurait assigner l'origine de notre gascon. Nos plus anciens titres et monuments connus, et qui remontent au commencement du XIe siècle, sont en patois, qui est véritablement une dégénération du latin que les Romains ont introduit dans l'Aquitaine, qu'ils ont gouvernée jusqu'au VIe siècle.

3. — Le gascon est un idiome très-étendu et très-varié. Il présente tous les termes de la langue française, et celle-ci ne peut pas trouver des termes équivalents, pour l'énergie et la précision, à ceux que le gascon présente. Il a peu ou point de diminution. Ne serait-ce pas une suite du caractère du peuple qui le parle ? Pour un Gascon, il n'y a rien de petit, pas même de mensonger.

4. — Il ne m'est pas donné de décider si le gascon renferme des dérivés du celtique ou du grec ; quant au latin, il paraît véritablement en dériver. Le gascon est une dégénération de la langue romance, dont [on] découvre insensiblement les racines en remontant la Garonne et avançant dans ce qu'on appelait le Languedoc. Nous avons beaucoup d'adjectifs tirés de l'espagnol, et des substantifs, surtout des terminaisons nasales, de l'anglais.

La suite par le prochain courrier.

5. — Le patois que l'on parle à Bordeaux a une affinité marquée avec le français, ou, pour mieux dire, ce n'est que cette langue dont les terminaisons sont gasconnisées. Il en est bien autrement de celui qu'on parlè dans les campagnes ; on y découvre plus particulièrement les mots latins, beaucoup d'espagnols et quelques anglais. Dans les départements des Landes et des Hautes-Pyrénées, le gascon est bien plus mêlé d'espagnol que partout ailleurs. On retrouve des anglicismes en abondance dans le district de Lesparre, où les Anglais se sont anciennement établis par prédilection, lorsqu'ils possédaient la Guyenne, vu la qualité spiritueuse des vins du Médoc.

6. —Comme nous l'avons remarqué, le gascon s'éloigne peu, dans ce district, de l'idiome national. Il n'en est pas ainsi dans celui de Bourg et de Bazas ; le patois y a un caractère tranchant avec les voisins, soit pour les mots, soit pour la prononciation. Si l'on était à portée de communiquer avec M. Grégoire, on pourrait lui communiquer des vues qu'il est comme impossible de rendre sur le papier dans toute leur énergie. Nous avons un recueil d'antiquités gasconnes auquel nous tenons beaucoup, et dont la transcription est au-dessus de nos forces. Elles lui apprendraient sur les mœurs, les usages, le vocabulaire des anciens et actuels habitants de la Guyenne des choses dont il pourrait tirer un bon parti. Mais ces manuscrits sont un meuble de famille auquel chaque possesseur a ajouté, et dont il sent que nous ne pouvons pas décemment nous défaire. Nous ferons nos efforts pour lui en faire passer un abrégé.

7. — Il n'y a point de mots synonymes, autrement il y aurait deux langues dans une, dit Dumarsais. Cela est vrai à la rigueur pour le gascon. Tous ses mots tranchent plus entre eux que dans la langue française, et cependant il a sur elle l'abondance et l'énergie.

8. — Le patois est abondant pour toutes les choses qui tiennent à la simplicité, à la décence et à la tranquillité.

9.—Pour exprimer les nuances des idées, on se sert presque toujours de diminutifs, et autrement il ne manque jamais de mots, non plus que pour les objets intellectuels. Le Gascon n'est jamais à court, et cette fierté qui a longtemps distingué son caractère moral, il l'a conservée dans son patois.

10. — Nos paysannes nomment volontiers les choses par leur nom, en commun, sans rougir. Elles ont même des expressions qui, traduites en français, présentent des images obscènes qui n'effarouchent point la pudeur dans nos campagnes. Les mœurs y sont simples, en raison de l'éloignement de la ville.

11. — Point de jurements, très-peu d'expressions particulières aux grands mouvements de l'âme.

12. — Oui [on trouve des mots énergiques qui manquent au français] ; voyez Montaigne et Goudouly.

14 *décembre* 1790. —*La suite par le courrier prochain.*

13.— Dans les mots du gascon de Bordeaux, les finales sont plus communément consonnes que voyelles ; et cela est remarquable dans un amalgame de langue française, romane et espagnole. Il est à présumer que cette particularité a sa source dans l'origine angaise de cette province, qui a été pendant trois siècles soumise à la domination de ce peuple.

14. —La prononciation est gutturale, mais peu accentuée. Les *è* ouverts sont étouffés.

15. — Il n'est point d'écriture particulière au patois. Il n'a ni grammaire, ni vocabulaire connus.

16. — Le gascon varie beaucoup de village en village, mais dans ses terminaisons. Cette variation ne tranche cependant pas aussi sensiblement entre les cantons des districts de Bordeaux, de Cadillac, de la Réole et de Lesparre, qu'entre les cantons du district de Bourg ou de Bazas. On a souvent de la peine à se comprendre de paroisse à paroisse, surtout dans les départements de la Vienne (!) et des Landes. La prononciation est, dans ces contrées, infiniment pénible et change singulièrement l'idiome.

17, 18, 19. — J'ai déjà répondu à ces questions.

20, 27. — On ne se rappelle pas avoir jamais entendu prêcher en patois dans ce district, mais les instructions du catéchisme s'y font dans cet idiome, dans presque toutes les paroisses de campagne. Je puis assurer, d'après la connaissance oculaire et écrite que j'ai du district, qu'il n'y a pas aucune (*sic*) inscription patoise dans aucun lieu public. Elles sont

toutes en latin ou en vieux français; j'en citerai d'étranges, si l'on en demande. Tous nos écrits patois consistent dans les vieilles *Coutumes de Bordeaux,* où il y a des articles faits au XIIe siècle et au XIVe, publiées il y a quelques années par deux hommes de loi, et dont copie sur papier vélin, en caractères gothiques, existe à la Bibliothèque de l'Académie des sciences de Bordeaux ; les *Statuts de la confrérie de Moutiezet* dans cette ville, paroisse Saint-Michel, fondée par Louis XI ; des *Titres* rapportés dans les *Variétés bordelaises ;* trois *Cantiques* qui se trouvent dans un petit recueil de noëls fort fameux dans ce pays, et dont mon père m'a dit avoir connu l'auteur, maître d'école à Blaye ; un *Mémoire* fait par les pêcheurs de la Teste pour réclamer la diminution des droits seigneuriaux dans le pays de Born, et que je me rappelle avoir lu dans ma jeunesse; enfin une critique agréable du régime des jésuites, faite en 1762 par un curé de Saint-Macaire, sous le titre de *Requeste de Recardeyres de Senmacary à Messius dau Parlemen.* J'ai voulu donner cinq livres d'un exemplaire unique chez un de nos libraires; il n'a que 17 pages in-12. Je vais m'occuper de mettre au net quelques petits opuscules patois, dont je possède l'original, et je vous l'enverrai. Comme je tiens beaucoup aux ouvrages gascons que je possède, je ne peux m'en dessaisir, même pour M. Grégoire; mais je les lui confierai pour un mois, si cela lui suffit.

Nos proverbes patois, presque aussi étendus que ceux des Espagnols, ont presque tous l'agriculture pour objet. Je ferai incessamment l'extrait des plus curieux et qui caractérisent davantage nos mœurs. La question de l'influence respective du patois sur les mœurs serait la matière d'un livre, et je n'ai ni les talents, ni ne crois puissamment utile de l'entreprendre. Il se réduirait d'ailleurs à ceci : leurs diverses nuances idiomatiques confondues, les paysans de ce district parlent un patois sourd, simple et traînant, qui est l'enseigne de leur caractère sournois, de leur lenteur dans le travail et de la simplicité de leurs habitudes.

Il n'y aurait aucun inconvénient à détruire le patois, supposé que par quelque institution on pût lui substituer une autre langue. Nos paysans n'y tiennent pas autant que les Basques et les Bretons. Serait-ce parce qu'il n'est pas si diffi-

cile de l'apprendre ? Mais, après tout, il leur faut des signes ; et, supposé qu'on leur apprît ceux du français, ils les auraient bientôt altérés ; c'est pourquoi je doute qu'on puisse trouver le moyen de détruire le patois. On sait à quoi aboutit le projet de langue universelle de Leibnitz. Le gascon, dans l'état actuel des choses, se rapprochera insensiblement du français par la révulsion des citadins dans leur bien et l'accroissement des gros lieux où on transportera les établissements politiques. Mais toujours le bas peuple, surtout celui des campagnes, aura un jargon particulier.

La suite le courrier prochain

28-30. — On s'aperçoit tous les jours que notre idiome gascon se rapproche insensiblement de la langue française, et que les mots les plus caractéristiques disparaissent. Cette altération se remarque depuis un demi-siècle que la rénovation du commerce, attirant dans cette contrée des étrangers, a contribué à répandre dans nos campagnes et parmi les ouvriers la langue française, que tous voudraient jargonner.

Il n'y aurait, je pense, aucune importance à détruire le gascon dans nos cantons; mais les moyens m'en paraissent introuvables et, d'ailleurs, peu utiles. Le bas peuple des villes, les habitants des campagnes, corrompront toujours la langue et en feront un jargon, comme cela se [voit] en Angleterre, en Allemagne et à Paris. Varron et tous nos antiquaires attestent que les Grecs et les Romains des colonies avaient un accent et une langue différente de celle que parlait la métropole. L'aventure de Théophraste, à Athènes, en est une preuve non équivoque.

31-35. — L'enseignement des campagnes est assez nul dans ce district. *Quod vidi testor.* Après le *Syllabaire,* les enfants passent à la lecture de l'*Office de la Vierge* en latin, afin de pouvoir aider à chanter vêpres aux curés. Il n'y a que les gros bourgs qui soient pourvus de maîtres d'école ; encore y paie-t-on depuis 15 jusqu'à 40 sous pour apprendre à nos élèves du latin et le catéchisme du diocèse. On ne trouve des maîtres d'écriture que dans nos petites villes ; là l'éducation est mieux

soignée, mais plus dispendieuse [1]. Généralement parlant, les ecclésiastiques se mêlent peu ou point du tout des écoles. Ils se bornent à l'autoriser par une permission, et trouvent toujours l'instituteur assez capable quand il sait servir la messe et jouer au piquet. Si les curés surveillaient les petites écoles, il n'en résulterait pas les abus qu'entraîne la confusion des deux sexes dans une même chambre, rassemblés aux mêmes heures, subissant en commun les corrections, faisant des routes pénibles et nocturnes pour se rendre à l'école. Ces circonstances indiquent des inconvénients funestes à l'honnêteté publique. J'en ai vu des suites assez singulières, et qui m'ont retracé l'aventure d'Annette et de Lubin.

La majeure partie des pasteurs, loin de surveiller les écoles des campagnes pour la partie de la décence, ne songent pas à l'influence des lectures utiles qu'on pourrait y faire. J'ai eu toutes les peines du monde à faire adopter dans l'école du village où j'ai quelque possession la lecture de la *Science du bonhomme Richard,* et d'obtenir qu'il serait distribué tous les ans un *Avis au peuple sur sa santé,* le *Manuel du cultivateur* aux trois garçons les plus studieux de l'école, et aux trois plus sages filles une traduction du *Nouveau Testament* et l'*Avis aux bonnes ménagères.* Le curé prétendait qu'inspirer aux enfants le goût de la lecture, c'était chercher à leur donner sur leurs compatriotes une supériorité contraire à la modestie chrétienne, et que les filles liseuses étaient de méchantes femmes. On doit juger si, avec de pareils préjugés, les curés songent beaucoup à prêter à leurs paroissiens d'autre livre que l'*Ordinaire* de la messe et le *Petit Paroissien,* c'est-à-dire [des livres] absolument inutiles au gouvernement des familles : *Quisque suos patimur Manes.*

(A suivre.) A. GAZIER.

[1] 70,000 enfants des deux sexes fréquentent aujourd'hui les 1,200 écoles primaires du département de la Gironde ; aussi ne compte-t-on guère que 280,000 individus, sur une population de 700,000 âmes, qui ne sachent ni lire, ni écrire.

UN DIMENCHE DOU MES DE MAI

Go thou and seek the house of prayer !
I to the woodlands bend my way [1].
(SOUTHEY.)

I

Longo-mai, longo-mai,
Bèn me remembrarai
D'aquéu glourious Dimenche à la bono de Mai,
Quand la flour de moun amo,
Liuen di glèiso poumpouso ount lou prèire s'aclamo,
Esclatè santamen coume un eissourg de fiamo.

Vous, dardai benfasènt,
Fendeire dis aven,
Erias mi Candeleto e mi Calèu lusènt!
Vous, Sentour di baragno,
Perfum ferigoula, dous Alen di mountagno,
Erias moun soul Encèns, lou soulas de ma lagno!

UN DIMANCHE DU MOIS DE MAI

I

Longtemps et longtemps encore,— certes, je me souviendrai — de ce Dimanche splendide, au beau milieu de Mai,—quand la fleur de mon âme, — loin des églises fastueuses où le prêtre se proclame, — éclata pieusement comme une fontaine jaillissante de feu.

Vous, rayons bienfaisants,— fendeurs des abîmes, — vous étiez mes Cierges et mes Flambeaux luisants ! —Vous, Aromes des haies, —Parfums de serpolet, douce Haleine des montagnes,—vous étiez mon seul Encens, le soulagement de mon souci.

[1] Acò's à dire (à pau près) :

O vautre, anas à la glèiso :
I cimo - i cèuno, anarai ! B.-W.

Grand Oucean bramarèu,
Fièr rivau dóu soulèu,
Eres moun Orgue, tu, cantant coume se dèu!
E tu, Terro amirablo,
Aliscado de rai e de flour deleitablo,
Eres tout aquéu jour ma Madono adourablo!

D'abandoun, cor dubert,
Sus un tucoulet verd
Me jitave (parai?) pèr pantaia mi vers,
Plen d'estranjo alegresso,
Mai coumbouri pamens de divino tristesso,
Coume un amant que pènso à sa liuencho divesso.

E, davans mi vistoun,
Cor dubert, d'abandoun,
Passavo sus la draio uno grand proucessioun
De jouvènt, de chatouno,
— D'amourous, enliassa, gaiardet, galantouno, —
De fièrs iue flamejant, de gorgueto redouno.

Aganta pèr la man,
S'espacejant plan-plan,
A coustat di genèsto e dis aubespin blanc :

Grand Océan mugissant, — fier rival dú soleil, — tu étais mon Orgue, toi qui chantais selon ta nature! — Et toi, Terre merveilleuse, — parée de rayons ainsi que de fleurs délectables, — tu étais tout ce jour-là la Madone de mon adoration.

Au gré de mon caprice, le cœur ouvert, — sur un petit tertre de gazon, — je me jetais (il me semble) pour méditer mes vers; — plein d'étrange joie, — mais consumé néanmoins de divine tristesse, — comme un amant qui pense à sa divinité éloignée.

Et, devant mes yeux, — le cœur ouvert, au gré de leurs caprices, — sur le sentier passait de jouvenceaux et de jeunes filles — une grande procession; — des amoureux, deux à deux, vigoureux, gentillettes; — des yeux fiers qui brillaient, — de petits seins arrondis.

La main dans la main, — se promenant tranquillement, — à côté

Oh ! la superbo vido ! ...
Aquésti soun. segur. de rouseto espelido.
E lis autre soun li que n'auran la culido.

Ve ! la mar. mirau blu,
Clafido de belu.
Que fan à cimo d'aigo un fernimen alu !
Ve ! li nau que blanquejon,
Pereici. pereila, que moulamen floutejon,
E coume de pavoun au lum se pavounejon !

Ve ! de vòu de gabian.
Se pausant de si vanc.
Escampiha sus l'oundo en guiso d'ile blanc !
Ve ! li calanco leno,
Ount. s'enaurant di gourg. vèn la bloundo Sereno
Pèr penchina si péu. quand l'oureto es sereno.

Autour de l'Azur viéu,
Sènso nèblo, sèns niéu,
S'espandis lou Soulèu coumo l'iue d'or de Diéu :
E s'entènd de tout caire,
L'estrambord argentin de l'Auceloun-Troubaire [1],

des genêts et des aubépines blanches. — oh ! l'adorable vie ! ... — Celles-ci sont. certes. de jeunes roses épanouies, — et les autres sont ceux qui en feront la cueillette.

Vois : la mer, miroir bleu. — couverte d'innombrables étincelles, — qui font à fleur d'eau un frémissement ailé ! — Vois ! les navires blanchissants. — qui flottent mollement, par-ci, par-là, — et, comme des paons, se pavanent à la lumière ?

Vois ! les volées de goëlands, — qui se reposent de leurs élans, — éparpillés sur l'onde en guise de blancs lis ! — Vois ! les *calanques* placides, — où. surgissant des gouffres [marins], vient la blonde Sirène — pour peigner ses cheveux. quand le temps se tranquillise.

Autour de l'Azur vif, — sans nuage, sans nuée, — s'épanouit le

[1] Auceloun-Troubaire : l'*Alauveto* (l'Alouette).

Que s'abrivo galoi dins li toumple de l'aire.

Tout lou long dóu cristau
De la mar, ount li bau
Se miron, i'a de conco à l'abri dóu Mistrau ;
E si cèuno sablado
Sarien plus agradivo i poutoun de mi piado,
Qu'un couderc velouta, qu'uno tepo esmautado!

II

Oh ! la Mar ! lou sabèn,
Dins soun sen trelusènt
A de sau à mouloun que puro la retèn !
Oh ! la Terro pourpalo
A'n esperit sutiéu dins si veno roucalo,
Qu'aliscara de gau sa jouvènço inmourtalo !

E, de meme, l'amour
Dóu grand Diéu Creatour
A la raço oumenenco, enligado de plour,
Presento, sano e vivo,

Soleil, comme l'œil d'or de Dieu. — Et l'on entend de tout côté — l'extase argentine du petit Oiseau-Troubadour, — qui se lance joyeux dans les profondeurs de l'air.

Tout le long du cristal — de la mer, où les falaises — se mirent, on trouve des anses abritées du Mistral ; — et ses plages sablées — seraient plus agréables aux baisers de mes pieds — qu'une pelouse veloutée, qu'un gazon émaillé [de fleurs].

II

Oh ! la Mer ! nous le savons bien, — dans son sein radieux — renferme en abondance le sel qui la retient pure ! — Oh ! la Terre purpurine — a un esprit subtil dans ses veines pierreuses, — qui parera de joie son immortelle jeunesse !

Et, de même, l'amour — du grand Dieu Créateur, — à la race humaine maculée de pleurs, — présente, saine et vive, — souriante

Sourrisènto toujour, toujour antidoutivo
Dóu verin maufasènt, la Bèuta renadivo !

Pèr acò, pèr acò,
Soun li roso, li ro,
Espoumpido i raioun, miraia dins li flot;
Pèr acò, tremouleto,
La luno sus la lono alongo si baneto;
Li pradas matinié soun de fio de perleto.

Pèr acò, pèr acò,
L'alauveto, lou chot,
Fan plòure de cansoun, fan ventoula d'ecò :
Per acò, li gauteto
Di poupoun innoucènt soun de poumo lisqueto;
Lou vistoun di chatouno, uno font risouleto.

III

(Mounto que mountaras !
Volo que volaras !)...
Oh ! se, se s'adouravo à bèl èime eiçabas

sans cesse, sans cesse préservatrice — du venin vicieux, la Beauté renaissante.

A cause de cela, à cause de cela, — sont les roses, sont les roches, — épanouies aux rayons — reflétés dans les flots ; — à cause de cela, tremblotante, — la lune allonge ses croissants sur le lac ; — les prairies matinales sont des feux de gouttelettes.

A cause de cela, à cause de cela, — l'alouette [des champs], le hibou, — font pleuvoir des chansons, — font flotter au gré du vent les échos ; — à cause de cela, les joues des petits enfants sont des pommes lisses ; — la prunelle des vierges, une fontaine limpide.

III

(Monte et monte encore ! — Vole et vole encore !)... — Oh ! si on vénérait à foison dans ce bas monde — la Grande Beauté éternelle, — en chaque gradation, harmonieuse, bien sentie, — de ses Révélations terrestres et célestes,

La Grand Bèuta'ternalo,
En chasco gradacioun, armouniouso, couralo,
De si Revelacioun, terrenco, celestialo,

Quent avans-goust d'Alis !
Quent plasènt Paradis !
Dins l'ermas quent jardin, sus li cardoun que nis,
Sarié lèu 'questo Terro
De mèrmis ambicioun, de vilànis esperro,
Ount l'Errour fai tripet, ount lou Vice prouspèro !

MANDADIS

A-N-En Anfos Roco-Ferrié, de Mount-pelié

Anfos Roco-Ferrié !
Que n' as pas toun parié
Pèr l'amour dóu parla qu'amo tant Mount-pelié;
Vuei, un Sage d'Irlando,
Mai noun un marrit quèco, un gus que se desbando,
Coume lou di « Foulié [1] », ésti rimo te mando.

William-C. Bonaparte-Wyse.

Quel avant-goût des régions élyséennes ! — quel Parâdis délectable ! — dans le désert, quel jardin ; sur les chardons, quel nid, — serait bientôt cette terre — d'infimes ambitions, de vilains efforts, — où l'Erreur fait rage, où le Vice prospère !

ENVOI

A M. Alphonse Roque-Ferrier, de Montpellier

Alphonse Roque-Ferrier, — qui n'as pas ton égal — pour aimer le langage que Montpellier aime tant; — aujourd'hui un *Sage* d'Irlande — (mais point un mauvais drôle, — un gueux qui se débande), — comme celui des « Folies », t'envoie ces rimes.

Guillaume-C. Bonaparte-Wyse.

[1] *Wyse* vóu dire *Sage*, en anglés. *Sage*, pouèto de Mount-pelié au XVIIe siècle, espèci de Belaud de la Belaudiero de tresenc ordre, sus la vido e lis obro de quau En R.-F. a escri de lòngui pajo.

LE GARRABIÈ

« Una spina m fier
Que nueg e jorn macora
Am gran cocirier
Dedins mon cors demora. »

(*Cocir de la mort, — las Flors del Gay Saber*, estier dichas *las Leys d'Amor*, — t. 1, p. 212.)

Aro qu'è plourat mai d'uno lagremo,
Daissats-me canta la que tant m'a'imat,
Dount le souvenì de gracio embaumat
Al prigound del cor per jamai s'estremo.

Me voli pausa sul bord del camì,
Le frount ventalhat per las iroundelos
E les peds dins l'erbo e las pimparelos ;
L'aire es pus audous que le jansemì.

Costo l'garrabiè glaufit de flouretos
Qu'an d'un se pieucel la cando blancou,
Ieu me coulcarè demest la frescou

L'ÉGLANTIER

« Une épine me blesse, — qui, nuit et jour, me tient le cœur ; — avec grande inquiétude, — dans mon cœur elle demeure. »

(*Elégie de la mort, — les Fleurs du Gai Savoir*, autrement dites *les Lois d'Amour*, — t. I, p. 212.)

Maintenant que j'ai versé plus d'une larme, — laissez-moi chanter celle qui m'a tant aimé, — dont le souvenir embaumé de grâce — au fond du cœur pour toujours s'enferme.

Je veux m'arrêter sur le bord du sentier, — le front éventé par les hirondelles — et les pieds dans l'herbe et les pâquerettes ; — l'air est plus odorant que le jasmin.

A côté de l'églantier couvert de fleurettes, — qui ont la chaste

Que douçomenet nais de sas oumbretos.

Ourrissi l'crambel asagat de plours
Per cerca l'repaus joubs sa verdo ramo ;
Le vesi de lenh, — ô gauch de soun amo !
O poulit nisal de jouves amours !

O galant bouquet de la fresco primo,
Coumoul de cansous, tout ensoulelhat,
Al caire de l'ort te vesi quilhat
E grand à frega la pus nauto cimo !

Me couiti, lèu-lèu, toqui l'albricel,
Sentissi sas flous que fan douço flairo,
— E, lauseto d'or, ma muso s'enlairo
Dins le bel passat, founzut coumo l' cel.

Darrè l'garrabiè qu'a mes vielho rusco,
E les amelliès goubiats pes ivers,
Aro enjouvenits, pus galhards e verds,
I a'n gai oustalet vestit de lambrusco.

O bel soulelh coulc, vespre printaniè,
Ventot bresilhaire e claro esteleto !

blancheur d'un sein vierge, — je me coucherai dans la fraîcheur — qui tout doucement naît de son ombre légère.

Je fuis avec horreur la petite chambre arrosée de pleurs, — pour chercher le repos sous ses vertes feuilles ; — je le vois de loin, ô joie de son âme ! — ô jolie retraite de jeunes amours !

O charmant bouquet du frais printemps ! — plein de chansons, tout ensoleillé, — à l'angle du jardin je te vois dressé — et grand à toucher la plus haute cime.

Je presse le pas : bientôt j'arrive à l'arbrisseau ; — je flaire ses fleurs qui exhalent de doux parfums, — et, alouette d'or, ma muse s'élève — dans le beau passé, profond comme le ciel.

Derrière l'églantier qui a mis vieille écorce, — et les amandiers tordus par les hivers, — à cette heure rajeunis, plus verts et plus vivaces, — il est une joyeuse maisonnette vêtue de vigne vierge.

O beau soleil couchant ! O vesprée printanière, — brise gazouil-

Aquital viviò la Margarideto
Ambe l'sieu pupì, brave jardiniè.

M'en brembi souvent : travès la randuro
Que fa l'albre en flous à-n-aquel cantou,
Emaugut veniò li balha'n poutou ;
O caro ! O velous d'auberjo maduro !

Aquel poutounet tindarel e vieu
Causavo de cops qualquo escarraugnado ;
De para sa gauto ero tant pressado !
E ieu va voùliò mena trop prestieu.

L'espino en cricot ja nous graufignavo !
Nous preniò 'n boucì de pel e de car :
Qu'ero un pauc de mal pr'un moument pla car ?
Adieu ! frount marcat, bouco que sannavo !

Tampaven les traucs joubs forço poutous ;
Qu'ero bou l'sieu sang, licour de ma vido !
O naset graitat, bouqueto pugnido !
Tintavets de roso espino e broutous !

leuse et claire étoile ! — Là même vivait la petite Marguerite — avec son grand-père, le vaillant jardinier.

Je me le remémore souvent : à travers la haie — que forme à ce coin l'arbre fleuri, — ému, je venais lui donner un baiser ; — O visage ! O velours de pêche mûre !

Ce baiser délicat, sonore et vif, — était parfois la cause de quelque égratignure ; — à avancer sa joue elle était si prompte ! — et moi, je voulais agir trop prestement.

L'épine crochue, comme elle nous égratignait ! — Elle nous prenait un morceau de peau et de chair vive : — que nous faisait un peu de mal pour un moment bien cher ? — Adieu, front marqué, bouche qui saignait !

Nous fermions la plaie sous mille baisers ; — que son sang, liqueur de ma vie, était bon ! — O petit nez griffé, bouchelette piquée, — vous teigniez de rose boutons et épine !

E quand ausission la vous tremoulanto
De l'ancian : « Didou ! Es à l'amagat ! »
Partissiò sul cop, à passes de gat.
Demouravi 'quì, l'amo mourmoulanto,

Le cor embriaic del sang precious
Que m'aviò rajat dins toutos las venos,
E, coumo estacat dambe de cadenos,
Vesiò s'en ana soun cap gracious.

M'arranca les peds de l'erbo nouvelo,
Me tira les uels del sieu oustalou,
Qunt grand racocor e quno doulou !
Caliò fuge lenh, lenh de la mieu belo.

O printems, printems escarrabilhat !
Al tieu fresc alé, ô sasou plasento,
Tou se respelis e tout s'arrisento !
O ! fai que l'mieu cor sio pas mai bilhat

Pr' aquel pessoment que me despoudero !
Tourno-me sul cop ma jouve Didou
E de mous setce ans la bravo verdou !

orsque nous entendions la voix tremblante — de l'ancien :
:e ! es-tu dans une cachette ? » — elle partait sur-le-champ à
chat. — Je restais là, mon âme emplie de murmures,

:œur enivré du sang précieux — qui avait coulé dans toutes
:ines, — et, comme attaché avec des liens de fer, — je voyais
r sa tête gracieuse.

ıcher mes pieds à l'herbe nouvelle, — éloigner mes yeux de
isonnette, — quel grand arrache-cœur et quelle peine ! — Il
fuir loin, loin de ma bien-aimée.

intemps, printemps, comblé d'allégresse ! — A ta fraîche ha-
ô saison adorable, — tout éclôt de nouveau et tout redevient
— Oh ! fais que mon cœur ne soit plus serré.

ce souci qui m'enlève toute force ! — Rends-moi sur l'heure
ıne Marguerite — et l'alerte verdeur de mes seize ans ; —

Printems, tiro-me tahino e lassieiro !

Se darrè 's bouissous s'anavo adreita !
I vese l' sieu frount clar coumo uno estelo,
Joubs la cofo teugno e de blanco telo !
I manda 'n poutou, l'ausì 'lo canta !

O felicitat ! — Ai las ! es pla morto !
Jamai nou sourtìs de dins le tahut !
S'eri pas tant flac, s'eri pas agut,
Escarpinariò coumo un folh per orto.

M'entendrion, pertout, la crida souvent !
Le sieu noum besiat de Margarideto
Fariò trefousì mai d'uno fadeto,
Joubs les rocs curats ount marmulo l' vent.

Aucels, bresilhats sus las loungos gaulos :
Qui escoutara vostre canta dous?
Aicì, soun tampats gentis ausidous ;
Vous poudets calha, pinçards e verdaulos.

Sul penjal moufut vous ets esplandits,
Mamoisses nenets, toutjoun audourouses,

Printemps, délivre-moi du chagrin et de la pesante lassitude !

Si, derrière les buissons, elle allait se dresser ! — Voir son front clair comme une étoile, — sous sa coiffe légère et de blanche toile ! — Lui envoyer un baiser, l'entendre chanter !

O félicité ! Hélas ! elle est bien morte ! — Sortira-t-elle jamais de son cercueil ? — Si je n'étais pas si faible, si je n'étais pas rendu, — je galoperais à travers les champs comme un fou.

On m'entendrait, partout, l'appeler souvent ! — Son nom délicat de Marguerite — ferait tressaillir plus d'une fée, — sous les rocs creusés où le vent murmure.

Oiseaux, vous gazouillez sur les longues branches : — qui écoutera votre doux chanter ? — Ici, les gentilles oreilles sont closes ; — vous pouvez vous taire, verdiers et pinsons.

Sur le talus moussu vous vous êtes épanouies, — petites vio-

Poudets vous passì, gauch des amourouses :
Aicì, n'i a pas pus de pichounis dits !

Dreit à l'albricel pincat de flouretos,
O parpalhoulets, vous ets alatats !
Ai ! è prou viscut, e, les uels satats,
Me vau 'spatarra per las amouretos.

Coumo les faidits d'i a pla sieis cents ans,
Que soun rebounduts dins la grando serro,
Mourirè sul se de la bouno terro !
Se troubats moun cos, fraires païsans,

I farets un trauc costo las racinos
Del vielh garrabiè, qu'agen un sadoulh
E de moun sang rouge e del mieu mesoulh !
Que moun fort malcor se cambie en espinos !

E quand tournara la verdo sasou,
I veirets ma muso al capelh quilhado
Que, dambe le van de la coufilhado,
Canturlejara sa bravo cansou !

A. Fourès.

Abrilh 1876.

anguedocien, Castelnaudary et ses environs).

es, toujours odorantes : — vous pouvez vous flétrir, joie des
ureux, — ici, il n'y a plus de doigts mignons !
roit à l'arbrisseau paré de fleurettes, — ô petits papillons, vous
s êtes envolés ! — Ah ! j'ai assez vécu, et, les yeux mi-clos, —
ais m'étendre au milieu des brizes.
omme les faidits d'il y a bien six cents ans, — qui sont
errés dans la grande sierra, — je mourrai sur le sein de la
ne terre ! — Si vous trouvez mon corps, frères paysans,
ous lui ferez un trou à côté des racines — du vieil églantier,
] qu'elles se rassasient — et de mon sang rouge et de ma
lle ! — Que ma forte peine de cœur se change en épines !
t, quand reviendra la verte saison, — vous verrez ma muse
hée sur son faîte, — qui, avec l'entrain du cochevis, — chantera
aillante chanson !

A. Fourès.

Avril 1876

BIBLIOGRAPHIE

Récits d'histoire sainte en béarnais, traduits et publiés pour la première fois sur le ms. du XVe s., par V. Lespy, secrétaire général en retraite de la préfecture des Basses-Pyrénées, et P. Raymond, archiviste du département des Basses-Pyrénées, pour la Société des bibliophiles du Béarn. — Tom. Ier. — Pau, 1876, in-8° carré.

Le gascon, qu'il vaut beaucoup mieux, à l'exemple des troubadours et de nos anciens grammairiens, considérer comme une langue à part que comme un dialecte du provençal, offre aux linguistes un sujet d'études intéressant et relativement facile, grâce à l'abondance des textes en cet idiome qui ont été publiés. Mais ces textes étaient tous jusqu'ici des pièces d'archives, et l'on pouvait croire que le gascon— dont le béarnais est une simple variété — n'avait jamais servi, au moyen âge, d'instrument littéraire[1]. Nous sommes aujourd'hui détrompés, grâce non-seulement à la publication de MM. Lespy et Raymond, mais encore aux notices que nous ont données récemment M. Milà y Fontanals et M. Léon Gautier: le premier, sur une traduction de la *Disciplina clericalis* (Voy. la *Revue*, X, 238); le second, sur le mystère de la *Passion*, de la bibliothèque Firmin Didot (le *Monde*, 14 avril 1876). Souhaitons que ces deux derniers ouvrages, surtout le mystère, soient publiés promptement, et faisons, en attendant, le bon accueil qu'il mérite à l'élégant volume que nous offre aujourd'hui la Société des bibliophiles du Béarn.

Le titre qu'on a lu plus haut a été choisi par les éditeurs, leur ms., qui est incomplet de la fin et du commencement, n'en fournissant aucun. Il existe du même ouvrage une version catalane, publiée en 1873 par M. Amer, et intitulée *Genesi de scriptura*, et une version provençale dont le ms., appartenant à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a reçu le titre de *Bible en langage gascon*, à l'époque sans doute (XVIIe ou XVIIIe s.) où l'on qualifiait de *gascon* tout ce qui était langue d'oc. Le fait est que ce texte a les carac-

[1] La *Chronique des comtes de Foix et seigneurs de Béarn*, composée en 1445 par Miguel del Verms, et que Buchon, qui l'a publiée en 1838 dans le *Panthéon littéraire*, qualifie de *béarnaise*, est en réalité écrite en provençal (dialecte de Foix). Il s'y est glissé seulement, par-ci par-là, principalement dans les pièces rimées qui parsèment le récit, des formes gasconnes.

tères très-marqués du dialecte de la Provence ou de la partie voisine du bas Languedoc. Les éditeurs ont eu l'excellente idée de publier en appendice tout ce qui, dans le texte provençal, correspond à la partie conservée du texte béarnais. On ne peut que leur en savoir gré, tout en regrettant qu'ils n'aient pas poussé la libéralité jusqu'à reproduire en entier le ms. de Sainte-Geneviève.

Après avoir loué comme il convient les soins donnés par MM. Lespy et Raymond à leur publication, et dont témoigneraient seules l'ample introduction et les notes abondantes qu'ils y ont jointes, je placerai ici un certain nombre des remarques, que m'a suggérées la lecture attentive de leur double texte. Un mot auparavant sur un passage de l'Introduction (p. CXLVIII), pour rappeler, à propos de la légende du bois de la Croix, qu'il en existe en provençal un récit particulier, dont l'auteur paraît être Matfre Ermengaud[1], et que Fauriel a donné de ce récit une traduction abrégée au tom. 1er, pag. 263, de son *Histoire de la poésie provençale.*

TEXTE BÉARNAIS

P. 4, l. 14-15. *Care e care.* La conjonction *e*, en pareil cas, était bien plus fréquemment employée que la prép. *a*. C'est donc prendre une peine superflue que de justifier la leçon originale.

P. 6..... *poble. Podem....* Il manque peut-être quelque chose, mais il faudrait l'indiquer. Dans l'état du texte, le mieux paraît être de supprimer le point après *poble* et le point d'interrogation à la fin de la phrase. *Jo* et *poble* seraient sujets de *podem*.

10, 9. *Entorn*, ms. *entron*, corrigé à tort, ici comme plus loin (38,18). Ces sortes de métathèses sont familières au gascon. Cf. *dorn* = *dorm*, *frem* = *ferm*, et tant d'autres.

10, 17-18. *Telhes*, qui répondrait phonétiquement à *tegulas*, pourrait être ici, par synecdoque, au sens de *demeure ;* mais il vaut mieux, je crois, d'après les deux autres textes, corriger *celhes* (*t* pour *c* mal lu, comme il arrive souvent), qui serait pour *celhers*. Notre texte offre bien d'autres exemples de la réduction, d'ailleurs si fréquente, de *rs* final à *s*.

12, 1. *Fonuut.* Corr. *fonnut* et non *fondut*, comme le voudrait la

[1] Ce récit ne se trouve que dans deux mss. du *Breviari d'amor*. Voy. Bartsch, *Grundriss der provenzalischen Literatur*, p. 57, et la préface de l'édit. du poëme, p. XIII. Il serait à désirer que la Société de Béziers le publiât, ainsi que le *Salve regina* contenu dans les mêmes mss., à la suite de la *lettre de Matfre à sa sœur*, seule annoncée sur la couverture du *Breviari d'amor*.

note. Ce serait contraire au génie du gascon, et particulièrement du béarnais, qui assimile *d* à l'*n* précédente ou le laisse choir.

12, 10. Il eût, ce me semble, beaucoup mieux valu corriger *aparescas* que suppléer *negun*.

14, 21. Puisque les éditeurs corrigaient *eg* en *jo*, ils n'auraient pas dû hésiter à substituer *prometu* à *prometo*.

16. *Que jo conegues vostre duressa*. Corr. *coneg ; ues* est à rejeter absolument. Peut-être le scribe, ayant d'abord écrit *ues* pour la première syllabe de *vostre* qui suit, aura-t-il oublié de l'effacer, après s'être repris.

16. *Entorn ab vos*. Ms. *entran*, qu'il fallait garder, comme le prouve le passage correspondant du *Deutéronome* (XXXI, 27) : *ingrediente vobiscum*.

16. *Que totz ag augen aquestas palauras. Ag* est de trop (erreur causée par *aug.*, qui suit? Cf. ci-dessus la note sur *conegues*), ou il manque quelque chose, comme *dire* ou *parlare*. La Bible dit : *et loquar audientibus eis sermones istos*.

18, 1-2. *De ueymes* n'est pas fautif, comme il est dit en note. C'est l'équivalent exact du fr. *désormais*, sauf qu'on y a *de* seul au lieu de *des*. Le simple *ueymes* (pr. *oimais*) a juste le même sens.

18, 9. *Errant* du ms. (= fr. *errèrent*) est très-préférable à *eran*, par quoi les éditeurs l'ont remplacé.

20, 13. *Lo lheba*. Ms. *lon lh*. Il n'y avait pas lieu à correction : *lon* = *lo en*, ce qui, ici, convient on ne peut mieux.

24. *Dequeg vostre rey*. Les éditeurs écrivent toujours ainsi (et de même *dequest, dequi*), hésitant sans doute entre *de queg* et *d'equeg*. Mais des exemples comme *en queg*, qu'on rencontre souvent dans d'autres textes gascons, sont décisifs en faveur de *queg*.

28. *Re qu'eu dem*. Et toujours ainsi pour *que lo*. D'après le système adopté par les éditeurs (et qui ne nous paraît pas le meilleur), il faudrait *que-u*. Et de même *que-us* (et non *qu'eus*), p. 40.

28. *Trobaben masipes*. Le contexte paraît exiger le parfait. Plus loin, 52, on lit : *e jo estremabey los*, où c'est encore un parfait qu'il faudrait. Et peut-être sont-ce là aussi des formes de parfait. De pareilles ont cours aujourd'hui à Toulouse. (Voy. ma *Gramm. lim.*, pag. 377 (*Revue*, XI, 3[illegible]), et il n'est pas probable qu'elles soient nées d'hier.

32, 13. *Meto lo*. Ce pronom masculin n'est point ici fautif; il se rapporte à *oli*.

32, 17. *Et ag credes*. Il n'y a là rien d'irrégulier. Ce tour n'est pas rare en langue d'oc. *Que* (= *ajin que*) est seulement sous-

entendu, ce qui est fréquent. Remarquez que *credes* est au subjonctif (*es* pour *as*, changement normal en gascon).

32. 17. *Dar t'e*. Ms. *dautre*. Il eût peut-être mieux valu corriger *dau te* (*do tibi*). L'introduction de l'*r* sera ici un cas d'*umgekehrte Schreibung*, le phénomène inverse étant très-ordinaire : *bate, mete*, pour *batre, metre*, etc.

34. *Que debaran*. Corr. *debar*[*ar*]*an*. Le copiste a sauté le second *ar*.

36,1. *Encontra*. Ms. *encoere*. *Encorro (incurrit)* eût été peut-être une meilleure correction. Ce verbe se trouve ailleurs au sens de *rencontrer*.

36, 16. *Mostre-us*. Exemple bien rare, disent les éditeurs de *vos* représenté par *us*. Cet exemple serait unique. Aussi suis-je porté à croire qu'il faut écrire *vs*. Partout ailleurs dans notre texte ce pronom, en même position, se présente sous les formes *bs*, ou *ps*, que, logiquement, *vs* a dû précéder.

36, 22. *Que fasen lenguabosse*. Si une pareille hybridité n'était pas trop invraisemblable, on pourrait penser à un composé de *lingua* et de l'allemand *bose*.

44. *De present : vos veps que uey*. Il faut ponctuer : *de present vos : veps que uei*... Le sens est : .. *in conspectu vestro*, et non pas *maintenant Veps*, plus haut *beps*, n'est autre que le prov. *ve vos=ecce*. Pour être conséquents avec eux-mêmes, les éditeurs auraient dû écrire *ve-ps*, *be-ps*.

46. *Trametou lo*. Autre oubli de la règle adoptée. Corr. *trametou*, où *u* représente *lo*. Cela ne fait pas pléonasme, l'un des deux pronoms étant au datif et se rapportant à Samuel.

58. *L'i falibe*. Il faut *li*. Au contraire, *li cuta* doit être écrit *l'i cuta*.

60, 17. *Eray* n'a aucun rapport avec *seray*. Il faut simplement écrire *era y*.

60, 23 *Que noelas ?* Il n'y a ici ni irrégularité, ni lacune. L'emploi de *que* pour le pronom *qual*, interrogatif ou exclamatif, est très-commun dans le provençal moderne, comme en italien, et il n'y a rien de surprenant à le retrouver ailleurs, même dans des textes anciens. Cf. 96, 16 : *que homis etz vos ?*

66, 15. *Soterra lo*. Ms. *soterran*, leçon qui n'est point fautive. *L' n* y est pour *en* = *pour cela (à cause de sa compassion)*. Cf. ci-dessus, sur 20, 13.

68, 10. *Compli lo manament*. Ms. *ab lo*. Suppression regrettable. *Complir ab* est une expression qui se rencontre fréquemment, et qui est aussi correcte qu'élégante.

70, 24. *Beden David anan triste.* Ms. *anara.* J'aurais préféré *anar* à *anan.* Mais peut-être eût-on dû conserver en entier la leçon du ms., sauf à détacher l'*a* final : *anar a triste* signifierait *aller tristement.*

72, 7. *Lo plore.* MM. L. et R. supposent une erreur du copiste, qui aurait écrit *lo* pour *io.* Ce n'est pas sûr. J'incline à croire que ce *lo* est un adverbe, signifiant ici *alors,* et qui, pour la forme, n'est qu'un affaiblissement de *la.* Ce serait un exemple de plus à joindre à ceux que j'ai relevés, à l'appui d'une conjecture pareille, dans une note relative au v. 3798 de la *Croisade albigeoise* (*Revue,* IX, 357)[1].

74, 9. *Fasen ab deu temple.* La note sur ce passage, dans laquelle on propose de suppléer *obs,* prouve que les éditeurs ne se sont rendu compte ni de la valeur de *fasen,* qui signifie, à lui seul, *convenaient, étaient nécessaires* (sens que ce verbe a si souvent), ni de l'origine de la locution *ab de* (= *pour*), laquelle n'est autre que *obs* lui-même suivi de la prép. *de. Obs de* est devenu d'abord *ob de* et ensuite *ab de,* par renforcement de l'*o,* comme dans *ac* de *oc,* etc. Ces trois formes se rencontrent très-fréquemment dans les textes gascons. En provençal, je n'ai jusqu'ici remarqué que la première.

76, 13. *Septmanes.* La finale *es,* ici, n'est pas pour *as* atone, mais pour *ers, r* étant tombée comme dans beaucoup d'autres mots en pareille position. C'est le français *semainiers,* et non *semaines,* devenu, par métonymie, comme l'ont cru les éditeurs, le nom d'une fonction.

78, 4..... *Homi verges que di jo a tu.* — Je mettrais une virgule après *homi,* deux points après *tu,* et je corrigerais *verges,* qui n'a ici aucun sens, en *auges (audias).*

78, 5. *Tanta de sapiensa.* Il n'y a pas lieu de s'étonner de cet accord de l'adjectif avec le substantif. C'est une façon de parler très-commune en langue d'oc, et qui a beaucoup de grâce.

84, 6. *Prenco martyre.* Ms. *prencos,* qu'il n'y avait aucun motif de rejeter; car, premièrement, le subjonctif ne serait pas ici irrégulier, et, en second lieu, si l'indicatif paraît préférable, *prencos* serait pour *prenco se.* Les éditeurs n'ignorent pas quel est le goût des Méridionaux, et surtout des Gascons, pour la *voix moyenne.*

[1] En voici un autre tiré de *Sancta Agnes,* v. 959 (dans les notes) :

Qu'el non t'avia *lo* ren forfah.

Cf. encore (*Revue,* X, 314) la remarque sur le v. 2107 du poëme catalan des *Sept Sages,* et rapprochez-en une note de M. Alart (*ibid.,* XI, 10), sur un passage qui confirme pleinement l'explication proposée du vers des *Sept Sages.* J'ai l'intention de revenir prochainement sur ce sujet.

88,2. *Mamento.* Ce mot n'a aucun sens. Corr. *maumeto,* parfait faible de *maumete* (prov. *malmetre — malmes*).

88,6. *Per so mau s'en pergo.* Il faut *sen* (*sensum*).

100,9. *E fe ly degorar...* le ms. a *lo*. C'est une faute de l'avoir remplacé par *ly,* la forme normale du datif, dans notre texte, étant *lo*. Il aurait suffi d'avertir, si on le jugeait nécessaire, que *degorar* (forme d'ailleurs très-correcte, puisque *ll* en gascon devient *r* entre deux voyelles) signifiait *décoller* et non *dévorer*.

112. 8-9. *Cutes tu?* Le ms. a *cutes te tu,* qu'il eût beaucoup mieux valu garder, comme les éditeurs semblent eux-mêmes, en note, le reconnaître. Outre le passage correspondant du texte provençal (*e pensas ti tu?*) on peut citer d'autres exemples anciens de cet emploi de *te* (ou *ti*). Tels sont les suivants : « E cujas *ti* qu'en paradis — Aia hom talent de manjar? » (*Flamenca,* 6091-2) ; « Cujas *te* qu'ela t'o aport ? » (*Gedichte der Troub.,* 817, 2).

114. 6. *Ho, jo, ditz Daniel.* — Il n'y a ici aucune omission. Il faut seulement supprimer la virgule entre *ho* et *jo*. Après la particule affirmative ou négative, on plaçait volontiers, pour la renforcer ou lui donner plus de précision, le pronom représentant la personne ou la chose de laquelle on affirmait ou niait : *oc ieu ! oc nos ! no vos ! oc el ! non so !* etc.

119, 20. *E prenco... arosine, estope...* Lis. *arosine e stope*.

116, 21. *Et fondo hac tot amassa.* Ms. *heg,* forme remarquable qu'il fallait garder. Elle est assez rare, mais se trouve dans d'autres textes. J'en ai vu plusieurs exemples dans des chartes de Castel-jaloux, du XIIIe siècle. Elle complète le parallélisme vocalique entre les formes diverses des trois pronoms neutres *oc* (*o*), *so* et *lo*, en donnant un pendant aux formes en *e* de ces deux derniers :

oc	*so*	*lo*
ac	*sa*	*la*
ec	*se*	*le*

130, l. 7 du bas. *Sa filhe fo.* Suppléez [*morte*], omission évidente.

TEXTE PROVENÇAL

Le ms. béarnais n'est pas, tant s'en faut, d'une correction parfaite. Mais que dire du ms. provençal ? Les fautes les plus étranges y pullulent, sans parler des lacunes, qui sont nombreuses [1].

[1] Les résultats de ces fautes ne sont pas toujours des non-sens ; quelques-unes ont seulement pour effet d'altérer, d'une façon bien plaisante parfois, la signification de l'original. J'en citerai un exemple curieux. Il est

Les éditeurs y ont fait ou proposé plusieurs bonnes corrections; mais on voit qu'ils se sont crus tenus ici à moins de recherches que pour le texte béarnais, cette partie de leur travail n'étant pour eux qu'un accessoire. Ils l'ont traitée aussi avec moins de compétence. Ce serait une besogne fastidieuse et sans grand profit d'en faire un examen détaillé. Je me bornerai à quelques observations.

P. 142, l. 10 *Anniaray*. Ms. *amiaray*. La bonne correction était *annaray*. Cette faute se reproduit plusieurs fois.

143, 12. *So que de tot en tot.*. Le passage béarnais correspondant (*si no cum de..*) suggère la correction *so*[*n*] *que..*, qui serait le moderne *sounque* = *si non que*. Cf. ma. *Gram. limousine*, p. 332 (*Revue* VIII, 191).

144, 12. *Pastor* n'est point un verbe. C'est simplement le substantif: « que nul ne soit vu, ni bétail, ni *berger*. »

144, 5 du bas. *Mandament*. Corr. *mancament*. La Bible dit *iniquiatem*.

145, 6-7. *Que uey an a morir a tu*. Ceci n'a aucun sens. Corr. *ay a monir* (*monere*). Ce verbe manque à Raynouard, mais je l'ai vu ailleurs.

145, 16. *Appelar t'ian*. Le contexte exigerait le conditionnel. Faudrait-il donc lire: *apelar t, ian?* Ce serait un exemple remarquable de conditionnel décomposé. Il y en a de certains en béarnais; mais je n'en ai jamais vu en provençal.

147, 21. *Que els o avian*. Corr. *aujan* (*audiant*).

149, 16. *Creycian* est très-bon: *creycia ne*. De même 178, 18, *eran* (= *era ne*) mal à propos changé en *era*.

152, 23. *Entreveron* n'est pas une faute. C'est le parfait très-régulier, sauf métathèse, de *entervar* = *interrogare*.

153, 11. *E la lur clamor*. La phrase est probablement incomplète. Il doit manquer quelque chose comme *venc a me*. Cf. *Rois*, I, 9, 16.

157, 2 du bas. *Asignet la via*. Corr. *asiguet la vi*[*l*]*a*. *Asiguet* est le parfait faible de *assir* ou *assire* = *assiéger*. Voyez le *Donat prov.*, 35 *b*.

158, 3. *Per so car lo senestre si cubriria a la gent*. Ceci peut très-

dit dans les textes catalan et béarnais que Balthazar offensa le Seigneur en buvant dans la vaisselle du temple de Jérusalem. L'original provençal disait, sans doute, la même chose, en ces termes, ou à peu près: « .... que el *bec en la vaysselha*.... » Or voici ce que cela est devenu sous la plume de notre copiste: « E fes causas desplazens a nostre Senhor, que el *jac an la vielha* que era estada del Temple de Jerusalem. »

bien s'entendre. *Si cubriria = serait couvert* (le moyen pour le passif, comme il arrive si souvent), à savoir par le bouclier.

159, 25. *Plueya*. Ms. *plueyay*, pour *plueyas*. Exemple précieux à recueillir du développement d'*i* devant *s* final et de la chute consécutive de cette consonne. Cf. *Gramm. lim.*, p. 368, et note 1 (*Revue*, XI, 26)[1].

161. *Hyci* [*a*] *lur an gran ost*. La préposition est ici une adjonction superflue. Cf. d'ailleurs p. 162 : negun non *li* ausava hycir.

162, l. 2 du bas. *Com aquest*. Ms. *donc*, qui est très-préférable. *Com* modifie désavantageusement l'allure de la phrase et lui enlève sa vivacité. Il faudrait un point d'exclamation après *Israel*.

164, 3. *Ten*, suspect aux éditeurs, est fort bon : *teneo*, je tiens, je considère.

165, l. 2 du bas. *Ac mot greu* donne un sens. Mais les autres

[1] Puisque l'occasion s'en présente, je donnerai ici d'autres exemples anciens de ce phénomène, après *a* et *o*, recueillis depuis l'impression du passage ci-dessus mentionné.

A : ***vays*** lieys (*Ged.*, 1171, 3), ms. 856.
Vays la bela (id., 950, 2), ms. Lavall.
Vais autra fazenda (id., 1106,2), ms. 856.
Que ***vays*** dir = que tu ***vas*** dire (*Joyas*, 60).
Parlavais = parlavas (*atz*), Ged., 716, 2; ms. 854. Rochegude relève cette forme.
Auzidai, sans ***s***, bien qu'une voyelle suive (*Ged.*, 296, I), ms. Philips.

L'*i* se développe même devant **z** (*tz*) non réduit à *s* :
Estaitz luenh (Denkm., 312, 9), ms. Lavall.
Estaitz (Gedichte, 535), ms. 1749.
Asaiz (id., 819, 5), ms. Laurent, 42.
Deloignaiz (id., 869, 5), ***Solaiz*** (id., 869, 6), } ms. Laurent, 42
Del laiz (P. Corbiac, ***Trésor***, v. 88).

O : ***ploiois*** et ***pluiois*** (***Denkm.***, 316. 19 et 23), ms. 1745.
A ***vois*** voill mostrar ma dolor (*Ged.*, 781. 1), ms. 854.
Pus en Tolsa ***noi*** amam (*Ged.*, 1025, 1), ms. de Venise. Exemple douteux.
De ***doi*** amics corals (*Ged.*, 1199, 1), ms. Philips.
Ço sabetz miels ***doy*** tans (id , 542, 3), ms. Lavall.
En ***crois*** levatz (*Ged.*, 988, 1), ms. 12474. ***Crois*** = cros = crotz.

Dans les deux exemples suivants, **z** (*tz*) persiste :
A toiz (*Ged.*, 819, 2), ms. Laurent, 42.
Dousa ***voitz*** (*Ged.*, 781, 3), ms. 854.

textes,comme le passage corresp. de la Bible, suggèrent la correction *mogut* ou *moguda*.

168,5. *Hoyseron* est fort correct (sauf l'orthographe), contrairement à ce que la note sur ce passage semble indiquer.

171, 10. Il doit manquer ici un mot répondant au latin *mussitantes* (*Rois*, II, 19), et c'est à ce mot que se rapporte *non lur valc ren*. Cf. le béarnais *anar triste e murmuran*.

175. *Non so, dis la mayre*. — Il n'y a ici rien à suppléer. Cf. ma note sur 114, 6 du texte béarnais.

176. *Fon]pres da soyt*. Corr. *pres da fayt = presque fait ?*

176-177. *Estopa mesclada am foc*. Le ms. a *mescla*, que j'aurais gardé. Cette forme explique l'adverbe *mesclamen*, qui se rencontre dans des textes provençaux. On aurait dans ce *mescla* un exemple peut-être unique de ces participes si nombreux en italien, qu'il ne faut pas confondre avec les participes forts, et qui ont toute l'apparence de simples adjectifs verbaux, tels que sont chez nous *trempe*, *gonfle* et tant d'autres.

178. *En lo rey de Silo*. Je pense qu'il faut voir dans ce *rey*, bien qu'il ne s'agisse pas ici d'une eau courante, une autre forme du *rec* languedocien.

179, 15. *Vencit*, pour *veniet* du ms., est inacceptable. Il faudrait *venquet* ou *venset*, mais plutôt *venset*, n'y ayant, pour obtenir ce dernier, qu'une lettre à changer.

181, 22. *Que non si tanhia* s'entend très-bien de soi-même : *quia non decebat*.

182, 2. *Sezs ni mal e estant*. Corr. *Sozs ni mal estant*. *Sozs* est le même mot que le *sozzo* (*succidus*) italien. Il manque au Lexique roman, bien qu'il se trouve dans des textes étudiés par Raynouard, je veux dire dans les *poésies vaudoises*[1]. Des verbes dérivés de cet adjectif sont *ensozar* et *ensocezir*, dont nous avons ici même (pp. 145, 172) plusieurs exemples.

183, 20. *No l'aneron*. Il n'y a ici rien à suppléer : *l'* est pour *li = y* (*ib.*). On en a un autre exemple p. 163 : *e non li aurias forsa*. C'est une forme aujourd'hui extrêmement répandue dans la Provence méridionale.

183, 24. *Car lo era obra de mans*. Les éditeurs supposent ici une altération ; il n'y en a aucune. Il faut seulement remarquer que le pronom neutre *lo* y est sujet, comme c'est son rôle constant dans

[1] Il existe aussi en catalan. Les textes publiés dans la *Revue* par M. Alart en offrent plusieurs exemples, dans lesquels il a son sens propre : « lana *sutza* o lavada » (IV, 508. etc.) De là *sutzura*. qu'on peut voir dans Desclot (679 *b*).

notre texte, où il reparaît souvent. Cf. *Gramm. limousine*, p. 369 (*Revue*, XI, 26.)

185. *Montar en los murs*. Ceci est peut-être le résultat d'une altération du texte primitif. Mais, comme un sens raisonnable en ressort, à la condition, bien entendu, d'expliquer *murs* par *mulets*, on peut s'y tenir. La mutation de *l* en *r* est pour ainsi dire endémique dans la basse Provence (Toulon, etc.).

187, 3. *Destruch*, faute de copiste pour *destrech* ou, peut-être, *destrach ?*

191, 2. *E conogron las pesadas*. Je suppléerais *se :* se connurent, furent aperçues.

191, 3. *Avian manjat e gastat*. Ce dernier mot, marqué en note d'un ? est très-bon : « mangé et consommé. » Cela va fort bien ensemble.

192, 8. *De reyva e d'estopas*. Corr. *reyna* = *résine*. L'*s* tombe fréquemment dans notre texte, en pareille position.

198, 4. *Que era la filha de Julius*. Ms. *sa filha*, qu'il fallait garder. C'est un idiotisme très-commun en provençal, et dont notre texte offre au moins un autre exemple, p. 182 *:* « Un *sieu* frayre d'aquest Jeconias.»

198, 12. *Nos en alegoratz*. Ceci n'est point corrompu et donne, au contraire, un sens excellent : *alegorar* = *tarder*, de *legor, loisir* (cf. *Donat prov.*, 56 *a*). *En* est pour *em*, la substitution de *n* à *m* étant, dans notre texte, extrêmement fréquente.

200, 13-15. *Ve vos*, etc. J'imagine que les lignes, si étrangement intercalées ici, servaient de rubrique à un dessin représentant un pont, dessin placé entre... *dich* et *e ac en aquella*..,et que l'auteur de notre ms., peu intelligent, comme il paraît à tant d'autres signes, aura copié machinalement tout ce qu'il voyait écrit.

Le tome premier des *Récits d'histoire sainte* s'arrête, pour les deux textes, à l'Incarnation de Jésus-Christ. Le tome II donnera la fin de l'un et de l'autre et sera terminé par un glossaire.

Camille CHABANEAU.

PÉRIODIQUES

Romania, 21. — P. 1. P. Meyer, *Notice sur un ms. bourguignon (Musée britannique addit* 15606*), suivie de pièces inédites.* Ce ms., qui est du commencement du XIVe siècle, contient vingt-quatre opuscules, la plupart en vers. Le dialecte est le même ou à peu près que celui du *Floovant*. M. P. M. en donne des extraits, se réservant de publier le reste quand il le jugera à propos. Outre ces extraits, il en a tiré deux pièces (*les Deux Chevaliers, Un enseignement moral*), qu'il croit inconnues et qu'il reproduit en entier. M. P. M. donne au lecteur toutes les indications bibliographiques et philologiques nécessaires. Voici quelques observations recueillies au courant d'une première lecture: P. 8, v. 17, il faut une virgule après *plaint*. P. 14, v. 53, ne faut-il pas *ilucques*, le vers étant trop court avec *iluc*? *Ibid.*, v. 70, il vaut mieux lire *d'estroinant*. *Ibid.*, v. 7, vers trop court. P. 15, v. 84, *avole* pour *avale*, faute d'impression. P. 25, v. 65, lisez *ice* au lieu de *ce*. P. 32, v. 213, M. P. M. a lu *saut* et ajouté *il*. Il est plus simple de lire *saür* = *seür* = *securi*. On sait que le *t* et l'*r* se confondaient facilement dans l'écriture, et le copiste devait être coutumier du fait, comme on peut l'induire de la forme *arantiques* (p. 38), corrigée avec toute raison par M. P.M. en *atantiques*. Quant à *a* bourguignon = *e* en roman en hiatus, cf. la note de M. P. M., p. 42, n. 7. P. 32, v. 226, *hier* dissyllabique serait une forme exceptionnelle. P. 33, v. 3, ne vaudrait-il pas mieux écrire *s'ou* = *si lou, si e;* de même plus haut (p. 16, au bas de la page) *c'ou*, que M. P. M. traduit exactement par *qui le;* de même encore *n'ou* = *ne lou, ne le* (p. 35, v. 408)? P. 32, v. 216, *Lor s'an part, de sa main se soigne*. Je lirais *s'eloigne* et je donnerais à *main* le sens de « troupe », sens qu'avait aussi le latin *manus*. L'Alexis donne de même *main mènude*, le menu peuple. On peut objecter que, dans un texte de cette époque, l'*s* étymologique aurait dû subsister et que, si mon explication est juste, le ms. devrait donner *esloigne*. Mais c'est précisément une des particularités de ce ms. que l'*s* étymologique tombe très-souvent devant une autre consonne, comme le remarque M. P. M. (p. 45, n. 23). P. 36, v. 35, pourquoi supprimer l'*s* de *riches*? Cette lettre n'empêche pas l'élision, pas plus qu'à la p. 35, v. 443, à la fin de *Peres*, où M. P. M. a bien fait de la laisser. P. 37, v. 79, pourquoi retrancher l'*s* final de *exemplaires*? Si c'est pour la rime, il faudrait, pour être conséquent, faire subir la même mutilation à *Jehans*

(p. 35, v. 443), qui rime avec *amen*. P. 37, v. 117, *reparir = reperir?* M. P. M. propose en note *revertir*, qui convient parfaitement pour le sens, mais moins pour la forme. P. 37, v. 125, lisez *n'estain fort*. — P. 47, Milà y Fontanals, *de la Poesia popular Gallega*. Le savant professeur de l'université de Barcelone, bien connu de nos lecteurs et de ceux de la *Romania*, continue les recherches sur la poésie populaire qui ont rendu son nom célèbre. Il étudie aujourd'hui plus particulièrement celle de la Galice. Utilisant les communications qu'il tient de différentes personnes originaires de cette province, il a recueilli et classé 147 pièces ou fragments de pièce, qu'il publie en y joignant le nom des collaborateurs et des notes philologiques et stichologiques. Ce recueil est précédé d'une étude courte et substantielle sur la versification populaire galicienne, sur les *coplas*, les *tercetos*, les *ruadas*, les *muñeiras*, les *mayos*, les *romances*, les *cantarcillos*, les *ensalmos*, les *dialogos* et les *villancicos*. Rappelons que M. M. avait préludé à cette étude toute spéciale par une dissertation fort intéressante sur une des principales particularités de cette même versification (*Revista historica latina*, II, 182). P. 65, n° 119, v. 1. Ce vers est trop court d'une syllabe. Par quel artifice musical supplée-t-on au vide ainsi produit ? Ce détai n'est pas sans importance pour ceux qui étudient de près les procédés de la versification populaire. L'explication que donne M. M. d'une particularité analogue dans la *muñeira* suivante n'est pas de mise ici, puisque la césure enjambe sur le second hémistiche. J'appelle sur ce point la bienveillante attention du savant professeur. — P. 76, J. Chenaux et J. Cornu, *Proverbes patois du canton de Fribourg, et spécialement de la Gruyère, suivis de comparaisons et de rapprochements*. — P. 115, *Mélanges :* 1° *Cercalmon, car vei fenir a tot dia*. (P. Rajna). 2° *Marcabrun* (P. M.). Ces deux dissertations ont chacune pour objet la détermination plus exacte de l'époque à laquelle ces troubadours ont vécu. 3° *Français R. = D.* (G. P.). M. G. P. accepte et complète, tout en la restreignant sur certains points, l'explication que M. Tobler a donnée de formes telles que *mire, grammaire*, etc., où l'*r* français correspond à une dentale latine. Il a raison de contester la traduction que donne M. Tobler du v. fr. *esbariz*. Grâce à l'exemple qu'il prend soin de citer, je puis lui faire connaître le vrai sens, qui nous est fourni par le saintongeais. Dans ce dialecte ou, si l'on aime mieux, dans ce patois, ce mot s'est conservé sous une forme évidemment la même *ébarouit* (cf. *évanouir* et *esvanir, épanouir* et *espanir*), qui se dit spécialement d'une futaille dont les douves, en se desséchant, ne joignent plus bien et laissent couler le vin. Il est resté dans la technologie de nos marins, et M. Littré

le cite, mais précédé de la croix « de sinistre présage », destinée, comme autrefois celle des couvreurs, dont parle Boileau dans les *Embarras de Paris*, à avertir les lecteurs, comme celle-ci les passants, qu'ils aient à se tenir sur leurs gardes. Pauvre *ébarouit!* grâce à cette rencontre imprévue, le voilà maintenant hors d'affaire et digne de se présenter dans le monde, et même, qui sait? à l'Académie. A mon tour, je chicanerai un peu M. G. P. Ainsi je lui conteste que *arte mathematica* ait pu donner « régulièrement » ni *artimatimaire*, ni *armatimaire*. Le *t* ou *th* médial serait tombé alors, et on aurait eu quelque chose comme *artimaemaire* ou, plus vraisemblablement, *artmaemaire*. J'avoue que je préfère l'explication de M. Tobler, artumaire = *arte magica*. Je ne suis pas non plus de son avis sur l'*r*, qu'il appelle épenthétique, de *fronde* et de *chanvre*. De ces deux mots, le premier vient de *fundula*, diminutif légitimement supposable de *funda*, où l'*r* provenant d'un *l*, comme dans *titre* de *titulus*, s'est reporté de la dernière syllabe à la première. Remarquons que cette même forme *fundula* rend compte de l'italien *fionda* = (*flunda* = *fundla*) = *fundula*. Quant à l'*r* de *chanvre*, je ne le crois pas plus épenthétique que celui de *fronde*. C'est un *n* latin devenu *r* en roman, comme dans les mots *Rouergue*, *canourgue*, etc., de Ruthenicum, canonicus. *Cannabis* aura d'abord donné *chanve*, puis par métathèse *chanvre*. Le saintongeais *charve* a conservé à l'*r* = *n* sa place primitive, mais au détriment de la nasale antérieure. A propos de *vrille*, dérivé de *viticula*, il n'est peut-être pas inutile de rappeler le languedocien *vedilha*, plus rapproché du latin, et qui a le sens de « cordon ombilical » et de « nerf optique. » 4° *Un signe d'interrogation dans un patois français.* 5° *Emploi du pronom possessif à la place de l'adjectif démonstratif en normand* (C. Joret). — P. 136, *Corrections.* 1° *Sur les glossaires provençaux de Hugues Faidit* (C. Chabaneau). Utile complément des savantes recherches déjà faites sur le même sujet, par MM. G. Paris, Tobler et P. Meyer. Nous y retrouvons l'érudition et la sagacité bien connues de M. C. 43 *a*. *Flar-lumen magnum*. Ne serait-ce pas un nom verbal formé de *flagrare*, comme *flair* de *flairer*? Cette explication aurait l'avantage de ne pas nous obliger à supposer un *l* épenthétique, genre de supposition dont je me méfie beaucoup. De même *tancs* (43 *a*) avec le sens de *heurt, choc*, doit être un nom verbal de *tangere*. M. Littré a oublié de le mentionner au mot *tac*, qu'il dérive de *tactus*, et qu'il vaudrait mieux peut-être regarder comme un doublet de *tanc*. J'ajoute que M. Littré n'a pas cité la locution « du *tac* au *tac* », usitée dans les salles d'escrime. 2° *Dialogus animæ conquerentis et rationis consolantis*. Dans ce supplément à sa précédente

publication (même titre, *Romania*, n° 19, p. 269-332), M. Bonnardot accepte ou discute, avec autant de bonne foi que de bonne grâce, les corrections du savant M. A. Mussafia. Il n'est pas non plus éloigné, tout en faisant ses réserves sur la théorie à laquelle je me réfère, d'accepter la correction *emlerges*, que j'avais proposée dans mon compte rendu de son travail. Je profite de cette occasion pour compléter et rectifier ce que j'ai dit ailleurs à ce sujet, et pour déclarer que je ne crois plus nécessaire de recourir à un thème de comparatif pour l'explication de ces formes (*emlerger* = *in-largiare*, *engreger* = *in-graviare*, *engreigner* = *in-grandiare*, *alleger* = *ad-leviare*, etc.) Il est plus simple de les rattacher aux doublets adjectivaux en *ius*, *ia*, utilisés si souvent par le latin pour la formation des noms propres, et greffés indistinctement sur les adjectifs de toute classe. Comparez, en effet, *Claudius* et *claudus*, *Claudia* et *clauda*; *Florentius* et *florens*, *Victorius* et *victor*, *Vincentius* et *vincens*, *Hilarius* et *hilaris*, *Flavius* et *flavus*, etc. Ce sont des diminutifs d'adjectifs analogues aux diminutifs de noms en *ium*, comme *fundium* de *fundus*, cf. *latifundium*. On rend compte ainsi en même temps de formes telles que *tardar*, *tardus*; *tarzar*, *tardius*; *fonder*, *fundus*; *foncer*, *fundium*; *courroucer*, qu'on peut dériver du doublet adjectival* *corruptius*, ou du doublet nominal * *corruptium*. Il est probable qu'en partant de ce principe, on élucidera quelques étymologies restées obscures. C'est ainsi que je rendrais compte de notre mot *rosse* (mauvais cheval) et de *rosser*, venant, le second, de **ruptius* = *ruptus*; le premier, de **rudius*, doublet de *rudis*, d'où l'it. *rozzo*, grossier, et ses dérivés. Ainsi s'expliquent les formes italiennes *acconciare*=**ad-comptius*=*ad-comptus*, accommoder à, parer, orner, *cacciare* (fr. *chasser*), de **captius* = *captus*, etc. — P. 145, *Comptes rendus* : 1° Hermann Suchier, *Ueber die Mathaeus Paris zugeschriebene Vie de seint Auban* (G. P.). 2° Ed. Koschwitz, *Ueberlieferung und sprache der Chanson du Voyage de Charlemagne à Jérusalem* (G. P.). Très-favorable. 3° Eugen Koelbing, *Beitræge zur vecgleichenden Geschichte der romantischen Poesie und Prosa des Mittelalters* (G. P.). 4° Géorgian, *Essai sur le vocalisme roumain* (G. P.). Critiques mêlées d'encouragements. 5° A. Joly, la *Fosse du soucy* (G. P.). L'étymologie proposée par Diez, *sumsir* dérivé de *summersus* par le fictif *summersire*, n'est pas acceptable, un participe passé ou un supin ne pouvant former qu'un verbe en *are*. 6° *Serie delle edizioni delle opere di Giovani Boccacci.— Bibliografia dei vocabolari ne' dialetti italiani* (P. M.). 7° Eugène Rolland, *Devinettes ou Enigmes populaires de la France*. Favorable. P. 151, *Périodiques*. Ayant à parler de mon compte rendu des ouvrages de MM. Meu-

nier et A. Darmesteter sur la formation des mots composés en français, M. P. Meyer s'exprime ainsi : « M. Boucherie émet à propos des accusatifs en—*ain* et—*on* (*Aude—Audain, Pierre—Pierron*), une opinion sigulièrement arriérée : M. Quicherat a indiqué, il y a dix ans, dans son traité de la formation française des anciens noms de lieu (p. 62-3, cf. *Revue critique,* 1869, II, 348), l'origine de ces formes. » Cette observation n'est pas fondée. Je ne doute pas que M. P. M., mieux informé, ne la retire, quand il aura relu le passage de Diez, auquel j'avais pris soin de renvoyer le lecteur. Il me reste à rectifier une autre observation de M. P. M., ainsi présentée : « Dans le compte rendu de ce même numéro de la *Romania,* M. Boucherie trouve « tout à fait extraordinaire » que j'aie dit que le langage des habitants de Courtisols n'est qu'un patois champenois. Il n'y a d'extraordinaire ici que l'étonnement de M. B. » Je dois faire observer à M. P. M. qu'il s'est mépris sur l'objet de ma critique, à laquelle il ne répond pas. J'ai dit que j'étais surpris, et je le suis encore, qu'il ait pu affirmer que «les habitants de Courtisols parlent un patois qui n'est que l'*ancien dialecte champenois plus ou moins altéré*. » — P. 158, *Chronique.*

A. B.

La Cigalo d'or[1], tel est, depuis le 1er mai, le nouveau nom du *Dominique*, qui paraît à Nimes tous les huit jours. Quoique cette revue n'ait pas encore une année d'existence, elle a déjà réimprimé nombre de morceaux de MM. Aubanel[2], Mistral[3], Balaguer, Roumieux, Gaidan, avec des contes généralement empruntés à l'*Armana prouvençau* et à l'*Armana de Lengadò*. Donnant un exemple qui devrait être suivi plus souvent en Provence, où l'éclat de la littérature actuelle fait parfois oublier ce que les poëtes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, eurent de verdeur et d'originalité natives, elle a entrepris la réédition de l'*Anacréon*[4], d'Aubanel (de Nimes), — une des imitations les mieux réussies et les plus méridionales d'allures que l'on ait des odes du poëte grec ; — elle a publié quelques fragments du *Troubadour languedocien*[5], une

[1] On s'abonne à Nimes, chez M. Baldy-Rillard, imprimeur : 10 fr. par an.

[2] Plusieurs de ces pièces, *la Messo de mort* et *li Fabre*, ont été empruntées à la *Revue*.

[3] Une étude en prose sur Saboly, publiée en tête de l'édition des *Nouvè de Saboly*. Avignon, Aubanel, 1867. In-12.

[4] Réimprimé en 1814. Nimes, Gaude, in-12, sous le titre : *Odes d'Anacréon, traduites en vers languedociens*.

[5] Brochure sans nom d'auteur. Nimes, Durand-Belle, 1832. In-8°.

pièce d'Auguste Rigaud (de Montpellier), et donné d'assez nombreux extraits des œuvres inédites de Toussaint Bonnet, le fécond et populaire rimeur de Beaucaire. Ces réimpressions ont été faites avec l'orthographe des félibres ; elles ont vu disparaître les gallicismes trop évidents qui les déparaient ; mais il n'en faut pas moins féliciter M. Roumieux d'avoir songé à remettre en lumière ces poëtes injustement dédaignés.

Parmi les œuvres en prose, les lecteurs du *Dominique* ont surtout remarqué une intéressante série d'études sur les villes d'Aiguesmortes, d'Alais, d'Anduze et de Beaucaire, par M. Henri Abac, et un petit roman, l'*Amourous de Simouneto,* écrit par M. Arnavielle en dialecte cévenol, et couronné par la *Société des langues romanes* au concours de l'année 1875.

Les poésies sont fort nombreuses, et il en est plusieurs qui appartiennent aux meilleurs noms de la littérature provençale. Aubanel a trois ou quatre pièces écrites avec cette plénitude de sentiment et d'harmonie qui lui est ordinaire ; Mistral, une *Cansoun* (n° du 3 décembre 1876), qui est peut-être la première poésie qu'il ait publiée depuis les *Isclo d'or;* Mathieu, des vers dont la grâce et la facilité ne démentent pas ceux de la *Farandoulo.* Un félibre d'Alais, M. Gaussen, a inséré dans le *Dominique* une suite d'environ vingt pièces provençales, dont l'inspiration est à peu près entièrement savante ; — il n'en pouvait être autrement, puisqu'il y parle un dialecte qui n'est pas son dialecte naturel, — mais qui attestent une science de l'expression poétique et de la couleur vraiment dignes d'attention. En lui reprochant d'avoir abandonné la finale en *a* du provençal de Vauvert, nous devons adresser les mêmes éloges à l'auteur de quelques morceaux, signés *lou felibre Nebla ;* à moins, ce qui nous semble plus probable, que nous ne soyons ici en présence d'un pseudonyme adopté par M. G.

Avant l'apparition de la Revue nimoise, celui-ci avait été apprécié en Languedoc ; mais c'est la *Cigalo d'or* qui a fait connaître, pour la première fois, les inspirations faciles et sereines, les vers pleins de fraîcheur et d'imagination de Mlle Goirand, un nom qui a désormais sa place près de ceux d'Antoinette de Beaucaire et de la félibresse du Calavon.

Entre les pièces assez nombreuses de Mlle Goirand, je citerai la traduction suivante de la *Prière* de Sully-Prudhomme, où se trouve reproduit, avec un rare bonheur, le sentiment si contenu, mais cependant si expressif, de l'original :

Ah! se sabias coume l'on plouro
De viéure soul e sèns fougau,

Mai d'uno fes passarias, d'ouro,
Davans l'oustau.

Se sabias que l'amo doulènto
D'un tèndre regard fai soun proun,
Espincharias coume inchaiènto
Moun fenestroun.

Se sabias l'ur que i'a de vèire
Caro avenènto au cor malaut,
Coume uno sor vendrias vous sèire
A moun lindau.

Se sabias que vous ame, e queto
Es subre-tout ma languisoun,
Sai-que intrarias mème, amigueto,
Sènso façoun.

Traduire de cette manière, c'est presque créer une seconde fois.

Un autre poëte, M. Louis Astruc, aujourd'hui secrétaire de l'*École des félibres de la mer,* à Marseille, a écrit principalement dans le *Dominique.* Comme celles de M. Gaussen, ses pièces sont fort nombreuses et de sujets très-divers. Bien que l'une d'elles, *Veici l'Automno,* emprunte une partie de son charme à la coupe de la strophe, elle est relevée par des traits heureusement choisis, et qui, tous, semblent appartenir en propre à l'auteur.

Acampen de flour, acampen de fueio;
Li vènt e li plueio
Bèn lèu van veni;
Faguen de bouquet, tressen de courouno:
Vejeici l'autouno
Que dins li jardin vai tout devourl.

Que chasque jouvènt emé sa fiheto,
Au mièi di floureto,
Se vague asseta;
Bèn lèu lis aucèu, coucha pèr l'aurasso,
Van leissa la plaço;
Si darrié refrin anen escouta.

O pàuri malaut, coume sias de plagne!
Per vàutri me lagne,
O pàuri malaut!
Mai tambèn l'autouno a sis èr de fèsto;
Lou soulèu ie rèsto
Toujour que plus dous, toujour que plus caud....

Enfant, lou matin quand sarés pèr orto,
Que li fueio morto
Curbiran lou sòu,
Lis escrachés pas, que vendra, pecaire !
Quauco pauro maire
N'en garni soun lie, soun lie sèns lençòu.

Il y aurait injustice à ne pas mentionner encore les vers quercinois de M. Ch. Deloncle, où, à côté d'excellentes recherches de détail, le lecteur rencontre des formes d'article et de pronom semblables à celles que j'ai déjà eu l'occasion de signaler dans la *Revue*, et diverses poésies dues à MM. Abac, Bar, Bruneau, Dumas, Challemel, Charvet, Gaidan, Laurès, Mayer et Mir, mais que le peu d'espace réservé à cet article ne me permet pas d'étudier, comme je l'aurais désiré. A. R.-F.

CHRONIQUE

Les lecteurs de la *Revue* ne manqueront pas de ratifier les distinctions qui viennent d'échoir à deux de nos collègues, MM. Alart et de Berluc-Perussis. Le dernier numéro du *Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique* contenait la nomination du savant et laborieux archiviste des Pyrénées-Orientales au titre d'officier d'académie.

L'*Institut des provinces* a décerné à M. de Berluc-Perussis la médaille d'honneur qui, selon les intentions du regretté M. de Caumont, doit être attribuée aux présidents ou aux membres des Sociétés savantes qui ont le plus contribué au mouvement des choses de l'esprit en province. Nous pouvons ajouter, avec le *Prouvençau* d'Aix, que rarement pareille distinction a été mieux méritée.

Nous sommes également heureux d'annoncer que M. le docteur Obédénare, qui a bien voulu faire en 1876-1877 de très-intéressantes communications [1] à la Société sur la langue et la littérature populaire de son pays, vient d'être nommé secrétaire de la légation roumaine à Rome.

*
* *

Au moment où paraît le présent numéro, la réunion annuelle du félibrige se tient à Avignon. Nous en reparlerons dans notre prochain fascicule.

*
* *

Pour consacrer le souvenir de Frédéric Diez, le fondateur de la philologie romane, et pour encourager les études qu'il a si bien représentées en Allemagne, plusieurs savants autrichiens, parmi

[1] Elles prendront prochainement place dans nos mémoires spéciaux.

lesquels nous remarquons le nom de M. Mussafia, celui de M. Miklosich, professeur à l'Université de Vienne, et de M. Hugo Schuchardt, professeur à l'Université de Gratz, proposent d'établir une *fondation Diez,* et invitent les romanisants de tous les pays à y contribuer pécuniairement.

En proportion des souscriptions versées, des prix seront décernés aux auteurs des meilleurs travaux relatifs à la philologie romane. Les séances se tiendront à Vienne.

Un appel du même genre, parti de Berlin, a déjà été adressé au monde savant; mais on conçoit qu'il n'ait pas trouvé d'écho en France, pas plus, d'ailleurs, que notre Exposition universelle n'a rencontré d'adhérents en Prusse.

Il n'en a pas été de même en ce qui concerne la proposition autrichienne.

Ici nous nous trouvons sur un terrain vraiment neutre, où peuvent se réunir sans gêne réciproque les philologues de tous les pays.

Nous faisons donc l'accueil le plus cordial à l'initiative des savants autrichiens, et nous invitons nos amis et nos confrères à s'associer à une manifestation dont les études romanes ne peuvent manquer de bénéficier largement.

Les souscriptions sont reçues entre les mains de M. Lambert, trésorier de la Société, rue Montcalm, à Montpellier. Une première liste sera publiée dans le numéro de juin 1877.

ERRATA du numéro de février-avril 1877

Li Carbounié. — P 108, l. 20, En vai, *lisez:* Eu vai; — l. 26, leu vounze, *lisez:* lou vounze.

L'Idée latine. — P. 115, l. 4, en 1845, *lisez:* en 1843.

Sermoun prouvençau. — P. 123, l. 5, soulameni, *lisez:* soulamen ;— l. 17, que l'amo, *lisez:* qu l'amo.

Quatre Almanachs en langue d'oc. — P. 127, l. 26, le texte, *lisez:* les titres. — P. 131, l. 34, le Nocteur Favre, *lisez:* le docteur Fave.

Périodiques. — P. 144, l. 10, Il popugnatore, *lisez:* Il propugnatore.

Les Réunions du félibrige. — P. 154, l. 3, la rive droite du Rhône, *lisez:* la rive gauche du Rhône; — l. 4, sur la rive gauche, *lisez:* sur la rive droite.—P. 157, l. 13, si exquis, *lisez:* exquis. — P. 162, l. 5, assistan, *lisez:* assistants.

Chronique. — P. 165, l. 38, de Charles III, *lisez:* d'Isabelle-la-Catholique.

Le Gérant: Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS

MÉLANGES DE LANGUE CATALANE

UE

Nous avons dit (*Revue,* 2e sér., II,147) que cette diphthongue est antipathique à la langue catalane ; on sait que *foc* cat. correspond à *fuego* cast.; à *fuec,* une des formes provençales, et même à *hoec* béarnais. Notre peuple dit *q(u)estió,* non pas *qüestió ;* il a adopté les mots castillans *luego* (*tost,* anc. cat.), *cuento* (*comte,* anc. cat.), *bueno* (correspondant à *bo*), *puesto* (pour *lloch,* place, etc.); mais il prononce presque toujours *lego* (quelquefois *lu-ego*) et très-souvent *q(u)ento, beno, pesto.*

Il y a un mot foncièrement catalan où se trouve cette diphthongue : c'est *Güell,* nom d'un fleuve de Girone et nom de famille. La gutturale qui précède l'*u* en a facilité, peut-être la prononciation, mais ici *ue* provient de *u-e.* Le mot dérive de *Guadellum* ou *Guadell*[1], passant sans doute par *Gudell* et *Guell.* — Dans un document cité par Ducange (s. v.), *guadellum* fait partie d'une énumération d'instruments de pêche ; mais il y a aussi *guadum* (gué, cat. *güal,* au lieu de *güad*), dont *guadellum* est le diminutif régulier.

Dans la vallée d'Aran (en Catalogne), où l'on parle une variété du béarnais, existe le même mot, provenant d'une autre dérivation (*oculum*) : il a un autre sens, et on l'applique accidentellement à un autre fleuve : on nomme *Güell* (œil) *de Garona* la première source de la Garonne, qui jaillit dans cette vallée[2].

[1] Donation des comtes Borrell et Ermissendis (a. D. MXV) «...Hæc est terra quator modiatas juxta urbem Gerundensem in ipso plano..... Afrontat a parte orientis in terra de nobis donatoribus. De meridie in ipso Guadello sive in strata...» Villanueva, *Viages,* XII. 323.

[2] Madoz. *Dicc. geogr de Espana.* II, s. v. Aran.

Nous nous sommes souvenu plus tard d'un autre mot catalan qui a la diphthongue *ue*, provenant, comme celle de *güell*, de la contraction de deux syllabes: c'est *qüerna* (pron. cuerna), espèce de petit pain. Ce mot dérive de *quaterna*[*m*], en passant par *q*[*u*]*oerna* (on trouve *coern*), ou bien par *qu-erna*.

ARTICLE DÉRIVÉ DE *ipse*

Il est prouvé que cet article existait autrefois dans plusieurs idiomes romans. Il se conserve à l'île de Sardaigne, dans les Baléares, où il est encore l'article normal [1], et dans de rares endroits de la Catalogne.

D'innombrables noms de lieu de ce dernier pays, et l'emploi de *ipse* au lieu de *ille* dans les anciens documents, en démontrent la grande extension. Il paraît avoir été, sinon exclusif, du moins prépondérant. Mais à quelle époque l'article rival a-t-il pris le dessus? La persistance de *ipse* dans les Chartes pourrait être une simple tradition. Quand l'article roman commence à paraître, il est déjà le dérivé de *ille*. Dans un seul document, nous avons pu surprendre le dérivé de *ipse* hors des noms de lieu. C'est dans la formule, presque poétique, d'une donation faite en 1139, par les comtes d'Urgell Ermengaud et Heloire : «Ipsas casas supradictas sint si franchas et honoratas et legitimas et securitas quod ipsa cambra de ca (*lisez* ça) Contesa. Nullus homo nec femina qui ipsas casas toch ni forcar (*lisez* forçar) voluerit siant demandadas quo ipsa cambra de ca Contesa[2].» Cent ans plus tard nous trouvons *les*, et non pas *ces*, dans un document de Jacme I [3].

[1] Les exceptions sont dues à l'influence du catalan écrit, communiqué par voie littéraire ou ecclésiastique.—Il est juste d'avertir que le docte polygraphe Jovellanos (*Description del cast. de Bellver*) a été le premier à signaler l'article baléarique et sa dérivation. Jovellanos veut aussi dériver de *ipsum*, accusatif ou neutre, les noms de lieu comme *Son Dureta*; mais c'est So[*d'e*]*n Dureta*. *So* (comme *asso* cat., *aysso* prov., etc.) dérive, selon Diez, de *ecce hoc*. L'*n* n'appartient pas au pronom.

[2] *Col. de doc. del Arch. de Aragon*, tom. VI, pag. 66.

[3] *Arch. de Aragon, Jacme* I, nº 788. Voir nos *Notas de primitiva lengua catalana* (*Rev. hist.* de Barc, nº XXX, pag. 291).

PREMIÈRE PERSONNE DU PURIEL *ems*

Dans une charte de 1060, on trouve : *tenems, enganarems, partirems, ajudarems, teniems,* au lieu de *tenem,* etc[1]. Cette *s* était-elle simplement orthographique, et y a t-il là le fait d'un seul scribe ?

R DE L'INFINITIF

L'ancien catalan écrivait toujours *r* : A. *ar, er, ir,* accentués: *cant-ár, pod-ér, ven-ir ;* B. *er* inaccentué: *extrény-er;* C. a. *re* inaccentué après voyelle : *riu-re ;* C. b. *re* inaccentué après consonne : *combat-re.*

Le catalan académique des derniers siècles a conservé l'*r* dans A et B, et, par l'effet d'une fausse analogie, il l'a ajouté aux finales en *re : riu-rer, combát-rer.*

La prononciation du catalan continental offre des variétés. Une partie du catalan occidental prononce comme on écrivait anciennement. Une autre partie et le catalan oriental suppriment les *r* finaux, mais conservent l'antérieur à *e : cant-á, pod-é, ven-í, estrény-e;* mais *riu-re, combát-re.* — Dans la province de Girone existe une exception très-singulière dans le verbe *conéx-ere* (proparoxyton); c'est le seul exemple bien sûr de ce fait, que nous connaissions. On a voulu sans doute dire *conex-re,* et, pour faciliter la prononciation, on a dû interposer un *e.*

Le catalan baléarique conserve seulement l'*r* dans C. a. : *riu-re,* mais *cant-á, pod-é, ven-í, estrény-e, combát-e.*

S = R. R = S

La forme sastre (*sartor* [2]) est la seule usitée en cat. (aussi en cast.) On dit *sospresa* pour sorpresa. Quant au nom de famille *Ferrater,* que le peuple prononce *Ferratés,* il nous paraît un exemple peu sûr, parce que nous prononçons *Ferraté.*

On dit souvent *pereros* pour *peresos* (y a-t-il influence de l'assimilation?). Le peuple dit toujours *fantarma* pour *fantasma.*

Nous ne croyons pas que les terminaisons anomales en *rs,*

[1] *Arch. de Aragon,* Ram. Ber, I. n° 265. *Ibid.,* pag. 290.
[2] Voir Chabaneau, *Revue,* 2e sér., II, 150.

qu'on trouve très-souvent dans les mss. des XIVe et XVe siècles, comme dans *preciors, cars,* pour *precios, cas*, proviennent de la substitution de *r* a *s;* en tout cas ce serait une addition et non une substitution. Selon nous, cette manière d'écrire provient d'une réaction orthographique dont on trouve d'autres exemples dans nos mss. (*l* pour *ll* a donné *ll* pour *l*, etc.). En suivant la prononciation la plus répandue, en Catalogne plus qu'ailleurs[1], on supprimait souvent, dans l'écriture, l'*r* avant *s* finale : cela produisit de l'incertitude, et l'on ajouta bien des fois *r* là où cette lettre ne devait pas être. Il est même possible que cette mauvaise écriture eût eu à son tour quelque influence sur la prononciation.

PLURIELS EN *as*

Ce n'est un secret pour personne que l'orthographe du pluriel féminin a divisé en deux camps les catalanistes modernes. Il est hors de doute que, jusqu'au XVIIe siècle exclusivement, la règle générale subie était de les finir en *es*. Les exceptions systématiques étaient bien rares : nous en trouvons une, peut-être la plus ancienne (fin du XIVe siècle), dans le *Torcimany* de Luis de Averso[2], dont tous les pluriels féminins que nous avons remarqués sont en *as*. On ne peut pas supposer que ce soit par imitation du provençal, car Averso se piquait d'écrire en pur catalan.

NOMS VERBAUX

Un grand nombre de ceux qui ont été signalés par M. Egger (*Revue*, avr. et oct. 1874) comme appartenant aux principales langues sœurs se trouvent aussi en catalan, par ex. : *contesta*, de *contestar* (répondre) ; *pensa*, conservé dans le groupe

[1] « Encara sapies qu'eu te do altra regla per raho d'alquns noms en los quals erran alcuns homs que usen de trobar *e assenyaladament en Catalunya* e fallen en axi en los noms termenats en *ars*, en *ers*, en *irs*, en *ors*, en *urs*, que trason del mot aquella letra » Règles d'en Jofre de Foxa : voir notre article sur *Ant. Trat. de Gaya ciencia*. *Rev. de Archivos*, A. VI, p. 316). — Dernièrement nous avons vu dans Chabaneau, *Revue*, 2e sér., II, p. 312, deux exemples provençaux de *rs* pour *s* et le fait analogue de *ns* pour *s*, inverse de *s* pour *ns*.

[2] *Ibid.*, pag. 362.

adverbial *de pura pensa*, de *pensar ; vol*, de *volar*, etc. Nous avons aussi *conversa*, de *conversar; consulta*, de *consultar; lliga*, de *lligar*, etc. Dans son *Libre de concordances*, le fameux chevalier et poëte Jacme March (fin du XIVe siècle) donna une série de mots homophones pour faciliter l'usage de ce jeu puéril de versification qu'on nommait *rims equivocs*[1]. Cette série contient naturellement divers noms verbaux : *crida* (ban de *cridar*, comme aussi *crit*, cri); *junta* (assemblée), de *juntar ; muda* (mue), de *mudar; mida* (mesure), de *midar; carrega* (aujourd'hui *càrrega* ou *carga* : fardeau), de *carregar ; trava* (entrave), de *travar*, plutôt que du latin *trabs ; dol*, de *doler*. Il y a aussi *cassa* et *calsa*, qui correspondent à *chasse* et *chausse*, admis par Brachet comme noms verbaux, mais rejetés par Egger.

M. MILA Y FONTANALS.

Addition. Œ. — Dans un très-instructif compte rendu du fragment catalan publié par M. Morel-Fatio (voy. *Revue*, 2e sér., III, pp. 133-8[2]), l'excellent catalaniste M. Alart a rejeté notre théorie du *æ* catalan (*Ib.*, I, p. 146), et il a voulu expliquer la substitution de l'*o* à l'*e*, dans quelques passages de mss. catalans récemment publiés, par une imperfection calligraphique ou par une méprise paléographique. On trouvera probablement inadmissible cette explication, si l'on considère qu'il s'agit de cinq mss. différents d'âge et de provenance, publiés indépendamment par quatre éditeurs; de plus, la substitution s'y trouve presque toujours avant *u* et dans une voyelle que les Mayorquins prononcent avec un son mixte. Quant à nous, qui devons très-souvent nous soumettre à de bienveillantes rectifications, nous croyons, cette fois, avoir la raison de notre côté[3].

M. Y F.

[1] *Ibid.*, pag. 347-9.

[2] Le mot catalan *boua* est simplement *bova* (= *boga*), espèce de glaïeul (cast. *enea*).

[3] Nous profitons de cette occasion pour observer que le vers de Marcabrun, « Que no lor fassaca floquet (dans le ms. cafloquet !) ni peintura » (voy. *Romania*, n° 21, p. 126, note 2), peut être un vers à césure épique, comme on en trouve dans Boèce et dans l'Epitre de R. de Vaqueiras, et même dans la poésie lyrique.

DIALECTES MODERNES

LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE

(*Suite*)

Comparaison de l'ancien et du moderne patois

Un calonge fo sepelit cum un capau, et era calonge de S. Andriu ; et los massous qui lo aveven [1] sepelit lo désepeliren [2] et osteren los sous vestimens ; per que foren penduts et traginats ; quar ed [3] eran be ettats [4] paguats de lor tribalh. (*Coutume de Bordeaux sous l'année 1291* [5].

VERSION EN PATOIS GASCON D'A PRÉSENT

Un chanoine fut ensébélit abec un capot, et ere chanoine de Sent André. Lous massous qui l'abében entarrat lou desentarreren et ly priren sous habits, perqué furen penduts e traynats, car eren be estats paguats de lur trabail [6].

EN FRANÇAIS

Un chanoine fut inhumé avec son camail, et il l'était de St.-André. Les maçons qui l'avaient enseveli l'exhumèrent et lui enlevèrent ses habits. En conséquence, ils furent pendus et traînés sur la claie, ayant d'ailleurs été bien payés de leur travail.

37-43. — Parmi les paysans de ce département, j'ai assez communément trouvé le Paroissien romain, les Comptes faits

[1] Lisez avec l'imprimé : *aven*. — [2] Impr. : *dessepeliren*. — [3] Imp. : *eds* [4] Imp. : *estats*. — [5] C'est au paragraphe 46 des *Coutumes de Bordeaux* que ce texte a été emprunté. — [6] Il serait plus exact de dire *tribail*, mais il ne faut pas regarder de trop près aux versions de Bernadau. (DELPIT.)

de Barême, les Noëls nouveaux, des Livrets de mission, les Sept Tempêtes, ouvrage ascétique d'un pitoyable genre, une traduction gauloise de la Bible, la Vie des Saints, l'Almanach des Dieux, le Catéchisme du diocèse, quelques ouvrages de la Bibliothèque bleue ; point d'ouvrages d'agronomie ni de chirurgie domestique. Les livres des paysans sont toujours en mauvais état, quoique exactement serrés. Ils se les transmettent en héritage. Dans les longues soirées d'hiver, on lira pendant une demi-heure, à toute la maison assemblée, quelque vie des saints ou un chapitre de la Bible. Depuis la Révolution, les paysans ont substitué à ces lectures celles des papiers du temps, qu'ils achètent lorsque leur ancienneté les fait donner à bon compte. La jeunesse a aussi substitué aux cantiques des chansons patriotiques, principalement une relation de la prise de la Bastille, représentée en *taille rude*, et que j'ai trouvée, l'été dernier même, dans les Landes qui séparent Bordeaux de Bayonne.

Les paysans et le menu peuple de nos villes croient fermement aux revenants, aux loups-garous, à la mule ferrée et a ce qu'on appelle dans notre patois la *chaouce-bieille,* qui n'est autre chose que le cauchemar. Ils disent que ce sont les âmes des ennemis d'une famille qui s'introduisent par le trou de la serrure et viennent comprimer à leur gré l'estomac des braves gens. Le malheur est qu'on berce l'enfance de ces contes, que la raison a peine à combattre dans la jeunesse éclairée.

On croit aussi que les curés peuvent détourner l'orage à leur gré, arrêter les chiens enragés avec l'étole et faire descendre le diable, comme Virgile dit que les sorcières de Thessalie obscurcissaient le soleil et jetaient la lune dans un puits.

Il est trop ordinaire de voir recourir au devin préférablement au chirurgien, pour guérir du mal donné par un sorcier. Les détails que je pourrai fournir sur ce chapitre sont immenses. La meilleure espèce de devins se trouve dans notre Médoc. Ils ont même imaginé des saints auxquels il faut adresser des prières pour tel ou tel mal. La misère de certains curés leur a fait imaginer, à cet égard, des superstitions condamnables à tous égards.

Malgré que l'on dise que les paysans se sont raffinés depuis

quelques années, j'ai observé qu'ils ne sont devenus que plus fripons et moins décents. Les préjugés de magie noire subsistent toujours dans toute leur énergie; ils n'ont que plus de dépravation dans les mœurs et moins de piété. Tel est le sort des ignorants; la religion est pour eux un farrago de préjugés. Otez ceux-ci, ils ne croient plus à celle-là, qu'ils confondent ensemble.

L'indécence de leurs curés, la fréquentation des villes, le séjour que les citadins font dans les campagnes, la domesticité, sont les seules causes de la dépravation de nos paysans. C'est principalement chez eux que le libertinage en tout genre et de tout sexe est bien hideux. Rendez-leur cher le sol natal, et vous leur rendrez leur simplesse originelle.

La Révolution, dans les villes comme dans les campagnes, a servi à développer la bonté comme la perversité du caractère français. Les paysans sont devenus ingouvernables. Leur patriotisme n'est rien que l'intérêt bien prononcé et la vengeance personnelle.

Franchement, en voyant les abus qui résultent de l'établissement des municipalités dans les campagnes, on est tenté de détester cette institution, que l'habitude de la liberté et quelques lumières doivent rendre si salutaire. Comme ce sont presque partout d'anciens domestiques qui occupent les places dans les campagnes, et assez généralement les plus intrigants audacieux de l'endroit, il s'ensuit que les prêtres et les ci-devant nobles en sont vexés outre mesure.

Il serait possible de donner plus de développement à ces observations, si l'on pouvait se former une idée précise du système et des vues particulières de l'auteur qui en veut faire usage.

On le peut, je l'essaye; un plus savant le fasse!

(P. Bernadau, *homme de loi en Gironde.*)

5.

Monsieur,

Il serait possible que le dernier paquet que je vous adressai ne vous soit pas parvenu, car il était de l'époque des premiers jours de l'année, où l'on reçut à l'Assemblée un si gros ballot

de papier à l'adresse du président qu'on arrêta, disent les journaux, qu'il serait renvoyé à la poste. Je vous envoyais alors quelques observations sur vos questions proposées aux Amis de la Constitution. Je vais en continuer la série en l'autre part. Je vous priais en même temps de vouloir bien me faire connaître le rapporteur qui présente à l'Assemblée ma traduction des *Droits de l'homme,* dont vous m'avez envoyé la mention honorable. Je prends la liberté de vous réitérer la même demande, attendu que le ministre a chargé l'administration du département de la Gironde de prendre connaissance et de lui rendre compte de mon travail sur notre trois fois sublime Déclaration. Agréez, etc... (P. BERNADAU, *homme de loi en Gironde.*)

Bordeaux, 21 janvier 1791.

OBSERVATIONS SUR LES LECTURES DES VILLAGEOIS

Généralement parlant, les ecclésiastiques des campagnes ne prêtent point de livres à leurs paroissiens ; ceux qui font exception à la règle ne leur en fournissent que d'ascétiques, ne croyant pas que des paysans puissent perdre leur temps à lire des livres qui ne parlent pas de la religion, ou qu'ils aient assez d'intelligence pour se servir utilement d'ouvrages importants. Cependant la lecture des livres d'économie rurale, de vétérinaire, d'hygiène, leur conviendrait infiniment ; mais peu de curés en ont d'aussi véritablement utiles. Je connais assez l'état du diocèse pour assurer que la bibliothèque de nos curés de campagne se borne aux quatre tomes du Bréviaire, au Parfait Cuisinier, aux Ordonnances synodales, à la Théologie de Collet ou Habert, au Concile de Trente, à des méditations et sermons jésuitiques, au Code des curés sur les dîmes, etc.; aux Cas de Pontas, au Mercure et aux Actes des Apôtres.

C'est à vous d'en parler, qui, sortis d'Israël..

Ceux des gens de la campagne de ce district qui savent lire aiment volontiers la lecture, et, faute d'autre chose, lisent l'Almanach des Dieux, la Bibliothèque bleue et autres billeve-

sées que des colporteurs voiturent annuellement dans les campagnes. Ils ont la fureur de revenir vingt fois sur ces misères, et, quand ils en parlent (ce qu'ils font très-volontiers), ils vous récitent pour ainsi dire mot à mot leurs livrets. J'ai remarqué que, quand un paysan a un livre à sa disposition un jour de fête, il en préfère la lecture au cabaret, quoique l'usage lui en soit fort familier les jours de repos. Il serait donc facile, avec ce goût, d'éclairer, jusqu'à un certain point, l'intelligence du paysan, de lui faire perdre l'habitude de la débauche et des querelles qu'enfante l'ivrognerie. ***Hic labor, hoc opus.***

Les livres que j'ai le plus familièrement trouvés chez les paysans sont des Heures, un Cantique, une Vie des Saints, chez les gros fermiers, qui en lisent après souper quelques pages à leurs travailleurs. Je me rappelle à cet égard quelques vers d'un ouvrage sur la vie champêtre qui concourut, il y a sept ans, avec l'églogue de ***Ruth,*** de M. Florian. Les lectures du soir chez les paysans y étaient bien décrites ; elles ne le sont pas avec moins d'énergie dans la *Vie de mon père*, de M. Rétif.

6°

Réponse de la Société des Amis de la Constitution de Mont-de-Marsan aux questions faites par M. Grégoire, curé d'Emberménil.

1. — L'usage de la langue française n'est pas universel dans notre contrée ; le peuple y parle un patois, lequel, à quelques nuances près, est le même de Bayonne jusqu'à Bordeaux et Toulouse, où il commence à varier davantage ; mais c'est le même idiome original, ainsi que dans le Béarn.

2. — Ce patois est ancien, sans qu'on puisse en indiquer l'origine ; il n'est pas une langue-mère, et l'on peut conjecturer qu'il s'est formé du mélange de divers peuples ; car il tient à la fois du latin, de l'espagnol, du français, de celui qu'on parle dans le Milanais et de l'italien.

3. — Le gascon est généralement un français altéré, corrompu et mélangé ; mais sa source originelle est l'ancien français, et il a en général les mêmes termes radicaux que cette langue, qui n'en a guère, et les mêmes termes composés. Le gascon a plusieurs diminutifs, qui ont beaucoup de grâce et qui manquent à l'idiome français.

4. — Nous n'avons aucune notion de langue celtique ; mais, nous le répétons, le gascon est un mélange corrompu du latin, du français, de l'espagnol et de l'italien.

5. — Il a surtout une affinité marquée avec le français ; c'est à peu près la même construction de phrase et, en quelque sorte, les mêmes mots altérés et corrompus par une prononciation dure et grossière. Ce dialecte est le plus répandu de toute la France, car il diffère si peu du languedocien, de l'auvergnat, du limousin et même du provençal, qu'on peut dire qu'il est le même génériquement.

6. — Il s'éloigne peu de l'idiome national dans les noms des plantes, des maladies, etc. : une *rave* est *û arrabt ;* un *chou*, un *cawlet ;* un *chou-fleur*, un *choufleur ;* une *racine*, une *herbe ;* la *centaurée* [1], un *artichaud ;* les *fèves*, les *cardes*, la *laitue*, la *chicorée*, les *betteraves* [2], le *froment*, le *seigle* (le *maïs* est le *milloc*, *turguet*), le *millet*, le *panis*, portent les mêmes noms dans les deux idiomes. Il y a dans d'autres quelque légère différence dans la prononciation : le *chiendent* se nomme *sentenege ;* les *pois*, *cèzes ;* le *foin*, *hen :* la lettre *f* se change, dans le gascon, en l'*h* aspirée en général. La *fièvre*, la *colique*, la *dyssenterie*, le *scorbut*, l'*indigestion*, etc., portent le même nom. Un *ménusier* (*sic*), un *charpentier*, un *serrurier*, etc., sont les mêmes. Le *forgeron* se nomme *haw*.

Les termes des arts et métiers et de labourage varient davantage : un *rateau* est un *arrestet ;* une *doloire*, *û douladere ;* une *vrille*, un *gimbalet ;* le *dé à coudre*, un *didaw ;* une *plaie*, *u plague* (*plaga*). Le *soc*, morceau de fer plat, acéré et tranchant, qui est en devant du sep de la charrue, se nomme l'*aret*, terme expressif qui signifie *ce qui laboure*. L'*aveine* (sic) se nomme *sibaze ;* une *serrure*, *sarraille ;* une *clef*, *û claw ;* un *trou*, un *houra ;* la *soie*, *sède ;* le *fil*, *hiw*. Ce dernier *w* ne se prononce pas *ou*, comme en anglais ; on insiste sur la syllabe *hi*, et il est impossible d'exprimer en paroles la terminaison de cette prononciation particulière. *Sureau*, *sahuc ; bourrache*, *bouraignes ;* l'*ortie*, *ourties ;* le *houx*, *agrew ;* la *fougère*, *hews*, *heüguere ; jardin*, *casaw ;* la *ronce*, *segue*, du mot *scie ;* l'*aubépine*,

[1] Il y a dans le texte : *sentorrée*.
[2] Texte : *bleteraves*.

broc; potiron, cet; fraises, fraizier, arragues, aragués. Ces termes ont vieilli, et l'on dit plus fréquemment *fraises, fraisié. Racines, arazits* (suranné); les nouveaux jets des arbres, *flages; roseau, canebere*, la *canne du roseau*. Pour exprimer qu'un malade empire, [on dit] *qu'assourdech* (ce *que* est notre article *il*); qu'on l'a *extrémoncié* (sic), *que l'an aluxiat* (*que l'an, on l'a*); l'*agonie, passion*, vieilli; la *fièvre* se nomme aussi *viülle;* l'*épilepsie, ompratge* ou *maw de terre;* les *vapeurs* des femmes, *masclon* ou *mawdat, mal donné* ou *maw de mere; panaris, batedis*, à cause des pulsations; *diarrhée, flux*. Pour exprimer qu'un malade est endolori dans tout son corps, on dit *qu'es (il est) expermat*, etc.

7. — Il n'y a pas de synonymes parfaits dans ce patois, non plus que dans les autres langues, mais il y a à peu près les mêmes mots que dans le français pour dénommer les divers objets avec leurs nuances; il y a peut-être, néanmoins, plus de synonymes que dans le français. Par exemple, pour dire *un peu*, on dit un *pau*, un *chic*, un *drin;* un *chicon* pour dire un *petit peu*, qu'on n'exprime pas en français.

8. — Ce patois, dérivant en grande partie du français, est susceptible des mêmes expressions pour tous les genres de choses, d'occupations et de passions. Cependant, comme il a un grand nombre de diminutifs, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il est singulièrement propre à exprimer les douces affections du cœur.

9. — Pour qu'un idiome, quelque susceptible qu'il soit de perfection, d'abondance et de richesses, puisse exprimer élégamment et avec précision les nuances délicates, il est nécessaire qu'il ait été manié par une touche savante, gracieuse et philosophique. Pour nous renfermer dans un exemple particulier, l'on sait que, avant le beau siècle de Louis XIV, avant les fameuses *Lettres provinciales*, surtout avant le *Livre des maximes*, de La Rochefoucault, la langue française, devenue si riche, si brillante, si maniable et si propre à exprimer d'une manière précise les matières les plus abstruses, et à nuancer admirablement les diverses significations et les divers attributs des idées; cette langue, dis-je, était lourde, obscure, embarrassée, énergique à la vérité sous la main de Montaigne, de Malherbe et de Corneille, mais dénuée de ce charme que lui

ont prêté les beaux vers de Racine, la logique de Pascal et l'éloquence douce et majestueuse de Fénelon. L'idiome gascon n'a donc pas l'avantage de distinguer et d'exprimer les nuances fines que l'imagination aperçoit dans les objets, par le défaut d'avoir été exercé par d'habiles écrivains. Quant aux objets intellectuels, la facilité qu'il y a à tourner le français en gascon rendrait celui-ci très-facile à s'approprier toutes sortes de matières.

10. — La langue et les climats ont des rapports naturels entre eux, comme les climats et les mœurs. Le gascon abonde en termes voluptueux, énergiques et dissolus. Nous dirions que les mœurs sont corrompues dans la Gascogne par comparaison aux contrées septentrionales de la France, si l'expérience ne nous avait appris que, si le climat a triomphé des mœurs dans la Gascogne, les mœurs semblent avoir triomphé du climat dans la partie opposée du royaume.

11. — Il est fertile en jurements, en expressions propres aux grands mouvements de colère.

12. — On trouve dans l'idiome gascon des locutions très-énergiques et qui manquent même à notre langue; en voici quelques exemples : *Bienets me coueira, venez me chercher ;* il est difficile de rendre le sens affectueux que présente cette expression. *Men mien, mon ami;* cette expression est d'une douceur charmante, etc.

13. — Les terminaisons sont voyelles ou consonnes, de même qu'en français; en sorte que les vers gascons sont mélangés de rimes masculines et féminines, comme dans cette langue.

14. — Le caractère de la prononciation est d'être susceptible de force ou de douceur, selon les circonstances, et d'être fortement accentuée dans le sens inverse de la prononciation française ; toutes les syllabes sont brèves, et les *é* sont tous des *é* fermés *Qué bouy, je veux; qué baw à Paris, je vais à Paris.* On prononce fortement les lettres finales.

15. — L'écriture de ce patois est la même que pour le français, en variant l'accentuation; et le *w* double qu'on emploie ici n'est que pour marquer la prononciation, car on se sert de l'*u* voyelle avec deux points.

16. — Ce patois varie un peu de village en village pour la prononciation, mais le fond est le même à quelques mots près ;

mais tous les Gascons s'entendent sans truchement, depuis Bayonne jusqu'au fond du Languedoc.

17. — Le peuple le parle généralement dans les villes.

18. — Il est usité dans une latitude de plus de soixante lieues en tous sens.

19. — Les campagnards ne savent pas s'énoncer en français, et ils l'entendent même assez peu ; néanmoins ce jargon a tant de rapport avec le français, qu'ils le saisissent très-facilement, avec un peu d'habitude.

20. — L'on prêchait jadis et l'on ne prêche encore qu'en gascon dans nos campagnes. Cet usage existe même encore dans quelques villes.

21. — Nous ne connaissons pas de grammaires ni de dictionnaires de ce dialecte.

22. — L'on trouve des inscriptions patoises dans quelques églises.

23. — Il y a en gascon beaucoup de noëls, de cantiques imprimés, beaucoup et la plupart des anciens actes manuscrits, plusieurs ouvrages [de] droit coutumier en gascon, et quelques ouvrages de littérature, de poésie : poésies de Dastros, natif de Lectoure ; Goudely (*sic*), de Toulouse, pastorales béarnaises ; il existe une traduction élégante des fables de La Fontaine, grand in-8°, qu'on trouve chez Fauvel, libraire à Bayonne. Ce patois diffère un peu du nôtre, mais ce n'est qu'une simple variété. Cette traduction prouve que cet idiome est propre à la narration et au genre de style simple.

24. — Les cantiques et les noëls sont plats et mauvais.

25. — Voyez la note 23.

26. — Nous abondons en proverbes; en voici des exemples : *Baü mey cazaü que journaü, Vaut mieux jardin qu'arpent. Gent dab gent, et tripe dab moustarde: Gens avec gens, et les boudins avec la moutarde*, etc.

27. — Cette question est assez difficile à résoudre ; peut-être pourrait-on dire quelle influence les mœurs ont sur le langage, mais comment savoir de quelle manière le langage influe sur les mœurs ? D'abord, plus un langage est épuré, délicat, décent, plus les mœurs sont corrompues (c'est Rousseau qui parle), et réciproquement. Sans adopter entièrement cette maxime, ou plutôt ce qui en prouve la fausseté, c'est

que le langage de nos villes est plus licencieux que celui de nos campagnes.

28.—En lisant les actes anciens, on s'aperçoit que le gascon s'est rapproché davantage du français et que certains mots sont tombés en désuétude, sans pouvoir en indiquer l'époque précise.

29. — L'importance religieuse et politique de détruire entièrement ce patois, ainsi que tous les autres, en ne faisant qu'une langue commune pour tous les Français, serait la facilité d'instruire davantage le peuple, et surtout les habitants des campagnes, tant sur la religion que sur la politique. Ce serait un acheminement à leur faire apprendre à lire et à écrire, comme on le voit en Angleterre, et surtout dans l'Amérique septentrionale, où il n'y a presque pas un laboureur qui ne sache lire et écrire, et par conséquent à étendre la sphère de leurs idées morales, infiniment bornées en ce moment.

30. —Voyez l'article précédent, prônes en français, écoles, etc.

31. — L'enseignement se fait en français et dans des livres français, dans les écoles de campagne; mais quelles écoles, et quel enseignement! Cette misérable partie du peuple est encore dans la barbarie [1].

32.— Il y a un seul maître d'école dans quelques paroisses, et point dans quelques autres. Toute leur science est de savoir lire et écrire, et encore très-mal, avec une prononciation détestable, et sans aucune connaissance d'ailleurs en aucun genre.

33. — A peine enseigne-t-on médiocrement ces trois choses [l'art de lire, d'écrire et de chiffrer].

34. — [Elles sont] très-peu et très-mal [surveillées].

35.—Non [les curés et vicaires n'ont pas de livres à prêter].

36. — Eh! comment [les gens de la campagne] pourraient-ils avoir [le goût de la lecture]?

37. — Les Quatre Fils d'Aymon, des livres de sorcellerie, opinion très-accréditée dans notre contrée parmi le peuple des villes et des campagnes, ce qui atteste leur profonde ignorance; des contes de fées, de nécromanciens, Barbe-Bleue, etc.; encore n'est-ce que dans les campagnes les plus florissantes.

38. — [Ils ont] des préjugés de tout genre ; ils croient aux

[1] Le département des Landes comptait, en 1866, 520 écoles primaires pour 35,000 élèves. C'est à peine si 97,000 individus, sur une population de 306,000 âmes, savent lire.

sorciers, aux revenants, aux maléfices, prodigieusement aux influences de la lune ; opiniâtrément entêtés de leur système habituel de culture, sans que l'exemple de succès d'une méthode contraire puisse les en guérir ; l'autorité des propriétaires est même insuffisante pour y réussir.

39. — Nous croyons qu'ils sont un peu plus instruits qu'ils ne l'étaient il y a vingt ou trente années; mais, de même que leur esprit inappliqué ne fait pas de grands progrès, de même leurs idées religieuses, qui se bornent à une connaissance très-imparfaite de nos dogmes, ne sauraient varier, parce que la variation dans ces matières suppose un degré de réflexion et de connaissance dont ils ne sont pas susceptibles.

40-43. — Les causes de cette ignorance sont dans le défaut d'instruction de leurs jeunes ans. Un pasteur intelligent, zélé, habile, pourrait faire germer et prospérer les heureuses semences d'une instruction simple, facile et sûre, en la proportionnant par degrés aux progrès de ses élèves. Une autre cause, c'est l'assiduité constante qu'exige des cultivateurs la culture d'une terre avare, stérile, ingrate, et qui a besoin d'être sans cesse engraissée et remuée pour faire périr les insectes et les mauvaises herbes, qui dévoreraient leurs tristes récoltes sans une attention et des soins infinis. C'est encore le peu de substance de leurs grains et de leurs graines.

Le remède à ces maux serait un excellent choix de pasteurs zélés, intelligents et entièrement dévoués à cet état non moins pénible que glorieux, d'améliorer la culture des landes et le triste sort de ces sauvages cultivateurs. L'aisance amènerait la politie (*sic*); la première ou la seconde génération pourrait jouir enfin du bienfait de l'humanité en leur faveur.

Cependant la suppression de la dîme, des corvées, de quelques droits seigneuriaux, leur font chérir la nouvelle Constitution, au point qu'on ne pourrait peut-être plus rappeler l'ancien régime sans verser des torrents de sang. En général, la scission entre les ecclésiastiques cause une grande fermentation par les insinuations perfides de ceux-ci ; néanmoins le peuple protége plus qu'il ne blâme le serment, qu'il prétend, avec raison, avoir prêté lui-même.

Casto Bertrand, *président;* Mallet, *secrétaire;* J. Laborde. *secrétaire.*

A suivre. A. GAZIER.

BELLO PROUMIERO

A M. Ernest Roussel

—

Iroundello negreto,
Oh ! rèsto eici....
Antounieto de Beu-caire.

Lou cèu èro seren e pur ;
La naturo entièro èro en fèsto :
Quand l'ivèr fugis, tout s'aprèsto
A canta l'inne dóu bonur.

A la prado, au bos, li floureto
A bèl eime s'espandissien ;
Di milo sentour que trasien
Èro perfumado l'aureto.

Dins lou campèstre siau e blous,
Emé si gréu mirgaiant l'aire,
Lis aubre, alin, pareissien faire
Rèn qu'un bouquet espetaclous.

BELLE PREMIÈRE

A M. ERNEST ROUSSEL

—

Hirondelle noire,
Oh ! reste ici !
Antoinette de Beaucaire.

Le ciel était serein et pur; — la nature entière était en fête : — lorsque l'hiver s'enfuit, tout se prépare — à chanter l'hymne du bonheur.

Dans la prairie, au bois, les fleurettes — s'épanouissaient à plaisir ; — des mille senteurs qu'elles répandaient — la brise était parfumée.

Dans la campagne calme et pure, — de leurs rameaux qui émaillaient l'espace, — les arbres, au loin, paraissaient ne former — qu'un bouquet gigantesque.

Pèr reçaupre li dindouleto,
Tout èro lest, tout sourrisié :
Lis aubrespin e li rousié
Avien mes sa blanco teleto.

Coume disiéu : « Arribo lèu,
T'espère, ma gènto iroundello ! »
L'aucelino, à ma voues fidèlo,
Lampè dins un rai de soulèu.

Èro la miéu, bello proumiero,
Que tournavo dins lou païs :
A soun galoi bresihadis,
La couneiguère... Oh ! qu'ère fiero !

le traguère, urouso, d'un-tèms,
Moun adiéu dins uno caresso :
Elo, em' un piéu-piéu d'alegresso,
Me diguè : « Vaqui lou printèms ! »

Leountino Goirand.

Alès, lou 31 de mars 1877.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône)

Pour accueillir les hirondelles,— tout était prêt, tout souriait :— les aubépines et les rosiers — s'étaient revêtus de leur blanche toilette.

Comme je disais : « Arrive vite, — je t'attends, ma gente hirondelle ! » — l'oiseau, fidele. à ma voix— passa (comme un éclair) dans un rayon de soleil.

C'était la mienne, belle première, — qui retournait dans le pays. — A son joyeux gazouillement — je la reconnus... Oh ! combien j'étais fière !

Heureuse, je lui jetai avec empressement — mon adieu dans une caresse ; — elle, avec un petit cri d'allégresse,— me dit : « Voilà le printemps ! »

Léontine Goirand.

LOU MARIAGE ASTRA

A MADAMO F. MISTRAL

Quau es aquelo grando e bello,
Aducho pèr uno auro d'aut,
Que s'avanço coume Esterello
A l'endavans de Calendau?

Vers la capello di Tres-Damo,
Quau es aquelo que descènd,
E ie vai prèga per quau amo,
Coume Mirèio pèr Vincènt?

Quau es aquelo que lis Ange
I'an fa'usi de celésti cant,
E qu'a vist en un sounge estrange
Uno grand fèsto is Aliscamp?

Dison que s'apello Marìo....
Marìo, un noum quàsi divin,

LE MARIAGE BÉNI

A MADAME F. MISTRAL

Quelle est celle qui, grande et belle, — amenée par un vent du nord, — s'avance comme Estérelle — à la rencontre de Calendal?

Vers la chapelle des Trois-Dames[1], — quelle est celle qui s'achemine — et va y prier pour celui qu'elle aime, — comme Mireille pour Vincent?

Quelle est celle à qui les Anges — ont fait entendre de célestes chants, — et qui a vu en un songe étrange — une grande fête aux Aliscamps[2].

On dit qu'elle s'appelle Marie..... — Marie, un nom presque

[1] Les Saintes-Maries de la Mer.

[2] Les Aliscamps ou Champs-Elysées, antique cimetière d'Arles.

Un rebat de l'astre que viho
Sus la barco e sus li marin.

Eh bèn ! Marìo es la fiançado
Que,— majestouso dins soun dòu, —
La Maire au Fiéu a designado,
E lou Fiéu a di : «Diéu lou vòu ! »

Noun es duquesso ni barouno ;
Mai Galatèio e Beatris
Mens que la chato bourguignouno
An l'estè pur qu'amourousis.

Es dóu pouëto e de l'artisto
Lou desir devengu tresor ;
Es uno encarnacioun requisto,
Vièsti embauma d'un pantai d'or.

Vejo-nous dounc, vas de jouvènço,
Li perfum qu'as tengu rejoun,
E lèu flourigues en Prouvènço,
Poulido Roso de Dijoun !

Vai, la Prouvènço t'esperavo ;
Sèns te counèisse t'amavian ;

divin, — un reflet de l'astre qui veille — sur la barque et sur les matelots.

Eh bien ! Marie est la fiancée — que, dans la majesté de son deuil, — la Mère a désignée au Fils, — et le Fils a dit : « C'est Dieu qui le veut ! »

Elle n'est point duchesse ni baronne ; — mais Galathée et Béatrix — moins que la jeune fille bourguignonne — ont la grâce pure qui séduit.

C'est du poëte et de l'artiste — le désir devenu trésor ; — c'est une incarnation exquise, — forme embaumée d'un rêve d'or.

Épanche donc pour nous, vase de jeunesse, — les parfums que tu as tenus serrés, — et bientôt puisses-tu t'épanouir en Provence, — ô belle Rose de Dijon !

Va, elle t'attendait, la Provence ; — sans te connaître nous t'ai-

Es pèr toun front que se gardavo
La courouno que trenavian.

« En glòri, vai, saras aussado
Coume uno Rèino », e de cant dous
Saras bressado e caressado
Pèr toun felibre amistadous.

As tout quita pèr veni nostro :
Brès nadalen, jardin flouri,
Amigo e maire....acò nous mostro
Quau sies e quant vau Frederi.

— Segound la lèi de Prouvidènci,
Tout bèn qu'es fa, di vo pensa,
Meme au courrènt de l'eisistènci,
Dèu èstre larg recoumpensa.

Quand à la porto d'un o d'uno
Veirés adounc veni pica
L'amour, la glòri, la fourtuno,
Digas : Èi Diéu que vèn paga.

Aro es fourtuno, amour e glòri,
Qu'au meme oustau toumbon subran :

mions ; — c'est pour ton front qu'était réservée — la couronne que nous étions occupés à tresser.

« En gloire, va, tu seras élevée — comme une Reine », et de doux chants — tu seras bercée et caressée par ton félibre plein d'affection.

Tu as tout quitté pour devenir nôtre : — berceau natal, jardin fleuri, — compagne et mère..... cela nous montre — qui tu es et combien vaut Frédéric.

Suivant la loi de Providence, — tout bien qui est fait, dit ou pensé, — doit, même au cours de l'existence, — être récompensé largement.

Quand à la porte d'un [mortel] ou d'une [mortelle]—vous verrez, dès lors, venir frapper — l'amour, la gloire, la fortune, — dites : C'est Dieu qui vient payer.

Maintenant, c'est fortune, amour et gloire, — qui tombent

Un jour saubren li vertu flòri
D'Eu emai d'Elo.....En esperant,

Canten la nòvio que s'avanço
E qu'à la Prouvènço, emé siuen.
Adus lou poutoun de la Franço,
Poutoun que clantira bèn liuen.

Aupiho, boundas d'alegresso !
Rose e Durènço, mar e Crau,
Saludas vosto segnouresso !
Veici l'espouso de Mistrau.

Aguste VERDOT.

Eiguiero, lou 10 d'óutobre 1876.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

soudain sur la même demeure; — un jour nous saurons les vertus excellentes — d'Elle et de Lui.... En attendant,

Chantons la nouvelle mariée qui s'avance, — et qui avec amour apporte à la Provence—le baiser de la France,— baiser qui retentira au loin.

Alpilles, bondissez d'allégresse ! — Rhône et Durance, mer et Crau, — saluez votre suzeraine! – Voici l'épouse de Mistral.

Auguste VERDOT.

AL TUSTADOU

DE L'AMIC ALBAN GERMAN

—

De soun estuch de fer ount se tors belo ramo,
Le dógoul musculous salhìs encoulerit.

AU HEURTOIR

DE L'AMI ALBAN GERMAIN

—

De sa gaine de fer où se tordent belles feuilles, — le dogue musculeux sort tout en colère. — Il vit! Il vit! Il fronce son nez.

Vieu ! vieu ! Rufo le nas, mostro's uals e clamo !
Empleno l'gent oustal del sieu terrible crit.

O gous ! jaupo, enrabiat, s'es uno caro infamo ;
Moussego à bel cais, jaupo al malandrin ourrit ;
Mais calho-te sul cop s'es uno fino damo,
Lupo-s-i la manoto, ô canh ! tout aberit.

E se ven dreit à tu qualque amic, — un artisto
Que sauras pla couneisse à la prumieiro visto,
D'aquelis qu'an le frount dins le blu luminous, —

Arruco-te, magnac ; cal pas febremba brico
Qu'as dedins un valent de la grando musico
E'n escrivan, soun filh, que durbira, gaujous.

A. Fourès.

Carcassouno, le 3 de decembre 1876.

(Languedocien, Castelnaudary et ses environs.)

montre ses canines et gronde ! — Il emplit la gentille maison de son cri terrible.

O chien ! aboie, enragé, si c'est un visage infâme ; — mords à belles dents, aboie au voleur détesté ; — mais, tais-toi sur-le-champ, si c'est une délicate dame ; — lèche sa petite main, ô chien ! tout enjoué.

Et, si vers toi se dirige quelque ami, un artiste, — que tu sauras bien distinguer à première vue, — de ceux qui ont le front dans l'azur éclatant,

Fais-toi petit, maniable ; — il ne faut point oublier — que tu as, dedans, un vaillant de la grande musique — et un écrivain, son fils, qui ouvrira, joyeux.

A. Fourès.

Carcassonne, le 3 décembre 1876.

MATER DOLOROSA

Ero lou Dijòus Sant, e la foulo fidèlo
As pèds dal Christ en crous pregabo ame fervoù ;
Uno femno ennegrado e morto de doulou
S'èro meso à ginouls al founs de la capèlo.

Ero pla jouino encaro, èro encaro pla bèlo
E plourabo quauqu'un : — belèu soun amourous,
Belèu soun efantoun. E pamens à l'angèlo
Digus noun i disio : « Femno, counsoulas-vous ! »

Car digus noun traira lou segren que ven jaire
Dins lou cor d'uno femno ou lou cor d'uno maire ;
Essuga de tals plours, — digus ou pot gausa...

Se l'amaro douloù sus terro toujour reno,
Cal pot te counsoula dins ta divino peno,
Tu que plouros un Diéu, *Mater dolorosa*?

C. LAFORGUE.

(Languedocien, Quarante et ses environs.)

MATER DOLOROSA

C'était le Jeudi Saint, et la foule fidèle— aux pieds du Christ en croix avec ferveur priait ; — une femme vêtue de noir et mourante de douleur — s'était mise à genoux au fond de la chapelle.

Elle était jeune encore, elle était encore bien belle — et elle pleurait quelqu'un : — peut-être celui qu'elle avait aimé, — peut-être son enfant. Et cependant[2] — nul ne lui disait : « Femme, consolez-vous. »

Car nul ne peut écarter le chagrin qui vient s'abattre — sur le cœur d'une femme ou le cœur d'une mère ; — essuyer de tels pleurs, nul ne peut l'oser....

Si l'amère douleur se plaint toujours sur la terre, — qui peut te consoler dans ta divine peine, — toi qui pleures un Dieu, *Mater dolorosa* ?

C. LAFORGUE.

[1] Imité d'un sonnet français de M Baluffe.

[2] Littéralement : *Et cependant à l'angele. Angelo* est en langue d'Oc le féminin de *angel*, ange.

DISCOURS ET BRINDES

PRONONCÉS A AVIGNON

Par MM. Mistral, Bonaparte-Wyse, Marius Girard, Laforgue et Tavan

—

Dans l'impossibilité où nous sommes de reproduire tous les brindes prononcés le 21 mai dernier à Avignon, lors de la réunion annuelle du félibrige, les lecteurs de la *Revue* nous sauront gré de mettre sous leurs yeux trois fragments du discours de M. Mistral et quatre toasts qui nous ont été communiqués par les auteurs : MM. Tavan. Bonaparte-Wyse, Laforgue et Marius Girard.

S'ęs meritous e ounourable, l'ome que sauvara un manuscri precious, que metra dins soun lustre uno telo de mèstre o que dessousterrara uno Venus arlatenco, quet ounour, quento glòri, quento satisfacioun patrioutico recoumpensara pas lis erudit e li pouèto qu'empacharan de s'avali lou lengage d'un pople!

Uno lengo, lou sabès, n'es pas l'obro fatisso d'un ome o de plusiour, ni mai d'uno Acadèmi, ni d'un regime quint que siegue. Uno lengo, me sèmblo, es quaucarèn d'aguste e de misterious e de meravihous; car es lou recatadou d'aquelo lumiero auto qu'an apela lou Verbe.

Avès ausi parla d'aquéli jas de mino ounto s'atrobo escricho pèr la longo dou tèms l'istòri espetaclouso de la creacioun dóu mounde; ounte se vèi d'erbasso, d'aubre carbouncla, de pèiro clauvissouso, d'animalas afrous, que sounli testimòni di revoulucioun dóu globe.

Eh bèn! Messiés e Damo, uno lengo retrais à-n-un jas minerau; car au founs d'uno lengo, se ie soun despausa tóuti li refoulèri, tóuti lis escaufèstre, tóuti li sentimen, tóuti li pensamen, de dès, de vint, de trento, de cènt generacioun.

Uno lengo es un clapas ; es uno antico foundamento ounte chasque passant a tra sa pèço d'or o d'argènt o de couire; es un mounumen inmènse ounte chasco famiho a carreja sa pèiro, ounte chasco ciéuta a basti soun pieloun, ounte uno raço entiero a travaia de cors e d'amo pèndent de cènt e de milo an.

Uno lengo, en un mot, es la revelacioun de la vido vidanto, la manifestacioun de la pensado umano, l'estrumen subre-sant di civilisacioun e lou testamen parlant di soucieta morto o vivo.

Fau boulega pèr viéure, fau cambeja pèr se gandi, e fau nada pèr se sauva..... Arregardas un pau ço que s'es fa, despièi vint e quàuquis an !

Erian set, tout-beu-just, à noste brande, e aro sian tres cènt!

La lengo èro chauchado, abandounado, agarrussido, coumo la pauro Cendrouleto.... e Cendrouleto boufo-fio, tant lèu que sa meirino, la fado di bèu vers, l'a toucado de sa broco, a caussa gaiamen lou sabatoun de vèire, e vuei, coumo uno nòvio, à si sorre despichouso pòu moustra, elo peréu, si jouièu, si beloio e sa courouno de Coumtesso.

E que sièr d'avé pòu? Sian arma pèr la lucho mai que ço que l'on crèi.

Li proudu literàri de nosto Reneissènço nous an apoudera lou mounde di letru ; li travai di prouvençalisto nous an dubert à brand lou mounde di sabènt ; e li publicacioun destinado à la foulo, talo que armana o journau prouvençau, nous fan dintre lou pople uno poulido proupagando.

Avèn de mai à nosto ajudo lou crid dóu sang e de la terro, que podon bèn badaiouna, mai que jamai estoufaran; avèn lou sentimen inna d'independènci que tout ome qu'es ome porto dintre soun pitre ; aven enfin pèr nautre la naturo invinciblo, lou soulèu que dardaio, lou mistrau que bacello, li gaudre dis Aupiho e li revòu dóu Rose, la broufounié de nosto mar, li caire e recantoun de noste terradou, li garrigo, li serre, li mountagno inbrandablo ; en un mot li causo eterno dóu païs, qu'emé si noum rouman, dindant e felibren, de paire en fiéu, de siècle en siècle, transmeton e counservon li racino de la lengo.

Zóu! dounc, Messiés e Damo! mantenen, ensignen la lengo maire dóu Miejour; e, d'abord que sian en noumbre, que chascun de nous autre proufèsse ardidamen l'apoustoulat dóu Felibrige!

F. Mistral.

Salut au felibrige, à sa fèsto acampa!
Absènt, brinde is absent, i mort, is óublida!
De liuen brinde is ami qu'antan avèn ama:
Sarèn, nàutri, deman, — mort, absent, óublida!

A-n-Antounieto, à Glaup, à Thouroun, à Dóumas:
A Calvet, Balaguer, Marcellin, Crousillat;
A Ranquet, Pelay Briz, au Bringuié bèn-ama,
Auboure la grand coupo! Ami, saludas-la!

W. Bonaparte-Wyse.

De Catalougno, de Prouvènço,
Valènt marin plen de jouvènço.

Ensèm, e longo-mai, canten sus nosto nau!
Vièi quartié-mèstre, jouini mòssi,
Mourgant la mar e si trigòssi,
Courounen lou batèu d'oulivié freirenau.

De la Patrio fièrs amaire,
Canten la terro nosto maire
Qu'adus l'òli, lou blad, lou rasin agradiéu.
Alin, perdu sus la mar semo,
Au brut galoi de nòsti remo,
Canten la liberta, l'amour e lou bon Diéu!

Se de la mar lou flot s'enarco
E l'erso fouito dur la barco,
Ami, remembren-nous noste passa reiau!
E nosto nau embandeirado,
Que pèr l'Envejo es aqueirado,
Siavo, veira passa l'aurige e li caiau!

Marius Girard.

Avignoun, 21 de mai 1877.

Un gro dins lou selhou, per l'araire entarrat,
Subran dono naissenso à l'espigo daurado
Que, dins la terro lèu tournamai semenado,
Deven la garbo drudo e couflo de bel blat.
Tal nautres sen nascuts. La garbo felibrenco
A coumensat per un. L'efant de Sant-Roumié
Qu'emé bonur vesen à la taulo frairenco,
Pot reclama l'ounoù d'abeire, lou prumié,
De nostro renaissenso aubourat l'ouriflamo.
L'amistous Capoulié nous dis quano emouciéu,
Quane trefouliment s'emparet de soun amo,
Lou jour que li moustret aquel libre agradiéu,
Ount de las flous de mai la garbeto acampabo.
L'escoulan d'Avignoun, d'acò tout esmougut,
Vaqui l'aubo, diguet, *que moun cor esperabo*
Per s'escarrabiha! Despèi que n'es vengut,
De cantaires d'amour! Sen la grando familho
Das troubaires nouvels. Al noum de l'amistat,
Lour cor countent, ravoi, beguen à la santat
Dal grand renouvatou, de Jousé Roumanilho!

C. Laforgue.

à tout ço qu'es bèu e grand : à la franqueta, à la justìci, à la
erta de tóuti li pople ; à la fraternita di Rouman, à l'unioun,
à coumunioun de tóuti li raço latino! — Li gent se grafi-

gnon, li vilo se canounon, li pople se baton, li parti s'estripon ; nous àutri, amen-nous !

Mẹssiés e gai Counfraire, en quitant Marsiho pèr me rèndre à nosto gènto assemblado, moun cor saunavo en pensant à ço que se passo : la guerro ourrible à l'Ourièǹt, e tout proche li parti près̀te à s'estrassa. . . . Felibrige, bèu e sant Felibrige ! reviscoulo lis amo endoulourido ! Foro de tu, i'a que mescresènço, ahiranço e desesperanco : tu, sies la verita, l'amour e la fe ! . . . Iéu brinde dounc au grand assoulaire di parti, au Felibrige bèn ama !

Alph. TAVAN.

BIBLIOGRAPHIE

Université libre d'Angers.— *Textes imprimés ou autographiés à l'usage du cours ésotérique de littérature française.* N° 1. LE LIVRE DES MANIÈRES, par Etienne de Fougères, évêque de Rennes (1168-1178) ; publié pour la première fois d'après le ms. de la bibliothèque d'Angers, par F. Talbert, docteur ès lettres, professeur au Prytanée militaire de la Flèche, etc.; 52 p. (Prix : 1 fr.). — Paris, E. Thorin, 7, rue de Médicis.

J'avais, le premier, signalé à l'attention des romanisants ce poëme moral du célèbre prélat, et j'avais annoncé que j'en préparais une édition aux frais de la Société des langues romanes (15 mars 1874, *Rev. des langues rom.*, tom. V, p. 6; autre mention, 1875, *ibid.*, tom. VIII, p. 252; autre mention, 1876, *ibid.*, nouvelle série, tom. I, p. 231,—cette fois seulement avec indication du ms. d'Angers).

M. Talbert, professeur au Prytanée de la Flèche et à l'Université libre d'Angers, ignorant cette particularité, car il est d'usage, en pareil cas, de ne pas profiter des indications fournies par un autre pour le devancer, vient de faire paraître ce même texte, et annonce qu'il complétera cette première publication par un commentaire et un glossaire.

En éditant ce texte tel quel, M. T. a incontestablement rendu service aux études romanes, et, à ce point de vue, il a bien fait de se hâter. Mais, dans son propre intérêt, comme savant et comme professeur, mieux aurait valu qu'il attendît encore un peu, pour ne pas présenter aux lecteurs compétents, et surtout à ses élèves, un

texte souvent difficile, qu'il n'a pas toujours bien compris ni même toujours bien transcrit.

C'est précisément un scrupule de ce genre qui m'avait fait retarder l'édition que j'avais annoncée, et aussi l'impossibilité où je me suis trouvé jusqu'à présent de retourner à Angers, pour y revoir le ms. 295[1]. Je tenais d'autant plus à collationner de nouveau le ms. original, que j'avais fait ma transcription très-vite, la veille même de mon départ d'Angers. Plus tard, M. G. Paris, à qui j'avais eu occasion de la communiquer, m'avait fourni d'utiles explications. Grâce à cette collaboration d'un instant et à des recherches persistantes, j'étais parvenu à élucider bien des passages obscurs d'un texte gâté, comme à plaisir, par l'ignorance et l'incurie du copiste. Mais il en restait un certain nombre que je ne comprenais pas, et, comptant que le ms., mieux étudié, me fournirait de nouvelles données pour la solution de ces différents problèmes, je reculais encore l'échéance de ma promesse. Je ne sais si je dois renoncer à poursuivre la publication projetée, maintenant qu'elle n'a plus le même attrait de nouveauté. En attendant, je dois communiquer au lecteur les résultats de l'examen que j'ai fait de l'édition autographiée de M. Talbert, et dont il pourra profiter tout le premier pour améliorer son travail, s'il persiste à le publier en entier.

V. 3 et 8, il n'est pas nécessaire de corriger *qui* en *que*. On trouve quelquefois *qui=quem* dans nos anciens textes. — V. 9, *Veine es la roe*. J'ai lu *joe=gaudium*. — V. 19, *Cil riche rez*, j'ai lu *rei*.— V. 40, j'ai lu *brascent*.—V. 49, ajoutez *molt* ou quelque chose de semblable pour compléter le vers.

V. 58, trop court ; lisez *Peis n'*[*nen*] *ennorent*. — V. 59, j'ai lu *couveictisse*.— V. 63, *Les maus.. estaucier*. *Estancier=arrêter* est préférable. — V. 67, *seit*. En note, « 3e pers. subj. prés. de *sequere*. » Erreur singulière, qu'on ne peut guère mettre sur le compte de la distraction, puisqu'on la trouve reproduite à la p. 27, en note, et grossie de deux erreurs analogues : *parseit* (v. 729) et *enquiert* (v. 412), que l'éditeur rattache, l'un à *persequat* et l'autre à *inquirat*, au lieu de voir en eux ce qu'ils sont en réalité, c'est-à-dire des indicatifs présents. Ajoutons cependant que, par une heureuse incon-

[1] Je profite de cette occasion pour remercier l'honorable M. Lemarchand, conservateur de la bibliothèque d'Angers, de l'empressement qu'il a mis à me communiquer les richesses manuscrites confiées à ses soins.

séquence, M. T. n'a pas fait de *requiere* (v. 376), qu'il assimile en note marginale à *enquiert* du v. 412, l'indicatif de *requerre* (ou *requerir*).

V. 77, il faut corriger *pen*[*s*]*t*, ainsi que me l'a fait observer M. G. Paris. — V. 126, trop court d'une syllabe. M. T. a conjecturé *terre*] *aveir;* ce qui indique qu'il a compris *Multi sunt qui*, etc. Mais alors il faudrait *moult sunt qui... trichent.* Il vaut mieux lire *Molt est* [*fous*]. — V. 132, j'ai lu *pecheras,* forme qui, à supposer que le ms. donne bien *pescheras,* aurait dû être indiquée en note à titre de correction — V. 152, *proceiz.* M. T. n'a pas compris ce mot. Lisez *preceiz* = **præceptos* (*præcepta*). D'ailleurs le ms. donne pour le groupe initial de ce mot un *p* surmonté du tiret horizontal, ce qui indique *pre* plutôt que *pro*, ainsi que M. T. l'a compris pour *premis* du v. 26.

V. 153, il faut lire, non *deme*, mais *devié* (*i* parasite)=*devé, devei, devet* (ce dernier dans Du Cange); littéralement, « défendu. »

V. 163, *mioz* ici n'a pas de sens; et, en effet, le copiste, après avoir écrit *moz,* s'est ravisé, a souligné *m* et tracé un *u* au-dessus, ce qui produit *voz*. Le vers serait donc *Obeir deit le*[*s*] *communs voz,* litt. *Obedire debet communibus votis.* Quant au vers suivant, que M. T. doit avoir compris, puisqu'il n'a mis en marge ni note, ni signe de doute, j'avoue qu'il me paraît obscur. Où M. T. a lu *lor*, j'ai écrit *loz,* et je conjecture (timidement) qu'il faut lire ainsi qu'il suit ces deux vers : *Obéir deit le*[*s*] *communs voz,* | *Se il sunt bon, totà loz moz,* que j'interpréterais à peu près de cette manière : « Il doit, uniquement soucieux de son honneur (*totus ad* **laudium motus*), écouter les vœux de son peuple, si ces vœux sont raisonnables. » Pour la chute de *s* dans *les,* cf. v. 219, *le bourses.*

V. 189, le ms. donne, en effet, *il clerc,* mais il faut lire *cil* et non *li.* — V. 191, corrections nullement nécessaires. — V. 196, *aurunt* aurait dû s'écrire *aur*[*u*]*nt,* le ms. ne donnant que *aurnt.* — V. 202, *tot à tire* est la bonne leçon ; mais, si le ms. donne *à tie,* comme je le lis sur ma copie, il aurait fallu écrire *ti*[*r*]*e*.—V. 204, *Et cels;* l'éditeur aurait dû indiquer en note la leçon rectifiée *Icels.*—V. 224, lisez *Lor vient* [*il*]. — V. 227, lisez *cil* et non *c'il.*

V. 231. La leçon du ms. est fautive, mais la correction proposée par l'éditeur ne paraît pas bien sûre. — V. 228, *Dõ ont ci malveise fame*. M. T. intercale *il* avant *ont*. Je préférerais lire *Don*[*t*] *ont ci*[*l*] [*trop*] *malveise fame.* — Je ne comprends pas les v. 241-2.

V. 249, j'ai lu *clierx.* — V. 254, *ice afeire,* lisez *ice à feire.* — V. 262, 3, 4, j'ai lu *poig, loig, oig,* orthographe qui doit être conservée ou tout au moins signalée. — V. 265, *Et science,* j'ai lu *Escience,*

qui vaut mieux.— V. 266, j'ai lu *demestre*.—V. 268, *Preute au doner* n'a pas de sens. Lisez *prente*, c'est-à-dire « mets-toi » à donner. —V. 269, 70, 71. Ces trois vers sont toujours obscurs, même après les correction de M. T. Au v. 271, j'ai lu *i* = *ibi*, qui vaut mieux que *il*.

V. 294. *rente*. J'ai lu *rende*. — V. 302, *renduz*. J'ai lu *penduz* . — V. 308, *fausret*. J'ai lu *faustet*. M. T. corrige « les faus rez = reis ». J'ai conjecturé *faus tez*. = *falsos testes* : correction qui a l'avantage de se tenir très-près de l'original (tel que je l'ai lu) et qui convient au sens général de la phrase, mais qui n'en reste pas moins à l'état de simple hypothèse, vu que je ne connais pas d'autre exemple authentique de *test* = *testis*.

V. 312, *se court*. J'ai lu *se corut*. Si ma transcription est exacte, le vers se retrouve sur ses pieds, et il n'est plus nécessaire de le compléter avec le monosyllabe *et*. — V. 313, *rente*. J'ai lu *rende*.— V. 320, *Peis* est ici synonyme de *post* et non de *parum*. — V. 331. *Tout les vices lor deit tochier*. J'ai lu *toz*, *rochier*. *Toz* est plus correct que *tout;* et *rochier*, si c'est bien la leçon du ms., doit être conservé, car il est plus énergique que *tochier*. — V. 334, *ni qu'il n'i toche*. J'ai lu *ne qu'il i toche*, ce qui vaut mieux. — V. 346, *n'en est dreit*. Si j'ai bien lu, il faudrait *nen* [*e*]*st*. — V. 347 *hole escole*. Le copiste avait, en effet, tracé d'abord un *h*, mais il m'a semblé qu'il l'avait corrigé en *f*.

V. 352, *communer*. N'y a-t-il pas *communer* en toutes lettres ? — V. 357 *D'aumones mou*[*l*]*t, aumosnier seit*. J'ai lu *D'aumones vit*, ce qui présente un sens excellent et donne un beau vers. — V. 361, *aux sons*. J'ai lu *aus*. —V. 364, *soutenir*. J'ai lu *sostenir*. —V. 393, M. T. a biffé l'*u* de *moult*, ce qui semble indiquer que le ms. porte *molt* en toutes lettres. Or, si j'en crois ma copie, ce mot est écrit ici, comme partout, sous forme abrégée. Même observation pour *molt* du v. 395.

V. 416, *sa honte*. J'ai lu *ja*, qui doit être la bonne leçon.— V. 419. *Ne n'en furent*. J'ai lu *Unc n'en furent*. — V. 420. *Ni de pechié*. J'ai lu *ne*. — V. 422, *Deit arcevesque*[*s*]. Puisque l'éditeur rétablit ici la bonne orthographe, pourquoi n'en a-t-il pas fait autant partout, et notamment au vers 405, où *arcevesque* est également au nominatif ? — V. 424 (en note), *Deire* = *docere non dicere*. Est-ce bien sûr ?

V. 431, 2, *Quar correil meint en sa me*[*i*]*sure* | *S'il n'est forfet par desmesure*. Que signifie *correil* ? J'ai lu *corteis*, qui doit être la bonne leçon. Pourquoi *mei*[*s*]*sure* au v. 431, et *desmesure*, non *desme*[*i*]*sure*, au vers suivant ? Au lieu de *forfet*, j'ai lu *sorfet*. — V. 443, *Ou lei-*

lement en atort prendre. Il faut lire avec le ms. *ou à tort*. — V. 455, *victoire*. J'ai lu *vitoire*. — V. 456, *avitoire*. —De même au v. 463 : il faut lire *ajutoire* ou *aiutoire* = *adjutorium*.

V. 461, *Por tote gent et apostoire*. Le ms. donne *or* et laisse un blanc pour la majuscule initiale, qui n'a jamais été tracée. M. T. aurait donc dû mettre le *p* de *Por* entre crochets, pour indiquer que c'est une lettre de remplissage. D'ailleurs, cette restitution n'est pas heureuse. C'est *sor* = *super* qu'il fallait lire, de même *est* et non *et*. — V. 468, *Et les rebelles reporter*. J'ai lu *raorter*, qu'on peut rattacher à la même famille que *hurter, ahurter, rehurter, reorter*.

V. 470, *Plus tot*. Le ms. donne en effet *tot;* mais pourquoi ne l'avoir pas corrigé? — V. 473, *soaltume*. J'ai lu *seastume*.— V. 475, *lin delie*. M. T. écrit en marge « *d'Elie?* » Il est inutile de recourir à la Bible pour l'explication d'une forme aussi connue : cf. *Et desus un surpliz blanc e delié* (où *deljé*) *e bel* (Th. le Martyr, ap. Littré). — V. 476, *Qui tot est ars et totens fume*. En marge « ou *cortens* = *cort tens*). La correction proposée est ingénieuse, mais paraît forcée. En tout cas, elle ne suffit pas, et la première partie du vers doit être, elle aussi, soumise à correction. Je crois qu'il faut changer *tot* en *tost*. Quant à *totens*, j'avais lu *cotens*, et je ne crois pas m'être trompé. Cette lecture, si elle est exacte, ajouterait un peu plus de probabilité à la conjecture de M. T.

V. 491, *la veine*. J'ai lu *l' areine*, qui convient mieux que *la veine*, comme synonyme de *gravelle*, employé un peu plus bas dans le v. 495, exacte contre-partie du v. 491. — V. 523, *o dé*. Lisez *Dé*. — V. 530, M. T. corrige *mesprennent* en *reprennent*. J'ai conjecturé *ne prennent*. — V. 532, *plus son Dé ge*[*n*]*nent*. J'ai lu *plus sendegennent*. *Son* est inadmissible, il faudrait *lor*. Il est certain que la bonne leçon est *s'en degennent* (cf. plus bas, v. 592 et 648), *de-genner* étant considéré comme formé du même radical que *es-gener*.

V. 553, 4 : *Grainor fei deit sire a son home* | *Que non a seignor et a dome*. En lisant *non*, M. T. change le sens et affaiblit d'autant la mâle simplicité de ce beau vers. Lisez avec le ms. *que on*, et pour plus de clarté *que hon* = *quàm homo*. — V. 573-75. Je rétablirai ainsi ce quatrain, qui, comme l'observe M. T., n'est guère intelligible dans le ms.

Quant il revient, si les refrape (ms. *si li*)
Si lor (ms. *li*) *rescot tres bien la chape,*
[*Si que pas uns dels en reschape*].
Cil (ms. *sil*) *sun*[*t*] *marit et cil font* (ms. *son*) *gabe*.

V. 581, *Charles*. J'ai lu *Choiles; Charles* n'a pas de sens. L'édi—

teur ne fait pourtant pas d'observation à ce sujet. *Choiles = cheles, kieles, chaeles* (G. Paris). Voir dans le *Jahrbuch* (XII, 2e p., p. 213, 214) l'intéressant article de M. Tobler. —V. 583, *forfet*. J'ai lu *sorfet*, qui vaut mieux.

V. 598, *Qu'en leialté vist son jovent*. Lisez avec le ms. *ust*, subj. de *user*. — V. 609, 10. Le sens est « Puisqu'il doit fournir [la dîme] de son propre blé, que sera-ce s'il prend celle d'autrui?» *Con lo* (p. *le*) *sera de l'autrui prendre?* M. T. a lu *Con l'osera*, sans marquer l'interrogation. Son interprétation, je le reconnais, est très-soutenable, d'autant plus qu'elle ne change rien à la leçon du ms., mais encore faut-il modifier la ponctuation dans le sens que j'indique. — V. 611. *Ice*. j'ai lu *Et ce*.

V. 624, *Ne pour engin*. Le ms. donne *par*, en abrégé, qui est préférable. —V. 626, *pener*. Ms. *pener* avec le tiret horizontal=*penner*. —V. 634, *terveier*. Ce mot n'offre aucun sens. Lisez avec le ms. *torneier*, prendre part à un tournoi. — V. 627, *Don Jhesu Cris dist*. Et en marge « *don* = *dominus*. » Le ms. porte *dun*= *de unde*, c'est pourquoi. Le sens est « *De là vient que* Jésus-Christ dit, etc.» — V. 654, *tolt*. C'est la forme correcte, mais il fallait indiquer que le ms. donne *tost*.

V. 655, *Li un de de les des asenble*. Et en marge «Corrigez *des dus les dus*, ou : *des deis les deis*.» Il n'est pas nécessaire de modifier le texte du ms., si on lit « *Li un de Dé les desasenble*. » *Li un*, c'est le glaive de l'Eglise, qui par l'excommunication sépare de Dieu les coupables (*les maubailliez*). —V. 656, *li*. Peut-être faut-il le corriger en *lor*.—V. 691, *le plus bel*. J'ai lu *lies*, qui ne va guère.— V. 698, *si sires* [*l'*]*enerre*. J'ai lu *enerte*, qui, si ma copie est fidèle, se rattacherait au même radical que *enartos*, artificieux. *Enerre*, si c'est en effet la leçon du ms., donne aussi un sens satisfaisant.— V. 699, *guine*. Il faut lire *grinne*, le ms. donnant *gune* ou *gnne* avec *i* complémentaire = *ri* au-dessus de *gn*. Le sens est « ou par des flatteries ou par des tracasseries. »

V. 700, *En quanque sens qu'il l'esgaugine*. J'ai lu *quauque* = quelque. Quant à *esgaugine*, il est certain qu'il faut le lire *esgaugrine*, l'*i* en surcharge équivalant ici à *ri*, comme dans le vers précédent pour *grine*. Ce qui complète la démonstration, c'est que ce mot est écrit en toutes lettres au v. 94, où M. T. a lu *esgangrinier*. Peut-être faut-il substituer *n* à *u* dans la seconde syllabe. Mais, quelle que soit sur ce point la bonne orthographe, une chose hors de doute, c'est que ces deux mots doivent s'écrire de la même manière.

V. 718, *Il ne remercie*. Le signe d'abréviation doit se résoudre en

n. Il faut lire *Il n'en mercie ;* ce qui supprime toute difficulté. — V. 719, *que a un chien.* Le ms. ne donne-t-il pas *quel ?* — V. 724, *vair*, que donne en effet le ms., doit se corriger en *veeir = videre.* — V. 725, il ne faut pas de virgule après *noalz.* — V. 726. Très-corrompu. On ne lit bien que *qui... gent une* et le ou les mots que M. T. a eu soin de reproduire en *fac-simile.* — V. 727, *si je m'en vois.* J'ai lu *m'ennois.* — V. 729, *Ha tant.* J'ai lu *a tant,* qui me paraît préférable. — V. 730, *tolt.* C'est la bonne forme, mais le ms. ne donne-t-il pas *tost?*

V. 735, *semonte.* La rime exige, en effet, cette forme. Cependant j'ai lu *semence.* — V. 736, *jarbe;* j'avais lu *jaise*, que je corrigeais en *jaille*, mesure de capacité. — V. 737. M. T. a lu *Dé mande par autal eusenple,* vers inintelligible. Ma copie porte *Demande par autal con li senple,* ce qui, en changeant le dernier mot en *semble*, donne un sens raisonnable. Mais le vers est trop long d'une syllabe, inconvénient qui disparaît si l'on supprime *par* et si l'on n'élide pas l'*e* de *Demande* devant *autal.* Cf., pour une particularité analogue, le v. 842. Quant à *tost* et *cost* des vers suivants, je les corrigerais en *tolt = tollit* et *colt = colligit.*

V. 746, [*Et*] *do premier et do regain.* Il est plus sûr de corriger *reg*[*a*]*ain*, correction analogue à celle que M. T. a fait subir, et avec raison, à *gain* du v. 874. — V. 749, *contout;* j'ai lu *contoit.* — V. 750, *Mais cil qui* [*cler*] *seit vair el uombre,* Et en marge *el ombre.* J'ai lu *mes,* et non *mais. Cler* est inutile. *Vair* doit se corriger en *veeir,* comme plus haut, v. 724. Quant à *uombre,* je ne le comprends pas, et la correction proposée par M. T., quoiqu'elle se présente la première, me paraît douteuse. Dans tous les cas, il faudrait *en l', el* pouvant représenter *en le,* mais non *en la.*

V. 757. Je crois que la lacune indiquée porte sur le second hémistiche de ce vers et sur le premier du suivant :

Dis li : « *Malvès* . . . . . .
. . . . . *mès or t'ammende.*
Quar ne veil pas que l'en me rende
O tricherie m'ouferende. »

M. T. a lu le v. 757, *Dist li :* « *Malvès, mes ex amende.* » Il ajoute en marge « *ex* ou *ox = oes*, cf. St-Alex., v. 503 », et fait porter exclusivement la lacune sur le vers suivant.

V. 761, *A cel*[*u*]*i qui set conter totes.* J'ai lu *cel.* Si cette lecture est exacte, je préférerais corriger *totes* en [*tres*]*totes.* — V. 762, *goutes.* J'ai lu *goittes.* — V. 767, *En l'ostal.* J'ai lu *lostas.* Il faut *en l'estal.* — V. 768, *Por ce que poeut en joïr.* Le groupe de lettre compris entre *po* et *t* final de *poeut* pourrait aussi représenter *cu.* Ce que M. T. a

lu *en* est trop long pour une forme si courte. Mon *fac-simile* représente un *o* faiblement ébauché, suivi d'un *u* et de deux autres jambages assez semblables à deux *c* incomplétement formés.

V. 769. Ce vers n'est pas plus clair après qu'avant la correction de M. T. — V. 772, *Puis l'art tot cum*[*me*]*fou celestre.* J'ai lu *o sem* = *o son, cum suo,* au lieu de *cum*[*me*]. *Celestre* est en effet la bonne leçon ; mais le ms. ne donne-t-il pas *celistre?* — V. 791, *Quildriez.* J'ai lu *queldriez.* — V. 792, *seisance,* ce qui n'offre aucun sens. J'ai lu *reisance,* qui est la bonne leçon.

V. 801, *Aus citeiens.* Le ms. donne *s cideiens.* Le blanc destiné à la lettre initiale n'a pas été utilisé. Il faut donc rétablir la lettre absente, mais une seule et non deux, comme l'a fait M. T. sans prévenir le lecteur. La leçon complète du ms. est donc, bien certainement, [*A*]*s cideiens.*—V. 807, *fineiant.* Ce mot n'a pas de sens. Il faut lire avec le ms. *termeiant.* — V. 809, *se il.* J'ai lu *sil* = *s'il.* Dans le cas où j'aurais bien lu, il faudrait rétablir la mesure en corrigeant *march*[*e*]*andisse.* — V. 826 *ne forfeire.* J'ai lu *sorfeire.*

V. 833, *Por dez preste qui poi vault quatre.* En marge : « *Dez*= *deis* = *deux. Poi,* corrig. *peis.* » — Le texte du ms. ne doit subir aucun changement. Le sens est « Il prête pour dix ce qui vaut à peine quatre. » — V. 834, *Mes est eure seit bien abatre.* Le groupe que M. T. a interprété *est* n'offre pas une lecture certaine ; on ne sait si on doit lire *eis* ou *eil.* Quant à *eure seit,* il n'y a pas de difficulté, il faut lire *en reseit.* — V. 825. Le ms. donne en effet *descoce gatre.* Mais qu'est-ce cela peut bien signifier? Je ne comprends guère non plus le vers qui suit, où M. T. a lu *en,* que je vois sur ma copie écrit *an.* — V. 837, *Il quide aveir chastel ou monte.* J'ai lu *si* au lieu de *il.* Il faut lire *chatel* = *capitale, capital.* Le ms. donne *chastel* avec *s* pointé.

V. 847, *c'il peire.* Inintelligible. Lisez avec le ms. *treis peire,* trois paires. — V. 848, *quitance.* J'ai lu *quittance.* — V. 854, *qui ce veit et ne grive ou tence.* Que signifie *grive?* Il faut lire *grine.* Cf. plus haut le v. 699. — V. 868, *se conseille.* J'avais lu *s'esconseille.*

V. 873, *Corteis.* Ce n'est pas un *lapsus calami,* puisque M. T. a reproduit le même mot dans le court sommaire qu'il a intercalé entre le 168e et le 169e quatrain. Il est facile de rectifier cette erreur en se reportant au ms. Il donne, en effet, *orzeis* précédé du blanc que devait occuper la majuscule initiale. Mais qui ne voit que la lettre absente est un *b* et non un *c*? — V. 875, 6. M. T. a eu la main malheureuse à la fin comme au commencement de ce quatrain : il accentue *de,* qui pour lui est ici l'équivalent de *Dieu.* Le sens est des plus clairs. Il faut mettre un point après *servise,* rétablir

la préposition *de* là où M. T. a lu *Dé = Dieu,* effacer le point après *menantise,* et rattacher ces deux vers au premier vers du quatrain suivant. On remarque ailleurs d'autres exemples de cet empiétement d'un quatrain sur l'autre.

V. 881. M. T. a bien reproduit la leçon du ms., mais je ne rétablirais pas ce vers comme il le fait. Je lirais *aint = amet,* qui se trouverait ainsi au même mode que *ennort* du vers suivant. On y gagnerait aussi de rétablir la mesure. Quant à *ne,* je le corrigerais en *en.* —V. 882-3. *Et le anort et aürt meesme | Se face confès en quareime.* J'ai lu *l'ennort et a lui meesme,* etc. Si ma lecture est exacte, il n'y aurait plus de difficulté : « et à lui même se confesse. » *Aürt = adoret* me paraît dans tous les cas inadmissible. Conçoit-on que l'évêque de Rennes ait pu dire qu'il faut non-seulement honorer, mais encore *adorer* son curé, « tant en seit pesme, *litt.* quelque mauvais qu'il soit? » Que resterait-il pour Dieu? — V. 884. Il n'est pas nécessaire de déplacer les mots. On trouve assez souvent dans d'autres poëmes le même mot répété à la rime.

V. 885, *Del gaain qu*[*e*] *il pora veir.* C'est la leçon du ms., mais elle est corrompue. Je rétablis ainsi ce vers: *Del gaain qu'il ara por veir.* —V. 888, *avoir.* J'ai lu *aveir.* Je préférerais lire *le son aveir.* — V. 891, *do usure.* Il faut corriger *do* en *de,* en ajoutant que le copiste substitue parfois l'*o* à l'*e;* cf. v. 766 *domo = deme = desme.* —V. 892, *sas.* J'avais lu *sai.*

V. 893, *Main na quiram ueruose.* J'avais lu *ila* au lieu de *na, rem* au lieu de *ram, neruose* au lieu de *ueruose.* La correction proposée par M. T. me paraît bonne : *Maint i a qui rien ne réuse.*— V. 896, *encasu.* M. T. corrige bien en *accuse.* Mais je n'accepterais pas son interprétation de *pois,* que j'identifierais à *pejus* plutôt qu'à *parum.* « C'est encore plus mal qu'il ne le croit quand il s'en accuse au confessional. » Suit la plaidoirie plus embarrassée qu'embarrassante de notre pénitent. « *Ne féis* (c'est ainsi que je corrigerais) *pas fet convenant mès charité par avenant;* c'est-à-dire, l'occasion se présentant (*par avenant*), c'est une charité que j'ai faite et non un véritable marché. » — V. 899, *Qui la mefet.* Lisez *Qui la me fet = Qui illam mihi facit (eleemosynam) prœhendo nunc de homine,* etc.

V. 902, *qu'ill a fit,* que M. T. corrige en *qu'il a fet,* doit se lire *qu'il la fit (ibi fecit).* — V. 905, *Miuz vodroi ge qu*[*e*] *a dreit conte.* Ne vaut-il pas mieux lire *vodroi*[*e*] *ge qu'a?* Le vers y retrouverait sa mesure, et le verbe, son vrai mode. —V. 912, *fere neceste.* Lisez *ne ceste = non *cessitat* (cessat). — V. 914, *peleiz.* Lisez avec le ms. *peseiz.* —V. 916, *ne leit eschars. Leit* n'offre ici aucun sens. Lisez *seit = sit.* — V. 918, *me de droe por me de aveine.* J'ai lu *d'aveine.*

J'accentuerais *mé* = [*mei*] = *moi* = *modium*. — V. 930, *Escommungier*. J'ai lu *escommunger*. — V. 942, *pour*. M. T. n'a pas compris ce vers. Lisez avec le ms. *pout* = *pavit*, litt. « Quomodo ante pavit, alterum tale postulat. »

V. 950, *Ques amez sor tote rien*. M. T. ajoute en marge : « vers faux. *ques par amez* (?) » M. T. a raison de présenter son observation sous forme dubitative. Il faut en tout cas *que* et non *ques;* et puis on lit dans le ms. *que ves*, qui, étant données les habitudes du copiste, se résout tout naturellement en *que vos*. — V. 954, *O nul escommungié commune*. Lisez *escommunge*. Litt. « n'ayez avec personne excommunication commune. » — V. 961, *Por ce trop fol est cil qui se plonge*. » Je crains que l'éditeur n'ait pas beaucoup mieux lu la seconde fois que la première. Du moins ma copie donne *Por ce est trop fol cil qui se plunge*, leçon qui est fort bonne.

V. 963, *aurunge*. Lisez *au runge*. — V. 971, *La nous aloint ou rien ne deolt*. Que signifie *aloint ?* J'ai lu *alout* = *ad-locet*, qui est évidemment la bonne leçon. — V. 976, *Malen asez conte novelles*. En marge « Et non : *M'a l'en asez conté...?* » Cette lecture est la seule bonne, et l'on ne comprend guère l'hésitation de l'éditeur. — V. 987. *Que l'en leist encor ce en sennes*. En marge, « Corrig : *encore* (?) *en sennes*. » Ce passage est en effet corrompu ; ne pourrait-on le rétablir ainsi : *Que l'en leist en cort e en sennes ?* — V. 997, *Apraz se tient et agueirie*. En marge. « Corrig. *aspre* (?) » Je crois plutôt qu'on doit lire *a proz se tient et a gueirie* = *guarie*. Litt. « elle se tient à preuz et à bien défendue », si beaucoup de personnes se font tuer pour elle. Crânerie de coquette. — V. 1004, *ne li chaut par un past ne trese*. J'avoue que je ne comprends pas *par un past ne trese*. La ponctuation de ce quatrain doit être modifiée. Mettez un point après *avengier*, et deux points après *blastengier*.

V. 1010, *enlaidenge*. Il vaut mieux lire *en laidenge*. — V. 1020, *confere*. En marge, « lecture douteuse. » J'ai bien lu *confere* = *conficere*, qui, du reste, est bon. — V. 1021, *Ceut dahez cel or qui ment*. En marge, « *Cent ait dahez*. » Je préférerais *cent dahez ait*.

V. 1030, *par ly prophete*. J'ai lu *li*. — V. 1043, *raït*. J'ai lu *raïz* = *radicem*. — V. 1050, *Et tal i a... qui sei meïme ocit*. En marge, « Corrig. *que*. » La correction proposée est fautive. La bonne leçon est celle du ms. — V. 1051, *Quant son effant ocire guide*. J'ai lu *quide* = *cogitat*, ce qui est la bonne leçon. — V. 1054, *tanoille*. Et en marge, « *Conoille*. » Le ms. donne *traoille*, de *traoiller*, dévider. — V. 1070, *Et dit que la crosle* [*li*] *peille*. Je corrigerais autrement : *Et dit qu'el a* [*la*] *crosle-peille*, litt. *la tremble-linge*, c'est-à-dire le frisson ; *peille*, ici, linge de corps.

V. 1118, *prist*. Le ms. donnant *prit*, il fallait mettre *s* entre crochets. — V. 1154. *n'enteis*. Je lis *n'en teis* = *non inde taceo*.—V. 1161. *cenemen*. Je ne sais pas ce que signifie ce mot. J'ai lu *ornement*. — V. 1173, *Leié se sunt toz com lor semble*. J'ai lu *Joie se funt tant con lor semble*. — V. 1174, *estreise*. Lisez *es treise*. — V. 1185, *Et li maris, si com le quit*. Le ms. porte en effet *le quit;* mais, si *le* devait être maintenu, il faudrait que *quit* eût pour sujet *li maris* et fût à la 3e personne de l'indicatif présent, et alors on devrait lire *quide*. Mais, comme la forme *quit* = *cogito* (et non *cogitat*.) est garantie par la rime, le plus sûr est de corriger *le* en *je*, et de lire *si con je quit* = *ut cogito*, formule explétive assez usitée..

V. 1198, *Gages prennent et gages ba*[*a*]*illent*. Double faute contre le sens et contre la mesure. Ici *baillent* = donnent.—V. 1217, *Emit*. J'ai lu *emiz*. — V. 1223, *li jovenor*. C'est la bonne leçon; mais le ms. ne porte-t-il pas *li plus jovenor*? Dans ce cas, il aurait été bon de l'indiquer en note.— V. 1236, j'avais lu *ert eles*. — V. 1246, *qu'el descire*. J'ai lu *Ou el*, qui est préférable. — V. *Qui dreit juge en tot endreit*. En marge, « Corrig. *que — toz endreiz*. » J'avais lu *toz endreiz*. Je ne vois pas pourquoi il faudrait substituer *que* à *qui*. — V. 1296, *quar qui*. J'ai lu *que qui*.

V. 1316, *de leu tant triste*. J'ai lu *do leu tan*.—V. 1321, *S. Estemire*. Le m. donne *Estenvre*.—V. 1327, *Toz les sainz dans le Dé demaine*. J'ai lu *Damledé demeine*, ce qui est la bonne leçon.— V. 338, *Estemure*. C'est le nom de l'auteur. Sans correction ni observations marginale. Le ms. donne *Estenvre*.

A. Boucherie.

Li Chevaliers as deus espées, altfranzœsischer Abenteuerroman zum ersten Mal herausgegeben von *Wendelin Foerster*. — Halle, Lippert'sche Buchhandlung (Max Niemeyer), 1877, in-8°, LXII-429 pag.

M. Foerster, à qui la philologie romane doit *Richars li biaus*, *li Dialoge Gregoire lo pape*, *Aiol et Mirabel* et *Elie de Saint-Gilles*, vient de faire paraître *li Chevaliers as deus espées*, poème de 12353 vers octosyllabiques. Cette importante et savante publication a été analysée dans le plus grand détail, et avec une rare compétence, par M. Adolf Mussafia. Je n'ai presque rien à ajouter à l'article si soigné du célèbre romaniste, et je me bornerai à l'énoncé des quelques observations que j'ai pu glaner après lui. V. 634, trop court d'une syllabe. Au v. 940, *deschire* rime avec lui-même, et l'éditeur se croit obligé de lui substituer *empire*. Cette correction n'est pas nécessaire, puisqu'on retrouve, non très-rarement, la même particularité dans

d'autres poëmes. V. 955, *Si li dient tuit : « Bien veigniés ! »* Ms. *Si li dient : « Bien veigniés vous »*. Il vaut donc mieux ne pas ajouter *tuit*, et se contenter de placer *vous* avant *veigniés*. C'est ainsi, du reste, que M. F. a rétabli les v. 1070 et 1115, en remettant en leur lieu les mots déplacés par le copiste. V. 1009, où *maintenant* rime avec lui-même : observation analogue à celle que j'ai faite sur le v. 940. V. 1972, il suffit, pour supprimer la difficulté, de lire *un glave* et de ne pas élider *la* devant *hance*. V. 2966, le ms. donne *de vies*, que l'éditeur corrige en *de vie*. La bonne leçon est celle du ms., *de viés* = *de vetus*, pouvant former une locution dont le sens « depuis longtemps » conviendrait parfaitement à ce passage. V. 3385, en lisant *en* au lieu de *eu*, on peut laisser la leçon du ms. *Car en ot de morir paor*. V. 3605-6, pour faciliter l'intelligence de ces deux vers, ne suffit-il pas de les transposer ? V. 5803, M. Mussafia en rapproche le v. 7706, *Et vait son frain espreronant*, et ajoute : « N'est-il pas remarquable que deux fois *frain* se rencontre là où l'on attendait « cheval » ! » C'est en effet une singulière coïncidence, qui semblerait indiquer que *frain* est ici le second terme du composé *palafrenus*, palefroi (ital. *palafreno*), dont il aurait conservé le sens. V. 6146 (notes). J'ai déjà eu occasion d'observer (*Rev. des lang. romanes*, 2e série, t. II, p. 45) que *enquetume* ne venait pas directement de *inquietudinem*, mais de **inquietitudinem*, la dentale médiale latine ne subsistant plus alors dans l'orthographe. V. 11776-7, je lirais *K*i[*ot*] *grant joie et grant de port* | *De son ami k'ele veoit.*

A. B.

Quatre Almanachs en langue d'Oc, en 1877. — ***Armana prouvençau*** *pèr lou bèl an de Diéu* 1877, adouba e publica de la man di felibre ; en Avignoun, Roumanille, in-12, 112 pages. — ***Calandari catalá*** del any 1877, colleccionnat per F. Pelay Briz; Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-12, 148 pages. — *Armana de Lengadò* (ancian Armagna Cevenòu) pèr lou bèl an de Diéu 1877 ; en Alès, Brugueirolle, in-12, 96 pages. — *La Lauseto*, armanac dal patrioto lengodoucian, mitat francés, mitat lengo d'oc, per l'an 1877 ; Toulouso, Charles Brun, in-12, 200 pages. (Suite.)

Autant l'*Armana prouvençau* reste purement littéraire, autant celui de la *Lauseto* affecte des préoccupations différentes. Son but, tout à fait actuel par certains côtés, ne l'est pas entièrement par d'autres, en ce sens qu'il se rattache à une pensée de revendication albigeoise. Ces pages enfiévrées où le catalan, l'espagnol, l'italien, le français, le roman des troubadours, le provençal et le languecien, se coudoient, sont animés par un sentiment exprimé partout

avec une ardeur de haine qui a de quoi surprendre, à six siècles et demi de distance des faits : la malédiction de Montfort et des artisans de la croisade dont il fut le chef. Le vainqueur passager de Muret acquiert aux yeux de quelques-uns des collaborateurs de la *Lauseto* une importance que l'histoire ne peut lui reconnaître. Toutes les ressources du symbolisme poétique sont épuisées autour de sa vie et des souvenirs de la lutte qu'il provoqua, lorsque, sans paraître abandonner le rôle de chef militaire des croisés, il prit au fond celui de conquérant, s'efforçant de réaliser à son profit l'unité territoriale du Midi : Guiraude de Lavaur, précipitée dans un puits au mois de mai 1211, devient la figure de la langue d'Oc, jetée au profond de l'abîme et reparaissant maintenant sur les eaux, belle de sa jeunesse éternelle ; une épée trouvée sur les lieux où prêcha saint Dominique est un motif à développements d'un ordre presque semblable : dressée en pleine clarté, affreuse et nue, le poëte — il s'agit de M. Fourès — y reconnaît avec colère le signe de la croisade. Et des vers magnifiques de couleur et d'originalité comparent alors ce glaive maudit à une vipère étonnante, se tordant dans l'azur du ciel, toute venimeuse et jalouse :

Lebado dins le plen esclaire,
Orr' e nudo, englasisses l'aire
Coumo pèr annouucia 'n mal-ur,
Semblos uno serp miraclouso
Que bes le soulelh e l'azur
Se tors embrimad' e gelouso.

Ailleurs, c'est le grand laboureur, le semeur de paroles albigeoises, qui, au soleil du soir, mène par le champ une paire de vaches blanches dont le front touche le faite des plus hautes branches. Sa chanson hardie retentit de Béziers à Toulouse, prophétisant, en vers admirablement jetés, une abondante moisson de vaillants :

« O galgo, tas regos saran [1]
Linsos coumo de fossos ;
Soum, soumte lauran
Per boulega las ossos,

Belos custodios de balents,
Subresantos relicos
De grandis doulents
E d'armos erouïcos,

[1] Le mètre du *Grand Lauraire* est celui de la chanson populaire, *Quand le bouie s'en ba laura*.

Coumo de blats renaisseran
En bouno terro negro,
Pèi canounaran
Al soulelhet qu'allegro.

O joio ! las beiren mounta
Pla berdos e fulhados
A bous encanta ;
Saran lèu espigados. ...

Sego, sego que segaras !
I' aura belo garbiero :
Ja boulingaras,
O roullèu, dins l'aiero !

Rodo, pelegri; bufo, sers,
Bufo bolbos pes aires;
E tu, gra ' sters,
Es tems que t'amountaires !

Mais ces inspirations si vives, si originales, qui, pour être placées à côté des plus parfaites de la Provence moderne, ne réclameraient souvent que le sacrifice de quelques détails, ne vont pas sans des écarts inséparables de toute pensée poussée hors de ses limites naturelles. On peut se demander si, malgré les vers suivants :

Qu'al noum d'aquel bictourious (*de Montfort*),
Sannen las plagos ancianos !
Qu'el miu cor pate, furious !

le rôle du médecin n'est pas de fermer les plaies plutôt que de les agrandir et de les envenimer La vérité historique, qui est un des fondements de la vérité poétique, souffre aussi bien des atteintes dans l'*Armanac de la Lauseto*. Les paroles placées sur les lèvres d'Innocent III (p.85) sont en complète opposition avec les écrits, les lettres et les traités de ce pape, avec ce que la *Chanson de la Croisade albigeoise* rapporte de ses dispositions. Montfort lui-même devient, par un procédé de versification familier à Victor Hugo, une *buse* (p. 39) et un *rejeton de guivre* (p. 85), dissonnances malheureuses au double point de vue de l'histoire et de la poésie. Enfin nous trouvons çà et là divers contes provençaux et languedociens (*l'Angelus, las Madonos, lou Testemoni*) d'un ordre tellement bas, qu'on a le droit de s'étonner qu'ils aient été admis dans les pages de la *Lauseto*.

Les légendes — je ne sais si on l'a remarqué — ne surgissent pas seulement aux époques primitives : elles se forment aussi aux époques savantes, et acquièrent un développement d'autant plus in-

tense qu'un plus grand nombre de personnes contribuent à les faire naître et à les accréditer.

Je ne voudrais pas exagérer la portée de cette observation; toutefois il me semblerait que quelques-uns des détails qui précèdent attestent autour des premières années du XIIIe siècle un travail de formation à demi historique, à demi légendaire, des préoccupations qui vont jusqu'à faire bénéficier l'hérésie albigeoise de sentiments et d'idées modernes. Ce travail de formation procède directement d'Edgar Quinet et de la trop poétique *Histoire des Albigeois* de M. Peyrat. C'est à ces deux écrivains qu'il doit ses tendances politiques et religieuses, son langage passionnément exagéré et, s'il est permis d'ainsi parler, ce luxe de métaphores et de formules *suppliciaires* qui eut sa période de succès de 1835 à 1855.

Un autre de ses caractères consiste à attribuer au seul et unique résultat de la lutte de 1209 1229 la décadence de la langue du Midi et la disparition de sa littérature. De cette affirmation, bien antérieure à la légende elle-même et encore générale aujourd'hui, M. Fourès est l'écho dans ces vers de l'*Espaso del sècle tretcen :*

> Mountfort, que falquetet raujous,
> Nostro lauseto pouèslo.

En fait, la langue des troubadours n'était pas celle du Languedoc et de la Provence. Originaire du Limousin[1], elle dut au talent de ses poëtes d'être adoptée, non par le peuple, qui ne la connaissait guère, mais par la féodalité méridionale, par les *barons naturels* du Midi, selon l'expression de la *Chanson de la Croisade albigeoise*. Toutes proportions gardées, elle fut pour le premier, comme pour les seconds, ce que serait aujourd'hui le parler d'Avignon et des bords du Rhône, si les circonstances qui, à l'extérieur de la Provence, l'ont fait souvent employer par MM. de Quintana, Balaguer, Bonaparte-Wyse, Gabriel Azaïs, Paul Barbe et Charvet, venaient à se généraliser et à devenir communes à tous les poëtes de la langue d'Oc. Le limousin n'avait donc rien saisi de la vie des dialectes populaires qui, à Toulouse, à Carcassonne, à Marseille, à Bèziers, se partageaient les populations. Son existence, tout artificielle, fut en outre menacée de bonne heure par la direction, encore plus artificielle, que subissait la poésie méridionale. Aussi la décadence devait-elle être précoce et obligée. Elle se manifestait nettement au commencement du XIIIe siècle. Si, après 1250, la langue des troubadours dépérit d'une manière visible, ce n'est

[1] Je ne puis mieux faire que de renvoyer à la *Grammaire limousine* de M. Camille Chabaneau.

pas par le fait de Simon de Montfort, mais parce qu'elle avait épuisé ses chances de vie ; parce que l'idiome du petit nombre devait forcément disparaître devant celui du plus grand. Et ce qui, mieux que nulle démonstration, prouve que la Croisade n'influa que d'une manière secondaire sur le déclin de la littérature des troubadours, c'est que le Limousin, demeuré à l'abri des événements qui troublèrent si profondément le Languedoc, ne la conserva pas plus longtemps que lui. L'abandon qu'Amaury de Montfort fit de ses droits au roi de France, le rétablissement de Raymond VII, tous les essais de restauration littéraire imaginés un peu plus tard, ne lui rendirent pas une parcelle de vie.

On voit par là combien les faits enlèvent de valeur à la vérité poétique de quelques-unes des pièces de la *Lausęto*. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien de sérieux dans le mouvement qu'elles sont venues dévoiler inopinément? Préjuger en cette circonstance est délicat, et cependant nous inclinerions à pencher vers la négative. Pour parler le langage de MM. Peyrat et de Ricard, et à supposer qu'on fût certain de la déterminer avec précision, la doctrine albigeoise ne serait aujourd'hui qu'une des formes de la mort. Quelque admirables qu'ils soient, les anathèmes lancés contre Simon de Montfort et les promoteurs de la croisade méridionale ne paraissent pas non plus destinés à alimenter longtemps la littérature languedocienne. Et la raison en est simple : de tous les sentiments que peut éprouver le cœur de l'homme, de tous ceux auxquels la poésie peut s'inspirer, la haine est le plus inférieur et, par cela même, le moins persistant et le moins fécond.

L'emploi fréquent de la prose distingue encore l'*Armana de la Lauseto* de l'*Armana prouvençau*. Parmi les pages qu'il renferme, j'aurais mauvaise grâce à ne pas mentionner des fragments d'une pièce écrite avec un charme et une harmonie bien rares. Datée de Castelnau-le-Lez, près Montpellier, elle présente des caractères aujourd'hui peu communs, et qui, par cela même, nécessitent une explication préliminaire.

Au moyen âge, la langue des troubadours et les idiomes populaires du Midi s'accordaient à figurer par *a* la finale du singulier féminin, et par *as* celle des pluriels. Cette règle, assez généralement suivie jusque vers 1575, époque à laquelle des habitudes contraires s'introduisirent, n'a pas été sans conserver ses fidèles aux trois derniers siècles, même dans les pays où la finale *o* était et est encore en usage[1]. Telle est la particularité dont témoigne la

[1] Entres autres Pey de Garros, Fabre d'Olivet, Castil-Blaze et même, à certains égards, Honnorat.

pièce intitulée : *Migrana*. Son langage, qu'il ne m'est pas possible de classer avec précision, doit néanmoins se rattacher à un des dialectes parlés dans le département de l'Aude, région que l'affaiblissement de la finale traditionnelle a presque entièrement acquis à l'*o* :

« Que lous aimi, tous iols, Migrana ! tous iols tant negres e clars jout sas cilhas amourousas : me retrasou noste Lez, ounte raja, eiçabal, escur e linde, belament adumbrat pel rebal franjous de l'enmourescarella pineda.

» Couma loui de ma feda mouretta, soun blouses, tous iols, e mai qu'els bouns e afinats, poulida ! Quand fas goutejà dins loui mius soui regards aurins, senti se gallinà ma pel... e noun sai pus de que te dire alara, Migrana.....

» Quand auboures tas manettas bès la greba miougrana que te fai lingueta e que noun poudes agafà, me semblou toui prims detous aremoulits, de broutous de panta-cousta au junenc rai adreitats.

» E n' una miougrana, ne sies-tu pas una, Migrana ? Sies-tu pas daurada e alecarella autretant qu'ela, alara que s'amadura ? Pla qu'ela, alara que s'escautela e creba, es pas toun brabe pichot cuer granat a coufle de suabas frescuras e de ridoulentas douçous, dount sioi tant cobeitous !

» E quand auriousa bendemiarella, quoura t'acates, quoura t'adreites, pioi mai t'acates, per culhì la goustousa gaspa, en pres n'arrecourdes las grailas cibadas, tant moubedissas e tremoularellas que, pèr un respìr d'aucelet, fibloun.....

» Et ta bouqueta, Migrana (ô ta bouqueta ! que sas polettas dents blanquinellas fan clafida de clar jaussemì), escouta ! — A moun bejaire, noun deuriès jamai t'adourmì jost una nisada, car, de segur, l'aucell' à la cerca de lequisas per apapaissounà soui ninarels bolariò dreit à tai labras, e las picoutejariò que picoutejaràs, pecaire! cuidant de troubà de sabourousas cassanelas, tant redounellas e pourpradas e lusentas couma soun !.... »

Migrana est signé du pseudonyme de *Dulciorella*[1].

(*A suivre.*) Alph. Roque-Ferrier.

[1] Il faut louer, dans les pièces en prose de M. de Ricard, l'application la plus exacte que l'on connaisse jusqu'ici — et ce n'est pas là un petit mérite — de la règle des doubles formes que je signalai au commencement de l'année dernière *Revue*, n° de janvier-avril).

Sur un passage de la Charte du pays de Soule, publiée dans la *Romania* (V, 371)

J'ai proposé, avec doute, dans un précédent numéro de la *Revue* (X, 278), de traduire par *nièce* le mot *nasse*, qui se lit l. 28 de cette charte. M. Meyer (*Romania*, VI, 152) repousse ma conjecture par une simple fin de non-recevoir, en me renvoyant à Du Cange, qui enregistre *nassa* au sens de *pêcherie*. Mais cette signification convient-elle? Si le mot *nassa* signifie ici *pêcherie*, il ne peut être que régime, et quel sera alors le sujet de *ave dade?* La phrase serait on ne peut plus embarrassée et incorrecte[1]. Au contraire, tout va le mieux du monde, si l'on fait de *nasse* le sujet du verbe. Maintenant, que *nasse* puisse être traduit par *nièce*, c'est ce qui ne paraîtra nullement impossible, si l'on remarque que la forme *nessa* existe en provençal. Le copiste aura transposé les deux voyelles ou simplement substitué, dans la première syllabe, un *a* à un *e*. On a à l. 25 un exemple de la faute inverse: *certa* pour *carte* ou *carta*

Puisque cette occasion m'est offerte de revenir sur l'intéressant document dont il s'agit, je ferai encore une remarque sur un autre passage. L. 3: « ..... *bers* los autres barons. » Il y a dans le ms., dit M. M., non pas *bers*, mais *bere* ou *bert*. *Bere* paraît impossible, mais *bert* est très-bon. C'est une forme (et de même *vert, devert, envert*) dont les exemples abondent dans les textes gascons, de la Dordogne aux Pyrénées.

C. C.

PÉRIODIQUES

Rivista di litteratura popolare. — Vol. 1. — Fasc. 1. — Recueil tout nouvellement fondé par M. Francesco Sabatini, à Rome. Dans une courte et chaleureuse préface, M. F. S. expose son programme et celui de ses collaborateurs, MM. G. Pitré, Maspons y Labros, G Ferraro, Th. Braya (Chants populaires de la

[1] *Aosses*, dans cette même phrase, que M. Meyer interprète sans doute *habuisset sibi*, serait avantageusement corrigé *aossen*. Peut-être devrait-on écrire *aos ses*. Il faudrait alors, sous le *trencuda* (corrigé *tiencuda*) du ms., chercher à retrouver un substantif signifiant quelque chose comme *opposition*.

Galice), etc. — P. 9. F. Sabatini, *Canti popolari romani. Introduzione. Canti politici.* M. F. S. a recueilli jusqu'aux chants de toute récente formation (sur Garibaldi, le roi Victor-Emmanuel). — P. 32. G. Pitré, *Gesti ed insegne del popolo siciliano.* Étude sur la mimique sicilienne. Les hommes du peuple, en Sicile, ont l'intelligence si vive et sont tellement aptes à l'imitation, qu'il leur suffit d'un regard, de quelques gestes, pour se comprendre et dialoguer entre eux sans le secours de la parole. M. G. P. décrit quelques-uns de leurs gestes traditionnels, en donne la signification ainsi que l'historique. — P. 44. Maspons y Labròs, *el Dia de Difuntos.* Notice sur le *jour des Morts,* en Catalogne, adressée à M. G. Pitré, et analogue à celle qu'il a déjà publiée sur la célébration de cette solennité religieuse en Sicile et sur les coutumès populaires qui s'y rattachent. — P. 55. G. Ferraro. *XVI° Canti popolari della bassa Romagna.* M. G. F. aurait bien dû indiquer plus nettement la mesure des vers qu'il publie. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, le lecteur est assez embarrassé pour retrouver le véritable rhythme de la chanson n° 3 (*la Ragazza onesta*). Le second vers de chaque strophe a tantôt neuf, tantôt huit syllabes (str. 2, v. 2, huit syllabes; de même à la str. 8, v. 2). Pour le quatrième vers de chaque strophe, l'incertitude est encore plus grande. Dans la première strophe, ce vers a huit; dans la seconde, neuf; dans la troisième, dix syllabes, etc. Comment s'y reconnaître? — P. 69. *Varietà Le Iscrizioni su i muri* (F. Sabatini). — P. 73. *Bibliografia.* — Nous souhaitons bonne chance à la nouvelle Revue, qui, d'ailleurs, s'annonce sous les meilleurs auspices.

A. B.

CHRONIQUE

Dans la séance générale du 21 mai dernier, à Avignon, le ***Félibrige*** a décidé que sa réunion de l'année 1878 se tiendrait à Montpellier, le mardi de Pâques, et qu'elle coïnciderait avec les fêtes et le concours du *Chant du Latin.*

Le prix de Jacme le Conquérant, offert en 1875 à la Société par les poëtes provençaux, devient ainsi le prix du *Félibrige.* Il sera décerné, comme on le sait, à l'auteur de la meilleure œuvre en vers (poëme, drame, ode, etc.) sur un fait ou une période quelconque de la vie du roi d'Aragon. Tous les dialectes de la langue d'oc, et d'abord le catalan, sont admis à concourir. Le *Félibrige* se propose de suivre, en cette circonstance, l'usage encoré en vigueur aujourd'hui aux *Jeux floraux* de Barcelone, c'est-à-dire de donner

au poëte dont l'œuvre aura été couronnée le droit de choisir la *reine de la fête* et de recevoir d'elle la pervenche d'argent inscrite sur le programme du Concours de la Société pour 1878.

C'est encore le mardi de Pâques que la coupe votée par les Provençaux, dans la réunion du 21 mai 1876, sera solennellement remise aux Catalans.

Nous ne doutons pas que la ville de Montpellier ne tienne à honneur de recevoir comme il convient les hôtes si nombreux qui lui arriveront alors de Catalogne, de Provence et d'Italie.

*
* *

Société archéologique de Béziers. — Le Concours annuel de l'Ascension a été cette année-ci très-brillant. Une pièce de M. Ernest Challamel, *lou Blad*, y a obtenu le rameau d'olivier. M. Martelly, notaire au Perthus, et l'abbé Joseph Roux, ont eu deux médailles d'argent, MM. Auguste Verdot, Louis Astruc et Vidal, de Quarante, des médailles de bronze. Le rapport de poésie néo-romane a été lu par M. Donnadieu.

Le banquet, auquel assistaient MM. Bistagne et Marius Bourrelly (de Marseille), Camille Laforgue (de Quarante) et Challamel, a été marqué par une particularité digne d'attention, en ce sens qu'elle naturalise, en Languedoc, l'usage félibrique de la coupe passant de main en main jusqu'au dernier des convives, chacun de ceux-ci devant prononcer un brinde, en vers ou en prose, avant d'y porter ses lèvres : une coupe en argent, généreusement donnée à la *Société archéologique*, par M. Bistagne, a été remplie de vin de Bachelery et a fait le tour de la table du banquet, après le chant d'une pièce de poésie composée par M. Gabriel Azaïs.

Jeux floraux de Barcelone. — La séance solennelle des *Jeux floraux* de Barcelone a été tenue le dimanche 6 mai, à une heure et demie de l'après-midi, dans la grande salle du théâtre de cette ville et devant une très-nombreuse assistance.

Le rapport annuel a été fait par le secrétaire D. Joaquin Riera y Bertran.

L'*Any mil* de D. Angel Guimera a obtenu la *fleur naturelle*, consistant, cette année, en une magnifique *Azalea indica liliiflora*. L'auteur en a fait présent à Dª Josefina Sabater d'Aldavert, qui a été nommée *reine de la fête* et qui a occupé en cette qualité le siége d'honneur.

Le premier et le deuxième accessit du *prix d'honneur et de courtoisie* ont été décernés à MM. Joseph Franquesa y Gomis (*la Anada á Montserrat*) et Anicet de Pagés, de Puig (l'*Anima en pena*).

D. Angel Guimera a encore obtenu l'églantine d'or pour son *Darrer Plant de'n Claris*, et la violette d'or et d'argent pour une autre poésie intitulée *Romiatje*. Il a été proclamé immédiatement maître en gai savoir.

MM. P. Pi y Parera, Joseph Marti y Folguera et Coca y Collado, ont reçu divers accessits.

Une plume en or et argent a été décernée à M. Anicet Pagès de Puig (*A una Dona*). Le prix extraordinaire de la députation provinciale de Barcelone a été attribué à M. H. Verdaguer, pour un poëme en dix chants, intitulé l'*Atlantida*. La lecture du *Somni*

d'Isabel, qui termine cette œuvre considérable, a été faite au milieu d'applaudissements universels. D'après la *Renaixensa* de Barcelone, le poëme de M. Verdaguer serait le couronnement de la littérature catalane. Celle-ci avait jusqu'ici connu tous les genres, sauf le plus élevé de tous : le genre épique. Elle le posséderait maintenant dans l'*Atlantida*. La *Renaixensa* ajoute que l'opinion de tous ceux qui ont pu connaître ce poëme ne peut être plus unanimement favorable, tant à cause de la grandeur du sujet que de l'originalité de l'exécution, et surtout de l'extraordinaire beauté des détails.

ATHÉNÉE DE FORCALQUIER ET SOCIÉTÉ DES FÉLIBRES DES ALPES. FÊTE LITTÉRAIRE DU 13 MAI. — Elle a eux deux parties, l'une presque entièrement française, l'autre provençale. Par une entente où l'on voit une preuve de l'esprit d'intelligente concorde qui anime les deux associations, les membres de l'une sont de plein droit membres de l'autre. M. de Berluc-Perussis a prononcé le discours d'ouverture, et il y a esquissé l'histoire fort intéressante de la maison même ou siége l'*Athénée* : l'hôtel d'Eymard, qui fut, au dernier siècle, l'hôtel de Rambouillet de Forcalquier. Des mémoires de M. Charles d'Ille sur la commune de Volx; de M. Pelloux, sur la Durance; de M. Plauchud, sur les sources sulfureuses de la Laye : de M. Gonzague de Rey, sur le séjour des Sarrasins dans les Alpes de la Provence et du Dauphiné, ont suivi la communication de M. de Berluc-Perussis. Ces lectures ont été mêlées de nombreux intermèdes poétiques, et l'assistance a tour à tour applaudi un gracieux sonnet de la mystérieuse félibresse de Forcalquier : *Dona de la Travessa*, des vers provençaux de M. le chanoine Savy, une *souneto* adressée à l'*Athénée* par M. Gaut, le *Mariage astra* de M. Verdot, que nos lecteurs peuvent apprécier dans ce fascicule; un sonnet de M. Guillibert et diverses pièces de MM. Alexis Guigues, Louis Maurel, le baron de Saint-Marc, etc.

Pour nous servir d'un mot qui a fait, croyons-nous, sa première apparition dans le *Journal de Forcalquier*, la « felibrée », proprement dite, a commencé le soir à huit heures. Le peu d'espace réservé à cette chronique ne nous permet pas d'énumérer les brindes lus ou improvisés en cette circonstance. Nous signalerons seulement un discours fort remarquable de M. le chanoine Savy et une savante étude de M. Vidal sur l'orthographe provençale. Nous sommes d'autant plus heureux de mentionner ces deux communications, qu'elles renferment la confirmation des vues que nous émettions dans la *Revue*, en 1874 et 1876, 1re série, V. 499; 2e série, I,365. sur la nécessité d'une orthographe qui, en étant commune à tous les dialectes de la langue d'oc, sans exception, respectât leurs formes dialectales. C'est encore la même idée qui a inspiré à M. Gabriel Azaïs et à la *Société archéologique* de Béziers le don d'un rameau d'olivier en argent, à décerner en 1878, lors du second concours triennal de la Société [1].

*
* *

La *Cigale* vient de décider qu'à l'avenir ses membres s'assemble-

[1] Nous ne saurions oublier à ce propos un excellent article de M. de Villeneuve-Esclapon, dans le *Prouvençau* d'Aix, n° du 1er avril 1877.

raient tous les ans, au mois de septembre, dans une ville du midi de la France, et y tiendraient une grande séance littéraire et artistique. Arles a été choisi cette année comme lieu de réunion, et nous en félicitons cordialement nos amis de Paris.

*
* *

PUBLICATIONS EN LANGUE D'OC ET EN CATALAN, TRAVAUX SUR LA POÉSIE POPULAIRE ET LA POÉSIE PROVENÇALE, etc. — *Le Mystère provençal de Saint-Agnès ; examen du manuscrit de la bibliothèque Chigi et de l'édition de M. Bartsch*, par M. Léon Clédat. Paris, Thorin, in-8° (*Extrait de la Bibliothèque des écoles d'Athènes et de Rome*). — *Récits d'histoire saïnte en béarnais, traduits et publiés pour la première fois sur le manuscrit du XVe siècle*, par V. Lespy et P. Raymond, tome II. Pau, Ribaut, petit in-8°, VII-384 pag. — *La Reine Esther ; tragédie provençale, reproduction de l'édition unique de* 1774, *avec introduction et notes*, par M. Ernest Sabatier. Nimes, Catelan, in-12, XLI-83 pag. — James Bruyn Andrews, *Vocabulaire français-mentonais*. Nice, Imprimerie niçoise ; in-12, 174 pag. — *Cartabèu de Santo-Estello. Recuei dis ate ouficiau dóu felibrige en* 1876. Nimes, Baldy-Riffard ; in-8°, 59 pag. — *Pichoun Oufici de l'Inmaculado-Councepcien de la Vièrgi Mario, udouba de la man de l'abat A. Bayle*. Avignoun, Roumanille ; in-16, 24 pag. — Bonaparte-Wyse, *Sounet, à Teodor Aubanel*. Plymouth, Keys, in-8°, 2 pag. — [Gabriel Azaïs] *Lou Vi de Bachelèri, per la felibrejado de la festo de l'Ascensieu*. Béziers, Imprimerie générale ; in-4°, 4 pag. — L. Roumieux, *la Felibrejado d'Areno, remembranço dóu* 28 *d'avoust de* 1876. Nimes, Baldy-Riffard, in-8°, 28 pag. — De Tourtoulon, *la Lauseta, sounet à Madama L.-S. de Ricard*. Nimes, Baldy-Riffard, in-8°, 4 pag. — Vernhet père, d'Agen (Aveyron), *Poésies patoises*. Rodez, de Broca ; in-12, 61 pag. — De Tourtoulon, *Discours prounounciat dins l'assemblada generala de la mantenença, tenguda à Mountpeliè, lou* 25 *de mars* 1877. Aix, Remondet-Aubin, in-8°, 8 pag. — Silvio Pellico, *Devers dels homens, parlament à un jovensá, traducció den M. Obrador Bennassar*. Palma de Mallorca, Gelabert ; in-8°, 68 pag. — Francesch Ubach y Vinyeta, *Romancer catalá, históricli, tradicional y de Costums*. Barcelona, Estampa de la Renaixensa ; in-8°, 306 pag. — Bertran y Bros, *de Flor á Flor, dotze posades d'un poëma*. Barcelona, estampa de la Renaixensa ; in-16, 40 pag. — Rubio y Ors, *Breve reseña del actual renacimiento de la lengua y literatura catalanas. Débese á la influencia de los modernos trovadores provenzales? Memoria escrita para la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*. Barcelona, Verdaguer, 98 pag. — Maspons y Labros, *Per las Bodas del distingit escriptor sicilià Dr. Joseph Pitré ab la senyoreta Donya Francisca Paula Vitrano*. Barcelona, estampa de la Renaixensa ; in-12, 15 pag.

*
* *

POÉSIES ET TEXTES EN LANGUE D'OC insérés en divers journaux : — *Bitterra*, cantate provençale (s.-dial. d'Aix et de Marseille), par M. Marius Bourrelly. (*Avenir national* de Marseille, décembre 1876). — *Mirabèu*, ode en provençal (sous-dialecte d'Aix et de Marseille), signé *lou Felibre de la mar* (M. Marius Bourrelly) (*la Jeune République* de Marseille, 17 décembre). — *Lou Gavach à la fieyra daou*

Clapas, poésie languedocienne par M. Charles Gros (*Petit Midi*, de Montpellier, 31 décembre 1876). — *En lisant. La langue patoise à Toulouse, il y a six cent soixante-sept ans.* Reproduction, d'après l'*Histoire des Comtes de Tolose*, de Catel, p. 262-263, du texte toulousain des décrets rendus à Arles, en 1210, contre Raymond VI, comte de Toulouse. Article signé: Saourés Pascal (Vous ne saurez pas qui) (*Messager de Toulouse*, 7 janvier). — *Bono Anado. Aubado i gai felibre dóu roudelet de Fourcauquié,* poésie provençale (sous-dialecte d'Avignon), par M. J. Anxionnax; *Libre e Librihoun*, compte rendus en prose provençale, par M. A. de Gagnaud (de Berluc-Perussis), du *Libre de Nouesto-Damo de Prouvènço*, et d'un petit volume marseillais de M. Alfred Chailan : *leis Oousseous sount de bèsti; Nouvè* et *Campaneto*, avec un sonnet adressé à M. Gaut et signé N'E. dóu Lucas (*Journal de Forcalquier*, 7 janvier 1877). *Ferluquets e paysans*, poésie languedocienne, par M. Charles Gros. (*Petit Midi*, de Montpellier, 21 janvier 1877.) — *Li Rèi e soun estello*, noël provençal par M. l'abbé Millon; *Au Francès Vidal, per lou gramacia di* « 75 *Nouvè en musico* », sonnet par M. de Gagnaud; *Gramaci i canteiris de Calèndo*, poésie signée : En S. Vallis Solis (*Journal de Forcalquier*, 21 janvier). *A Marius Bourrely, pèr la felibrejado de l'Escolo de la Mar*, pièce monorime en provençal d'Aix (par M. Vidal?) (*Mémorial d'Aix*, 4 février), reproduite avec une réponse de M. Bourrelly, également monorime: *A Françès Vidau*, dans l'*Avenir de Marseille* (janvier-février).

*
* *

Notre ville verra paraître prochainement, sous la direction de MM. de Ricard et Auguste Fourès, une revue trimestrielle : *la Patrie latine*, qui a pour but, dit le prospectus, « d'affirmer l'idée de fédération inaugurée dans l'almanach de la *Lauseto.* » Parmi ses collaborateurs, nous remarquons les noms de deux députés au Parlement italien, MM. Quirico Filopanti et Mauro-Machi.

Le prix d'abonnement est de 10 fr. Les souscriptions doivent être adressées à l'Imprimerie centrale du Midi (Hamelin frères), à Montpellier.

Une part à la langue d'Oc sera faite dans la future Revue.

Errata du numéro de mai 1877

Lettres à Grégoire.—P. 187, l. 15: *tradition littérale*. Lis.: *traduction.* — L. 20: *à ce titre*. Lis.: *ce titre.* — P. 188, l. 27: *diminution*. Lis.: *diminutifs*.

Récits d'histoire sainte.— P. 212, l. 16. Rétablir un *t* tombé au commencement de la ligne.—L. 20: *Apelar t' ian.* Lis. *apelar ti an.*— L. 21: *Apelar t, ian.* Lis. *apelar t' ian.* — P. 214, l. 10 du bas: *ib.* Lis. *ibi*.

Le Gérant : Ernest Hamelin.

TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

Pages.

Anciennes Énigmes catalanes. (MILA Y FONTANALS.) 5
Trois Formules de conjuration en catalan (1397). (ALART.).. 9
Documents sur la langue catalane (fin). (ALART.) 173
Mélanges de langue catalane. (MILA Y FONTANALS.) 225

DIALECTES MODERNES

Grammaire limousine (additions et corrections à la première partie.) (CHABANEAU.) 13
Histoire littéraire des patois du midi de la France (suite). (NOULET.) 57
Chants populaires du Languedoc (suite). (MONTEL et LAMBERT.). 73
Lettres à Grégoire sur les patois de France (suite). (GAZIER.) 178-230
Nemausa. (Léontine GOIRAND.) 37
L'Albeto. (Auguste FOURÈS.) 38
Lou Reinard è la Cigogno. (Achille MIR.) 39
Li Vièi. (BONAPARTE-WYSE.) 42
Un Pantai. (Louis ROUMIEUX.) 44
La Cabrieiro. (FESQUET.) 88
Lou Garda-mas. (LANGLADE.) 89
Un Dimenche dóu mes de mai. (BONAPARTE-WYSE.) 194
Le Garrabiè (Auguste FOURÈS.) 200
Bello Proumiero. (Léontine GOIRAND.) 241
Lou Mariage astra. (Auguste VERDOT.) 243
Al Tustadou de l'amic Alban German. (Auguste FOURÈS.) 246
Mater Dolorosa. (C. LAFORGUE.) 248

BIBLIOGRAPHIE

Anthologie patoise du Vivarais, par M. Vaschalde. (Alph. ROQUE-FERRIER.) 46
Las Mouninetos, de Paul Félix (A. GLAIZE, A. ROQUE-FERRIER.). 48
Traité de la formation des mots composés dans la langue française, par M. Darmesteter, etc. (2e article). (BOUCHERIE.).. 50
Die Catalanische metrische version der Sieben Weisen Meister, par M. Mussafia (2e article). (CHABANEAU.) 105
Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, par Paul Meyer. (BOUCHERIE.) 106
Li Carbouniè, par M. F. Gras (Maurice FAURE) 106

L'Idée latine dans quelques poésies en langue d'oc, en espagnol et en catalan. (Alph. ROQUE-FERRIER.) 114
Sermoun prouvençau, par l'abbé Terris. (ESPAGNE.) 121
La Poésie provençale hors de la Provence. (Alph. ROQUE-FERRIER.) 124
Quatre Almanachs en langue d'oc, en 1877. (Alph. ROQUE-FERRIER.) 127-263
Récits d'histoire sainte en béarnais, publiés par MM. Lespy et Raymond (C. CHABANEAU.) 206
Le Livre des Manières, d'Étienne de Fougères, publié par M. Talbert. (BOUCHERIE.) 252
Li Chevaliers as deus espées, publié par M. Foerster (BOUCHERIE.). 262
Un passage d'une charte du pays de Soule. (CHABANEAU.) 269

PÉRIODIQUES. *Romania*. (ALART, BOUCHERIE.) 132-216
Bulletin de la Société des anciens textes français. (BOUCHERIE.) .. 139
Revue historique de l'ancienne langue française. (BOUCHERIE.) 139
Revista de archivos. (C. CHABANEAU.) 140
Rivista di filologia romanza. (C. CHABANEAU.) 143
Il Propugnatore. (C. CHABANEAU.) 144
Société historique et archéologique du Périgord. (C. CHABANEAU.) 145
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont. (Alph. ROQUE-FERRIER.) 146
Jahrbuch, etc. (C. CHABANEAU.) 148
Archiv fur das studium, etc. (C. CHABANEAU.) 149
Le Musée. (Alph. ROQUE-FERRIER.) 150
La Cigalo d'or. (Alph. ROQUE-FERRIER.) 220
Rivista di literatura popolare. (BOUCHERIE.) 269

Le Siége de Toulouse et la mort de Simon de Montfort. (ESPAGNE.) 151
Les Réunions du félibrige à Aix et à Montpellier. (Alph. ROQUE-FERRIER.) 153
Discours et Brindes prononcés à Avignon dans la réunion générale du félibrige, le 21 mai 1877 249
Chronique 52-165-223-270
Errata 56-172-224-274
Table des matières 275

Imprimerie centrale du Midi. — Hamelin frères.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI, HAMELIN FRÈRES

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Deuxième Série

TOME QUATRIÈME

(T. XIIe DE LA COLLECTION)

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXVII

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

DOCUMENTS DIVERS

APPARTENANT AUX DIALECTES DU MIDI DE LA FRANCE

(XIVe ET XVe SIÈCLES)

I

1361 (Dialecte de Montpellier)

Ordre de payement, daté probablement de Montpellier le 28 janvier 1361, adressé par P. Jacme et Garin Guilhem, banquiers ou changeurs de cette ville, à Barthélemi Thóua, marchand valencien, alors résidant à Perpignan, où il lui fut présenté par Bérenger Garau, marchand barcelonais, facteur et représentant de Raymond dez Pla, citoyen de Barcelone. L'exploit de présentation, écrit à la suite de la lettre, fut fait à Perpignan le 25 février 1361, en présence d'un pareur de cette ville et de Pierre de Bigues, marchand de Barcelone. B. Thóua se borna d'ailleurs à répondre qu'il ne payerait pas les 500 florins réclamés, parce que Jacme et Guilhem n'avaient pas le droit de « faire change » sur lui sans une lettre de sa part, en déclarant toutefois qu'il était en mesure et en volonté de payer « en la place de Montpellier. » Cette pièce n'offre donc

qu'un spécimen de la langue commerciale usuelle de Montpellier en 1361, et je me borne à signaler, au point de vue de la philologie, un exemple du passage de l'*s* en *r*, alors très-fréquent en Languedoc, dans les mots *guiras* et *guira*, pour *guisas* et *guisa*, que l'on peut ajouter à ceux qu'a déjà donnés M. Paul Meyer (*Romania*, 1875).

Al senher En Bertomieu Toua ho a sas (*sic*) companhos a Perpinhan sien dadas (*in dorso*).

Al Senynher En Bertomieu Toua, P. Jacme e Guarin Guilhem, salutz.

Fam vos, senher, asaber que nos auem aisi fag cambi am En Franss. Ramis de sinc sens floris de Perpinhan, los quals nos ha donatz aisi, los quals li deuem far donar a Perpinhan x. jorns vista la letra. Per que, senher, nos vos preguam que vos vulhas pagar per nos a'N Bereng. Guairaut per lo dig Franss. Ramis, x. jorns vista la letra, los sus ditz V^c^. florins de Perpinhan. E preguam vos que non hi aga falha, car vos nos donas gran dan e gran vergoyna, quar sertas nos non agram pres aquest cambi sus vos, si non fos mais que vezem que so que nos prometes non aues atendut : car vos nos prometes que, passadas festas, vos nos trametrias so que nos degras, e pueis non nos aues trames diner. Nos ho auem dig a'N P. Donat, lo qual nos a respondut que non se'n enpachava, mais que ho acssem am vos. Per que, nos vos preguam caramens que, en totas guiras, vos fasas compliment als sus ditz V^c^. floris que deues dar per nos a'N Bereng. Guairaut, en guira que nos no'n prenham ni dan ni vergonya; e preguam vos que la resta que nos devies, que son pus de V^c^. floris, aisins quant podes vezer en lo comte que es entre nos e vos, que nos los vulhas trametre, car mot gran tort nos en faies. Si nos podem res far per vos, mandas nos a vostre plazer, e nostre Senhor vos tenha en sa garda. Fachas a XXVIII de jenoier.

(Archives des Pyrénées-Orientales. – *Notule* de Guillaume Caulasses, ann. 1361).

II

1370 (Carcassonne?)

Johan ou Johanet Del Sol, *juper* (tailleur) de Perpignan,

mourut en 1370. L'inventaire de ses biens, dressé le 30 août de la même année, est entièrement rédigé en catalan et contient un état des meubles et vêtements trouvés dans la maison du défunt, des objets mis en gage, et un état de créances qui indiquent pour maître Del Sol une riche clientèle parmi la noblesse et le haut clergé du Roussillon. J'y vois, entre autres articles : *una capuxa de seda en la qual ha* XII *botos d'argent sobre daurats, que son de masestre Johan, joglar de Paris, ab una flauta, sobre que lo dit testador li presta* VI *florins*. On a joint à l'état des créances un certain nombre de billets originaux de commandes ou de reconnaissances, et l'acte ajoute : *ignoramus utrum ista debita sint soluta vel non*. Cinq de ces reconnaissances, ou *albarans,* sont de Bertrand, abbé de Saint-Michel de Cuxa (diocèse d'Elne), dont l'origine et le nom de famille me sont inconnus ; mais il est évident qu'il n'était ni Roussillonnais ni Catalan, et la langue de ses billets semble trahir le dialecte des environs de Carcassonne. Mais, par suite sans doute de son séjour en Conflent, il s'était à peu près plié à la langue du pays, et il y a dans ses billets autant de catalan que de languedocien. Je n'en donnerai donc que de courts extraits, en me bornant à mettre en italique les formes étrangères au catalan du Roussillon.

Johanet, donats al Bort I. jupo, car jo *le* vos pendre en compte, aysi com es[en]pres entre mi e vos. E per so que mils me'n *cresats,* fas vo'n aquest albara scrit de la ma mia. *Dieus* sia ab vos.....

Johanet, trameti't lo Bort portador de la present, al qual *voel* que dones I. jupo bo e de bon fustani, et que'*ll* dones *las caussas*. *Item* que'*ll* dones la *suo opolando*. *Item* que'*l* dones *las mias cau*[*s*]*sas*. E *sapias* que dimecres *sira* a Perpinya *le* vicari, si *Dieus plats,* per pagar *les* [1] cadisses, e per so que mills me'n *cresas,* fas te aquest albara scrit de ma ma, aysi com es enpres entre mi e tu, e sagelat de mon sagell. *Dieus* sia amb tu. Dades a Sent Miquell *le* derrer dimenge de *julii*. B. abat de Sent Miquell.

(Archives des Pyrénées-Orientales. — *Notule* de Pierre Tort, notaire de Perpignan, année 1370.)

[1] *Cadisses* est masculin ; en catalan, on aurait écrit *los*.

III

1380 (Narbonnais)

Le testament suivant, d'un habitant de Perpignan, fut écrit par quelque scribe du Languedoc, probablement du Narbonnais, sur une feuille détachée que le notaire annexa à son registre, où il s'est borné à rédiger l'acte en latin. Je mets en italique les mots et les formes étrangers à la langue catalane.

Quoniam nullus... ego Bertholomeus Dossous de Perpiniano... *Permierament* aordeni mon testament e *preni de les mieys* bens x. *liuras* de *Barsalonesetz,* e fau los *miyeus* mene-[me]zadors En P. Pascal e mastre P. Orhs barber [1], los càls *sian* tengutz de pagar *las leysas* dins la novena; *etz* elegési ma sepultura devant la porta mayor *dé les Frayres* Menors o denant la *gléysa* la on *éles* se volran *daquesti* dos lóhcs; he leysi a qascu de mos mena[me]zadors x. s. — *Item* leysi a reparar lo cap de la capela déls *angils*. x. *liuras; voli* que *les* dìtz menesadors *sian obries,* e que, si *les frayres* hi *metian* contrast, que *sian* de [la] obra de Sant Johan. — *Item* leysi al rector de Sant *Matieu* v. s. — *Item* leysi a VIII. capelas que *sian* a la mia sepultura, a cascu XII. d; al diache VI. d; a IIII. enfans *d'aqueles* que venran am los capelas, a cascu II. d.

Item leysi a mastre P. Riu x. s; a la obra de san Johan, de Sant *Matieu,* de la Rial, de Sant Jàcme, a cascu XII. s; a *les* III. basis de *les* paubres de les III. perro [*quias*] a cascu II. a *les* III. ordes de paubretat he a *les* III. ordes de *las donas,* a cascu II. s.

Item per VIII. *seris,* cascu d'una liura, que *servescan* a la mia sepultura XXV. s.

Item leysi àna *Bertolmiva* fila d'En *Bertolmiu* Selarer, filola *mieua* v. s; a Na Girauda, fila del balle de Polestres, filola *miua* x. s; à N. P. Johan, *co*[*m*] *payre mieu, las* milors dos *raubas* que *jeu* aya, per amor de Deu.

Item leysi a na Chatarina fila d'En Perpinya Comas filola *mieua* v. s; a Na *Ramonda* Masona leysi x. s.

[1] Le testament latin porte *P. Orts barberius.* Le mot *barber* est ajouté de la main du notaire.

Item leysi per pitansa a *les frayres* Menors lo dia que *jeu* me *more* x. s; leysi per la fi de la *confrayria* de Sant Johan II. s; leysi a xxx. capelas que canten per la mia arma lo dia de la mia sepultura, qui *frayres,* qui capelas seglars, a cascu XII. d.

Item voli que *les* menazadors no *sian* tengutz de *rede* comte ni al birbe, ni a hom per el, ni al ofecial, ni a hom per el, ni a neguna presona del mon; *meys* qu'en puscan fer a tota lur volontat, confisan de lur lialtat.

Item leysi *heyretiera* Na Grazida moler *mieua,* que sia tenguda de pagar *totas mas leysas* he totz mos tortz, si degu n'aparia. Aquesta es la *miva dariera* volontat la qual *voli qui* sia *obserueda (sic).*

Testes rogati sunt Jac. Adzam, et Petrus Basini, Bn Codaleti sutores, G. Aymerici lanternerius, P. Boerii ortolanus, Johannes Laureti ortolanus, Bñ Boerii pellicerius, omnes de Perpiniano; Johannes Brasardi Robertus Niauti, clerici et cantores domini Ducis [1], et ego G. Caulasses notarius. Laudat. III. die marcii anno M.CCC.LXXX.

(Archiv. des Pyr.-Or. — *Notule* de Guillaume Caulasses, notaire de Perpignan, ann. 1380.)

IV

1397 (Narbonnais ?) [2]

Sapian totz que yeu Jacmes Aliba, de Tuxa, són tengut e obligat de far ordenassa per Gaubert de Ramat de la Barta, per la siena arma, q[ue] redet l'arma a Dieu, quar en autra guiza no se cebelira en sementeri sagrat.

[1] C'est Jean, duc de Gerone, fils aîné et successeur du roi Pierre d'Aragon.

[2] Cette pièce est transcrite dans un acte reçu à Montauban, le 2 mars 1397, par Galhard de Villeneuve, notaire de Toulouse, habitant de Montauban, portant quittance d'une somme de 112 livres et demie petits tournois, faite par Raymonde de Boer, héritière de son fils Gaubert de Ramat, décédé *ab intestat,* en faveur de Dominique de Tarba. C'est à Tuchan (département de l'Aude) que cette pièce semble avoir été rédigée, mais le dialecte particulier du Termenès semble avoir été altéré par le notaire de Montauban, du moins en ce qui concerne l'article.

Item yeu dit Jacme c[y] fayta ordonassa per lo dit Gaubert. de voluntat de ssos amixs [e] de ssa mayre.

Item leyssi a la obra de Moss. Sanht Johan Evangelista de Tuxa, en lo qual lo dit Gaubert fonch coffessat e comenyat [e] pres los ordr[es], com a bon crestia deu far, hu cali entro la valor de onze scutz d'aur, a servir lo cors de Jhû Crist.

Item layssi en hu capela que cantara missa nouela, que pregue Dieus per la siena arma, sinc escutz onze gros.

Item layssi en hu reyre taule de Monss. Sanct Ipolit hon lo dit Gaubert avia tot jor[n sa devo]tio, quatre escutz d'aur.

Item leysi a la obra de Sanht Johan avangelista, on lo dit Gaubert redet l'arma a Dieu, una entorta de sera valent sinc sotz, a levar lo [cors de] Ihû Crist.

Item leyssi a l'autar del dit moss. Sant Johan evangelista dotze deniers.

Item al curat del dit loc XII. de.

Item a totz los autas de Nostra Dona del Peyro [1] del dig loc a cascun XII. deniers, lo qual son sinc autas.

Item leyssi a Sanht Just de Narbona XII. deniers.

Item als quatre ordres de paubretat a cascun XII. de.

Item als quatre hospitals generals a cascun XII. de.

Item leyssi à totz los capelas que son an[a]tz a la sepultura del dit Gaubert tres franxs.

Item leyssi als ditz capelas per lo despentz que feron al dinnar sies sotz quatre deniers.

(Parchemin. — Arch. des Pyr.-Or.).

V

1411 (Béarnais) [1]

A nostre car senher En Gabriel Resplandent not[ari] en lo loc de Perpinhaa.

Car senher, sapiatz que per dauant nos autes, cort thientz, es viencut Arnaut de Sobiole, filh de Condor, qui fo de Bosom

[1] L'église de Notre-Dame du Peyro est située près de Tuchan.

[2] Cette pièce se rapporte à la succession d'un certain Bosom de Domeg, du lieu de Gélos, près de Pau, décédé en Roussillon. La *Revue des langues romanes* à déjà publié deux autres documents se rattachant à la même affaire.

de Domeg saenrers, deu loc de Gelos prop Pau en la dioc. de Lascar; en que nos ha denunciat que sus la mort de Bosom deu Domeg deu diit loc de Gelos, son oncle, fray de ssa may, a luy es necessari de portar per dauant vos declaration e sertifficasion de la parentele deus diitz Bosom e Condor e deu diit Ar[naut]. Senyer, sapiatz, e per vie de sertiffication vos denunciam judiciaumentz, per vie e per maneyre de subcidi de dret, que lots diitz Bosom e Condor eren fray e sor germaas, filhs de un pay e de une may, et que de la diite Condor es filh de leyau matremoni lo diit Ar[naut], e la diite Mariote aixi medixs filhe ; e son nebot e nebode deu diit testayre, e lo diit Ar[naut] es prim e universau hereter de la diite Condor, e aixi medix deu diit Bosom cum a sson oncle. Si que nos vos certifficam ab la present letre sagerade deu propri saget de la cort e viele de Pau, on los de Gelos en la temporalitat se judgen e passen judyament, que lo diit Ar[naut] de Sobiole e Mariote son filh e filhe de la diite Condor, sor deu diit Bosom, e eren nebotz deu diit Bosom tant quant visco. E asso vos denunciam, e per vie de testiffication vo'n tremetem la present letre, per conservar lo dret e accion que lo diit Ar[naut], nebot deu diit Bosom testayre, portador de las presentz, ha o pot auer en la darre voluntat o testament deu diit Bosom. Scriit en lo loc de Pau lo V. jorns d'ottobre [M CCCC XI].

Lo clauer juratz e cort de Pau.

(Original sur papier : Gabriel Resplant, notaire de Perpignan, *manuel* de 1411. — Archives des Pyr.-Or.)

VI

1421 (Narbonnais) [1]

Jacme Huc, bayle de la Palma, ad toutz aquels et aquelas qui aquesta present letra veyran, salutz en Nostre Senhor.

[1] Le lieu de la Palme est situé à l'extrémité du Narbonnais, sur la frontière du Roussillon, en face de Salses, où l'on parle le pur catalan. La séparation des deux dialectes, catalan et languedocien, s'est maintenue depuis des siècles, et se conserve encore aujourd'hui entre les villages du Roussillon et ceux du Narbonnais, ou du pays de Fenollet. Elle est surtout marquée entre les villes d'Estagell et de la Tour-de-France, qui

A la supplicacio et requesta de Daudun cappella, del loc de Ariu[1] en la dioc. de Rodetz, supplica benignemant (*sic*) a la mot honrada dona madona Angnes, molher de sa entra entras (*sic*) del molt honrat senhor lo senhor En Laurens, demoran a Perpehan deuant la font de la Picarda[2], que playssa a la dita dona de luy trametra III, floris d'Arrago e miech, e II. capayros et I. polhal[3], et que li plassa de baylar a Johan Vayrac portador de la present letra; quar le Daudun a agut necessitat de malautia que non pot caminar, et a grant mestier de sa moneda. Et dona pla poder al dit Johan Vayrac de aquitiar de tot en tot la dita dona Agnes per carta o per albara, o en tota la forma que savi o savis clers o poyran ditar a prophiet et utilitat de la dita dona. Et per maior fermetat, yeu desus dit Jacme Huc, bayla, ay fayt aquesta letra a mons. Johan Robert cappela de la Palma, en testimoni de Beringuier Saurina de Laucata et de Thomas de Marvilla sa[r]tra de la Palma, escrit al dit le derrier jorn de may l'an mil cccc XXI, et ay paurat[4] le segell de la cort per maior fermetat.

Jacme Huc bayle de la Palma,
a requesta de Daudun cappella,
qui mout si recomanda a la dona
Angnes Laurenssa.

(Au bas, traces d'un petit cachet rond, cire verte. — Archives du département des Pyrénées-Orientales).

VII

Vers 1423 (Avignon ?)

A mon char e grant amic a Monss. Raymon Isquiu, beneficiat en la gleisa de San Johan de Perpina, sian t[ramesas].

sont situées aux deux extrémités d'une plaine, à une distance de trois quarts d'heure au plus l'une de l'autre : on parle catalan dans la première, qui a toujours appartenu au Roussillon, et languedocien dans la seconde.

[1] Mot corrigé par le scribe et peu lisible ; peut-être y avait-il d'abord *Aniu*.

[2] La *Font de Na Pincarda* existe encore à Perpignan, adossée au mur d'une maison de l'ancienne famille *Pincard*. Le scribe a sans doute omis le trait qui marque l'*n* dans ce mot. ainsi qne dans *Perpehan*.

[3] *Pohal* (cruche) a peut-être été écrit par erreur pour *ponhal* (poignard).

[4] Pour *pausat*, nouvel exemple du passage d'*s* en *r* en langue d'oc.

Char seinher e bon amic, hieu mi recomande a vos, e done mi meravilla de vos de so que m'avias script, que no m'aves ren atendut: per qui mi sembla que hieu mi pode pauc fizar en vostras paraulas ni en vostre script, quar ren que mi mandes non ven as efieit. Per que vos pregui que me volies scrire tota vostra voluntat e vostra entencio, e aquo visa las (*sic*) present, quar m'entencio es que vos mi daires pagar so que mi deves, si vos plas, ho altramen hieu hi metrey tot lo remedi que hieu poriey, quar hieu mi [1] crese ben que lo Rey d'Arago mi fara bona justicia, e vos non hi penres ni profiey ni honor, si cove que s'i fassa am la rigor del seinhor. Per que vos pregui que no vos metas en aquo, quar, per ma fe, desplaira mi si vos n'aves despen ni dannage : quar non mi cuda (*sic*) pas esser amistat ma be vos per so que vos mi decces far desplaser, ni hieu a vos ; en pero non es ma colpa, quar cascunh vol aver lo sien. Pregi vos que mi volias trametre aquelles LXV. ff. que son degut al ter [2] de Tost S [ants] passada, e fares mi plaser e cortesia e a vos profiet. Si nenguna causa podia far de part de say, mandat m'o, quar de bon cor ho faria.

Nostre Seinher sia garda de vos. Script a Vinon [3] lo XVIII. jorn de mars.

De part lo tot vostre Gamot Geyssem.

(Archives des Pyrénées-Orientales. — Série G., évêché d'Elne).

[1] *Hieu mi crese ben que.* On peut dire que cette manière de parler est encore employée dans tout le midi de la France.

[2] *Terme?*

[3] Mns. *avion*, avec un trait sur les trois dernières lettres.

ALART.

(*A suivre.*)

DIALECTES MODERNES

CHANTS POPULAIRES DU LANGUEDOC

(*Suite*)

XXXVII. — LOU MARIAGE DE L'ALAUSETA

1) Lou pinsar et l'alauseta
Se se voulien maridà.
Lou premier jour de la nossa
N'avien pas res per manjà.
Se ne ven un gros tavan,
Sus soun col porta un pan blanc.

2) Tura lalureta,
M'alauseta,
Moun castel,
Tant bel !

3) Per de pan, n'avèn be prou, } *bis.*
Mès de vi, disèn de nou. }
Se ne ven un gros mouissau,
Sus soun col porta un barrau.

4) Per de vi, n'avèn be prou; } *bis.*
Mès de car, disèn de nou. }
Se ne vèn un parpalhou,
Que ne porta un gros moutou.

5) Per de car, n'avèn be prou; } *bis.*
Mès de frucha, disèn de nou. }
Se ne vèn un béu sausin,
Sus soun col porta un rasin.

6) Per de fruit, n'avèn be prou; } *bis.*
Mès de dansairas, disen de nou. }
La nieira sort dau linsòu,
Fai cambadas sus lou sòu.

7) Per de dansairas, n'avèn prou;
Mès de dansaires, disèn de nou. } *bis.*

Lou pesoul sort dau fatras,
Pren la nieira per lou bras.

8) Per de dansaires, n'avèn prou, } *bis.*
Mès de jougaires, disèn de nou.
Lou rat sourtis d'un trauquet,
Joga dau tambourinet.

9) Per jougà, jougarèn prou, } *bis.*
Se ne vèn pas lou catou.
Lou cat sourtis dau cendrié,
Manja lou tambouriniè.

Le Mariage de l'Alouette. — 1). Le pinson et l'alouette — se voulaient marier. — Le premier jour de la noce, — ils n'avaient rien à manger. — Mais il vint un gros taon — qui sur son cou portait du pain blanc.

2) Ture lalurette, — mon alouette, — mon château — si beau !

3) Nous avons assez de pain, — mais nous n'avons pas de vin (*bis*). — Mais il vint un gros moucheron — qui sur son cou portait un tonneau.

4) Nous avons assez de vin, — mais nous n'avons pas de viande (*bis*). — Mais il vint un papillon — qui portait un gros mouton.

5) Nous avons assez de viande, — mais nous n'avons pas de fruits (*bis*). — Mais il vint une mésange, — qui sur son cou portait un raisin.

6) Nous avons assez de fruits, — mais nous n'avons pas de danseuses (*bis*). — La puce sortit du drap de lit — et fit de grandes enjambées sur le sol.

7) Nous avons assez de danseuses, — mais nous n'avons pas de danseurs (*bis*). — Le pou sortit des hardes — et prit la puce pardessous le bras.

8) Nous avons assez de danseurs, — mais nous n'avons pas de joueurs (d'instruments) (*bis*). — Le rat sortit d'un trou — et joua du tambourin.

9) Nous avons assez de joueurs (d'instruments), — pourvu que le chat de vienne pas (*bis*). — Le chat sortit du cendrier — et mangea le tambourineur.

Chantée et notée d'après M. Ancette, de Montpellier.

Cf. Damase Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, I, p. 195 *lou*

Mariagi doou parpalhou.—J. Bugeaud, Chants et chansons populaires de l'Ouest, etc., II, p. 189 : *las Noueços doou quinsoun.*— Il en cite une version de 1780: *le Pinson et l'Aloveto,* Essai sur la musique ancienne et moderne, II, p. 441. Paris, Ph. de Pierres, MDCCLXXX. — Cénac-Moncaut, Littérature populaire de la Gascogne, etc., I, p. 377: *lou Maridatje dou pinsan.* — Anacharsis Combes, Chants pop. du pays castrais, etc., p. 33: *la Laouzeto amm'el pioussou.* De Puymaigre, Chants pop. du pays messin, p. 309 et 311 ; il cite l'existence de ce même chant dans le Cambrésis.

Il y a, de plus, dans Damase Arbaud, *Chants,* etc., I, p. 195, sous le titre de *lou Mariagi doou parpalhoun,* une version sur un motif un peu différent, quoique le fond soit le même Cf. aussi J. Bugeaud, Ch. pop. de l'Ouest, I, 38, *les Noces du papillon* (berceuse).

XXXVIII. — L'ALAUSETA ET LOU QUINSOU

1) L'alauseta et lou quinsou
Voulièn faire un mariajou.
Quand venguèrou d'espousà,
Aguèrou pas res per manjà.

2) Pan, pan, pan,
Gara, gara;
Pan, pan,
Gara de davan.

3) De delai sourtis un lou,
Sus soun col porta un moutou.

4) De delai sourtis un brau,
Sus soun col porta un barau.

5) De delai sourtis un durbec,
Porta trege veires sus soun bec.

6) De delai sourtis un bec blanc,
Sus soun bec porta un pan blanc.

L'ALOUETTE ET LE PINSON. — 1) L'alouette et le pinson — voulaient faire un petit mariage.— Quand ils vinrent d'épouser, — ils n'eurent rien à manger.

2) Pan (*ter*), — gare, gare; — pan (*bis*), — gare de devant.

3) De là-bas sortit un loup, — qui portait sur son cou un mouton.

4) De là-bas sortit un taureau, — qui sur son cou portait une barrique.

5) De là-bas sortit un dur-bec, — qui sur son bec portait treize
res.

6) De là-bas sortit un bec-blanc, qui sur son bec portait un
n blanc.

Version due à M. H. Bouquet, de Montpellier.

XXXIX. — LA LAUSETA ET LOU QUINSOUN

1) La lauseta et lou quinsoun (*bis*),
Faguerou un mariajoun,
L'enfant malureta;
Faguèrou un mariajoun,
L'enfant malura.

2) Quand lou mariajoun seguè fà
N'aguèrou pas ren per manjà.

3) De delai n'en sort l'enfant,
A soun col n'en porte un pan.

4) De pan n'aurian ben proun,
Més de car n'en disèn noun.

5) De delai n'en sort lou loup,
A soun col porte un moutoun.

6) De car n'aurian ben proun,
Més de vin n'en disèn noun.

7) De delai sort lou mouissau,
A soun col porte un barau.

8) De vin n'avèn ben proun,
De dansaire disèn noun.

9) La nieira sort dau lensòu,
Grand cambada per lòu sòu.

10) Lou pesoul sort dau fatras,
Pren la nieira per lou bras.

11) De dansaire n'avèn proun,
De tambourdiè n'en disèn noun.

12) De delai n'en sort lou ra,
En dau tambour au coustà.

13) La cata sort dau cendriè,
Emporta lou tambourdiè.

L'Alouette et le Pinson. — 1) L'alouette et le pinson— firent un petit mariage, — l'enfant *malureta;* — firent un petit mariage.

2) Quand le petit mariage fut fait, — ils n'eurent rien à manger.

3) De là-bas sort l'enfant, — à son cou il porte un pain.

4) Nous aurions assez de pain, — mais non assez de viande.

5) De là-bas sort le loup, — sur son cou il porte un mouton.

6) Nous aurions assez de viande, — mais non de vin.

7) De là-bas sort le moucheron, — sur son cou il porte un baril.

8) Nous aurions assez de vin, — mais non de danseurs,

9) La puce sort du drap de lit, — et fait de grandes enjambées sur le sol.

10) Le pou sort du fatras, — et prend la puce par le bras.

11) Nous aurions assez de danseurs, — mais non de tambourineurs.

12) De là-bas sort le rat, — avec un tambourin au côté.

13) De là-bas sort la chatte, — elle emporte le tambourineur.

Version due à M. Barbié, de Bernis (Gard).

XLI. — AUTRE

Lou pinsart ambe la lauseto
Ne bouliò faire un mariajou.
Lanfa larireto,
Ne boulio faire un mariajou
Lanfa larirou.

Quand benguerou d'espousà,
N'ajerou pa res per manjà.

Lou boulangé bé de dalai
Ambe soun paniè joust l'aisseléto.

De panet n'aben be prou
Mès de carneto noun pas nou.

Lou loubet sort del bartas
Ambe soun moutou gras.

De carneto n'aben be prou

Mès de binou n'aben pas nou.

Lou bignerou bé de dalai
Embe soun baralhou [1] tra 'l quiou.

De binou n'aben be prou
Més de dansaires noun pas nou.

Lou pesoul sort del fatras
Atrapo la nieiro pes lou bras.

De dansaires n'aben be prou
Mès de cantaires noun pas nou.

Lou ratou sort del traucou
Ambe soun tambour tral coupetou.

Ieu bous tambournarai bé
Mès que me parés al minau.

Nautres te pararen bé
Mès à la cato ni sai pas ré.

Lou minou sort del cendriè
Trai un salt sul tambourniè.

Sophie Saliel, de Saint-Laurent d'Olt (Aveyron).

XL. — LOU MARIAGE DELS AUSSELS

1) La lauseto et lou quinsou
Ne bouliòu faire un mariajou,
La fan ladereta;
Ne boulióu faire un mariajou,
La fan laderou.

2) Quand seguérou al mié repas,
N'ajérou pas res per manjà.

3) La lauseto souort de delai,
Qu'elo ni pouorto un pan blanc.

4) « De panet n'abèn be prou,
Mès de carneto ni disèn nou. »

[1] Le *baralhou* est suspendu comme les petits barils des vivandières de régiment.

5) Lou croupatas souort d'un coustat,
Lus ni traino un bedigas.

6) « De carneto n'aben be prou,
Mès de binet disèn de nou. »

7) Lou mousau souort de dalai,
E ni pouorto un plén barrau.

8) « De binet n'abèn be prou,
Mes de dansaires disèn nou. »

9) Lou pesoul souort del fatras,
Croquo la nièro per lou bras.

10) « De dansaires n'abèn be prou,
Mès de cantaires disèn nou. »

11) Lou ratas souort del traucas,
Em lou tambour jout lou bras.

12) Mès iéu bous cantarió un pàu,
Se mi parabias del minàu. »

13) Lou cat ne souort del cèndriè,
N'empouorto lou tambourinié !

Le Mariage des oiseaux. — 1) L'alouette et le pinson — voulaient faire un petit mariage.

Refrain : La fan la derete; — voulaient faire un petit mariage,— la fanladérou.

2) Quand ils furent à la moitié du repas, — ils n'eurent rien à manger.

3) L'alouette sort de là-bas, — elle apporte du pain blanc.

4) De pain nous avons assez, — mais non pas de viande.

5) Le corbeau sort d'à côté, — traînant après lui un bélier.

6) Nous avons assez de viande,— mais nous n'avons pas de vin.

7) Le moucheron sort de-là bas, — il en apporte un plein baril.

8) Nous avons assez de vin, — mais nous n'avons pas de danseurs.

9) Le pou sort du tas de chiffons,— et prend la puce par le bras.

10) Nous avons assez de danseurs, — mais de chanteurs nous n'en avons pas.

11) Le gros rat sort du trou — avec le tambour sous le bras.

2) « Je chanterais, dit-il, pour que vous dansiez, — si vous me endiez contre le chat. »
3) Le chat sort du tas de cendres—et emporte le tambourineur.

'.de Saint-André-de-Lancize,due à M. le pasteur Liebig.

XLI. — L'ALAUSETA ET LOU PIDZOU

1) L'alauseta et lou pidzou
Vourion faire un mariadzou.

2) REFRAIN. Lan lardereto;
Vourion faire un mariadzou,
Lan larderou.

3) Quand vinguéroun d'espousà
Troubairoun rien per mindsà.

4) Lou loubas ne sort d'elai
Adiusant un moutoun gras.

5) Por de tsar aren n'en prou,
Por de pain que *ferons-nous ?*

6) Lou rinor ne sort d'elai
Avec un pané de pain.

7) Por de pain aren n'en prou,
Por de vi que *ferons-nous?*

8) Lou graihas n'en sort d'elai,
Adiusant un tounelou.

9) Por de vi aren n'en prou,
Por dansà que *ferons-nous ?*

10) Lou péu sort du pétas,
Prin la neira pèr lou bras.

11) Por dansà aren n'en prou,
Por touchà que *ferons-nous?*

12) Lou retour sort du pertias
Adiusant un tambournet

13) Lou minou sort du cendriè
Empourta lou tambournet.

14) S'aguessa parà lou minou,
Arion dansà tout notre sâoul.

L'Alouette et le Pinson. —1) L'alouette et le pinson— voulaient faire un petit mariage.

2) Refrain. Lanlarderete; — voulaient faire un petit mariage, — Lanlarderou.

3) Quand ils vinrent d'épouser, —ils ne trouvèrent rien à manger.

4) Le gros loup sort de là-bas, — apportant un mouton gras.

5) Nous avons assez de chair; — pour le pain, comment ferons-nous?

6) Le renard sort de là-bas, — avec un panier de pain.

7) Nous avons assez de pain;—pour le vin, comment feron-snous?

8) Le corbeau sort de là-bas, — apportant un tonnelet.

9) Nous ayons assez de vin; —pour danser, comment ferons nous?

10) Le pou sort d'un haillon — et prend la puce par le bras.

11) Nous avons pour danser, — mais qui touchera d'un instrument?

12) Le rat sort du pertuis, — apportant un petit tambour.

13) Le chat sort du cendrier — et emporte le tambourineur.

14) Si l'on avait pu éviter le chat, — nous aurions dansé tout notre soûl.

Version communiquée par M. Victor Smith, d'après Nannette Lévesque, qui l'avait apprise elle-même à Ste-Eulalie (Ardèche, Vivarais), son pays.

XLIII. — L'AREUVETA ET LE PINDZOU

1) L'areuveta et le pindzou | vourion faire un mariadzou.

2) Refrain. — Lanturlette,
Vourion faire un mariadzou,
La tanturlou.

3) Quand vinguéroun d'espousà, | ne saioun pas que mindzà.

4) D'elai n'en vint un gros lou, | que nous apporte un biò moutou.

5) *Pour de viande, nous en avons,* | *Et de pain, que ferons-nous?*

6) D'elai n'en vint un gra vieil, | que nous n'apporte un plen carnié[1].

[1] *Carnié*, carnassière, sac à provision

7) *Pour de pain, nous en avons,* | *Et de vin, que ferons-nous?*

8) Délai n'en vint un coutau[1], | que nous n'apporte bèn un pàu.

9) *Pour de vin, nous en avons,* | *Et de verres que ferons-nous?*

10) D'elai ne vinguè un verrié, | que nous n'apporte un plen paniè.

11) *Pour le verre, nous en avons,* | *Et de danseurs, que ferons-nous?*

12) La piúse sort dóu petà | et le pa de dessous le bras.

13) *Pour de danseurs, nous en avons,* | *Et de toucheurs, que ferons-nous?*

14) Le rat ne sort dóu greniè, | onbour son tambour à l'arriè.

15) *Pour de toucheurs, nous en avons,* | *Et d'amuseurs, que ferons-nous?*

16) Le tsà n'en sort dóu fluriè[2], | saute sur le tambourinié.

L'Alouette et le Pigeon. — 1) L'alouette et le pigeon— voulaient faire un petit mariage.

2) Lanturlette; — voulaient faire un petit mariage,— lanturlou.

3) Quand ils vinrent d'épouser,—ils ne savaient que manger.

4) De là-bas vint un gros loup, — qui nous apporte un gros mouton.

6) De là-bas vint un vieux corbeau,—qui nous en apporte un plein sac.

8) De là vint un muletier,— qui en apporte un peu.

10) De là vint un verrier,— qui en apporte un plein panier.

12) La puce sort du haillon — et prend le pou sous le bras.

14) Le rat sort du grenier — avec son tambour au derrière.

16) Le chat sort du foyer — et saute sur le tambourineur.

Communiqué par Toussaint Chavanas, de Saint-Just-Malmont (bourg de Forez, voisin du Velay, et actuellement englobé dans la Haute-Loire), à M. Victor Smith.

[1] *Coutau*, muletier; de *coutà*, hâter.

[2] Le *flurié* ou *flourié* est le trou pratiqué pour recevoir la cendre, le cendrier.

XLIII. — LA LAUSETO E LE PEPISSOU

1) La lauseto ame'l pepissou (*bis*)
Se marideroun toutis dous,
Lanflan larira, lanflan larireto;
Se marideroun toutis dous,
Lanflan larira.

2) Quand ajèroun espousat, | i'ajèt pas de pa per manjà.

3) Pr'aqui passo'n merle blanc, | a soun bec porto'n pan [blanc.

4) Aro de pa n'aben prou, | mès de car nou n'aben nou.

5) Pr'aqui passo'n reiatou, | sus soun cos porto'n moutou

6) Aro de car n'aben prou, | mès de bi nou n'aben nou.

7) Pr'aqui passo'n mouscal, | sus l'alo porto'n barral.

8) Aro de bi n'aben prou, | mès de nocejaires nou.

9) Lou cimet sort dal trauquet, | tout descoufat, sans bounet.

10) De nocejaires n'aben prou, | mès de bal nou n'aben nou.

11) Lou rat sourtis dal palié, | amé soun bluloun darnié.

12) De musicaires n'aben prou, | mès de dansaires n'aben nou.

13) La piusé quitto'l lançol, | fa cinq espinguets pel sol.

14) Lou pesoul sort del petas, | agafo la piusé pel bras.

15) Aro abèts prou fait de sauts, | poudèts nous daissa'n re- [paus.

16) La lauseto se coulquèt, | sabi pas se dourmiguèt.

17) Mès lou pepissou m'a dit | que quicon abió espelit.

L'Alouette et le Pinson.—1) L'alouette et le pinson—se marièrent tous deux, — lanflan larira, lanflan larireto; — se marièrent tou deux, — lanflan larira.

2) Quand ils eurent épousé, — ils n'eurent rien à manger.

3) Par là passe un merle blanc, — à son bec il porte un pain blanc.

4) Maintenant nous avons assez de pain, — mais nous n'avons pas de viande, non.

5) Par là passe un roitelet, — sur son cou il porte un mouton.

6) Maintenant nous avons assez de viande,— mais nous n'avons pas de vin, non.

7) Par là passe un moucheron, — sur son aile il porte un baril.

8) Maintenant nous avons assez de vin,—mais nous n'avons pas de gens de la noce, non.

9) La punaise sortd'un petit trou,—toute décoiffée, sans bonnet.

10) Nous avons assez de gens de la noce, — mais nous n'avons pas de bal, non.

11) Le rat sort du grenier à foin, — avec son violon au derrière.

12) Nous avons assez de musiciens,—mais pas de danseurs, non.

13) La puce sort du drap de lit, — fait trois petits sauts sur le sol.

14) Le pou sort du vieux linge, — et prend la puce par le bras (pour danser).

15) Maintenant vous avez assez fait de sauts,—vous pouvez nous laisser en repos.

16) L'alouette se coucha, — je ne sais si elle dormit.

17) Mais le pinson m'a dit — que quelque chose était né (éclos).

Version du Narbonnais, communiquée par M. Achille Mir, d'Escales (Aude).

XLIV. — LE LOUSOU ET LA LOUSOUNA

1) Le lousou et la lousoune
Vourian faire un mariadzou.

2) Refrain. Lenfan larirette ;
Vourian faire un mariadzou,
Lenfan larirou.

3) Quand segueren maridandà,
N'agueron rièn per mandzà.

4) Le boulangié vinguè d'elai
Embe una tourta den-son coué.

5) Por de pan blanc n'aven be prou ;
Mès de vin, *que ferons-nous ?*

6) Le miulatiè vinguè delai,
Embe una tardza de vi blanc.

7) Por de vi blanc n'aven be prou;
Mès de chèr, *que ferons-nous ?*

8) Le tsarcoutiè vinguè delai,
Embe une espaula de moutou.

9) Por de vianda n'aven be prou ;
Mès de *danseurs, que ferons-nous?*

10) La neira n'en sort dóu linçóu,
A gambada per le sóu.

11) Lou pesou n'en sort dóu petà,
Tapa la neira sur le bras.

12) Por de *danseurs* n'aven be prou ;
Mès des *toucheurs, que ferons-nous?*

13) Le rat n'en sorte dóu greniè,
Ma que n'ai por dóu minou.

14) Por du minou, te pararai;
Ma de la tsata ne farai.

15) Le tsà non sorte dóu fousè,
Engafa le tambouriniè.
Lenfan landerirete;
Engafa le tambouriniè,
Lenfan larirè.

L'Alouette et sa fiancée. —1) L'alouette et sa fiancée — voulaient faire un petit mariage.

2) Refrain. — Lenfan larirette ; — voulaient faire un petit mariage, — lenfan larirou.

3) Quand ils furent mariés, — ils n'eurent rien à manger.

4) Le boulanger vint de là-bas, — apportant une tourte.

5) Nous avons assez de pain blanc;—mais pour le vin, comment ferons-nous ?

6) Le muletier vint de là-bas, — avec une charge de vin blanc.

7) Nous avons assez de vin blanc ; — pour la viande, comment ferons-nous?

8) Le charcutier vint de là-bas, — avec une épaule de mouton

9) Nous avons assez de viande ; — pour les danseurs, comment ferons-nous?

10) La puce sort du drap de lit — et gambade sur le sol.

11) Le pou sort du haillon — et prend la puce sous le bras.

12) Nous avons assez de danseurs ; — pour les musiciens, comment ferons-nous ?

13) Le rat sortit du grenier: — Mais j'ai peur du chat!
14) Je te défendrai du chat, — mais non pas de la chatte.
15) Le chat sortit du foyer — et mangea le tambourineur.

Version recueillie par M. Victor Smith, d'après Marie Farigoule, de Vouy (Velay).

XLV. — LA FOURMIHO E LE POUZOUIL

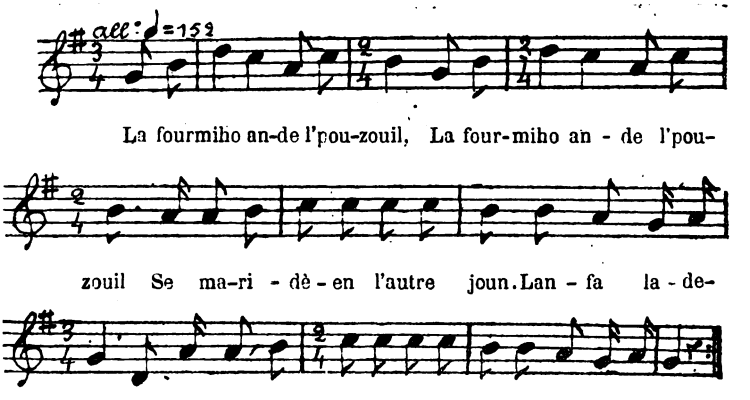

1) La fourmiho ande l' pouzouil (*bis*)
Se maridèen l'autre joun.
Lanfa ladereto;
Se maridèen l'autre joun,
Lanfa ladera.

2) Quand benguèen d'espousa (*bis*),
N'ajeèn pos pà per manja [1].

3) P'rachi te passo la perdic (*bis*),
And' un pà de dous ardits.

4) Aro, pà, bé n'aben prou (*bis*);
Mès de bi, nou n'aben nou [2].

[1] Var.: Grando festo boulion fa,
N'aion pos mico de pa.
[2] Var.: Aro, que de pa aben;
Mès de bi, coussi fasèn?

5) P'rachi te passo un mouscalhou (*bis*),
Su l' colh n'en porto un semalou [1].

6) Aro, bi, bé n'aben prou (*bis*);
Mès beires, nou n'aben nou.

7) P'rachi te passo le firbec (*bis*),
And' un parelh de beires al bec [2].

8) Aro, beires, bé n'a ben prou (*bis*);
Mès de car, nou n'aben nou.

9) P'rachi te passo un parpalhol (*bis*),
Ande un biòu roustit sul' colh.

10) Aro, car, bé n'aben prou (*bis*);
Mès de dansaires, non n'aben nou.

11) La piuzé sort del lansol (*bis*),
Fa quatre ou cinq saut pel sol.

12) Le simet sort del pedas (*bis*),
Ne prend la piuzé pel' bras.

13) Aro, dansaires, bé n'aben prou (*bis*);
Mès de sou, nou n'aben nou [3].

14) P'rachi te passo le rat (*bis*),
Ande soun biouloun [4] al coustat.

15) Le gat sort de joul' cendrié (*bis*),
N'agafo le rat pel' pèd,
Lanfa ladereto ;
N'agafo le rat pel' pèd,
Lanfa ladera.

Chantée par M. J.-B. Lambert (de Belesta).

[1] Var.: P'rachi te passo un esquirol,
And' un bout de bi sul' colh

[2] Var.: And' quatre ou cinq beires al bec.

[3] Var.: Mès bioulounaires, nou n'aben nou.

[4] Var.: Tambour.
Autre var.: Le rat ne sort de joul' four
Ande la troumpeto al tioul.

1) La Fourmi et le Pou. — La fourmi avec le pou (*bis*) — se marièrent l'autre jour, — lanfa laderete; — se marièrent l'autre jour, — lanfa ladera.

2) Quand ils eurent épousé (*bis*), — ils n'avaient pas de pain à manger.

3) Par là vient à passer la perdrix (*bis*), — avec un pain de deux liards.

4) Maintenant (du) pain, nous en avons assez (*bis*), — mais de vin nous n'avons point.

5) Par là vient à passer un moucheron (*bis*); — sur son dos il en porte une cornue.

6) Maintenant (de) vin nous avons assez (*bis*); — mais de verres nous n'avons point.

7) Par là vient à passer un bec-figue (*bis*), — avec une paire de verres à son bec.

8) Maintenant (de) verres nous avons assez (*bis*); — mais de viande nous n'avons point.

9) Par là vient à passer un papillon (*bis*), — portant un bœuf rôti sur son cou.

10) Maintenant (de) viande nous avons assez (*bis*); — mais de danseurs nous n'avons point.

11) La puce sort du drap de lit (*bis*) — et fait quatre ou cinq sauts par terre.

12) La punaise sort d'un vieux chiffon (*bis*) — et prend la puce sous son bras.

13) Maintenant (de) danseurs nous avons assez (*bis*); — mais de musique (*litt.* de son) nous n'avons point.

14) Par là vient à passer le rat (*bis*), — avec son violon au côté.

15) Le chat sort de dessous le charrier (*bis*), — il attrape le rat par le pied.

Lectio epistolæ

Le pouzouil a près moulhè.
A coubidat touto sa parentado
D'hormis la mousco;
La mousco, touto altèrado[1],
S'en ba la testo acatado.
Ious a dit: « Adissiats, canalho,
Iou porti un pairol senso ansos
Per fè bulhè touto bostro manjanso,
Per Christum Dominum nostrum.

Cf. Cenac-Moncaut, p. 374: *la Noço de la puce.*

(*A suivre.*) A. Montel et L. Lambert.

[1] Var. Folho, enrajado.

VIÈIO CANSOUN

D'APRÈS UN AIR POPULAIRE NAPOLITAIN

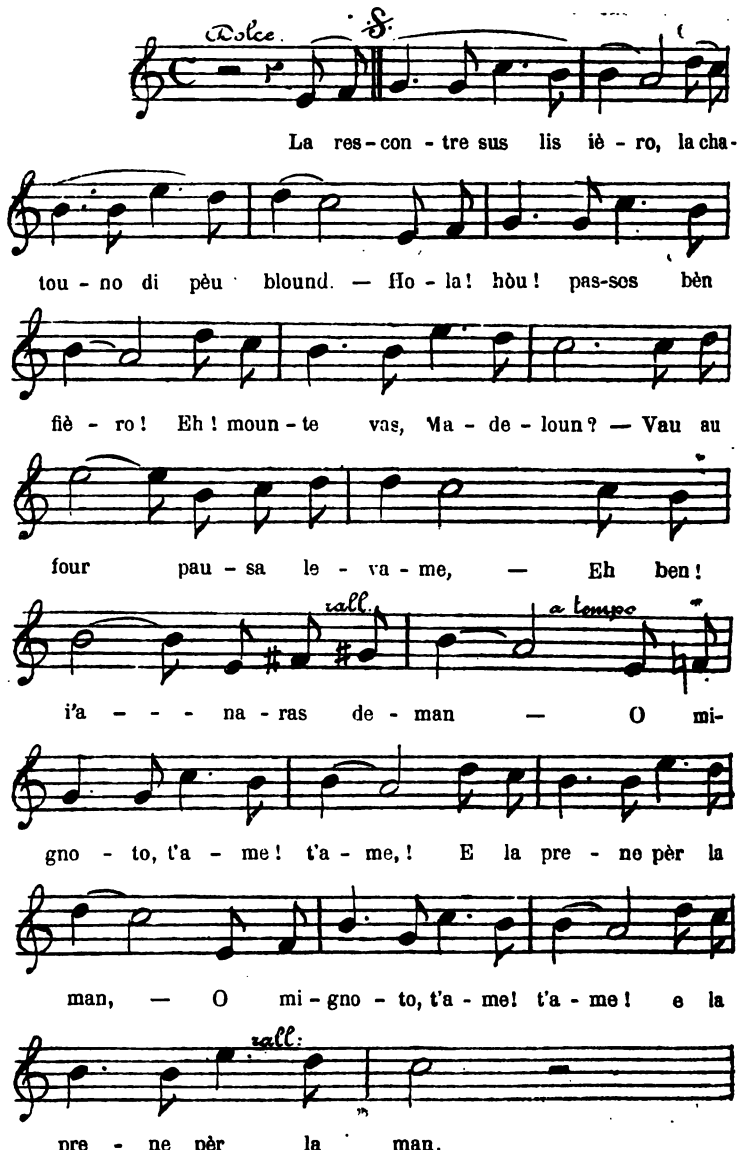

La rescontre sus lis iero,
La chatouno di péu blound:
— Holà! hòu! passes bèn fièro!
Eh! mounte vas, Madeloun?
— Vau au four pausa levame.
— Eh bèn! i'anaras deman.
O mignoto, t'ame! t'ame!
E la prene pèr la man.

E lèu ausse ma cadaulo:
— As fam? — Elo dis pas noun.
Alor nous metèn à taulo;
L'assète sus mi geinoun.
— Dau! manjo ço que t'agrado;
Tè! pessègue e pruno en flour!...
Gramaci, bèu cambarado,
Ai fam que dóu pan d'amour.

Elo s'aubouro à la lèsto;
Zóu! landan vers lou curat:
— Sourtès li bouquet de fèsto
E li candelié daura.

VIEILLE CHANSON

: la rencontre sur les aires, — la jeune fille aux blonds che-
:: — Holà! hé! tu passes bien fière! — Où vas-tu donc, Ma-
n? — Je vais au four préparer le levain. — Eh bien! tu iras
ain. — O mignonne, je t'aime! je t'aime! — Et je la prends
la main.
vite je lève mon loquet: — « As-tu faim? » Elle ne dit pas non.
lors nous nous mettons à table; — je l'assieds sur mes genoux.
llons, mange ce qui te plaît; — tiens! pêches et prunes en
! — Grand merci, beau camarade, — je n'ai faim que du pain
our.
le se lève promptement; — vite! nous courons chez le curé:
ortez les bouquets de fête — et les chandeliers dorés. — Allu-

Abras lèu, abras li cire,
Bon curat, au mèstre-autar.
Sian preissa qu'es pas de dire ;
Maridas-nous, se fai tard !

D'aqui la mene à la danso,
La chatouno di péu blound ;
Jougavon sus la credanço,
Li flahuto e li viouloun.
La man vers soun joûgne souple,
Soun cor batènt sus moun cor,
Sèns vèire lis àutri couple
Viravian toûti d'acord.

Mountan pièi à la chambreto :
— Vè noste pichot lie blanc ! —
Bello emé li couloureto,
Restè muto en tremoulant.
— Madeloun, fai ta preiero,
Coucho-te ! — Ie vau, ami. —
Mai, aquelo niue proumiero,
Madeloun a rèn dourmi.

Teodor AUBANEL.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

mez vite, allumez les cierges, — bon curé, au maître-autel. — Nous sommes pressés, c'est incroyable ; — mariez-nous, il se fait tard.

De là, je la mène à la danse, — la jeune fille aux blonds cheveux. — Sur la crédence jouaient — les flûtes et les violons. — La main vers sa taille souple, — son cœur battant sur mon cœur, — sans voir les autres couples — nous tournions tous d'accord.

Puis nous montons à la chambrette : — vois notre petit lit blanc ! — Belle et toute rubiconde, — en tremblant elle resta muette. — « Madelon, fais ta prière, — couche-toi. » — « J'y vais, ami. » — Mais, cette première nuit, Madelon n'a pas dormi.

Théodore AUBANEL.

SOUNET

A MOUSSU C. L.

—

Que lou bèn que m'avès fa
Dins vous greie; e que, ravoio,
Vosto amo acampe la joio,
Meissoun santo di benfa!

Arlargant e satisfa,
Me clafissès de beloio
Que faran gagna li joio
A moun moudèste prefa.

Se ma vèsto es de bourreto
E de coutoun, ma barreto,
Pau m'inchau ; quand sourtirai,

Mai que ma rustico glòri
Siegue escàpi dóu pilòri,
Coume un rèi me n'en creirai!

Anfos TAVAN.

Marsiho, 10 de mars 1877.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

SONNET

A M. C. L.

—

Que le bien que vous m'avez fait — germe en vous; et que, ravie — votre âme recueille la joie, — sainte moisson des bienfaits!

Généreux et satisfait, — vous me comblez de belles choses — — qui feront gagner le prix — à mon œuvre modeste.

Si mon habit est de bure, — et de coton, ma *barrette*, — peu m'importe; quand je sortirai,

Pourvu que ma gloire rustique — soit exempte du pilori, — je serai fier comme un roi!

Alphonse TAVAN.

LOUISA

« Car èro brave que-noun-sai
» E jouino e bello, se pòu dire. »
(F. MISTRAL.)

Lou jour naisse; la coupada
Parte couma una fuada,
Mounta, gaia, à l'esplendour
E crida : Viva lou jour !

Louïsa lèva la tèsta
E regarda aquela fèsta ;
Estella, ti ve mouri,
Au sen de l'auba que ri.

De la glèia au cièl, que briha,
S'enaura l'*Ave-Maria*.
Suona, suona, fa tin-tin,
La campana dóu matin.

Au brounze que retentisse
Louïsa, en pregant, s'unisse.
Parla à la Vierge dóu Cièl,
Couma l'ange Gabrièl.

LOUISE [1]

Le jour naît; le cochevis — part comme une fusée; — monte joyeux, vers la splendeur, — et crie : Vive le jour !

Louise lève la tête — et regarde cette fête : — étoile, elle te voit mourir, — au sein de l'aube qui rit.

De l'église au ciel qui brille, — s'envole l'Angelus. — Elle sonne, sonne et tinte, — la cloche du matin.

Au bronze qui retentit — Louise s'unit en priant. — Elle parle à la Vierge du Ciel, — comme l'ange Gabriel.

[1] Cette traduction a été faite par M. F. Mistral.

Finida la siéu preiera,
La devota jardiniera
Si mete vite au travai,
Lou coutihoun sus l'aigai.

Respira una aria qu'embauma
E, descaussa, noun s'enrauma,
Tra lu caulets enregat,
De perla e d'argènt cargat.

Oh que perla ! toujour gaia,
Lesta e propra; fina taia,
Uei grand, negre, plen de lus,
E velut en lu chivus !

Sentès-là : dintre li branca,
En destacant la flour blanca,
Que toumba sus d'un lançòu,
Canta couma un roussignòu.

Regardàs-là : mena l'aiga ;
Tra li salada, que aiga,
Refresca lu siéu pèu nut,
En la fanga, béi e brut.

Fau veire couma neteja
Li viòuleta o maneja
La voulama e, d'un còup net,
Taia segue e coutelet !

prière terminée, — la dévote jardinière — se met vite au tra-
— le jupon sur la rosée.
e respire un air embaumé, — et, nu-pieds, point ne s'enrhume
rmi les choux alignés, — chargés de perles et d'argent.
! quelle perle ! toujours gaie, — leste et propre ; fine taille, —
ds yeux noirs, pleins de lumière — et velours dans les cheveux !
outez-la : entre les branches, — en détachant la fleur blanche
ii tombe sur un drap de toile, — elle chante comme un rossi-

gardez-la : elle conduit l'eau ; — parmi les salades, qu'elle ar-
— elle rafraîchit sespieds nus — dans la fange, beaux et sales.
faut voir comme elle nettoie — les violettes ou manie — la
ille, et d'un coup net — coupe seigle et glaïeul !

Entant que trissa li mouta,
Aude que suonon, escouta...
Louïsa ! — courre davau,
Noun dis : « Tout-ara li vau. »

Puorta un gros fais, tèn l'escala,
Tira d'aiga, mounta, cala,
Jèta de fueia ai lapin,
Abéura mèstre Balin.

Ela mouse, acoucounada,
La vaca; fa la bugada ;
Ela pasta, li doui man
En la mastra, e que buon pan !

Arranja tout à sa plaça,
En maioun; freta, ramassa;
Fa la couïna o, l'uei fis,
Mete un pounch.Es un redris.

Ela pènsa à toui: la cata,
Moro, que toca la pata,
Noun mancon de rèn; poulàs
Couma de liri soun gras.

Noun t'óublida, cardouniera.
En la gabia, presouniera.

Pendant qu'elle broie les mottes, — elle entend qu'on l'appelle; elle écoute... — Louise! — Elle court là-bas, — sans dire : « J'y vais tout à l'heure. »

Elle porte un gros fagot ; elle tient l'échelle, — puise de l'eau, monte, descend, — jette des feuilles aux lapins, — abreuve maître Aliboron.

Elle trait, accroupie, — la vache ; elle fait la lessive ; — elle pétrit, les deux mains — dans la huche. Et quel bon pain!

Elle arrange tout en ordre — à la maison ; elle frotte, balaye, — fait la cuisine ou, l'œil fixe, — met un point. C'est une maîtresse femme.

Elle pense à tout: la chatte, — More, qui tend la patte, — ne manquent de rien; les cochets — sont gras comme des loirs.

Elle ne t'oublie pas, chardonneret — prisonnier dans la cage. —

Aima li bèstia; tambèn
Li bèstia li vuolon bèn.

Lou pichoun vèn de l'escola;
Juega, toumba... que badola !
Ela mete sus lou mau
Papié d'estrassa, aiga e sau.

Vous prepara de tisana,
De remèdi à la paisana.
Counouisse la tiéu vertu,
Toundut, ai bèlli flour blu.

Cueie agramouna, cinquena,
Lapàs, buon-siège, barbena,
Siga, plantada, gramoun
E d'àutri erba sènsa noum.

A buon cuor; es coumplasènta.
Au paure, que si presènta,
Douna, pèr l'amour de Diéu,
En dièn : « Pregàs pèr iéu.»

L'ivèr, dapè la siéu tanta,
Au fugairoun, fila e canta
De lauda, e n'en saup, tout-plen;
Fila, à la lus dóu calen.

ıe les bêtes ; aussi — les bêtes lui sont reconnaissantes.
ıtit vient de l'école ; — il joue, il tombe... quelle contusion !
met sur la blessure — papier de chiffe, eau et sel.
ɔrépare de la tisane, — des remèdes de paysan. — Elle con-
vertus, — turbith aux belles fleurs bleues !
ɔueille aigremoine, quintefeuille, — patience, sauge, ver-
— salsepareille, plantain, chiendent, — et d'autres herbes
ım.
a bon cœur ; elle est complaisante. — Au pauvre qui se
e, — elle donne pour l'amour de Dieu, — en disant : « Priez
oi !»
er, près de sa tante, — au foyer, elle file et chante — des
es, et elle en sait tout plein ; — elle file à la lueur de la
rustique.

Se lampa e trona, à vous auta
Dis la *courouna;* ressauta
E fa vite lou signau
De crous, à cada uïau.

Aima la glèia e li notà
De la campana; es devota
A Marìa e sant Louis,
Que puorta la flour de lis.

Lou dimenche, à la grand messa,
Fervouroua prioulessa,
A ginoui, en lou siéu banc,
Sèmbla un ange dous e blanc.

Lou curat e lou vicàri
Fèston lou jour dóu Rousàri :
La glèia es touta esplendour,
Armounìa e buona óudour.

Louïsa, bella e moudèsta,
Lou *cairèu* blanc à la tèsta,
S'avança e presènta ai gènt
Lu sant en un plat d'argènt.

Louïsa noun suorte gaire
Dóu jardin que pèr afaire,
E noun la veirés jamai
Balà ni virà lou mai.

S'il éclaire et s'il tonne, à haute voix — elle dit le chapelet ; elle le ressaute, — et fait vite le signe — de la croix à chaque éclair.

Elle aime l'église et les notes — de la cloche ; elle est dévote — à Marie et à saint Louis (de Gonzague), — qui porte la fleur de lys.

Le dimanche à la grand'messe, — fervente marguillière, — agenouillée à son banc, — elle semble un ange doux et blanc.

Le curé et le vicaire — fêtent le jour du Rosaire · — l'église est toute splendeur, — harmonie et parfum.

Louise, belle et modeste, — le *carreau* blanc à la tête, — s'avance et présente aux gens — les reliques sur un plat d'argent.

Louise ne sort guère — du jardin que pour affaires, — et vous ne la verrez jamais — danser ni faire la ronde autour du *mai*.

Qu sauta un béu jour resquiha.
Ela noun si requinquiha,
Noun cerca lu coumplimen
E si mete simplamen.

Couma arranja, gaubioua,
En *courouna* gracioua,
Lu siéu chivus, qu'a toursut !
Lou fin ruban de velut

A la coua s'entourtiha,
Passa, en boufant sus l'auriha;
Lu bout, un pau de coustat,
Van sus l'espala floutà.

Quoura Moussu la coumpara,
En la siguènt, pèr li rara,
A la rosa dóu printèms,
Li respuonde : « Avés bèu tèms ! »

Se Bertoumiéu s'avisèsse
De la toucà, se pihèsse
Louïsa pèr un galet,
Aganterìa un souflet.

Li doumaisèlli de Niça,
A l'oumbra dei siéu taulissa,
An toujour quauque bouboui
E, fuora, pihon lou roui.

qui saute, un beau jour glisse. — Elle ne se rengorge pas, — herche pas les compliments — et s'habille simplement.
ıme elle arrange avec adresse, — en torsade gracieuse, — ses ıx qu'elle a tordus ! — Le fin ruban de velours
ı tresse s'entortille — et passe, bouffant, sur l'oreille ; — les ıs, — un peu de côté, — vont flotter sur l'épaule.
nd un ıonsieur la compare, — en la suivant par les allées, — ıse du printemps, — elle répond : « Vous avez beau temps ! »
Berthomieu s'avisait — de la toucher, s'il voulait — embrasser ², — il attraperait un soufflet.
demoiselles de Nice, — à l'ombre de leurs toitures, — ont ırs quelque bobo, — et, dehors, prennent la rouille.

A tu, Louïsa, paisana,
L'aria libra, l'aria sana,
Lou perfum de l'aubrespin
E dóu ginèst e dei pin !

A la flour de la jouinessa,
Es dejà la tiéu sagessa
Un bèl aubre enracinat
E de frucha encourounat.

La superbia noun ti gasta.
Sies óubediènta, casta,
Douça, rèta : fas lou bèn
Sènsa pena, couma rèn.

Retènes en la memoria
Que lou mounde, li siéu gloria
E l'argènt, lou diéu d'ancuei,
Laisson lou cuor paure e yuei ;

Que la frema vertuoua
Es toujour la plus uroua
E que tout es vanitat,
Fuora de la santitat.

De chagrin la vida es plena.
Auràs tambèn li tiéu pena,
Louïsa,auràs de jour trist,
Ma creses en Jèsu-Crist.

A toi, Louise, paysanne, — l'air libre, l'air salubre, — l'arome de l'aubépine, — et du genêt et des pins !

A la fleur du jeune âge, — ta sagesse est déjà — un bel arbre enraciné — et couronné de fruits.

L'orgueil ne te gâte pas — Tu es obéissante, chaste, — douce et droite ; tu fais le bien, — sans peine, comme rien.

Tu retiens dans ta mémoire — que le monde, ses pompes — et l'argent, dieu du jour, — laissent le cœur pauvre et vide ;

Que la femme vertueuse — est toujours la plus heureuse — et que tout est vanité, — excepté la sainteté.

De chagrin la vie est pleine. — Tu auras aussi tes peines, — Louise; tu auras des jours tristes, — mais tu crois en Jésus-Christ.

Piheràs en paciença,
En esprit de penitença,
Lu tiéu mau; lou plour es dous
Se coula au pèu de la crous.

Seràs toujour brava e, quoura
Sounat aurà la tiéu oura,
Aneràs au paradis
Trouvà lou bèu sant Louis.

Cesar SARATO.

(Niçard.)

Tu prendras en patience, — en esprit de pénitence — tes maux. Les pleurs sont doux, — s'ils coulent au pied de la croix.

Tu seras toujours sage ; et, lorsque — aura sonné ton heure, — u iras en paradis — trouver le beau saint Louis.

César SARATO.

LA MAIRE, L'EFANT E LA FILHO

LA MAIRE. — Bernat, te cal pensa 'l mariage.
L'EFANT. — Ma maire, me coupas lou cap.
LA MAIRE. — De la douçou, las femnos sièn l'image.
L'EFANT. — Acò se pot, mès ne voli pas cap.
LA MAIRE. — Annou, lous omes sou d'aissables,
Mando-lous toutes perquinlà :
Fòu douna las femnos al diables.
LA FILHO. — Acò's egal, me n'cal un saquelà !

Melquior BARTHÉS

(Languedocien, Saint-Pons et ses environs)

LA MÈRE, LE FILS ET LA FILLE

LA MÈRE. — Bernard, il te faut songer au mariage.
LE FILS. — Ma mère, vous me rompez la tête.
LA MÈRE. — Les femmes, nous sommes l'image de la douceur.
LE FILS. — Cela peut être, mais je n'en veux aucune.
LA MÈRE. — Annette, les hommes sont des ennuyeux; — envoie-es tous bien loin; — ils font enrager les femmes.
LA FILLE. — N'importe, il m'en faut un quand même !

Melchior BARTHÉS.

LAS DUAS MARES

AL TORNAR DE LA GUERRA 'LS SOLDATS

— Mira 'ls, germana meva, mira'ls que alegres venen
los delmats esquadrons y 'ls regiments.
— Tornan colrats, polsosos, envellits, pero tenen
la gloriosa hermosura dels valents.
— Oh! ¡si que 'n son d'hermosos! no hi ha ulls que no 'ls [mirin;
la gent, quan passan, los cobreix de flors.
¿ No veus quantas coronas?
— Per moltas que 'ls ne tiriu,
may n' hi ha prou por aqueixos vencedors.
— Mon fill ab ells arriva..
— Lo meu també.
— ¡ Quin dia
tan pur, tan blau ! ¡ quin dia benehit!
— Jo tinch, germana meva, jo tinch tanta alegria,
que no crech pas que cápiga en mon pit.

LES DEUX MÈRES

(AU RETOUR DE LA GUERRE)

« Regarde-les, ma sœur, regarde-les; ils arrivent joyeux, — les escadrons et les régiments. » — « Ils arrivent brunis, pleins de poussière, vieillis; mais ils ont — la beauté glorieuse des braves. »

« Oh ! oui ! ils sont beaux ; il n'est pas d'œil qui ne les regarde ; — la foule couvre de fleurs leur passage. — Regarde ! combien de couronnes ! » « On en peut jeter, — mais jamais il n'y en aura assez pour ceux qui sont vainqueurs. »

« Mon fils arrive avec eux. » « Le mien aussi. » « Quelle journée — si pure ! quel ciel si bleu ! quel jour béni ! » — « Ma sœur, j'ai tant de joie, — que je ne crois pas que ma poitrine puisse la contenir. »

— Mira, mira com passan; las noyas mes bonicas
als soldats vitorejan al passar.
— Senyor! ¡ com me conmouhen avuy eixas musicas!
no sé que tenen, peró 'm fan plorar.

— ¿ No ho sents? mes que musicas y cants, molt mes res-
[sona
un *visca* atronador per tot l'espay.
— Es lo crit que la Patria tan sols á la Pau dona.
— ¡ La Pau! Déu fassa que no acabe may.

— Ay! encare no arriva la hermosa companyia
en que he de veure al povre del meu fill.
¡ Qué poch á poch que marxan!
— Bona germana mia,
no anavan tan pausats en lo porill.

— Es tanta la gentada que en tot arréu fa nosa,
que ab l'entussiasme los destorba 'l pas.
— Tú veurás á ton fill primer que jo ¡ ditxosa!
— Ay no, tú al teu, primer que jo, 'l vourás.

— Entre 'ls soldats que venen, també n' hi ha molts que
[ploran;

« Regarde, regarde ; ils passent ; les jeunes filles, les plus belles — crient en l'honneur des soldats. » — « Mon Dieu! comme cette musique m'émeut aujourd'hui! — Je ne sais ce qu'elle a, mais elle me fait pleurer. »

« Entends-tu? plus que les musiques et les chants plus fort encore, — un *hourra* assourdit l'espace. » — « C'est le cri que la Patrie donne seulement à la Paix. » — « La Paix! Dieu fasse qu'elle soit pour toujours! »

« Hélas! elle n'est pas encore arrivée, la compagnie — dans laquelle je verrai mon fils. — Ils marchent trop lentement, ces soldats-là » «Oh! ma bonne sœur,—ils n'allaient pas si doucement quand ils étaient à la bataille. »

« La foule qui de toutes parts fait masse est si grande —que son enthousiasme trouble leur marche. » — « Tu verras ton fils avant que je ne voie le mien, heureuse que tu es! » — « Oh! non, tu verras le tien avant. »

« Parmi les soldats qui arrivent il y en a aussi qui pleurent ; —

no 'ls veus? potsé á sa mare han recordat.
— Povrets! potsé son órfens! ó son de lluny y anyoran
sos parents, son país, sa llivertat.

— Ah! que ja 'l veig, germana, ja 'l veig; sostenme are;
¡ ab quina forsa sento batre 'l cor!
— ¡ Tú has sigut la primera!
— ¡ Quin goig lo d'ésser mare!
¡ es lo millor del mon! ¡ es lo millor!

¡ Fill meu de mas entranyas!
— ¡ Mare! ¡ mareta meva! »
Y tots dos quedan abrassats plorant;
Y l'altra povre dona segueix mirant sens treva
als soldats vencedors que van passant.

Ay! ¡ los darrers ja arrivan!
— Qué! ¿ no torna á sa terra
lo fillet meu? ¿ Hont es lo teu cosi?
— Fou héroe; ple de gloria va cáurer en la guerra;
un nom etern hi va deixar alli. »

Cau com del llamp ferida y en convulsions estranyas
la povre mare tremolant d'esglay.

vois-tu? Peut-être ils se souviennent de leur mère.—Les pauvres! peut-être sont-ils orphelins ou bien sont-ils nés loin d'ici; et maintenant ils regrettent — leurs parents, leur pays, leur liberté. »

« Ah! je le vois, ma sœur, je le vois: soutiens-moi! — mon cœur bat avec trop de force. » — « Tu as été la première! » « Oh! quelle joie, celle d'être mère!— C'est la meilleure du monde; il n'y en a de pareille.

Fils de mes entrailles! » « Ma mère! ma petite mère! » — Et tous les deux restent embrassés et pleins de larmes.— Et l'autre pauvre femme continue de regarder — les soldats vainqueurs qui passent.

Ah! les derniers arrivent! « Il ne revient pas, — mon fils? Où est-il, ton cousin? » — « Il fut un héros: il est tombé plein de gloire à la guerre; — il a laissé là un nom éternel! »

La pauvre mère tombe comme si elle eût été foudroyée; elle tombe victime d'étranges convulsions, — et elle tremble d'épou-

— Ay fillet meu! no torna! fill meu de mas entrallyas,
may mes, may mes te podré veure! may!

— ¿No ho sents, germana meva? d'ell parlará l'historia;
va ésser héroe; dels altres fou espill.
— ¿Qué 'm fa? ¿baratarias acás tota la gloria
per eixas abrassadas del teu fill?

Oh! ¡jo tingués al fill qu'estimo ab bojeria!
¡jo 'l tingués com al teu ara tens tú!
¡jo pogués abrassarlo! y en camvi ¿qué 'm faria
que d'ell may mes se 'n recordés ningú?»

Queda la povre mare plorant desesperada,
y mentrestant al seu devora sent
musicas y musicas, y veu la desditxada
l' últim soldat del últim regiment.

Ja passan, ja s'allunyan; lo flayre per tot vola;
¡qué blau, l'espay! quin sol tan pur que fa!
Visca la Pau! esclama la gent, y ¡com tremola
la bandera d'Espanya aquí y allá!

vante. — « Oh! mon cher fils! il ne revient pas! Fils de mes entrailles, — je ne te reverrai plus! jamais plus! »

« Tu n'as pas entendu, ma sœur? L'histoire un jour parlera de ton fils; — il fut un héros; des autres il fut le miroir! » — « ¡Que m'importe cela? N'échangerais-tu pas toute la gloire du monde — pour ces embrassements de ton fils?

» Qu'est-ce que je ne ferai pour avoir mon fils, le fils que j'aime à la folie? — pour l'avoir comme tu as le tien? Si je pouvais l'embrasser, que m'importerait — que le monde ne se souvint jamais de lui? »

La pauvre mère reste en pleurant désespérée, — et en même temps elle entend près d'elle — de nouvelles musiques, et la malheureuse, elle voit — le dernier soldat du dernier régiment.

Ils passent; ils s'éloignent. — Le parfum du printemps vole partout! — Qu'il est bleu, le ciel! Qu'il est brillant, le soleil! — Tout le monde crie: *Vive la Paix!* Quelle joyeuse foule! Comme — tremble au vent la bannière de l'Espagne, par ici et par là!

¡ Oh Gloria ! ¿ per qué rius al mateix temps que ploras
¿ per qué 'ns portas tacat lo teu vel blanch ?
¡ Oh Gloria de ma Patria ! que bella y gran que foras
si no 't mulléssin llágrimas y sanch !

J. MARTI Y FOLGUERA.

(Catalan.)

Oh Gloire ! pourquoi ris-tu au même temps que tu pleures ? — Qui a empourpré ton voile blanc ? — Oh ! Gloire de ma Patrie ! tu serais très-belle et très-grande, — si les pleurs et le sang ne te mouillaient point!

J. MARTI Y FOLGUERA.

LOU GARDA-MAS

(Seguida)

Dins un prat erbagieu e tout ensourelhàt,
Una frapa d'enfants e de drollas s'afana.
Descaus, à beles uns, an gasat lou rajòu
Qu'en dous courrents bessouns encenchoun la clausada,
E, brusents e galois, an seguit la rasada,
A l'oumbra de l'espés e ramut rebieiròu.
E, zou, tout trepa e dansa e zounzouna e bresilha.
Pamens, deçai-delai, la cola s'escampilha,

LE GARDE-MAS

(Suite)

Au milieu d'un pré fertile, inondé de soleil, — une troupe de garçons et de jeunes filles se précipite. — Pieds nus, à la file, ils ont passé le ruisseau — qui entoure l'enclos de ses deux courants jumeaux, — et, bruyants et joyeux, ils ont suivi le rivage — à l'ombre de l'épais feuillage des arbres riverains ; — et allons, tout danse et chante et gazouille et bourdonne, — Cependant çà et là

Cadun seloun soun goust: d'unes van nistejà
Dins lou rounzàs, amount, sus las brancas dau roure;
D'autres, à travès camps, allegre, an pres lou courre
Après lous parpalhouns per lous acoussejà;
D'autres, per çai, per lai, fan de pignels de flouses ;
E toutes soun countents e toutes soun urouses;
Car despioi lou suquet dau serre abouscassit
Qu'en lai dau pradelàs sembla que lous agacha,
Couma un mourrut vignau gaitant la mala facha,
Fins au gravàs dau rieu que jai afatrassit ;
Despioi l'aubràs qu'assousta e rausàs e lambrusca,
L'un enliassant sous mars, l'autre agafant sa rusca,
Fins au prim entrefiol alairat per lou sòu,
Sus mauvin, coucoumela e graissoun dau rajòu,
Per lou prat, sus lou truc, dins l'aubràs, sus lous vises,
Es tout de parpalhouns, de flouses e de nises,
E pertout d'enfantets coussejant e nistant.
I'a sous fraires, sa sorre emb sas camaradetas;
Amai el tabé i'es, e lou gala-bountan
Nou'n vòu as parpalhouns, ni mai à las flouretas :

la troupe se disperse, — chacun selon goût: les uns vont fureter — dans les touffes, là-haut sur les branches du chêne; — d'autres, a travers champs, allègrement ont pris leur course — après les papillons, en leur faisant la chasse; — d'autres, par-ci par-là, font des bouquets de fleurs; — et tous sont contents et tous sont heureux, — car depuis le sommet de la montagne couverte de broussailles —qui, au delà du grand pré, semble les surveiller,— comme un sombre garde-vigne au guet des malfaiteurs, — jusqu'au gravier du ruissseau qui coule en murmurant; — depuis le grand arbre qui soutient le lierre et la vigne vierge, — l'un entourant les branches maîtresses, l'autre happant son écorce, — jusqu'au trèfle des prés couché par terre. — sur les nymphéas, le cresson et les guimauves du ruisseau ;—dans le pré, sur la montagne, sur le grand arbre, sur les pampres, — partout des papillons et des fleurs et des nids, — et partout des enfants courant et furetant.

Il y a ses frères, sa sœur et ses petites amies — il y est aussi, lui, et l'espiègle, — ce ne sont ni les papillons ni les fleurs qui le tentent; — en ce moment il s'attaque à ce grand peuplier — qui, dans

D'aquela oura n'en vòu à-n-aquel piboulàs
Que, dins soun vert brancun, rescond un nis d'agassa.
En van, per s'en sarrà, fins au col s'embartassa.
Ni per aquela, ou vòu : es caput, lou drollàs !
Couma un escuriòu, dé branca en branca escala ;
Prend alén cade cop que gandìs as plançouns.
Mais, dessan qu'es au suc, paupant lous agassouns,
La branca ounte a pres ped croucina, s'endavala,
E lou nistoun cabana ansin qu'un fruch madu,
Quand de l'aubre fruchè brandilhoun la grelhada ;
E, se daissant anà, couma fai lou perdut
Qu'au reloge dau tems sa mala oura es sounada,
Degola, e zou, degola, e, tout en degoulant
Sentis viroulejà l'aire autour de sa cara,
Couma la deu sentì l'aucel en s'envoulant.
Mais de qu'en sarà d'el quand sus lou prat tout ara
Vai s'espautà, boudieu? res que de ie pensà,
Sent galinà sa car, e, zou, toujour degola,
Sens esperas, sens bruch, mais sens pausa ni mola.
Malur! quand sus lou sòu crei de boumbì, sensat

ses vertes branches, cache un nid de pie. — Pour s'en approcher, dans un hallier épineux il s'enfonce jusqu'au cou. — Peu importe: il le veut; il est opiniâtre, l'enfant! — Comme un écureuil, il grimpe de branche en branche, — se reposant chaque fois qu'il rencontre un plançon ; — mais, une fois au sommet, saisissant les petits, — la branche qui le supporte craque et se rompt, — et le dénicheur dégringole comme un fruit mûr, — lorsque de l'arbre à fruit on secoue la tige chargée, — et, se laissant choir, ainsi qu'un désespéré — dont l'heure dernière a sonné à l'horloge du temps, — il descend, descend, et, tout en se précipitant, — il sent tourbillonner l'air autour de sa face, — comme le doit sentir l'oiseau lorsqu'il s'envole. — Mais qu'en résultera-t-il quand tout à l'heure sur le pré — il s'abatra, bon Dieu? Cette pensée seulement — lui donne la chair de poule, et la descente continue sans résistance, sans bruit, mais sans arrêt ni cesse. — Malheur! — au moment où il pense rebondir sur le sol, — un précipice mou-

(1) Littéralement : *il tombera sur ses mains et sur ses pieds*.

Un caraven moustrous dejout el s'abadalha.
Discounforma es sa maissa e negrassa e sens founs,
E dins soun gargatet lou rajòu se perfound.
Diriàs qu'un gigantàs lou chima à la gargalha
Emb un sourne gourgoul que sembla un raufelet.
Adejà lou drollàs de soun orre galet
Sent gandì jusqu'en el la maussana alenada,
L'alenada de mort que sentìs à frescun.
Adounc vòu se retene, agantà lou brancun,
Que passa couma un fum qu'un fouletoun rebilha.
Fai un rejet. Dau cop lou viel se derevilha,
E soun pitre repoufa un souspir de soulàs.
Endacò se graumilha e de sous iols neblats
Drech-a-drech dins l'escamp agacha sens res veire.
La clouca agroumandida, e que sus el a l'iol,
Brista soun mouvement e, se virant à reire,
Au mitan de sous pouls çai ven plena d'ourguiol.
Es fiera de soun creis couma una bona maire
E, dins soun paraulì, ie fai : — « Eh be ! pecaire,
Clou, clou ! i'a pas res d'ioi per mous bèus poulets?
Ve, couma soun bravets ! an toutes sa cougueta ! »

rueux s'entr'ouvre au-dessous de lui. — Son embouchure est énorme et noire et sans fond, — et dans son gosier le ruisseau s'abîme. — On dirait qu'un énorme géant le boit à la régalade, — avec un sombre clapotement qui ressemble à un râle. — Déjà l'enfant, de son horrible gorge, — sent arriver jusqu'à lui le souffle malsain, — le souffle de mort qui sent à fraîcheur. — Alors il veut s'arrêter, saisir les branches — qui passent comme la fumée qu'un tourbillon emporte ; — il fait un effort. Sur-le-champ le vieillard s'éveille, — et de sa poitrine s'échappe un soupir de soulagement.

Il se trémousse ensuite, et de ses yeux troublés, — en face de lui, dans l'espace, il fixe sans distinguer les objets. — La poule couveuse, alléchée et qui le suit des yeux, — aperçoit son mouvement, et, se retournant en arrière, — au milieu de ses poussins, elle arrive pleine d'orgueil. — Elle est fière de sa nichée, comme une bonne mère doit l'être ; — puis, avec son langage, elle lui dit : « Eh bien ! — Glou, glou ! il n'y a rien aujourd'hui pour mes jolis petits

E la jouina nineia, aubourant sa testeta,
Pieuteja à soun entour d'un aire amistadous :
— « Clou, clou! dins toun bousset i'a pas quauqua migueta,
Un retrous de quicon, un croustetou de pan! »
E se sarra e se freta e cloussìs, mais en van.
Lou dourmeire es représ, mai lous pantais lou tenoun.
L'an atissat de longa, aici sian! van e venoun
Tout en parpalhejant, proumtes couma l'uiau.
Aubouroun dins soun cor la douça souvenença
De soun urous filhage. Ai! couma ie fai gau!
Se vei barbèu, jouvent, plen d'esper, d'inoucença;
Lous plasés, pioi l'amour, ie parloun tout ensen;
Pioi de soun endrechou l'an fach cap de jouvent,
Quand sa mouliè qu'es ioi s'endeven abadessa,
E pioi la dansa jout lou viel belicouquiè.
O jour tres cops urous per el e sa proumessa!
La campaneta amount canta dins lou clouquiè!
Mais de qu'es que ie prend? Sa cara tant risenta
S'afousquìs, doumai vai. Soun pèu que l'age argenta
S'enredena; soun front tant seren se frounzìs.

poussins? — Vois, comme ils sont gentils; ils ont tous leur petite queue. »—Et la jeune famille, élevant sa tête mignonne, — crie autour de lui d'un air carressant:—«Glou, glou! dans ta poche n'as-tu pas quelque miette, —un reste de n'importe quoi, un petit croûton de pain? » — Et elle s'approche; elle frôle et glousse, mais vainement.

Le dormeur a repris son somme; de nouveau les rêves l'emportent;— ils sont acharnés, et sans cesse ils vont et viennent — et, scintillant avec la rapidité de l'éclair, — soulèvent dans son cœur les doux souvenirs — de son heureuse jeunesse. Ah! comme il en est joyeux! — il se voit adulte, jeune homme, plein d'espoir, d'innocence; — les plaisirs, puis l'amour, lui parlent à la fois;— puis, des jeunes gens de son petit village il est nommé le chef, — quand celle qui est aujourd'hui sa femme est déjà *abbadesse;* —et puis la danse sous le vieux hêtre. — Oh! jour trois fois heureux pour lui et sa promise! — La clochette chanta là-haut dans le clocher!

Mais qu'a-t-il donc? Sa figure si riante — s'assombrit de plus en

A de longs ferniments dins sas gautas plessadas.
Sa bouca trementìs e sas dents soun clavadas.
Pamens la campaneta amount toujour brounzìs.
Es vrai, mais pioi cantava embé sa vos douceta ;
Ara brama, esclafìs, l'ardenta campaneta !
E fai tout trementì, couma quand sona au fioc.
Enfin dins lou planàs, dins lous vaus, sus lou pioch,
De toutes lous endrechs que soun terras tenentas,
S'auboura un ara, un pioi, de sounadas brusentas ;
Mema dins l'entremiecha, andant de ranc en ranc,
Quicon que fai fiertat couma se pot pas creire,
La gleisa dau patroun de Mount-peliè, Sant-Peire,
Escampa fins au cel sas tres vosses d'aram.
Lou tems s'escuresìs, l'annada es ben marrida,
La nioch i' a de bourjous, la suita miaula, crida ;
Dos poulas fan lou gal, acueulat dins la cour ;
L'iol estelat, targant la luna que trascoula
Dins un pargue roujàs, lou chinàs, ploura, idoula,
Entre qu'es negra nioch à pouncheta de jour.

plus; ses cheveux, argentés par l'âge, — se hérissent; son front si serein se plisse ; — il a de longs frémissements dans ses joues ridées ; — sa lèvre s'agite et ses dents sont serrées ; — cependant la clochette retentit toujours là-haut. — C'est vrai ; mais tout à l'heure elle chantait avec sa douce voix, — maintenant elle hurle, elle éclate, l'ardente clochette, — et fait tout frissonner comme quand elle appelle au feu. — Ensuite dans la plaine, dans les vallées, sur le mont, — de tous les villages circonvoisins[1], — s'élèvent successivement de bruyantes sonneries ; — même dans l'intervalle courant de roche en roche, — chose qui fait frémir, impossible à décrire, — l'église du patron de Montpellier, Saint-Pierre, projette jusqu'au ciel ses trois voix d'airain. — Le temps s'obscurcit. L'année est bien mauvaise; — les nuits ont des bruits sinistres, la chouette miaule, crie, — Deux poules contrefont le chant du coq, assis dans la cour; sur ses jarrets, — l'œil hagard, fixant la lune qui circule — dans un cercle pourpré, le gros chien pleure, hurle, — depuis la nuit close jusqu'à l'aube du matin. —

[1] Littéralement : *de tous les lieux qui sont terres tenantes.*

Adounc d'aquì aquì, gagnant dor la vilassa,
D'omes viels e jouvents, una coulada passa.
N'i'a d'en pàu, de descaus ; d'autres per vestiment
An un parel d'esclops e de marridas bralhas ;
De fusils, mai que mai de grands fourcats, de dalhas,
D'astes, de longs bastouns, esfraious armament.
Un jouine tambourin, en cape d'aquel mescle,
Picant, quoura la pel, quoura tustant l'arrescle,
Rampela lou refrin d'una rusta cansoun,
Bramada per la cola, au pas, à l'unissoun.
E la terra fernìs e lou camin pousseja,
E toujour la campana ailamount campaneja.
Sens saupre couma, enfin, dempioi un moumenet,
Dins lou membre dau mas, emb un fort arcanet,
Se vei la fourca en man e sa femneta ploura,
E lou reten, e pioi de la bressola auboura
Soun enfant nouvel nat: « Jan, moun Dieu, toun manit,
Tà mairę e ieu, sens tu, de qu'anan devenì? »
Dor la bausa dau fioc devista adounc sa mairę.
En el quicon ie dis : « La veiràs pus, pecaire !

Alors à chaque instant allant vers la grand'ville, — une bande d'hommes jeunes et vieux passe; — il y en a qui sont nu-tête, d'autres pieds nus, d'autres — ont une paire de sabots, de mauvais pantalons pour tout habillement. — Des fusils, plus souvent de grand hoyaux, des faux, — des broches, de long bâtons, forment leur étrange armement.

Un jeune tambourin, à la tête de ce pêle-mêle, — frappant tantôt la peau, tantôt heurtant le cerceau, — accompagne le refrain d'une rude chanson — hurlée par la bande, au pas, à l'unisson, — et la terre tremble, et la poussière tourbillonne sur le chemin ; — et toujours là-haut la cloche carillonne. — Sans savoir pourquoi, enfin depuis peu, — dans l'appartement du mas, une forte rougeur aux joues,—il se voit, armé d'une fourche, et sa jeune femme pleure — et l'arrête ensuite ; du berceau elle soulève son enfant nouveau-né. — « Jean ! mon Dieu ! ton enfant, ta mère sans toi, qu'allons-nous devenir ? » — A côté de l'âtre, aperçoit alors sa mère ; — en lui quelque chose dit : Tu ne la verras plus. — Hélas! comme elle est triste. Ah ! ah ! ses yeux sont

Couma es tristassa ! Ai ! ai ! sous iols soun atarits !
La paura a tant soufrit, n'a tant toumbat, tant vist !
Assetada sens vanc dessus la cadieirasa
Ount sous desavanciès un per un an pres plaça,
Desengruna plan-plan sous chapelets de bouis,
Mesclant dedins sa prega un souspir d'ai e d'oui.
Un pau dessabranlat d'una doulou tant granda,
Flaquis ; quand tout d'un cop lou viel pourtau s'alanda ;
Intra de sous amics l'escachoun ardelous,
E, sens mai de prepaus, lou capouliè bregous
Ie ven : « Se sies Francés, enrega nosta rega. »
E dins la leia mai la cola se boulega,
Car i'a preissa de tems, pareis, e Jan seguis.
Seguis, laissant ailai sa femna estabanida,
L'enfantou que tresana e la maire au soulis,
Aubourant sas dos mans e sa facia blasida :
« Ah ! se lou mau nous ven das pecats requità,
Siegue facha, ô moun Dieu ! ta santa voulountat ! »

A. Langlade.

(*A suivre.*)

taris. — La pauvre en a tant vu; elle a tant souffert; elle en a tant versé, de larmes ! — Assise sans force sur la grande chaise — où ses ancêtres ont successivement pris place — elle égrène doucement son chapelet de buis, — entremêlant dans sa prière un soupir, des hélas. — Un peu ébranlé devant une douleur si grande, — il fléchit, quand tout à coup le vieux portail s'ouvre à deux battants. — De ses amis l'ardente petite troupe entre,—et, sans autre préambule, le chef batailleur — lui dit : « Si tu es Français, sillonne notre sillon. »— Et, dans l'avenue, de nouveau la troupe se hâte,—car le temps presse, paraît-il. Et Jean suit ; — il suit, laissant là-bas sa femme évanouie, —le petit enfant qui pleure à chaudes larmes, et sa mère au seuil — élevant ses deux mains et la face ternie : — «Ah! si le malheur nous est envoyé pour racheter nos péchés,— que ta sainte volonté soit faite, ô mon Dieu !.... »

A. Langlade.

PÉRIODIQUES

Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn.— Cette publication est due à l'initiative du savant archiviste du département du Tarn, M. Émile Jolibois; elle paraît mensuellement à Alby, depuis la fin de l'année 1875. — (Numéro de novembre 1875 à décembre 1876).

2-3, 34-38, 49-52, 65-67, 81-86, 129-134, 177-180, 193-197. Émile Jolibois, *Histoire du pays d'Albigeois*. Ce travail contient d'intéressants détails sur les traditions qui s'attachent aux monuments mégalithiques de l'Albigeois. Elles se rapprochent fort de celles qui ont cours en Auvergne et dans le bas Languedoc. « [En Albigeois], la Vierge et les saints ont remplacé les génies et les fées. C'est ainsi que le menhir de Vieux devint une pierre apportée là par sainte Carissime, dans le pan de sa robe, et cette pierre est encore sacrée pour les habitants, qui racontent naïvement que, le propriétaire du champ où elle se dresse ayant voulu l'enlever, il ne put y parvenir, parce que, dans la nuit, une main invisible comblait les tranchées qu'il avait faites pendant le jour. Le dolmen de Valderiés a été, dit-on, formé de trois pierres que la Vierge apportait, l'une sur sa tête, les deux autres sur ses épaules, pour la construction de l'église d'Alby; mais, arrivée en vue de la ville, elle vit l'église construite, et elle déposa les trois pierres où on les voit encore. Les pierres d'Alban sont deux palets abandonnés à la suite d'un défi que le diable porta à la Vierge : la pierre lancée par la Vierge distança beaucoup celle lancée par le diable. Quant aux deux pierres de Lacabarède, qui sont plantées sur le bord de la route, à une distance d'environ 3 mètres l'une de l'autre, on les appelle les Deux Sœurs : on prétend qu'elles se meuvent, et que la fin du monde arrivera lorsqu'elles auront atteint le sommet de la montagne. » — 3-6, 22-24, 39-42, 52-56, *le Procès de la Sorcière brûlée à Labruguière en* 1485, contient une lettre en langue d'Oc, datée du 27 mai 1485, et adressée par Johan Daliera, coseigneur de Larecuquelle, à maître Anthoni Robert, notaire de Sorèze. Curieux extraits de l'interrogatoire de l'accusée, d'après le ms. qui existe aux archives de la préfecture du Tarn. — 6-7, *le Castel-Sarrasi de Brassac*, avec une version du chant de l'*Escriveto*, recueillie par M. Jolibois, à Brassac. Elle est à comparer à la version que M. Damase Arbaud publia dans ses *Chants populaires de la Provence* (*Flurançe*)

et surtout à celle des *Poésies populaires* de M. Atger (l'*Escrivoto*; *Revue*, juillet 1874, p. 254). — 42-43, *Ordonnance somptuaire des consuls de Castres.* — 74-75. *Ordonnance somptuaire publiée à Castres en* 1375. Textes en langue d'Oc, accompagnés d'une traduction française. — 123-125, *la Pucelle devant Orléans,* extrait d'un texte en langue d'Oc existant aux archives communales d'Alby. — 153, Émile Jolibois, *la Felibrejade.* Note sur la réunion de Sainte-Estelle, à Avignon, le 21 mai 1876. — 513-154, *lou Païs,* poésie en langage d'Alby, par M. Isidore Sarasy, mort le 4 août 1876. — 174-175, *A moun amic sur lou despart de sa mestresso*, jolie pièce du milieu du XVIIIe siècle. — 216. *Noël albigeois*, emprunté à l'*Histoire littéraire des patois du Midi*. (Voyez *Revue,* 2e série, tom. I, p. 90.)

A. R.-F.

CHRONIQUE

Le prochain couronnement de sainte Anne d'Apt (9 septembre 1877) est en ce moment le motif de deux concours, ouverts, l'un par la *Société littéraire* d'Apt, l'autre par le *Félibrige* de Provence.

Nous ne parlerons pas du premier, dont les délais sont expirés, et qui, dit-on, a donné de très-satisfaisants résultats ; mais nous sommes heureux de faire connaître les conditions de la lutte poétique ouverte par les félibres. Deux thèmes sont proposés :

Pour le premier, une pièce de vers provençaux sur sainte Anne; les dames seules sont admises à concourir. Un des prix consiste en une fleur émaillée, offerte par le Comité des provençalistes d'Apt; le second, en deux médailles d'argent données par l'Athénée de Forcalquier.

L'autre thème est laissé au gré des concurrents: Il devra cependant être choisi parmi les divers sujets qui intéressent l'histoire et les traditions de la ville d'Apt et de sa région, c'est-à-dire toute la partie occidentale du Forcalquiérois.

Une médaille de vermeil et deux médailles de bronze ont été, à l'occasion de ce concours, mises à la disposition du Comité d'Apt par la *Société des langues romanes.*

Les pièces de poésie devront être adressées, avant le 15 août, à M. Légier de Mesteyme, secrétaire du Comité provençal, à Apt.

*
* *

Las Ordenansas et Coustumas del libre blanc, publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, par M. le docteur Noulet, de Toulouse ; — *les Patois de la basse Auvergne et leur littérature,* par M. Henri Doniol, formant les tomes III et IV de la collection philologique de la Société, paraissent à l'instant. Il en est de même du *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France* (tome Ier, 2e livraison), par M. Gabriel Azaïs.

Les *Coutumes d'Agen*, par M. Ed. Lidforss, seront prochainement distribuées aux souscripteurs.

*
* *

D'assez nombreux recueils de poésie et de prose languedociennes et provençales sont en ce moment en préparation. Nous signalerons dans le nombre, et par la même occasion nous recommanderons à nos lecteurs, les suivants : *lou Campestre*, par M. J. Laurès, in-12;—*Flouretos de mountagno*, par M. Melchior Barthès, de Saint-Pons, in-12; — *les Grils*, par M. Auguste Fourès: sous presse tous les trois à l'Imprimerie centrale du Midi; — *Jean de la Valado*, recueil des pièces de poésie et de prose de Victor Bourrelly, publiées par le neveu de l'auteur, avec l'aide de M. Marius Bourrelly;—*lis Aupiho*, poésies et légendes provençales, par M. Marius Girard, de Saint-Rémy; — *Chalendo*, par M. Aimé Giron, du Puy-en-Vélay, etc.

*
* *

Poésies et textes en langue d'oc insérés en divers journaux : —*A Moussu A. de G... doou journau de Fourcauquiè*, poésie en langage de Marseille, par M. Alfred Chailan (*Journal de Forcalquier*, 28 janvier). — *Brindе* (en prose) *d'En Francès Vidal*, à la réunion de la maintenance de Provence, le 28 janvier (*Journal de Forcalquier*, 4 février). — *Un Lourren à Moussu de Gagnaud*, sonnet signé E. *A moun ami e mèstre Roumaniho, pantaiage*, poésie provençale, par M. Maurice Faure (*Journal de Forcalquier*, 11 février). — *Per lou paoure Lyounés*, poésie languedocienne, par M. Ch. Gros (*Petit Midi*, de Montpellier, 18 février). — *La Catastropha de Graissessac*, par le même (même journal, 22 février). — *Un bon counsel*, par le même (même journal, 25 mars). — *Lou Grillet*, par le même (même journal, 25 mars). — *Acamp de la mantenènço de Prouvènço*, relation en prose provençale, par M. Descosse, de la réunion de la maintenance de Provence, à Aix, le 28 janvier. *Brindes* en vers de MM. Descosse et Guillibert (*Journal de Forcalquier*, 25 mars). — *A J.-B. Gaut*, sonnet monorime, par M. Marius Bourrelly; *A Marius Bourrelly*, réponse, sonnet également monorime, par M. Gaut (*Avenir de Marseille*, mars 1877). — *La Picoto*, poésie languedocienne, par M. Benjamin Fabre (*l'Hérault*, de Béziers, 30 mars). — *Sounet*, en provençal, par M. Descosse (*Journal de Forcalquier*, 1er avril). — *Lou Tems de ioy*, poésie languedocienne, par M. Charles Gros (*Petit Midi*, de Montpellier, 6 mai). — *Lou Tems à veni*, par le même (même journal, 13 mai). — *Pastourala*, par le même (même journal, 17 juin).

Le Gérant: Ernest Hamelin.

Errata du numéro de juin 1870

Mélanges de langue catalane. — P. 225, l. 10, *bo;* lisez : *bo* adv — — L. 17, *Guell;* lisez : *Gu-ell*. — P. 229, l. 4 du bas, *fassaca* lisez : *fassa ca*.

Le Livre des manières. — P. 253, l. 19, *au lecteur;* lisez : *aux lecteurs* — — l. 29, *coureictise;* lisez : *coureistisse*. — P. 254, l. 16, *défendre;* lisez : *défense*. *Devei* est le nom verbal de *devéer*. — P. 255, l. 2, *prente;* lisez : *pren te*. — P. 256, l. 40, *dels;* lisez : *d'els*. — P. 262, l. 5. Supprimer la note relative au v. 1185.

DIALECTES ANCIENS

UNE INSCRIPTION EN LANGUE D'OC

DU XVe SIÈCLE

A Largentière (Ardèche)

Lorsque je commençai à publier ma série d'ouvrages sur les traditions, légendes, proverbes, dictons et sobriquets populaires du Vivarais ; et, plus tard, lorsque je voulus m'occuper de l'*Anthologie patoise* de ce pays, je recherchai avec soin tous les monuments anciens de notre dialecte, manuscrits, monnaies, inscriptions, etc.; mais j'acquis la certitude que, si l'on trouve dans l'Ardèche beaucoup d'inscriptions romaines, on n'en trouve pas une seule en langue vulgaire. Pourtant, je me rappelai qu'étant bien jeune—alors je ne songeais nullement à l'histoire de mon pays—j'avais entendu parler d'une inscription « écrite en patois. » Je cherchai longtemps dans mes souvenirs, je demandai des indications à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Vivarais : pas un ne connaissait rien de ce qui m'intéressait. Un jour, que j'étais allé à Largentière dessiner un magnifique bas-relief du Xe siècle [1], je découvris l'inscription dont j'avais entendu parler, et que j'avais vue bien souvent, sans m'en douter.

Cette inscription est dans l'église de Largentière. Avant de la faire connaître, que l'on me permette quelques détails préliminaires.

On voit encore, à Largentière, des ruines du couvent des Cordeliers, qui fut détruit par les calvinistes en 1562. Ce

[1] Ce bas-relief était placé, en guise d'enseigne, au-dessus de la porte d'entrée de la tour qui servait d'atelier monétaire aux premiers exploitants des mines d'argent de cette ville.

couvent, fondé vers l'an 1236, dix ans après la mort de saint François, était un des plus importants de l'ordre, si l'on en juge par les détails contenus dans un mémoire laissé en 1781 par un Père cordelier, mémoire que j'ai pu me procurer depuis la découverte de l'inscription.

Le couvent ayant été pillé et incendié, les religieux, au nombre de près de cent cinquante, avec un évêque *in partibus* pour gardien, furent obligés de se retirer chez eux; un petit nombre resta à Largentière avec le gardien, dans une maison appartenant à ce dernier, et qui devint le petit couvent des Cordeliers.

C'est dans les archives de ce couvent, détruit à la Révolution, que l'on trouva l'intéressant mémoire dont je viens de parler [1].

Ce précieux manuscrit contient la description très-détaillée du grand couvent détruit en 1562. Voici quelques détails sur l'église et la sacristie :

« De ce mesme costé étoit aussi la sacrestie, lieu où se met-
» toient les ornements de l'église. Elle étoit fort riche, ayant
» un nombre de vases sacrés, car on y comptoit *onze calices*,
» au nombre desquels étoit un d'une grandeur prodigieuse,
» une forte croix d'argent pour l'usage des processions; elle
» avoit aussi des beaux et riches ornements en chasubles,
» chapes dalmatiques, la plus grande partie en velours et en
» soie, etc.

» Cette église, fort belle et fort propre, étoit en grande par-
» tie tapissée d'une fort belle étoffe de différentes couleurs,
» appelée filet d'Auvergne et de filet de Flandre. Une fort belle
» *chière* en pierre de taille toute scultée, et d'une seule pierre,
» faisoit un des principaux ornemens. On la voit aujourd'hui
» à la paroisse... »

Et dans l'*enquête* nous lisons : «.... Loys Fayolle dict qu'il
» demouroit pour travailler à ses journées avec Claude Borie
» et Pons Allamel, luy firent aller quérir avec Jehan Doms,
» dict Piac, et quelques aultres que ne lui recorde une *chière*

[1] Ce mémoire appartenait à M. Roure, avocat à Largentière; il passa plus tard dans les mains de M. Pellier, notaire à Joyeuse.

pierre qu'est en l'église dud. couvent qu'ils trouvarent anchée et mise en pièces; laquelle chière, après Jehan re, maçon, redressa en l'église dud. l'Argentière. »

st sur cette chaire, qui se trouve en effet dans l'église pa- ale de Largentière, qu'on peut voir la belle inscription edocienne dont voici la copie très-exacte :

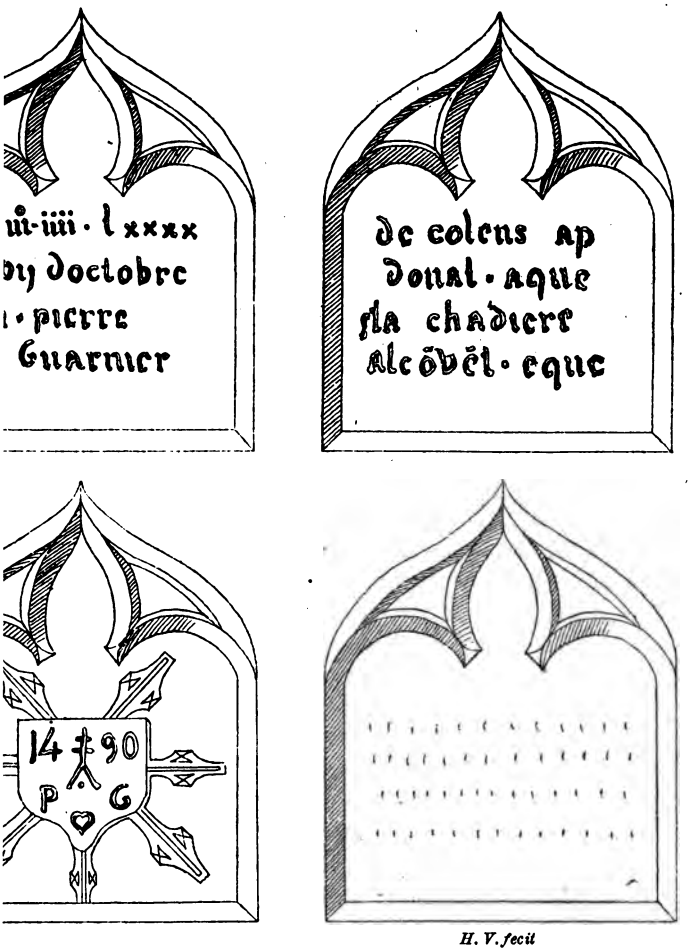

H. V. fecit

AN M. CCCC. LXXXX ET LE VII D'OCTOBRE, hieu, Pierre nier de Colens ay donat aquesta chadiere al convent, ...

Dans le mémoire manuscrit, cette inscription est mentionnée ainsi : « Autour de cette chière on lit, en caractères gothiques, » ces mots : *l'an MCCCCLXXXX, VII octobre, Jean-Pierre* » *Garnier, de Coulens* [1], *ay donnat a questo cadièro al couvent* » *dos frayres minours de Largentiera.* »

On remarquera qu'il y a une petite erreur dans le mémoire : sur l'inscription il n'y a pas *Jean*-Pierre Garnier, mais bien *hieu* Pierre Guarnier (*moi,* Pierre Guarnier). L'artiste de Coulens a voulu accentuer la donation de son œuvre, qu'il a signée comme on signe un testament ou tout autre acte de grande importance.

Maintenant, l'imagination de l'auteur du mémoire a-t-elle complété l'inscription de Pierre Guarnier, ou bien pouvait-on lire à cette époque, sur le quatrième panneau, complétetement effacé aujourd'hui : *dos frayres Minours de Largentiera ?*

Cette dernière supposition ne me paraît pas admissible : le troisième panneau, sur lequel on lit : *1490. P. G.,* eût été une solution de continuité; la phrase se serait trouvée coupée de façon à détruire l'harmonie qui règne dans toute la chaire. Pourtant, le dernier mot de l'inscription, *eque,* indique bien qu'il y avait autre chose, mais il est impossible de déchiffrer ce panneau : tout a été gratté au ciseau.

Il n'est pas étonnant que mes compatriotes et amis n'aient pu me renseigner sur cette inscription languedocienne, lorsqu'on songe que M. Ovide de Valgorge, qui a fait une minutieuse description de l'église de Largentière, ne l'a même pas mentionnée.

« La chaire qui décore l'intérieur de cette église, dit-il, est » remarquable surtout comme incrustation de l'époque du » style ogival flamboyant... Elle est couverte d'arabesques en » relief d'un riche goût, et porte, gravée sur l'un de ses pan- » neaux, la date de sa construction [2]. »

Dans la destruction du monastère des Cordeliers de Largentière, durent disparaître, perdus pour toujours, des documents

[1] Coulens est un hameau de la commune de Chassiers, à 3 kilomètres de Largentière.

[2] *Souvenirs de l'Ardèche,* t. II, p. 319.

de la plus haute importance pour l'histoire de la langue d'oc ; la bibliothèque était considérable. Voici quelques détails navrants relatés dans le mémoire : « Aussy bruslèrent dans led. » couvent tous les livres d'iceluy couvent, tant ceux de l'église » que autres de la *livrerie* où estoit le *canon civil,* les *quatre* » *grands docteurs de l'Eglise, quatre bibles en parchemin ;* il y » en avoit plus de *six charges,* et pour les faire brusler et plus » vistement, *ils jetèrent d'hyle d'olive dud. couvent, environ* » *demi-charge*. »

« Parmi les manuscrits précieux, dit Ovide de Valgorge, étaient une Bible du XIe siècle, présent du pape Clément VI au cardinal Pasteur Serrets, qui l'avait, en mourant, léguée au couvent des Cordeliers d'Aubenas, qui, à son tour, l'avait envoyée en cadeau au couvent des Cordeliers de l'Argentière: Bible magnifique, couverte de précieuses et nombreuses enluminures; et une relation du voyage fait en Terre Sainte, à l'époque de la première croisade, par Pons de Balazuc [1]. »

Je pourrais grossir cette note en donnant des extraits de l'enquête qui eut lieu en 1562, sur la destruction du couvent des Cordeliers de Largentière ; c'est la partie la plus curieuse du mémoire : toutes les dépositions sont écrites en mauvais français et en dialecte vivarais. Pour aujourd'hui, je me borne à la communication de mes recherches sur l'inscription.

Henry VASCHALDE.

[1] *Souvenirs de l'Ardèche*, t. II, p. 314.

DIALECTES MODERNES

HISTOIRE LITTÉRAIRE
DES PATOIS DU MIDI DE LA FRANCE

AU XVIIIe SIÈCLE

APPENDICE BIBLIOGRAPHIQUE

Comprenant le Catalogue des ouvrages écrits dans les patois du Midi de la France au XVIIIe siècle

(*Suite et fin*)

309. Recueil des Prières et Cantiques spirituels à l'usage des missions des R. R. P. P. Capucins.
Toulouse, 1781, in-12, 108 pages.
Les Cantiques en langue vulgaire occupent les pages 69-74.

310. Recueil nouveau de Prières et de Cantiques provençaux. Par un curé de Provence, sans lieu ni nom d'imprimeur, 1785.

311. Regrets (Les) de Climène, par M.***.

Al lebat de l'Auroro,
Dins un pradel de flous....

Cette Chanson se trouve dans le *Recueil de Romances historiques, tendres et burlesques*, etc., et dans les poésies patoises qui font suite aux *Obras coumplètas* des frères Rigaud, p. 177; elle y est attribuée à l'abbé Morel. V. ce nom.

312. Remerciomen de Janot, ou le Trinfle de Toulouse.
V. Baour.

313. Reponse per dom Diego de Crocrico, chevalier des ordres errans et géographe imaginaire de Sa Magesté portugaise, *au Bourg stultorum landidorum*, dans la principauté du Brésil, à Messieurs

les fameux poëtes qui, sous le nom de Troubadours, ont donné au public le poème comique de la Patte enlevée, en langage provençal.

Carpentras, *à l'enseigne de la Vérité*, 1741, in-12.

314. Responsou d'un home que s'es rettira dou mounde.

Carpentras, 1741, in-12.

G. Brunet, *Lettre sur les patois*, p. 23, et Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, p. 317.

315. Reveillon (L'abbé). Elotché dé Labrando, marchando de froumatchous à Narbouno.

Par M. l'abbé Reveillon, conduché du vénérable Chapitre de Saint-Paul de Narbonne.

Je dois une copie de cette malice dévote à feu M. L. Galibert.

316. Richard (Le chevalier de). Le Retour du Parnasse. Par M. le Chevalier de Richard.

Amsterdam, chez J. Ryckhoff fils, libraire; 1755, in-8°.

Recueil de petits vers français, avec dix couplets en patois baslanguedocien, les uns et les autres d'une complète insignifiance.

317. Rigaud (P. Auguste). Las Vendemias de Pignan, poëma per Rigaud.

Mounpeïè, Tournel, an II de la Républica, in-16.

C'est dans cette édition que l'on trouve l'*Aristocratia chassada de Mounpéiè*, pièce de vers de l'an 1790.

318. Rigaud (P. Auguste). Las Véndémias dé Pignan, pouëma, coumpaousat en 1780 per P.-A. Rigaud.

Mounpéiè, Tournel, an II, in-16.

« Édition princeps de ce poème. »

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, n° 1044.

319. Rigaud (P. Auguste et Cyrille). Obras coumpletas d'Augusta Rigaud et de Cyrilla Rigaud, en patouès dé Mounpéiè.....

Mounpéyè, Augusta Virenque, 1845, grand in-18.

Cyrille Rigaud a publié aussi: *Poésies diverses de Cyrille Rigaud*, ancien professeur du Lycée de Montpellier. Montpellier, J.-G. Tournel; 1821, in-12.

Ce recueil ne contient que des compositions françaises.

320. Rivarès (Frédéric). Chansons et airs populaires du Béarn. Pau, E. Vignancour; sans date, gr. in-8°. — V. ce titre.

321. Roby (L'abbé). Compliment fait à M. de la Millière, inten-

dant de cette ville (Limoges), en 1751, par un écolier du collége des Jésuites travesti en paysan limousin.

Dans les *Pièces diverses*, à la suite du *Recueil* de poésies de F. Richard, tom. II, pag. 262. Limoges, Fr. Chapoulaud, sans date.

L'abbé Roby était né à Limoges ; il mourut en 1761. Il aurait parodié Virgile (*Rec.* cit., p. 16.)

322. Roche, voyez Noëls en français et en langue vulgaire.

323. Roches (L'abbé). Le Grand et Petit Catéchisme, composé par M. Roches, curé de la paroisse de Mont-Gaillard, au diocèse de Toulouse, approuvé par le R. P. Rougnan, religieux des frères prêcheurs et professeur royal à Toulouse, à l'usage de J.-F.-Ant. Molinier, curé de Folcarde, au diocèse de S. Papoul. 1780.

Manuscrit in-8°, avec le texte français en regard de la traduction patoise.

Dans ses *Lectures*, l'abbé Molinier nous apprend que l'abbé Roches mourut à Séville, en Espagne. où il avait émigré.

324. Romance provençale :

Lou béou Tircis se proumenavo
Soulet un jour.....

Dans le *Recueil de romances historiques, tendres et burlesques*, etc., tom. II, p. 332

V. ce titre.

325. Rouffiac (L'abbé). Épitre à M. Bourguet.

M. Magloire Nayral a cité de longs fragments de l'Épitre de l'abbé Rouffiac, connu sous le nom de Curé de Sarclas. *Biogr. castraise*, tom. III, *Supplément*, p. 588.

326. Routtier (Alexandre). Lou Mariagi de Margarido, coumédio en un acte.

Marseille, 1781, in-8°, 32 pages.

Il a été fait plusieurs éditions de cette comédie.

327. Royer (Louis-Bernard). Fragments d'une poésie : *lou Chin de Cambau*, in *li Parpaioun blu* de W. Bonaparte-Wyse. Avignoun, Gros, 1868, in-12, pag. 201-203.

328. Royer (Louis-Bernard). Chincho-Merlincho, en Bath (Angloterro), encò de G. Lewis, libraire-editour, carriero dicho « Northgate street », 12; 1871, in-4° (tiré à 27 exemplaires, dont un sur vélin, et publié par M. W. Bonaparte-Wyse).

329. Sanguilhem. Lou Maridatge de Camardou.

Ms. du XVIIIe siècle (Pau).

330. Sarrau. L'Amour mouyat, imitatioun d'Anacréon.

A la suite des *Obras coumplètas d'Augusta et dé Cyrilla Rigaud*. Montpellier, 1845, in-12, p. 171-172.

Sarrau fut professeur à l'École de chirurgie de Montpellier vers le milieu du XVIIIe siècle.

331. Sauvages (L'abbé P.-A. Boissier, de la Croix de Sauvages). Dictionnaire languedocien-françois, ou Choix des mots languedociens les plus difficiles à rendre en françois. Contenant un recueil des principales fautes que commettent dans la diction et dans la prononciation françoise les habitans des Provinces méridionales du royaume, connus à Paris sous le nom de Gascons. Avec un petit Traité de prononciation et de prosodie languedocienne. Ouvrage enrichi, dans quelques-uns de ses articles, de notes historiques et grammaticales et d'observations de physique et d'histoire naturelle. Par M. l'abbé de S***.

Nismes, Michel Gaude; 1756, 1 vol. in-8°.

332. Sauvages (Pierre-Augustin Boissier de la Croix de Sauvages). Dictionnaire languedocien-françois, etc., nouvelle édition, corrigée et augmentée d'une nombreuse collection de proverbes languedociens et provençaux.

Nismes, Gaude; 1785, 2 vol. in-8°.

333. Sauvages (L'abbé de). Dictionnaire languedocien-français, etc. Par M. l'abbé de Sauvages.

Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée de beaucoup d'articles, et précédée d'une Notice biographique sur la vie de l'auteur, par son neveu, L. A. D. F.

Alais, J. Martin; 1820, 2 vol. in-8°.

334. Seré. Le Poble moundi, à Mounseignou le Prumié Presiden.

In-4° de 4 pages, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni lieu, ni date.

Cette pièce de vers est de Seré, de Toulouse, composée en 1711, à la louange du Premier Président au Parlement, Bertier de Malholas, seigneur du Vernet.

V. Le Poble moundi.

335. Seré. Pièces de vers, à la suite des *Œuvres de Pierre Goudelin*, édition de Lecamus, 1713, in-12, et dans les suivantes.

On y trouve : 1° *un Sounet al Rey*, sur le retour du premier président de Bertier, à Toulouse (il venait de Pau), en 1710 ; 2° un

sixain, à M. de Bertier, en 1710 ; 3° *A Monseignou de Bertié, prumié presiden.*

La dernière pièce est la même que *le Poble moundi.*

336. SERMOU (Lou) deu Curé de Bideren, XVIIIe siégle.

Pau, Léon Ribaut, 1873, in-8°.

C'est là un de ces sermons de fantaisie, relevés par des traits plus ou moins risqués.

337. SERMOU (Lou) deu Curè de Bideren, XVIIIe siègle (*Publicat per la segounde betz*).

Pau, Léon Ribaut; 1875, in-8°, 15 pag.

338. SERMOU (Lou) deu Curè de Bideren, XVIIIe siècle. Manuscrit. Le sermon y est moins développé que dans les deux impressions qui précèdent.

339. SERMOU prexat à Santo-Sèzeillo, etc.

V. Fournès.

340. SOLEIL (Le) de Noël, né à minuit pour éclairer tout le monde. Noëls nouveaux composés à S. Elix de la Terrasse, par C...

Toulouse, veuve de J.-P. Robert, sans date, in-12.

341. SAINT-SALVY (Bernard de). Bersis beoumountouèsés. Pouésios de Moussu B. de St-S.

Toulouse, Lagarrigue et Dours; sans date (1834), in-12.

342. SONNETS, mal à propos attribués à Pierre Goudelin, par M. Dumège, *Hist. des instit. de la ville de Toulouse,* t. IV, p. 86.

V. Pastiches.

343. STANSOS. A la mémorio dé Pierre Goudouli, Stansos, par un maître ès Jeux floraux.

Dans le Supplément aux *Affiches Annonces, etc., de Toulouse et du haut Languedoc*, du 17 juillet 1774.

344. SUPERBIE-CAZALET. Carte à Théophile Bourdeu.

Dans les *Poésies béarnaises*.

V. ce titre.

345. THOBERT (l'abbé). Cristoou et Fresquiero, ou la Queue de l'âne arrachée, comédie en un acte et en vers.

Marseille, Terrasson, 1825; in-8°, 15 pages. Réimprimé à Marseille, quelquefois avec des variantes, en 1826, 1830, 1838, 1852, etc.

346. THOBERT, Meste Mauchuan, ou le Jugement de l'âne, comédie en un acte et en vers provençaux.

Marseille, 1813, in-8°, 12 pages.

Des rééditions en ont été faites en 1825, en 1840, etc.

L'abbé Thobert, professeur de théologie au séminaire du Bon-Pasteur, mourut en 1777. On lui doit une autre comédie, *M. de Rovina*, restée inédite, et une pastorale sur la *Naissance de Jésus-Christ*, dont il a été fait en Provence de très-nombreuses éditions.

347. Traduction languedocienne en vers du premier chant de l'*Énéide*, de Virgile.

Ms. possédé par M. Cavallier, de Montpellier.

La date probable de cette traduction est 1740-1750 (M. Cavallier).

348. Testament d'un juif de la ville de Carpentras.

Carpentras, S. D., in-16, 17 pages.

D'après le catalogue de M. Bory, n° 1931, la première édition appartiendrait à l'année 1722.

349. Traduction de l'Ode d'Horace qui commence ainsi : *O nata mecum consule Manlio...*

Un feuillet manuscrit, in-4°, 2 pages, écriture du XVIIIe siècle. Cette imitation est écrite dans un excellent patois de Toulouse.

350. Trioumphe (Lou) de Marsillo, odo.

Marseille, Mossy, 1756, in-4°.

M. Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, p. 330.

351. Vellote, ou le Mariage à la mode. Comédie en cinq actes et en vers, mêlée de chants et précédée d'un prologue.

Pièce écrite dans le dialecte de Gignac (Hérault), en 1716.

Manuscrit in-4°. Le titre a été ajouté par feu M. Léon Galibert, qui m'avait amicalement offert cette rareté patoise.

352. Vergnes (Jean-Baptiste). L'Auta de la Grand Carriero, ou Moussu Bernard, coumedio en dus actes et en berses patois (sic).

Representado le prumier cop à Toulouso, al caffé del Globo, le 24e juin 1787.

Per l'autou de la *Vergnade*, 1787.

Un vol. manuscrit, in-fol°, de 235 pages, autographe de l'auteur.

Vergnes était un marchand de coton de Toulouse, qui, à propos d'un reposoir élevé dans la rue Pharaon, s'est livré à un long bavardage, dans lequel il a fait entrer sa propre biographie. C'est un honnête rimailleur, qui se prend au sérieux comme poëte, ainsi que tant d'autres de notre temps, et avec aussi peu de raison.

353. Vers en langage toulousain, sur les Noëls de Monsieur l'Abbé Plomet, signés R. M. A. 1721.

En tête de *le Pécheur secouru par le Libérateur,* etc., par l'abbé Plomet.

V. ce nom.

354. Vers pour Mgr d'Antraigue à son arrivée dans Beaucaire, le 10 juillet 1767. — Lettre à M. Silvestre, prêtre de Tarascon. — Vers pour le R. P. Fidèle Marie, capucin, ayant prêché le carême à Beaucaire, l'an 1767. — Vers pour M. Brideine, prêchant à Tarascon, l'an 1767, in-12.

Bibl. patoise de M. Burgaud des Marets, n° 1224.

355. Vers patois :

Pastou que l'amour meno, etc.

Dans une lettre envoyée à Grégoire par les *Amis de la Constitution* d'Agen. V. *Lettres à Grégoire sur les patois de France,* publiées par M. Gazier dans la *Revue des langues romanes,* 2e série, tom. I, p. 286.

356. Versés sur lou Cussou das Penitens blancs.

Manuscrit in-4°, de 1775, d'après M. Léon Galibert, qui avait bien voulu m'en fournir une copie.

357. Vigne (L'abbé). Contes en vers prouvençaux, imprimas per la premiero fés en Avous 1806.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni lieu.

Ce livret fut publié à Aix-en-Provence, par le libraire Pontier. Les éditeurs du *Bouquet prouvençaou* ont consacré une notice à l'abbé Vigne et reproduit huit de ses Contes.

358. Vocabulaire patois-français-anglais et proverbes patois, dans une lettre adressée à Grégoire, touchant le langage du département du Gers. (Voyez *Lettres à Grégoire sur les patois de France,* in *Revue des langues romanes,* 1re série, tom. VIII, p. 95 à 97 et 102.)

Seconde Partie

PIÈCES SUR LA RÉVOLUTION

1. Abis d'un boun pastou à sous parrouquias.
Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; ni lieu, ni date, in-8o.
Contre le serment exigé du clergé.

2. Abis, noun pas à las brabos gens, mes al Pèro Sermet.
Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu ni date, in-8o.

3. Abis à las brabos gens, tant de la bilo que de la campagno.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu, ni date, in-8°.

Cette brochure est attribuée au Père Sermet, dans l'*Abis* précédent.

V. Sermet.

4. Abis salutari al paure poplé de Toulouso e de las campagnos.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu ni date, in-8°.

Pamphlet quelque peu ordurier, mais en bon patois de Toulouse, contre le P. Sermet.

5. Artaud (Joseph). Recueil de chansons patriotiques pour toutes les fêtes de l'année.

Draguignan, an VII; in-12.

Catalogue Bory, n° 1847.

6. Au loup!

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu (Toulouse), ni date (1791), in-8°.

Satire contre l'évêque constitutionnel Sermet.

7. Auriol dit Langautier. Tableau actuel de la situation publique et triomphante de la République française.

C'est un recueil qui se compose de:

1° Hymne patriotique sur plusieurs airs, chanté au Temple de la Raison de la commune de Toulouse, le 20 floreal de l'an 2e de la République française, une et indivisible;

2° Hymno patriotico (*sic*) cantado al Temple de la Razou dé la communo de Toulouso, le 30 floreal de l'an second (*sic*) dé la Républicо francéso.

Sur l'airé: *Des simples jeux de mon enfance.*

3° Aoutro hymno patrioutico. Per la plantatiou de l'Arbré de la Libertat.

Sur l'airé: *Ah! le bel oiseau, maman, etc*

8. Bal des Muscadinats (Le). Chanson en cinq couplets, à l'adresse des Muscadins, les élégants ridicules, après les événements de thermidor.

Ces couplets ont été cités par M. A. Combes, dans ses *Chants populaires du pays castrais*, 1862, p. 100.

9. Baladin (Le) démasqué.

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; ni lieu, ni date, in-8°.

Cette violente attaque contre le P. Sermet contient, à la page 16: *Stanço* et *Epitapho per Frèro Hyacintho Sermet.*

Le père Sermet répondit par sa *Lettre du R. P. Sermet au club des*

Amis de la Constitution, datée de Saint-Geniés, le 18 août 1790, in-8°.

10. Bernadau. Traduction de la *Déclaration des droits de l'Homme* en langage de Bordeaux, dans les *Lettres à Grégoire sur les patois de France*, publiées dans la *Revue des langues romanes,* par M. Gazier, 2e série, T. III, p. 181.

11. Bernady. La Françe régénerado. Pouemo, per M. B....., citouyen de Mountalba.

Mountalba, de l'imprimario de Fountanel, imprimur de la Soucietat des Amits de la Coustitutien (*sic*).

Sans date, in-12.

12. Bouche (Charles-François). La Counstitucien francezo, traducho counfourmamen eis decrets de l'Assemblado Naciounalo Counstituanto, en lenguo prouvençalo, é presentado à l'Assemblado Naciounalo Législativo, per Charlé-Francés Bouche, Deputa de la ci-davan sénéchaoussado d'Aix, membré de l'Assemblado Naciounalo Counstituanto, é enquey d'aou tribunaou de Cassacien.

Paris, de l'Imprimarié naciounalo, 1792, in-18.

13. Cansou cantado pés habitans dé Sent-Géniès à l'arribado dél Pero Sermet. Sur l'Ayre: *D'en haut én bas.*

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; ni lieu, ni date.

14. Cansou patrioutico. Sur l'airé de *Berduret.*

Quatre couplets en patois de Toulouse, dans les *Couplets dédiés à la propagande révolutionnaire.*

Br. in-12, de 12 pages, sans lieu, ni date, ni nom d'auteur ou d'imprimeur.

15. Cansou republicaino, ou la Cagado royalisto. Sur l'ayre: *Il étoit une fillette.*

Signée, G. Lavabre.(?)

Il y est question du triomphe des républicains dans le Castrais (Tarn) et dans le canton de Rével (Haute-Garonne).

Un feuillet de 2 pages, in-8°. Sans lieu, ni date, sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

16. Cansou rouergasso, fatjo à l'ouccasiou de la Messo que l'Intrus de Soumart anguet dire à la Gleyo de St. Marti de Laguepio, à l'imbitatiou de Roucadou et Philip.

Sans nom d'auteur.

Roudès, 1800, in-8o.

17. Cansou sur la Fablo de las Bestios:

Nostris Aujols nous countabon
Que dins le tems reculat
Toutos las Bestios parlabon.....

In-4o, 3 pages, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu, ni date.

Idiome de Foix, à propos d'une élection de l'époque révolutionnaire.

18. Cansou sus Loups.

Dans un cahier manuscrit de l'époque révolutionnaire.

Cette chanson est dirigée contre les curés assermentés.

19. Cantique. Dans le même esprit que le précédent.

Sur l'air: *Avec les jeux, dans le village,* etc

Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur; sans lieu, ni date; in-8o.

20. Cantique patois, sur la fidélité aux légitimes pasteurs et sur l'infaillibilité de l'Église.

Sur l'air: *Le connais-tu, ma chère Éléonore...*

Quand un troupel, boulache et sans prudenço,
De soun bergè n'escouto pas la boux.....

Dans un cahier manuscrit de l'époque révolutionnaire.

21. Chabot (François). Réponse aux quarante-trois questions proposées par l'immortel Grégoire, digne curé d'Emberménil et député à l'Assemblée nationale; vocabulaire français et patois, rouergas ou aveyronnais, avec l'étymologie des mots de cette langue vulgaire. — Réponse aux deux principales questions proposées par M. Grégoire le 13 août 1790 : *Quelle serait l'importance religieuse et politique de détruire entièrement le patois dans le département de l'Aveyron et quels en seraient les moyens?*

(Documents publiés par M. Gazier, *Revue des langues romanes,* tom. VII, p. 121 à 133; tom. VIII, p. 71 à 87.

22. Champmas (L'abbé). La Desoulatioun de Mounbran.

Pièce de vers dont je possède deux copies. L'une, la plus ancienne, me paraît fournir la composition originale; la seconde, amplifiée, ne gagne rien à certaines répétitions d'idées et de tableaux.

En 1829, l'abbé Champmas, ancien curé de Layrac, près d'Agen, adressa des vers élogieux à M. Jasmin, qui furent imprimés dans les *Papillottes*.

M. Jasmin répondit par un remerciement au curé-poëte et établit ses droits à l'honneur d'avoir composé *la Désolation de Monbran* par ces deux vers :

Pintre gascou d'uno bieillo mazuro
Que toun pincel ben d'immourtaliza.

La pièce de vers était pourtant déjà ancienne.

Une version de *la Desoulatioun de Mounbran* a été publiée, en 1863, dans les *Poésies gasconnes par l'abbé Champmas, prêtre du diocèse d'Agen*. (Agen, J. Pasquier, broch. in-8o, avec une photographie représentant le château de Monbran.)

Cette pièce y est précédée d'une très-courte notice sur l'abbé Xavier-Laurent Champmas, né à Agen, en 1764, et mort dans la commune de Montjoie en 1832, ainsi que d'une églogue morale en patois agenois et en gascon, intitulée: *las Lerinos de Florimon* : une œuvre de la jeunesse de l'auteur.

23. Collot-d'Herbois (J.-M.). Armana dou pere Gerard, per l'annado 1792, la quatriemou dé l'èrou de la Liberta; ouvrage qué a rampourta lou prix proupousa per la Soucieta deis ami de la Counstitutioun, Seantou ei Jacoubis, à Paris ; per J.-M. Collot-d'Herbois, membre de la Soucieta. Imprima per ordre de Messieus lei Coumissari civil, deputa per lou Rei din lei ci-davan Etat d'Avignoun et dou Coumta Venessin. Su l'emprima, à Paris. Et se ven à Carpentra, che Jaque Allié, mestre poutié de terrou, din la Grandou Carrierou. 1792. In-12.

C'est la traduction mot à mot de l'Almanach du Père Gérard, écrit en français et publié d'abord à Paris.

24. Couplets chantés en Provence en 1792, lors de la réunion de Nice à la France:

Dins la Savoio — A Vilo-Franco,
Jusqu'à Chamberi, — Au fort Mountauban,
Soun tóuti en joio — Niço la blanco,
D'èstre réuni. — Volon èstre franc.

Dans l'*Armana prouvençau*, 1861, p. 50. Il est inutile de dire que l'orthographe de ces paroles, et peut-être les paroles elles-mêmes, ont été retouchées par les rédacteurs de l'*Armana*.

25. Coussel charitable al Pèro Saint-Gès, rettur dal couletgé das douctrinaris à Labaau (Lavaur.).

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1791), in-8o.

26. Desoulatioun de Mounbran.

V. Champmas.

27. Dialogo entre dus Paysans des embirouns de Toulouso, à l'occasiou de la nouminatiou del Pere (*sic*) Sermet, à l'Abesquat de la Métropolo del Sud.

Brochure de 8 pages, in-8o, sans lieu ni date (Toulouse); sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

28. DIALOGO entre dus Paysans des embirouns de Toulouso, à l'ouccasiou de la nouminatiou del Pero Sermet à l'Abesquat de la Métropolo del Sud.

Montalba, Fontanel, 1791, in-8o.

29. DIALOGO entre le cultibatou BOURREL, de la Parroquio de Sen-Sarni, de Toulouso, et Mestré LABERTAT, jardiniè del Bari de Sen-Miquel, de la mêmo Bilo.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu ni date (1789), in-8o.

30. DIALOGO entré le Pero Sermet et Mestré Guillaumes, etc.

V. Sermet.

31 DIALOGO sul dangé de la Patrio et de la Countro-rebouluciou.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu ni date, in-8o.

32. DIALOGUO entré un Curé jurat et un paysan que nou bol pas assista à sous Oufficis.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans lieu ni date, in-8o.

33. DIALOGUO entre dus Paysans des embirouns (*sic*) de Toulouso. Fayt par un chassur de la Legioun de la Daurado.

Toulouso, Viallanos; sans date, in-8o.

34. DISCOURS en idiome provençal, prononcé le 8 floréal, an troisième, à Morières, chef-lieu de canton, dans la Maison-Commune, par le citoyen Pertuis, juge de paix.

Avignon, Vincent Raphel, in-4o.

Bibl. patoise de Burgaud des Marets, no 1258.

35. DISCOURS prononcé par des Citoyennes de Pommiers (arrondissement de Grenoble) à la Société des Amis de la Constitution, séante audit lieu.

Journal patriotique de Grenoble (no du 16 février 1792). D'après M. H. Gariel, dans la *Petite Revue des bibliophiles dauphinois*, tom I, p. 173.

36. DOULEENÇOS de la fennos de Toulouso as Estats-générals.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; ni lieu ni date (1789); in-8o, 6 pages.

37. DOULOUÉNCOS de las Fillos de serbici de la Bilo de Toulouso.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1789); in-8o.

38. DOULEENÇOS des Paysans. Las très-humblos et tres-respec-

tuousos remountranços (*sic*) de Jacoumart, sindic des paures paysans del Lauragués.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1789); in-8°.

39. Enterromen del calandrié républicain (*sic*).

Sans nom d'imprimeur, sans lieu (Foix) ni date (1805); in-4°.

40. Estrénos patriotiquos, dediados à MM. de la Gardo-Natiounalo, et principalomen à MM. les Boulountaris d'aquesto Bilo (Toulouse).

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°.

41. Exaudiat, en idiome bulgari, Dediat à las Legious de la Bilo de Toulouso et de soun Departomen, per Moussu l' Ritou S******, patrioto zelat.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1790); in-8°.

42 Ferran. Odo a la libertat, per M. Ferran, Noutari, Presiden de la Soucietat des Amics de la Coustitutiou, seento à Fronton (*sic*), departomen de Hauto-Garonno, legido per el-mêmo dins la seenço publiquo del 14 juillet 1791, le premier de l'an 3 de la libertat.

Mountalba, Fontanel, 1791; in-8°.

43. Garisou (La) de Marianno. Cansou patriotiquo.

Ayre : *des Deux Savoyards. Une petite Fillette.*

Dans les *Étrennes mignonnes* de 1793 (?); in-32, p. 14.

Mon exemplaire est incomplet par le commencement et par la fin ; je ne puis donc le rapporter sûrement à une année plutôt qu'à une autre.

M. A. Combes a cité, dans ses *Chants populaires du pays castrais*, deux soi-disant couplets de cette composition, sous le titre de *Marianno*. Le premier consiste en un amalgame incohérent de vers pris au premier et au second couplet. Le second est composé avec les quatre vers du troisième couplet et la fin du second.

44. Garres (Jean-Marie-Charles). Dialogo entré dus Insurjats de l'Armado rouyalo.

Signé G...., à la fin.

Sans nom d'imprimeur, ni de lieu (Toulouse); sans date (1799); in-8°.

45. Garres (J.-M.-C.). Suito del dialoguo (*sic*) entré dus Insurjats de l'Armado rouyalo.

Signé GARRES, à la fin.

Toulouse, Benichet et Compᵉ, sans date, in-8°.

46. GILLET. Le Ramelet noubel à la mémorio dé défunt Berduret. Pel Citouyen Gillet Aynat.

Sans nom d'imprimeur; sans lieu (Toulouse) ni date; in-8°.

47. GILLET. Le Ramelet citouyen, ou lé plazé des républiquens.

Mon exemplaire, le seul que je connaisse, est incomplet et ne donne pas le nom de l'auteur. Je crois pouvoir l'attribuer au citoyen Gillet aîné.

48. GIRARD. Credo démoucratique (*sic*).

Signé : G.-D., Legiounari de la Daurado.

L'auteur du *Credo* est Girard, Toulousain : il l'avait composé en 1790; il le fit réimprimer à la suite du *Retour del printens*.

49. GIRARD. — Dialogo entré un ELECTOU qu'a proucedat à l'électiu de septento (*sic*) Curés pel Distric de Toulouso, et uno Deboto de la même (*sic*) bilo, retirado dins sa campagno, ques (*sic*) situado dins un endret charmand (*sic*) et soulitari, propre à fa le delici des qu'aymon à medita las merbeillos de la naturo.

L'Electou passo, la Deboto l'arresto, fa soun signé de croux en guise (*sic*) d'exsourcisme, et d'un ton (*sic*) corrossat (*sic*) l'y dits :...

On trouve à la fin : « Legit en séenço publico le 19 juin 1791, per M. Girard pero, granadié de la Daurado; imprimat à la demando del public et per ordre de la Souciétat des Amics de la Coustitutiu.

Sans nom d'imprimeur, sans lieu ni date (1791); in-8°.

50. GIRARD. Hymne à l'Éternel.

Sus l'ayre : *Quant dé copts daban ta porto.*

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date: in-8o.

51. GIRARD. Hymno à la Rasou. Cinquiemo delassomen des republiquains (*sic*) detenguts à las carmelitos.

Sur l'air : *Approchez, citoyens, et chantons la victoire,*

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date ; 1 feuillet in-4° à trois colonnes.

52. GIRARD. Retour del Printens et de la Libertat, per M. Girard, père (*sic*), brabé grenadié de la Daourado et amic de la Soucietat de la Constitutiou des Jacoupins de Toulouso. et legit en seenço publico al ci-devant (*sic*) Senéchal, le 3 avril (*sic*) 1791.

Es imprimat per ordre de la Societat, *Toulouso,* Viallanos, 1791; in-8°.

On trouve à la fin de cette brochure le *Credo democratico*, cité plus haut, *composé par Girard en* 1790.

53. Grégoire. Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française, suivi du décret du 16 prairial an II.

Imprimerie nationale, an II, in-8° de 19 pages.

C'est par exception que nous mentionnons ici le célèbre rapport de l'abbé Grégoire.

54. L'Abesque merd...s. Airé : *des Penjats.*

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°, une page imprimée à deux colonnes.

Satire, dont le titre indique suffisamment le ton, contre le P. Sermet, allant se faire sacrer évêque métropolitain du Sud à Paris, en 1791.

55. Lettre en réponse à celle qu'a adressée le P. Sermet au club des Amis de la Constitution.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, 1790; in-8°.

A la page 31 de la *Lettre*, on trouve le *Moutet en l'aunou del frero Sermet.*

V. ce titre.

56. Ligou. Lou Cura marida. Chanson languedocienne.

Dans la collection de *Romances, Fables, Odes, Charades, etc., qui peuvent s'exécuter sur la Flûte, la Clarinette, le Piano ou la Harpe et le Violon. Mises en musique par les citoyens Ligou et Moulet.*

Paris, sans date; in-4°, gravé.

Ligou, l'auteur de ces couplets, quelque peu risqués, était d'Avignon.

57. Mahoumet ou Sermet. Titre d'une gravure représentant un personnage en pied, portant moustache et barbiche, en robe brodée, à collerette comme au temps de Henri IV, et coiffé d'un chapeau à la moderne.

On lit au bas de la page :

Tout pa bagnat tourno en soupo. Un feuillet in-4°.

58. Manuscrit. Cahier contenant : 1° *l'Amour de J.-C. pour les hommes; Cantique en français*

2° *Cantique patois sur la fidélité aux légitimes pasteurs et sur l'infaillibilité de l'Église.* V. ce titre.

3° *Pastourale : Despey qu'aquesto prado a perdut soun pastou.*

V. Pastorale allégorique.

4° *Cansou sus Loups.* V. ce titre.

59. Milhaud (représentant du peuple). Hymne chantée par le représentant du peuple Milhaud.

S. L. (Montpellier) N. D. 8 pages in-8°.
(M. Léon Gaudin).

60. MOUTET en l'aunou del Fréro Sermet, almounié e predicayre de la legiou de Sant-Geniès.

V. Lettre en réponse à celle qu'a adressée le P. Sermet...

61. OUMBRO (L') de Goudouli as Pageses.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date (1789); in-8°.

62. OUVERGNIAS (L') patrioto. Sur l'air : *Peyroou rou.*

Chanson dans le *Recueil de chansons patriotiques,* in-12.

63. PAM (Un) de nas, ou le Sourtiletche lebat.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu (Toulouse) ni date; in-8°.

Factum contré la Révolution, et surtout dirigé contre le serment exigé des prêtres.

64. PARAPHRAZO d'el mandomen dé Pero Sermet, qu'ourdouno dé Prégarios Particuliéros pér la Counserbatiou dés fruts de la terro.

Pièce en prose, signée TERMES, *Capelié.*

Per Paraphrazo, GRIFOULET, sécrét.

La municipalité de Toulouse obligea l'évêque Sermet de publier un mandement à l'occasion des fruits de la terre compromis. De là une *Lettre au Père Sermet, évêque de Toulouse, sur son Mandement* (in-8°, 15 juin 1791), dans laquelle l'auteur attaque, en logicien habile, la légitimité du nouveau prélat.

La *Paraphraso d'el mandomen* est un pamphlet à l'occasion de ce même mandement, où l'on reproduit les accusations formulées contre le P. Sermet par le P. Félix, auteur de la *Lettre.*

65. PASTORALE allégorique, Sur l'ayre : *Un jour, dins lou bousquatge...*

Despey qu'aquesto prado
A perdut soun pastou...

A l'occasion de l'émigration des curés non assermentés.

V. Manuscrit.

M. A. Combes a inséré cette *Pastorale* dans ses *Chants populaires du pays castrais,* p. 97.

66. PASTOURALO allegorico al sujet de l'eloignomen del pastre TIRSIS. Sur l'ayre : *Al levat de l'aouroro,* ou *Joux aqueste feuillache.*

4 pages gr. in-8°, sans lieu ni date; sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

53. Grégoire. Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française, suivi du décret du 16 prairial an II.

Imprimerie nationale, an II, in-8° de 19 pages.

C'est par exception que nous mentionnons ici le célèbre rapport de l'abbé Grégoire.

54. L'Abesque merd...s. Airé : *des Penjats.*

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur ; sans lieu ni date; in-8°, une page imprimée à deux colonnes.

Satire, dont le titre indique suffisamment le ton, contre le P. Sermet, allant se faire sacrer évêque métropolitain du Sud à Paris, en 1791.

55. Lettre en réponse à celle qu'a adressée le P. Sermet au club des Amis de la Constitution.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur, 1790; in-8°.

A la page 31 de la *Lettre*, on trouve le *Moutet en l'aunou del fraro Sermet.*

V. ce titre.

56. Ligou. Lou Cura marida. Chanson languedocienne.

Dans la collection de *Romances, Fables, Odes, Charades, etc., qui peuvent s'exécuter sur la Flûte, la Clarinette, le Piano ou la Harpe et le Violon. Mises en musique par les citoyens Ligou et Moulet.*

Paris, sans date; in-4°, gravé.

Ligou, l'auteur de ces couplets, quelque peu risqués, était d'Avignon.

57. Mahoumet ou Sermet. Titre d'une gravure représentant un personnage en pied, portant moustache et barbiche, en robe brodée, à collerette comme au temps de Henri IV, et coiffé d'un chapeau à la moderne.

On lit au bas de la page :

Tout pa bagnat tourno en soupo. Un feuillet in-4°.

58. Manuscrit. Cahier contenant : 1° *l'Amour de J.-C. pour les hommes; Cantique en français*

2° *Cantique patois sur la fidélité aux légitimes pasteurs et sur l'infaillibilité de l'Église.* V. ce titre.

3° *Pastourale : Despey qu'aquesto prado a perdut soun pastou.*

V. Pastorale allégorique.

4° *Cansou sus Loups.* V. ce titre.

59. Milhaud (représentant du peuple). Hymne chantée par le représentant du peuple Milhaud.

Montalba, Fountanel, sans date, in-8°.

77. Rigaud (Auguste). L'Aristocratia chassada de Mounpeïé. 5 décembre 1790.
Dans les *Obras coumpletas*.
V. ce titre.

78. Salivas. Abis salutari de M. Salivas lou Xoubé, al brabé moundé de las campagnos. Oubraxe imprimat per ordre de la Soucietat des Amix de la Coustitutiou d'Alby.
Sans lieu, sans nom d'imprimeur et sans date; in-8°.

79. Samary. Discours prounounçat sur l'auta de la Patrio, le 14 juillet, 3e annado de la Libertat. Sans lieu et sans date; in-4o.

80. Saurine (L'abbé). Dialogo entre un Curé de boun sen et le charroun de soun Bilatge, sus les affas del tems.
Sans nom d'auteur.
Toulouso, Viallanes; sans date (1791); in-8o.
Nous attribuons ce *Dialogue* et celui qui vient après à l'abbé Saurine, d'après le passage suivant de la satire contre le P. Sermet, *Au Loup!* p. 12, note 2: « *En* 1791, *Saurino rependec dus Dialogos jouts le noum d'un Curé de boun sen d'ambe'l charroun de soun bilatge.* »
L'abbé Saurine devint premier vicaire général de l'évêque Sermet et ne fut pas plus épargné que lui dans les pamplets du temps.

81. Saurine (l'abbé). Segoun Dialogo entre un Curé de boun sen et le charroun de soun Bilatge, sur les affas del tens et las impousitious.
Sans nom d'auteur.
Toulouso, Viallanos; sans date; in-8°.

82. Sermet (le Père). Abis à las brabos gens, tant de la bilo que de la campagno.
V. ce titre.

83. Sermet (le Père). Conferenço, faito en sourtin del Sénéchal, entré le Pero Sermet et Jeannot, moulinié de Pourtet, et Guillaumés, jardinié del couben des Minimos.
Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°.

84. Sermet (le Père). Dialogo entré le Péro Sermet et Mestre Guillaumes, paisan del bilatge de *** Legit le 6 février 1791, à la séenço publiquo del Cloub des Jacoupins, dins la Salo del ci-daban Senechal.
Sans nom d'auteur.

Toulouso, Viallanos; sans date (1791), in-8°.

85. SERMET (le Père). Dialogo entré le Pero Sermet et mestré Guillaumes, paysan del bilatge de *** Legit le 6 février 1791, à la Seenço publiquo del Cloub des Jacoupins, dins la Salo del cidaban Senechal.

Mountalba, Fontanel; sans date (1791); in-8°.

86. SERMET (Le Père). Discours prounounçat dabant la legiou de Saint-Ginest, pel R P. Sermet, ex-proubincial des Carmes descaussés, predicayre ourdinari del Rey, etc., à l'ouccasiou de la Federatiou généralo.

Toulouso, Desclassan; sans date (1790); in-8°.

Le même, avec le titre précédent; Montalba, de l'Imprimario de Fontanel; sans date; in-8°.

87. SERMET (Lou R. P. Hyacintha). Discours prounounçat davant la Légioun dé Saint-Ginest, per lou R. P. Hyacintha Sermet, ex-provincial das Carmés descaussés, prédicatou ourdinari d'aou Rey, dé l'Académia dé Toulousa, etc.

Mounpélié, Tournel, 1790; in-8°, 28 pages (M. Gaudin).

88. SEUL bon sens (Le).

M. Franckin, avocat. Le sieur Piccard, maître menuisier. Jean Berdaulou, vigneron.

Sans nom d'auteur ni d'imprimeur; sans lieu ni date; in-8°.

Pièce contre la Révolution, en prose et dialoguée: Franckin parle en bon français; Piccard, en français très-incorrect, et Berdaulou, en patois de Toulouse.

89. TASCHEREAU DE FARGUES (P.-A.). Taschereau-Fargues, à Vadier, Président du Comité de Sûreté générale. In-8°, 7 pages; sans nom d'imprimeur ni de lieu.

Cette pièce, écrite en patois de l'Ariége, est datée des cachots de la Conciergerie, le 10 thermidor (1793), vers minuit.

Elle est placée, avec une pagination particulière, à la suite de *P. A. Taschereau Fargues à Maximilien Robespierre aux enfers.* Paris, 17 pluviose An trois, in-8°. (Pièce écrite en français.)

90. TRENEUIL. Lou Coumitat de surbeillenço de la coumuno de Mountalba, as habitans de la campagno de la même coumuno.

Manuscrit autographe de l'auteur.

91. VALIER et BURLOT. Le Tribut du cœur, ou les Fêtes citoyennes, comédie-ballet.

Avignon, 1790, in-8°.

M. Pierquin de Gembloux, *Hist. litt. des patois*, p. 331.

92. VILLARET (Marc). Discours prounounçat devant la Coumpagné das canouniés de Mounpeyé, lou 20 décembré 1790, per un dé sous oficiés.

Mounpeyé, Picot, 1791; in-8°, 15 pages.

(M. Gaudin).

Le Dr NOULET.

LAS GARDIOS D'AZILHANET

A L'AMIC AUGUSTO FOURÈS

—

Coumo aimariò d'estre, un bel ser de mai,
Seit joust uno eusino, amount, sus Roumiro ;
D'aquì, lou regard tant de païs miro,
Tant que de mira nou fenis jamai.

Las planos, aval, soun lou vaste chai,
La fount de boun vi dount l'univers tiro;
Ves Aude avìat l'el ravit se viro ;
Dins sous barris viels, de naut, Cieutat jai.

'Laric, Poumairol, las Courbieiros, Noro,
Sembloun de marròs qu'alargo deforo
Un pastre en brisaut, carut coumo un Mars.

Aquel pastre blanc, qu'on vei de la Gardio;
Es lou Canigou, fier gigant qu'a 'n gardio
Las serros que soun entre làs dos mars.

Clar GLEIZOS.

(Languedocien, Azilhanet et ses environs.)

LES GARDES D'AZILLANET

A L'AMI AUGUSTE FOURÈS

—

Comme j'aimerais être, un beau soir de mai, — assis sous uno yeuse, là-haut, sur Romire; — de là, le regard voit tant de pays — tant, que de voir il ne finit jamais.

Les plaines, là-bas, sont le vaste chai, — la fontaine de bon vin où l'univers puise; — vers l'Aude rapide l'œil ravi se tourne; — dans ses vieux remparts, plus haut, [la] Cité [de Carcassonne] gît.

Alaric, Pomairol, les Corbières, Nore, — semblent des béliers qui surveille au dehors [du parc] — un pâtre en sarrau, sourcilleux comme [un dieu] Mars.

Ce pâtre blanc, qu'on voit de la Garde, — c'est le Canigou, fier géant qui a en garde — les monts qui sont entre les deux mers.

Clair GLEIZES.

LOU BANC

Perdu dins lis aubre
Dóu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Perqué rèstes mut ?

Sout lou pàli verd que t'oumbrejo
Di rebat arderous dóu cèu,
Amourousamen voulastrejo
La bando folo dis aucèu.
Counèisses tóuti li tendresso
Di bouscarido e di quinsoun;
Ço que piéuton dins si cansoun,
Ço que dison dins si caresso.....

Perdu dins lis aubre
Dóu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Perqué rèstês mut ?

O leno e siavo matinado !....
Ebri d'amour e de perfum,
L'èr nous trasié sis alenado
Qu'escampihavo coume un fum;
L'aureto emperlavo d'eigagno
Lou fueiage, que fernissié,

LE BANC

. Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet ?

Sous le dais de verdure qui t'ombrage—des reflets ardents du soleil,— amoureusement voltige — la bande folâtre des oiseaux.— Tu connais toutes les tendresses — des fauvettes et des pinsons : — ce qu'ils piaulent dans leurs chants,— ce qu'ils disent dans leurs ébats.

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet ?

O douce et suave matinée !... — Enivré d'amour et de parfum, — l'air nous jetait ses bouffées, — que, comme une fumée, il éparpillait; — la brise secouait des perles de rosée — sur le feuillage,

E de veire aquéu jo, risié
L'eigueto lindo entre li sagno...

Perdu dins lis aubre
Dóu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Perqué rèstes mut?

Di teso en flour, li prouvençalo
Fasien lingueto i parpaioun,
Que li frustavon de sis alo
Beluguejanto de paioun;
Li grihet quiha sus li mouto,
Li lesert bevènt lou soulèu,
En nous vesènt passa, lèu-lèu
Trepavon courriòu sus la routo..

Perdu dins lis aubre
Dóu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Perqué rèstes mut?

Mai limbert, auceloun, floureto,
Parpaioun, cri-cri di campas,
De moun amigo lóugeireto
Avien bello entrava li pas :
Touto à l'ur que la trespourtavo,

qui en frémissait ; — et, à lui voir faire ce jeu, — l'onde pure riait au milieu des roseaux.

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet?

Des allées en fleurs, les pervenches — narguaient les papillons, qui les effleuraient de leurs ailes — étincelantes de paillettes ; — les grillons, perchés sur les mottes ; — les lézards, buvant le soleil, — en nous voyant passer, vite, vite, — trottinaient légers sur la route.

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet?

Mais, lézards, oiseaux, fleurettes, — papillons, cri-cris des champs, — de ma sémillante amie — avaient beau entraver les pas : — toute au bonheur qui la transportait, — ses pieds ne touchaient

Si pèd toucavon pas lòu sòu,
E coume un pichot roussignòu,
L'enfant di grands iue blu cantavo.

Perdu dins lis aubre
Dóu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Perqué rèstes mut?

Aquéu matin, emé la chato
Que tenié moun cor encanta,
Subre la mousso que t'acato
Urous anèn nous asseta....
Ause enca sa voues que bresiho
De mot qu'oublidarai jamai :
Printèms de l'an, o mes de mai!
Printèms dóu cor, o pouësio!...

Perdu dins lis aubre
Dóu bouscas ramut,
Pichot banc de maubre,
Rèsto, oh! rèsto mut!...

Louis Roumieux.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

pas la terre,—et, comme un petit rossignol,—l'enfant des grands yeux bleus chantait.

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — pourquoi restes-tu muet?

Ce matin-là, avec la jeune fille — qui tenait mon cœur enchanté — sur la mousse qui te couvre, — heureux, nous allâmes nous asseoir. — J'entends encore sa voix qui gazouille — des mots que je n'oublierai jamais : — Printemps de l'an, ô mois de mai! — Printemps du cœur, ô poésie!....

Perdu dans les arbres — du bosquet touffu, — petit banc de marbre, — reste, oh! reste muet!....

Louis Roumieux.

LAS GRACIOS DE VISCOUNTI

A MOUN VIELH AMIC EUGENIO MARTIN.

Roudant le piliè prim qu'un large god capelo,
Al mitan d'uno nauco ount l'aigo canto e ris,
Las tres Gracios de brounze à caro subrebelo
S'adreitoun, abrassant l'urno que's'escourris.

Soun nudos, — la bèutat de la masclo Cibelo
I a passat dins le cos e tourna-mai flouris
Ambe poumpil redound, se frem, anco pieucelo
Qu'un uscle vert-negras dempuei loung-tems cubris.

Sul planal de la Bourso e las gents afanados,
Davans le port tout bruch, sembloun, ensoulelhados,
Coumo clarouns d'aram fa brounzi 'l cant de l'art.

Aglaiè ten les els ves albres e courdages;
Sousco à la Grecio antico, as sublimis courages,
Cado cop qu'un vaissel largo velos e part.

A. Fourès.

Bourdèus, abrilh 1876.

(Languedocien, Castelnaudary et ses environs.)

LES GRACES DE VISCONTI

A MON VIEIL AMI EUGENE MARTIN

Tournant le pilier grêle qu'un large godet couronne, — au milieu d'une vasque où l'eau chante et rit, — les trois Grâces de bronze à figure plus que belle — se dressent, embrassant l'urne qui se vide.

Elles sont nues ; la beauté de la mâle Cybèle—a passé dans leur corps et de nouveau fleurit — avec mollet rond, sein ferme, hanche vierge, — qu'un hâle vert noirâtre depuis longtemps couvre.

Sur la place de la Bourse et [au-dessus] des gens affairés, — devant le port tout [plein de] bruit, elles semblent, ensoleillées, — comme clairons d'airain faire vibrer le chant de l'art.

Aglaé a les yeux (dirigés) vers mâts et cordages ; — elle songe à la Grèce antique, aux courages sublimes, — chaque fois qu'un vaisseau largue ses voiles et part.

A. Fouràs.

Bordeaux, avril 1876.

L'ERBO DOU MASSACRE [1]

AU FELIBRE G. CHARVET

L'erme es cubert de clapo e li ro soun fendu :
O de l'ome o dóu tèms quinto ràbi es plus forto ?
Sus l'aven, peralin, un castelas pendu
Mostro si bàrri rout e si pourtau sèns porto.

L'aubre es espalanca; souto l'éurre escoundu,
Se rebalo au mitan di róumio mita-morto.
Sóuvage es lou trescamp; se vous ie sias perdu,
Aurés au souleias vist que la serp pèr orto.

Pantaiave de guerro e d'orre chapladis
Entre mouro e crestian. Au calabrun que toumbo,
S'ausis de voues estranjo ourla de coumbo èn coumbo.

Grand fuguè lou massacre, un clot d'erbo lou dis :
Plóuguè de sang à raisso, e de la roujo plueio
L'erbo fèro a garda li degout sus si fueio.

Teodor AUBANEL.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

L'HERBE DU MASSACRE

AU FELIBRE G. CHARVET

La lande est couverte de débris et les rocs sont fendus : — ou de l'homme ou du temps, quelle est la rage la plus forte ? — Sur l'abîme, au loin, un noir château suspendu — montre ses remparts troués et ses portails sans porte.

L'arbre est ébranché ; caché sous le lierre, — il rampe au milieu des ronces mortes à demi. — Sauvage est la friche ; si vous vous y êtes égaré, — vous n'aurez vu errer au soleil que la couleuvre.

Je rêvais de guerre et d'horrible tuerie — entre maures et chrétiens. Au crépuscule qui descend, — on entend des voix étranges hurler de combe en combe.

Grand fut le massacre ; une touffe d'herbe le dit : — il plut du sang à verse et de la rouge pluie. — L'herbe folle a gardé les gouttes sur ses feuilles.

Théodore AUBANEL.

[1] *Hieracium murorum* (Lin.).

L'AUBO [1]

Tout, subre terro, es gòbi, e de nèblo envóuta :
Sout l'esclot matinié craïno la blancado ;
Un aspre tremoulun reviho la nisado;
L'esfournia, dins soun trau, fai la paumo, acata.

Mai leissas l'astre-rei vers soun trone mounta :
Adiéu lou glas! Adiéu la fre ! Reviscoulado,
Nosto auceliho bèu la tousco souleiado ;
Dins la ramo brusènto ausès plus qu'un piéuta.

La niue tapè peréu toun grand soulèu, o maire !
O Prouvènço ! e toun lum s'esclussè ; lou troubaire
S'assoulè dins lou sourne, e disien qu'èro mort.

Mai uno aubo, crebant la niéu, amount pounchejo :
Milo voues, tourna-mai, la saludon, que vejo
Sa clarta dins lis iue e soun fio dins li cor.

A. DE GAGNAUD.

L'AUBE

Tout, sur terre, est engourdi et enveloppé de nuées ; — sous le sabot matinal le givre crépite ; — un âpre frisson réveille les nichées ; — l'oiseau, tombé du nid, tapi dans quelque creux, *fait la paume* (s'arrondit en tremblotant).

Mais laissez l'astre-roi monter vers son trône.—Adieu la gelée! Adieu le froid ! Maintenant ranimée, — notre volée d'oiselets boit les rayons du soleil ; — dans la feuillée bruyante, vous n'entendez qu'un ramage sans fin.

La nuit voila aussi ton grand soleil, ô mère ! — ô Provence ! et ta lumière s'éclipsa ; le troubadour — se tut dans les ténèbres, et l'on disait : Il est mort !

Mais une aube, crevant les brouillards, perce là-haut : — et voilà que, de nouveau, mille voix la saluent, celle qui à flots nous verse — sa douce clarté dans les yeux et sa flamme au cœur.

A. DE GAGNAUD.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

[1] Ce sonnet a obtenu la première médaille au concours de poésie néo-romane de la Société archéologique de Béziers, en 1876.

L'IRME

A—N—ANF. ROQUO—FERRIÉ

Secretari de la Soucietat de las Lengos roumanos

Un vespre, èren al pèd del fioc,
Pecaire, amé ma pauro maire :
Elo me sarrabo un acroc
Que m'èri fach à quauque broc;
E iéu, que voulió la coumplaire,
I'entemeneri 'questo afaire :
« Ai pres van de me marida
Amé Lisoú la terralieiro,
La disou prou bouno oustalieiro;
Poulido, ou cal pas demanda;
Es pla graciéuso e recatouso,
D'un caratèro pla 'mistous:
Amé elo pensi d'estre urous,
E cresi de la rendre urouso.
A dous malhols que fòu de vi,
Uno luserno, uno oulivedo ;
Amé de blad l'on va 'l mouli,

LE SENS

A ALPH. ROQUE-FERRIER

Secrétaire de la Société des Langues romanes

Un soir, nous étions au-devant du feu, — hélas! avec ma pauvre mère: — elle me reprisait un accroc — que je m'étais fait à une branche morte,— et moi, qui voulais lui complaire,— je lui entamai cette affaire ci : — « J'ai pris idée de me marier — avec Elise, la marchande de faïence. — Elle est jolie, il ne faut pas le demander; — elle est gracieuse et pleine de soin; — avec elle, je pense être heureux et je crois la rendre heureuse. — Elle a deux plantiers qui font du vin, — une luzerne, une olivette; — avec du blé

E l'on a de pa sus la cledo :
S'as un partit milhoú qu'aquel,
Debes me douna toun counsel.»
Ma maire, qu'èro un catachirme,
Me respounguèt : « Acò's pla bel;
Mais vendras lèu de ferre vièl
S'apei ta femno a pas ges d'irme.
Lous jouvensèls, al jour de vei,
Abès lous èls sanjats en prunos;
Amai que parlés de fourtunos
Mensounas pas res pus apèi.
Mais iéu, qu'ai vist tant de magagno,
Qu'ai lou suquet ple de souçis
E ma caro que se frounzis
Coumo un telié d'estarigagno,
Podi te douna moun avis :
» Quand dins lou grau ou dins la rado
Veiras dintra lou bastiment
Amé sous pavilhouns al vent,
Es qu'a pla fach la travessado
E qu'avalit lou cargament,
Podes dire à-n-aquelo marco :

on va au moulin — et l'on a du pain sur la claie. — Si tu as un parti meilleur que celui-là, — tu dois me donner un conseil. » — Ma mère, qui était un catéchisme, — me répondit : « Cela est bien beau;— mais tu vendras bientôt du vieux fer,—si ensuite ta femme n'a pas d'idée. — Les jouvençaux aujourd'hui — vous avez les yeux changés en prunes [1]:—pourvu que vous parliez de biens,— vous ne mentionnez pas autre chose ensuite. — Mais moi, qui ai vu tant de contre-temps, — qui ai la tête pleine de soucis— et mon visage qui se ride — comme une toile d'araignée, — je peux te donner mon conseil :

» Quand dans le grau ou dans la rade,—tu verras entrer le vaisseau — avec ses pavillons au vent, — c'est qu'il a bien fait la traversée — et qu'il a réussi son voyage. — Tu peux dire à cette marque : — Le patron mène bien le navire. — Quand tu verras

[1] Formule populaire.

Lou patroú meno pla la barco.
Quand veiras que lou pastourèl
De countun tèn pla lou troupèl
Sens malafacho e sens mal-astre,
Podes dire : Acò's un boun pastre.
Quand veiras que dins un oustal
Tout es lusent coumo un miral,
Despèi lou paire de familho
Jusqu'al mainage que fousilho,
E que nousou lous courrejoùs
Pas qu'amé lou trabal de dous,
As pas besoun que iéu t'afirme
Qu'aquel oustal manco pas d'irme.
Se trobos la femno endacon,
Saludo-lo, car val quicon.
Podes remarca sa tengudo,
Manco pa 'no espillo menudo;
Podes la seguí pas à pas,
Te jogui que la trobes pas
A deburga per las carrieiros
Amé las femnos pachaquieiros :
«Adiéu, Louïso ! Adiéu, Marì ! »
E s'arresto pas de courrì.
E perqué s'en va buto-buto ?

que le berger, — continuellement, tient bien le troupeau — sans dommage et sans malheur,— tu peux dire : C'est là un bon pâtre.— Quand tu verras que dans une maison, — tout est luisant comme un miroir, — depuis le père de famille — jusqu'au petit enfant qui court çà et là [1],— et que l'on lie les bouts [2] — rien qu'avec le travail de deux, — tu n'as pas besoin que je t'affirme — que cette maison ne manque pas de bon sens. — Si tu trouves la femme quelque part, — salue-la, car elle vaut quelque chose. — Tu peux remarquer ses vêtements, — il ne lui manque pas une petite épingle ; — tu peux la suivre pas à pas, — je parie que tu ne la trouveras jamais — à débiter des raisons par les rues — avec les femmes médisantes : — «Adieu, Louise ! Adieu, Mariel » — et elle ne cesse de courir.— Et pourquoi s'en va-t-elle avec tant de hâte ? —

[1] Littéralement ; *qui patauge.* — [2] Litt.: *les petites courroies.*

Es que l'amour-propo la suto,
E qu'a lou dedal d'enginat.
Tabé, sus la fi de l'autouno,
L'argau d'ivèr es savounat,
E, quand la figuieiro boutouno,
Lou de l'estiéu es recatat.
Aquelo a pas las mas traucados :
Un sòu, per elo, acò's un sòu.
Mais fa pas de soupos daurados,
Cerco pas las lounzos de biòu.
Tabé, s'es toujour en fatigo,
Arrambo coumo la fournigo,
E flouris coumo l'esparset ;
Car es pas d'aquelos qu'arrambou
E que, quand òu vint francs, lous flambou.
Nani, qu'al founds de soun bourset
Gardo la pero per lou set.
De que me cantos de fourtuno ?
La fourtuno es al cap des dèch,
E l'irme, moun efant, n'es uno
Que crento pas ni caud ni frech.
Amé de fourtunos pla bèlos
De qu'òu fach lous moussus de Celos ?
E d'autres qu'en diguent lous noums

C'est que l'amour-propre la pousse, — et qu'elle a le dé à coudre préparé pour le travail.— Aussi, sur la fin de l'automne,— le vêtement d'hiver est savonné,— et, quand le figuier gonfle ses boutons, — celui de l'été est renfermé avec soin.— Celle-là n'a pas les mains trouées : — un sou, pour elle, est un sou ; — mais elle ne fait pas de soupes dorées ; — elle ne cherche pas [pour ses repas] les filets de bœuf. — Aussi, si elle est toujours au travail, — elle ramasse comme la fourmi — et fleurit comme le sainfoin ; — car elle n'est pas de celles qui amassent — et qui, lorsqu'elles ont vingt francs, les dépensent à la volée. — Non, car au fond de la bourse — elle garde la poire pour la soif. — Que me parles-tu de fortune ? — La fortune est au bout des doigts, — et le bon sens, mon enfant, en est une — qui ne craint ni le chaud ni le froid. — Avec de bien grandes richesses, — qu'ont fait les messieurs de Celles, — et d'autres dont en disant le nom —nous fâcherions les fils ? — Non,

Pourian facha sous rejetouns ?
Nou, moun efant, lou qu'a pas d'irme
Es mal cougat s'es pas enfirme.
Visto-lou pla, se tombo pas,
Vai, trampalejo à cado pas.
L'irme, moun fil, acò's la briso
Que torno lou pescaire al grau ;
Acò's l'estello ounte se fiso
Lou marin qu'es su'l grand canau ;
Per lou pouëte, acò's la muso
Qu'i met lou mot dins l'ausidoú ;
Per lou souldat, acòs la ruso
Qu'i gagnara la crous d'ounoú ;
Per la nobio, acó's la guerlando
Qu'a soun nobi fara cadot,
E per la femno, acò's l'oufrando
Que farèu un jour à soun clot !
L'irme, acós es la girouflado
Que restauro tout lou jardin .
Sans irme, es la nèit treboulado
De desanio e de chagrin;
Sens irme, acòs es la plóurugo
Ounte jamai uno belugo

mon enfant, celui qui n'a pas de sens — est mal cerclé [1], s'il n'est pas malade.— Regarde-le bien: s'il ne tombe pas, — va, il tremble à chaque pas.— Le bon sens, mon fils, c'est la brise — qui renvoie le pêcheur au grau, — c'est l'étoile à qui se confie — le marin qui est sur le grand canal ; —pour le poëte, c'est la muse — qui met le mot dans l'oreille ; — pour le soldat, c'est la ruse — qui lui gagnera la croix d'honneur; — pour la fiancée, c'est la guirlande dont elle fera présent à son fiancé; — pour la femme, c'est l'offrande que l'on portera un jour à son tombeau ! — Le bon sens, c'est la giroflée — qui embaume tout le jardin. — Sans le bon sens, c'est la nuit troublée — par le chagrin et la désunion ; — sans le bon sens, c'est l'égout aux eaux de pluie — dont jamais une étincelle [de lumière] — n'éclaire le petit chemin ;— tandis que le bon sens

[1] Litt.: *mal couvé.*

Esclairo pas lou carrairoú ;
Tandis que l'irme, acò's lou temple
Ount on seguìs lou boun echemple
Que fourvìo lou desounoú.
» Tabé, moun efant, se ta jouve.
Marco d'abeire de boun sen,
Guèites pas se porto d'argent,
Ni s'es pla poulido e pla jouve ;
Quand serió pauro coumo Job,
Se creses qu'aje de counduito,
Te la vau demanda de suito...
E faras pas un marrit cop. »

J. LAURÈS.

(Languedocien, Villeneuve-lez-Béziers et ses environs.)

est le temple — où l'on suit le bon exemple — et où l'on évite le déshonneur.

»Aussi, mon enfant, si celle que tu as choisie—marque en elle du bon sens, — ne regarde pas si elle porte de l'argent, — ni si elle est bien jolie et bien jeune. — Quand elle serait pauvre comme Job» — si tu crois qu'elle ait de la raison, — je vais te la demander de suite, — et tu ne feras pas un mauvais coup.»

Jean LAURÈS.

BIBLIOGRAPHIE

Le Mystère provençal de Ste Agnès. Examen du ms. de la bibliothèque Chigi et de l'édition de M. Bartsch, par Léon CLÉDAT, ancien membre de l'École française de Rome. (Extrait de la Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome, t. I.)

M. Léon Clédat, au milieu des travaux importants auxquels il s'est livré pendant son séjour à Rome, et dont il faut souhaiter, pour le progrès de nos études, qu'il ne nous fasse pas attendre le fruit trop longtemps, a eu l'excellente idée de confronter au ms. du Mystère de Ste Agnès, lequel appartient à la bibliothèque Chigi, l'édition qu'en a donnée M. Bartsch en 1869. De cette comparaison, qui, à en juger par le mémoire dont on vient de lire le titre, a été faite avec autant de soin que de compétence, ressort à la charge de M. Bartsch un nombre d'erreurs beaucoup plus considérable qu'on n'aurait dû s'y attendre de la part d'un savant si renommé. J'en ai compté plus d'une centaine, et M. Clédat n'a pourtant relevé que des fautes de lecture; la plupart ont peu de gravité, mais il y en a un bon quart dont l'effet a été d'altérer, souvent assez profondément, l'original. Quelques-unes même le rendaient tout à fait inintelligible.

La conclusion nécessaire du solide et intéressant mémoire de M. Clédat est qu'une nouvelle édition de *Sainte Agnès* est indispensable. En attendant qu'on nous la donne[1] (et pourquoi M. Clédat, qui y paraît si bien préparé, en laisserait-il le soin à d'autres?), je profiterai de l'occasion présente pour appeler l'attention sur quelques passages de notre mystère, corrigés ou suspectés à tort par M. Bartsch, ou qui peuvent, à d'autres titres, donner matière à des remarques utiles[2]. Chemin faisant, je signalerai quelques-uns des principaux résultats de la recension de M. Clédat.

[1] J'ignorais, quand j'écrivais ceci, l'existence de l'édition de M. Sardou, et je ne la connais encore que par le compte rendu qui en a paru dans la *Romania*.

[2] Je ne reviendrai pas, naturellement, à moins que ce ne soit pour les rectifier ou les compléter, sur les observations dont ce texte a été l'objet de ma part, en diverses occasions, dans cette *Revue*, par ex.: t. VII, 76; XI, 28, note 1. — Il est possible que plusieurs de mes remarques aient déjà été faites par d'autres critiques. Le seul compte rendu de l'édition de M. Bartsch que j'aie pu lire est celui de M. Paul Meyer (*Revue critique*, 18 septembre 1869).

L. 35. *Aissa.* Ms. *ailla,* qu'il n'y avait aucun motif de rejeter. Cette forme est à *la* = *lai*, comme *aissa* est à *sa* = *sai*. Les textes vaudois ont *aylai*, par ex.: « Christ es *aisi* o *aylai* » (Monastier, tom. II, p. 346). — M. Bartsch dit à cette occasion que *aisa* n'a pas été noté ailleurs que dans *Sainte Agnès*. C'est possible. Mais cet adverbe est dans *Flamenca,* v. 2958, et aussi dans la trad. de l'*Ev. de S. Jean,* xx, 27 (Berlin, 1868).

80. Il faut un point d'interrogation, au lieu d'une virgule, après ce vers.

81. *Del derier*. Ms. *del redier,* rejeté à tort. C'est une forme provençale dont on a d'autres exemples. Voy. la trad. déjà citée de Saint-Jean, VII, 37 et XI, 24, la *Vie de saint Honorat,* p. 105 (*en lo redier tractat*), et, dans les *Mélanges historiques* (collect. des documents inédits), tom. III, p. 542, une pièce datée de Toulon, 1540.

82. *Leals*. Le ms. portant *leails*, la correction indiquée était, ce semble, *leials*. Il y a dans ce texte beaucoup d'autres exemples d'intervention fautive de lettre.

184. On pourrait, pour combler la lacune que présente ce vers, proposer *se mescla,* qui s'accorderait assez bien avec le contexte. Il faudrait corriger *nos* le *vos* final et remplacer les deux points par une virgule. *Sel* du v. 182 = *si lo*.

195-202. Il résulte de la recension de M. Clédat: 1° que la place que doivent occuper ces huit vers, lesquels ont été inscrits, après coup, sur la marge supérieure du f° 70, v°, est incertaine; 2° que M. Bartsch a interverti dans son édition l'ordre des deux derniers. Le couteau du relieur a fortement endommagé la première ligne, qui comprend quatre vers, et probablement emporté la rubrique. Quoi qu'il en soit, ces huit vers doivent évidemment être mis dans la bouche d'un des défenseurs du père d'Agnès. On peut, à la rigueur, les maintenir à la place que leur a assignée M. Bartsch; mais il vaudrait mieux peut-être les transporter après le v. 150 ou 153[1]. Il est, en effet, à remarquer que le couplet qui commence à 157 est précédé de la rubrique *tertius,* bien qu'un seul Romain ait jusque-là pris la parole. Nos huit vers, dont la rubrique serait alors *secundus*, combleraient la lacune. On pourrait, mettant à profit les indications de M. Clédat, les restituer de cette façon:

[Seyner no cresas] qu'autre dieu,
Per re que digua cel pa[ga],

[1] Ils seraient peut-être encore mieux placés après la réponse du père d'Agnès à Simpronius (252).

[Aj]ha en ver le Seyner mieu,
May cel que cresun li Roma;
[E] cresas ben que li enfant
De mon Seynor sunt tut fondat [1],
Qe qe diga aycel ni chant,
En la ley o[n e]st enseynat.

203-217. Ce passage doit être transporté après 268. C'est ce qu'indique un renvoi dont M. Bartsch n'a pas tenu compte, mais sur la signification duquel il ne peut, dit M. Clédat, y avoir aucun doute.

257. *Que em crestia*. Le ms., d'après M. C., donne *que siem*. C'est une forme intéressante et bonne à noter, pour *siam* (subj. présent).

340. *Cil majhestat*. Ms. *ci*, qui, je l'ai dit ailleurs, n'exige pas de correction. C'est l'article féminin, sujet singulier. Le sens est *l'idole, l'image* (cf. 349 (*idole*), 358 (*una peira*), etc.), et non *cette déesse*, comme traduit M. Bartsch. Pour cette acception, qui manque à Raynouard, cf. ce vers de Peire Cardinal :

On adzoravon Dieu denant las magestatz,

où il s'agit évidemment de tableaux ou de statues, et cet autre du Moine de Montaudon :

E vos semblaz
Magestat de pont de faichos.

La fin n'en est pas claire (var. *de port*) ; mais il n'est guère douteux que *magestat* n'y signifie image, figure, sculptée ou peinte.

366. *Con lo qi las deu asorar*. Le ms. place *lo* après *deu*, et on peut, je pense, l'y laisser. Ce doit être un adverbe signifiant *là*, comme plus loin, v. 959.

374. *Mespresar*. Ms. *mespensar*. Pourquoi ce changement? *Mespensar* convient fort bien pour le sens, et c'est une forme très-normale. Ajoutons que *mespresar* se trouve lui-même trois vers plus bas.

377. *Deshonrar*. Le ms., d'après M. Clédat, porte *deshar*, et au dessus d'*sh*, deux petites lettres ajoutées, qui sont plutôt *pe* que *on*. Je corrigerais, en conséquence, *despe[c]har*, qui convient d'ailleurs, en ce passage, beaucoup mieux que *deshonrar*.

462. *Vestirs*. Ms. *vestiers*, forme très-légitime, qu'il fallait gar-

[1] *Instruits*. Cette acception manque à Raynouard ; mais il y en a d'autres exemples. Cf. dans les *Récits d'hist. sainte*, publiés par MM. Lespy et Raymond, II, 156 : Maestes *fondatz* en la art d'estrenomie (texte béarnais). Le passage provençal correspondant (p. 239) donne *perfondatz*.

der. Le sens de *vêtements* appartient aussi à son doublet *vestiari*, comme au latin *vestiarium*.

482. *Miva*. La correction proposée par M. Bartsch (*om va*) paraît inutile. Lui-même indique *milvanus*, qui suffit à expliquer notre *miva*, pour le sens comme pour la forme. Pour le sens, qui est celui de *fripon, vaurien, ribaut* (cf. *milva* dans le passage de Pétrone rappelé par M. Bartsch); pour la forme, car, outre qu'on pourrait corriger *miuva*[1] (rien de plus fréquent dans les mss. que l'omission d'une lettre, lorsque c'est la même qui suit ou qui précède), la chute de l'*l* ne serait pas bien surprenante. C'est un accident dont les exemples ne sont pas rares devant les labiales. Je citerai *cop= colp, om = olm, rampam = rampalm;* en gascon, *bop = vulpes*.

497. *Per qu'hanc nasquiei*. Ms. *quahanc*. Il fallait corriger *qu'anc*. Les *Leys d'amors* (I, 36) donnent pour règle qu'il faut retrancher l'*h* initiale des mots auxquels se joint par élision le mot précédent. Cette règle est presque toujours observée par les scribes, tant au Nord[2] qu'au Midi; mais l'exemple ci-dessus de *Sainte Agnès* se joint à quelques autres qu'on peut voir dans *Saint Honorat*[3], pour montrer que, tout au moins en Provence, on préférait quelquefois, au lieu de supprimer l'*h*, indiquer l'élision en substituant, devant cette consonne, à la voyelle élidée, celle qui devait suivre. La même chose se remarque aussi de temps en temps dans d'autres textes, même devant une voyelle initiale. Ainsi *da anar=d'anar* (*Blandin*, 2217); *que ma aïr = m'aïr* (*Gedichte*, 292, 3); *sa ajustavon = s'aj.* (*Petit Thalamus* de Montpellier, p. 359). Cf. dans le même texte, p. 438: *per tota aquest pays* (fausse analogie). — Ajoutons un exemple catalan: *la arch =l'arch* (*Revue*, XI, 8).

520. *Èl bosc d'Ardena justal palaish Amfos*. Telle est, d'après la recension de M. Clédat, la vraie leçon du ms., qui confirme pleinement l'ingénieuse restitution de M. Meyer, dans son compte rendu de l'édit. de M. Bartsch. Ce dernier avait lu *Èl bosc clar deua uist at*.. et corrigé *el bosc clar ai vist al*.

645. *Vai desos*. Le ms., d'après M. Bartsch, porte *desors*. M. Clé-

[1] Cf. *siuva, seuva* de *sylva*.

[2] C'est ce que M. Boucherie a remarqué le premier, sans connaître le passage des *Leys* rappelé ci-dessus. Voy. *Dialecte poitevin au XIIIe siècle*, p. 253.

[3] *Le hereyia = l'eregia* (p. 50, l. 8; 55, 13 du bas; 57, 13 du bas); *de Honorat = d'Onorat* (60, 3 du bas); *so Honorat = s'Onorat* (81 *a*, 2); *co Honorat = qu'Onorat* (86, 17). — Cf. *so honor* (*Archiv*. XXXI, 388 *a*), *so opino* (*Chrestomathie prov*., 91, 17), exemples dans lesquels, la voyelle ne s'élidant pas, la substitution de *o* à *a* doit être considérée comme fautive.

dat a lu *desois*. J'aimerais mieux, s'il y avait doute, lire *desors*, que je laisserais sans correction. C'est une forme très-admissible. *Desois*, qu'il faudrait rattacher à *hodie*, reviendrait d'ailleurs, pour le sens, à peu près au même. Mais je ne connais pas d'exemple de l'adjonction à *oi* de l'*s* adverbiale.

669. *Ques ieu fos*. Cela ne donne pas un sens satisfaisant. J'écrirais *que s'ieu fos*. On pourrait mettre un point d'interrogation à la fin du vers, mais ce n'est pas indispensable. Le jeune homme parle ironiquement.

707. *Espautat*. Même forme au v. 1362. M. Meyer avait proposé de corriger *espantat*, mais ce n'est pas nécessaire. *Espautar*, que mentionnent d'ailleurs Raynouard et Rochegude, est encore en usage dans la Provence.

720. *Nos em vengut*. Le ms., d'après M. Clédat, porte *nos sa siam vengut. Sa*, faussant la mesure, est à rejeter [1], mais il faut conserver *siam* = *eramus*. C'est un nouvel exemple de cette forme rare. Cf. *Revue*, XI, p. 30. Aux exemples modernes rapportés en cet endroit on peut joindre les suivants, qui sont de l'abbé Favre : « T'en souvenes d'aquel souer que *sian* mountas ..»— « Tout ara n'ou *sias* pas tant = .. tu ne l'*étais* pas. .»

824 et 1145. *Adesa*.. J'ai dit ailleurs qu'il faut écrire *A! de sal*... Cet emploi de la préposition *de*, dont il y a bien d'autres exemples dans l'ancienne langue, se remarque encore en Provence. Ainsi, dans *Mirèio*, p. 56 et 58 : *oh ! dis, d'aqueu Vincen!*

827. *Lo fill*. Ms. *fiell*. M. Bartsch a fait la même correction aux vv. 948 et 967. A tort partout. L'*e* a été introduit ici comme dans *viela* = *vila*, etc.[2]. Aux vv. 360 et 593, le ms. écrit le même mot *file* et *fille*. C'est une pure transposition de l'*e* (cf. vv. 36 et 733 *vulle*= *vuell*), et il fallait corriger *fiel* et *fiell*, non *fill*.

[1] Il vaudrait peut-être mieux rejeter le pronom *nos*. Dans tous les cas, ce vers ainsi rétabli, rapproché du n° 691, montre que, dans ce dernier, *siam* est aussi probablement l'imparfait. On aurait ainsi dans *Sainte Agnès* quatre exemples de cette forme, 691, 720, 1097, 1115. Voir ci-après la note sur 1115.

[2] Aux autres exemples anciens que j'ai relevés ailleurs (*Gramm. limousine*, p. 354) de cette insertion de l'*e* (ou *a*), on peut joindre les suivants : amors *viel* es que notz als amoros (*Gedichte der Troubadours*, 1242, 2, d'après le ms. B. N. 3794); — El *fiel* = et le fils (*Ged.* 854, 3, ms. de Venise); — Bo sonet *quiel* sai (lis. *fai*) = *qui lo*.. (*Ged.* 883, 1, même ms.); — *E siel* voletz defendre = *si lo* (G. Riquier 179, 710. L'édit. corrige mal à propos *e sieus voletz*; — las *gentials* manieyras (*Arbre des batailles*. Bartsch, *Chrestom.*, 393, 9, dans les notes).

864. *Lo bruh*. Ms. *buh*. J'ai déjà eu l'occasion de signaler l'inopportunité de cette correction. *Buh* est une autre forme de *buis* qu'on lit dans *Flamenca*, v. 7207. Cf. *pueh* = *pueis*, etc.

873. *Qar auran uei tan fort cridat*. M. Bartsch propose de corriger *avian*. Ce n'est pas nécessaire. Cet emploi du futur antérieur pour le parfait se retrouve ailleurs, par exemple : *Jaufre*, 61 *a*, 78 *b*, 91 *b*, 105 *a*, 106 *a*, 151 *b*, 171 *b* ; — *Fierabras*, 645, 843, 1199 ; — *Lexique roman*, I, 421 (dans une pièce d'E. de Barjols) ; — *Derniers Troubadours*, 96,4 : — *Saint Honorat*, 201 *b*.

875. *Non sai cui de justisiar*. Id. au v. 925. Dans les deux passages, M. Bartsch corrige *deu*. A tort. *De* est pour *dei* (*debeo*), comme ailleurs pour *dei* (*dedi*), et encore comme *e* (surtout dans les futurs) pour *ei*.

927. *Fortment liarai*. On lit plutôt, dit M. Clédat, *fort just narai*. D'après cela, je corrigerais *fort justisiarai*. Cf. v. 925.

931. *En cel bordell*. *Cel* est une correction inutile de M. Bartsch, qui avait lu *ço*. Mais il y a *so*, d'après M. Clédat, dans le ms. C'est l'article masculin. Cf. *Revue*, XI, p. 28, note 1.

959. *Qu'el non t'avia lo ren forfah*. M. Bartsch supprime ici *lo*, qu'il fallait garder. Sur cette particule, cf. ci-dessus 366 et *Revue* XI, 210, note 1. — Le point placé après ce vers est, ce me semble, à supprimer. Il faudrait de plus substituer un simple point au point d'interrogation qui termine le vers suivant, dans lequel *auniz* devrait être corrigé *aunizes*, et non *as auniz*. Il y a dans notre texte d'autres exemples de *z* mis pour *ss* ou *c* ; ainsi *auzir* pour *aucir*. 546 et 949.

1052. *Homen*. Cette forme étonne M. Bartsch. Mais elle est très-commune dans les textes de la Provence. Il n'est pas nécessaire, pour la justifier, de remonter, comme il le fait, jusqu'à *Boëce*. D'ailleurs *omnes*, de ce dernier texte, provient d'un autre mode de dérivation du mot latin : *omnes* = *hom(i)nes*, tandis que *homen* = *homin(em)*. Le provençal et le limousin ne se comportent pas toujours de même dans le traitement des mots proparoxytons.

1101. *Mi a dat tant d'onor*. Le vers est incomplet dans le ms., et *a dat* a été ajouté par l'éditeur. Mais *a fah* aurait mieux valu.

1102. *La mia paraula*. Le ms. a *mi*, qu'il fallait garder. C'est un caractère du dialecte provençal d'élider l'*a* féminin dans les adjectifs possessifs et quelques autres. Cf. *mieu, tieu, sieu* = *mieua, tieua, sieua*, qu'offrent d'autres textes (*Saint Honorat*, Un troubadour aptésien), *de si mullier* (Charte de Romans, dans Meyer, *Recueil*, pag. 169, 3) et ici même, 403, *d'aquestas dos*.

1115. Ms. *que nos i siam*. M. Bartsch rejette cet *i*, qu'il suppose être la première lettre de *ja* inachevé. Cela est possible, et *ja* don-

nerait en effet un sens excellent. Mais *i* (*ibi*) peut également convenir. Dans tous les cas, la présence de cet *i* devant *siam* paraît une raison décisive en faveur de l'opinion de M. Bartsch, à laquelle je crois aujourd'hui devoir me ranger[1], que *siam* est ici l'imparfait de l'indicatif.

1150. *Maih*. Ms. *mah*, qui est une forme aussi légitime et qu'il n'y avait ainsi aucun motif de changer. Le ms. représente très-souvent par *h* seul l'*i* palatal. Ainsi, v. 1453, *fah* = *fai* (*facit*, et non *factum*, comme l'avait cru M. Bartsch[2]).

1243. *Vostrei cenaria*. C'est la leçon du ms. M. Bartsch corrige *vostri*, d'après 1290. Mais le cas n'est pas semblable. *Vostri*, dans ce dernier passage, est sujet, et dès lors régulièrement en *i*; au v. 1243, où il est régime, il faut *vostra*.

1305. *Ques era davant nos*. J'aurais corrigé *davant vos* (votre prédécesseur).

1366. *Que vol gardar*. Peut-être, dit M. Bartsch, faudrait-il *volc*. Je ne crois pas; *vol* est ici simple auxiliaire de mode, et *vol gardar* n'a d'autre signification que *garda* tout seul. Cf. *Revue*, VIII, 232, note sur col. 371, lig. 12, de la *Chrestomathie provençale*.

1436. *Enaptaz*. Il faut peut-être , dit M. Bartsch, lire *enautaz*. C'est, en effet, le sens que le contexte indique. Mais *enaptaz* peut très-bien s'y rattacher, par une forme *enautaz*, qui serait à *enantaz* comme *espautar* à *espantar*, comme *douzel* et *douzella* (dans *Flamenca*) à *donzel* et *donzella*. De *enautaz*, on aurait tiré, en l'assimilant faussement, pour la forme, aux mots comme *malaut*, *azautar*, notre *enaptaz*. On trouve, dans divers textes, d'autres exemples de ce phénomène.

1459. *Lo pobol nessi*. *Nessi*, dont l'*i* est atone, ne peut rimer avec *gui* du vers suivant; et, en effet, le manuscrit porte autre chose, à savoir *ves li*, d'après M. Clédat. Ne serait-ce pas plutôt *ves si*, qui serait plus régulier et rendrait l'erreur de M. Bartsch plus explicable?

Camille CHABANEAU.

[1] Si j'ai exprimé ailleurs (*Revue*, VII, 76) une opinion différente, c'est que, n'ayant pas alors remarqué la note concernant l'*i* en question, j'avais cru que le ms., comme le texte imprimé, portait seulement *nos siam*.

[2] Erreur déjà relevée par M. Paul Meyer (article cité).

L'Unioun das poples latins, par Charles Gros.— **Montpellier, Firmin et Cabirou, 1877; in-8°, 4 pages.**

Dans une précédente étude (*Revue*, 2e série, t. III, p. 114), j'ai dit quelques mots de la faveur croissante que l'idée latine rencontrait en Provence, en Languedoc et en Espagne. Un poëte connu par des fables et des contes [1] très-remarqués à Montpellier, M. Charles Gros, en a fait l'objet d'une pièce qui, au mérite de représenter fidèlement l'idiome actuel de cette ville, joint celui d'avoir été orthographiée d'après les principales règles appliquées, au moyen âge et jusqu'aux environs du XVIIe siècle, aux dialectes de la langue d'oc. De tous les Méridionaux, pour lesquels le prix de M. de Quintana a été un trait de lumière, M. G. est peut-être celui qui a exposé le plus nettement la pensée d'un pacte commun de paix et de défense entre les régions où des idiomes néo-latins sont aujourd'hui en usage :

Sabes que i'a dessus la terra
Un jour en pas, un jour en guerra
(Quand ie sem, nous cau coutelar);
Dins la Fransa, dins l'Italia,
Dins l'Hespanha et la Roumania,
Dins la Belgiqua, au Senegal,
Dins l'Houngria et lou Pourtugal,
Au Canada, dins la Louisiana,
Dins la Suissa et dins la Guyana,
Quau sap quant de poples, enfin,
Que parloun lou parlar latin.
Chacun d'eles es nostre fraire :
Avem agut la mema maire,
Rouma ; et per aquela razoun
Ensemble devem faire una granda unioun
Per nous gardar contre tout lairre,
A fin que s'un soulet soufriz,
S'es agairat dins soun païs
Per d'autres poples enemis,
Toutes anem à la rescoussa
L'aparar, tant ben dins la doussa
Terra de Fransa qu'au Brazil.

Mais où la pensée de l'auteur dépasse les tendances que j'ai pré-

[1] *Lou Gavach à la fièyra daou Clapas*, *la Mounina*, *lou Fermié*, *lou Reynard e l'Aze*, *lou Coumbat das mouyssaous de Lattas*, etc. Ces pièces ont paru dans le journal *le Petit Midi*, et y ont subi l'orthographe et l'accentuation des *Obras* de l'abbé Favre, données en 1839 par le libraire Virenque.

cédemment signalées et arrive presque à formuler une théorie politique, qui est, du reste, la conséquence naturelle des idées de ses devanciers, c'est lorsqu'il demande que tout ce qui parle un idiome roman ne relève que de lui-même et ne soit soumis à aucune domination étrangère, en d'autres termes, que les Latins restent seulement des Latins :

Sabem pioi nautres, lous felibres,
Qu'aqueles poples soun pas libres,
Au mens fossa : lous uns, l'Anglez;
Lous autres, lou Turc ou l'Houngrez.
(Es pas bezoun que mai m'alargue),
Lous fan, couma de chis de pargue,
Jangoular et cridar mersi !
Voulem que tout aquo d'aqui
A grand jamai pogue pas estre ;
Voulem et voulem, santa-di !
Que tout Latin siegue soun mestre.

Aux doutes que l'on peut élever contre la réalisation future de l'idée latine, M. G. répond, et par les traités d'extradition judiciaire, et par l'exemple des unions postale, télégraphique et monétaire, récemment conclues avec la plupart des pays européens :

Belèu diras que se pot pas,
Qu'aquò's un sounge, una sourneta
Bona à countar après soupar,
Lou vespre en fumant la pipeta.
Et pamens, quand un maufatou
S'enfugiz dins quauque cantou,
Maugrat sa ruza et sa malissia,
Quante que siegue lou païs
Ounte es anat faire soun nis,
Tant ben lou pesqua la justissia.
Regarda embe quant de nassiouns
Avem pas, hioi, las uniouns
Telegraphiqua amai poustala,
Mounetaria amai coumersiala.
Perque nous metriam pas d'acord
Sus la defensa dau terraire,
L'hounou de Rouma, nostra maire,
Et seriam pas à vida, à mort,
Fransa, Brazil et Boulevia,
Pourtugal, Hespanha, Italia,
Perou, Suissa et Macedounia[1],
Unitz d'un soul et meme cor ?

[1] Il existe sur les deux versants du Pinde, en Épire, en Thessalie et

MM. Arnavielle, Aubanel, Fourès, Giron, Félix Gras, Anselme Mathieu, Mistral, Achille Mir et L. Roumieux, ayant, parmi les poëtes, répondu à l'appel des deux secrétaires de la *Cigale*, MM. Baudouin et Maurice Faure.

Jeux floraux de Barcelone. — Le Consistoire des *Jeux floraux* vient de faire paraître en un volume grand in-8° de 239 pages (Barcelona, estampa de la *Renaixensa*) le recueil des pièces de poésie couronnées en 1877. Ce volume contient, en outre, les discours du gouverneur de la province de Barcelone et du président du consistoire, le mémoire du secrétaire D. Joaquim Riera y Bertran et le discours de « grâces » de D. Vicens Boix.

L'*Atlantida* de l'abbé Verdaguer occupe les pages 125 à 229 du recueil.

Ce nous est là une occasion naturelle d'annoncer que la *Revue* publiera bientôt une pièce du célèbre poëte catalan.

Société archéologique de Béziers. — Elle décernera, le jeudi de l'Ascension, 30 mai 1878, un rameau d'olivier en argent à la meilleure poésie néo-romane. Les auteurs devront suivre l'orthographe des troubadours et joindre un glossaire à leurs œuvres.

Les pièces doivent être adressées au secrétariat de la *Société archéologique* avant le 1er avril 1878.

Association littéraire de Girone (Espagne). — Nous relevons dans le programme de son prochain concours les prix suivants:

Un exemplaire des *Œuvres de sainte Thérèse*, don de l'évêque de Girone, D. Isidore Valls, à l'auteur de la meilleure poésie sur un des actes du pontificat du pape Pie IX;

Un rameau de chêne en or, offert par la députation provinciale, à la meilleure pièce sur un point quelconque de l'histoire de la province de Girone avant le règne de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique.

Le prix offert en 1876 — mais non décerné — à un mémoire en prose catalane touchant l'irruption des Arabes en Cerdagne, et la délivrance de ce petit pays par les chrétiens, a été maintenu sur le programme de l'année 1877.

Les envois doivent être faits au secrétaire de l'*Association*, D. Arturo Vinardell y Roig, avant le 15 octobre. La séance solennelle est fixée au 14 novembre.

Concours de Béziers. — Les fêtes du concours institué à Béziers pour la création d'un conservatoire de musique ont eu lieu ces jours-ci. Les lauréats du concours en langue d'oc sont: M. Ernest Chalamel (1er prix), Martelly (2e), Marius Bourrelly (3e).

*
* *

Publications philologiques, textes et poésies en langue d'oc ou en catalan. — *Archives municipales d'Agen. Chartes. Première série* (1189-1328), publiées aux frais du Conseil général de Lot-et-Garonne, par MM. A. Magen et Tholin. Villeneuve-sur-Lot, Duteis, in-4°, xviii-355 pag.; contient un certain nombre de chartes en langue d'oc. — A. Luchaire, *de Lingua aquitanica*. Paris, Hachette,

in-8°, 65 pages. — Chabrand et de Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes Cottiennes (Briançonnais et vallées vaudoises), et en particulier du Queyras*. Grenoble, Maisonville, in-8°, 228 pages.—G. Charvet, *Un épisode d'histoire locale sous le règne de Charles VI*. Nimes, Catelan, in-8°, 54 pages. Publication d'une enquête faite en 1397, à la suite de divers actes de rébellion commis à Castillon. Elle renferme diverses dépositions transcrites en langue vulgaire. — *Société archéologique de Béziers. Compte rendu de la séance tenue le* 10 *mai* 1877. Béziers, Granié, Fuzier et Malinas; in-8°, 84 pages, contenant des poésies de MM. Chalamel et Bourrelly, ainsi que des extraits d'autres poésies, également en langue d'oc, dues à MM. l'abbé Joseph Roux, Martelly, Astruc, Verdot, Vidal (de Quarante); le frère Théobald, Vidal (d'Aix), Pierre Vidal et Émile Négrin. — *Almanach du Sonnet*, 4e année, 1877. Aix-en-Provence, Remondet-Aubin, in-16, VII-192 pages; les sonnets en langue d'oc sont, cette année-ci, au nombre de vingt-deux. — Agna de Valldaura, *Tradicions religiosas de Catalunya, premiadas ab joya en lo certamen de la joventut catolica, l'any* 1877. Barcelona, Roca y Bros, in-16, 156 pag. — Balaguer y Merino, *de las Costums nupcials catalanas en lo segle* XIV. Barcelona, Imprenta de la *Renaixensa;* in-8°, 20 pages. — T. Aubanel, *l'Oulivié. Remembranço de la felibrejado dóu* 22 *de juliet de* 1877. Avignoun, Aubanel, in-8°, 4 pages.

*
* *

Poésies et textes en langue d'oc insérés en divers journaux.— Fragments de deux poésies languedociennes de M. Vidal, de Quarante, et Vidal, d'Alignan-le-Vent (*l'Hérault*, de Béziers, 11 mai). —*La Mounina*, poésie languedocienne par M. Ch. Gros (*Petit Midi*, de Montpellier, 24 juin). — *Lou Fermié, lou Reynard et l'Aze*, fable languedocienne, par le même (même journal, 1er juillet).— *Brinde dóu mantenéire G. Hipp.*, gracieuse poésie en langue d'Avignon, par M. Guillibert (*Journal de Forcalquier*, 8 juillet). — *Sonnet*, signé *Alloubro;* il est, croyons-nous, écrit dans le dialecte dauphinois du canton de Roussillon (Isère). (*Echo de la Bourgogne*, de Dijon, 12 juillet). — *Lou Coumbat das mouyssaous de Lattas*, poésie languedocienne, par M. Ch. Gros (*Petit Midi*, 15 juillet).— *Lou Mariage astra*, reproduction de la poésie de M. Verdot, insérée dans la *Revue* du 15 juin; *A Madamisello Adelo Souchier*, sonnet en provençal d'Aix, signé M. A. *felibresso de la Travesso; l'Acamp des Latins, assaubre*, traduction, en langage des environs de Lure, du programme particulier du *Chant du Latin*, devenu par une heureuse infidélité *la Réunion des Latins*. Le dialecte de Lure est un de ceux qui, en Provence, ont conservé la finale féminine en *a* (*Journal de Forcalquier*, 22 juillet). — *L'Unioun de la raça latina*, poésie languedocienne, par M. Gros (*Petit Midi*, 5 août). C'est la pièce dont il a été rendu compte à la Bibliographie.—*Gramaci à M. de Gagnaud, pèr lou mandadis de soun bèu cant di Fourcauquieren à N.-D. de Prouvènço*, poésie provençale par M. Bosse; *Roundèu*, signé *lou Felibre de la Mousello* (*Journal de Forcalquier*, 19 août).

*
* *

Sous le titre: *Una voues dai vilage*, M. le docteur Ch. Coste, de

Saint-André-de-Sangonis, va publier prochainement (Martel, à Montpellier) un recueil de poésies en dialecte lodévois.

Un second recueil, celui-ci en langage de Quarante, par M. G. Laforgue, est à l'impression (Hamelin frères, Imprimerie centrale du Midi).

***

La destination toute spéciale de la *Revue* ne nous permet pas de signaler à sa partie bibliographique les ouvrages de poésie française parus dans le midi de la France ; nous ne saurions cependant laisser passer sans en faire mention le poëme qu'un membre de la Société, M. Jules Gaussinel, vient de publier sous le titre d'*Abdona* (Paris, Blériot ; Montpellier, Séguin; in-12, IX-472 pag., 3 fr. 50). Le thème grandiose de cette œuvre et les beaux vers de l'auteur font vivement regretter qu'il n'ait pas songé à consacrer à la langue d'oc, au moins partiellement, un nom que le souvenir de son homonyme, Benoit-Marie Gaussinel — connu par des pièces langue dociennes encore populaires à Montpellier, bien que leur composition remonte déjà à plus d'un demi siècle — semblait prédestiner aux lettres romanes, et au sous-dialecte de Montpellier en particulier.

RECTIFICATION

RÉCITS D'HISTOIRE SAINTE EN BÉARNAIS

(*Revue*, IIe série, t. III, p. 208).

Note sur la p. 38, l. 22. — Le rapprochement indiqué dans cette note, et que la traduction de MM. Lespy et Raymond (*firent les méchantes langues*) m'avait suggéré, est à repousser absolument. J'aurais dû me rappeler que *fer lenguabosse* est une expression qui se retrouve en provençal, sous une forme qui ne permet pas d'en méconnaître l'étymologie toute romane : *far de lengua (ou de sa lengua) bossi*. Voy. le glossaire de *Flamenca* et Raynouard, au mot *bossi*. Il est possible que le dernier élément de la locution ne soit pas identique dans les deux idiomes ; mais *bosse* ou *morceau*, cela revient, pour le sens, toujours au même : *faire la grimace, se moquer, regarder avec mépris*. Et c'est précisément ce que dit la Vulgate (I Rois, X, 27) : *Et despexerunt eum*.

C. C.

Le Gérant : ERNEST HAMELIN

DIALECTES ANCIENS

ETUDES HISTORIQUES
sur quelques particularités de la langue catalane

I

Diphthongaison de la seconde personne du pluriel des verbes

Le catalan, comme tous les autres idiomes romans, a des caractères distinctifs qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici; mais il offre, en outre, certaines particularités, dont une des plus remarquables est, assurément, la diphthongaison de la seconde personne du pluriel, terminée en *áu, éu, íu,* au lieu des finales *ats, ets, its,* que l'on trouve plus ou moins marquées dans toutes les autres langues romanes.

La mutation d'*atis, etis, itis, otis,* ou de la tonique suivie de *c* (*palacium, decem, dicit, vocem*), en *ad, at, az, — ed, et, ez, — id, it, iz, — od, ot, oz,* est déjà indiquée au IXe siècle dans les documents latins de la Catalogne et du Roussillon[1]; mais l'effet produit par le *d, t, s, z,* sur la tonique précédente, ou la réduction de ces consonnes à la voyelle *u,* y est complétement inconnue avant le milieu du XIIe siècle. C'est, en effet, vers l'an 1150 seulement que l'on trouve, surtout dans le corps des mots, *atz, etz, itz,* transformés en diphthongues. Après cette époque, les exemples s'étendent et se multiplient de plus en plus, à l'intérieur ou à la fin des mots, jusqu'à l'an 1220 environ; à cette dernière date, la transformation était sans doute opérée à peu près partout, mais on ne peut guère la considérer

[1] Cette mutation n'existe pas seulement en catalan; elle est commune à toutes les langues romanes dès le Xe siècle au moins. Au XIe, on trouve dans le poëme de Boëce (v 79) *faz* (je fais), *jaz* (il git, v. 158), *en lo palaz* (palais, v. 162); mais la diphthongaison s'est très-rarement produite dans les dialectes provençaux.

comme complète et définitive qu'après l'an 1240 environ. La mutation était donc devenue générale, au milieu du XIIIe siècle, dans la langue catalane parlée comme dans la langue écrite ; mais celle-ci conserva longtemps encore des traces des anciennes formes *atz, etz, itz, otz,* surtout dans les noms propres, concurremment avec les formes *áu, éu, iu, óu,* et ces traces, encore fort nombreuses dans la seconde moitié du XIIIe siècle, diminuèrent sensiblement dès le siècle suivant, mais ne disparurent complétement que dans le cours du XVIe siècle [1].

Il n'y a donc rien d'étrange à trouver aujourd'hui, à la seconde personne du pluriel catalan (*miráu, veyéu, veniu*), une diphthongaison qui s'était produite dans l'ensemble de la langue catalane, dès le milieu du XIIIe siècle, dans toute espèce de vocables, même dans les verbes à la 3me personne du singulier (*placet* = *pláu, videt* = *véu, dicit* = *diz* = *diu, pluit* = *plòu*). Mais il est vraiment singulier que cette mutation, établie et devenue générale depuis plus de deux cents ans, ne se soit produite ou manifestée à la seconde personne du pluriel que dans les dernières années du XIVe siècle, non-seulement dans la langue classique ou littéraire et dans le catalan officiel des chartes et documents administratifs, mais encore, c'est du moins ma conviction, dans le langage populaire ou des gens qui parfois savaient tout juste tracer les lettres de leur nom. Il existe, en effet, pour toute la seconde moitié du XIVe siècle, un très-grand nombre de notes, billets, comptes de dépenses communales et autres, émanés de personnes dénuées de toute culture grammaticale, et reproduisant l'expression vivante du parler et de la prononciation vulgaires, avec toute la rudesse et l'incorrection que l'on peut imaginer. On y reconnaît, de même que dans la langue littéraire, l'application constante de la mutation d'*atz, etz, itz, otz,* en *áu, éu, íu, óu,* au milieu et à la fin des mots, excepté à la seconde personne du pluriel où les finales en *atz, etz, itz,* persistent bien au delà de

[1] Quelques-unes persistent encore de nos jours : *facio* (je fais) a donné, dès le XIIIe siècle, *faz* et *fáu*, qui existent encore. En Roussillon, on dit aujourd'hui indifféremment *fáu* et *fatg* (*fatsch* correspond à *faz*).

l'an 1400. Cependant l'existence, sinon l'usage, des formes en *au, eu, iu,* à la seconde personne du pluriel, s'était déjà manifestée à Barcelone dès l'an 1380, et je ne pense pas que cette mutation se soit opérée par suite de quelque convention ou réforme purement littéraire. Elle s'explique naturellement par cette considération que la langue usuelle devait tendre à soumettre les finales de la 2e personne du pluriel à la même règle que les autres finales en *ats, ets, its,* avaient déjà subie depuis longtemps; mais cette explication ne nous dit pas pourquoi ces anciennes finales s'étaient maintenues par exception, et uniquement à la 2e personne du pluriel, plus d'un siècle et demi après que la mutation avait été adoptée partout ailleurs. Quoi qu'il en soit, la langue littéraire ou classique semble avoir résisté le plus longtemps possible à cette innovation, et, à l'exception d'un exemple qui se trouve en 1396 dans une lettre du roi Martin d'Aragon, je n'en connais aucun autre cas authentique dans les écrits officiels avant 1424; tous les autres exemples, à partir de 1380, se trouvent dans des lettres ou autres écritures privées. Aussi, tout en acceptant la forme nouvelle le plus tard possible, la langue officielle n'en persista pas moins à employer longtemps les formes primitives, dont elle conservait encore des traces jusqu'aux vingt premières années du XVIe siècle.

C'est donc pour cette période seulement, de 1424 à 1520 environ, que l'on peut dire, avec M. A. de Bofarull, que « la » forme *au, eu, iu,* de la seconde personne du pluriel, se ren» contre dans les textes anciens concurremment avec la » forme presque provençale *ats, ets, its* [1]. » Pareille concurrence s'était déjà produite pour les autres formes analogues, autres que celles des verbes, puisqu'on trouve jusqu'à l'an 1300 et au delà des formes en *ad, at, az, ed, et, ez, id, it, iz,* dans des mots qui étaient déjà écrits en *au, eu, iu,* vers 1220, et quelques-uns dès 1150.

Je vais justifier par des preuves cet exposé historique des diverses opérations qui, dans la langue catalane, ont amené

[1] Las terminaciones *au* y *eu*..... suelen encontrarse alternadas en lo antiguo con las de *ats* y *ets*. (*Estudios, sistema grammatical y crestomatia de la lengua catalana*; Barcelona, 1864, p. 95.)

les formes *atis, etis, itis, otis,* aux diphthongues *au, eu, iu, ou*[1] en choisissant une série d'exemples parmi le grand nombre de mots dont j'ai relevé les transformations historiques à partir du IXe siècle. Les exemples seront pris, autant que possible, dans les actes originaux contemporains écrits en Catalogne ou en Roussillon, ou, à leur défaut, dans les publications de Baluze, dom Vaissète, Villanueva, etc. [1]. Il est vrai que les documents originaux qui purent être écrits en catalan avant 1250 me sont à peu près complétement inconnus ; mais on peut s'en passer pour la question présente, et les documents latins suffisent largement, non-seulement pour les formes vulgaires des noms communs, mais surtout pour celles des noms propres d'hommes ou de lieux, dont les scribes ignoraient le plus souvent l'étymologie et le sens, et dont ils donnaient seulement la forme d'après la prononciation vulgaire.

II

De la Formation des diphthongues *áu, éu, iu, óu,* en catalan

Les diphthongues catalanes sont :

áy, áu, — éy, éu, — iu, —óu, — uá, ué, úy.

M. Milá y Fontanals[2] en compte encore d'autres qui peuvent, en effet, exister à Barcelone pour des mots castillans, italiens et français, mais qu'il faut considérer comme étrangères à la langue catalane. Il n'y a, d'ailleurs, à s'occuper ici que des diphthongues *au, eu, iu, ou,* les seules qui existent comme finales de la seconde personne du pluriel ; *óu* n'existe même dans les verbes, à ma connaissance, que dans l'impersonnel *plóu* (il pleut), dans *clóu* et ses composés ; cependant, sa formation étant absolument semblable à celle des trois autres, il ne faut pas négliger les exemples qui peuvent s'y rapporter.

Ces quatre diphthongues proviennent de trois sources principales :

[1] Sauf indication contraire, toutes mes citations se rapportent aux documents des archives départementales des Pyrénées-Orientales

[2] *Estudios de lengua catalana*, p. 5.

1° De la diphthongue du mot latin avec l'*u* déjà existant, ou bien formé par l'adoucissement du *v*, du *b*, du *g* et du *p*.

Exemples, pour *au* :

Nicolaum = Nicholáu.
avicellum = áucell.
suave = suáu.
navis = náu.
parabola = paráula.
habuero = auré

Pour *eu* :

Deum = Déu.
meum = méu.
nivem = néu.
bibere = béure.
debet = déu.
Matheum = Mathéu.

Pour *iu* :

vivum = viu.
libra = lliura.
* *oliuum* = oliu.
rivum = riu.
sibilare = xiular.
* *senioriuum* = senyoriu.

Pour *ou*.

jugum = jóu.
ovum = óu.
**touum* = tóu (creux).
novum = nóu.
novem = nóu.
bovem = bóu.

Dans tous ces cas, la diphthongue catalane s'est trouvée naturellement formée par la chute de la terminaison ou par l'adoucissement du *v*, *b*, *g*. Il y en a des exemples dès le Xe siècle, en 976, *teneas a* feu....*spera'n* deu.... *seno*riu[1]; ils existent ensuite à profusion, et il serait inutile d'en citer d'autres, cette formation n'ayant aucun rapport avec la diphthongue finale de la seconde personne du pluriel, qui dérive uniquement de la source suivante.

2° Des consonnes *d*, *t*, *c*, qui, précédées d'une tonique, passent à *dz*, *tz*, *ç*, *s*, *z*, et se réduisent finalement à *u*.

Exemples, pour *au* :

vadum = *vad*, *gad* = gáu.
Dalmacium = *Dalmad*, *Dalmaz*, = Dalmáu.

[1] *Revue des langues romanes*, t. III, p. 271. Pour *féu* (fief), on trouve, il est vrai, *feudum* à toutes les époques ; mais, dès le Xe siècle, *feuum* est aussi très-commun, ce qui indique que le *d* s'était déjà adouci ou avait même disparu dans la prononciation catalane. La diphthongue existait donc ici toute formée, indépendamment du *d* existant ou non dans la prononciation.

facio = *faz* = fáu.
pacem = *paz* = páu.
cadere = *caser*, = cáure.
placet = *plaz* = pláu.

Pour *éu* :

decem = *dez* = déu
videre = *veser* = véure.
vicem = *vez* = véu.
heredem = (*heres*) = heréu.
pedem, *pez* = péu.
credit = *credz* = créu.

Pour *iu* :

dicit = *diz* = diu.
nidum = *niz* = niu.
Beatricem = *Biatriz* = Biatriu.
ridet = *riz* = riu.
gelidum = (*gelid*) = geliu.
tamariz = tamariu.

Pour *óu* :

cludere = *closer* = clóure.
crucem = *crotz* = cróu (aujourd. *créu*)
nucem = *notz* = nóu [1].
vocem = *voz* = vóu (aujourd'hui *véu*).
alodem = *alod* = alóu.
nodum = *noz* = nóu.

3° Aux deux sources précédentes, qui ont formé à peu près la généralité des diphthongues catalanes, il faut ajouter celle de la liquide *l*, qui, suivie ou non d'une consonne, s'est le plus souvent transformée en *u* dans le provençal. Cette mutation, très-fréquente aux XIIIe et XIVe siècles, est cependant aujourd'hui assez rare en catalan. Elle ne s'est guère maintenue que dans quelques noms propres, tels que *Ermengáu* ou *Ermengóu*, *Giráu* et autres, et même les deux formes existent encore concurremment, puisqu'on dit aussi *Armengol* et *Giral*. Mais, le plus souvent, c'est la forme primitive qui a prévalu, comme dans *alt* au lieu de *áut*, quoique ces deux formes aient été employées simultanément dans les temps anciens.

Les diphthongues catalanes dérivées de *alt* ou *ald* peuvent très-bien s'expliquer par ce qui s'est passé dans le provençal et dans les autres langues romanes. Il paraît bien évident que, dans ce cas, la diphthongue *au* de l'ancien catalan s'était produite par des influences étrangères, et ce qui le prouve, c'est que, dès le XIVe siècle, on peut remarquer une tendance con-

[1] *Nóu* (noix) n'existe que dans les anciens textes, et le Roussillon ne connait aujourd'hui que la forme purement latine *nuga*, qui n'avait peut-être jamais disparu de la langue usuelle.

stante à maintenir ou à rétablir la finale en *l* au lieu de l'*u*, non-seulement dans les exemples cités ci-dessus, mais encore, ce qui est fort étrange, pour introduire, contrairement à l'étymologie, la lettre *l* dans un certain nombre de mots catalans où elle a remplacé l'*u*, produit par l'adoucissement du *d* ou du *t*. Ainsi :

Decimam (dîme) avait produit régulièrement, d'abord *detme, dezme* et *déume* au XIIIe siècle. Dès l'an 1270 (traité de Tunis), c'est tantôt *déume*, tantôt *delme;* mais aujourd'hui, et depuis longtemps en Roussillon, on ne dit plus que *delme, delmer, delmar, delmari*.

Opol, village du Roussillon, provient d'*oppidum*, transformé en *Oped* (XIIe siècle), *Opóu* (en 1316), et *Opol* dans la suite et de nos jours.

Vingráu, lieu voisin d'Opol, s'est formé régulièrement avec la finale *gadus (vadus)* ou *gradus : Evingad* en 1020, *Vino gradu* en 1206, *Vingrau* en 1242 et jusqu'à ce jour. Cependant on trouve *Vingraldo* en 1211 (ce qui prouverait que la diphthongue s'était déjà produite à cette époque), *Vingraldus* en 1290 et dans d'autres exemples du siècle suivant. Il est évident que la langue populaire n'a jamais pu se préoccuper des faits étymologiques, et, dès l'instant où la diphthongue s'est trouvée formée dans *Opou, Vingráu* et *Palauda* (devenu aujourd'hui *Palalda* [1]), elle a été traitée, par fausse analogie, comme dans

[1] *Palalda* dérive, comme on le verra plus loin, de *palacium Dani* ou *Dà*. Le sens précis de *Dà* est inconnu, mais je suis porté à y voir un nom d'homme. Je trouve, en effet, un *mansus de Da et mansus de Set* en Cerdagne (dans une charte originale du roi Alphonse, de 1173 : *Arch. des Pyr.-Or.*, B. 7). On le voit aussi dans le nom du village de *Rigardà* en Conflent, dont le sens me paraît être *rigatus Dan* (arrosage de *Dan*). *Rigatus* a déjà la forme *Rigat* en 965 (*usque ad Rigat d'Alu*, aujourd'hui coll del Rigat de Lló, —*Marca*, 105). La forme *rigatz* ou *rigaz* se retrouve d'ailleurs dans le nom de ce village en 1009 : *in Rigasdano* et en 1011, *in Rigesdano* (*Marca*, 160 et 164). Mais, tandis que dans *Palad Dà, ad* ou *az* s'est transformé régulièrement en *au* ou en *al*, dans *Rigas Da*, l'*s* s'est changée en *r* (*Rigarda* en 1182, *Cartul. du Temple*, f° 99). On trouve les trois formes *ad, ar, au*, dans un acte de vente du 4 des nones de juillet 1243, écrit à Ille-en-Roussillon : *in campo Ermengaudi de Insula... salvo jure domini, scilicet de N. Ermengardi de Insula... signum domini Ermen-*

les mots *Ermengald, Girald, Rotbald* et autres. C'est par la même erreur que divers scribes du XIIIe siècle ont souvent écrit *Nicolad,* comme si ce nom n'eût pas eu la diphthongue *au* à l'origine, en le traitant comme les noms *Dalmad, Dalmas, Felid, Feliz,* où la diphthongue provient, au contraire, du *t* ou *c* changé en *u*.

Dans tous les cas, ces anomalies, assez rares d'ailleurs, ne sauraient infirmer le principe constamment suivi dans la langue catalane et appliqué en dernier lieu à la finale de la seconde personne du pluriel, en vertu duquel *atz, etz, itz,* se sont transformés en *au, eu, iu,* vers l'an 1150, à l'intérieur des mots vers 1200, à la finale, et vers 1380, seulement, à la seconde personne du pluriel. C'est ce que je vais établir par des exemples.

III

Exemples de la formation de la diphthongue *au*, dérivant de *al*, *as*, *az*

Paláu (*palatium,* palais), très-commun comme nom de lieu en Roussillon, en Cerdagne et en Catalogne, fournit les plus anciens exemples connus de la diphthongaison catalane, dans le nom composé de *Palau-Dá,* village du Vallespir (aujourd'hui écrit et prononcé *Palaldá*[1]).

833. *villam vocitatam Paladdanum* (Marca, 8).
881. *usque in Palatiotani* (Archives des Pyr.-Or. B, 3).
967. *de Palacio Dano* (cartulaire d'Elne, f° 137).
993 et 1090. *de Palacio Dan* (Marca, 142 et 304).
1011. *alaudem de Palan dani* (Marca, 168).
1017. *in Palaldano* (Marca, 175).
1158. *de Palau dano* (Marca, 428) : même forme en 1199

gadi (Arch. de l'hôp. d'Ille, parch. C, n° 27). Il n'y manque que la forme *al* pour compléter la série, et le scribe l'aurait aussi sans doute employée s'il avait eu à écrire le nom *Ermengaldi* une quatrième fois.

[1] Je néglige, pour ce nom, comme pour les autres, les formes purement latines fournies par les documents de toutes ces époques entre les diverses dates. Mon regretté ami François Cambouliù, un des fondateurs de la *Société pour l'étude des langues romanes*, était né à Palaldá.

(cartulaire du Temple, f° 175), en 1230 (Hôp. d'Ille, I, 28) et dans les siècles suivants.

Il est certain que *Palad* ou *Palazdan* de 833 fait déjà pressentir la diphthongue de *Palan*dan de 1011 (qui peut être une erreur de lecture pour *Palau*) et surtout celle que trahit visiblement la leçon *Palal dano* de 1017 ; on pourrait donc en conclure que la diphthongaison était déjà opérée en catalan, dans le corps des mots, en l'an 1000, au lieu de 1150 que j'ai cru devoir admettre comme suffisamment justifiée. Je n'en connais pas, en effet, d'autres exemples avant cette dernière date, et, comme les documents publiés par Baluze n'existent plus aujourd'hui, la leçon de 1011 n'a pas peut-être un caractère de certitude absolue. On ne s'explique pas, en effet, comment la diphthongue se serait formée dans le composé *Palau-Da* autrement que dans le mot *Paláu* isolé, où elle ne se manifeste que beaucoup plus tard.

980. *villa que dicitur Palaz,* en Empordà (Villanueva, t. XIII, p. 251).

993. *alaudes de Palaz Frugello* (Marca, 141, et Bofarull, *Condes,* etc.).

1100. *villa sce Marie de Palad,* en Roussillon (cartul. d'Elne, f° 60).

1155 et 1172. *villa Palaz,* en Roussillon (cartul. du Temple, f°s 95 et 70).

1179. *Petri deç Palad,* en Cerdagne (*Liber feudor. A,* f° 91).

1199. *Petri de Palac,* en Cerdagne (parch. de l'abbaye de Canigo).

1229. *G. capellanus de Palad,* en Cerdagne (parch. archiv. de Puigcerda).

1240. 11 kal. aug. *campum qui vocatur des Palau,* en Roussillon (testament du troubadour Pons d'Ortafa, copie de mars 1246).

1251. *P. de Palau,* en Catalogne (Villanueva, t. XVII, p. 253).

1265. *apud Palad,* en Cerdagne (*Liber feudor. A,* f° 32).

Taláu village[1] du Conflent (Pyrénées-Orientales).

[1] C'est à ce misérable hameau, dont l'importance n'a certainement jamais été plus considérable qu'aujourd'hui, que M. de Longpérier (*Notice*

875. *in villa Talatio* (Marca, 40).
958. *Talazo cum finibus* (d'Acher. *Spicil.*, to. VIII, p. 357).
985. *Mazunculas et Talaz* (Marca, 135).
1265. *Talaz* (*Lib. feud. A*, f° 32), et *Taláu* à partir de 1275.

Gáu et *Gráu*, dérivés, le premier, de *vadum* = *wad, gad* (gué); le second, de *gradum*, s'appliquent, l'un aux gués ou passages d'un cours d'eau, l'autre aux montées ou passages de l'intérieur et aux ouvertures qui font communiquer les étangs de la côte avec la mer. Les anciens actes du Roussillon les confondent à tout instant l'un avec l'autre et pour le même lieu, mais la formation de la diphthongue est la même pour ces deux mots. Ainsi, pour le *gáu d'Ares*, en Vallespir (commune de Serrallonga):

878. *usque ad Grad Aras* (Marca, 36).
881. *ad Gadu Aras* (Arch. des Py.-Or., B 3).
988. *ad Gad que vocant*... (cartul. de Cuxa).
1267. *de Gad amont*, et plus loin, *de Grau amont* (testament de Guillem-Hug de Serrallonga).

La même confusion existe dans les mentions du nom de Vingráu, village du Roussillon, dont l'étymologie se rapporte à *gradus* et non pas à *vadus*.

1021. *Evingad* (Marca, 191).
1119. *de Vigrado* (*Gallia christ.*, t. VI, p. 434), *de Vinogradu* (même docum. dans l'*Hist. de Languedoc*, preuves, et aux archives des Pyr-Or.).
1203 et 1206. *de Vinogradu* (Archiv. des Pyr.-Or.— Grange de Canomals).
1211. *de Vingraldo* (Cartul. du Temple, f. 16).
1242. *de Vingrau* (Parch. de Canomals).
1249. *de Vingraudo* (Arch. des Pyr.-Or., B 49).

des monnaies françaises de la collection de M. J. Rousseau, p. 162) a paru disposé à donner un denier carolingien portant le monogramme incomplet de Carolus avec la légende + CRATIA DI REX, et à l'avers + TALAV MONETA. Je ne saurais admettre que le nom de ce village se soit présenté avec la forme *Talau* dès le IXe siècle, et, pour ma part, je ne vois que la désignation du *monetarius* dans cette légende, et, dans *Talau*, le nom plus ou moins abrégé d'un monétaire qui ne se rapporte en rien au village de Taláu.

IV

Formation de la diphthongue *eu* dérivant de *etz, eds, ez*

Ralléu, village du Conflent (Pyrénées-Orientales).

1232. *decimas de Araled* (Arch. des Pyr.-Or., B 86).

1260. *Ferrarius de Araleu* (Arch. de l'hôp. d'Ille, C 10).

1272. *Jacobus de Areleu* (*Lib. feudor. A,* f° 14).

Fréuol, nom d'homme, dont la forme primitive est *Fridelo, Fredelo.*

1217. *filia Johannis Freuuol* (Archiv. de l'hôp. de Perpignan, liasse XXVII, 68).

1240 et 1241. *frater Freol* (Arch. des Pyr.-Or., parchemins du Temple).

La diphthongue s'est formée ici et dans l'exemple suivant par la chute du *d* à l'intérieur du mot ; ce nom est d'ailleurs encore assez commun en Roussillon, mais sans diphthongue et sous la forme *Frezol* ou *Frezul*[1].

Déumer, dérivé de *decimarius,* collecteur de la dîme. C'est le nom d'un commandeur de l'hôpital d'Ille, appelé tantôt *Decimarius,* tantôt:

1231. *fratri Petro Deumerio* (Arch. de l'hôp. d'Ille, B 39);

1236. *Petro Dumario* (ibid., C 28), et *Petro Detmerii* (ibid., G 42).

1238 et 1241. *Petro Detmer* (ibid., B 88 et B 5).

1241. *Petrus Deumer* (ibid., D 55).

On a déjà vu que, dès le XIVe siècle, ce mot se trouve sous la forme *delmer,* la seule qui se conserve aujourd'hui ; mais cette mutation, contraire à l'étymologie, ne s'est pas introduite dans le catalan *déu* (dix), qui s'est formé régulièrement de *decem, detz, dez.* C'est même la forme intermédiaire *dez* qui existe encore en catalan dans *dez e set, dez e vuyt* et *dez e nóu* (dix-sept, dix-huit, dix-neuf) et, à l'intérieur, dans *desena* et *desener* (dizaine, dizenier).

[1] C'est ce motif qui me fait attribuer à ce mot l'étymologie de *Fredelon,* quoique le mot *freuol* (frêle, frivole) existe aussi en catalan avec un autre sens et une autre origine.

Je ne suis pas bien assuré de l'étymologie du nom d'un habitant de Brulhà, en Roussillon, mentionné dans un acte de 1202 : *terram Berengarii Correu* (Archives du prieuré de Fontclara). *Corréu* signifie « courrier » en catalan, et ce mot existe avec la même forme et le même sens dans un texte de 1283; mais sa formation me paraît difficile à expliquer, et la forme *corser* existait dès la même époque avec le même sens. Je pense que le *correu* de 1202 avait une autre signification et une autre origine, et qu'il s'est formé de *condirectum*, qui a donné *condirect, condret, condred, condrez* et *conréu* ou *corréu*, dès les temps les plus reculés. Ce mot n'existe aujourd'hui qu'avec la forme *conréu*, « culture »; *conrear*, « cultiver, tenir en bon état. » Reste à expliquer la chute de l'*n* ; or je trouve, en 1363, *laurar e coresar la vinya ;* en 1377, *laurar, cultivar e conresar les terres ;* en 1397, *privacio de correar lurs possessions e terres*, et, même en 1535, *les dites terres que's corresaven, ara son quasi enboscades*. Par conséquent, si mon opinion est fondée quant à l'étymologie, le mot *conred, correz*, aurait déjà formé sa finale en diphthongue avant 1202. J'ajouterai que le nom de *Corréu*, comme nom de famille, est encore très-commun dans les communes rurales du Roussillon, et qu'il paraît se rattacher originairement à celui qui « travaille ou cultive la terre » bien mieux qu'à un « courrier. »

Éus, village du Conflent (*ilex, ilicis*, chêne vert).

1035. *villa Elz* (Marca 214).

1095. *castrum de Ylice* (Marca, 311).

1212. *villa Elz* (parch. de canigo).

1213. *Guillemus de Helz* (cartul. du Temple, p. 46.)

1218. *Guillemus de Heutz* (hôp. de Perpignan, lias. 33, n° 104).

1243. *castrum de Eucio* (prieuré de Cornella de Conflent).

Alaséu (Adélaïde) se trouve, à partir du Xe siècle, dans les documents de la Marche d'Espagne, sous les formes *Adladed* ou *Aladet, Aladzez, Alazaz*. On trouve à la fois l'ancienne forme et la forme en diphthongue dans un acte écrit à Saint-Hippolyte en Roussillon, en 1233.

1233. *in honore Alaseu Martela*, et plus loin : *in honore Alaset Martela* (Archiv. des Pyr.-Or., B 42).

V

Formation de la diphthongue *iu*, dérivée de *its, id, iz*

Beliu, lieu de la Cerdagne espagnole.
880. *viam de Belis.. in manso de Almiro de Belit* (Marca, 52).
983. *et in Beliz casas* (Villanueva, t. X, p. 263).
1293. *Petrus de Beliu* (*Liber feudor. A,* f. 100).
1386. *Baliu* (*Proc. real.,* reg. III, f. 121).

Niumal (*nidum, nid, niz, niu*), village au sud de Berga.
982. *et Niz mal et Capraria* (Villanueva, t. XV, p. 237).
1347. *Stagnum de Malniu,* dans la Cerdagne espagnole.

Biatriu, nom propre (de *Beatricem, Biatriz*).
1282. *tenencia d'En Biatriu* (Arch. des Pyr.-Or., B 18, f. 3).

Toleriu, lieu de la Cerdagne espagnole.
1258. *mansos meos de Tolerid.. ecclesia de Toleriuo* (Testam. de Bernard de Berga, évêque d'Elne).

Tardiu, nom d'homme, vient probablement de *tardivus,* mais certains textes indiqueraient une autre étymologie.
1234. *Bernardus Tardit vireius* (hôp. de Perpignan, liasse 33, n° 50).
1240. *in campo Tardiu* (ibid., 31, 44).
1245. *Bernardum Tardiuum.. B. Tardiu et uxoris sue* (ib , 30, 50).

Guiu, nom d'homme, de *Guido, Guid, Guiz.*
1273. *frater G. Cerdani et Guju de Martzano* [1] (Notule d'Arnaud Miro, notaire).

Feliu, nom d'homme, de *Felicem, Feliz.*
1187. *tibi Johanni Felici.. ego Felid de Barrera* (Hôp. d'Ille, F. 71).
1217. *Vuillemi Felit* (ibid. — Mentet, parch. 47).
1227. *in campo Johanni Felit.. Remundi Arnad* (ibid., B. 72).

[1] Ce mot, avec le sens de « guide », se trouve à la rime, avec la forme *guitz* ou *guiz,* dans une pièce de vers catalans fort ancienne, publiée par P. Bofarull (*Coleccion de docum. ineditos,* t. XIII, p. 153).

1241 et 1246. *fratris Feliu* (parchemins du Temple).

Vassaliu, quartier au territoire de Torrelles, en Roussillon.

1070. *et in Vassalid pecias* III. *de terra* (Cartul. maj. de Cuxa, f° 74).

1242. *vocatur campus de Vassaliu* (Arch. des Pyr.-Or., B 48).

1249. *de nostro campo de Vasselis* (ibid.).

1294. *loco vocato Vessaliu* (Terrier de Saint-Laurent).

Tamariu, tamarin.

974. *ad ipsa Tamarit* (Marca, 116).

982. *ad ipsam Tamarix* (Villanueva, t. XV, p. 337).

1114. *pergit ad Tamarit* (Marca, 352).

1235. *in illa faxia de Tamaritz* (Arch. de l'église Saint Jean, de Perpignan).

1292. *loco vocato Tamariu*.. a les Tamarius (Terrier de Millas, f. 3. et 36); *loco vocato sa Tamariu* (Terrier de Collioure, f. 32, 19 et 26).

Tamariguer, « lieu planté de tamarins » (de *tamariuerium?*), indique dans l'intérieur du mot une diphthongue formée plus anciennement vers la fin du XIIe siècle. On trouve en effet, en 1181, *in tamariguer* (Cartul. du Temple, f. 444); en 1191, *tamariger* (f. 112); en 1205, *tamarigerio* (f. 13), et *tamariguerio* en 1212 (f. 12).

Perdiu, perdrix (de *perdix, perdicem*).

1210. *loco vocato Canta perditz,* à Perpignan (archiv. de l'hôp. S. Jean).

1256. *ad serram de la perdiut*, à Centernac, pays de Fonollet (cartul. du Temple).

1275. *perdius ni anets* (Ordinac. de Perpignan).

1286. *loco vocato Canta perdiu,* à Perpignan.

1292. *a Canta perdiu,* à Tautahull en Roussillon.

Perdiguer indique à l'intérieur du mot une diphthongue formée comme celle de *tamariguer*. On trouve, en 1292, *le coyl de Perdiger* et *de Perdiguer* en 1360, à Collioure.

VI

Formation de la diphthongue *óu*, dérivant de *ots*, *os*.

Nóu, « noix », de *nucem, not, noz*.

839. *sive illa Noz* (Marca, 1), village du pays de Berga, aujourd'hui appelé *la Nóu* [1].

873, *ad ipsam Nucem* (Marca, 32).

1275. ni *notz*, ni avelanes (*Ordinacions de Perpignan*).

1284. *notz*, la eymina (*Réua* de Perpignan).

Je ne trouve la diphthongue qu'en 1368, *una sarria de nou d'amenles;* mais la forme ancienne persiste encore longtemps après, même en 1385 : *miga closcha de not*.

Noheda, (Nóuéda), « lieu planté de noyers. »

888. *usque in rio de Noseto*, en Catalogne (Marca, 46).

Nohèdes, village du Conflent, s'écrit *Nosedes* et *Nozedes* de 1181 à 1370 au moins, quoiqu'on trouve aussi, à partir de 1307, *Noedes* et *Nohedes*, avec la diphthongue dans le corps du mot, obtenue par la simple chute de l'*s*.

Nóu (ancien catalan), « nœud », de *nodum* = *nod* = *notz*, transformé en *nóu* en 1249 et 1300 (*nou d'exarch*, leude de Collioure); mais on lit encore dans une lettre du 1er septembre 1324 : 1a *balesta ap fil e am notz, ad ops d'adobar les balestes*.

Crucem a donné *crotz, croz*, et plus tard *cróu* et *créu*, dont le dernier est seul en usage aujourd'hui en catalan. Ce mot offre l'exemple unique, à ma connaissance, d'une diphthongue finale dérivée d'*otz*, déjà formée dans la seconde moitié du XIIe siècle.

1186. *in colle de Creu* (original, parchemin du Temple, d'ailleurs exactement transcrit dans le cartulaire, fo 61). Le lieu ainsi désigné s'appelle encore aujourd'hui *Coll de Créu*.

[1] Est-ce le même nom que celui de l'étang de Lanòs dans la Cerdagne française, déjà écrit *Lanos* en 1175 (archives de Llivia), ou plutôt un autre nom, avec le sens et l'étymologie de « lande », du breton *lann* ? Il n'est pas probable que le nom de *Lanos* ait jamais varié, et comment admettre qu'il eût déjà l'article tout formé comme dans *illa Noz* (la Nóu) de 839? Il existe au territoire d'Argelès, en Roussillon, un quartier appelé *Val de Nóus* depuis le XIVe siècle au moins.

1276. *ad capud de Crou,* cap de Créus en Empordá (*Liber feudorum A*, f° 1).

1381. lo loch de Crou (aujourd'hui Créu, en Capcir).

Vox, vocem, voz (en 1285), a aussi donné *vóu* au XIIIe siècle; mais aujourd'hui on n'a que la forme *véu*.

Alóu (alleu), quelle que soit son étymologie, présente deux formes dans les anciens textes de la Marche d'Espagne : *in alaudo* en 888, *aloudem* en 943, *alaudium* en 1000, *alauds* en 1063, *tuum alau* en 1139; et *alode* en 777, *alod* en 976, *ipse alods* en 1036, etc. C'est probablement la seconde, semblable d'ailleurs à l'*aloc* de l'ancien provençal, qui a produit régulièrement la forme catalane *alóu* (1249). Les documents du Roussillon présentent les formes *alod, alot, alotz, alos,* jusques vers 1240.

Opol, anciennement *Opóu,* en Roussillon.

1149. *Opidum* (Arch. d'Espira de l'Agli).

1184. *Benedictus de Costa de Opet* (Arch. des Pyr.-Or. — Grange de Vespella).

1218. *de Opetz* (ibid.)

1224. *Petrus Poncii de Oped* (Testam. de Bérenger de Parets tortes).

1246. *caslar de Oped qui modo dicitur Salvaterra* (*Proc. real,* reg. I, f° 36).

1286 *ecclesia de Opulo* [1] (*Gallia christ.*, t. VI, *Instrum. eccles. Elnen.* 17).

1306. Lo *Roue d'Opol* (*Ordinacions* de Perp., I, f° 36).

1313. lo render de Opou (*Procuracio real,* reg. XVIII, f° 23).

1316. *Opeu* [2] (ibid., f° 79).

La conclusion que l'on peut tirer de tout ce qui précède,

[1] *Opulo* est très-probable en 1285, car la diphthongue existait déjà, et l'*u* avait pu se changer en *l;* cependant cette leçon est fort douteuse (pour *Opido?*), ce nom de lieu étant toujours écrit *Opidum* dans les actes latins de cette époque.

[2] C'est le seul exemple que je connaisse de cette forme, la seule régulièrement formée de *opidum, oped,* etc. Mais, contrairement à ce qui est arrivé dans *crou* et *vou,* qui sont devenus *créu* et *véu, opéu* est devenu *opóu,* que l'on trouve encore dans le XVIIe registre de la *Procuracio real;* en 1317, *amdos d'Opou* (f° 91) et *castelan d'Opou* (f° 37); en 1318, *de Opou*

c'est que, dans la langue catalane, la diphthongaison des finales *atz, etz, itz, otz,* se manifeste seulement après l'an 1150, et par des exemples extrêmement rares, jusque vers 1220 ou 1240, du moins dans la langue écrite ; mais ces exemples, quelque rares qu'ils soient, prouvent que la tendance ou même un mouvement très-marqué vers la diphthongaison devaient déjà exister, à cette époque, dans la pratique de la langue parlée. La mutation était-elle dès lors devenue générale et appliquée dans tous les cas ? Je ne le pense pas ; et, d'après les preuves données, elle ne fut généralisée que vers l'an 1220 environ, quoique, dans la langue écrite, beaucoup de formes primitives ou intermédiaires aient encore persisté pendant plus d'un siècle, surtout pour les noms de lieu.

Quoi qu'il en soit, la mutation était générale et complète dans la langue de Jacques le Conquérant et de tous les documents écrits après l'an 1250[1], soit dans le corps, soit à la fin des mots, excepté pour la terminaison de la seconde personne du pluriel dans les verbes. Ici, qu'elle qu'en fût la raison, la forme ancienne a persisté jusqu'à la fin du règne du roi Pierre III, non-seulement pour la langue écrite, littéraire, officielle ou administrative, mais encore dans la langue usuelle

(57 fo), et en 1323, *lo castel de Opou... la vila vela d'Opou* (fo 79). Après cette date et jusqu'à nos jours, on ne trouve plus que la forme *Opol* ou *Opul* (prononcé *Opoul*).

[1] On peut cependant admettre que les formes anciennes ont dû se conserver plus longtemps dans les noms de lieu, bien qu'ils aient, en général, subi la mutation d'après la même règle et à peu près à la même époque que les noms communs. Quant à ceux-ci, on trouve la diphthongaison déjà opérée au complet dans les écrits du roi Jacques, de R. Lull, de Des Clot, et dans tous les textes catalans postérieurs à 1250 : par exemple, dans *diz (diu), plaz (pláu), patz (páu), podz (póu), sotitz (soliu), pedz (péu)* et autres déjà cités. On lit cependant dans les fragments des mémoires du roi Jacques, publiés par M. de Tourtoulon (*Revue des langues romanes*, t. II), *lo prets, lo bon prets* (pag. 153, 154), et *lo preu* (p. 160), variantes qui peuvent provenir, soit d'une erreur du premier éditeur, soit du plus ancien mns. de ces mémoires, qui est du XIVe siècle. On lit, d'ailleurs, dans la *Reua* de Perpignan (1284), *tota bestia qui sia de preu*, et dans B. Des Clot (cap. V). *lo rey hac lo preu de la batalla*. Dans tous les cas, en admettant que *prets* soit la bonne leçon, il y a encore l'exemple de *notz* (noix) qui se présente aussi avec la forme primitive jusqu'à la fin du XIVe siècle.

1276. *ad capud de Crou,* cap de Créus en Empordà (*Liber feudorum A*, f° 1).

1381. lo loch de Crou (aujourd'hui Créu, en Capcir).

Vox, vocem, voz (en 1285), a aussi donné *vóu* au XIIIe siècle; mais aujourd'hui on n'a que la forme *véu*.

Alóu (alleu), quelle que soit son étymologie, présente deux formes dans les anciens textes de la Marche d'Espagne: *in alaudo* en 888, *aloudem* en 943, *alaudium* en 1000, *alauds* en 1063, *tuum alau* en 1139; et *alode* en 777, *alod* en 976, *ipse alods* en 1036, etc. C'est probablement la seconde, semblable d'ailleurs à l'*aloc* de l'ancien provençal, qui a produit régulièrement la forme catalane *alóu* (1249). Les documents du Roussillon présentent les formes *alod, alot, alotz, alos,* jusques vers 1240.

Opol, anciennement *Opóu,* en Roussillon.

1149. *Opidum* (Arch. d'Espira de l'Agli).

1184. *Benedictus de Costa de Opet* (Arch. des Pyr.-Or. — Grange de Vespella).

1218. *de Opetz* (ibid.)

1224. *Petrus Poncii de Oped* (Testam. de Bérenger de Parets tortes).

1246. *caslar de Oped qui modo dicitur Salvaterra* (*Proc. real,* reg. I, f° 36).

1286 *ecclesia de Opulo* [1] (*Gallia christ.*, t. VI, *Instrum. eccles. Elnen.* 17).

1306. Lo *Roue d'Opol* (*Ordinacions* de Perp., I, f° 36).

1313. lo render de Opou (*Procuracio real,* reg. XVIII, f° 23).

1316. *Opeu* [2] (ibid., f° 79).

La conclusion que l'on peut tirer de tout ce qui précède,

[1] *Opulo* est très-probable en 1285, car la diphthongue existait déjà, et l'*u* avait pu se changer en *l;* cependant cette leçon est fort douteuse (pour *Opido?*), ce nom de lieu étant toujours écrit *Opidum* dans les actes latins de cette époque.

[2] C'est le seul exemple que je connaisse de cette forme, la seule régulièrement formée de *opidum, oped,* etc. Mais, contrairement à ce qui est arrivé dans *crou* et *vou,* qui sont devenus *créu* et *véu, opéu* est devenu *opóu,* que l'on trouve encore dans le XVIIe registre de la *Procuracio real;* en 1317, *amdos d'Opou* (f° 91) et *castelan d'Opou* (f° 37); en 1318, *de Opou*

c'est que, dans la langue catalane, la diphthongaison des finales *atz, etz, itz, otz,* se manifeste seulement après l'an 1150, et par des exemples extrêmement rares, jusque vers 1220 ou 1240, du moins dans la langue écrite ; mais ces exemples, quelque rares qu'ils soient, prouvent que la tendance ou même un mouvement très-marqué vers la diphthongaison devaient déjà exister, à cette époque, dans la pratique de la langue parlée. La mutation était-elle dès lors devenue générale et appliquée dans tous les cas ? Je ne le pense pas ; et, d'après les preuves données, elle ne fut généralisée que vers l'an 1220 environ, quoique, dans la langue écrite, beaucoup de formes primitives ou intermédiaires aient encore persisté pendant plus d'un siècle, surtout pour les noms de lieu.

Quoi qu'il en soit, la mutation était générale et complète dans la langue de Jacques le Conquérant et de tous les documents écrits après l'an 1250[1], soit dans le corps, soit à la fin des mots, excepté pour la terminaison de la seconde personne du pluriel dans les verbes. Ici, qu'elle qu'en fût la raison, la forme ancienne a persisté jusqu'à la fin du règne du roi Pierre III, non-seulement pour la langue écrite, littéraire, officielle ou administrative, mais encore dans la langue usuelle

(57 fo). et en 1323, *lo castel de Opou... la vila vela d'Opou* (fo 79). Après cette date et jusqu'à nos jours, on ne trouve plus que la forme *Opol* ou *Opul* (prononcé *Opoul*).

[1] On peut cependant admettre que les formes anciennes ont dû se conserver plus longtemps dans les noms de lieu, bien qu'ils aient, en général, subi la mutation d'après la même règle et à peu près à la même époque que les noms communs. Quant à ceux-ci, on trouve la diphthongaison déjà opérée au complet dans les écrits du roi Jacques, de R. Lull, de Des Clot, et dans tous les textes catalans postérieurs à 1250 : par exemple, dans *ditz (diu), plaz (pláu), patz (páu), podz (póu), solitz (soliu), pedz (péu)* et autres déjà cités. On lit cependant dans les fragments des mémoires du roi Jacques, publiés par M. de Tourtoulon (*Revue des langues romanes*, t. II), *lo prets, lo bon prets* (pag. 153, 154), et *lo preu* (p. 160), variantes qui peuvent provenir, soit d'une erreur du premier éditeur, soit du plus ancien mns. de ces mémoires, qui est du XIVe siècle. On lit, d'ailleurs, dans la *Reua* de Perpignan (1284), *tota bestia qui sia de preu*, et dans B. Des Clot (cap. V). *lo rey hac lo preu de la batalla*. Dans tous les cas, en admettant que *prets* soit la bonne leçon, il y a encore l'exemple de *notz* (noix) qui se présente aussi avec la forme primitive jusqu'à la fin du XIVe siècle.

Batle,

Ja'us havem scrit altra vegada que donassetz un capbreu que vos *teniu* en forma publica a frare Bñ Blanch, per ço com nos volem que'l dit capbreu estiga a Bajoles [1]; e vos aço no havetz volgut fer, menys presant lo nostre manament e la pena dels D.s que'us havem posada, e par que no *conexeu* senyor. Per ço a vos dehim e manam sotz pena de cinchcents sol. guanyadors a nos, e encara sotz lo sagrament e homenatge de la feeltat que a nos sotz tengut e obligat, que de continent, vista la present, donetz al dit frare Bernat Blanc lo capbreu que ja'us havem feyt saber, lo qual ell vos dira: certificant-vos que si aço no fetz de continent, que nos vos farem levar les penes e la batlia, o, si rahons justes havetz que aço no deiats fer, que dins spay de VIII. dies, comptadors apres que la present vos sera presentada, les haiatz presentades davant nos. Scrita en Barchña sotz nostre sagell secret a XX[ii]j de giner [MCCC LXXX]. (Archives des Pyr.-Or. — *Notule* de Jacques Salvet, notaire de Perpignan, ann. 1380, f° 6).

A côté des deux formes diphthonguées *teniu* (vous tenez) et *conexeu* (vous connaissez), se trouvent les formes anciennes *donassetz, havetz, sotz, donetz, fetz, deiatz* et *haiatz ;* il en est de même dans les autres documents catalans jusqu'à l'an 1440 ou 1450 environ.

Il y a un second exemple de la forme *au* dans une lettre écrite de Cervera, le 8 novembre 1385, par Pierre de Fonollet, fils d'André de Fonollet, vicomte d'Ille et de Canet, à qui son père avait fait don de la ville d'Ille lors de son mariage avec Constance de Proxida :

Al molt honrat senyer e car amich En Brg d'Ardena.

Senyer e car amich, sapiats que jo teramet la carta que'l bescomte me a feta per la possesio del loch d'Ila. Per que jo vul que vos prengats possecio del loch d'Ila e homenatge de tots los homens, e prech vos que-u fasau [2] be e deligentment,

[1] Bajoles, commanderie de l'ordre de l'Hôpital, en Roussillon, à 3 kil. à l'est de Perpignan, en face du lieu de Bonpas, situé de l'autre côté de la rivière de la Tet.

[2] Je n'ai pas aujourd'hui sous les yeux le registre du notaire où j'ai trouvé la lettre originale de P. de Fonollet, mais je suis sûr de la fidélité

e prech vos que, vista la present, vos e (*sic*) donets bon recapte. Si degunes coses volets que jo fer puxa, som ha vostro plaer. Scrita ha Servera ha VIII. de noembre, sotzscrita de ma mea e segellada ab mon segell.

P. de FONOLLET.

(*Notule* de Bernard Borgua, notaire à Ille, ann. 1385.)

Les exemples sont plus nombreux en 1390; et d'abord, dans une lettre écrite d'Avignon le 31 janvier, par un Catalan probablement Barcelonais [1], à propos d'un procès du clerc Pierre de Camos contre Bernard Catala, chanoine d'Elne, sur la perception des revenus de l'église rurale de Saint-Michel de Furques, située près de Canet, en Roussillon. L'original de cette lettre est joint, dans le registre d'un notaire, à la transaction faite à ce sujet le 25 mars 1390, et la copie du notaire est exactement conforme à l'original. Pour les 13 verbes à la seconde personne du pluriel que l'auteur a employés, il y en a 4 avec la forme diphthonguée et 9 avec la forme ancienne ou provençale.

Honorabili viro domino Bernardo Cathalani canonico Elnensi.

Mossenyer EN BERNAT,

Sapiats que jo he pres a dens lo vostre fet ab En Camos, vostre adversari, et promet-vos en fe que jo he haut prou affer a medurar-lo, que SAPIAU que ades deya que ho faria, ades deya que no. Pero, jo he tant fet, axi que lo plet de Sent Miquel, et lo plet del auditor de la cambra sobre la citacio, et lo plet de la canongia vostre sien finits, et que de qui avant no s'en parle plus ; e vos, que de present li *agats* desemperar

de ma copie, faite il est vrai à une époque où la question de la mutation d'*atz* en *au* ne me préoccupait guère. La leçon *fasau* (pour *fassau*), en 1385, ne saurait être douteuse après les exemples de 1380. La lettre est d'ailleurs écrite avec assez de négligence, et il faut lire *tramet* (au lieu de *teramet*); plus loin, *vos hi donets* (au lieu de *e*), *vostre plaer* (au l. de *vostro*), *son* (au l. de *som*). — [J'ai revu depuis l'original de ce document, dont le texte est exactement celui donné ci-dessus].

[1] Cette supposition est suggérée par certaines formes, telles que *vostro*, *presos*, *las despeses*, déjà assez communes à cette époque en Catalogne, mais beaucoup plus rares en Roussillon. La forme *et* au lieu de *e* est d'ailleurs extrêmement rare en catalan après le XIIIe siècle.

liberalment lo dit benifet de Sent Miquel, et que'l li *lexets* poseir pacificament. Encare mes, que li *agats* a donar de present xxv. florins d'Arago, per les messions de les scriptures que ha haudes a ffer en lo dit plet, e lo dit Camos vos remet tots los fruyts que vos AVEU presos del dit benifet de Sent Miquel, e totes les despeses, que-y ha fetes ; empero, que vos *siats* tengut de pagar la vagant del dit benifet, si no's es pagade, e los altres carrechs qui-y son venguts en lo temps que vos *rehebiets* los fruyts, e aço es rahonable assats, a mon semblant. Per que, si lo cor vos hi va he si vos plau, *trametets* decontinent los dits xxv. florins, e, con hic sien, si lo dit Camos vol fer e fermar les coses demunt dites, abans que n'age diner ne mala, el ho fermara, si no, james no'n haura mala, e promet vos que jo-y sere be cautelos. En aquest pas, dic vos, senyer, en bona fe, segons que diu lo dit Camos, ja havia feta la executoria sobre la sentencia per vos fer pagar tots los fruyts de .IIII. ho .v. ayns e mes, que AVEU presos, e las despeses del plet del benifici, e puys del plet de la citacio, e que are ne SCAPEU per .xxv. florins. Gran gracia es aquesta, a mon semblant, e axi no'us hi *trigets*, car per aventura penedir s'en poria si guayre *trigavets*. Deus, senyer, sia en vos. Scrita en Avinyo a XXXI. de janer.

G. BORRULL, *vostre procurador, licenciat en decrets.*

(Archives des Pyr.-Or.) *Notule* de Jean Missò, notaire d'Elne, ann. 1390.)

Cette même année 1390 fournit deux autres exemples dans des textes déjà publiés dans la *Revue des langues romanes* (tom. VI), l'un dans une lettre d'Arnau d'Éryll, écrite de Barcelone le 9 mai 1390 : *e que* EREU *en volentat de acordar* (pag. 363); l'autre, du même personnage, datée du 25 juin suivant : *no* ESMAGINAU *sino a esvair lo temps* (pag. 373).

Il en existe un dernier exemple dans une lettre du roi Martin d'Aragon écrite au procureur royal de Roussillon et Cerdagne, en date de *Çaragoça a* XIII. *dies de juliol del any* M.CCC.XCVIIII, et dont l'original existe aux archives des Pyrénées-Orientales (B 205). On y lit, à propos de l'acquisition d'un certain local :

E no fom informats que lo dit alberch valgues tant com vos nos HAVEU *fet saber....*

D'après ces citations, il est évident qu'à partir de l'an 1400, la forme diphthonguée étant devenue à peu près générale dans la langue parlée, on pourra découvrir dans les textes catalans beaucoup de cas de la 2e personne du pluriel en *au, eu, iu;* mais je les ai vainement cherchés [1] et je n'en ai pu relever aucun autre exemple avant l'année 1420, où l'on trouve, dans une lettre écrite de Cervera, la forme *haveu* au milieu d'autres formes en *ats, ets, its,* et dans une autre de la même année, écrite de Barcelone par un Sicilien, avec la 2e pers. toujours en diphthongue : *vullau* (deux fois), *gordeu, scriviu, estogeu* (*Revue des langues romanes,* t. V, p. 282, 283).

Ce dernier exemple de l'emploi exclusif de la forme en diphthongue est fort remarquable; et, quoique les finales en *au, eu, iu,* deviennent ensuite de plus en plus fréquentes, on ne pourrait guère citer d'autres exemples de leur emploi exclusif et sans mélange dans un même document, jusqu'à l'an 1435 environ. A partir de cette époque, la forme nouvelle de la 2e pers. du pluriel entre en plein dans la langue littéraire ou classique comme dans la langue parlée, on peut le reconnaître par les rimes d'Ausias March ; mais les exemples de la forme primitive se rencontrent encore à tout instant dans les manuscrits originaux pendant tout le XVe siècle, et même dans les vingt premières années du XVIe.

A quelle région faut-il attribuer l'origine de la mutation que je viens d'étudier ? En ce qui concerne la diphthongaison des finales *ats, ets, its, ots,* les documents prouvent qu'elle s'est produite simultanément dans la Catalogne et dans le Roussillon, et qu'elle existait déjà dans la langue catalane à l'époque où elle fut introduite dans les îles Baléares et dans le royaume de Valence. Quant à la diphthongaison de la seconde personne du pluriel, elle est, dans mon opinion, originaire de Barcelone, et l'on a pu remarquer que presque tous les exem-

[1] J'en ai relevé d'autres exemples isolés, dans des écritures privées: *fahieu* en 1396, et en 1399, *que's veia vos, si sou fret, o si avets,* etc. Ils deviennent plus fréquents à partir de 1406 dans des écrits de même genre, mais ils sont toujours mêlés aux formes anciennes.

ples cités de 1380 à 1420 proviennent de documents écrits dans cette ville ou en divers lieux de Catalogne. Le Roussillon l'accepta par l'influence naturelle qu'exerçait la capitale de ses souverains; mais ce ne fut pas sans quelque opposition, car on n'en trouve que de rares exemples de 1400 à 1460, et, jusqu'à cette dernière date, la majeure partie des textes roussillonnais ou cerdans n'emploient que des formes en *nts, ets, its*. Ce fait est surtout sensible dans les écrits d'origine purement populaire, dont la langue fut, en ce point et sous beaucoup d'autres rapports, tout à fait en retard sur la langue des notaires et des documents administratifs. Le Roussillon a d'ailleurs conservé, plus longtemps et beaucoup mieux que la Catalogne, la langue du XIVe siècle, par le simple usage, et sans doute aussi parce qu'il subit à un moindre degré l'influence de la vie intellectuelle et des réformes littéraires. C'est ce qui me paraît démontré par les faits et les preuves cités pour le point particulier que je viens d'étudier.

AI.ART.

(A suivre.)

DIALECTES MODERNES

A L'AURO

Lou fueiage nais e tremolo :
Auro, tu que vas ounte vos,
Vers moun amigo volo, volo :
Porto-ie lou murmur di bos.

Dins lis erbo qu'escarrabiho,
La font cour en riban d'argènt :
Porto-ie la fresco babiho
E lou rire di clar sourgènt.

Coume uno mar, verdo es la prado ;
I'a pas un nivo dins lou cèu ;
L'auceloun canto : à l'adourado
Porto la cansoun dis aucèu.

De taco d'or dins l'oumbro fousco
Jogon coume de parpaioun :

A LA BRISE

Le feuillage naît et tremble ; — brise, toi qui vas où tu veux,— vers mon amie vole, vole : — porte-lui le murmure des bois.

Dans les herbes qu'elle réjouit, — la fontaine court en ruban d'argent :—porte-lui le frais babil — et le rire des claires sources.

Comme une mer la prairie est verte; — il n'y a pas un nuage dans le ciel ;— l'oisillon chante : à l'adorée - porte la chanson des oiseaux.

Des taches d'or dans l'ombre profonde — jouent comme des

Porto-ie l'alenado tousco
Dis oumbrun mescla de raioun.

Sus li draiòu vène d'entèndre
Un galant brut de pichot pas:
Porto-ie lou parauli tèndre
Di paréu que se parlon bas.

D'abriéu l'aubo suavo arroso
Li flour presso d'un dous fremin:
Porto-ie lou perfum di roso
E l'amo di blanc jaussemin.

Duerbe sa porto, intro tout-d'uno;
Vai d'aise, que n'ague pas pòu!
Caresso si trenello bruno
E fai un poutoun sus soun còu!

Teodor AUBANEL.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

papillons: — porte-lui la tiède haleinée — des ombrages mêlés de rayons.

Sur les sentiers, je viens d'entendre — un bruit charmant de petits pas: — porte-lui les tendres paroles — des couples qui se parlent bas.

D'avril l'aube suave arrose— les fleurs prises d'un doux frisson: — porte-lui le parfum des roses — et l'âme des blancs jasmins.

Ouvre sa porte, entre d'un élan; — va doucement, qu'elle n'ait pas peur! — Caresse ses tresses brunes — et fais un baiser sur son cou!

Théodore AUBANEL.

LA FIGUEIRA

Quand tournà lou cel se fai d'or
E que, vermelha, enramelada,
La jouina Prima, capelada
De flous e de flous sus soun cor,
Escabarta barbasta e tor
Emb una caudeta alenada,
A la premieira bresilhada
Que canta que l'Iver es mort,
La Figueira, gloria de l'ort,
Belament s'es derevelhada.

Desengrepesits, sous chimels,
Couma de brasses de droulletas,
Que cargoun sas plenas dournetas,
S'enauroun lisses, blanquinels,
As poutous das raisses nouvels.
Fresinantas, freulas aletas,
Pioi espelissoun las fiolhetas :
Diriàs pas de poulits aucels,
D'issams joucats e jougarels
De capignousas parruchetas?

LE FIGUIER

Quànd à nouveau le ciel se fait d'or — et que, vermeil, enramelé, — le jeune Printemps, coiffé — de fleurs et des fleurs sur son cœur, — chasse givre et gelée blanche—avec une tiède haleine, —au premier gazouillis— qui chante que l'Hiver est mort, — le Figuier, gloire du jardin,— s'est doucement réveillé.

Dégourdis, ses rameaux, — comme des bras de fillettes — qui chargent [sur leur tête] leurs cruchettes pleines, —s'élèvent lisses, blanchâtres, — aux baisers des rayons nouveaux.— Frémissantes, frêles petites ailes,—éclosent ensuite les jeunes feuilles: —ne diriez-vous pas de jolis oiseaux, — des essaims juchés et joueurs, — de querelleuses perruches?

La qu'empimpara lou fiolhun,
L'avivada Sasou-fadieira,
O ! couma vestis la Figueira
Emb un clar, satinous trenun
De sourel e de nouvelun,
— Poumpousa rauba sens parieira ! —
Es per acò que, festadieira,
Coufla de joia e de perfum,
Vòu s'escarcalhà 'u libre lum
L'ufanousa reina vergieira !

Quand vesès lou blat canelà,
Long de las brancas imourousas
Las flous carnudas e courousas
Acoumençoun de boudenflà :
Se res ven las despecoulà,
N'i 'aurà de Figas ! — audourousas,
Gentas poupetas melicousas,
Qu'un lach ambrenc vai ne coulà
A degouts, per assadoulà
Las bestioletas tetadousas.

E pauc à pauc, de rescoundous,
Jout lou grelhage que roundela

Celle qui atourne la feuillaison, — l'active Saison-fée, — oh ! comme elle vêt le Figuier — d'un clair et satiné tissu — de soleil et de séve, — pompeuse robe sans pareille ! — C'est pour cela que, festoyante, — pleine de joie et de parfum, — elle veut s'étaler à la libre lumière, la superbe reine[1] du verger !

Quand on voit canneler[2] le blé,— le long des branches flexibles — les fleurs charnues et fraîches — commencent à gonfler : — si rien ne vient les détacher, — il y en aura des Figues ! odorantes, — gentilles mamelles mielleuses — dont un lait ambré va couler — goutte à goutte, pour gorger — les mignonnes bestioles téteuses.

Et peu à peu, en cachette, — sous le feuillage qui arrondit —

[1] Figuier est féminin en languedocien. — [2] Se former en tuyau.

L'esmerauda de sa dentela
En de ventalhs amagadous,
Vairoun en boudenflant las flous :
N'i'a que soun de seda roussela ;
N'i'a d'una tencha palinela;
D'autras passoun, emb soun blau dous,
La nioch, quand tremuda en velous
Soun azur priound que s'estela.

Ara, Juliet cauma lou cel,
Lou mes aurin, lou mes segaire !
E trioumflant, l'Aubre à l'esclaire
Luseja que fai parpantel! ...
L'envertoulhoun d'un laugè vel
Brounzinarel e varalhaire,
Vouletous venguts de tout caire;
Tant, que lou que s'acosta d'el
I'es avis, qu'emprés, quauqu'abel
Estuba e fai zounzounà l'aire ;

Car s'apound à-n-aquel cascal
L'alenada mola e sucrada
De cada Figa amadurada,
Qu'entredoubris au gai dardal

l'émeraude de sa dentelle — en éventails protecteurs, — elles *vèrent* (se colorent) en se gonflant, les fleurs : — il y en a qui sont de soie rousse; — il y en a qui sont d'une teinte pâle,— d'autres surpassent en bleu doux—la nuit, quand elle change en velours—son azur profond qui s'étoile.

Maintenant, juillet chauffe le ciel, — le mois doré, le mois faucheur ! — et, triomphant, l'Arbre au rayonnement — reluit à éblouir !.... — Ils l'enveloppent d'un léger voile — bruissant et mobile, — les petits vols venus de tout côté; — si bien, qu'à celui qui s'en approche — il semble que, près de là, quelque ruche — parfume et fait bourdonner l'air ;

Car se joint à ce murmure — l'haleine molle et sucrée — de chaque Figue mûrie, — qui entr'ouvre au gai *dardoiement* — son

Soun rire goustous e poulpral.
-- Zou ! mousca, abelha afiroulada !
Zou ! dau valat e de la prada,
De la garriga e dau trucal,
Acouitàs-vous ! d'amount, d'aval :
— Es l'oura de la buscalhada !....

MANDADIS

A Madoumaisela Leountina Goirand

Tus que verdeges en Alès,
Tus que ta redoulenta oumbrina
Noste grand lassige embelina,
Voudràs lou graciousà, s'adés,
Per bela Figueira agent pres
La felibressa Leountina,
A soun entour guincha e roundina,
Lou Foussoulou dau bord dau Les ?....

— Mas de la Lauseta ; — bèu mes
De nises e de sega aurina.

Mount-pelié, juliet 1877,

Lydia DE RICARD.

(Languedocien, environs de Montpellier.)

rire savoureux et purpurin. — Sus ! mouche, abeille alerte !— Sus ! du fossé et de la prée, — de la garrigue et de la hauteur, — hâtez-vous ! d'amont, d'aval : - c'est l'heure de la butinée ! ...

ENVOI

A MADEMOISELLE LÉONTINE GOIRAND

Toi qui verdoies en Alais, — toi dont l'ombre embaumée — charme notre grande lassitude, — voudras-tu bien l'accueillir — si maintenant,—pour beau Figuier ayant pris la —félibresse Léontine, — autour d'elle il guigne et bourdonne, — le Frelon du bord du Lez ?...

— Mas de l'Alouette ; beau mois —des nids et de la moisson dorée.

Montpellier, 1877.

Lydie DE RICARD

CANSOUN[1],

AU BAROUN CARLES DE TOURTOULON

Mai, din soun alenada,
Ver lou Ciel
Manda la rampelada
De l'aucel.
Lous jours se soun grandits,
Lou bèu sourel s'espandìs,
E dins l'erba que flouris
L'aucel fai soun nis.

La natura es en festa;
Oh! bèu jour!
Ier era la tempesta,
Ioi l'amour.
Lou bramaire ventàs
Fouita pas pus lou bartàs,
Buta pas lou nivoulàs!....
Es foundut lou glas.

Vese sus la branqueta,
Sus lou grel,

CHANSON

AU BARON CH. DE TOURTOULON

Dans le souffle de son haleine, mai, — vers le ciel — fait monter le murmure de l'oiseau. — Les jours croissent, — le beau soleil étale ses rayons, — et dans l'herbe qui s'émaille de fleurs — l'oiseau bâtit son nid.

La nature est en fête. — Oh! beau jour! — Hier, soufflait encore la tempête; — aujourd'hui [tout respire] l'amour. — Le vent, qui mugit et souffle [du nord], — ne fouette plus la ronce, — ne pousse plus le gros nuage.... — Les glaçons sont fondus.

J'aperçois sur la branche, — sur le rameau, — s'épanouir la

[1] Er dau *Porta-aiga* de Mistral

S'espandì la floureta
Au sourel;
D'amount, dau ciel d'azur,
Davala dins un rai pur
Lou clar que tapa l'escur.
Oh ! tems de bonur !

Lou roussignòu bresilha
Soun pieu-pieu ;
Un councert d'armounìa
Vola à Dieu.
De l'auba au calabrun.
Couma de l'encens lou fum.
Amount, vers l'eterne lum,
Monta un dous prefum.

Oh ! sasoun benesida !. . . . .
Lou printems
Reviscoula la vida,
Rend countents ;
Pertout s'entend cantà,
L'aire es remplit de clartat,
E lou felibre espantat
Raiva de bèutat.

Couma un issam d'abelhas
Brounzinant,
Entende à mas aurelhas

fleurette — aux rayons du soleil. — De là-haut du ciel bleu — descend, dans un rayon limpide, — la lumière qui chasse les ténèbres. — Oh ! temps heureux !

Le rossignol gazouille — son chant ; — un concert harmonieux — monte à Dieu. — De l'aube au crépuscule, — comme la fumée de l'encens, — là-haut, vers l'éternelle lumière, — s'élève un doux parfum.

Oh ! saison bénie ! — Le printemps — ranime la vie, — rend joyeux. — Partout s'entendent des chansons ; — l'air étincelle de lumière, — et le félibre enchanté — rêve de beauté.

Comme une ruche d'abeilles — qui bourdonnent, — j'entends

Voste cant ;
Felibre majourau,
Voste cantà magistrau,
Qu'en res a pas soun egau,
Sèmpre me fai gau.

Ce qu'au jour d'ioi m'agrada
Jout lou cièl,
Es pas la bresilhada
De l'aucel;
Ni l'astre qu'a lusit[1] ;
Ce que me porta plesì
Es voste cant benesit
Qu'aime tant d'ausì.

Aquel cant es la joia,
Es l'amour !
Zou dounc, troupa galoia !
Zou ! toujour.
Cantàs voste pantai.....
Es vengut lou mes de mai,
Roussignolets toujour gais,
Cantàs sempre mai.

A. Roux.

Lunel-Viel, 10 d'abricu 1877.

(Languedocien, Lunel-Viel et ses environs)

— vos chansons, — félibre majoural ; — votre chant magistral, — que rien n'égale, — sans cesse me fait plaisir.

Ce qui m'agrée le plus aujourd'hui — sous le ciel, — ce n'est ni le gazouillement — de l'oiseau, — ni l'astre resplendissant de lumière ; — mais ce qui me porte le plus de plaisir, — ce sont vos chansons, — que j'aime d'entendre.

Ce chant est la joie ; — il est l'amour. — Allez ! troupe gaie ; allez toujours ! — Chantez votre rêve..... — Le mois de mai est venu ; — rossignols, toujours contents, chantez sans cesse.

A. Roux.

[1] Le *t* final des substantifs : *clarlat, bountat,* etc. ; ainsi que celui du participe passé : *lusit, benesit, aimat,* ne se fait pas sentir à Lunel-Viel.

A UNA ROSA MÚSTIGA

Riereta avall baixava una rosa,
Riereta amunt volava un aucell:
— Hont vas, del jardi la flor mes hermosa,
Mon amor mes bell?

— Abuy al umplir mon got de rosada,
Lo torrent me deya tot besantme 'l front:
Vinat en ab mi, y en son doll bressada
Vaig á seguir mon.

Ignocenta flor que del tronch t' esqueixas
Ay! aqueixos marges be 'ls anyorarás,
Buscarás les ditxes del edem que deixas
Y dol trobarás.

Ella entre les ones anava y venia,
Vestida d'escumes, de perles y d'or,
Per un bes que dava cent besos rebia
Cent besos d'amor.

Mes ja d'una á una li cauhen les fulles,
Y migra son cor neulia mortal.

A UNE ROSE FANÉE

Ruisseau en aval descendait une rose. — Ruisseau en amont volait un oiseau: — Où vas-tu, du jardin la fleur la plus belle, — mon amour le plus beau?

— Aujourd'hui, en remplissant mon vase de rosée, — le torrent me disait, tout en baisant mon front: — Viens-t'en avec moi et, en son sein bercée, — je vais voir le monde.

Innocente fleur qui du tronc te sépares. — Ah! ces bords, tu les regretteras bien. — Tu chercheras les joies du ciel que tu laisses, — et tu rencontreras le deuil.

Elle, entre les ondes, allait et venait, — vêtue d'écume, de perles et d'or; — pour un baiser qu'elle donnait, elle recevait cent baisers d'amour.

Mais déjà, une à une, elles tombent, ses feuilles, — et son cœur

Y l'aygua rebuja ses seques despulles
A vora un sorral.

Riereta avall moria una rosa,
Riereta amunt sospira un aucell:
« Aui 't haurà cullit, ó flor amorosa,
De mon cor novell? »

Jo so l'aucellet, pagesa aixerida,
Que 't deya: No ni vajas à viure à ciutat,
La rosa ay! ets tu, la rosa florida
Que 'l mon ha esfullat!

J. VERDAGUER (pre)

(Catalan.)

est déchiré d'un ennui mortel,— et l'onde repousse ses sèches dépouilles — au bord des sables.

Ruisseau en aval mourait une rose. — Ruisseau en amont soupirait un oiseau :—Qui t'aura cueillie, ô fleur amoureuse—de mon cœur nouveau ?

Je suis l'oiselet, paysanne gentille, — ne va pas vivre à la cité. — La rose, c'est toi, — la rose fleurie, —que le monde a effeuillée !

H. VERDAGUER, prêtre

LOU TAIS E LOU REINARD

FABLO

Lou Tais e lou Reinard vivou souvent en guerro :
Lou prumier, qu'a d'arpiots pounchuts coumo de crocs,
Sens trop trima, se croso dins la terro

LE BLAIREAU ET LE RENARD

FABLE

Le Blaireau et le Renard sont souvent en guerre :—le premier, qui a des griffes pointues comme des crocs, — sans trop s'escrimer

Un trauc loung e prlound entremitant des rocs.
Lou Reinard, qu'es pas tant cavaire,
Sens respeta lou drech de la prouprietat,
Sens paga cap d'endemnitat,
Se rend mestre de soun repaire.
D'aquì la brego nais, e sus sous amalucs
Lou qu'a drech, s'es pus flac, arrecasso lous trucs.

Un Tais amb un Reinard, après uno batalho
Dount s'es pas counescut lou sort,
Faguerou' ntr'eles un acord.
Lou prumier al segound cedet soun escoundalho,
E l'autre ambé serment proumetet en retour
D'estre soun defensou, la neit coumo lou jour.
Lou Tais a bouno dent, mais sa cambo es menudo ;
Aqueste sentissió qu'avió besoun d'ajudo :
N'ero pas pla galhard, éro vielh... Lou Reinard,
Qu'ero metge, i diguet : « Vous farai per moun art
Viéure encaro loung tems : quand aurés la coulico,
Anarai dins lou bosc cerca de broutounico
De mel, se s'es enraumassat ;
De trescalan, se ses blassat ;
E pei sabi sus la mountagno

se creuse dans la terre — un trou long et profond, au milieu des rocs. — Le Renard, qui n'est pas aussi bon mineur, — sans respecter les droits de la propriété, — sans payer nulle indemnité, — se rend maître de son repaire : — de là la guerre naît, et, sur ses hanches, — celui qui a droit, s'il est faible, reçoit les coups. Un Blaireau et un Renard, après une bataille — dont on n'a pas connu le sort, — firent entre eux un accord : — le premier au second céda sa cachette, — et l'autre, avec serment, lui promit en retour — d'être son défenseur, la nuit comme le jour. — Le Blaireau a bonne dent, mais sa jambe est petite. — Celui-ci sentait qu'il avait besoin d'aide : — il n'était pas bien portant, il était vieux... Le Renard, — qui était médecin, lui dit : « Je vous ferai, par mon art, — vivre encore longtemps : quand vous aurez la colique, — j'irai dans le bois chercher de la véronique; — du miel, si vous êtes enrhumé ; — du millepertuis, si vous êtes blessé ; — et puis, je con-

Uno aigo que guerìs subran touto magagno ;
N'aurés, cado matì, qu'à ne beure un boun gloup
Per tourna prouvesit d'un apetis de loup.
Ou sabès, ai la cambo lesto,
Sempre à vous servì sera presto.
Dins lou trauc pourrés dourmì tard ;
Anarai cerca la pitanso
E n'aurés la milhouno part.

Sinnou lou patte d'amistanso.
Lou Reinard qu'es, se sap, traite coumo Judas,
Lou tenguet, aquel cop, per counserva la pas.
Visquerou, desempei, coumo dous camarados ;
Ensem passabou las vesprados.
Assetats sul pus naut truquel,
Soulets, joust la capo del ciel,
Parlabou souvent de mouralo :
Vouliòu la pas universalo.
Lou Tais abió pla meditat
Dins soun trau d'ount sourtìs pas gaire ;
E lou Reinard, grand barrulaire
E boun oubservatou, abió tout visitat.
Erou dous proufounds mouralistos,
Rettes coumo de jansenistos.

nais sur la montagne — une eau qui guérit sur-le-champ toute maladie : — vous n'aurez, chaque matin, qu'à en boire une bonne gorgée — pour revenir pourvu d'un appétit de loup. — Vous le savez, j'ai la jambe leste; — toujours à vous servir elle sera prête. — Dans le trou, vous pourrez dormir tard; — j'irai chercher la pitance, — et vous en aurez la meilleure part.

Ils signent le traité d'alliance. — Le Renard, qui, on le sait, est traître comme Judas, — le tint, cette fois, pour conserver la paix. — Ils vécurent depuis comme deux camarades ; — ensemble ils passaient les veillées. — Assis sur le plus haut sommet, — seuls, sous la voûte du ciel, — iis parlaient souvent de morale. — Ils voulaient la paix universelle. — Le Blaireau avait beaucoup médité — dans son trou, — dont il ne sort guère ; et le Renard, grand rôdeur — et bon observateur. — avait visité tous les pays. — C'étaient deux profonds moralistes, — roides comme des jansé-

Tout, à soun sens, anabo mal,
E vouliòu del pople animal
Refourma lous marrits usages.
« Las bestios, disiòu lous dous sages,
Poudriòu vieure dins lou repaus,
Se, coumo l'home, à tout prepaus,
Las vesiam pas se fa la guerro. »
« — Se la pas regnabo sus terro
Coumo entre nautres, dis lou Tais;
Mai n'auròu jamai aquel biais
E seròu toujour envejousos,
Crudelos, pertant malurousos,
Tant qu'escoutaròu pas las soulidos lessous
D'un mestre filosofo e sabent coumo vous. »
« — Las vostros pulèu », — al coumpaire,
Dis lou Reinard per lou flata.
E pei se met à li counta
D'un paure cabrol lou desaire,
Qu'a vist per un loup empourta,
E lou desesper de sa maire.
Lous crimes atabé li dis
D'uno moustelo e d'un pudis;
Dins uno cour aquesto intrado
A sannat touto uno cloucado;

nistes. — Tout, à leur avis, allait mal, — et ils voulaient du peuple animal — réformer les mauvais usages. — « Les bêtes, disaient les deux sages, — pourraient vivre dans le repos, — si, comme l'homme, à tout propos, — nous ne les voyions pas se faire la guerre. » — « Si la paix régnait sur la terre — comme entre nous, dit le Blaireau; mais elles n'auront jamais ce savoir-faire, — et elles seront toujours envieuses, — cruelles et partant malheureuses, — tant qu'elles n'écouteront pas les solides leçons — d'un maître philosophe et savant comme vous. » — « Les vôtres plutôt », au compère — dit le Renard pour le flatter. — Et puis il se met à lui conter — d'un pauvre chevreuil le malheur, — qu'il a vu par un loup emporter, — et le désespoir de sa mère; — il lui dit aussi les crimes — d'une belette et d'un putois : — dans une cour celle-ci entrée — a saigné toute une couvée; — dans un clapier, l'autre

Dins un clapas, l'autre catiéu,
N'a pas laissat un counil viéu.
« — Meno sauvajo, aloubatido »,
Dis lou Tais tout enfurounat,
« Diéus pot prene so qu'a dounat ;
Mais tus n'as pas dounat la vido,
Per la prene al paure bestial
Qu'estrifo toun caissal brutal.
As bosques e sus las mountagnos,
Per t'apastura, quand as fam,
Sens prene à la maire l'efant,
Mancou pas aglands e castagnos,
Arboussos, sorgos, racinun,
Jaissos e tout autre legun ;
Lou rasim te fa jamai fauto. »
« — Quand la trelho n'es pas trop nauto »,
Am soun cap bas, dis lou Reinard,
Qu'asseguro, al noum d'Hipoucrato,
Que, per l'estoumac e la rato,
Lou legun val mai que la carn.

Un vespre, qu'à l'acoustumado
Charrabou dejoust uno oumado,
Vesou dins l'aire un aucelas

scélérat — n'a pas laissé un lapin vivant. — « Race sauvage, aux instincts de loup, — dit le Blaireau tout en fureur ; Dieu peut prendre ce qu'il a donné ; — mais toi, tu n'as pas donné la vie, — pour avoir le droit de la leur prendre, aux pauvres animaux — que déchire ta dent brutale. — Au bois et sur les montagnes, — pour te repaître, quand tu as faim, — sans prendre à la mère son enfant, — ne manquent pas glands et châtaignes, — arbouses, cormes, racines, — gesses et toute autre espèce de légumes ; — le raisin ne te fait jamais faute. » — « Quand la treille n'est pas trop haute », — avec la tête basse, dit le Renard, — qui assure, au nom d'Hippocrate, — que, pour l'estomac et la rate, — les légumes valent mieux que la viande.

Un soir que, suivant l'habitude,—ils jasaient sous un ormeau,— ils voient dans l'air un gros oiseau — qui, avec sa grande aile déployée, — par là cherchait aventure : — c'était un grand-duc, un

Qu'ambé sa grando alo espandido
Per aquì courrissió bourrido :
Ero un grand-duc, un marrias
De lous que de carn fòu sa vido.
Tre lou veire, Tais e Reinard
De l'escridassa.... Sens retard,
El que plano dessus sa testo,
Sus l'oumado tombo d'aploumb.
S'ausìs lou bruch d'uno batesto ;
Mais aquel bruch n'es gaire loung.....
Lou grand-duc reprend sa voulado
Amb uno paloumbo estrifado.

En l'agantant, l'aucel despietadous
A fach del nis toumba sous dous pichous...
Lou Tais e lou Reinard delembrou sa mouralo
En vejent joust soun nas aquel manja goustous :
Cadun pren soun aucel, lou plumo e s'en regalo.

Nostro mouralo res noun val
S'en pla parlant agissem mal,
E subre tout se fasem, nautres,
So que blasmam acò des autres.

Gabriel Azaïs.

(Languedocien, Béziers et ses environs.)

scélérat de ceux qui de chair font leur vie. — Aussitôt qu'ils le voient, Blaireau et Renard — se mettent à le huer.... Sans retard,— lui, qui plane au-dessus de leur tête,— sur l'ormeau tombe d'aplomb. — On entend un bruit de batterie, — mais ce bruit ne dure pas longtemps.— Le grand-duc reprend sa volée— avec une palombe éventrée.

En la saisissant, l'oiseau sans pitié — a fait du nid tomber ses deux petits. — Le Blaireau et le Renard oublient leur morale — en voyant sous leur nez ce manger ragoûtant : — chacun prend son oiseau, le plume et s'en régale.

Notre morale rien ne vaut — si, en parlant bien, nous agissons mal,— et surtout si nous faisons nous-même — ce que nous blâmons chez les autres.

Gabriel Azaïs.

Lamalou, 20 août 1877.

BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales d'Agen. — Chartes (1re série, 1189-1328) publiées aux frais du Conseil général de Lot-et-Garonne, par A. MAGEN, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, et G. THOLIN, archiviste du département. — Villeneuve-sur-Lot, imprimerie de Xavier Duteis. 1876, in-4°.

Ce beau volume, qui témoigne de la libéralité éclairée du Conseil général de Lot-et-Garonne et fait grand honneur aux presses de M. Xavier Duteis, renferme 160 chartes, dont 39 seulement en langue vulgaire. Ces dernières sont les seules dont je veux ici m'occuper, et ce sera seulement au point de vue philologique.

La correction du texte, en général, laisse à désirer, et il est trop visible que c'est par la faute des éditeurs. Ils déclarent, dans leur préface, s'être inspirés des conseils de M. Meyer, notamment pour la transcription des mots agglutinés ; mais ce n'est certainement pas M. Meyer qui a pu leur conseiller d'écrire *entr' els habitans, entr' els ciutadas* (p. 61), *de l'au cap tro a l'autre* (p. 45), *quel al det,* pour *que lal det* (p. 98), *a re* (ibid.) pour *are* (rien); ou, inversement, *du* (deux fois dans la même ligne) pour *d'u* (p. 45), *la donadas* (p. 45) pour *l'a* (= *li a*) *donadas,* etc. D'autres fautes plus graves, et qui ne sont pas toutes de simples négligences, ont été relevées par ce savant lui-même, dans un article justement sévère de la *Revue critique* (2 juin 1877). Il aurait pu facilement en allonger la liste ; ainsi dans la pièce IX, à laquelle s'appliquent plusieurs de ses remarques, on lit trois fois *ni,* qui ne donne aucun sens, au lieu de *vi*. Au lieu de *meis de voluntat* (*ibid.*, p. 11, l. 16), il faut certainement *meins de v.*, c'est-à-dire *sans la volonté*. La ligne 10 de la même page doit être terminée par une virgule, et non par un point. Dans la pièce XIX, la substitution fautive de *n* à *u*, dont je viens de signaler trois exemples, se remarque encore deux fois : *entrens* (lig. 1 et 2) pour *entreus* = *entrels* (la charte est gasconne). De même encore probablement, dans la pièce LXIX, où à la dernière ligne de la page 107, au lieu de *sangin*, je pense qu'il faut lire *saugin,* considérant ce mot comme un dérivé de *sauc* (sureau), ou peut-être de *sauze*. Il s'agit d'un fagot de bois.

P. 50 et 51, on a deux fois, sans nécessité, bien que sans dommage pour le sens, prolongé en participe passé un indicatif présent très-correct : *qu'es conten*[*gud*], au lieu de *ques conten*. P. 98,

on a, l. 15, pris un *s* pour un *f* (*fert* au lieu de *sert*), et l. 2 du bas, un *n* pour un *y* (*brugeys* au lieu de *brugens*). A la dernière ligne de la même page, *erames*, qui n'a aucun sens, doit être corrigé *trames*. Plus haut, l. 13, au lieu de ...*luy*, *e no melhs es*, il faut, sans aucun doute, ponctuer et corriger.. *luy o no, melhs es*.

Parmi ces 39 chartes, il s'en trouve quelques-unes de purement gasconnes, ce qui s'explique le plus souvent (mais non pas toujours) par leur origine. Tel est le cas de la 19e, datée de la Réole. Mais le dialecte du plus grand nombre est le languedocien, languedocien assez pur dans les premières, mais qui se montre, dans les suivantes, plus ou moins imprégné de gascon. Ce mélange des deux idiomes est naturellement plus sensible dans les actes où interviennent, comme parties contractantes, des localités situées sur la rive gauche de la Garonne.

Un glossaire des mots nouveaux — je veux dire manquant au *Lexique roman* — aurait utilement complété la publication de MM. Magen et Tholin. J'en signalerai trois ou quatre que je n'ai pas remarqués ailleurs :

Autar (p. 5, l. 5 de la charte III), verbe neutre, simple de *azautar*. On le trouve en catalan sous la forme *altar* (*l* = *u*; *u* = *p*).

Boyga (p. 315, l. 6). Substantif que le limousin moderne connaît sous les formes *boueijo*, *bouijo*. Il signifie *terre en friche, pâtis*.

Deutre (p. 20, 46) et *deuter* (25, 68) = *débitor*, dont c'est la dérivation régulière. Raynouard n'a que *deutor*, forme du cas régime, et à côté *deuteire*, qui est une création indépendante, formée sur le patron des autres noms en *eire*.

Nautre (p. 68). Autre substantif dont Raynouard n'a non plus que le cas oblique *nautor*.

Mezalhal (68, 10 du bas). Ce mot, qui se trouve plus haut (42, 7) sous la forme moins pleine *mealhau*, désigne une mesure de capacité. Il se rattache à *metalle* ou *metallum*, qui, dans le latin du moyen âge, a signifié, par synecdoque, *bassin* ou *marmite*. Voyez du Cange (édition Henschel).

Rat (p. 178, l. 10 du bas; 179, l. 13 et 14 du bas), sans doute *radeau*. C'est le latin *ratis*.

Je noterai, pour terminer, trois particularités concernant la phonétique ou la flexion:

P. 40, l. 13, dans une charte de 1234, la forme *solso=solvunt*. Cf. *Gramm. limousine*, p. 360 (*Revue*, XI, 20).

P. 2-3, dans la charte n° 2 (1196) de nombreux exemples de 3e pers. du pluriel imparfait ou conditionnel en *iu* = *io* (*ian*). Je n'en avais vu nulle part d'aussi anciens. Les chartes suivantes, si j'y ai bien pris garde, n'en présentent pas.

Enfin, p. 64 (l. 4 du bas), et 107, l. avant-dernière, le redoublement d'*e* final devant l'*l*, pronom ou article affixé : *Sobre els sans evangelis ; — dis que be el vendet* (= *be li*). C'est un phénomène fréquent en catalan, mais dont les exemples sont très-clairsemés dans les textes provençaux[1]. Il est très-analogue à celui que j'ai étudié récemment (*Revue*, XII, 98), et qui consiste à redoubler, non comme ici, une voyelle finale, mais au contraire une voyelle initiale. Les deux peut-être ont une même cause[2], et il se pourrait que cette cause fût aussi la même que celles des nombreux redoublements de consonnes, soit finales, soit surtout initiales, que nos anciens textes nous offrent : je veux dire l'intention d'indiquer à la fois et la présence de deux mots et leur liaison en un seul dans la prononciation.

C. Chabaneau.

La Reine Esther, tragédie provençale. Reproduction de l'édition unique de 1774, avec introduction et notes par Ernest Sabatier. Nimes, 1877.

La « tragédie provençale » dont nous annonçons ici la réimpression fut composée vers la fin du XVIIe siècle, par le rabbin Mardochée Astruc. M. Ernest Sabatier, dans une introduction qui n'est pas la partie la moins intéressante de sa publication, donne des détails précieux sur la situation des Juifs dans le comtat Venaissin, au commencement du XVIIIe siècle, et sur la célébration de la fête d'Esther, durant laquelle cette tragédie était représentée.

L'édition originale, devenue introuvable (on n'en connaît qu'un exemplaire, qui se trouve à la bibliothèque de Carpentras), fut, comme le rappelle le titre de la réimpression, publiée seulement en 1774, sous le titre de « la Reine Esther, tragediou en vers et en cinq actes, a la lenguou vulgari, coumpousadou a la maniera dei Juifs de Carpentras. A la Haye, chez les associés. » L'œuvre en elle-même est digne de l'oubli dans lequel elle était tombée. Dénuée de tout mérite poétique, elle emprunte son seul intérêt « aux circonstances et au milieu qui l'ont vue naître », pour me servir des expressions mêmes de l'éditeur. Au point de vue philologique, elle n'apprend rien de plus sur le provençal des XVIIe et XVIIIe siècles que ce que l'on en sait par les autres productions, assez nombreuses, et en général meilleures, de ce dialecte, que la même époque nous a lais-

[1] En voici un, tiré des *Récits d'histoire sainte* (partie provençale, t. II, p. 218) publiés par MM. Lespy et Raymond : Non vols *que el* beva = *que lo* (que je le boive).

[2] Cf. pourtant l'insertion de l'*e* (ou *a*) après *i*, dans *siel*, p. ex., pour *si lo*, etc., et voy. ce qui est dit là-dessus dans la *Revue*, X, 213, et XII, 99.

sées. Je ne trouverais d'ailleurs rien à ajouter, si je voulais l'examiner à ce point de vue, aux justes observations de M. Sabatier, dans les pages XXXVI-XL de sa préface. Il y aurait seulement à établir une distinction, relativement à *ei* remplaçant *ai* (p. XXXVII), entre *ai* protonique qui, en effet, devient *ei* (et ceci n'est pas particulier au provençal) et *ai* tonique, qui reste *ai*. Je signalerai encore, puisque j'en suis aux rectifications, un autre passage de la préface qui n'est pas certainement tout à fait exact. M. Sabatier, parlant de l'œuvre qu'il réimprime, dit « qu'elle n'a rien de commun avec la tragédie de Racine qui porte le même nom. » L'imitation du poëte français est pourtant manifeste en quelques endroits, et notamment dans les vers suivants (p. 54) :

Plouren et gemissen, meis fideles coumpagnes,
A nosteis larmes dounen un libre cours:
Leven les yeux ver leis santes mountagnes,
Vounte leis innoucens esperoun soun secours;

qui sont la traduction littérale de ceux-ci :

Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes,
A nos sanglots donnons un libre cours,
Levons les yeux vers les saintes montagnes,
D'où l'innocence attend tout son secours.
(Acte I, scène V.)

C. C.

PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, t. I et II, 1873-1876. — Des travaux nombreux et variés remplissent ces deux volumes. Négligeant à dessein, malgré le prix qu'ils ont d'ailleurs, ceux qui n'intéressent pas directement nos études, nous signalerons particulièrement, dans le tome premier, un recueil assez copieux de proverbes patois, et dans le second, outre une réimpression de *lous Gourmons motats*[1], des fables de M. l'abbé Hérétié, qui à un réel mérite littéraire joignent l'avantage de nous renseigner très-suffisamment sur la phonétique quercinoise, grâce à l'orthographe

[1] Sur cet amusant petit poëme et sur son auteur, l'abbé Brugié, voy. Noulet. *Hist. litteraire des patois* (*Revue*, VI, 237).

adoptée par l'auteur, et sur laquelle il y aurait, à d'autres égards, plusieurs réserves à faire.

L'ancienne langue est représentée par des documents intéressants à divers titres, mais dont la transcription et l'interprétation laissent trop souvent à désirer[1]. Ce sont, en premier lieu, les *Coutumes de Luzech,* et ensuite une série d'actes tirés d'un vieux registre conservé aux archives de Cahors et désigné sous le nom de *Te igitur*. Les plus anciens de ces actes ne remontent pas au delà du dernier tiers du XIIIe siècle.

La *Société des études du Lot* ne se borne pas à publier les travaux de ses membres et des documents inédits, elle ouvre aussi des concours littéraires où des prix sont offerts aux auteurs des meilleurs ouvrages sur les questions qu'elle a proposées. Une juste part y est faite aux poésies en langue d'oc. Trois de ces concours ont déjà eu lieu et ont produit de bons résultats.

C. C.

Revue de l'Agenais (novembre 1876). 493-502. Fiston. *Clémence Isaure et l'Académie des Jeux floraux*.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, tom. IV, p. 73-88, 137-146. *Recueil des proverbes patois usités dans le département de Tarn-et-Garonne,* et réunis par M. L. Buscon. En voici quelques-uns :

Cal jamay bouta lou det
Dins un anel trop estret.

Uno fenno que ben del riou
Manjhaio un homé tout biou.

Y a res de tan hardit que ia camiso d'un moulinié :
Cado mati, prend un boulur al coulet.

Aprep la soupo, un cop de bi ;
Pan' un escut al médéci.

Can beïras lou gorp béni,
Pren toun araïre e baï curbi ;

[1] *Entre grans epaves* (t. I. 229) qu'on a traduit par « en trois grandes épaves », doit certainement se lire *entre grans e paucs*, c'est-à-dire *tant grands que petits.*— *Asosoli* (t. II, p. 102), rendu par « pour lui seul », ne peut être qu'une mauvaise lecture de *a sos obs*. On pourrait relever d'autres fautes. Je me borne à ces deux, qui sont, d'ailleurs, celles qui m'ont le plus frappé.

E can lou béïras s'en tourna,
Pren la saoucleto é bai saoucla.

Can las agassos bastissoun naou, sinné de bel ;
Can bastissoun bas, fa ben tout l'an.

Ce travail est intéressant ; mais il va sans dire que la plupart des proverbes publiés par M. B. figurent déjà dans d'autres recueils.

A. R.-F.

CHRONIQUE

L'approche de l'année 1878 nous engage à reproduire en tête de cette chronique le programme complet du deuxième Concours de la Société :

Le mardi de Pâques de 1878, — année qui coïncide avec le second millénaire de la fondation d'Aix en Provence, — la *Société des langues romanes* décernera à Montpellier, dans la séance solennelle du deuxième de ses Concours triennaux, des prix aux meilleurs travaux philologiques sur les idiomes néo-latins, ainsi qu'aux meilleures pièces de poésie (poëme, drame, comédie, ode, sonnet, traductions, recueil de pièces diverses, etc.) et de prose (histoire, roman, nouvelle, recueil de contes et de narrations, etc.), en langue d'oc, ancienne ou moderne.

Tous les dialectes du midi de la France, le catalan, le valencien et le mayorquin, sont admis à concourir.

Parmi les prix de philologie plus spécialement indiqués aux concurrents :

Le premier, consistant en une somme de cinq cents francs, sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur les dialectes anciens de la langue d'oc (le catalan compris), comparés aux dialectes populaires qui leur ont succédé dans le midi de la France ou en Catalogne ;

Le second, un rameau de chêne en argent, offert par la *Société archéologique, scientifique et littéraire* de Béziers, sera décerné en son nom à l'auteur du meilleur mémoire qui, *en prenant pour base l'orthographe des troubadours,* relevera les principales altérations introduites, depuis le XVIe siècle, dans les idiomes des pays de langue d'oc, et proposera un système d'orthographe et d'accentuation applicable à ces divers idiomes, en laissant à chacun d'eux les formes qui le caractérisent.

Cinq médailles en vermeil seront, en outre, attribuées par la *Société des langues romanes,* aux meilleures monographies de sous-dialectes actuels du midi de la France ; ou bien aux meilleurs glossaires en langue d'oc moderne, le catalan compris, des acceptions spéciales (substantifs, adjectifs, verbes, locutions particulières, etc.) à une ou à plusieurs branches, soit de l'agriculture, soit de l'industrie, soit des sciences ; tel que serait, par exemple, un vocabulaire des termes propres au labourage, au jardinage et à la culture de la vigne, ou même encore une liste complète des

superstitions médicales, ou celle des noms vulgaires des étoiles dans les diverses régions du Midi.

Parmi les prix de poésie :

Le premier, donné par M. A. de Quintana y Combis, député aux Cortès, et qui consiste en une cigale en or, sera attribué au meilleur poëme écrit dans un des dialectes du midi de la France, sur un sujet tiré de l'histoire des peuples de race latine ;

Le second, une pervenche en argent, donnée par le *Félibrige*, à la meilleure poésie,— poëme, drame, ode, etc., — en catalan ou en langue d'oc, sur Jacme le Conquérant, roi d'Aragon et seigneur de Montpellier au XIIIe siècle [1] ;

Le troisième, un bouquet de violettes en argent (prix Fortuné Pin), donné par la *Société scientifique et littéraire* d'Apt, à la meilleure œuvre dramatique, en provençal, sur un sujet tiré de l'histoire de la Provence ou de celle de la ville d'Apt ;

Le quatrième, une médaille en or, donnée par l'*Académie du Sonnet*, d'Aix, au meilleur sonnet en langue d'oc, le catalan compris, sur la Méditerranée, considérée comme la mer autour de laquelle se sont groupés les différents peuples d'origine romane, ou sur tout autre sujet laissé au choix des concurrents ;

La cinquième, une reproduction de l'*Amazone* du musée Pio-Clémentin, au meilleur poëme en languedocien ou en catalan, sur une légende ou un fait de l'histoire des pays de langue d'Oc au moyen âge. L'auteur devra adopter, soit les formes métriques de la poésie populaire du Midi, celle des chants de l'*Escriveta* ou de la *Pourcairouna*, par exemple ; soit celles qui sont particulières à la Catalogne ; soit enfin celles du roman de *Fierabras* ou de la vie de *saint Amant de Rodez*, c'est-à-dire le vers de douze syllabes divisé en tirades monorimes, plus ou moins longues ;

Le sixième, une médaille en argent, donnée par la Société *l'Aube provençale*, à Marseille, à une série de poésies militaires en vers provençaux (avec la notation musicale, si les concurrents le jugent à propos). Le sujet de ces poésies est à prendre, soit dans l'histoire, soit dans la légende ; toutefois, l'une d'entre elles devra nécessairement être une marche [2] ;

Le septième, une médaille en or, à une suite de récits en vers (tous les dialectes de la langue d'oc et le catalan admis) embrassant les diverses traditions légendaires qui ont cours sur les origines du christianisme dans la Gaule méridionale. Ainsi les trois Maries abordant en Provence, le martyre de Simon le Lépreux à Maguelone, la mort de la Magdeleine à la Sainte Baume, la prédication des Saintes Maries dans les Alpines et leurs effigies sur le rocher des Baux, le voyage de Joseph d'Arimathie en Angleterre, le séjour de Pilate sur les bords du Rhône, etc., etc.

Parmi les prix de prose :

Le premier, consistant en une somme de mille francs, sera dé-

[1] Les pièces de poésie sur Jacme le Conquérant pourront être adressées aussi au chancelier du *Félibrige*, à Nimes.

[2] Les manuscrits de ces poésies pouvront être adressés au Secrétaire de l'*Aube provençale*, à Marseille.

cerné au meilleur travail relatif à l'état du Midi pendant le treizième siècle.

Dans cet ordre d'idées, les concurrents choisiront à leur gré le sujet de leur ouvrage. Toutefois, la Société préférerait que leurs travaux eussent pour objet une des transformations que subirent les pays de langue d'oc par suite de leur réunion à la France.

Ainsi il est généralement admis que, par l'effet de la conquête, les idiomes du Midi subirent de profondes modifications; que la poésie indigène perdit son caractère propre; que les sénéchaussées de la couronne administrèrent le Midi dans des vues entièrement différentes de celles qui avaient inspiré l'administration de la féodalité méridionale; que les grandes familles du Midi furent sur bien des points supplantées par la noblesse du Nord; que l'architecture romane fit place à l'architecture ogivale, etc., etc.

On pourrait ainsi étudier, soit séparément, soit d'ensemble, ces diverses transformations, en recherchant, au sujet de chacune d'elles, quelle était la situation du Midi avant la conquête et ce qu'elle est devenue ensuite.

Dans le cas où les travaux présentés paraîtraient insuffisants, la Société se réserve de renvoyer au prochain Concours l'attribution de son prix, et de n'accorder que des médailles d'or à titre d'encouragement.

Le second, une médaille en vermeil, donnée par l'*Aube provençale*, à l'auteur du meilleur travail provençal[1] sur l'invasion de Charles-Quint en Provence (juillet, août et septembre 1536). En étudiant principalement tout ce qui se rapporte aux épisodes de la Tour du Muy, du siége de Marseille et du moulin d'Auriol, les concurrents devront réunir en appendice les extraits des mémoires de l'époque, imprimés ou inédits, et s'attacher à tracer, aussi exactement que possible, l'itinéraire de Charles-Quint pendant l'invasion. Il leur est recommandé de dépouiller soigneusement les archives des localités traversées par l'armée espagnole, et d'indiquer, quelle que soit leur importance, tous les documents qui pourraient faire mieux connaître, en même temps que cet itinéraire, l'état de la Provence en 1535.

Le troisième, une médaille en or donnée par M. Laforgue (de Quarante), à l'auteur de la meilleure monographie historique, en languedocien, d'un château-fort, d'une abbaye ou d'une ville du Languedoc.

Le quatrième, une médaille en or, sera décerné à la meilleure étude en français sur la littérature latine (ouvrages d'imagination, de philosophie, d'histoire, etc.) dans le midi de la France, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Enfin, à l'occasion de ce Concours, un grand prix, qui est encore dû à M. de Quintana y Combis et qui consiste en une coupe symbolique en argent, sera décerné à l'auteur de la meilleure pièce de poésie sur le thème suivant : *le Chant du Latin*, ou autrement dit *de la race latine*.

Les concurrents devront considérer cette pièce, dont la longueur

[1] Les manuscrits pourront être adressés au Secrétaire de l'*Aube provençale*, à Marseille

ne doit pas être bien considérable, et pour laquelle le catalan, la langue d'oc, le français et toutes les langues néo-latines sans exception, sont admis à concourir, comme une sorte de *chant de race,* pouvant, au moyen de traductions sur le même rhythme, devenir commun à tous les peuples qui parlent actuellement un idiome dérivé de l'ancienne langue de Rome.

Ils auront, en outre, à indiquer d'une manière précise la langue ou le dialecte employés dans leurs compositions.

La forme légendaire, telle qu'elle a été mise en œuvre dans l'*Escriveta* (version sprovençale, catalane et languedocienne), *la Marche d'Arthur, le Roi Chrétien,* d'Ewald; *lou Baile Sufren* et *la Coumtesso,* de Mistral, est admise pour le concours du *Chant du Latin.*

Les manuscrits du *Chant du Latin* (avec la notation musicale des paroles, si les auteurs le jugent à propos) devront être adressés *franco,* avant le 1er janvier 1878, terme de rigueur, au Secrétaire de la *Société des langues romanes,* à Montpellier. Pour les autres prix, le délai d'envoi est fixé au 1er mars de la même année. Chaque copie portera une épigraphe, qui sera répétée sur l'enveloppe du billet cacheté, contenant le nom et l'indication du domicile de l'auteur.

Les travaux inédits seront seuls admis à concourir; toutefois les prix de la section de philologie pourront être attribués à des ouvrages imprimés du 1er janvier 1875 au 1er mars 1878.

La Société se réserve de faire traduire dans toutes les langues romanes le *Chant du Latin* qui aura été couronné, et de modifier ou même de changer la notation musicale des paroles.

Les manuscrits envoyés seront acquis aux archives de la Société, qui aura, pendant un an, le droit de publier, soit dans la *Revue des langues romanes,* soit à part, tout ou partie des pièces couronnées.

La langue française est admise en principe pour tous les prix du Concours, sauf pour ceux sur lesquels il y a disposition contraire.

*
* *

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain fascicule la relation des jeux floraux célébrés à Apt les 9 et 10 septembre courant.

*
* *

La *Société des langues romanes* a décidé de comprendre parmi ses publications spéciales une traduction de *Mirèio* en dialecte de Saint-Maurice-de-l'Exil, canton de Roussillon (Isère), par M. Rivière-Bertrand, et un petit poëme religieux en provençal, *Histoiro dòu pichoun Jousé,* renfermant la narration de la captivité de Joseph en Égypte. Ce poëme sera édité par M. Maurice Faure, d'après un manuscrit du XVIIIe siècle, dont il a bien voulu faire hommage à la Bibliothèque de la Société.

*
* *

Le Félibrige. — Presque au moment où s'achevait la composition du dernier fascicule de la *Revue,* la *Cigalo d'or* et ensuite le

Prouvençau d'Aix (n° du 2 septembre) ont publié une décision du bureau général du *Félibrige*, aux termes de laquelle une maintenance d'Aquitaine est créée sur le domaine de la maintenance de Languedoc.

Les départements de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Lot, du Lot-et-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, des Landes, de la Gironde, de la Dordogne, de la Haute-Vienne, de la Creuse et de l'Ariége, composent la circonscription (*roundage*), partie limousine, partie languedocienne et partie gasconne, de cette maintenance. M. Paul Barbe en est le syndic provisoire ; M. Deloncle, le secrétaire.

Le même numéro du *Prouvençau* contient encore la décision par laquelle les premiers grands Jeux floraux du *Félibrige* auront lieu à Montpellier en 1878, lors des fêtes du concours du *Chant du Latin*.

Le prix du *Félibrige* est, comme on le sait, une pervenche en argent, qui sera décernée à la meilleure pièce de poésie sur Jacme le Conquérant.

Société des Félibres de Lar. — Dans une de ses séances, M. Mistral a exposé le plan du *Dictionnaire de la langue parlée dans le midi de la France*, œuvre immense à laquelle il travaille depuis vingt ans. Chaque mot, dit le *Prouvençau*, est inscrit d'abord sous sa forme la plus pure; puis viennent les modifications qu'il éprouve dans les divers dialectes méridionaux, ses synonymes, et enfin les proverbes où il entre comme partie principale. L'étymologie est toujours donnée, ainsi que la conjugaison des verbes irréguliers.

Société des Félibres de la Grenade, à Nimes. — Son journal hebdomadaire, la *Cigalo d'or*, a cessé de paraître le 16 septembre. Il sera remplacé, au commencement de l'année 1878, par l'*Armana* (mensuel) *de la Cigalo d'or*.

La Cigale. — Nous avions dit ici même (n° du 14 juin) qu'Arles avait été choisie, cette année, comme le point de réunion des membres de la *Cigale*. Une Commission s'est formée dans cette ville, afin d'organiser une réception et des fêtes provençales qui auront lieu les 22, 23 et 24 septembre.

La Société *la Pomme* a offert, pour le Concours poétique de la *Cigale*, un prix destiné à l'auteur de la meilleure poésie sur la mort de Brizeux, dont le nom, fort heureusement choisi, est comme le trait d'union de la Provence et de la Bretagne modernes.

Nous donnerons dans le n° d'octobre les noms des lauréats du Concours en langue d'oc.

Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot (séance publique du 26 août). — La *Société des études du Lot* avait proposé, comme sujet de son concours poétique en dialecte quercinois, le monument qui sera prochainement érigé sur une des places de Cahors *à la mémoire des enfants du Lot morts pour la patrie dans la guerre de* 1870-1871. M. l'abbé Justin Gary a obtenu la médaille de vermeil, pour sa pièce *lou Mounumen deis souldats del Lot ;* M. l'abbé Hérétié, une médaille d'argent, et M. Lacombe, une mention honorable.

La Société a décerné à M. Daymard une médaille d'argent pour une collection manuscrite de *Vieilles Chansons du Quercy*. Ce recueil, relativement considérable, renferme, en chansons entièrement quercinoises, dix-sept pièces ; en chants en quercinois et en français, quatre, et en chants entièrement français, neuf ; les complaintes sont au nombre de cinq, et les chants militaires de deux.

Publications concernant l'histoire, la littérature et l'archéologie des provinces du midi de la France

Espitalier (l'abbé), *Saint-Tropez, officier de l'empereur Néron, sa vie, son martyre, ses reliques et son culte*. Saint-Tropez, Blanchet, in-12, XII-142 pages.

Zotenberg, *Invasions des Wisigoths et des Arabes en France, suivi d'une Etude sur les invasions des Sarrazins en Languedoc, d'après les manuscrits musulmans*. Toulouse, Privat, in-4°, 47 pages.

Hauréau, *Bernard Délicieux et l'Inquisition albigeoise* (1300-1320). Paris, Hachette, in-12, 223 pages.

Couture (Léon), *Trois Poëtes condomois du XVIe siècle. Etudes biographiques et littéraires sur Jean du Chemin, Jean-Paul de Labeyrie, Gérard-Marie Imbert*. Bordeaux, Lefebvre, in-8°, 111 pages.

Janvier (l'abbé), *Panégyrique de saint Vincent de Paul*. Tours, Bouserez, in-8°, 35 pages.

Germain, *Etude historique sur l'Ecole de droit de Montpellier* (1160-1793). Montpellier, Bœhm, in-4°.

André (l'abbé), *Notes sur l'histoire, la statistique, la féodalité, le clergé, la noblesse, etc., dans le département de Vaucluse, de l'an* 1500 *à* 1789. Vaucluse, Coursant, in-16, 215 pages.

Roschach, *Etude historique sur la province de Languedoc, depuis la régence d'Anne d'Autriche jusqu'à la création des départements* (1643-1790). Paris, 2 vol. in-4°.

Masson (Frédéric), *la Révolte de Toulon en prairial an III*. Paris, Jouaust, 1875, in-8°.

Jallifier, *l'Auvergne, histoire, monuments*. Paris, Delagrave, in-8°, 107 pages.

Bastié, *le Languedoc (1re partie). Description complète du Tarn*. Albi, Nouguiès, in-4° à 2 colonnes.

Jules Courtet, *Dictionnaire géographique, géologique, historique, archéologique et biographique des communes de Vaucluse*, nouvelle édition. Avignon, Seguin, in-8°, XXXVI-400 pages.

Reynard-Lespinasse, *Armorial historique du diocèse et de l'Etat d'Avignon*. Avignon, in-4°.

Maignien, *Notes historiques sur l'évêché de Grenoble*, de 1237 à 1338. Grenoble, Allier, in-8°, 28 pages.

Rolland, *Alby pendant la guerre de Cent Ans*. Alby, Desrue, in-8°, 36 pages.

Tisserand, *Histoire d'Antibes*. Antibes, Marchand, in-8°, XII-536 pages.

Terris, *les Évêques d'Apt, leurs blasons et leurs familles*. Avignon, Seguin, petit in-4°, 138 pages.

Donnadieu, *Études historiques sur la ville de Florensac*. Paris, Jouaust, in-8°, 38 pages.

Paris (E.), *Un apôtre de la révolution religieuse. Pellissier, pas-*

teur à Bordeaux, sa vie, son caractère, ses travaux. Paris, Sandoz. in-8°, 374 pages.

Guinodie, *Histoire de Libourne et des autres villes et bourgs de son arrondissement* (tom. II). Libourne, Malleville, in-8°, 564 pages.

Roque (de la), *Biographie montpelliéraine. Professeurs et agrégés à la Faculté de droit* (1160-1791). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 96 pages.

Roque (de la), *Biographie montpelliéraine. Peintres, sculpteurs et architectes.* Montpellier. Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 135 pages.

Albin Michel. *Nimes et ses rues* (tom. Ier). Nimes, Catelan, in-12, 324 pages.

Canron, *la Confrérie des pénitents gris d'Avignon. Notice historique.* Avignon, Séguin, in-12, 108 pages.

Poulbrière (l'abbé), *Servières et son petit séminaire. Notice historique.* Tulle, Bouillaguet, in-12, 180 pages.

Serret, *le Pont de Villeneuve-sur-Lot, son origine et ses restaurations.* Agen, in-8°.

Cartulaire municipal de la ville de Lyon, priviléges, franchises, libertés et autres titres de la commune. Recueil formé au XIVe siècle par Etienne de Villeneuve, publié d'après le manuscrit original avec des documents inédits du XIIe au XVe siècle, par M. Guigue. Lyon, Brun, in-4°, LXIX-526 pages.

Cartulaire de Remoulins, recueilli, classé et annoté par M. Charvet, 2e livraison. Remoulins, in-8°, 65-195 pages.

Étude archéologique sur le manuscrit bilingue de Montpellier, désigné sous le nom d'Antiphonaire de saint Grégoire, par un Supérieur de séminaire. Paris, Lecoffre, 1876, in-8°. 48 pages.

Devals, *Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1790 de Verdun-sur-Garonne* (*Tarn-et-Garonne*). Montauban, Forestié, in-4° à 2 col., 82 pages.

Errata du n° d'août 1877.

L'Aubo.— P. 88, l. 12, la nieu, *lisez:* li nieu; l. 17, nuées, *lis.*: brumes; l. 28, les brouillards, *lis.*: les nuées.

Le Gérant : ERNEST HAMELIN.

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi
(Hamelin frères)

DIALECTES ANCIENS

UN DOCUMENT INÉDIT

relatif à la Chronique catalane du roi Jacme Ier d'Aragon

En parcourant dernièrement les feuillets d'un protocole original du notaire de Barcelone Francisco Ladernosa, qui vivait dans la seconde moitié du XIVe siècle, nous avons rencontré l'intéressant document qui fait le sujet de cet article.

De nos jours, l'attention a été appelée sur la vie du roi Jacme Ier d'Aragon, grâce à la traduction castillane de la Chronique royale, donnée en 1848 par MM. Manuel Flotats et Antonio de Bofarull ; à l'édition en cours de publication du texte catalan qui paraît dans l'excellente collection dirigée par M. Mariano Aguiló, et enfin à l'œuvre détaillée de M. de Tourtoulon, traduite depuis peu en castillan (1874). Nous n'avons cru pouvoir mieux témoigner notre sympathie à une Revue qui se publie dans la ville natale du roi conquérant qu'en fournissant dans ses colonnes une nouvelle preuve en faveur de l'authenticité de l'autobiographie de ce monarque.

Telle est, croyons-nous, la portée de notre document (1371); en effet, non-seulement il vient confirmer l'assertion du dominicain Pedro de Marsilio, chroniqueur du roi Jacme II avant 1314, relativement à l'existence, dans les archives du palais de Barcelone, du manuscrit royal (que nous supposons être le manuscrit original ou primitif), lorsqu'il dit dans sa préface : « *Ut victoriosissimi avi sui (Illustrissimi Domini Jacobi regis Aragonum) gesta pristinis temporibus veraci stylo sed vulgari collecta, ac in archivis domus regiæ ad perpetuam suæ felicitatis memoriam reposita, reducerentur,* etc. [1], mais encore le titre qu'il

[1] Le manuscrit original de l'œuvre latine de Marsilio, terminée en

mentionne dit explicitement, comme celui de la rare édition *princeps* de 1557, que c'est « le livre que fit le roi en Jacme », *lo Libre que feu el rey en Jacme...*

Avant de transcrire ce document, résumons ce que l'on sait de l'original et des copies de l'œuvre qui nous occupe.

Quant au premier, malheureusement perdu aujourd'hui, nous pouvons nous référer à des témoignages autorisés, qui viennent en même temps confirmer et l'existence et l'authenticité de la Chronique royale.

Le célèbre écrivain Ramon Muntaner, qui commença sa Chronique vers 1330, donne les indications suivantes :

Au chapitre VII : « *En apres per ço que cascu entena les grans gracies que Deus feu al senyor Rey en Jacme d'Aragó en sa vida, vos en vull dir partida sumariament : que no ho vull tot comptar per ordre e per ço men stich com ya se son feyts molts libres de la sua vida e de les sues conquestes e de la sua bonesa de cavalleries e asaygs e proeses*[1].» *Y* « *segons que porets entendre en lo libre quis feu de la preso de Mallorques.* » — Et au chapitre IX : « *E molts daltres lochs, los quals yo no vull scriure per ço com ja*

1314, est conservé dans la bibliothèque provinciale et universitairede Barcelone, appelée *Bibliothèque de San-Juan.* D'après la copie du XVe siècle qui existe dans les Archives royales de Mayorque, accompagnée de la traduction catalane faite par un auteur anonyme du XIVe siècle, le savant historien D. José-Maria Quadrado a publié à Palma, en 1850 (*Historia de la conquista de Mallorca*), la partie de cette œuvre qui correspond à la conquête des Baléares. Le passage transcrit ci-dessus est tiré d'un paragraphe de la préface latine originale, publiée par M. Quadrado dans son excellent ouvrage.

[1] Un des nombreux ouvrages qui, d'après Montaner, furent écrits sur la vie de D. Jacme nous est sans doute signalé en ces termes par la donation que le roi D. Pedro IV fit de sa bibliothèque, le 20 août 1380, au monastère de Poblet : « *Item liber vitæ sancti Regis Jacobi, in latino, in volumine uno.* » (Ribera, *Real Patronato de la Merced*, 1725, p. 72, § 9, n° 20 ; Serra y Postius, *Prodigios y finezas de los Santos Angeles*, 1726, pag. 292, n° 417.) Plus tard, en 1410, nous constatons l'existence de deux manuscrits du même ouvrage, tous deux de l'an 1313, l'un sur parchemin, l'autre sur papier, parmi les livres que laisse après sa mort le roi Martin. Le premier est ainsi désigné : « *Item un altre libre appellat vida del sant Rey en Jacme en lati scril en pergamins ab posts de fusts cubert de cuyro vermell emprempat sens tancadors, loqual comença en la rubrica de vermello* incipiunt capitula *E en lo negre* de conjunccione domus imperatoris

damunt vos he dit, quen lo libre qui es feyt de la conquesta (de Valencia) *ho trobarets.* »

Le roi Pierre IV, dans sa Chronique terminée en 1380, se reportant à l'année 1344, déclare (chap. III, p. 233 de l'édit. de 1850) qu'il lisait l'œuvre de son aïeul (peut-être l'original ou le manuscrit authentique conservé dans ses archives) lorsqu'il dit : « *E legint lo libre o cronica del senyor Rey en Jaume tresavi nostre.* »

Enfin une des notes dont l'éminent historien D. Antonio de Bofarull a enrichi la traduction castillane de la Chronique de Pierre IV (*ibidem*) nous signale la mention faite, dans une des lettres lues aux cortes de Barcelone en 1413, du « *libre del dit senyor Rey en Jacme de gloriosa memoria.* »

D'un autre côté, d'après D. Pedro Serra y Postius, dans ses *Prodigios y finezas de los santos Angeles* (1726), pag. 291, 318 et 329, Fr. Baltasar Sayol, abbé de Poblet de 1716 à 1720, aurait dit, dans son histoire manuscrite des *Grandeurs de Poblet* (*Historia de las Grandezas de Poblet*), terminée lorsque l'auteur était déjà moine de ce royal monastère, en 1694, que l'original de la Chronique y était conservé ; et, comme preuve, D. Pedro Serra transcrit une note qui se trouvait en tête de la copie de Poblet, dont nous parlerons bientôt, à l'époque où la possédait le chanoine Besora, mais qui n'y figure plus aujourd'hui et qui se terminait par l'*ex-libris* du chanoine. « *Està son original recóndit en lo Monesti de Santa Maria de Poblet, del ordre Cisterciense, de el qual se es copiat aquest exemplar en lo mateix Monesti, situat en aquest Principat de Catalunya, en lo any al fi del present Libre curiosament per lo copista notat* » (1343). « *Ex Bibliotheca Doctoris Jose. Hieron. Besora.* »

Si l'original se trouvait dans le monastère de Poblet, il n'a pu être emporté en France par le savant archevêque Marca, intendant ou commissaire de cette province pour le Roi Très-Chrétien (de 1644 à 1651).

E faneix M° CCC° tercio decimo, quarto nonas aprilis. (Archives générales de la couronne d'Aragon, reg. 2326, fol. 8, v°, et 34, v° ; et aussi Ribera *ibidem* ; Milá, *de los Trovadores en España* (1861), note 22 de la pag. 487, n°' 56 et 235 de l'extrait de la bibliothèque du roi Martin.)

Cette soustraction imputée à Marca est encore plus clairement réfutée par ce fait, que la copie dont nous venons de parler, c'est-à-dire celle qui fut faite par ordre de l'abbé Pons de Copons, par Célestin Destorrens, le 17 septembre 1343 (suivant une note ajoutée à la fin du manuscrit par quelque bon moine, en 1585), fut vue dans ce monastère par le roi Philippe II, et que peu d'années après, en 1619, elle se trouvait appartenir (sans que nous puissions expliquer le fait) à un noble de Barcelone appelé Joaquin-Lázaro Bolet. Elle avait déjà été en la possession de son père, Pedro-Pablo Bolet, ainsi que le rapporte D. Jaime-Ramon Vila (mort en 1638) dans l'introduction de la copie qu'il fit faire, en 1619, par un de ses domestiques. Serra y Postius ne comprend pas comment la copie de Poblet arriva aux mains du savant chanoine de Lérida, José-Gerónimo Besora (1641-1665); mais, d'après ce qui vient d'être dit, il est probable que le chanoine acquit ce manuscrit de la famille Bolet. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'à sa mort il le légua à la bibliothèque du couvent des Carmes déchaussés de Barcelone, où un écrivain distingué, contemporain de Ribera et de Serra, D. Antonio Bastero, premier sacriste de l'église de Girone (mort en 1737, âgé de soixante-deux ans), put l'admirer au commencement du siècle dernier. Cela résulte, du moins, des phrases suivantes, que nous copions du t. IV de ses *Misceláneas,* manuscrit conservé dans les archives de la Bibliothèque de la royale Académie des belles-lettres de cette ville, qui sont confiées à notre garde : « *Y en effecte assi en Barcelona tots los dias descobro y recullo novas y preciosas noticias, y per ço he fet ja coneixensa ab lo P. Me Ribera y ab lo Sr. Pere Serra, qui tenen molta intelligencia de las cosas antiguas; y en las Llibrerias de S. Iph. y Dalmases he trobat cosas molt bonas, particularment en la de St Iph. la Istoria, que tant desitjava, feta per lo mateix Rey en Jacme lo Conquistador que es Ms. en pergami de lletra molt antiga y ab bellas figuras ò pinturas illuminadas.* » (Fol. 69 : *Resposta à las observacions sobre la Crusca provensal,* n° 9 et dernier.)

On peut voir aujourd'hui ce manuscrit dans la Bibliothèque provinciale et universitaire de Barcelone.

Il existe aussi dans les archives de la couronne d'Aragon

une copie du XVIIe siècle, provenant du couvent de la Merci. C'est le texte du manuscrit conservé dans la bibliothèque de San-Juan, qui a été traduit par MM. Flotats et de Bofarull, et que publie aujourd'hui M. Aguiló. Le titre qu'il porte ne concorde pas parfaitement avec celui de l'exemplaire que nous fait connaître le document ci-dessous, mais bien avec celui qui a servi pour l'édition *princeps* (1557), et aussi (sauf la légère variante qui consiste dans l'addition de l'adjectif *glorios* au substantif *Rey*) avec la copie conservée à Madrid dans la bibliothèque du duc de Osuna (voyez Amador de los Rios, *Historia de la literatura española,* t. III, p. 611, not. 2).

Il y avait une autre copie à Valence, dans les archives du magistrat appelé *el Magnifico Racional;* elle servit pour l'édition *princeps*. C'est peut-être sur la même que le notaire Luis Alanya a publié la partie relative à la conquête de Valence, en tête de son œuvre : « *Aureum opus regalium privilegiorum civitatis et regni Valentiæ cum historia cristianissimi regis Jacobi ipsius primi conquistatoris* », imprimée dans cette ville le 30 octobre 1515. On dit que le manuscrit de Valence fut porté par Philippe II à l'Escurial ; mais cette assertion me semble dénuée de fondement, si l'on en juge par ce que dit M. Amador de los Rios (*Historia de la lit. esp.*, t. III, p. 609, note), qui assure que la Chronique conservée à l'Escurial est de Desclot et non de D. Jacme.

Il existe à Mayorque, dans la bibliothèque du comte d'Ayamans et provenant de celle du prévôt D. Guillem Terrasa (mort en 1778), une copie faite, d'après la mention finale, à Barcelone, en 1380, par Juan de Barbastro, par l'ordre du roi D. Pedro IV. (Quadrado, *Hist. de la conq. de Mallorca,* 1850, p. 13, et Bover, *Biblioteca de escritores baleares,* t. I, p. 354.) Cette copie a servi à Vilarroya pour attaquer l'authenticité de l'original dans ses vingt-six *Cartas histórico-críticas* (1800).

Nous espérons que M. Aguiló, le savant bibliographe, dans la préface de l'édition qu'il publie, nous fera connaître d'autres manuscrits encore ignorés et aussi de nouveaux faits qui pourront éclaircir les précédents. Ainsi se fera encore plus de lumière sur une question tant débattue, bien que tous ceux qui ont combattu les malencontreuses opinions de Vilarroya, depuis Quadrado jusqu'à Tourtoulon, les aient toujours atta-

quées avec des arguments solides. A ces arguments nous pouvons aujourd'hui ajouter la preuve qui suit, tirée d'un document manuscrit.

« Die veneris XXXI die mensis octobris anno a nativitate domini M° CCC° LXXI.

» Ego Saurina uxor venerabilis Bartholomei de bonany civis Barchinone nunc absentis, expensoris incliti domini infantis Martini serenissimi domini Aragonum Regis nati, et procuratrix generalis eiusdem viri mei de qua procuratione constat per instrumentum publicum XV die Marcii anno a nativitate domini M° CCC° LX° nono confectum et clausum per notarium infrascriptum, confiteor et recognosco vobis Petro palacii Civi dicte Civitatis tenenti claves archivi Barchinone armorum dicti domini Regis, Quod de mandato eiusdem domini Regis vobis facto cum quadam littera sua clausa sub suo secreto sigillo data Dertuse quarta die presentis mensis octobris vobis de hiis directa, tradidistis michi nomine dicti mariti mei recipienti Quendam librum pergameneum cum postibus cohopertis de corio virmilio scriptum in Romancio et incipit in rubro *Aquest es lo comensament del prolech sobrel libre que feu el Rey en Jacme per la gracia de Deu Rey d'Arago e de Mallorcha e de Valencia, comte de Barcelona e Durgell e senyor de Montpeller de tots los feyts e de les gracies que nostre Senyor li feu en la sua vida.* Et postea in nigro incipit *Recompte Mossenyer sent Jacme que fe senes obra morta es* et cetera. Quequidem librum dictus dominus Rex in dicta littera sua mandat tradi per vos dicto Bartholomeo de bonany portandum seu tradendum per eum dicto domino Infanti, prout continet in dicta littera quam vobis restituo cum presenti. Et ideo renunciando predicto nomine excepcioni dicti libri non habiti et non recepti et dolo ffacio predicto nomine vobis de predicto libro presens apocham instrumentum. Quod est actum Barchinone.

» Testes Bernardus alegre sartor dicti domini infantis Martini et Arnaldus morera Rector Capelle palacii Regii Barchinone. »

André BALAGUER Y MERINO.

Barcelone, le 25 juillet 1877.

DIALECTES MODERNES

NOTICE SUR AUGUSTE GUIRAUD

Les auteurs en langue d'oc sont bien plus nombreux qu'on ne pourrait le croire, si l'on se bornait à consulter les documents bibliographiques arrivés jusqu'à nous. Dans la première moitié de ce siècle, les deux Rigaud, Tandon, Martin, Hippolyte Roch, Vianès, sont, si je ne me trompe, les seuls écrivains dans l'idiome de Montpellier dont les œuvres aient été imprimées. La librairie ne nous a conservé à peu près rien de Gaussinel, de Bertrand, de Jourdan, de Renaud, de Sébastien Coste, de Rouvière, de César Brun. La perte des poésies de César Brun[1] est particulièrement regrettable. *La Nieira, lou Recensament, la Soucietat d'agricultura,* sont, sans contredit, ce que l'Ecole de Montpellier a produit de mieux depuis le *Siége de Caderousse* et l'*Odyssée travestie.* On y retrouve la verve, la gaieté franche et communicative, le fonds inépuisable de saillies qui caractérisent la manière de l'abbé Favre. Malheureusement l'indifférence du poëte et les scrupules de ses héritiers ont laissé disparaître ces petits chefs-d'œuvre, et il nous a été, malgré tous nos efforts, impossible de recueillir des fragments

[1] Les chansons de Gaussinel ont été imprimées séparément. Il en a été fait, à ma connaissance, deux recueils : l'un est entre les mains de M. Gaudin, l'éminent bibliothécaire de notre ville, l'autre appartenait à M. Gaussinel, l'auteur d'*Abdona,* à qui il a été distrait — On a gardé également un certain nombre de romances de Bertrand. — Jourdan, pour la plus grande partie de ses œuvres, et le libraire Renaud, pour la totalité, n'ont écrit que pour des amis intimes ou des sociétés privées. Coste était le chansonnier ordinaire du Caveau vers 1820; sa chanson *la Grisetta e l'Estudiant* est restée longtemps populaire. On peut en dire autant de la romance de Rouvière : *Ai ! moun Dieu ! s'ou sabiè.* Il ne reste de César Brun que des articles en vers publiés par *le Babillard,* journal littéraire de notre ville.

assez longs pour permettre d'apprécier César Brun comme il mérite de l'être.

Nous avons été, grâce à de bienveillantes communications, plus heureux pour Auguste Guiraud. Sans avoir les qualités poétiques des Rigaud ou de César Brun, Auguste Guiraud n'est pas moins digne d'être lu et étudié par tous ceux qui voudront connaître l'histoire du dialecte de Montpellier au XIXe siècle.

Né à Saint-Chinian en 1778, de Jean Guiraud, négociant, et de dame Françoise Février ; mort à Montpellier en 1849, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, il a connu la plupart des auteurs dont nous avons plus haut cité le nom, et s'est mêlé activement au mouvement littéraire qui se déroule depuis la mort de l'abbé Favre jusqu'à la naissance de l'Ecole des félibres. Il nous laisse ainsi des spécimens de ce qu'a été notre idiome durant les cinquante premières années de ce siècle.

L'œuvre de Guiraud offre d'autant plus d'intérêt, qu'il ne s'est pas exclusivement renfermé dans l'étude du dialecte de Montpellier. Il appartenait, comme Cyrille Rigaud, au corps enseignant : il a été principal du collége de Narbonne et du collége d'Arles, et a dirigé à Montpellier, durant de longues années, une institution renommée. Dans ses fonctions diverses, il développa son goût naturel pour les lettres, et manifesta des préoccupations littéraires rares chez ses émules languedociens et des aspirations philologiques bien vagues encore, mais dont il est bon de signaler la première apparition.

Sa préface de la traduction des *Fables* de Lafontaine contient des réflexions fort justes, qui lui sont inspirées par les essais qu'il avait faits dans les dialectes de Montpellier, d'Arles et de Béziers.—Malheureusement, ces remarques ne semblent pas avoir fait grande impression sur son esprit. « Le patois de Montpellier, dit-il, se rapproche du français chaque jour davantage et perd ainsi de sa beauté naturelle ; il en devient seulement plus intelligible aux étrangers. » Observation bien juste, et dont les ouvrages de Guiraud offrent trop souvent la preuve. Il a manqué à notre auteur (puisqu'il sentait si bien le travail de corruption dont son idiome était la victime) la force, le courage et la netteté de vue nécessaires pour réagir

contre une funeste tendance.—S'il avait écrit sous l'inspiration des idées que révèle cette préface, et qui peuvent se résumer en deux mots : fusion progressive possible des différents dialectes, épuration et surveillance exacte du vocabulaire, Guiraud aurait mérité d'occuper dans l'histoire de notre langue un tout autre rôle que le rôle effacé que sa facilité singulière, la souplesse de ses aptitudes et la variété de ses goûts littéraires lui permettent de revendiquer.

Plus sage que la plupart de ses contemporains, Guiraud a eu soin de recueillir ses manuscrits, et nous pouvons en dresser une liste à peu près complète. Elle sera utilement consultée par ceux qui voudront entreprendre l'étude des variations de notre idiome durant une longue période de plus de cinquante ans.

1° *Relation d'un petit voyage, ou Lettre à mon ami.*

Lettre à Jourdan, en prose française, mêlée de vers français et de vers patois. — On y trouve la chanson du *Petàs,* attribuée à Gaussinel (?), et la réponse à la romance que Florian a mise dans la bouche d'Estelle.

2° La *Font Putanela,* publiée par la *Revue* (année 1873).

3° *Lous Plesis de Boutounet, ou le Carnaval à Montpellier,* divertissement en un acte, en patois, mêlé de vaudevilles, terminé par la danse vulgairement dite : *la Dansa das Bufets.*

(Pièce à tiroirs, qui dénote une grande inexpérience de la scène. — On y retrouve, avec quelques variantes, la chanson d'Auguste Rigaud intitulée *lou Rossignòu,* composée en l'honneur d'une célèbre actrice du temps, la Saint-James. Ce manuscrit offre une lacune entre la scène XV et la scène XVI.)

4° *Pepezuc, ou le Triomphe de Béziers,* pièce héroï-comique en trois actes, en vers français et languedociens, mêlés de chants et de danses du pays.

(Avec un argument contenant de singulières notions historiques, extraites de la préface d'un divertissement donné à Béziers, le 16 mai 1616.)

Cette pièce est inspirée par de nombreuses comédies sur le même sujet, représentées à Béziers pour les fêtes de *Caritach,* dont Pepezuc était le héros ordinaire. (Voir les *Mémoires de la Société archéologique de Béziers,* 2e livraison, 1837, p. 343, et les livraisons IX, X, XI et XII.)

5° *La Pepinada, pouema en quatre cants.*

(Poëme héroï-comique sur Pépin le Bref, écrit probablement au début de la Restauration.)

6° *A Pythagore.*

(Cette pièce, imitée, d'après les indications de l'auteur, des *Métamorphoses d'Ovide,* devait faire partie d'un recueil dont le reste est perdu. Elle a dix pages. La première page porte le n° 103. C'est une des meilleures pièces de Guiraud. La tirade sur la cuisine à Montpellier, au temps de l'auteur, ne manque pas d'intérêt.)

Ah ! se poudiés d'amoun veïre nostre regal !
De qué disé, d'amoun ! fau dire d'aïçabal [1],
Car despioï dous mille ans habités su la terra,
Ou din lou corps d'un homme exerçat à la guerra,
Ou tantos din lou corps d'un peï ou d'un grapaôu,
Din lou corps d'una fenna ou de quaouque animaou,
Saïque d'un passerou. Lou fusil pot t'attegné
Lou corps péris, se sap ; l'ama a pa res à crégné,
En caousiguen de suita una aoutra habitatioun.
Es tus que nou l'as dich ; sabe pa s'as raisoun.
En tout cas, faï te mousqua, et véni su la taôula
Ounte festinejan : veïras, su ma paraôula,
Se la car que manjan vaou pa lou rafatun
Et l'effet que produis l'agland et lou légun.
Veïras un loup de mar quioch embe de tapéras,
Un gigot de moutou sus un liech de tufféras,
Un canard as navés, un lard as fabaroûus,
Un piot accoumpagnat d'una founduda d'ioôus ;
Lou filet de sanglié voôu la saouça piquànta
Et lou thoun marinat aou bon oli s'aganta;
La poula à l'aïgua-saou, lou lapin aou civet,
La fouqua à la timbàla, aou blu lou carrelet ;
La fina cousteletta es bona à la pureïa,
La mòla daou budel aou fricandeou d'oseïa,
Un parel de perdris din lou cur d'un caoulet,
Un beou quartié d'agnel à la saouça aou poulet,
Una blanca merlussa à la benedictina
Et de pijouns patus quiochs à la crapaoudina....
Quaou pourrié racounta lou détal daou boulit ?

[1] Allusion à la métempsycose.

Et pioï lous entre-mès !... Passen doun aou roustit.
Quante plaisi nou donna una dinda truffàda
Et de tendrés poulés dins un nis de salada !
Un jouïne et gras lébraou boutounat de lardous,
Que figura entre miech de dous grasses capous !
Et pioï lou pluviés, lou tourdre, la bécassa,
Anfin tant de gibié que lou récit m'allassa !

Arriven aou dessert. Es aqui, grand doctou,
Qu'à ta bella douctrina aïman de rendre hounou :
Daou méou fasen la tourta et daou lach una crêma,
Et, per nous regalà de toun poulit systêma,
Lous fruits soun estallas après nostre fricot :
Alor vénou s'ouffri la péra, l'aoubricot,
La pêcha, lou rasin et las figas maduras,
Que per nostre ragous an més en counfitùras.
Benissen l'art hurous que lous a préparas.
Lou café, la liquou terminou lou repas.
Ainsin laïssan en pés tous aglans, tous calossés !
Mais nou privà de car ! oh ! sen pa tan talossés !
Saben despioï lonten que la car faï la car,
Et contra toun avis nou tenen en despar.
Se t'avien, din tous jours, servit nostre ourdinari,
Toun libre et toun esprit nou dirien lou countrari.

7° *Fablas caousidas de Lafontaina,* en couplets languedociens, patois de *Mountpeiè*.

Avec traduction en couplets français et préface.

Suivies de : *Fablas caousidas de Flourian* et de six fables inédites de divers auteurs. — On ne donne pas le nom de ceux-ci.

8° *Recueil de compliments, dialogues et autres pièces de vers à l'usage des demoiselles du pensionnat de Sainte-Ursule, à Montpellier,* n° 2, commencé à l'époque de l'arrivée à Montpellier de Monseigneur Charles-Thomas Thibault, évêque, le 15 septembre 1835.

Dans ce recueil sont insérées quelques pièces de vers qui ont été faites en divers temps pour d'autres motifs, ainsi que des épîtres languedociennes.

Ce cahier, de 242 pages, contenant 117 pièces diverses, faisait suite à un premier recueil qui a été égaré. — C'est de là qu'a été extrait le dialogue *Que i'a de nòu ?* publié par la *Revue.*

A. Glaize.

ÉNIGMES POPULAIRES

DU LIMOUSIN

Qu'est-ce qu'une énigme? Une question et une image.

L'énigme fut toujours chère aux enfants et aux vieillards. Aussi bien, le vieillard sait, et l'enfant veut savoir.

Le Limousin, cette contrée à la fois antique et nouvelle, encore à présent presque partout naïve comme au temps jadis, le Limousin ne manque pas de ces comparaisons, de ces images, de ces problèmes si pleins, au fond, de sagesse et de grâce, c'est-à-dire de poésie. L'hiver autour du foyer, l'été à l'ombre des arbres, le « sourcelage » triomphe. On se ressouvient à qui mieux mieux. Le moule traditionnel reçoit, il est vrai, plus d'une coulée inattendue. Mais qu'y faire? et qu'importe? L'invention est de tous les temps; et un sourcelage, pour être bienvenu, n'a pas besoin de montrer son acte de naissance. On ne lui demande qu'une chose: intéresser.

Le mot « sourcelage » est, si je ne me trompe, particulier au Limousin. Ailleurs on dit *devinha, devinalha,* etc. Nous disons *sourcelage,* comme s'il fallait être quelque peu sorcier pour deviner ce petit mystère qui s'appelle une énigme.

On remarquera que plusieurs de ces sourcelages affectent la forme rimée. Nos troubadours et nos jongleurs ont peut-être passé par là. L'énigme est un jeu de société par excellence; et à ce compte elle dut être choyée, dans un temps où l'esprit prenait volontiers tous les tons, revêtait volontiers toutes les formes [1].

Avant de clore cet avant-propos et pour répondre à une demande amie, je signalerai quelques singularités dialectales, familières au bas-limousin.

Tulle donne à la finale un son indécis, malaisément saisissable. Est ce un *o*? Est-ce un *a*? Béronie a prodigué la première de ces voyelles au commencement, au milieu et à la fin des vocables. Il s'efforçait d'être exact; à la vérité dire, il a trahi sa langue. Quoi qu'il en soit, l'accent tonique se fait, à Tulle, grandement sentir.

[1] Quelques-uns des sourcelages qui suivent ont été déjà compris par M. Alph. Roque-Ferrier dans ses *Énigmes populaires en langue d'oc.* Montpellier, 1876, in-8°.

La pénultième importe surtout; la finale est ce qu'on la veut : *pouma, peira, ama...* Le pluriel est toujours en « *as* », l'*a* cette fois très-distinct : « *poumas, peiras, amas...* »

En outre, quantité de mots sonnent très-clairement *a*. Exemples : *ja, deja, quoura, apueija, enquera*, etc.

J'ajoute qu'assez souvent le même mot, prononcé par les mêmes lèvres, sonne tantôt *a*, et tantôt *o*.

Argentat (29 kilom. de Tulle) a conservé l'*a* initial et final : *terra, germá, amava...* Fief de Ventadour, entouré partout de fiefs étrangers, il dut sans doute à un long isolement cette fidélité, hélas ! trop rare, à l'*a* classique.

Beaulieu, en aval d'Argentat, sur les bords de la Dordogne, prononce *c* dur comme au meilleur temps de la littérature limousine. Une phrase proverbiale fait bien connaître cette façon de parler : « *La cata a catounat jous l'escalier.* » Tulle, Brive, Ussel... diraient : « *La chata a chatounat jous l'eschalier.* »

Saint-Sylvain, peu distant de Tulle et d'Argentat, ne laisse pas que d'avoir une prononciation assez indépendante. Ainsi : 1° il transporte l'accent tonique sur la syllabe terminale, principalement dans l'imparfait des verbes : *amavàs, parlavàm...* 2° il substitue l'*e* à l'*a*, à la première personne de l'imparfait des verbes en *ar* : *amave, pensave...* 3° il introduit un *i*, au présent, dans la deuxième personne plurielle de ces mêmes verbes : « *Ounte anaitz ? A qui parlaitz ?.* »

Enfin Saint-Hilaire-Peyroux, sis entre Tulle et Brive, sur la rive droite de la Corrèze, semble avoir gardé, mieux que pas un autre lieu, la pure *parladura* classique. Ici, en effet : 1° la première personne du présent, dans toutes les conjugaisons, est en *i* : *ami, senti, rodi, vezi...* ; 2° l'*a* terminal sonne franchement dans les noms et dans les verbes : *causa, Briva, Tula, amava, amariá;* 3° l'*e* se détache vif et bref dans une foule de mots : *Deus, ben*, etc.; 4° l'*u* épargne, à l'occasion, tel vocable encore écrit et prononcé comme on l'aurait fait jadis, *lo* pour *lou*, *corage* pour *courage*, etc.

Personne, je l'espère, ne se formalisera des règles orthographiques appliquées à la transcription des *sourcelages* qui suivent. En tenant compte des modifications apportées par le temps, ce sont celles de la tradition, les seules, à mon avis, naturelles et consacrées. J'ai été encouragé à y revenir par l'exemple de deux de nos maîtres en philologie, MM. Gabriel Azaïs et C. Chabaneau [1], qui,

[1] Dans le *Dictionnaire des idiomes du midi de la France* et la *Grammaire limousine*.

sur des points nombreux et divers, ont récemment remis en honneur l'orthographe ancienne, par les conseils de Mistral, enfin qui m'écrivait en 1874 (lettre du 21 septembre) : « Revenons au système de nos pères, au génie du pays... »

Limousin de naissance, je me suis cru le droit de suivre les règles orthographiques des troubadours limousins du moyen âge; petit-neveu de Nicolas Béronie, j'ai pensé que je devais chercher à réparer le mal fait à notre langue par le *Dictionnaire du patois du bas Limousin.*

Joseph Roux (de Tulle),
Curé à Saint Hilaire-Peyroux (Corrèze)

Sourcelages

—

I. — Qu'es aco, qu'es aco :
Chaufa sens bois, esclaira sens chalel ?
— Lou soulel.

II. — Found la cera e durzis la brouda ?
— Lou soulel.

III. — Fai quatre quarts, e noun es estat pesat?
— La luna.

IV. — Petassat,
Bourdassat (*aliàs :* dourdassat).
Jamais l'egulha i a passat ?
— Un cial nivous.

V. — Monta l'aiga al cial sens selhou ?
— Las nivouls.

Enigmes

—

I. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est : — chauffe sans bois, éclaire sans lampe ? — Le soleil.

II. — Fond la cire et durcit la boue ? — Le soleil.

III. — Fait quatre quarts et n'a pas été pesé ? — La lune.

IV. — Rapiécé, rapetassé, jamais l'aiguille n'y a passé ? — Un ciel nuageux.

V. — Monte l'eau au ciel sans seau ? — Les nuages.

VI. — N'a ni peds ni mas, e darraja souven lous bos?
— Lou vent.

VII. — Parla sens boucha, cour sens chambas, tusta sens mas, passa sens pareisser?
—Lou vent.

VIII. — Bel couma una fava,
Rumplìs touta una cava?
— Un esclaire.

IX. — Bel couma un fenier,
Despassa pas un denier? (*Aliter* : ne val pas.)
— Lou fum.

X. — Marcha lou matì em quatre chambas;
A miejour, em douas; lou ser, em tres?
— L'ome (efan, madur e vielh).

XI. — Que qu'ei, que qu'ei :
Nous autres lou vezem touts lous jours; un rei, quaucus cops; Dieus, jamais?
— Nostre parier.

XII. — Se pausa, touts trabalhon; trabalha, touts se pauson?
— Un curat.

XIII. — Doun mais el chanta, doun mais lous autres puron?

VI. — N'a ni pieds, ni mains, et souvent arrache les forêts? — Le vent.

VII. — Parle sans bouche, court sans jambes, frappe sans mains, passe sans paraître? — Le vent.

VIII. — Grand comme une fève, il remplit une cave? — Un éclair.

IX. — Grand comme une grange à foin, ne vaut pas au delà d'un denier? — La fumée.

X. — Marche le matin avec quatre jambes; à midi, avec deux; le soir, avec trois? — L'homme, enfant, mûr, vieillard.

XI. — Qu'est-ce, qu'est-ce : nous le voyons tous les jours; un roi, quelquefois; Dieu, jamais? — Notre semblable.

XII. — Se repose-t-il, tous travaillent; travaille-t-il, tous se reposent? — Un curé.

XIII. — Plus il chante, plus les autres pleurent? — Un curé qui enterre.

— Un curat qu'enterra.

XIV. — Un mieg-mort se leva, fai levar un autre mieg-mort, entra dins lou sen de sa maire e minja soun paire?

— Un pestre que sona lou meirelher, vai à l'egleija e dis sa messa.

XV. — Negre lou jour e blanch la nueg?

— Un curat.

XVI. — Quania diferensa i a
Entre un curat et una goga?

— La goga es estachada de naut e de bas; le curat, pel mieg.

XVII. — Entre un abat (vicari) et un pressedier?

— Lou pressedier ne vol esser curat; lou vicari, sibe.

XVIII. — Entre un juge de pats et un eschalier?

— L'eschalier fai levar lou ped; lou juge fai levar la ma

XIX. — Qu'es aco, qu'es aco:
Ve d'à chaval e s'entorna d'à ped?

— Lou mal.

XX. — Lou vezem pas, e nous apauta?

— L'age.

XXI. — Un champ, doun mais es trabalhat, doun mais dona de mauvasa semensa?

— La maudisensa.

XIV. — Un mi-mort se lève, fait lever un autre mi-mort, entre dans le sein de sa mère et mange son père?— Un prêtre qui appelle le marguillier, va à l'église et dit sa messe.

XV. — Noir le jour et blanc la nuit? — Un prêtre.

XVI. — Quelle différence y a-t-il entre un curé et un boudin? — Un boudin est attaché aux deux bouts; le curé, à mi-corps.

XVII. — Entre un vicaire et un pêcher?— Le pêcher ne veut pas être curé (émondé); le vicaire, si.

XVIII. — Entre un juge de paix et un escalier? — L'escalier fait lever le pied; le juge fait lever la main.

XIX. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est: arrive à cheval, et s'en retourne à pied? — Le mal.

XX. — Nous ne le voyons pas, et il nous renverse? — L'âge.

XXI. — Un champ qui, plus on le travaille, plus il produit de mauvaises herbes?—La médisance.

XXII. — Que qu'oi, que qu'oi :
» Torta,
» Redorta,
» D'oun venes-tu ?
— » Toundut,
» Reboundut,
» De pus loun que tu ? »
— Un prat, un riu.

XXIII. — Jamais aco ne vol requiular?
— L'aiga.

XXIV. — Se fai far plassa
Sens leissar trassa !
— Un batel.

XXV. — Quatre uels, quatre aurelhas, sieis chambas et una coua ?
— Un home à chaval.

XXVI. — Petiot home renfoursat,
Brajas courtas, quioul trauchat[1] ?
— Un droullou.

XXVII. — Bois de naut, bois de bas,
Bois dessai, bois de lai,
Char pel mieg ?
— Un efant al bres (*Alias :* un garda-minjar).

XXII. — Qu'est-ce, qu'est-ce : torte, — tortue, — d'où viens-tu ? — Tondu, — caché, — de plus loin que toi ? — Un pré, un ruisseau.

XXIII. — Qui ne veut reculer jamais ? — L'eau.

XXIV. — Se fait faire place, sans laisser de trace ? — Un navire.

XXV. — Quatre yeux, quatre oreilles, six jambes et une queue ? — Un homme à cheval.

XXVI. — Petit homme renforcé, — braies courtes, cul percé ? — Un petit garçon.

XXVII. — Bois dessus, bois en bas, bois d'ici, bois de là, chair au milieu ? — Un enfant au berceau (ou un garde-manger).

[1] Allusion aux braies fendues au derrière que portent les enfants en bas âge.

XXVIII. — Qu'es aco, qu'es aco :
Escaleta,
Mountaleta,
Auve-la,
Devina-la ?
— La lenga.

XXIX. — Passa una bela aiga
Sens batel ni pount?
—Lou soun.

XXX. — Champ blanch, semenalha negra,
Cinq biòus à la relha?
— Del papiol, de l'encra, lous dets que tenon la pluma.

XXXI. — Moun paire es petiot ; ieu, soui gran ;
Declare la guerra, anounce la patz ?
— Lou papiol.

XXXII. — Zou gitariatz countre un roch, aco se cassarià pas; gitatz-zou dins l'aiga, aco se cassa !
— Del papiol.

XXXIII. — Meijura d'un cop l'aussada del cial?
— L'uel.

XXXIV. — Poussa, e noun es planta ; sagna, e noun es char ; copa, e noun es coutel?
— L'oungla.

XXVIII. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est : échelette — montelette,— entends-la,— devine-la ?— La langue.

XXIX. — Traverse une grande eau, — sans bateau ni pont? — Le son.

XXX. — Champ blanc, semence noire, cinq bœufs à la charrue ? — Du papier, de l'encre, les doigts qui tiennent la plume.

XXXI. — Mon père est petit, je suis grand; je déclare la guerre, j'annonce la paix ? — Du papier.

XXXII. — Vous le jetteriez contre un roc sans le briser ; jetez-le dans l'eau, cela se brise? — Le papier.

XXXIII. — Mesure d'un seul coup la hauteur du ciel ?—L'œil.

XXXIV. — Il pousse, et n'est pas plante ; il saigne et n'est pas chair ; il coupe et n'est pas couteau ? — L'ongle.

XXXV. — Qual, quala :
Ne chal imitar per marchar ben?
—Una escarabissa.

XXXVI. — A-n-un corps sens os?
—Un verme.

XXXVII. — Descoumpassa un chastel, e ne pot descoumpassar una levada?
— Una firmis.

XXXVIII. — Baton viu, baton mort?
— Un ase. (De sa pel se fai dels tambours).

XXXIX. — Se despolha per nous vestir?
— L'oulha.

XL. — Qu'es aco, qu'es aco :
Gorja dins gorja, set chambas et una coua?
— Un chat que leca una oula.

XLI. — Douas pias, douas lias, quatre bezinguas et un tapa-quioul?
— Una chabra,

XLII.— Char dessai, char delai, bois pel mieg?
— De las vachas al labour.

XLIII. — Tan que plueva, jamais aco se molha?
— Un pieis de vacha

XXXV. — Lequel, laquelle, il ne faut pas imiter, si l'on veut marcher bien? — L'écrevisse.

XXXVI. — A un corps sans os? — Un vermisseau.

XXXVII.— Dépasse un château, et ne peut dépasser une rigole de pré? — Une fourmi.

XXXVIII.—On bat vivant, on bat mort?—L'âne. (Sa peau sert pour les tambours.)

XXXIX. — Se dépouille pour nous vêtir? — La brebis.

XL. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est: une gorge dans une autre, sept jambes et une queue? — Un chat qui lèche une marmite.

XLI. — Deux cornes, deux fanons, quatre jambes et un tape-cul? — Une chèvre.

XLII. — Chair deçà, chair de là, bois au milieu? — Des vaches à la charrue.

XLIII. — Tant pleuve-t-il, cela ne se mouille pas? — Un pis de vache.

XLIV. — Que qu'ei, que qu'ei :
Tounelou,
Bounelou,
Ple de vi,
Barra sens cecle?
— Un gru de rasim.

XLV. — Quatre doumaiseletas
An quatre chambretas?
— Una caca.

XLVI. — Verd couma un pourrat,
Loung couma un fial,
Dous couma del mial?
— Lou cacal (quan s'en fai de l'oli).

XLVII. — Verd couma prat,
Dur couma bois,
Blanch couma lat?
— Una caca frescha.

XLVIII. — Gru, gruneta,
Tout cuech, tout salat,
Dins sa toupineta?
— Una aulana.

XLIX. — A cinq os, cinq patetas, una coua?
— La nespla.

L. — A cinq alas, una coua e ne pot mountar un bos?
— La nespla.

XLIV. — Qu'est-ce, qu'est-ce : tonnelet, bonnelet, plein de vin, est clos sans cerceau? — Un grain de raisin.

XLV. — Quatre demoiselettes ont quatre chambrettes? — Une noix.

XLVI. — Vert comme un poireau, long comme un fil, doux comme du miel? — La noix (quand on en fait de l'huile).

XLVII. — Vert comme prairie, dur comme bois, blanc comme lait? — Une noix fraîche.

XLVIII. — Grain, grainette, tout cuit, tout salé, dans son petit toupin? — Une noisette.

XLIX. — A cinq os (noyaux), cinq pattes, une queue? — La nèfle.

L. — A cinq ailes, une queue et ne peut s'élever vers le bois. — La nèfle.

LI. — A bel paire, ruda maire,
Chaminja negra, blancha efant ?
— Una chastanha.

LII. — Pendaulhou pendaulhava,
Pendaulhou toumbet ;
Grouun venguet
E lou minget ?
— L'aglan.

LIII. — Pendaulhou pendaulhava,
Roundelhou roundelhava ;
Pendaulhou toumbet,
Roundelhou l'amasset ?
— Un aglan et un tessou.

LIV. — Pendaulhou, pendaulhoun,
Mounta bilhou, mounta bilhoun,
Bourrut dejous lou charcha ?
— L'aglan.

LV. — Court brajat,
Naut mountat,
Bourrut lou charcha ?
— Un aglan.

LVI. — Al mieg d'un bos, n'a mas una chambrota et un chapelou ?
— Un poutarel.

LI. — A haut père, rude mère, chemise noire, blanche enfant ? — Une bogue de châtaigne.

LII. — Pendillon pendillait, pendillon tomba ; « grouin[1] » vint et le mangea ? — Le gland.

LIII. — Pendillon pendillait, grognon grognonnait, rodillon rodillait, pendillon tomba, rodillon le ramassa ? — Le gland et le jeune pourceau.

LIV. — Pendillot pendillon, monte billot, monte billon, bourru dessous le cherche ? — Le gland.

LV. — Court vêtu, haut monté, bourru le cherche ? — Un gland.

LVI. — Au milieu d'un bois, il n'a qu'une chambrette et un chaperon ? — Un champignon.

[1] Onomatopée pour signifier le porc.

LVII. — Qu'es aco, qu'es aco :
Fai cent legas e mais, se chal,
Sens sourtir de soun boujal ?
— Un ueu.

LVIII. — Auguessas-tu dech-nau claus,
Zou drubiràs pas sens far « pan ! pan ! » ?
— Un ueu.

LIX. — Tan mais l'an z'estira, tan mais co brama ?
— Las clochas.

LX. — Doun mais n'an z'estira, doun mais co fug ?
— Un eschautou de fial.

LXI. — Quatre doumeiseletas toujour se galopon, e podon jamais s'acoutar ?
— Un eschavel.

LXII. — Madama Negra mounta en chadena,
Moussu de Bilhous
Bufa dejous ?
— Un oula sus lou fueg.

LXIII. — Bois de naut, bois de bas,
Bois dessai, bois de lai,
Bonna pel mieg ?
— Una mast plena de pasta.

LXIV. — A la pouncha d'un puechou,
Pissa couma un truejou ?

LVII. — Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est : il fait cent lieues, et davantage s'il faut, sans sortir de son trou ? — Un œuf.

LVIII. — Eusses-tu dix-neuf clés, tu ne l'ouvrirais pas sans faire pan ! pan ? — Un œuf (pour le casser).

LIX. — Plus on le tire, plus ça brame ? — Les cloches.

LX. — Plus on le tire, plus cela s'enfuit ? — Un écheveau de fil.

LXI. — Quatre petites demoiselles se poursuivent toujours et ne peuvent jamais s'atteindre ? — Un rouet.

LXII. — Madame Noire monte à la chaîne, Monsieur de Billot souffle dessous ? — Une marmite sur le feu.

LXIII. — Bois en haut, bois en bas, bois en deçà, bois au delà, marécage au milieu ? — Un pétrin plein de pâte.

LXIV.— A la pointe d'un monticule pisse comme un porcelet ? — Une cruche.

— Un broc.

LXV. — A la testa boujalada e toujour es dins l'aiga?
— Un esparsou.

LXVI. — N'an lou tua, n'an lou reviuda quan n'an vol?
— Un chalel.

LXVII. — Beu soun sang e minja sous budels?
— Lou chalel.

LXVIII. — Ben poulit, un pauc loung,
Tout redound,
S'usa malgrat soun mestre?
— Una chandiala.

LXIX. — Vai negra à l'estable e blancha n'en torna?
— La selha del lat.

LXX. — Ris en davalan, pura en mountan?
— Lou selhou d'un pouts.

LXXI. — Que qu'oi, que qu'oi:
Vai e ve sens chanhar de plassa?
— Una porta.

LXXII. — Round couma un crubel,
Loung couma un courdel? (*Aliàs* budel.)
— Un pouts.

LXV. — A la tête criblée de trous, et toujours est dans l'eau? — Un goupillon.

LXVI. — On le tue, on le ranime quand on veut? — Une lampe.

LXVII. — Boit son propre sang et mange ses entrailles? — Une lampe.

LXVIII. — Bien poli, un peu long, — tout rond, — s'use malgré son maître? — Une chandelle.

LXIX. — Va noir à l'étable et en revient blanc? — Le seau (du lait) pour traire.

LXX. — Rit en descendant et pleure en montant? — Le seau d'un puits.

LXXI. — Qu'est-ce, qu'est-ce: va et vient sans changer de place? — Une porte.

LXXII. — Rond comme un crible, — long comme un cordeau (*aliàs*: boyau)? — Un puits.

LXXIII. — Sauta d'una boueha per intrar dins una autra?
— Lou pa.

LXXIV. — Es sus una sola rouja, e crida! « Ventre cuech » ?
— Una tourta al four.

LXXV. — De las vachas roujas al mieg d'un prat,
Un bergier negre las vai virar ?
— La biolas d'un four e lou relh.

LXXVI. — Ple lou jour, bouide la nueg ?
— Dels souchs.

LXXVII. — Ple la nueg, bouide lou jour.
— Un liet.

LXXVIII. — Neja la testa per sauvar la coua?
— Una couada

LXXIX. — Beu per l'eschina e pissa pel ventre?
— Una barrica.

LXXX. — Minja pel ventre e fai per l'eschina?
— Una garlopa.

LXXXI. — Bouida soun ventre per anar à l'aiga?
— La soulha.

LXXXII. — Druebe la gorja entrusca tan que soun mestre es aquì?

LXXIII. — Sort d'une bouche pour entrer dans une autre? — Le pain.

LXXIV. — Est sur une saule rouge et crie: « Ventre cuit! » — Une tourte au four.

LXXV. — Des vaches rouges au milieu d'un pré,—un berger noir les va tourner? — Les charbons ardents et le fourgon d'un four.

LXXVI. — Plein le jour, vide la nuit? — Des sabots.

LXXVII. — Plein la nuit, vide le jour? — Un lit.

LXXVIII. — Noie sa tête pour sauver sa queue? — Un godet.

LXXIX. — Boit par l'échine et urine par le ventre? — Une barrique.

LXXX. — Mange par le ventre et rend par l'échine? — Une varlope.

LXXXI. — Vide son ventre pour aller à l'eau? — La paillasse du lit.

LXXXII. — Ouvre la gorge jusqu'à ce que son maître se trouve là? — Un sabot.

— Un souch.

LXXXIII. — Cinq trauchs, una boucha, una coua[1]?
Un chaufa-liet.

LXXXIV.— Que, que:
A lous os sus la pel ?
— Un ueu. (*Aliàs* un cacal sech.)

LXXXV. — Bouida soun ventre per remplir lou de soun mestre ?
— Una escuela de soupa.

LXXXVI. — Marcha de testa ?
— Lous clavels del souch.

LXXXVII. — Mais l'an n'in bota, mens co pesa?
— Una plancha trauchada.

LXXXVIII.— A la lenga à la pouncha de la testa ?
— Una egulhada.

LXXXIX. — Zou troubatz à vostra porta, e vous pot menar perdre ?
— Un chamì.

XC. — Z'ai vist viu, z'ai vist mort,
Z'ai vist courre après sa mort ?
— Las fuelhas.

LXXXIII[1]. — Cinq trous, une bouche et une queue? — Une bassinoire.

LXXXIV. — Qui, qui: a les os sur la peau? — Un œuf (*aliàs*: une noix sèche).

LXXXV. — Vide son ventre pour remplir celui de son maître ? — Une écuelle de soupe.

LXXXVI. — Marche de tête? — Les clous d'un sabot.

LXXXVII. — Plus on y en met, moins ça pèse? — Une planche que l'on troue.

LXXXVIII. — La langue à la pointe de la tête ? — Un aiguillon à bœufs.

LXXXIX. — Vous le trouvez à votre porte, et il peut vous mener perdre?— Un chemin.

XC. — Je l'ai vu vivant, je l'ai vu mort, je l'ai vu courir après sa mort? — Les feuilles des arbres.

[1] Les bassinoires anciennes avaient toujours cinq trous.

XCI. — N'a ni ped ni talou,
Galopa couma un diablatou ?
— Una boula.

XCII. — Qu'es aco, qu'es aco :
Arcarià 'n chastel, n'arcarià pas dous ?
— Un ueu.

XCIII. — Calica, calicot:
La maire de Calicot a dels os,
Calicot n'a pas ?
— La poula e soun ueu.

XCIV. — Corps de terra, ventre d'aiga, testa de bois ?
— Una boutelha.

XC. — Que i a, que i a :
Al mieg de Paris ?
— Una *r*.

XCVI. — Al dessus de Dieus ?
— Un pount.

XCI. — N'a ni pied, ni talon, et court comme un diablotin ? — Une boule.

XCII. — Qu'est-ce que cela, qu'est-ce que cela : passerait par-delà un château, non par-delà un second ? — Un œuf.

XCIII. — Calique, Calicot: la mère de Calicot a des os, Calicot n'en a point ? — La poule et son œuf.

XCIV. — Corps de terre, ventre d'eau, tête de bois ? — Une bouteille et son bouchon.

XCV. — Qu'y a-t-il ? qu'y a-t-il au milieu de Paris ? — Une *r*.

XCVI. — Au-dessus de Dieu ? — Un point.

A CARLE DE TOURTOULOUN

—

Pèr assoula toun cor que noun fai que gemi,
De toun castèu en dòu trevant li grandi salo,
Destrihes, souloumbrous, l'istòri prouvençalo;
Mai l'amaro doulour, rèn la pòu endourmi.

A pichot pas, vers tu, l'entendes plus veni
Te rire à tis estùdi, e lou làngui te jalo,
Dempièi que toun amigo, un ange, a pres dos alo
E que s'es entournado au cèu, ai! paure ami!

Alor, en pantaiant la douço jouino femo,
Lou libre qu'as dubert, lou bagnes de lagremo;
Auses plus soulamen lou poulit bru que fan,

Jougaire e risoulet, toun fiéu e ti chatouno.
Mai éli t'escalant, emé milo poutouno:
« Paire, sies pas soulet, » te dison tis enfant.

Teodor AUBANEL.

Avignoun, 28 de setembre 1873
(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

A CHARLES DE TOURTOULON

—

Pour apaiser ton cœur qui ne fait que se plaindre,—de ton château en deuil parcourant les grandes salles, — tu déchiffres, sombre, l'histoire de Provence ; — mais l'amère douleur, rien ne peut l'endormir.

A petits pas, vers toi, tu ne l'entends plus venir — sourire à tes études ; et la mélancolie te glace, — depuis que ton amie, un ange, a pris deux ailes — et qu'elle est retournée au ciel, hélas! pauvre ami!

Alors, en songeant à la douce jeune femme, — le livre que tu as ouvert, tu le mouilles de tes larmes : — tu n'entends même plus le bruit charmant que font,

Enjoués et rieurs, ton fils et tes fillettes. — Mais eux t'escaladant, avec mille baisers: — Père, tu n'es pas seul, te disent tes enfants.

Théodore AUBANEL.

Avignon, 28 septembre 1873.

UN PARELH PER VENDEMIOS

A L. Savìè de Ricard

Le bel parelh castanh s'en ven de las Masquieiros,
A l'antic carriot à-n-un timou, cargat
De vendemio mountant junquo sus las telieiros;
Ja s'ausis tinda l'olze e crida l'tresegat!

Porto, sens espefort, dex semals carretieiros,
E, dins sa vertut sano e la sieu magestat,
Passo, mouscalh sus uels, al miei de las carrieiros,
Dambe l'bouiè davant, toucadour adreitat.

Le colh fort, le petralh large e l'esquino espesso,
O roumiaires gigants e plenis de grandesso!
Anats coumo del tems des pagans magnifics,

E semblats passeja gravoment, en cadancio,
Qualque dieus pouderous qu'a balhat l'aboundancio,
— O biòus! ó biòus vivents! trioumfles pacifics!

A. Fourès.

UNE PAIRE (de bœufs) PENDANT LES VENDANGES

A L. Xavier de Ricard

La belle paire châtaine s'en vient des Masquières, — à l'antique chariot à un timon, chargé — de vendanges s'élevant jusque sur les ridelles; — certes, on ouït tinter la clavette (de l'essieu) et crier l'anneau de fer (qui supporte la flèche).

Elle porte, sans effort, dix comportes charretières, — et, dans sa vigueur saine et sa majesté,— elle passe, émouchette sur les yeux, au milieu des rues, — avec le bouvier devant, aiguillon dressé.

Le cou fort, le poitrail large et l'échine épaisse, — ô ruminants gigantesques et pleins de grandeur! — vous allez comme au temps des païens magnifiques,

Et vous semblez promener gravement, en cadence, — quelque dieu puissant qui a donné l'abondance. — O bœufs! ô bœufs vivants! triomphes pacifiques!

A. Fourès.

LOU PAISAN E LAS DOS OULOS

—

Un pacan, en roumpent l'aurieiro d'un toural,
Troubet dos oulos entarrados
E joust de lausos recatados:
L'uno ero novo, en bel metal,
E lusissiò coumo un miral;
De tacos de roubil prefoundoment gravados
E de partidos descroustados,
Sus l'autro se vesiòu
Tant sarrados que ne fasiòu
Un moble de rebut. Atabé lou fouchaire,
D'acò macat, en l'espiant de caire:
— « Per d'oulos coumo tu, n'ei pla prou dins l'oustal;
Sariòs qu'un embarras e n'ei mai que noun cal.
Auriò pamens gagnat uno belo journado
Se, coumo l'autro counservado,
Valhòs dous escuts de cinq francs.
Mais, petas, as servit belèu mai de cent ans,
E, de pertout escascalhado,

LE PAYSAN ET LES DEUX MARMITES

—

Un paysan, en défonçant les bords d'un tertre, — trouva deux marmites enterrées— et sous des dalles bien cachées :— l'une était neuve, en beau métal,— et brillait comme un miroir ;— des taches de rouille profondément gravées — et des parties écaillées,— sur l'autre se voyaient—si serrées, qu'elles en faisaient—un meuble de rebut. Aussi le piocheur, — fâché de cela, en la regardant de travers : — « Pour des marmites comme toi, j'en ai bien assez dans la maison ; — tu ne serais qu'un embarras, et j'en ai plus qu'il n'en faut. — J'aurais pourtant gagné une belle journée — si, comme l'autre conservée, — tu valais deux écus de cinq francs. — Mais, pécore, tu as peut-être servi plus de cent ans, — et aujourd'hui, de

Ta panso tendiò pas soulomen de civado. »
Lou pacan, en diguent acòs,
D'un cop de doulho de bigòs
La crebo pel mitan. Grand Dieu! qunt espetacle!
Lou mal-vestit crido miracle.
E miech-bauch s'aloungo à plen cors
Sus un gros moulou de louidors:
L'oulo de rebut n'ero pleno.
Poudès vous figura sens peno
La grimasso que deviò fa,
Pousant à plenos mas, se pressant d'empouchà
So que fa cantà lous avugles;
A pas lesé de res tria:
Ensaco en meme tems terro, fenouls, rabuscles;
Autant que de plasé, de pòu devariat,
Viro sous els de tout coustat,
Crentant que quauque partajaire
Sourtigue d'en dacon per lou fica d'un caire.
Urousoment que sioguet pas aital:
Mudo coumo un desert ero adounc la countrado;
Tabés ajet lou tems d'amassà coumo cal
La mounedo esparrabissado.
Quand ajet fait, tournet tapa

partout crevassée, — tu n'es pas seulement bonne à contenir de l'avoine. » — Le paysan, disant cela, — d'un coup de revers de son outil—fait voler la marmite en éclats. Grand Dieu! quel spectacle! — le mal vètu crie: Miracle! — et, moitié fou, s'allonge à plein corps— sur un gros monceau de louis d'or:— la marmite de rebut en était pleine.— Sans peine, vous pouvez vous figurer—la grimace qu'il devait faire, — puisant à pleines mains, se pressant d'empocher — ce qui fait chanter les aveugles; — il n'a loisir de rien trier — et ramasse en même temps terre, fenouils, ravenelles;— tourmenté en même temps autant par le plaisir que par la peur,— il tourne ses yeux de tout côté,— craignant que quelque partageur — ne sorte de par là pour réclamer sa part.— Heureusement il n'en fut pas ainsi: — silencieuse comme un désert était alors la contrée; — aussi eut-il le temps de ramasser comme il faut — la monnaie éparpillée.— Quand il eut fini, il remit dans la terre— marmites et

Oulos e lauso dins la terro,
— « O fam, guso de fam, diguet amé coulero,
Tracas, soucit *et cœtera,*
Que, sens jamai vous alassa,
Rousegas, carcagnas lous paures miserables.
Adieu, n'ei prou per ieu, e tu, vai-t'en al diables,
Bigòs que m'as fait tant trima!
Te vau cambia per uno cano. »
E coumo un ase sens catsano,
Sautant, bramant, cap à l'oustal
S'entorno cargat d'or. Quand d'un parel rambal
Sa testo sioguet repausado,
Que repasset dins sa pensado
So qu'i ero arribat:— « Ah! sou dis, qunt bounur
De m'estre trouvat soul! Acò's mai que segur
Que, se quauqu'un m'abiò foursat à la causido,
Preferabi, per moun malur,
L'oulo poulido
Mais vido,
A la laido, que d'or ero touto farsido. »
So que me fa vous dire aicì:
Cal couneisse, avant de causì.
Ah! quantes n'i a que dins lou mariage,

dalles : — O faim ! gueuse de faim, dit-il avec colère, tracas, soucis, et cetera,— qui, sans vous lasser jamais,— rongez, persécutez les pauvres misérables. — Maintenant, j'en ai assez pour moi ; — et toi va-t'en au diable, — pioche qui m'as fait tant trimer ; — je vais, dit-il, te changer pour une canne. » — Et, tel qu'un âne qui a rompu son licol,— sautant, criant, vers sa maison — il s'en revient chargé d'or. Quand, après une telle émotion, — sa tête fut redevenue calme; — que, dans sa pensée, il repassa ce qui lui était arrivé : — « Ah ! dit-il, quel bonheur — que je me sois trouvé seul. C'est plus que sûr — que, si quelqu'un m'avait forcé au choix, — j'aurais préféré, pour mon malheur, — la marmite jolie — mais vide,— à la laide, qui d'or était toute farcie. »— Ce qui me fait vous dire ici : — il faut connaître avant de choisir ! — Ah ! combien n'y en a-t-il pas qui, dans le mariage,— ignorant la valeur d'un si rare

Ignourant la valou d'un tant rare tresor,
E sens pensa que tout so que brilho es pas d'or,
Festejou la qu'a bel visage
E delembrou la qu'a boun cor!

P. VIDAL.

(Languedocien, Quarante et ses environs)

trésor,— et, sans songer que tout ce qui brille n'est pas de l'or. — font fête à celle qui a beau visage — et laissent de côté celle qui a bon cœur.

F. VIDAL

LI TRES FLOUR

—

A la fèsto de Diéu, la grand fèsto di flour,
Quand tóuti li carrièro, e li glèiso à l'entour,
Soun de tapis aurin e de vas de sentour,

Tres chato d'Avignoun, tres gènti vierginello,
Se disièn l'uno à l'autro : — « Aubaren, cantarello,
» Chascuno, talo flour que trouvan la mai bello ! »

« — Pèr ma part », souspirè la bloundeto Anaïs,
« La flour de ma coungousto es l'Ile blanc e lis,
» Que lis anjòun alu porton au Paradis !... »

LES TROIS FLEURS

—

A la Fête-Dieu, la grande fête des fleurs, — quand toutes les rues et les églises à l'entour — sont des tapis d'or et des vases de parfum,

Trois filles d'Avignon, trois vierges gentilettes, — se disaient l'une à l'autre: — « Arborons, en chantant, — chacune la fleur » que nous trouvons la plus belle ! »

« — Quant à moi », soupira la blonde Anaïs, — «la fleur de mes » délices, c'est le Lis blanc et lisse — que les petits anges ailés por- » tent au Paradis ! »

« —Dounas-me dounc la Roso, autièro, souleiouso;
» Te, la Roso es la rèino, embeimado, courouso »
S'escridè Jano, « e siéu de la Rèino amourouso !..»

La tresenco cantè (qu'èro ma Madeloun),
Levant sa douço caro à l'estello eilamount
(Oh ! que voudriéu, ma fe, la cubri de poutoun !)

« — Noun vole d'Ile blanc, noun de Roso pourpalo.
» Ma floureto d'elèi, qu'ame, iéu, sèns egalo,
» Sara tu, sara tu, ma pauro Prouvençalo !»

MANDADIS

A Madono M.

Pregue Diéu bèn souvent, mouié de moun ami !
Que la flour qu'a chausido, e lou sòu qu'as chausi,
Siegue pèr vautri dous mai que mai benesi !

William-C. BONAPARTE-WYSE.

Provençal, Avignon et les bords du Rhône)

« —Donnez-moi donc la Rose, altière, ensoleillée;—tiens, la Rose » est la reine, embaumée, éclatante, — s'écriait Jeanne, « et moi, » je suis amoureuse de la reine ! »

La troisième chanta (qui était ma petite Madelaine), — levant sa douce figure à l'étoile, en haut — (Oh ! que je voudrais bien la couvrir de baisers !)

« — Je ne veux point de Lis blanc,—point de Rose purpurine. » —Ma fleurette choisie, que j'aime sans égale,— sera toi, sera toi, » ma pauvre Pervenche !»

ENVOI

A Madame M.

Je prie Dieu bien souvent, ô femme de mon ami ! — que la fleur qu'il a choisie et que le sol que tu as choisi—soient pour vous deux de plus en plus bénis !

Guillaume-C. BONAPARTE-WYSE

BIBLIOGRAPHIE

Recueil de noëls vellaves, par l'abbé Natalis Cordat (1631-1648), publiés avec introduction et notes par l'abbé J.-B. Payrard. — Le Puy-en-Velay, J.-M. Freydier, imprimeur-libraire, 1876, petit in 8°.

Ces noëls, qui paraissent être restés inédits jusqu'à présent, sont au nombre de dix-neuf. Cinq sont en français ; les autres sont écrits dans le patois du Velay, dont ils nous fournissent, pour la première moitié du XVIIe siècle, un échantillon fort intéressant. L'éditeur les a fait précéder d'une introduction dans laquelle, après avoir donné les renseignements qu'il a pu recueillir sur l'auteur et sur son œuvre, il consacre au dialecte vellave une quinzaine de pages, plus remplies malheureusement, de vagues généralités (sans compter les erreurs) que de notions précises.

Un passage de cette introduction nous avertit que le manuscrit de Cordat a été reproduit tel quel, c'est-à-dire qu'on en a respecté non-seulement l'orthographe, mais encore « la ponctuation, l'accentuation, les fautes mêmes. « Quant à l'orthographe, on ne peut que louer cette fidélité ; mais il y aurait eu, croyons-nous, plus d'avantages que d'inconvénients à introduire dans le texte une ponctuation correcte (il n'y en a souvent d'aucune sorte), et surtout à faire disparaître nombre d'apostrophes abusives ; par exemple, dans *s'en = sem* (*sumus*), *qu'on = quando*, *qu'onos = quelles*, *qu'eycon = quelque chose*, *eyss'os* au lieu de *eysso's*, *l'iffronsaro* pour *liffr.*, où l'*f* initiale de *fronsar* se redouble, comme il arrive souvent dans les anciens mss. On aurait pu aussi corriger sans scrupule quelques fautes évidentes, comme, p. 41, dernier vers, l'omission de *lous ;* p 92, *mayro* pour *mayre*, en rime avec *gayre*.

Chaque noël est suivi d'un petit commentaire où les mots les plus difficiles sont expliqués. La traduction n'est pas toujours exacte et elle fait défaut en plus d'un endroit. P. 6. *O ben adut char courre* paraît mal rendu par « a bien eu char court. » Ce doit être « a bien eu cher courir, » c'est-à-dire : « il lui a coûté cher de courir. » — P. 19, note 6. Je soupçonne que *gages* signifie ici, non pas *salaires, revenus*, mais *meubles*, spécialement *vaisseaux*. Ce mot a ce sens en d'autres provinces. — 29. *En desperit sie lou mengayre* ne saurait signifier, comme le veut la note 5, « et mort fut le gourmand. » Le vers étant trop long d'une syllabe, il faut sans doute corriger *en despit* ou *en despiet*, et traduire *maudit soit le gourmand* (litt. *en dépit*

soit...) — 49, note 6. La rime *estiavas* réclame pour *chandias* la correction *chandiavas*, et alors il s'agirait de *chandelles* et non de *chanvre*. — 68. *Non poudrié* signifie *il ne pourrait* et non pas *je ne pourrais*. Le contexte l'indique avec évidence.— 83. *Marcié* est noté comme un mot inconnu. C'est simplement le français *mercier*. On connaît le proverbe : « Petit mercier, petit panier. » — 91, note 10. Le sens est clair si l'on corrige l'*aunouoro*, comme la rime le demande ; le *dentau* est le cep de la charrue. Mais trois vers plus haut, je ne sais ce que peut signifier *d'au apparoucha*. *Au* n'y serait-il pas l'ancien *aul* (*avol*) = *mauvais* ? — 92. *En quauquo traço de brez*. Cela veut dire *avec un berceau* et non *avec du son*. L'éditeur a pris *brez* pour *bren*. Quant à *traço*, voy. le *Dict. languedocien* sous *trasso*. — 97. *Fouoire*, objet de la note 29, est l'ancien *forre* (fr. *foirre* ou *feurre*), et doit, je pense, être rendu par paillasse. *Barghos* (même page, note 25) est l'instrument qui sert à broyer le chanvre.

Je ne sais si l'on trouvera, dans le pays de Cordat, un bien grand mérite à ses noëls. M. l'abbé Peyrard me semble, je l'avoue, les avoir beaucoup surfaits. Voir, dans l'auteur de ces chants rustiques, « un érudit, un penseur, un critique et un philosophe », sans compter sans doute le poëte, devra paraître à plusieurs une illusion un peu forte. Je n'en considère pas moins la publication des noëls de Cordat comme très-utile, et M. l'abbé Payrard a droit, pour l'avoir faite, à toute notre reconnaissance. Les monuments du dialecte vellave ne sont pas communs, et c'est une bonne fortune pour les amis de notre langue d'oc d'en pouvoir étudier un du temps de Louis XIII. J'ai fait cette étude, pour mon compte, avec plaisir et profit ; peut-être les lecteurs de la *Revue* ne me sauront-ils pas mauvais gré de leur en communiquer les principaux résultats.

1. *A* tonique, précédant *m* ou *n*, même, dans ce dernier cas, si une voyelle suit, devient toujours *o*. Ceci est commun ou à peu près à toute la région septentrionale et centrale de la langue d'oc (Auvergne, Rouergue, Quercy, partie du Limousin, etc.). Ex.: *on* (annus), *song* (sanguis), *fon* (fames), *mo* (manus), *campono* (campana). Même mutation dans *o* (*habel*), *so* (*sap*), *dejo*, et à la 3e pers. sing. du futur : *troubaro*, etc.

2. *E* tonique devient *i* et attire *a* devant *l*, qui se vocalise : *ciau*, *giau*, *angiau*. Ceci s'étend, à travers l'Auvergne, jusqu'à la lisière orientale du Limousin et pénètre (*ciau* du moins) un peu au delà.

3. *I* passe à l'*e* dans *reyre* (ridere), aussi bien que dans *veyre*, qui est de la langue commune. — Cette voyelle s'introduit, comme en Auvergne, pour mouiller l'*l*, dans *liou*, *liour*, *lieu*, *belieu*.

4. *O* tonique, bref ou en position se diphthongue en *io* dans *fioc*

et *lioc*, et en *ouo* partout ailleurs : *bouon-bouos*, *pouot*, *souóu* (*solum*), *damouoro*, *mouort*, etc. — Le groupe *orr*, au lieu de devenir simplement *ouorr*, donne *ouoir*, par vocalisation de la première *r* (cf. ailleurs *aybre* = *arbre*, *eymari* = *ermari*, etc.). Ex.: *souoire* (*sorre* = *soror*), *ouoire* (*orre* = *horridus*), *fouoire* (*forre* = fr. *feurre*). Dans ce dernier exemple, l'*i* peut provenir du *d* primitif non assimilé.

5. La voyelle *ou* n'était pas, comme on sait[1], distinguée de *o* dans l'ancienne écriture. L'une et l'autre étaient notées par *o*. Cette figuration sert encore dans nos noëls, mais non pas exclusivement pour l'*ou* nasal, même dans le cas où cet *ou* provient de *u* latin, bref ou en position, c'est-à-dire où aucun doute n'est possible sur sa vraie prononciation. Ex.: *vont*, *monde* (à côté de *mounde*), *fonde*, *son*, *rompt*, *songeat*, *commo*, *non*.

La même chose se remarque dans des textes de provenances diverses, à la même époque. Ainsi, en Limousin, on trouve également le son *oun* figuré encore *on* comme autrefois, longtemps après que l'*ou* pur eut cessé d'être représenté par un simple *o*.

6. La diphthongue *ai*, perdant l'accent, devient *ei*, phénomène commun à beaucoup d'autres dialectes[2] : *beylat*, *meysou*, etc. — Sous l'influence de la nasale (cf. ci-dessus 1, *an* devenu *on*), cette diphthongue passe à l'*oi* dans *soint* = *sanctum*.

7. *Au*, protonique ou monosyllabe proclitique, devient *óu*; phénomène analogue au précédent et pareillement commun à la plupart des dialectes : *sóuva* (*salvare*), *ousy* (*audire*), *sóuput* (anc. *sauput*), *vóu* (*vado*), *óus* (datif plur. de l'article). — Notons comme remarquable la modification subie par *fauc* (*facio*), qui se présente dans notre texte sous la forme *fouoc*, comme si la diphthongue s'y était d'abord réduite à un *o* bref.

8. *Iu* primitif est resté — ou redevenu — *iu* (*iou*) dans *vioure*, *riou*, *niou* (*neige*), *bioure* (*bibere*). Pareillement *deu* (*debet*) est ici *diou*.

9. L'ancienne diphthongue *oi*, dont l'*o* provient de *o* bref ou en position, se modifie différemment selon qu'elle est finale ou pénultième. Finale, elle se présente, comme dans la basse Auvergne, sous la forme *eu* : *la neut*, *queut*[3] (*coctum*), *heu* (*hodie*), *cogneu* (*conois*), *peus*

[1] Voy. le mémoire de M. Meyer sur l'*o* provençal. (*Mémoires de la Société de linguistique*, tom. I.)

[2] Dans quelques-uns (Rouergue, Quercy), c'est en *oi* que *ai* dans cette position, s'affaiblit.

[3] On trouve aussi *queit*, forme de la langue commune (p. 23), mais en rime avec *neut*.

et *peu* (*pois* = *post*). Un exemple de cette mutation, remontant au XIIIe s. (*del Peu* = *du Puy* (*podium*), se trouve dans la préface (p. xx)[1]. Pénultième, elle garde l'*i*, et l'*o* précédent se diphthongue en *ouo*, comme lorsqu'il est isolé (cf. ci-dessus 4). Ex : *couoyre* (p. 84)= *coire* (*coquere*).

10. La diphthongue *ou* ayant changé, comme en d'autres dialectes, son *u* en *i*, est traitée par suite comme l'*oi* originaire : de là *eymouoire* (*esmoure*), *jouoyne* (*juvenis*).

11. La gutturale dure se change constamment, devant les voyelles, en la dentale de même degré. Ex. : *c* devient *t* : *chastu, nastut, destuberto, ati* (= *aqui*), etc. ; *g* devient *d* : *adut* (*agut*), *vendut* (*vengut*), *sedur* (*segur*), *tendut* (*tengut*), *Dilien* (*Guilhem*), *sediat* (*seguiatz*), etc.

12. Les gutturales chuintantes sont ordinairement figurées *ch* et *j*, selon l'orthographe ordinaire ; mais on trouve aussi *th* pour *ch* (prononcé *tch*), et *gh* pour *j* : *estathas, petharas* (p. 8) ; *mongho* (93), *barghos* (98).

13. Le *z* (*tz*) se réduit toujours à *t* à la 2e pers. du pluriel des verbes. Même réduction, et aussi constante, dans lestextes du Vivarais de la même époque. C'est, du reste, un phénomène qu'on retrouve, plus ou moins fréquent, de divers côtés, et dont les exemples ne sont pas rares dans nos anciens mss.

14. *L* finale, réduction de *ll*, se vocalise en *i* après *e ey* (*ille*) ; *ey* (*en lo*), *pey* (*per lo*), *aquey, bey* (fr. *beau*). Mais au pluriel des mêmes mots, comme pour *l* simple d'origine après *a* et *o*, la vocalisation se fait en *u* : *aqueus, espitau, oustau, ciau, angiau, vóu, souóu* (*solum*), *lençouóu*.

A l'intérieur des mots, entre deux voyelles, *l*, et c'est là le trait le plus caractéristique de notre texte, ne se maintient pas non plus ; elle passe, non pas à l'*u*, comme devant une consonne, mais au *v*, qui n'en est qu'un durcissement : *tavou* (talon), *giavo, giavado* (gèle, gelée), *souvament* (seulement), *souveil* (soleil), *estiavas* (étoiles), *angiavou* (petit ange). L'*n*, dont la parenté avec l'*l* est connue, est pareillement remplacée par *v* dans *bouvas* = *bounas* (fr. *bornes*), d'où *bouveina*, qui se dit aussi, en substituant inversement *l* à *v*, *bouleina*. L'auteur de la Statistique de la Haute-Loire, où je trouve ces dernières formes, mentionne aussi, à côté de *bouvas*, *bougas*. Cf. *souguel* = *soulel*, à Marvéjols (*Revue* IV, 526).

[1] *Eu*, d'ailleurs, s'explique très-bien moyennant les formes intermédiaires *uei* et *ue* : *noctem. noit, nueit, nuet. neut*. — Des exemples isolés de la même mutation se rencontrent dans des textes, même très-anciens, d'autre provenance

15. J'ai signalé plus haut (4) la vocalisation de l'*r* en *i* dans *souoyre, ouoyre* et probablement aussi *fouoyre*. En finale, cette liquide passe à l'*u* dans *quau* (24, 78) =*quare*. Cf. *aubre, maubre, ceucle,* etc., qu'offrent des dialectes voisins et peut-être également celui-ci.

16. Le *v*, qu'on a vu tout à l'heure supplantant l'*l* dans *tavou,* etc., reprend dans *pavou* (*pavorem*) la place dont l'ancienne langue l'avait exclu (*paor*) et s'introduit dans *avouro* (= *aora*), forme commune à plusieurs dialectes. La même consonne est prosthétique, comme en Provence, dans *vou* (*hoc* et *aut*), *vont* (*unde*), *vounio* (*ungat*).

17. Les prépositions *din, dedin* et *son* (*sine*) se font suivre par euphonie, devant les voyelles, les premières d'un *c*, la dernière d'un *t*, ce que l'on observe aussi ailleurs. Un *b* s'adjoint, pour le même motif (en limousin c'est un *d*), à la préposition *en* : *enb un lioc* (p. 59). — Notons encore la nasalisation de l'*a* et de l'*e* dans *hanlas, ansi* et *dendu* (*degu*).

Après ces remarques sur la phonétique de notre texte, il resterait à relever les particularités qu'il peut offrir au point de vue de la grammaire proprement dite et du vocabulaire ; mais cela nous mènerait trop loin, et il y aurait d'ailleurs de ce côté peu d'observations neuves ou intéressantes à faire. Je noterai pourtant, avant de finir, la forme *yeusses*=*els* (en Languedoc *elses* dès le XVe s. au moins), le participe fort *plet* (*plicitum*), p. 73, dont je ne connais aucun autre exemple, l'emploi de l'infinitif pour le gérondif (en *fa* de ses restos, en *veni* de la velhado), qui, du reste, se retrouve ailleurs et dont il y a quelques exemples dans les anciens textes; celui du verbe *merita* dans la signification passive de *deberi* (*aquo li merito be*, pour *il mérite bien cela*), et enfin un substantif qui paraît devoir être rangé dans la nombreuse famille des dérivés de *minimus:* c'est *marbioucho* (petite fille), p. 84, qui renverrait à un type latin **minimicula*, par les intermédiaires **merbilca*, **mermilca*, **mermicla*.

C. Chabaneau.

P. S. — J'ai trouvé, depuis que cet article est écrit, deux exemples auvergnats, l'un de *v* = *l*, l'autre de *gu* = *l* (voir ci-dessus, 14) dans *les Patois de la basse Auvergne et leur littérature*, par M. Doniol. Ce sont *vouvant* = *voulant* (p. 77) et *agueino* = *haleine* (p. 96). Le premier est dans un texte de l'an 1477.

De la Création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent, par A. Darmesteter. — Paris, E. Vieweg, libr.-éditeur, 67, rue Richelieu; Paris, 1877. — Prix: 10 fr.

« Quels sont les procédés que met en œuvre la langue moderne

pour enrichir ou renouveler son matériel? Quelle en est l'origine, le cercle d'action, la force relative? Quels sont les changements généraux que leur action a produits ou est en voie de produire dans le caractère de la langue française? Tel est l'objet de notre étude. Elle comprend trois parties : dans la première, nous parlons de la formation française; dans la seconde, de la formation latine et grecque; dans la troisième, des emprunts faits aux langues étrangères et modernes. » Cet exposé, que nous empruntons à l'auteur lui-même (p. 38) suffit, en même temps qu'il fait connaître le plan de M. A. Darmesteter, à donner une idée de l'importance de l'œuvre qu'il a entreprise; œuvre toute d'actualité, ce qui en augmente l'intérêt et la rend propre à une utilisation immédiate, mais qui se rattache de très-près à l'étude approfondie de notre ancienne langue. Nous y retrouvons les qualités habituelles de M. A. D. Peut-être entrevoit-on parfois la trace d'une préparation un peu rapide; mais ce n'est qu'une impression passagère, qui disparaît vite devant l'abondance et le bon choix des exemples, devant la justesse des explications, la finesse et la nouveauté des aperçus. Dans l'introduction, M. A. D. énumère et discute sommairement les tentatives individuelles ou collectives (Ronsard, Malherbe, hôtel de Rambouillet, etc.) qui se sont produites à différentes époques pour défendre ou pour combattre le néologisme. Il y déclare laisser de côté l'argot, langue de convention, produit rarement spontané de certaines relations sociales, pour n'étudier que la langue courante et naturelle, telle qu'elle sort de la bouche du peuple ou de la plume des écrivains. Voici quelques observations de détail que je soumets au jugement de l'auteur. — P. 51. *Bous de sucre*. L'explication de M. A. D. est exacte. On peut citer à l'appui le singulier *bouil*, qui existe dans le dialecte saintongeais « je lui ai fait prendre un *bouil* », pour « je l'ai fait bouillir un peu. » — P. 76. Le sarde n'est pas la seule langue néolatine qui assimile le participe présent de la première conjugaison à ceux des autres conjugaisons. On remarque la même tendance dans le languedocien actuel, et notamment dans le dialecte de Montpellier et des localités rurales les plus rapprochées. — P. 87 et p. 205. M. A. D. mentionne quelques formes nouvelles en *el* et en *if*. Il aurait été bon de mettre en regard celles qui ont une dérivation commune, telles que *constitutif, constitutionnel — correctif, correctionnel*, etc., et de préciser la valeur de chacune, la forme en *if* se tenant plus près du verbe, d'où elle dérive directement par l'intermédiaire du participe passé latin, et ayant une signification plus étendue que la forme en *el*. Celle-ci est habituellement d'un emploi plus spécial, plus technique. La distinc-

tion que je signale et que je soumets à l'appréciation de M. A. D., est pour moi d'un intérêt immédiat et en quelque sorte personnel, en ce que, bien constatée, elle peut mettre fin aux hésitations de certains lecteurs, du reste fort compétents, qui, à l'expression « locution prépositionnelle » c'est-à-dire « locution ayant la valeur d'une préposition », hasardée par moi dans un compte rendu des *Récits d'un trouvère de Reims* (de M. N. de Wailly), voudraient substituer celle de « locution prépositive. » *Prépositif,* il est vrai, a par devers lui plusieurs années d'existence, tandis que *prépositionnel* est un néologisme encore au berceau. Mais le premier se rattache étroitement à *préposer*, dont il partage la signification générale, tandis que le second offre un sens plus restreint et indique plus particulièrement ce qui a rapport à la *préposition*. On pourra dire « une locution *prépositive* » en parlant d'une locution qui se place (se prépose) d'habitude avant une autre; mais on doit dire une « locution prépositionnelle », quand il s'agit d'une locution qui équivaut à une préposition. — P. 90. « *Pochard*, ivrogne qui se *poche,* se remplit. » Je ne sais si c'est bien là l'explication véritable, mais je dois en faire connaître une autre que j'ai entendue présenter. « *Pochard,* ivrogne dont les yeux sont *pochés* (battus, fatigués) le lendemain d'un jour de débauche. » — P. 110. « L'expression (*race*) *bovine* a amené (*race*) *asine*. » La forme *asine* est plus ancienne ; je l'ai rencontrée dans un *Livre de raison* tenu par un curé de campagne contemporain de ce qu'il appelait « l'*émeute* de 1790 »: « Cejourd'huy acheté (tant de livres) la bête *asine* avec sa suite », c'est-à-dire l'ânesse avec son petit. — P. 115. « La dérivation verbale se fait à l'aide du suffixe *er,* qui s'ajoute à l'*adjectif* ou au substantif dont on veut tirer un verbe. » En ce qui concerne l'adjectif, cette dérivation par *er* aboutissant à la première conjugaison (*actif, activer*) est tout à fait exceptionnelle. M. Chabaneau a, le premier, dans son *Histoire et Théorie de la conjugaison française,* très-nettement constaté ce phénomène des deux dérivations verbales en *ir* et en *er,* entées, celle-ci sur des noms, celle-là sur des adjectifs. Cette règle de notre ancienne langue, observée encore par nos patois, ne saurait être trop fermement maintenue et défendue contre les envahissements d'une inintelligente uniformité. Les paysans de la Saintonge ne disent pas *exempter*, mais *exemptir* (témoignage de M. Chabaneau); *troubler,* mais *troublir;* parce qu'ils dérivent ces verbes des adjectifs *exempt, trouble*. Ajoutons que la langue sait parfois se défendre elle-même contre les tentatives inconsidérées de certains écrivains. C'est ainsi qu'elle a formé *ralentir,* qui est très-bon, contrairement à l'autorité de Ronsard, qui se sert de *alenter*: — Tant plus je veux *alenter* son

ardeur (*Franciade,* ch. IV). — P. 120. On dit aussi familièrement *lavocher,* d'où l'expression « des *lavocheries* »; *buvocher,* au moins dans nos campagnes de la Saintonge et du Poitou. « A quoi servent toutes ces *lavocheries?* disait une bonne femme de Poitiers à qui l'on parlait hydrothérapie, est-ce que ça fait vivre plus longtemps? » — P. 161, 162. A propos des composés verbaux, M. A. D. reproduit en note un résumé de la théorie que j'oppose à celle qu'il a empruntée à Diez et défendue dans un ouvrage dont j'ai rendu compte (*Revue des lang. romanes,* 1876, novembre, p. 267 et suiv.). Il maintient ses premières conclusions, de même que je maintiens les miennes. Il me fait, de plus, quelques objections auxquelles je dois et vais répondre le plus brièvement possible. Je n'ai dit nulle part que « le thème préexiste aux parties du discours qui le renferment », et je suis d'avance de son avis quand il ajoute que « ce n'est qu'après coup que la comparaison des divers membres de la famille (de mots à racine commune) amène à concevoir, par abstraction, l'idée générale de thème. » Mais cela ne prouve nullement que le verbe soit, comme il semble le prétendre, antérieur aux autres mots de même racine, par exemple quand il dit que de *garder* viennent *gardeur, garde, gardien.* Le thème coexiste avec les flexions qui le font vivre, et qu'il fait vivre à son tour : mais il ne préexiste pas à l'état d'isolement, pas plus que la flexion séparée du thème. Le verbe est comme un arbre où l'on distingue l'écorce et le bois proprement dit, sans pour cela supposer qu'ils ont jamais pu vivre séparément. Je m'étais suffisamment expliqué sur le sens que j'attribuais au mot *thème,* je suis donc forcé de renvoyer le lecteur à mon premier article, car je n'aurais à présenter que les mêmes raisons. Quant aux nouveaux exemples de composés d'impératif que cite mon savant contradicteur, un seul est certain, c'est *fac-malum.* Mais j'ai eu soin de dire, ce que M. A. D. semble avoir perdu de vue, que je rangeais dans une catégorie à part les composés d'origine impérative certaine. *Montereau-Faut-Yonne* est un composé d'indicatif présent tout aussi certain. Doit-on en conclure que les composés verbaux ont la même origine indicative? Quant aux formes comme *Pelavicinum, Gardarobam,* on peut les considérer comme une simple transcription orthographique latine des équivalents populaires *Pèle-voisin, garde-robe,* où l'*e* muet final du verbe composant a été suppléé par son équivalent habituel latin *a.* — P. 163. Il faut ajouter que les verbes inchoatifs en *ir* semblent exclus de la composition verbale. Je n'ai remarqué que *nourrit-vigne,* créés par Ronsard (ap. Meunier). — P. 170. *Persécutant,* forme hypothétique, proposée par M. G. Paris dans son édition de *Saint Léger,* ne devrait pas être pré-

senté comme un exemple certain. *Ibid. Crueils* se rattacherait à **crudelius* et non à *crudelis*. *Cruels* = *crudelis* est bien de formation populaire, comme l'indique la chute prématurée de la dentale médiale. *Ibid. Felix* se ramène plutôt à **felicius*. — P. 190. Ajouter *dialectal*, dont M. A. D. se sert du reste couramment, et que, pour notre part, nous avons toujours préféré à *dialectique*, mal à propos employé avec ce sens par quelques auteurs. — P. 248. *Soulographie*, cité d'après M. Zola, se trouve déjà dans Balzac. — P. 259. Aux dérivés plaisamment prétentieux *soutados*, *crapulados*, joindre le gigantesque *cinqcentesimados*, que j'ai entendu à Poitiers. — P. 260-261. Signalons un mot imputé aux Arabes et d'un usage courant dans l'armée, *maboul* = fou, toqué. Quant à *zouave*, il peut être intéressant d'observer que les gens du peuple tendent à le prononcer *zouavre*. En finissant, rappelons que cet ouvrage, plein de faits et qui se lit aisément, sera utilement consulté par ceux qui veulent se reconnaître dans le tourbillon de mots nouveaux que crée incessamment la langue des savants et des politiques. Il s'adresse plus spécialement aux écrivains, à ceux-là surtout qui, comme le journaliste, toujours pressés d'arriver au but et de nous y entraîner à leur suite, sont le plus exposés aux tentations du néologisme. Ils y trouveront comme un appareil de pesage à la fois sûr et délicat et d'un maniement facile.

A. B.

Li Chevaliers as .II. espées. (Voir *Revue des langues rom.*, 15 juin 77, p. 262)

M. W. Foerster, l'éditeur de ce poëme, m'écrit la lettre suivante en réponse aux observations que je lui avais présentées: « Je vous remercie de votre critique bienveillante de mon *Chevalier as .II. espées*. La plupart de vos remarques, je les accepte sans réserve; seulement, pour le v. 634, il faut dire qu'il a la juste-mesure: *Si l'ont convoie d'ilueques*, car *convoie* = *convoiè*, et *ié* = *i* dans certains dialectes (cf. mon explication de ce phénomène, mal compris de M. Mussafia, que j'en donne dans la note du v. 9524). V. 1972, vous proposez *un* glave, ce que je fais moi-même dans la note; seulement je fais observer que *glaive* (masculin et féminin dans l'ancien français) est dans notre texte toujours féminin. V. 6146, *enquetume*. J'ai connu votre explication par *inquietitudinem*, forme supposable qui justifierait le maintien du *t*. Si je ne l'accepte pas, en voici la raison: votre explication suffit pour ce mot-là, mais il y en a d'autres qui n'acceptent pas le suffixe latin *it*, ce sont: *pietatem* = *pitié*, *medietatem* = *moitié* (L'explication de M. A. Darmesteter par *meydtat*, qui sauvegarderait le maintien du *t*, est inadmissible à

cause de *media* = *meie* ou *mie*), *traditorem* = *traditor*, *capitaneus*= *chevetaine*, à côté du régulier *chataigne*, *caduta* et *cadecta* = *chute* et *cheoite*, à côté du régulier *mov[i]ta* = *muete* = *meute*. Il faut donc attendre, jusqu'à ce que nous trouvions une explication pour tous ces mots. Pour les formes en *ietatem*, on pourrait supposer que *ietatem* = *iytatem*, *eyté*. » Je fais deux parts des savantes et courtoises observations de M. W. F. Les premières, celles qui ont trait au texte même du *Chevalier as .II. espées*, ne donnent lieu à aucune objection. Les secondes, relatives aux formes qui ont conservé la dentale médiale latine, contrairement à la règle générale, exigeraient au contraire d'assez longs développements. N'ayant pas le temps de m'y engager, je me bornerai à déclarer que l'explication essayée par M. W. F. à la fin de la lettre, pour rendre compte de la persistance du *t* dans *moitié*, *pitié*, *chute*, ne me paraît pas concluante, et que, de mon côté, je n'ai pas été plus heureux. Quant à *chevetaine*, je ne serais pas éloigné d'y voir un dérivé du diminutif *chevet* = *caput*, cf. *cheveteau*= *cucullus*, ce qui couvre le *chef*= *caput*. De même j'expliquerais *traître*, *traïtor*, par la forme hypothétique * *tradeditor*, qui correspondrait au triplet * *tradedere*, qu'on est en droit de supposer à côté du classique *tradere* et du populaire * *tradare* (prov. *tradar*). Puisque cette discussion a eu pour point de départ une publication de M. W. F., j'en profite pour revenir sur un passage d'un poëme antérieurement édité par lui : je veux parler du v. 61 de *Richart le biau*, où il a lu *dervoient*, forme qu'il a reproduite au glossaire. Il faut lire *cler voient*, correction qu'il a peut-être déjà faite de son côté.

A. B.

De Floovante vetustiore gallico poemate et de merovingico cyclo scripsit, etc. A. Darmesteter. — *Lutetiæ Parisiorum*, Vieweg, 1877 (thèse pour le doctorat).

Le poëme de Floovant, publié par MM. Guessard et Michelant, d'après le ms. unique de Montpellier, est un des plus rares et intéressants représentants de ce qu'on peut appeler le cycle mérovingien. M. A. Darmesteter en a fait l'objet d'une étude savante et approfondie, dont nous devons nous borner, gêné que nous sommes par le manque d'espace, à énumérer les résultats principaux.

La version de ce poëme qui nous est parvenue a été transcrite par un scribe lorrain, originaire de la région des Vosges. Pour cette partie de son étude, M. A. D. s'appuie sur l'utile travail de M. Bonnardot (*Romania*, I. 337; II, 245). Ce scribe avait sous les yeux un texte écrit en français proprement dit, mais qui n'était lui-même qu'un remaniement d'un texte plus ancien. Dans la seconde

partie, M. A. D. compare les différentes versions hollandaise, italienne et irlandaise, du Floovant, avec la version française. Dans la troisième, il arrive au résultat le plus important, à prouver que le poëme de Floovant faisait partie d'un cycle plus complet, du cycle mérovingien, et qu'il est, par son origine, antérieur au cycle carolingien, qui semblait jusqu'ici avoir eu le monopole des chansons de geste. M Paulin Paris, cité par M. A. D, s'était déjà demandé, en rapprochant les *Gesta Dagoberti* de ceux de Charlemagne, et en signalant les curieuses coïncidences qui pouvaient les faire confondre dans la mémoire des trouvères, si certaines difficultés historiques, insolubles tant qu'on ne sortait pas du cycle carolingien, ne trouveraient pas leur explication dans certaines particularités de l'histoire de Dagobert le Grand. L'étude de M. A. D. présente, en faveur de cette hypothèse, des arguments d'une haute valeur, et l'on ne peut que regretter, comme il le dit très-spirituellement, quoique en latin, que celui qui a été, avec Clovis, le représentant le plus glorieux de la dynastie mérovingienne, n'ait été admis dans les fastes de la poésie populaire que sous le couvert d'une distraction aussi comique qu'invraisemblable. C'est bien le cas de répéter avec lui : *Sic transit gloria mundi.* — J'allais oublier de remercier l'auteur, qui a bien voulu se souvenir que je lui avais fourni quelques renseignements sur le ms. du Floovant, conservé à la Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier. C'est pour moi, et ce sera toujours, un vrai plaisir de rendre des services de ce genre aux travailleurs sérieux, et surtout aux travailleurs d'élite comme M. A. Darmesteter. A. B.

Société des anciens textes. *Brun de la Montaigne, roman d'aventures publié pour la première fois d'après le ms. unique de Paris,* par Paul Meyer. — Paris, Didot, 1875; in-8°.

Fragment très-considérable (près de 4 mille vers alexandrins) d'un poëme d'aventures, composé à une époque qu'on ne saurait encore préciser, mais qui ne paraîtrait pas antérieure à l'une des plus récentes récensions du roman d'Ogier. M. P. M. croit devoir signaler une particularité de versification qui aurait son importance, à savoir que, dans ce poëme, la césure à finale atone, ne comptant pas dans la mesure du vers, a été systématiquement évitée par l'auteur. Vérification faite, cette assertion s'est trouvée erronée, ainsi que l'a remarqué M. Mussafia (*Zeitschrift für romanische Philologie,* 1877, p. 99). Cependant il faut observer qu'il y a du vrai dans l'observation de M. P. M., et que l'auteur a eu rarement recours à ce genre de césure Venant, pour le compte rendu

de cette publication, après M. Mussafia, je me trouve n'avoir que peu de chose à dire. V. 59, *Si leur diront errant qu'il veignent sans targier*. M. P. M. propose *diras* au lieu de *diront*. Il est probable qu'il n'y a là qu'une faute de lecture et que le manuscrit donne simplement *di tout*. *T* aura été pris pour *r*, *u* pour *n*. V. 267, *De tout l'os*. M. P. M. propose *Desc* à *l'os*. Je lirais *De tout las*, ou *lès* (cf. v. 1067), de tout côté. V. 838 et 1571, M. P. M. corrige de deux manières différentes une même faute du ms., *desous*, qu'il lit *desus* aux *errata* de la p. XVI, et *desor* à la p. 54. A ces deux corrections je préférerais *desour*, qui serrerait le ms. de plus près. V. 887, *Qui fu clère c' argent*. Lisez, comme au v. 1238, *Plus clère d'un argent*. V. 994, je lirais *tout adès* et non *tous adès*. V. 1242, je lirais *Dont chascuns cuers*, [*s'*]*estoit*, etc. V. 1920. M. P. M. donne du mot *relief*, qui se trouve dans ce vers, l'explication suivante: «*Relief*, abandon fait par le seigneur à ses serviteurs de certains objets meubles, tels que vêtements, etc. » *Relief* avec le sens de *relevailles* me paraît mieux convenir ici. V. 2924, lisez: *meilleur*. V. 3016, lisez: *à nient vient*. V 3321, *essagier*, faute d'impression pour *esragier*. V. 3450, lisez : *jusqu' adont*, cf. *adont* du v. 3671, Même correction aux v. 3840 et 3863. A. B.

Société des anciens textes. *Guillaume de Palerme*, publié d'après le ms. de la Biblioth. de l'Arsenal de Paris, par H. Michelant. — Paris, Didot, 1876; in-8°.

Roman d'aventures du XII-XIIIe siècle, de dix mille vers octosyllabiques environ. C'est le récit des aventures plus qu'invraisemblables de Guillaume, fils du roi de Pouille. Mais le véritable héros de ce singulier roman est un loup-garou qui prend en affection le jeune Guillaume, et le protége efficacement contre les dangers de toute sorte qui ne cessent de le menacer. Il faut dire que cet intelligent animal était le propre fils du roi d'Espagne, et qu'une impitoyable belle-mère l'avait, par ses enchantements, réduit à cette triste condition. Plus tard, Guillaume acquitte sa dette de reconnaissance envers le bon loup-garou, en forçant la reine d'Espagne à lui rendre sa première forme. Voici quelques observations de détail : V. 60, *Se Diex nel fait, li rois del mont*. Je lirais *Se Diex n'els ait* = *Nisi Deus illos adjuvet* V. 79, je lirais [*S'*]*ombroie*. V. 418, je mettrais un point après *seigna*, une virgule après *contenance*. V. 426, *douement* : faute d'impression, lisez *doucement*. V. 1522, je lirais *comment vos prist, comment* [*a*]*nom*. V. 1625 trop long. Je lirais *Somes d'une matere fait — Tuit et d'une lignie estrait*. V. 1767, faute d'impression: lisez *rent*. V. 2582. On ne comprend guère que les mêmes personnes aient les cheveux blonds et la barbe

blanche. Je lirais donc *Les chevex ont blans et tranchiés ;* cf. les v. 3480 et 3481. V. 3470, faute d'impression : lisez *empireront.* V. 3603, il faut mettre une virgule après *pors* et deux points après *cors.* Le sens est, en effet : « Il vivra ainsi, mais comme le porc, qui pour avoir du son perd son corps. » V. 4242, *ils,* lisez *il.* V. 5026, *denfensable.* C'est probablement une faute d'impression pour *defensable.* V. 5103, je lirais *qu'i[l] le consaut.* V. 5358, ne vaut-il pas mieux lire : *de dras de soie tos a or?* V. 8305, trop court. V. 8440, ne faut-il pas *si* au lieu de *se?* V. 8446 me semble difficile à comprendre. A. B.

Société des anciens textes. *Deux rédactions du roman des Sept Sages de Rome,* publiées par Gaston Paris. — Paris, Didot, 1876; in-8°.

Ce texte est précédé d'une savante introduction où M. G. P. s'est attaché, surtout, à établir la vraie relation des rédactions françaises des *Sept Sages* entre elles.

Société des anciens textes. *Miracles de Notre-Dame par personnages,* publiés d'après le ms. de la Bibl. Nationale, par G. Paris et Ulysse Robert. — Paris, Didot, 1876; in-8°.

La collection complète formera 6 volumes et comprendra 40 mystères. Un volume supplémentaire contiendra les remarques de tout genre auxquelles ce texte donne lieu, ainsi que le glossaire. Nous attendrons donc d'avoir vu ce dernier volume pour rendre compte de l'ouvrage entier et juger de la valeur de l'édition. Telle qu'elle est, cette publication offre beaucoup d'intérêt et constitue un curieux échantillon de l'art dramatique claustral. Sans nous astreindre à une étude minutieuse, pour laquelle le temps nous manquait, nous avons relevé quelques observations de détail que nous soumettons aux éditeurs. P. 127, v. 653, *mien* ne saurait être disyllabique. P. 145, v. 40 faux. Il faudrait peut-être *La face a face elle voit son chier fils.* P. 163, v. 357, *seue,* lisez *sene* = *sienne.* P. 239, v. 923, *peut,* lisez *pent.* P. 292, v. 1128, 29, je mettrais le point et virgule après *hostel* et une virgule après *bel.* P. 294, v. 1197, trop court d'une syllabe. P. 336, v. 663, puisque les éditeurs ont parfois corrigé leur texte (p. vi), pourquoi ont-ils laissé *temps* au lieu de *tans?*

A. B.

PÉRIODIQUES

Romania, n° 27, p. 472, — M. Paul Meyer trouve bien douteuse notre explication du *son* dans les noms de lieux baléariques (*Revue,* 2e série, III, p. 225). Nous rappellerons un fait (déjà indiqué ailleurs) et qui nous semble de nature à modifier l'opinion du savant philologue. En Catalogne, du moins dans le Panadés, le peuple de la campagne dit, en certains cas, *axó* ou *assó* (peut-être aussi *so*), *del'* [1]*Rafols* ou *del Miret,* pour désigner le domaine de ces propriétaires. D'ailleurs on lit dans Bernat Metje: « No li torna *so* del sieu. » — Quant à la construction du vers de Marcabrun (*Ib.*, p. 229), nous avons parlé de *possibilité.* Il serait bien difficile, ce semble, de prouver l'*impossibilité.* Milá y Fontanals.

Il Propugnatore. — Anno X. Dispensa 1a, 2a e. 3a. — P. 9. Luigi Gaiter. *L'epigrafe scaligera sul ponte delle navi, a Verona.* Transcription, interprétation et commentaire étymologique de cet intéressant monument du dialecte véronais. — 23. Antonio Cima. *L'Orazia dell' Aretino.* Étude sur cette *tragi-comédie* (c'est ainsi que qualifiait son œuvre l'Arétin lui-même) comparée à l'*Horace* de Corneille. — 47 et 436. Blanc. *Interpretazione filologica di molti passi oscuri e controversi della Divina Commedia, saggio tradotto dal prof. Carlo Vassallo, con aggiunta d'alcune osservazioni.* C'est seulement la traduction de la partie du travail de Blanc qui concerne le *Purgatoire,* la première partie (sur l'*Enfer*) ayant été traduite en italien, dès 1865, par M. Occioni. — 80. Francesco Berlan. *Cola Montano, lettere storico-critiche.* — 95 et 343. Salvatore Salomone-Marino. *Storie popolari in poesia siciliana* (suite). XI, *Storia del famoso bandito Antonio Catinella, soprannominato Salta-le-Viti.* XII, *Distinta Istoria di la vita'e morti di D. Raimundu Sfirazza, iniqu capu di banduti.* XIII, *Lu fini di li larruni espressu nella storia di Cicc' Antoni Papaseudi e so cumpagni.* XIV, *Contrastu ridiculusu chi fa 'na gatta e un surci.* — 124 et 289. Ernesto Monaci. *Il Canzoniere chigiano,* L. VIII, 305. Reproduction exacte de ce précieux monument de l'ancienne poésie lyrique italienne. — 183. Achille Neri. *Un opuscolo ignoto di Giorgio Sommariva, poeta veronese del secolo XV.* —

[1] A Barcelone, on conserve l'article *en* devant les noms de personne; dans le Panadés, on emploie aujourd'hui l'article commun *el.*

204 et 376. Curzio Mazzi. *Il Burchiello, saggio di studi sulla sua vita e sulla sua poesia* (suite et fin).—406. Vittorio Imbriani. *Canzonette infantili pomiglianesi*. — 468. Enrico Frizzi. *Saggio di studi sopra Cecco d'Ascoli e sopra l'Acerba*. C. C.

CHRONIQUE

L'idée si élevée dont M. Albert de Quintana y Combis s'inspira, en fondant le prix de la *Chanson du Latin*, valut au programme du concours de 1878 — et cela dès les derniers mois de l'année 1875 — l'adhésion successive du *Félibrige*, de la *Société archéologique* de Béziers, de l'*Académie du Sonnet*, d'Aix-en-Provence, de la *Société scientifique et littéraire* d'Apt et de l'*Aube provençale* de Marseille. Cette idée recueille aujourd'hui de nouvelles adhésions parmi les associations littéraires du midi de la France. C'est ainsi qu'après l'*Athénée de Forcalquier*, la *Société des félibres des Alpes* a bien voulu mettre à la disposition de la *Société des langues romanes* une médaille de vermeil, qui constituera un des accessits du prix du *Chant du Latin*.

Nous remercions de cette marque d'attention la *Société des félibres des Alpes*.

*
* *

M. Boucherie a transcrit sur le ms. 24,042 (fds. français, XVe siècle) de la Bibliothèque nationale, un poëme d'aventures intitulé *le Livre de Galeren, conte de Bretaigne*, qui est incomplet au commencement et au milieu, et qui comprend plus de sept mille vers octosyllabiques. Il se propose de le publier, malgré les mutilations qu'il a subies, et prie ses confrères en romanisme de vouloir bien reconnaître ses droits de priorité.

Ceux qui ont lu la *Revue des Langues romanes* (n° du 15 juin 1877) et la *Zeitschrift für romanische philologie* (2e numéro de 1877), comprendront et excuseront son insistance.

*
* *

Les Jeux Floraux aptésiens. — Le point de départ des fêtes d'Apt était purement religieux, car, dans le principe, il s'agissait uniquement du couronnement de la statue de sainte Anne, donnée par Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon. L'initiative du Comité des Provençalistes de la cité julienne a su grouper autour de la solennité religieuse un certain nombre d'associations littéraires et quatre concours divers : celui des Provençalistes, naturellement, celui du *Florège* d'Avignon, celui de la *Société scientifique et artistique* d'Apt, et enfin celui de l'*Académie des poëtes* de Paris.

La séance solennelle du 9 septembre a été ouverte par un discours éloquent et étudié de Mgr Dubreuil; le chancelier du Félibrige lut, immédiatement après, le texte de la décision qui déclarait *Jeux floraux* le Concours aptésien; puis M. Frizet fit connaître les

noms des lauréats, dans un rapport provençal, aisé de langue et de pensée, plein de poésie et de coloris [1].

La première récompense (*Pièce sur sainte Anne*) a été attribuée à une félibresse qui a voulu garder l'anonyme ; les deux médailles d'argent offertes par le *Félibrige des Alpes* et les *Provençalistes* d'Apt, à MM^mes^ Daniel et Delphine Roumieux. En ce qui touche la pièce demandée sur Apt ou les particularités de son histoire, une fleur d'argent, donnée par M. de Sabran, a été décernée à M. E. Imbert (*la Durènço*); une médaille de vermeil, de l'Athénée de Forcalquier, à M. Bruneau (sonnet sur Apt); une médaille d'argent de la *Société des langues romanes,* à M. l'abbé Malignon, de Beaucaire (*Margarido de Prouvènço au toumbèu de santo Ano*).

Deux ouvrages hors concours : une *Istori de Cadenet* (en prose), par M. Ripert, à Marseille, et un recueil intitulé: *Uno matinado à Nostro-Damo-de-Prouvènço,* par l'abbé Anxionnax, ont été récompensés au moyen d'une médaille de vermeil et d'une médaille de bronze.

Au travail de M. Frizet succéda le rapport français de M. Jules Terris sur la joute historique ouverte par la Société d'Apt. L'heure avancée ne permit pas d'entendre celui de M. Carbonnel sur les envois de poésie française.

Le concours du *Florège* de l'*Académie des poëtes*, et enfin le concours d'harmonie (MM. Mouzin, de Mesteyme et Guillibert, rapporteurs), avaient été réservés à la séance du lundi 10 septembre, laquelle fut présidée par M. Léon de Berluc-Perussis, qui, dans un discours écrit avec une clarté, une souplesse et une facilité d'expression trop heureuses et trop rares pour n'être pas signalées, fit l'historique de l'institution des Jeux floraux depuis leur origine. M. de Berluc suivit les fleurs du Gai Savoir de Toulouse à Barcelone et à Tortose, à Tulle, à Rodez, à Béziers et enfin à Apt, où elles furent portées en 1862. Ce discours, si remarquable, a été publié par le *Prouvençau* dans son numéro du 30 septembre.

Les élèves languedociens, comtadins et provençaux, récompensés pour leurs traductions de Mistral et de Tavan, furent appréciés dans le rapport de M. Mouzin, secrétaire du concours du *Florège*. Ce fut avec un intérêt mêlé de quelque surprise que l'assistance entendit plusieurs de ces enfants lire en prose, et même en vers français, des versions fidèles et souvent élégantes. Parmi les lauréats, nous remarquons les noms de MM. Antonin Rivière, de Valergues (Hérault), et Aristide Brun, d'Alais.

Quoique le manque d'espace nous oblige à écourter la relation de cette séance, nous tenons à dire quelques mots d'une fête plus intime et qui, selon le *Journal de Forcalquier,* a été « comme le bouquet et le couronnement des Jeux floraux aptésiens. »

« On sait que ces assises de la poésie avaient été provoquées et organisées par les *Provençalistes d'Apt,* et plus particulièrement par M. Légier de Mesteyme, leur infatigable secrétaire. Ce que l'on sait moins, c'est que ce modeste et ardent groupe des Provençalistes est un des plus anciens qui se soient formés....., après que Roumanille eut, par la publication des *Prouvençalo,* réveillé le Midi qui sommeillait. C'est le 5 juin 1855 qu'à l'appel du docteur Camille

[1] Inséré dans le *Provençau,* n° du 16 septembre.

Bernard, les *troubaires* aptésiens se réunirent, pour la première fois, dans le pittoresque et historique vallon de Roque-Salière; c'est là que fut conçue la pensée des Concours de 1862, prélude de ceux de 1877. On peut donc, sans mentir à l'histoire, regarder ce poétique vallon comme le berceau des Jeux floraux de Provence. Aussi était-il naturel que les félibres accourus à Apt ne se séparassent pas sans une visite à Roque-Salière[1]. »

Le mercredi 12 septembre, tous ceux qui avaient assisté aux fêtes des jours précédents se réunirent donc le long de la Font-fresque, au pied des rochers de Sainte-Marguerite. Le spirituel doyen de la félibrée, M. C. Seymard, récita quelques vers charmants; Mme Daniel lut un poëme inédit et digne de sa pièce sur sainte Anne; MM. Daniel et Verdot firent hommage de deux poésies à Mme de Mesteyme; M. de Berluc-Perussis communiqua un sonnet intitulé: *Dos Deviso;* M. Aubert, un autre sonnet; M. Lieutaud, une très-remarquable traduction en dialecte aptésien de l'*Évangile de sainte Anne;* enfin, le délégué de la *Société des langues romanes*, M Cavallier, toasta, dans un languedocien fort spirituel, au secrétaire des provençalistes d'Apt, M. Legier de Mesteyme, et à son aimable et vénérée mère, chez qui prélats et félibres avaient trouvé, durant les journées de la fête, la plus large et la plus cordiale hospitalité[2].

La Cigale. — La réunion de la *Cigale* (22, 23 et 24 septembre) à Arles a été marquée par de brillantes fêtes locales, sur lesquelles le manque d'espace ne nous permet guère d'insister. Disons toutefois que la partie provençale du Concours a réussi au delà des espérances des promoteurs. Le prix sur le thème *la Cour d'amour des Baux* a été décerné à M. Bruneau, d'Avignon; celui des *Bœufs de la Camargue,* à M. Edouard Marrel, de Saint-Remy, avec une mention à M. Marius Bourrelly, de Marseille. D'autres prix ont été attribués à MM. Victor Comte et le frère Théobald, ainsi que des mentions à MM. Marius Bourrelly et Louis Gleizes.

Un sonnet de Mlle Goirand, d'une très-remarquable hauteur de poésie, a obtenu le prix *ex æquo* du Concours mixte. Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire dans la *Revue:*

Coumo lis óublida ti supèrbis Areno,
Arle quand l'on a vist soun frountau autcrous,
Si pieloun de granit supourtant pouderous
Lis arcèu gigantesc que n'en formon la treno ?

Avès rèn counserva, gradin escalabrous,
Di grand festo roumano ount la foulo, qu'enfreno
L'orro visto dóu sang, espinchavo, sereno,
Dóu ferun, dis esclau, li jo, lou chaple afrous !

Fantasti mounumen, fa de dòu e de glòri,
Chascuno de ti pèiro es un fuei de l'istòri :
An passa davans tu tant de generacioun !

Pamens, subre toun front lou soulèu pòu, arrage,
De sis escandihado escrincela toun age :
Esclairara jamai ta pleno finicioun !

[1] *Journal de Forcalquier* du 23 septembre, *les Jeux floraux aptésiens.*
[2] Nous empruntons une partie de ces détails au *Journal de Forcalquier* du 23 septembre.

MM. Aubanel, Félix Gras et Louis Roumieux étaient au nombre des rapporteurs.

Un détail des fêtes de la *Cigale* restera longtemps dans la mémoire de ceux qui y ont assisté. Le dimanche 23 septembre, vers minuit, après la *pegoulade*, on ouvrit les portes du théâtre antique, dont les gradins à demi ruinés furent en un clin d'œil occupés par la foule. Là, dit le *Prouvençau* (no du 30 septembre), en face de ces deux colonnes « qui, seules et majestueusement silencieuses, dominent l'étendue, » M. Félix Gras entonna le chant du *Rèi en Pèire*, accompagné au refrain par tous les assistants. Aubanel déclama ensuite son admirable *Venus d'Arle*, qui ne pouvait être dite avec plus d'à-propos ni dans un milieu plus justifié. L'applaudissement de la foule fut à son comble aux derniers vers du poète d'Avignon.

Nous ne saurions parler des fêtes d'Arles sans mentionner le spirituel discours de bienvenue adressé aux Cigaliers par Honoré Clair [1], le vénéré doyen des archéologues arlésiens, et deux chansons de Louis Roumieux, pleines de cette verve et de cet entrain qu'on lui connaît.

Athénée de Forcalquier et Félibrige des Alpes. — Les deux Sociétés ont tenu une réunion le 20 septembre dernier, au château de Porchères. Les communications faites sont les suivantes : *Chant à Notre-Dame-de-Provence*, par l'abbé Emile Savy ; *Chanson de sainte Estelle*, par M. Descosse; la légende du *Cavalié de Saumano*, par V. Lieutaud; *Brinde* du vicomte de Salve-Vacheres; *Coublet à Gagnaud*, par M. Milon ; conte en prose : *Un dina de devoto*, par M. Eugène Plauchud; *la Journado finido*, envoi du docteur Estre, de Remilly (Alsace-Lorraine); *Dissertation sur l'orthographe du dialecte alpin*, envoi de M. l'abbé Millon; lettre sympathique de M. Roumanille; M. Audibert, de Saint-Michel, a annoncé son projet de recueillir les poésies provençales de l'abbé Félix Martin et de Bienvenu Amalric.

Le Parage. — Il tiendra, le 12 novembre prochain, la première de ses séances dans l'île de Maguelone, un des sept lieux de réunion choisis par le Statut de l'Ecole de Montpellier.

La Llumanera. — Les lecteurs de la *Revue* ignorent peut-être qu'il existe aux extrémités opposés de l'Amérique, à New-York et à Buenos-Ayres, deux petits centres de population catalane où la langue de Milá et de Balaguer a su rester en honneur et développer autour d'elle un mouvement littéraire d'une réelle vitalité L'organe hebdomadaire des Catalans de la République argentine est *la Aureneta*. Celui de New-York, *la Llumanera*, a proposé dernièrement un Concours artistique, dont la *Renaixensa* du 31 août dernier fait connaître les conditions. Les envois seront reçus, jusqu'au 10 novembre, par D. Frédéric Garriga, représentant à Barcelone la direction de *la Llumanera*.

[1] Ce discours a été lu, au nom de M. Honoré Clair, par M. Léopold Aparicio, qui, avec MM. Baudouin et Maurice Faure, les deux secrétaires de la *Cigale*, de Flotte et Clair Gleizes, ont largement contribué au succès de la fête d'Arles.

***

Un petit journal hebdomadaire, en dialecte bordelais, *la Cadichounne,* paraît à Bordeaux (81, rue Sainte-Catherine, 10 fr. par an) depuis deux mois environ. En exceptant les diverses feuilles niçardes que nous signalâmes dans la *Revue* (septembre 1876), *la Cadichounne, lou Prouvençau* et *lou Tron de l'er,* sont actuellement les trois seuls journaux en langue d'oc du midi de la France.

*
* *

Publications en catalan et en langue d'oc. — Pelay Briz: *la Masia dels amors, poema popular.* Tercera edició. Barcelona, Roca y Bros, in-12, 194 pag. — *Certamens literaris de la Misteriosa. Composicions premiades en lo del any* 1877. Barcelona, Verdaguer, in-8o, 204 pag. — Aulestia y Pijoan et Balaguer y Merino, *la Festa de sant Pere en lo castell de Belloch.* Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-8°. 12 pag. — Teodor Aubanel: *la Miougrano entreduberto (avec traduction littérale en regard), novo edicioun.* Montpellier, Bureau des publications de la Société pour l'étude des langues romanes, in-16, xxi-319 pag. — Aubanel, *A Dono Viouleto d'Or. Lis Estello, pouësio* de T. Aubanel, *musico* de Wekerlin. Paris, Hengel, in-4°, 4 pag. — Aubanel, *Brinde à Sa Grandour Mounsegne Louis-Ano Dubreil, archevesque d'Avignoun. Festo de Santo-Ano d'At,* in-4°, 4 pag. — *Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu* 1878. Avignoun, Roumanille, in-12, 112 pag. — Roumanille, *Fau i'ana. Dialogo prouvençau, emé traducioun franceso vis-à-vis.* Segoundo edicioun, revisto et aumentado. Avignoun, Roumanille, in-12, 45 pag. — *Uno fèsto de famiho, pouësio acampado pèr* Louis Roumieux. Avignoun, Aubanel, in-12, 55 pag. — Roumieux, *Souto lis oume, balado d'Anton.* Nimes, Baldy-Riffard, in-8°, 4 pag. — Roumieux. *la Poumo.* Arles, Jouve, in-8°, 4 pag. — Roumieux, *la Cigalo, cansoun* de L. Roumieux. Avignoun, Aubanel, in-8o, 4 pag. — Boucherie, *Première Assemblée annuelle de la Maintenance de Languedoc. Toast* (*languedocien-saintongeais-français*) de M. Boucherie. Montpellier, Hamelin frères, in-8°, 4 pag. — Folie-Desjardins. *Lys et Pervenches, poésies françaises et languedociennes* (*traduction française en regard de ces dernières*). Avignon, Roumanille, 1877, in-8°, 130 pag. — Chastanet, *Counteis e Viorlas.* Ribeirac, Delacroix, in-12. 31 pag. — Verdot, *Brinde e epitalamo di à la felibrejado de Sant-Brancai, lou* 13 *de mai* 1877. Fourcauquié, in-8°, 7 pag. — *Lou Curat de Cucugnan, en prouvençau (le français en regard), pèr lou Felibre de la Mousello* (M. le docteur Frédéric Estre). Strasbourg, Fischbach, in-12, 24 pag. — Charles Coste, *Una vouès dai Vilage, pouesias lengadoucianas.* Mountpelié, Martel, in-8°. 52 pag. — Beaulard. *Uno cousso dé bioou à Beouvésin, poèmo.* Nimes. Jouve, in-12, 12 pag. — Trinquier. *la Peste d'Arle en* 1720. Alès, Trintignan, in-8°. 14 pag. — *As Eleturs d'Alès et de la Campagno.* Alès. Martin, in-4°, 1 pag.

Errata du numéro de septembre 1877

A una rosa mústiga. — P. 143, l. 18, *après* paysanne gentille, *ajoutez :*

qui te disait.

Le Gérant: Ernest Hamelin.

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi. — Hamelin frères

DIALECTES MODERNES

LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE

(Suite)

Sous-dialecte périgourdin

Le périgourdin, qui sert de trait d'union entre le gascon et le limousin, n'est guère parlé dans toute sa pureté que par les habitants de la Dordogne. Grégoire a inséré dans son Recueil deux lettres venues de cette région. La première lui fut adressée par le citoyen La Charmie, comme l'indique une note autographe de Grégoire, et ce personnage n'est autre que Fournier de la Charmie, lieutenant-général de Périgueux et député du Tiers à l'Assemblée nationale. L'autre a, du moins, dans sa brièveté, l'avantage de nous donner quelques lignes du *franc patois de campagne*, comme disent ses auteurs.

1°

L'usage de la langue française est universel en Périgord, c'est-à-dire que les gens aisés la parlent habituellement[1], surtout dans les villes; mais le petit peuple ne parle que le périgourdin, qui n'est que l'ancienne langue de *oc*, modifiée par la grossièreté ou, pour mieux dire, la misère des habitants.

Des langues anciennes, je ne connais qu'un peu le latin, avec lequel on me tourmenta dans ma jeunesse, et des langues modernes je ne sais que le français. Je pense que mon périgourdin a beaucoup d'analogie avec la première, dont il dérive, et avec la seconde, dont je le crois au moins cousin germain:

[1] Il y a dans le texte: *habitualement;* mais nous ne reproduisons pas les fautes d'orthographe quand elles sont sans intérêt au point de vue philologique.

il n'en diffère presque que par la prononciation. Il est cependant des mots à qui je ne connais ni père ni mère, comme *moungetas,* haricots ; *uno bassio,* un évier; *daus soucs* ou *de las suchas,* des sabots, *un sayou,* un habit; *de las malinas,* des culottes; *uno trencho,* une pioche; *un trangé,* une houe. On appelle une femme publique *uno peau* : évidemment, ce dernier mot vient de *pellix* (sic). On dit *eicrasas* pour *écraser;* mais le verbe *eypautis,* qui signifie plus qu'écraser ou réduire en cannelle, n'a pas de synonyme en français, et j'ignore son origine [1].

Cette langue n'a été ni allongée par les rhéteurs, ni tourmentée par les poëtes ; elle est dure et pauvre comme ceux qui la parlent; elle suffit à leurs besoins, et ils savent se passer de pain pendant trois mois de l'année. L'agriculture est dans l'enfance, et c'est le seul art qu'ils exercent. La prononciation est gutturale, fortement accentuée. L'*e* muet termine en français ce grand mot si fréquemment prononcé par les matelots et les charretiers, et qui fait monter le sang au visage d'une jeune femme; c'est un *e* ouvert avec un accent aigu qui le termine en périgourdin, du reste il est le même. Si M. l'abbé s'amuse à des leçons de prononciation, je me sentirai bien flatté de contribuer à ses plaisirs. On ne trouve nulle part d'inscription patoise; les seuls écrits que je connaisse dans ce dialecte sont quelques chartes des XIIIe et XIVe siècles, produites au Conseil dans une instance soutenue par la ville de Périgueux contre le fisc; mais la langue est différente de celle d'aujourd'hui et j'ai quelque peine à l'entendre. On a aussi composé à l'usage du petit peuple quelques cantiques dans ce langage, mais on ne les chante nulle part.

[1] [*Moungetas* vient de *monje* ou *monja ; bassio* = *bassino.* féminin de *bassi ; soucs* et *suchas* = *soccos* et **soccas; sayou* vient de *sayo* = *saga ; trencho* et *tranjé* (mieux *trenche*) sont deux formes, l'une féminine, l'autre masculine, du substantif verbal de *trenchar; peau* (lis. *péu*) est simplement *pellis.* On emploie aussi dans la même acception métaphorique *pelisso,* où *pellex* n'a non plus rien à réclamer. *Eypouti,* proprement *réduire en bouillie,* vient de *puls, pultis,* conservé dans *poû,* subs. usité seulement au pluriel, et qui désigne spécialement la bouillie de farine de maïs, ce qu'on appelle en Gascogne *cruchade.* C. C.]

Grâces à Dieu, nos curés prêchent peu. Quand ils arrivent du séminaire, c'est en français; ils citent même du latin, et on les admire; mais quand ils veulent être entendus, ils parlent périgourdin.

Je me souviens, et il n'y a pas vingt ans, que c'était un ridicule de parler français : on appelait cela *francimander;* aujourd'hui, au moins dans les villes, les bourgeois ne parlent que cet idiome, et tout le monde l'entend. Dans la campagne, on ne peut guère que parler périgourdin, surtout au peuple, sur peine de ne pas être entendu.

Vers le Limousin, la prononciation paraît un peu peu moins dure; elle approche du grasseyement de nos jolies femmes et n'en est pas plus agréable. Du côté de l'Agénais et du Bordelais, l'idiome se confond avec le gascon; mais, quoique le patois[1] soit supportable du côté de l'Angoumois, il conserve son âpreté jusqu'à la Nisonne, qui fait la limite des deux provinces. Là finit son règne; on est étonné, après avoir traversé ce petit ruisseau, d'en entendre un tout différent, qui a une tournure française. L'habituelle fréquentation des habitants fait qu'ils s'entendent, mais chacun parle son patois; ils sont très-disposés à s'injurier et encore plus à se battre.

Sans doute il serait à désirer qu'il n'y eût qu'un seul idiome en France, le peuple serait moins exposé à être dupe; c'est un bienfait qu'on ne peut recevoir que du temps.

Il s'en faut de bien qu'en Périgord chaque village ait son maître d'école; je ne crois pas qu'il y en ait plus de 40 à 50 dans les 700 paroisses qui le composent; on est trop pauvre pour les nourrir. Quelques-uns enseignent les premiers éléments de la langue latine[2].

Depuis que je connais nos paysans, ils regardent la mort comme le terme de leurs maux; s'ils parlent de ce qui se passe après, c'est sans y ajouter aucune idée; cependant ils croient aux loups-garous, aux revenants; ils s'imaginent que telle cloche en sonnant dissipe mieux les nuages que telle autre; ils parlent beaucoup des sorciers, et sont fort disposés à croire

[1] Il y a *païs* dans le texte.

[2] En 1865, 41,000 enfants recevaient l'instruction primaire dans les 838 écoles du département de la Dordogne.

qu'il entre un peu de magie dans les talents de quelques curés, mais qu'ils ne s'en servent que pour détruire l'effet des sortiléges des méchants. Cependant ils regrettaient[1] beaucoup la dîme, et sa suppression les attachera très-certainement à la Révolution, pourvu que leurs impositions ne soient pas augmentées. Les priviléges de la noblesse, qui leur distribuait force coups de bâton et les faisait mettre en prison, les révoltaient.

2°

Périgueux, le 28 novembre 1790.

MONSIEUR ET RESPECTABLE COMPATRIOTE,

C'est avec la plus grande satifaction que nous avons reçu votre adresse contenant vos questions relatives au patois et aux mœurs de la campagne de notre département; nous allons nous occuper de votre demande. La Société vient de nommer des commissaires pour faire toutes les recherches possibles afin de satisfaire de tout notre pouvoir à vos questions, dès le moment qu'elles ont pour but l'utilité publique. Mais, pour répondre avec précision, il faut du temps pour faire les recherches. Pour vous donner une teinture de connaissance de notre patois, vous trouverez ci-joint notre adresse traduite; vous verrez par là qu'il tient du français et du latin et beaucoup de l'italien; mais il y a des expressions et des termes uniques consacrés à cet idiome qu'on a beaucoup de peine à traduire assez énergiquement en français. Soyez assuré que nous ne négligerons rien pour vous prouver que nous sommes avec les sentiments du civisme le plus pur, Monsieur,

Vos affectionnés et fidèles compatriotes.

Les Amis de la Constitution du club de Périgueux,

CHAMBON. — BARDET.

Franc patoy (*sic*) de campagne

MOUSSUR ET RESPECTABLE POTRIOTO,

Votro letro nous-o sacro bien fay plazey per so curiousita per notre Perigourdy, et las feysoû de notrey paubrey peyson; si sobia coumo nous von nous deypeychâ per vous countentâ

[1] C'est-à-dire *voyaient avec regret*.

toleu que pouren, peyqué vous troboillâ per lou bé de lo paubro gen ; n'oven morgiou chausy quatre bou comissarys qué seymojoron per tou ounté pouron trouba quauquoré dé bravé à votro fontesio. Marmo quo ne vay pas coumo lou ven, et fau dau ten per zou deygnarjà ; oquelas fougnossorias ne se troben pas coumo las peyras o beu chomy ; mas en otenden oquelo perito (*sic*)[1] letro pouro v'entresseignâ un pau quauquoré de notre parlâ, qu'ey fron, et que to potau qu'eu ey, o, vontre giou ! dau termey qu'un porisien, to fi que sio, s'y pecorio de loû virâ en boun froncey ; poudé creyré par moun armo que nous n'eytargnoren ré per vous fâ veyré que nous soun votreys omis de boun cor.

Moussur,

Et votrey counpotriotâ,

CHAMBON, *président*; BARDET, *secrétaire*.

P. S. — Si vous ne pouvez pas bien lire ni comprendre cette traduction, MM. Fournier la Charmie et Paulhiac [2], nos chers concitoyens et députés à l'Assemblée nationale, se feront un plaisir de vous l'expliquer.

DAURIAC, *commissaire*.

La nécessité de classer les documents par régions nous oblige à placer ici, bien qu'elle soit de 1794, la lettre qu'écrivit à Grégoire un ancien député des Basses-Pyrénées à l'Assemblée législative. Cette lettre du citoyen Dithurbide, personnage assez connu dans le pays basque, ne nous apprend rien de particulier sur un idiome si profondément différent des langues romanes proprement dites ; mais les indications qu'elle donne sur l'état des esprits au fort de la Terreur et sur le caractère de ces braves populations du Sud-Ouest sont bonnes à recueillir, et peut-être ne nous saura-t-on pas mauvais gré de cette courte excursion sur des terres voisines.

De la maison de réclusion des ci-devant Carmélites de Lectoure, le 1er messidor l'an II de la République française, une et indivisible

Liberté Égalité

CITOYEN REPRÉSENTANT,

J'ai reçu et passé à peu près toute la vie au milieu de ces

[1] Lisez *petito*. — [2] Paulhiac de la Sauvetat, avocat.

Basques, à la douceur et à la bravoure desquels je suis bien flatté de voir un homme de votre mérite rendre justice. Devenus Français par goût et par choix, les Basques avaient conservé l'image des constitutions le plus (*sic*) libres. Jamais on n'avait pu leur enlever l'exercice des premiers droits, de la chasse et de la pêche, introduire chez eux l'ombre seulement de la féodalité, ni même des impositions, jusques aux moments désastreux de ce despote des despotes qu'on nommait Louis XIV. Fiers, courageux et doux, hospitaliers au suprême degré, sensibles à l'excès, les Basques ont reçu de la nature, au physique et au moral, le germe de toutes les qualités qui concourent à former les grands hommes. Je ne connais qu'une seule ombre dans leur tableau, c'est la soif de la vengeance dès qu'on a pu irriter leur trop facile sensibilité. Leur langue les ayant toujours isolés et écartés des emplois publics, ils ne sont guère connus que par la réputation de leurs antiques vertus, sauf pourtant dans la marine, dans laquelle ils excellent. Eh bien ! ce peuple, dont le Gouvernement pouvait tirer un grand parti, est presque perdu pour lui ; il ignore jusqu'à l'alphabet d'une Révolution qui n'a pourtant fait que perfectionner la Constitution qu'il s'était donnée et qu'il avait conservée à peu près dans sa pureté primitive. Il faut le lui apprendre, puisqu'il est Français, puisqu'il idolâtre la liberté et l'égalité, puisqu'il ne pourrait exécuter des lois qu'il ignorerait, et dont l'infraction, purement matérielle, l'exposerait trop souvent à des peines qu'il n'aurait pas méritées.

Tu as très-bien observé, dans ton savant discours, que l'institution des maîtres de langue française atteindrait ce but trop tard, et qu'il faut, en bannissant les patois et les dialectes par la désuétude, des traductions actuelles à ces peuples dont la langue, comme celle dès Alsaciens, des Bas-Bretons et des Basques, n'est pas un mélange difforme et corrompu des langues voisines, tant anciennes que modernes ; que la voie des traductions est la seule qui puisse mettre les lois à la portée des habitants de ces pays, et leur faire comprendre leurs droits et devoirs, tandis que l'institution des écoles préparera la génération future à ne parler que la langue de la République. Aucun des hommes qui dans ce pays font les importants en Révolution n'a rien fait pour l'instruction de ses compa-

triotes ; il n'y a de traduit en basque que quelques décrets et quelques instructions que j'ai publiés à mes frais dès le commencement de la Révolution. Si je n'avais été distrait de ce travail, d'abord par des fonctions administratives et ensuite par la législature, les Basques sauraient un peu aujourd'hui la Révolution. J'avais conçu, comme toi, que la forme des dialogues très-familiers, des chansons récitatives, etc., était la plus propre à leur donner le goût et la facilité de la langue française ; j'avais, en conséquence, depuis longtemps, le projet de composer en basque un catéchisme élémentaire de la Révolution, dans lequel, développant successivement et dans une méthode facile ses causes et ses progrès, je la leur aurais comme inoculée. Mais, malade depuis plus d'un an, à peine je commençais ce travail, quand le choc des passions journalières inévitable dans les grandes commotions, m'a jeté dans une maison de réclusion, à 40 lieues de ma famille, où j'attends languissant, mais avec résignation et confiance, le jour de la justice nationale. Excusez cette petite digression, je reviens au sujet de ma lettre.

Il y a 15 jours que j'ai remis par la voie de la poste au Comité de salut public une traduction en basque de l'excellent discours de Robespierre sur les fêtes décadaires. Il m'a paru que la connaissance des principes moraux, que la Convention professe, était nécessaire aux Basques. J'y ai ajouté des vues ultérieures dont j'ai cru la pratique tout aussi nécessaire pour propager parmi eux les lumières qu'elles répand partout. J'en avais déjà écrit à Garat, alors ministre de la justice, mon parent et mon ami, à l'époque où des commissaires de la Convention s'assemblèrent avec lui pour régler le mode des traductions. J'en écrivis encore à Barrère à l'occasion de son rapport sur l'institution des écoles de langue française. Ton discours présentant des vues et une marche que dès lors je crus nécessaires, j'ai pensé que je devais t'en écrire à toi-même, et t'inviter à jeter les yeux sur ce qui peut en exister au Comité, ou dans les mains de la Commission, ou de Garat et surtout de Barrère. Si vous y trouvez (*sic*)[1] des choses utiles

[1] Ce mélange perpétuel du *vous* et du *tu* ne fait-il pas songer à la fameuse inscription : Ici on se tutoie. — Fermez la porte s'il vous plait ?

pour remplir les vues de la Convention, si surtout il te fallait des instructions particulières sur le pays et sur la langue des Basques, prends la peine de m'en écrire. Sois sûr d'avance que l'espèce de prévention que la réclusion élève contre moi ne doit pas te retenir, et que ce n'est qu'un des innombrables malheurs attachés aux Révolutions. Elle se dissipera bientôt si tu prends la peine de lire mon *Mémoire* et mon *Tableau politique et civique* remis au Comité de salut public. Tu en concluras, j'espère, combien est loin de tenir dans l'ordre social la place que la ciguë qui est admise dans la médecine (*sic* ?), un homme qui aime la Révolution depuis son commencement sans tergiversation, et qui a ruiné pour elle sa santé et les affaires d'une famille nombreuse et malheureuse, et dont le vœu le plus ardent est de la servir encore.

Respect, salut et fraternité.

DITHURBIDE.

J'apprends à l'instant qu'un corps de Basques vient de se signaler dans la prise d'une redoute espagnole qui a amené nos succès à Saint-Jean-Pied-de-Port. Ils auraient souvent donné de ces exemples, et surtout dans leurs montagnes, si, comme dans cette occasion, ils eussent été rassemblés sans mélange et sous des officiers basques.

Dialectes de l'Auvergne et du Limousin

Les réponses qui furent envoyées à Grégoire par ses correspondants de l'Auvergne sont en grande parties perdues, et c'est d'autant plus fâcheux qu'il s'y trouvait, entre autres choses, des Noëls satiriques intéressants. Les deux lettres qui nous restent ont, du moins, l'avantage d'être complètes et de fournir quelques indications précises sur l'état des dialectes auvergnat et limousin en 1790, et l'on pourra juger, en les lisant, du prodigieux changement qui s'est opéré depuis quatre-vingts ans dans ces belles et bonnes provinces du Centre.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

—

Envoyé par la *Société des Amis de la Constitution* de Maringues (*de la main de Grégoire*)

1.— Nous commençons par cette observation préliminaire,

de facilité qu'ils
et les conjugaisons

s.
y ait été prêché en
mémoire des habitants.
onnaires de ce patois.
ons en patois.
s en patois ; on enverra

comme des autres mots,
re.
du patois sur les mœurs est
à l'instruction ; et le défaut de
s mœurs, s'oppose aux progrès
s nécessaires à un peuple libre.
res et grossières attachent un
son vocabulaire.
que le patois se rapproche du français
et le plus grand nombre des termes, qu'il
plus facile et, conséquemment, que l'habi-
difficile à déraciner.
portance religieuse et politique de détruire ce
calculable : en effet, quel attachement peut-on
qu'on ne connaît pas, et le moyen de connaître
dans une langue qu'on ne sait pas ou qu'on

moyens de détruire le patois seraient d'organi-
d'éducation pour le peuple, et, à la place d'une
ascétiques, inintelligibles ou dégoûtants, il fau-
évêque et les corps administratifs, de concert, fis-
distribution de catéchismes élémentaires, composés de
distinctes, savoir : le dogme, la morale et la Con-
mélange attacherait insensiblement le peuple aux
comme il le fut de tout temps aux lois sacrées.
ation deviendrait religieuse, et la religion serait
institutionnelle. Ce fut la méthode de tous les légis-

les campagnes, les paysans n'apprennent qu'un

du français tant pour les idées abstraites que pour les plantes, maladies, arts, instruments, etc. La nomenclature formerait un gros dictionnaire pour chaque idiome, attendu que les gens du peuple y sont ingénieux et qu'ils n'ont guère moins d'idées que le citadin qui n'a pas cultivé les belles-lettres.

7. — [Pour désigner la même chose, on y trouve] souvent plusieurs mots dont l'un est le français corrompu, l'autre le mot patois.

8. — Le patois ne paraît pas abonder plus pour un usage particulier.

9. — Il a presque autant de mots que les langues nationales pour exprimer les nuances des idées, parce que le génie des habitants s'y est appliqué sans distraction.

10. — Le patois n'a presque point de mots contraires à la pudeur, soit pour les substances, soit pour les actions, d'où vous concluerez la vérité, c'est-à-dire qu'en général les mœurs sont pures, mais agrestes et grossières.

11. — Peu de jurements, et l'on voit peu d'exemples de grands crimes. Les larcins tiennent tous de la ruse et guère de la violence. Mille vols nocturnes, sans effraction, pour un seul commis à force ouverte. Ce peuple a besoin d'aisance et d'éducation; il est naturellement sensible et bon.

12. — Le patois a des termes et des tours de phrase qui manquent très-souvent au français par la naïveté et la peinture des consonnances. En voici un exemple: il n'y a point de terme en français qui exprime l'état d'un être qui souffre trop pour conserver la patience ; il faut chercher plusieurs mots suivant les cas particuliers. En voici un en patois qui s'applique à toutes les situations trop douloureuses: Je ne peux *rabir* (*sic*).

13 — Les finales sont plus variées que les expressions.

14 — La prononciation est fortement accentuée et très-nette.

15. — On connaît très-peu d'écritures de ces patois; cependant ils s'écriraient facilement avec l'alphabet national, témoin le livre de cantiques.

16. — Le patois varie prodigieusement de village à village.

17. — On le parle beaucoup dans les villes, et les gens

instruits s'y familiarisent avec d'autant plus de facilité qu'ils y trouvent les inversions, les déclinaisons et les conjugaisons grammaticales.

18, 19. — Voyez les précédents articles.

20. — On ne croit pas que jamais il y ait été prêché en patois, ou cet usage est perdu dans la mémoire des habitants.

21. — On n'a ni grammaires, ni dictionnaires de ce patois.

22 — On ne trouve point d'inscriptions en patois.

23, 24, 25. — On a peu d'ouvrages en patois ; on enverra quelques cantiques.

26. — Il en est des proverbes comme des autres mots, presque toujours français altéré.

27. — L'influence naturelle du patois sur les mœurs est de rendre tous les livres inutiles à l'instruction ; et le défaut de livres, s'il maintient la pureté des mœurs, s'oppose aux progrès de la raison et des connaissances nécessaires à un peuple libre. Vice versâ, les mœurs austères et grossières attachent un peuple à tous ses usages et à son vocabulaire.

28. — C'est parce que le patois se rapproche du français par les constructions et le plus grand nombre des termes, qu'il devient d'un usage plus facile et, conséquemment, que l'habitude sera plus difficile à déraciner.

29. — L'importance religieuse et politique de détruire ce patois serait incalculable : en effet, quel attachement peut-on avoir à des lois qu'on ne connaît pas, et le moyen de connaître des lois écrites dans une langue qu'on ne sait pas ou qu'on néglige ?

30. — Les moyens de détruire le patois seraient d'organiser un plan d'éducation pour le peuple, et, à la place d'une foule de livres ascétiques, inintelligibles ou dégoûtants, il faudrait que l'évêque et les corps administratifs, de concert, fissent la distribution de catéchismes élémentaires, composés de trois parties distinctes, savoir : le dogme, la morale et la Constitution. Ce mélange attacherait insensiblement le peuple aux lois civiles, comme il le fut de tout temps aux lois sacrées. La Constitution deviendrait religieuse, et la religion serait bientôt constitutionnelle. Ce fut la méthode de tous les législateurs.

31. — Dans les campagnes, les paysans n'apprennent qu'un

catéchisme, qu'ils n'entendraient point quand ils parleraient français, et qu'ils sont bien plus éloignés de comprendre, n'ayant que l'usage du patois, ce qui réduit les idées du peuple, en religion, ou à l'abrutissement absolu, ou à des monstres d'imagination.

32 à 37. — De vingt villages, un seul possède un maître qui sait à peine épeler, et le curé fait répéter les mots du catéchisme à ses paroissiens perroquets.

38. — Point de préjugés pour l'industrie; des préjugés innombrables en religion ; un seul préjugé en politique : celui que tous les gouvernements possibles, même celui que nous donne l'Assemblée nationale, ne cherchent point l'intérêt du peuple et ne s'occupent que des moyens de le pressurer d'une nouvelle manière.

39. — Il y a peu de changement depuis les siècles les plus reculés ; la plupart des villages paraissent contenir des races autochthones et indigènes ; leur attachement constant aux mêmes vêtements en est la preuve la plus assurée, quand on ne remarquerait pas qu'il est infiniment rare qu'une peuplade s'allie par le mariage à une autre, même très-voisine.

40. — Les remèdes à ces maux sont l'aisance et l'instruction.

41, 42. — Presque toutes les autres contrées du royaume ont vu fomenter dans leur sein, ou le patriotisme, ou l'insubordination. Ici, point de grands mouvements en aucun sens dans la classe du peuple ; il y a partout donné un exemple parfait de docilité, mais cette docilité eût été la même sous les lois d'un tyran.

43. — Il était naturel d'attendre d'un tel peuple du respect et de la pitié pour les ecclésiastiques réfractaires qui ont cherché à l'égarer; et, en général, les magistrats, qui n'ont point eu de peine à le contenir, se sont contentés de surveiller les énergumènes qui voudraient bien perdre l'Etat, au risque de s'ensevelir sous les ruines de la patrie.

Vu par nous, membres du Comité de correspondance :
TACHARD, BAUDIT, BOUAU.

2

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

Réponse de la *Société des Amis de la Constitution*, établie à Limoges, aux questions proposées par M. l'abbé Grégoire, relatives an patois et aux mœurs des gens de la campagne.

Les questions proposées par cet honorable membre de l'Assemblée nationale présentent un si grand intérêt public, que les bons patriotes s'empresseront à lui fournir tous les renseignements dont ils ont connaissance.

Si, dans l'état actuel des choses, il n'est pas possible de ramener tous les peuples de la terre à parler la même langue, il est au moins possible, et il est bien à désirer que chaque nation ait la sienne, que cette langue soit la même dans toutes les parties de son territoire, afin que deux hommes d'une même nation puissent se reconnaître et s'entendre au premier abord.

Le Français, surtout, doit être jaloux de conserver ou d'introduire dans les différentes contrées de l'empire la langue qu'on parle dans la capitale, d'autant mieux qu'elle semble être maintenant parvenue à sa perfection, par le soin qu'on a pris de lui donner une belle tournure dans toutes ses expressions, et d'en bannir tout ce qui était opposé à la pureté et à la clarté du style, d'autant mieux encore qu'elle est entendue et parlée actuellement dans toutes les cours de l'Europe. Cependant la langue française n'est en usage que dans les principales villes de la Haute-Vienne, sur les routes de communication et dans les châteaux.

Le patois que parlent les habitants de la campagne n'est pas également prononcé dans les différents cantons; les terminaisons, surtout, qui caractérisent ce qu'on appelle *accent*, sont si diversement exprimées que, sans voir et sans connaître le paysan qui parle, on reconnaît infailliblement qu'il est de tel ou tel pays; et les termes varient tellement d'un lieu à un autre, que la plupart de ceux qui sont usités dans les montagnes du bas Limousin ne sont pas entendus à Limoges : (*paca*, pas du tout; *esta in ouno*, ne bougez pas [1].)

[1] Voyez Béronie, 94 *b*. (C. C.)

catéchisme, qu'ils n'entendraient point quand ils parleraient français, et qu'ils sont bien plus éloignés de comprendre, n'ayant que l'usage du patois, ce qui réduit les idées du peuple, en religion, ou à l'abrutissement absolu, ou à des monstres d'imagination.

32 à 37. — De vingt villages, un seul possède un maître qui sait à peine épeler, et le curé fait répéter les mots du catéchisme à ses paroissiens perroquets.

38. — Point de préjugés pour l'industrie; des préjugés innombrables en religion ; un seul préjugé en politique : celui que tous les gouvernements possibles, même celui que nous donne l'Assemblée nationale, ne cherchent point l'intérêt du peuple et ne s'occupent que des moyens de le pressurer d'une nouvelle manière.

39. — Il y a peu de changement depuis les siècles les plus reculés ; la plupart des villages paraissent contenir des races autochthones et indigènes ; leur attachement constant aux mêmes vêtements en est la preuve la plus assurée, quand on ne remarquerait pas qu'il est infiniment rare qu'une peuplade s'allie par le mariage à une autre, même très-voisine.

40. — Les remèdes à ces maux sont l'aisance et l'instruction.

41, 42. — Presque toutes les autres contrées du royaume ont vu fomenter dans leur sein, ou le patriotisme, ou l'insubordination. Ici, point de grands mouvements en aucun sens dans la classe du peuple ; il y a partout donné un exemple parfait de docilité, mais cette docilité eût été la même sous les lois d'un tyran.

43. — Il était naturel d'attendre d'un tel peuple du respect et de la pitié pour les ecclésiastiques réfractaires qui ont cherché à l'égarer; et, en général, les magistrats, qui n'ont point eu de peine à le contenir, se sont contentés de surveiller les énergumènes qui voudraient bien perdre l'Etat, au risque de s'ensevelir sous les ruines de la patrie.

Vu par nous, membres du Comité de correspondance :
TACHARD, BAUDIT, BOUAU.

2

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

Réponse de la *Société des Amis de la Constitution*, établie à Limoges, aux questions proposées par M. l'abbé Grégoire, relatives an patois et aux mœurs des gens de la campagne.

Les questions proposées par cet honorable membre de l'Assemblée nationale présentent un si grand intérêt public, que les bons patriotes s'empresseront à lui fournir tous les renseignements dont ils ont connaissance.

Si, dans l'état actuel des choses, il n'est pas possible de ramener tous les peuples de la terre à parler la même langue, il est au moins possible, et il est bien à désirer que chaque nation ait la sienne, que cette langue soit la même dans toutes les parties de son territoire, afin que deux hommes d'une même nation puissent se reconnaître et s'entendre au premier abord.

Le Français, surtout, doit être jaloux de conserver ou d'introduire dans les différentes contrées de l'empire la langue qu'on parle dans la capitale, d'autant mieux qu'elle semble être maintenant parvenue à sa perfection, par le soin qu'on a pris de lui donner une belle tournure dans toutes ses expressions, et d'en bannir tout ce qui était opposé à la pureté et à la clarté du style, d'autant mieux encore qu'elle est entendue et parlée actuellement dans toutes les cours de l'Europe. Cependant la langue française n'est en usage que dans les principales villes de la Haute-Vienne, sur les routes de communication et dans les châteaux.

Le patois que parlent les habitants de la campagne n'est pas également prononcé dans les différents cantons; les terminaisons, surtout, qui caractérisent ce qu'on appelle *accent*, sont si diversement exprimées que, sans voir et sans connaître le paysan qui parle, on reconnaît infailliblement qu'il est de tel ou tel pays; et les termes varient tellement d'un lieu à un autre, que la plupart de ceux qui sont usités dans les montagnes du bas Limousin ne sont pas entendus à Limoges : (*paca*, pas du tout; *esta in ouno*, ne bougez pas [1].)

[1] Voyez Béronie, 94 *b*. (C. C.)

prédication de l'évangile. Les apôtres, qui venaient de Rome, faisant leurs instructions et les prières en latin, les défenseurs de la religion chrétienne n'écrivant qu'en cette langue, il fallait bien que ceux que l'Eglise recevait dans son sein entendissent le latin pour assister à ses assemblées, comprendre sa doctrine et se soumettre à ses lois.

Les Francs, qui vinrent ensuite, vers l'an 420, et qui chassèrent les Romains de la Gaule, au lieu d'abolir ce langage métis, s'y accoutumèrent eux-mêmes et mêlèrent beaucoup de mots tudesques ou allemands à ce latin-gaulois, d'ou il résulta un jargon que le commerce répandit dans toutes les provinces. Néanmoins les Gaulois ayant conservé leur langue, quant au fond, jusques à Charlemagne, essayèrent alors de parler latin, parce que les ordonnances de ce prince furent publiées dans cette langue. Mais ceux qui voulurent la parler ou l'écrire, se trouvant à tout moment en défaut, furent obligés de former des mots pour se faire entendre, et ils les tirèrent de la langue du pays où ils habitaient; de là les expressions de la moyenne et de la basse latinité qui forment le glossaire de Ducange, et ces expressions ne furent que des mots gaulois auxquels on donnait une terminaison latine.

Dans les premiers voyages d'outre-mer, les Français prirent des Grecs plusieurs mots qu'ils accommodèrent à leur langue : *aplo* pour *oui, kalaaux* pour *noix*, *emphounil* pour *entonnoir*, etc.[1]. Longtemps avant César, une colonie grecque était entrée à Marseille, seul port de l'Europe connu sur les côtes de la Méditerranée; mais la langue grecque, usitée entre les marchands de ce port, ne parvint sans doute pas jusqu'au centre des Gaules où nous sommes placés ; il faut donc plutôt attribuer les termes et les tours de phrase que nous avons adoptés aux émigrants de toutes les régions de la France, lors des guerres du Levant, qu'à la colonie que les *Phocences* établirent à Marseille.

Les Goths et les Anglais ont successivement pénétré dans

[1] Le grec n'a rien à voir ni dans *aplo* = *hoc plane*, ni dans *enfounil* = *infundibulum*, ni dans *calau*, dérivé de *calo* = fr. *écale*, et qui est proprement la noix revêtue de son enveloppe verte. (C. C.)

le Limousin. Au XIVe siècle, ces provinces étaient entièrement sous la domination anglaise ; ces différents peuples y ont laissé des monuments, et peut-être quelques mots de leur langue. Les guerres d'Italie sous Charles VIII y en ont encore introduit qu'on reconnaît très-distinctement, ainsi que la plup art des terminaisons qui sont en *o*.

Plusieurs savants ont écrit sur les différents idiomes des provinces de la France ; Borel, Nicot, Duchesne, Ducange, en ont fait l'objet de leurs études ; M. Cazeneuve a donné le dictionnaire de la langue toulousaine ; Daviés, le père Grégoire et dom Pelletier en ont publié trois pour le breton ; dom Duclou, notre compatriote, avait fait celui de la langue limousine ; mais, la mort de l'auteur ayant prévenu la publication de son ouvrage, ce livre manque à la littérature [1].

M. Nadaud, curé de Teyjac, faisait de son côté des recherches sur l'origine du patois, et a laissé des observations très-intéressantes[2]. Il existe une histoire manuscrite de Sainte-Valérie, protomartyre d'Aquitaine, mise en vers patois limousins [3], et une traduction, aussi en vers patois, du 2e livre de l'*Enéide,* faite il y a vingt-cinq ans par M. Robi, prêtre [4]. (Tous ces manuscrits sont dans les mains de nos concitoyens.)

On trouve d'excellentes observations sur l'idiome limousin dans l'*Histoire littéraire de la France* par les Bénédictins (in-4°, tom. VII, p. 19 et suiv.)

[1] Sur le dictionnaire limousin de dom Duclou, dont le ms. appartient aujourd'hui à M. Chapoulaud, imprimeur à Limoges, voy. la préface de l'édition de Foucaud, donnée en 1866 par E. Ruben, pp. VI-VIII. – Court de Gebelin mentionne, dans son *Dict. étym.* de la langue fr., p. LXXII, (Paris, 1778, in-4o) « un vocabulaire limousin considérable », à lui communiqué par Guillaume Grivet. Est-ce le même ouvrage? (C. C.)

[2] On trouvera sur ce travail de Nadaud, encore inédit, et dont le ms. doit se trouver à la bibl. du Séminaire de Limoges, une communication de l'auteur lui-même au t. IV, p. 257 *b* de la bibl. hist. du P. Lelong, (1775). (C. C.)

[3] Publiée au t. II (1847) du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*. Ce poëme comprend, avec l'hymne qui le suit, 962 vers octosyllabiques. Le ms. est daté de 1641. (C. C.)

[4] C'est une parodie dans le genre de Scarron. Des extraits du premier livre (car l'auteur n'avait pas travesti seulement le deuxième) ont été publiés à la suite des poésies de Richard (Limoges, 1824 et 1849). (C. C.)

Mais ce n'est pas ce qui doit nous intéresser actuellement, et le dictionnaire de la langue limousine ne verra sans doute jamais le jour, car il est à présumer que la grande Révolution qui s'opère en France fera prévaloir la langue française telle que son roi et ses législateurs la parlent; de façon que, dans les siècles à venir les idiomes des gens de campagne, et surtout le nôtre, ne laisseront aucune trace.

Dès que nos titres les plus anciens sont en latin, que d'un autre côté nous n'avons pas à faire revivre des chefs-d'œuvre, il serait inutile de conserver des mots et des sons devenus barbares, aussi difficiles à écrire qu'à prononcer, (il n'est pas possible d'écrire le mot *Dieu* comme nos paysans le prononcent), qui rappellent, il est vrai, une origine ancienne, mais qui rendent étrangers les habitants des rives de la Vienne à leurs frères habitants des rives de la Loire.

D'après ce que nous venons de dire, il ne faut pas réfléchir longtemps pour sentir l'importance religieuse et politique de détruire entièrement notre patois. Le paysan, dont les idées sont très-bornées, sera continuellement séparé de l'instruction et des livres, tandis (*sic*)[1] qu'il ne saura pas la langue que parlent les personnes instruites. S'il savait lire et écrire, il s'instruirait et se débarrasserait d'une foule de préjugés, il communiquerait sa pensée, serait moins facile à égarer et à tromper, serait plus libre dans son suffrage, et deviendrait bientôt une portion très-intéressante de la nation française.

Il est à remarquer que nous avons ici un usage d'exploitation très-vicieux en soi-même et avilissant pour le laboureur: c'est le colonage partiel. Cette convention arbitraire le rend insouciant, dépendant de son maître, sujet à ses réprimandes et à ses caprices. Le laboureur fermier serait libre et en même temps plus actif; il irait au-devant des lumières et des conseils, dès qu'il pourrait les employer à son profit particulier.

Nous observerons cependant que les moyens de faire de la langue française la langue commune de tous les Français ne

[1] C'est un limousinisme. Voy. Raynouard sous *tandius*. Le vieux français a aussi employé *tandisque* au sens de *aussi longtemps que*. (C. C.)

peuvent se commander ; le langage est moins sujet aux lois qu'aux conventions. Nous pensons que, pour le changer, il n'y a que la voie de la persuasion et la voie des moyens indirects ; les progrès qu'a faits cette langue depuis quelques années font espérer qu'elle ne tardera pas à être parlée dans la chaire évangélique, dans les tribunaux civils et dans les écoles. Ainsi, il nous paraît qu'un décret qui la proscrirait serait contraire à la liberté et manquerait son but.

Pour finir de répondre aux questions proposées par M. l'abbé Grégoire, nous ajouterons qu'il n'y a pas encore un siècle que les prières publiques se faisaient en patois au prône de l'église de Saint-Pierre, première paroisse de la ville de Limoges ; qu'il n'y a pas dix ans que le prône se faisait en patois aux premières messes des trois principales paroisses, auxquelles assistaient les domestiques et les artisans ; que les prédications se font encore actuellement en patois par les curés de campagne, et que les missionnaires n'y parlent pas d'autre langue.

Quelques actes publics du XIIIe siècle sont écrits, partie en latin, partie en patois et partie en français (ou roman tel qu'on le parlait alors). On voit dans la collégiale de Saint-Martial, bâtie sous Louis le Débonnaire, et dans quelques lieux claustraux, des épitaphes et des inscriptions du XIIIe siècle qui sont partie en patois et partie en latin.

Aici [1] jai én patz P. Brus de la porta Peichariéra, é trepasset en miei Abriel, anno Dni M CC LXVI, è laichet a chascuna monia de Lémozi I pa, locals pas deu esser fains XX d'un sestier, é deu esser redutz lo jorn de Rampam, durablemen. L'arma de lui repauzé en patz, é dijas *Pater noster*. E laichet mai L s redens au covén de S. M. per son aniversari. E l'an de M CC LVIII ans' VI jorns dins Abriel, trépasset na Valéria Jayona, molher deu dit P. Brus ; è q. leira aquestas lettras digs lo.....

TRADUCTION

Ici repose en paix Pierre Brus de la porte Poissonnière, et il trépassa à la mi-avril, l'an de N. S. 1266, et laissa à chaque mo-

[1] Cette inscription a été publiée par Allou, *Description des monuments de la Haute-Vienne* (1821), p. 257, avec plusieurs autres, d'après une copie plus correcte que celle de Grégoire. (C. C.)

niale (ou religieuse) du Limousin un pain, lesquels pains doivent être faits au nombre de vingt par setier, et ils doivent être rendus (ou donnés) le jour des Rameaux, à perpétuité. Que son âme repose en paix, et dites *Pater noster*. Il laissa de plus cinquante sols de rente au couvent de Saint-Martial pour son anniversaire. Et l'an 1268, et le 6e jour d'avril, trépassa dame Valérie Jayone, femme dudit P. Brus; et quiconque lira ces lettres dira le....

Les caractères sont gothiques, gravés sur pierre blanche incrustée dans le mur de l'église.

L'inscription suivante était gravée en caractères gothiques sur une pierre d'une grosse tour de la porte Manigne, à Limoges, et prouve la grande dévotion des Limousins pour saint Martial, leur apôtre.

Dieus gart la vila, é s. Marsals la gén. en murs é las portals; é ma donna sta Maria gart thos aqueu de Mainania. Amen[1].

Que Dieu garde la ville, et saint Martial ses habitants, aux murs et aux portes et que madame sainte Marie garde tous ceux de Manigne. Ainsi soit-il.

Nous avons des chansons et des proverbes qui sont très-anciens, dont les mots, comme nous l'avons dit, n'ont rien de relatif aux mots latins. Ex.: *En février fai tou pezeu, quan lo luno semblo un cruveu*[2].

Nos hameaux et nos villages portent presque tous des noms qui signifient des choses préexistantes: *Noailles*, de *novales*, terres défrichées. — *Faye*, de *fayau* ou hêtre, arbre. — *Mas-Vergno*, monticule auprès d'un *vergne* ou aune, arbre. Au contraire, les noms de nos rivières ont des significations qui nous sont inconnues. *Vienne*, *Taurion*, *Brione*, *Glane*, etc.

Dans le patois, on trouve plus de richesse que dans le français, en ce que chaque chose a un terme particulier dont la

[1] Inscription déjà publiée par Allou (*loc. cit.*, p. 260) et par Leymarie (*Limousin historique*, I, 161). Au lieu de *en murs*, leçon de Leymarie et des correspondants de Grégoire, Allou donne *eu murs*, qui est préférable, *eu* étant pour *eus* = *e los*. Cf. plus bas *aqueu* = *aqueus*. Il faut, en conséquence, traduire ... *et les murs et les portes*. (C. C.)

[2] Inutile sans doute de faire remarquer que ces mots sont, au contraire, tout latins. *Pezeu* est **pisellum* (de *pisum*); *cruveu*, *cribellum*. (C. C.)

prononciation ne peut se confondre avec d'autres mots, comme, par exemple, dans les mots français :

Sein, Cinq, Saint, Sain, Ceint, Seing.
Parpai, Cin, Sén, Sa, Singla, Sinné.

Souvent, dans le français, nous avons plusieurs mots pour exprimer la même chose, et qu'on applique, suivant l'usage reçu, comme *livres* et *francs,* pour exprimer le numéraire ; notre patois n'admet que le mot *franc : quatrê francs, vin francs.*

Les mots qui abondent le plus sont ceux qui concernent la partie agricole, et les préjugés des gens de la campagne tiennent en partie à la superstition, respectivement aux maladies, et en partie à la culture des terres telle que leurs pères la leur ont transmise.

Ils entendent assez bien le français, mais la plupart ont une difficulté insurmontable pour le parler ; ils y mêlent continuellement les mots et la prononciation de leur patois, comme nous voyons qu'on l'a fait dans les siècles précédents ; car, en comparant le patois d'aujourd'hui à celui du XIIIe siècle, il est facile de remarquer que l'idiome a changé considérablement.

Il règne une telle confusion d'idées, de mots et de sons, dans la prière que les pères de famille prononcent, le soir, en commun, qu'elle n'est intelligible que pour l'Être suprême, auteur de toutes les langues.

Enfin, comme le patois est très-commun dans le département de la Haute-Vienne, il fait sur les habitants du pays des impressions qu'on aperçoit lorsqu'ils s'énoncent en français ; peut-être en sommes-nous un exemple nous-même en ce moment.

Effets de la Révolution

Depuis deux ans, les gens de la campagne sont plus instruits de leurs droits que dans tout le siècle dernier, sans qu'ils aient cherché à s'en prévaloir et sans que leurs mœurs se soient altérées. Il n'y a peut-être pas sur le globe d'hommes plus réservés, plus patients et plus appliqués que les paysans de la Haute-Vienne. Les femmes et les filles y donnent

l'exemple d'une parfaite retenue, et l'on ne trouverait pas dans nos champs un seul célibataire ; comment les mœurs pourraient-elles y être dépravées ? Leur modération les a préservés de l'exemple contagieux de leurs voisins ; ils ont vu des injustices où d'autres ne voyaient que des actes de la liberté.

Les villageois ont tellement été surpris du décret portant suppression de la dîme, laquelle ils croyaient bonnement être de droit divin, qu'ils ont manifesté, dès ce moment, un vif désir de s'instruire et en même temps un peu d'indignation de l'avoir payée si longuement, en quoi l'intérêt personnel paraît encore les guider ; plus sensibles peut-être à ce décret qu'à la proclamation de l'égalité, leur extrême pauvreté peut leur servir d'excuse.

Leur conception est si lente, encore aujourd'hui, qu'on ne peut calculer l'effet final que produira sur eux la révolution actuelle ; mais on peut augurer que, si leur cote de charges publiques venait à augmenter, ils décideraient, sans autre examen, que la Constitution est défectueuse et qu'on cherche à les tromper. Ne doutons pas cependant que, s'ils avaient à leur portée des écoles publiques, comme il y en a en Suisse, dont le maître, salarié aux dépens de la commune, instruirait les jeunes gens dans les principes simples que la loi aurait fixés, ils ne contribuassent volontiers aux frais de l'établissement, afin de procurer à leurs enfants une certaine éducation et plus de bonheur qu'ils n'en ont eu eux-mêmes.

C'est ce que demandent pour eux leurs bons amis et leurs frères,

Les Amis de la Constitution :
Demetz, *président ;* Juger Martin, *commissaire ;*
Bourdeau, *secrétaire.*

A Limoges, le 6 novembre 1790.

(*A suivre.*)

L. Gazier.

CHANTS POPULAIRES DU LANGUEDOC

(*Suite*)

—

XLVI — LE POUZOUIL E LA FOURMIHO

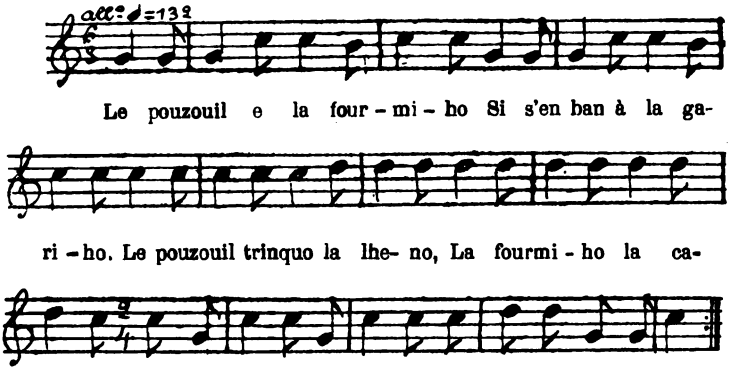

1) Le pouzouil e la fourmiho
Si s'en ban à la gariho.
Le pouzouil trinquo la lheno,
La fourmiho la carejo.

REFRAIN: *Dominum, Domine,*
Le pouzouil boulhò moulhé.

2) La mousco que se tè fièro,
Bol estre la cousinièro.
Se n'a feito uno pebrado,
And' l'aleto l'a 'scampado.

3) Le pouzouil, qu'es ta furious,
N'es toumbat dessus tisous ;
N'es toumbat sus la fourmiho,
N'ia crebado la boutigo.

Le Pou et la Fourmi. — 1) Le pou et la fourmi—s'en vont tous deux à la forêt. — L'un coupe le bois, — l'autre le charrie.

Refrain. — *Dominum, Domine,* — le pou voulait prendre femme.

2) La mouche, quoiqu'elle soit si fière, — consent à être la cuisinière. —Elle a préparé une poivrade,—d'un coup de sa petite aile, elle l'a jetée par terre.

3) Le pou, qui est furieux,—est tombé sur le tison ; — il s'est jeté sur la fourmi, — il lui a crevé le ventre (*litt.*: la boutique).

V. de Belesta, rec. par Mlle Marie Lambert.

XLVII. — L'IROUNDEL

1) Sou diguè l'iroundèl :
Nous fal tous anà la guerro.

Refrain. 2) Anen doun, deridoudene ;
Anen doun, deridoudé.

3) Sou diguè la perdris :
I fal tous anà à plei cami.

4) Soudis le merle :
Iou, voli pas m'anà perdre.

5) Soudis lou jai :
Iou, te prestarai moun chival.

6) Sou diguè la trido :
Iou, te prestarai la brido.

7) Sou diguè lou lauriol :
Iou, te prestarai moun cariol.

8) Soudis lou pinsou :
Te prestarai mes esperous.

9) Soudis lou cardil :
Te prestarai moun fusil.

10) Soudis l'agasse :
Te prestarai ma ferrasse.

11) Soudis la tourtre :
Poudès vous anà fa foutre.

Les Oiseaux. — 1) Ceci dit l'hirondeau : — il nous faut tous aller à la guerre.

2) Allons donc, deridondaine ;— allons donc, deridondé.

3) Ceci dit la perdrix : — il faut y aller tous à remplir les chemins.

4) Ce dit le merle : — je ne veux pas m'aller perdre.

5) Ce dit le geai : — je te prêterai mon cheval.

6) Ce dit la grive : — je te prêterai la bride.

7) Ce dit le loriot : — je te prêterai mon char.

8) Ce dit le pinson : — je te prêterai mes éperons.

9) Ce dit le chardonneret : — je te prêterai mon fusil.

10) Ce dit la pie : — je te prêterai ma pelle.

11) Ce dit la tourterelle : — vous pouvez vous aller faire f....

Ancienne ronde, recueillie en Périgord par M. le vicomte de Gourgues

XLVIII. — Nouè

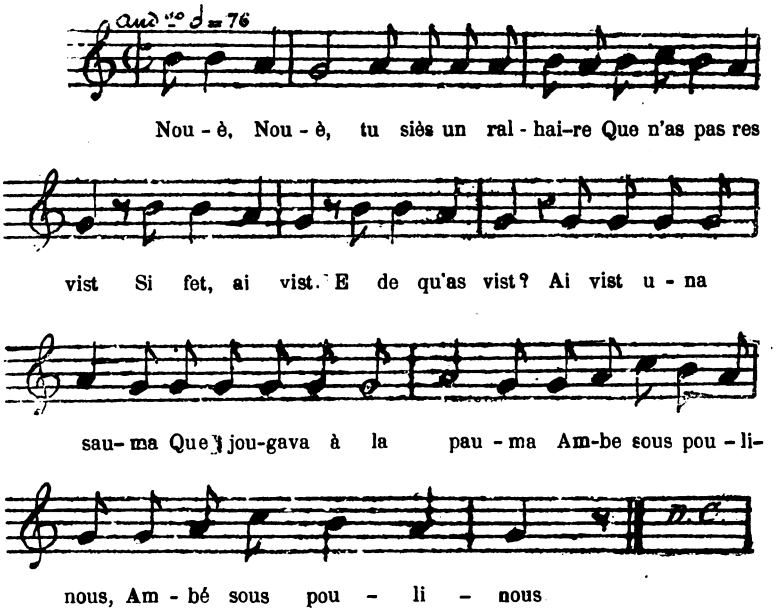

Nouè, Nouè, tu siès un ralhaire
Que n'as pas res vist.
Si fet, ai vist.
E de qu'as vist?

Ai vist una sauma
Que jougava à la pauma
Ambe sous poulinous.
Id.
Ai vist una miola
Qu'anava a l'escola
Aprene sa liçou
Id.
Ai vist una arencada
Que rabalava una flassada
Lou long d'un carreirou.
Id.
Ai vist una angrola
Qu'anava à l'escola
Aprene à legi.

Champfleury, *Chansons populaires des provinces de France*, p. XVIII, cite le couplet suivant :

J'ai vu une anguille
Qui coiffait sa fille ;
J'ai vu un gros rat
Le chapeau sous le bras ;

qui sert aux nourrices du Berry à endormir leurs poupons.

XLIX. — LAS BESTIOS

1) Iéu, sounjabi qu'aqueste jour,
Cado bestio fasiò sa cour,
D'un èr afable,
Al Dìus aimable
Que dins l'estable
De Bethléem
Es nascut sus lou fen
Per tout lou genre *humen*.

2) Dìus prenguèt un plasé rouial
D'ausi cantà cado animal.
Cadun per rengo,
Dedins sa lengo,

Fa soun arengo
Al Dius efan,
Et toutes, en cantan,
Disiòu : Bous adouran.

3) Lou chabal noun fa qu'anilhà
Et la cardino bresilhà ;
Lou porc groundabo,
Lou biau buglabo,
L'ase bramabo,
Disiò : ha ! ha !
La galino : ca ! ca !
Lou gal : cacaraca !

4) Lou riquet disiò : cri, cri, cri !
Lou grel disiò : cousi, cousi !
La serp siplabo,
Lou loup urlabo,
L'agnèl belabo,
Disió : mè, mè !
La granoulho : coè, coè !
Lou pijou gemissiè.

5) Lou gorp cridabo : car, car, car !
La callo disiò : pa-pa-bar !
L'ours idoulabo,
Lou rat griulabo,
Lou cat miaulabo,
Disió : miau, miau !
Lou passerat : piau, piau !
Et lou chi fasió : chau !

6) Lous peisses mandèroù un canard
Per saludà Dius de sa part ;
Quand la linoto
Cantabo en noto :
Chout ! fa la xoto.
Lou roussignol,
En soun dous gargalhol,
Disiò : re, mi, fa, sol !

7) Aurias bist aqui d'un cop d'el,

Cabro, lapin, miol et camel,
Cerbi, fouino,
Tartugo, ermino,
Lioun, mounino,
Tigre, elefan,
Et toutes, en cridan,
Fasiò gauch à l'efan.

8) Merle, agasso, coucut, lebrau,
Calandro, auco, reinard, grapau,
Pinsar, moustèlo,
Tourdre, iroundèlo,
Gach, tourtourelo,
Piot, passerat,
Jusqu'à l'escarabat
Fòu à Dius soun dictat.

9) Aquel estable, anfin, fasiè
La segoundo archo de Nouè.
Cado bestieto!
Fasiò l'aleto
Al Dius que teto,
Quant l'ome ingrat,
Noun fasiò pas estat
D'al Dius que l'a creat.

10) Ome, apren aici la liçou
De recouneitre toun Seignou.
Afin de plaire,
Sounjo, pecaire,
So que bòs faire,
Tout so que cal
Per ebità lou mal :
Saras urous aital !

Les Bêtes.—1) Je songeais que, ce jour-ci,— chaque bête faisait sa cour,—d'un air affable, — au Dieu aimable, — qui, dans l'étable — de Bethléem, — est né sur le foin — pour tout le genre humain.

2) Dieu prit un plaisir royal -- d'ouïr chanter chaque animal :— chacun à son tour,— dans sa langue,— fait sa harangue— au Dieu enfant, — et. tous en chantant, — disent : — Nous vous adorons !

3) Le cheval ne fait que hennir — et le chardonneret gazouiller, — le porc grogne, — le bœuf beugle, — l'âne brait : —il disait : *ha ! ha !* — La poule : *ca, ca*; — le coq : *ca-ca-ra-ca.*

4) Le criquet disait : *cri, cri, cri;* — le grillon disait : *cousi, cousi.* — Le serpent sifflait, — le loup hurlait, — l'agneau bêlait ; — il disait : *mé, mé* ; — la grenouille : *coé, coé* ; — le pigeon gémissait.

5) Le corbeau criait : *car, car, car ;* — la caille disait : *pa, pa, bar.* — L'ours hurlait, — le rat criait, — le chat miaulait ; — il disait : *miau, miau;* — le passereau : *piau, piau,* — et le chien faisait, *châu.*

6) Les poissons envoyèrent un canard — pour saluer Dieu de leur part. — Quand la linotte — chantait en musique : — *Chout,* fait la chouette. — Le rossignol, — dans son doux chant, — disait : *ré, mi, fa, sol.*

7) Vous auriez vu là, d'un seul coup d'œil, — chèvres, lapins, mulets et chameau, — cerf, fouine, — tortue, hermine, — lion, guenon, — tigre, éléphant, — et tous, en criant, — donnaient joie à l'enfant.

8) Merle, pie, coucou, levraut, — oie, renard, crapaud, — pinson, belette, — grive, hirondelle, — geai, tourterelle, — dindon, passereau, — jusqu'au scarabée, — font à Dieu leur compliment (litt. dicté).

9) Cette étable enfin faisait — une seconde arche de Noé ; chaque insecte (litt. petite bête) — battait de l'aile — pour réjouir l'enfant qui tette, — alors que l'homme ingrat — ne tient aucun compte — du Dieu qui l'a créé.

10) Homme, apprends ici la leçon — de reconnaître ton Seigneur. Afin de plaire, — songe, pauvret, — si tu veux faire — tout ce qu'il faut — pour éviter le mal : — tu seras heureux ainsi.

Version de Béziers, dont nous devons communication à M. Louis de Portalon

L

1) Au payé de le Boutèire,
Tout lou vai de plot en plot ;
Tout lou vai de peira en peira,
Sans souliers ni sans esclot.
Et viò, viò, viò !
Anen faire fiò à la peira ;

Et viò, viò, viò !
Adourà le Fils de Diò.

2) Anen vite, camarada,
Adoura l'enfant qu'es nessu,
Y toutsaron una aubada
Per le faire redzaujù.
Et tan, de ran, tan, tan,
Chi moun tambour i agrada;
Et tan, de ran, tan, tan,
I toutsaron aque tsan.

3) Le biò que mandza la palha,
Fai nitsere à son breciau.
Le paure efan que varaia
Touta la neu par le siau,
Et moâ, mi, mi !
Fait de cris coume un patèra ;
Et moâ, mi, mi, mi !
M'empetsava de dormi.

4) Nostras pouletas, pecaire!
Touta la neu on tsantà.
Oia dit qu'anavon faire
'N io fraitse per i portà.
Et ka, ke, ra, ka, ka !
Nostras pouletas, pecaire!
Et ka, ke, ra, ka, ka !
N'on pas poudiù decutsà!

1) Au pays des Boutières,—tout y va tranquillement;—on y va de pierre en pierre,— sans souliers, sans sabots.— Et *viò, viò. viò,*— allons faire du feu à la pierre ; — et *viò, viò, viò,* — allons adorer le Fils de Dieu.

2) Allons, vite, camarades, — adorer l'enfant qui est né. — Nous lui donnerons une aubade — pour le faire réjouir. — Et *tan, de ran, tan, tan,* — si mon tambour lui agrée; — et *tan, de ran, tan, tan,* — nous lui dirons ce chant.

3) Le bœuf qui mange la paille — fait litière à son berceau. — Le pauvre enfant qui remue — roule la nuit par le sol, — et *moa, mi, mi,* — il jette des cris comme un chiffonnier;— et *moa, mi, mi,*— il m'empêchait de dormir.

4) Nos petites poules, pauvrettes, — toute la nuit ont chanté ; — on aurait dit qu'elles allaient faire — un œuf frais pour lui porter. —Et *ka, ke, ra, ka, ka,* — nos petites poules, pauvrettes ;— et *ka, ke, ra, ka, ka,* n'ont pu pondre.

Version recueillie dans le Velay, par M. Victor Smith.

Ce noël,— « dont le vers sautillant, l'air gai et le refrain imitatif de divers bruits, ont pour but de tenir tout grands ouverts les yeux et la curiosité de l'enfant »,— n'appartient pas seulement au Velay, comme le pensait notre savant collaborateur : on vient d'en voir ci-dessus un exemple pour le Languedoc. Il en existe d'autres que nous connaissons pour les avoir entendus dans notre enfance, mais que nous n'avons pu encore nous procurer, malgré d'actives recherches. Nous ne désespérons pas toutefois d'y parvenir et de compléter ainsi une série si importante à tant d'égards.

VARIANTE. Au lieu de ***decutsà***, on dit aussi ***dedzucà***, dépercher, descendre du perchoir pour pondre l'œuf.

LI.—LE NOEL DE SAINT-GERMAIN

1) Jouinessa de va Fai, sourtés de la velhado
Et venès va Sant-Germo, qu'ei bouon Diéu aco 'grado,
I dounarés vouste cur,
Co serò vouste bounur.

2) REFRAIN. —
Et y anèn liàu veire aquel Angiou
Neichut dins qu'uno crecho.

3) Ou mens n'eibluden pas de pourtà de farassos :
Aquòus que vendron après n'en segron voustres trassos.
Quond serèt darié *Matras*
Las getaret aus pras.

4) Quond seret davont *Debrey*, espinchat de la fenestro
Per veire se dormoun pas, si corboun pas la testo,
Et lhour diret sans menti
Qu'aneit se chòu pas dourmi.

5) Quond seret davont lou *Four*, aqui quaucus pouot estre,
Que voudron couire de pò per n'en passà lhour festo,
Més lhour diret en veritat
Qu'avertissoun lou curat.

6) Quond seret davont *Broundé,* réveillat n'en la bourgado
Et faset de mons, de pés, uno bello aubado ;
Revelhat lou campanié,
Que viste monte ei cluchié.

7) O boun Diéu ! que fariò, iéu, si m'ou chayot tout segre.
N'en mountariò be ei cluchié,—ei pour de veni bouegue.
N'en sounario quaucus cops,
Lou monde s'acroussariò.

8) Va lou *Salin* louon òusit, n'en prenoun la deirouto;
Quond arriboun va lou pououn, quittoun aqui la routo,
N'en rencountroun aqui *Faynet,*
Qu'ero aqui nouste ladrié.

9) Oumens n'eibludes pas lou grangié de *Varennes:*
Co's un ome de secours, vous pouot sourti de pena.
Revelharò sous bouiés,
Et lou boutarò proumiés.

10) Va *Blavosy* soun eilai, ei mei de quoucos peiros,
Que beliau von pas òusit ei brut de la ribeiro ;
On en' aigo à za sòutà,
De farassos à pourtà.

11) Quond seret replanas, passats n'en va la *Sogno ;*
Soun ei mei de quaucus bòs. Que lou boun Dieù lous souono;
Nòu' pa'ncaro òusit lou nouòu
Per sourti de lhour repòu.

12) Lou *Bousilhou* es eilai, ei mei d'ena garnassa,
Que pouòdoun rien veire dòu fiò de las farassos;
Ou d'abres à traversà,
De rasas à za sòutà.

13) Va *Survissos* vouon oùsit, n'en prenoun la deirouto;
Arriboun va *l'aliassou,* prenoun aqui la routo.
N'en rencountroun *Jouon Broundé*
Et i levoun soun chapé.

14) Va lou *Viava* vouon oùsit, n'en prenoun la deirouto;
Passoun va *Nousfouet* per n'agrandi la troupo.

Formoun en grand batalhou,
Per anà adourà l'effontou.

LE NOEL DE ST-GERMAIN DE LA PRADES. — 1) Jeunesse de Fay, sortez de la veillée,— et venez à Saint-Germain, que cela agrée à Dieu,—Vous lui donnerez votre cœur,— et ce sera votre bonheur.

2) REFRAIN. Et allons-y — voir ce petit ange — né dans une crèche.

3) Au moins n'oublions pas de porter des torches; — ceux qui viendront après en suivront la trace.— Quand vous serez devant Madras,— vous les jetterez dans le pré.

4) Quand vous serez devant Debrey, — regardez par la fenêtre — pour voir s'ils ne dorment pas, s'ils ne baissent pas la tête (en sommeillant), — et vous leur direz, sans mentir, — que cette nuit il ne s'agit pas de dormir.

5) Quand vous serez devant le Four (banal), où quelqu'un peut se trouver — cuire du pain pour passer la fête, — vous leur direz, en vérité, — qu'ils avertissent le curé.

6) Quand vous serez devant Broundé, réveillez la bourgade, — et faites avec vos mains, vos pieds, beaucoup de bruit (litt. une belle aubade). — Réveillez le sonneur — pour qu'il monte vite au clocher.

7) Ah! mon Dieu! comment ferais-je, moi, s'il me fallait suivre tout le monde. — J'irais bien au clocher, mais j'ai peur de devenir bègue. — Je sonnerais quelques coups, — tout le monde se lèverait.

8) Au Salin on nous a entendu, on s'y met en marche ;—arrivés au pont, ils laissent la route, — et là rencontrent Faynet, — qui était chef de la maladrerie.

9) Au moins n'oublions pas (de réveiller) le fermier de Varennes. — C'est un homme (capable de donner) du secours ; il peut vous sortir de peine; — il réveillera ses bouviers, — et les mettra les premiers.

10) A Blavosy, ils sont là-bas au milieu des rochers, — n'ayant peut-être pas entendu, à cause du bruit de la rivière ; — ils ont de l'eau à traverser, des torches à porter.

11) Quand vous serez de nouveau en plaine,—passez à la Sogne; — ils sont là au milieu des bois. Que Dieu les appelle ; — ils n'ont pas encore entendu les noëls, — pour sortir de leur repos.

12) Le Bousilhou est là-bas, au milieu d'une garnasse, — d'où ils ne peuvent rien voir — du feu de vos torches ; — ils ont des arbres à traverser, — des haies à franchir.

13) A Survisses on nous a entendus,—on s'y met en marche.— Ils arrivent à Palhassou. et là prennent la route;—ils y rencontrent Jean Brondé— et lui lèvent le chapeau.

14) A Viava on nous a entendus, on s'y met en marche. — Ils passent vers Noustouet, et viennent augmenter la troupe; —ils forment un grand bataillon,—qui va adorer le petit enfant.

Recueilli à Saint-Germain-la-Prade (Haute-Loire), et communiqué par M. l'abbé Badiou.

Les mots soulignés sont des noms de village ou de hameau: San-Germo, Madras, le Four, Salin, Varennes, Blavosy, la Sogno, Bousilhou, Survissos, Palhassou, Viava, Noustouet; ou des noms propres : Faynet, Debrey, Brondé.

LII. — LOUS MESTIÈS

1) Vegnia vite, vegnia lio,
Adourà le Ré do cio.
E néssu dien-t-una crecha;
Saint Zozet touzours se frotta.

2) REFRAIN. Chut! chut! chut!
L'enfant dort, pas tant de bru.

3) Delai ne vè un tessiè
Per i faire un drapelet.
Dau tin qu'escarpa sa lana,
Saint Zozet le bouta fouèra.

4) Delai ne vè un fustiè
Per i faire un breceau.
Dau tin que prenia l'aisseta,
Saint Zozet pren l'estasseta.

5) Delai ne vè un boulanzié
Per i faire un pastè.
Dau tin que prenia farina,
Saint Zozet i fa la mina.

6) Delai ne vè un maretsau
Per i ferra sou tsavau :
« Tré poulis, mai tré poulagne!»
Ne ferra pas tant moun agne.

Les Métiers. —1) Venez vite, venez bientôt,— adorer le Roi des cieux.— Il est né dans une crèche ; — saint Joseph toujours se gratte.

Refrain. — 2) Chut ! chut ! chut ! — l'enfant dort, pas tant de bruit.

3) De là-bas vient un tisserand, — pour lui faire un petit drap (lange). — Pendant qu'il prépare sa laine,— saint Joseph le met dehors.

4) De là-bas vient un menuisier, — pour lui faire un berceau.— Du temps qu'il prenait la hachette,— saint Joseph prit l'attachette (la courroie du berceau).

5) De là-bas vint un boulanger, — pour lui faire un pâté. — Du temps qu'il prenait de la farine, — saint Joseph lui faisait la mine.

6) De là-bas vint un maréchal, — pour lui ferrer son cheval : — « Trois poulains, trois pouliches ! (juron) — tu ne ferreras pas mon âne. »

Version de Chamalières (Haute-Loire), dite à M. Victor Smith par Madeleine Gravier.

L'énumération est loin de se terminer au tisserand, au menuisier, au boulanger et au maréchal. « Quelques personnes, remarque notre collaborateur, allongent le défilé et y ajoutent le tailleur qui apporte son étoffe, le cordonnier qui offre ses souliers, le muletier qui présente son hémine de vin, et le boucher qui vient mettre au service de la Sainte Famille ses bœufs et leur joug. »

Ce noël, dont le rôle est d'endormir, n'est que l'imitation d'un vieux chant qu'on trouve, dans la *Bible des noëls*, publiée à Lyon, par Simon Rigaud, vers la fin du XVIe siècle ; qu'on trouve, en outre, dans presque toutes les Bibles de noëls publiées aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans la Champagne, l'Anjou, le Poitou, l'Orléanais et la Touraine. Ce chant, appelé aujourd'hui *noël des Métiers*, fait défiler devant nous, portant leur cadeau, les artisans de chaque métier établi dans la paroisse où le noël se chante. Dans le petit noël que nous transcrivons, la procession des donateurs est courte : un tisserand, un menuisier, un boulanger, un maréchal, la composent. Saint Joseph les reçoit avec une mauvaise humeur que nos pères ont souvent et complaisamment signalée. Un doux refrain enveloppe le berceau du nouveau-né de son somnolent murmure.

LIII.— L'AUBRE

1) Ai ! lou poulit aubre — que i'a dins aquel jardi ! — Lou pus poulit aubre — de toutes lous aubres. — Dessouta lou roumanis — ounte ma mia Anneta prenié sous plesis.

2) Ai ! la poulida branca — que i'a sus aquel aubre ! — La pus poulida branca — de toutas las brancas. — La branca à l'aubre, — l'aubre au jardi... — Dessouta lou roumanis — ounte ma mia Anneta prenié sous plesis.

3) Ah ! lou poulit nis — que i'a sus aquela branca ! — Lou pus poulit nis — de toutes lous nises. — Lou nis à la branca, — la branca à l'aubre, — l'aubre au jardi... — Dessouta, etc.

4) Ai ! lou poulit iòu — que i'a dins aquel nis ! — Lous pus poulit iòu — de toutes lous iòus. — L'iòu au nis, — lou nis à la branca, — la branca à l'aubre, — l'aubre au jardi... — Dessouta, etc.

5) Ai ! lou poulit aucel — que i'a dins aquel iòu ! — Lou pus poulit aucel — de toutes lous aucels. — L'aucel à l'iòu, — l'iòu au nis, — lou nis à la branca, — la branca à l'aubre, — l'aubre au jardi... — Dessouta lou roumanis — ounte ma mia Anneta prenié sous plesis.

L'Arbre. — 1) Ah ! le bel arbre — qu'il y a dans ce jardin ! — Le plus bel arbre — de tous les arbres. — Sous le romarin — où ma mie Annette allait se réjouir.

2) Ah ! la belle branche — qu'il y a à cet arbre ! - La plus belle branche — de toutes les branches. — La branche à l'arbre, l'arbre au jardin... — Sous le romarin — où ma mie Annette allait se réjouir.

3) Ah ! le joli nid — qu'il y a à cette branche ! — Le plus joli nid — de tous les nids. — Le nid à la branche, — la branche à l'arbre, — l'arbre au jardin.... — Sous, etc.

4) Ah ! le joli œuf — qu'il y a dans ce jardin ! — Le plus joli œuf — de tous les œufs. — L'œuf au nid, — le nid à la branche, — la branche à l'arbre, — l'arbre au jardin. — Sous, etc.

5) Ah ! le joli oiseau — qu'il y a dans cet œuf ! — Le plus joli oiseau — de tous les oiseaux. — L'oiseau à l'œuf, — l'œuf au nid, — le nid à la branche, — la branche à l'arbre, — l'arbre au jardin... — Sous le romarin — où ma mie Annette allait se réjouir.

Les versions changent avec chaque personne, d'abord à cause du nom de la *mie*, qui diffère; ensuite parce qu'on peut faire successivement l'éloge de toutes les parties de l'oiseau :

Ai ! las poulidas patas...
Ai ! lou poulit plumage...
Ai ! la poulida testa...

Ai! las poulidas alas...
Ai! la poulida coueta...

Ce qui rend le renouvellement des expressions interminable et augmente d'autant les difficultés du récit que l'on doit en faire. Du reste, ces petites compositions n'ayant d'autre but que d'exercer la langue des enfants, il y a fort à croire que ces variantes appartiennent à la version originale.

Une version de M. le pasteur Liebich donne ces variantes sans autres différences.

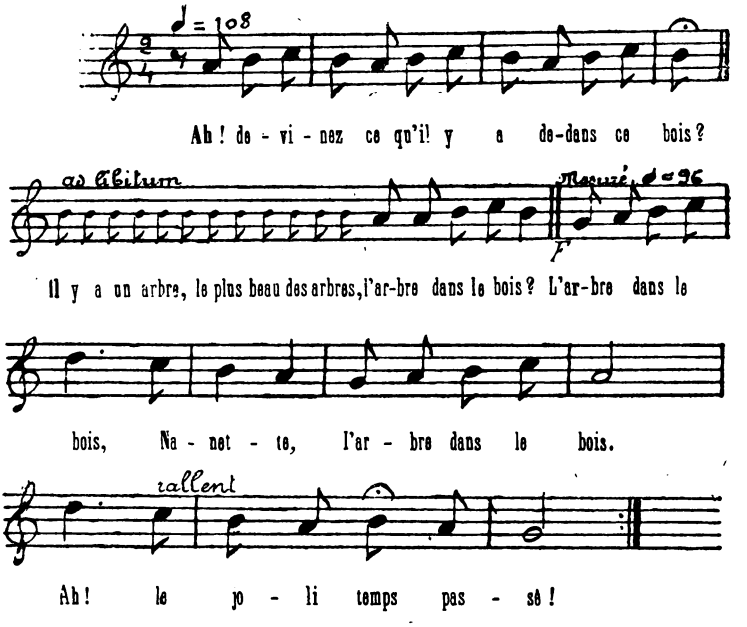

1) Ah! devinez ce qu'il y a
Dedans ce bois?
Il y a un arbre,
Le plus beau des arbres.
L'arbre dans le bois (*bis*),
Nanette;
L'arbre dans le bois.
Ah! le joli temps passé!

2) Ah ! devinez ce qu'il y a
Sur cet arbre ?
Il y a une branche.
La branche sur l'arbre,
L'arbre dans le bois (*bis*).

3) Ah ! etc.
Il y a un nid,
Le plus beau des nids.
Le nid sur la branche,
La branche sur l'arbre,
L'arbre dans le bois (*bis*).

4) Ah ! etc.
Il y a un œuf, etc.

5) Ah ! etc.
Il y a un oiseau, etc.

6) Ah ! etc.
Il y a une plume, etc.

7) Ah ! devinez ce qu'il y a sur cette plume ?
Sur cette plume ?
Il y a une fille,
La plus belle des filles.
La fille sur la plume,
La plume sur l'oiseau,
L'oiseau dans l'œuf,
L'œuf dans le nid,
Le nid sur la branche,
La branche sur l'arbre,
L'arbre dans le bois (*bis*),
Nanette ;
L'arbre dans le bois.
Ah ! le joli temps passé !

Recueillie à Belesta (Ariége), par M. le docteur Guibaud, d'après un paysan qui en avait fait sa chanson favorite, et qui pour cela fut surnommé *la Branche*.

Il ajoutait un huitième couplet, indiquant qu'il y avait un beau garçon avec la jeune fille, et que nous n'avons pu placer ici.

Cf. J. Bugeaud, *Ch. des prov. de l'Ouest*, p. 285 : *Nic dans la haie*, que cite aussi Coussemaker, *Ch. popul. des Flamands de France*, p. 336, *l'Arbre*.

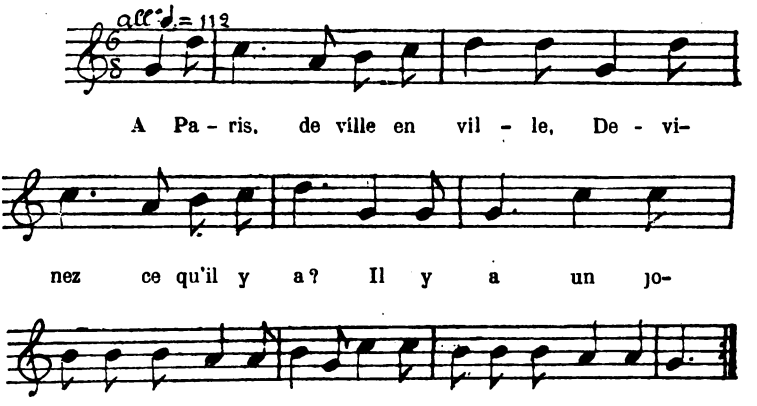

1) A Paris, de ville en ville,
Devinez ce qu'il y a?
Il y a
Un joli petit bois, Mesdames;
Un joli petit bois il y a.

2) Dedans ce très-joli bois,
Devinez ce qu'il y a?
Il y a
Un joli petit arbre, Mesdames;
Un joli petit arbre il y a.

3) Sur ce joli petit arbre,
Devinez ce qu'il y a?
Il y a
Une jolie branche, Mesdames;
Une jolie branche il y a.

4) Et sur cette jolie branche,
Devinez, etc.
Un joli petit nid, Mesdames, etc.

5) Dans ce joli petit nid,
Devinez, etc.

Un joli petit œuf, Mèsdames, etc.

6) Dans ce joli petit œuf,
Devinez, etc.
Un joli petit oiseau, Mesdames, etc.

V. de Mlle Marie Lambert, de Belesta (Ariége).

LIV. — LOU CANT DE L'AUCELOU

1) Au bosc de l'Alzouna, i'ò un plan;
Sus aquel plan, i'ò tres pibous;
Sus lou pu naut, i'ò una branca;
Sus aquela branca, i'ò cent fiolhas;
Entre las fiolhas, i'ò tres flous;
Entre las flous, i'ò un nis;
Dins lou nis, i'ò un iòu;
Dins l'iòu, i'ò un aucelou.

2) Quand la tremountana bufa, l'aucelou canta e dis:
Siòi dins l'iòu,
L'iòu dins lou nis,
Nis dins las flous,
Flous entre las fiolhas,
Fiolhas sus la branca,
Branca sus lou pibou,
Pibou sus lou plan,
Lou plan dau bosc de l'Alzouna.

Le Chant de l'oiseau. — 1) Au bois de l'Alzonne il y un plan; sur ce plan, il y a trois peupliers ; — sur le plus élevé, il y a une branche; — sur cette branche, il y a cent feuilles; — entre les les feuilles, il y a trois fleurs ;— entre les fleurs, il y a un nid ; — dans ce nid, il y a un œuf ; — dans cet œuf, il y a un oiseau.

2) Lorsque le vent du nord souffle, l'oiseau chante et dit : — Je suis dans l'œuf, — l'œuf dans le nid, — nid dans les fleurs; — fleurs entre les feuilles, — feuilles sur la branche, — branche sur le peuplier,— peuplier sur le plan,— le plan du bois de l'Alzonne.

V. du Pouget, canton de Gignac (Hérault).

1) — Version analogue francaise :

Dans la ville de Rome, — il y a une rue; — dans cette rue, il y a un coin; — dans ce coin, il y a une maison; — dans cette maison, il y a une chambre; — dans cette chambre, il y a un lit; — à côté de ce lit, il y a une table; — sur cette table, il y a un tapis; — sur ce tapis, il y a une cage; — dans cette cage, il y a un nid; — dans ce nid, il y a un œuf; — dans cet œuf, il y a un oiseau.

L'oiseau dit: Je suis dans l'œuf,— œuf dans le nid, —nid dans la cage, — cage sur le tapis, — tapis sur la table. — table à côté du lit.— lit dans la chambre. — chambre dans la maison, — maison dans le coin, — coin dans la rue, — rue dans la ville de Rome.

LV. — LA CRABO

1) Iéu ai un cantou de mil, — que la crabo me manjabo.

REFRAIN. — Crabo à mil,
Biro, bouquil!
Crabo sort de per moun mil!

2) Lou loup bèn d'aprequi,— que bouliò manja la crabo.— Loup à crabo,
Crabo à mil, etc.

3) Lou chi bèn d'aprequi, — que bouliò manjà lou loup. — Chi à loup, — loup à crabo,
Crabo à mil, etc.

4) Lou poul bèn d'aprequi, — que bouliò pica lou chi. — Poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,
Crabo à mil, etc.

5) Lou reinart bèn d'aprequi,— que bouliò manjà lou poul. — Reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,
Crabo à mil, etc.

6) La barro bèn d'aprequi, — que bouliò tustà 'l reinart. — Barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi,— chi a loup, — loup à crabo,
Crabo à mil, etc.

7) Lou foc bèn d'aprequi, — que bouliò brulà la barro. — Foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,
Crabo à mil, etc,

8) L'aigo bèn d'aprequi, — que bouliò atudà lou foc. — Aigo à foc, — foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo.

Crabo à mil, etc.

9) Lou biòu bèn d'aprequi, — que bouliò beure l'aigo. — Biòu à aigo, — aigo à foc, — foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

10) La xunxo bèn d'aprequi,— que bouliò xunxà lou biòu. — Xunxo à biòu, — biòu à aigo,— aigo à foc,— foc à barro, barro à reinart, — reinart à poul,— poul à chi,— chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

11) Lou rat bèn d'aprequi, — que bouliò manjà la xunxo. — Rat à xunxo,— xunxo à biòu,— biòu à aigo,— aigo à foc, — foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil, etc.

12) Lou gat bèn d'aprequi, — que bouliò manjà lou rat.— Gat à rat, — rat à xunxo, — xunxo à biòu, — biòu à aigo, — aigo à foc, — foc à barro, — barro à reinart, — reinart à poul, — poul à chi, — chi à loup, — loup à crabo,

Crabo à mil,

Biro, bouquil!

Crabo, sort de per mour mil !

La Chèvre. — 1) J'ai un champ de maïs — que la chèvre me mangeait.

Refrain. — La chèvre attaque le maïs.

Va-t'en, bouquin !

Chèvre, sors de mon champ de maïs !

2) Le loup vint de par là, — qui voulait manger la chèvre. — Le loup attaque la chèvre, — la chèvre le maïs, etc.

3) Le chien vint de par là, — qui voulait manger le loup. — Le chien attaque le loup, — le loup la chèvre, etc.

4) Le poulet vint de par là. — qui voulait piquer le chien. — Le poulet attaque le chien, — le chien le loup, etc.

5) Le renard vint de par là, — qui voulait manger le poulet. — Le renard attaque le poulet, le poulet le chien, etc.

6) Le bâton vint de par là, — qui voulait frapper le renard. — Le bâton attaque le renard, — le renard le poulet, etc.

7) Le feu vint de par là, — qui voulait brûler le bâton. — Le feu attaque le bâton, — le bâton le renard, etc.

8) L'eau vint de par là, — qui voulait éteindre le feu, — L'eau attaque le feu, — le feu le bâton, etc.

9) Le bœuf vint de par là, — qui voulait boire l'eau. — Le bœuf attaque l'eau, — l'eau, le feu, etc.

10) Le lien vint de par là, — qui vonlait lier le bœuf. — Le lien attaque le bœuf, — le bœuf l'eau, etc.

11) Le rat vint de par là, — qui voulait manger le lien. — Le rat attaque le lien, — le lien le bœuf, etc.

Le chat vint de par là, qui voulait manger le rat. — Le chat attaque le rat, — le rat le lien, — le lien le bœuf, — le bœuf l'eau, — l'eau le feu, — le feu le bâton, — le bâton le renard, — le renard le chien, — le chien le loup, — le loup la chèvre; — la chèvre le maïs!

La chèvre attaque le maïs,
Va-t'en, bouquin!
Chèvre, sors de mon champ de mais!

V. de M. Philippe Miquel, directeur des écoles chrétiennes de Bédarieux (Hérault).

LVI. — BOUQUAIRE BOUQUIL

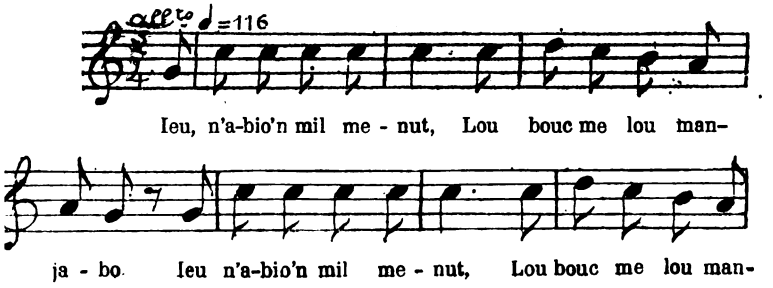

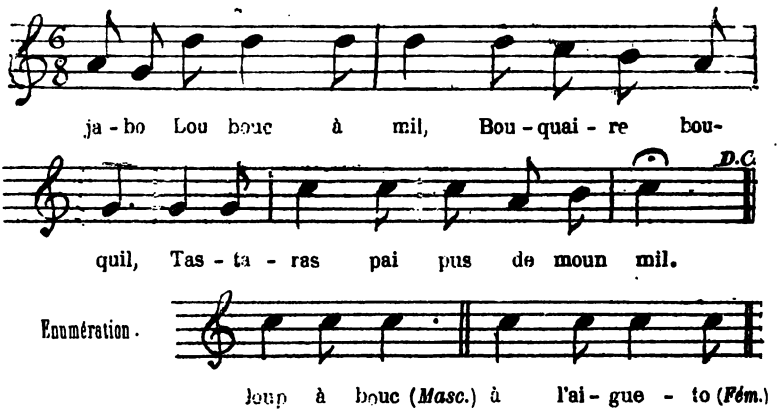

1) Ièu, n' abiò un mil menut,
Lou bouc me lou manjabo (*bis*).
REFRAIN. Lou bouc à mil,
Bouquaire bouquil,
Tastaras pai pus de moun mil.

2) Apei ne bèn lou loup,
Per ne manjà lou bouc (*bis*).
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

3) Apei ne bèn lou chi,
Per ne cassà lou loup (*bis*).
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

4) Apei ne bèn la barro,
Per ne battre lou chi (*bis*).
La barro à chi,
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

5) Apei ne bèn lou foc,
Per ne brulà la barro (*bis*).

Lou foc à barro,
La barro à chi,
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

6) Apei ne bèn l'aigueto,
Per atuda lou foc (*bis*).
L'aigueto al foc,
Lou foc à la barro,
La barro à chi,
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

7) Apei ne bèn lou biòu,
Per ne bèure l'aigueto (*bis*).
Lou biòu à l'aigueto,
L'aigueto à foc,
Lou foc à la barro,
La barro à chi,
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil, etc.

8) Apei ne bèn las julhos,
Per estacà lou biòu (*bis*).
Las julhos à biòu,
Lou biòu à l'aigueto,
L'aigueto à foc,
Lou foc à barro,
La barro à chi,
Lou chi à loup,
Lou loup à bouc,
Lou bouc à mil,
Bouquaire, bouquil,
Tastaras pai pus de moun mil!

Bouquaire Bouquil. — 1) J'avais un champ de petit millet, — le bouc me le mangeait (*bis*).

Le bouc attaque le millet. — Petit bouc qui donnes de la corne, — tu ne mangeras plus de mon millet.

2) Après vint le loup,— pour chasser le bouc.—Le loup attaque le bouc, — le bouc le millet, etc.

3) Après vint le chien,— pour manger le loup.— Le chien attaque le loup,— le loup le bouc,— le bouc le millet, etc.

4) Après vint le bâton,—pour battre le chien.—Le bâton attaque le chien,— le chien le loup, etc.

5) Après vint le feu, — pour brûler le bâton. — Le feu attaque le bâton,— le bâton le chien, etc.

6) Après vint l'eau, — pour éteindre le feu. — L'eau attaque le feu,— le feu le bâton, etc.

7) Après vint le bœuf,—pour boire l'eau.—Le bœuf attaque l'eau, —l'eau le feu, etc.

8) Après vinrent les liens, — qui voulaient lier le bœuf. — Les liens attaquent le bœuf, —le bœuf l'eau,—l'eau le feu,— le feu le bâton, —le bâton le chien,— le chien le loup,—le loup le bouc, — le bouc le millet. — Le bouc attaque le millet. — Petit bouc, qui donnes de la corne,— tu ne mangeras plus de mon millet.

V. de M. Clair Gleizes, recueillie à Azillanet (Hérault).

LVII. — LA RABO

1) La bielho anabo al jardin per querre uno rabo. — Quan lou biel bejet que la bielho beniò pas, anèt al jardin : bejèt la bielho que tirabo uno rabo,

Lou biel tirabo la bielho,
La bielho tirabo la rabo,
E la rabo toujours teniò !

2) La joube anèt al jardin : — bejèt lou biel que tirabo la bielho.

La bielho tirabo la rabo,
E la rabo toujours teniò !

3) Lou joube anèt al jardin : — bejèt la joube que tirabo lou biel,

Lou biel que tirabo la bielho,
La bielho que tirabo la rabo,
E la rabo toujour teniò !

4) La sirbento anèt al jardin : — bejèt lou joube que tirabo la joube,

La joube que tirabo lou biel, etc.

5) Lou mestre d'afaires anèt al jardin : — bejèt la sirbento que tirabo lou joube,

Lou joube que tirabo la joube, etc.

6) Lou bouiè anèt al jardin :—bejèt lou mestre d'afaires que tirabo la sirbento,

La sirbento que tirabo lou joube, etc.

7) Lou carretiè anèt al jardin :—bejèt lou bouiè que tirabo lou mestre d'afaires,

Lou mestre d'afaires que tirabo la sirbento, etc.

8) Lou pastre anèt al jardin : bejèt lou carretiè que tirabo lou bouiè,

Lou bouiè que tirabo lou mèstre d'afaires, etc.

9) Lou moutouniè anèt al jardin : — bejèt lou pastre que tirabo lou carretiè,

Lou carretiè que tirabo lou bouiè, etc.

10) L'agneliè anèt al jardin: — bejèt lou moutouniè que tirabo lou pastre,

Lou pastre que tirabo lou carretiè, etc.

11) La pourquièiro anèt al jardin : — bejèt l'agneliè que tirabo lou moutouniè,

Lou moutouniè que tirabo lou pastre, etc.

12) Lou cò anèt al jardin :— bejèt la pourquièro que tirabo l'agneliè,

L'agneliè que tirabo lou moutouniè, etc.

13) Lou cat anèt al jardin : — bejèt lou cò que tirabo la pourquièro,

La pourquièro que tirabo l'agneliè, etc.

14) Lou rat anèt al jardin :
Bejèt lou cat que tirabo lou cò,
Lou cò que tirabo la pourquièro,
La pourquièiro que tirabo l'agneliè,
L'agneliè que tirabo lou moutouniè,

Lou moutouniè que tirabo lou pastre,
Lou pastre que tirabo lou carretiè,
Lou carretiè que tirabo lou bouiè,
Lou bouiè que tirabo lou mestre d'afaires,
Lou mestre d'afaires que tirabo la sirbento,
La sirbento que tirabo lou joube,
Lou joube que tirabo la joube,
La joube que tirabo lou bièl,
Lou bièl que tirabo la bièlho,
La bièlho que tirabo la rabo,
E la rabo que toujours teniò!

15) Lou poussèl anèt al jardin :— bejèt que la rabo toujour teniò :— d'un cop de mourre la soulebet.— Se l'abiò pas soulebado, — la rabo tendriò encaro!

La Rave.— 1) La vieille allait au jardin pour arracher une rave. — Quand le vieux vit que la vieille ne venait pas, il alla au jardin : — il vit la vieille qui tirait une rave. — Le vieux tirait la vieille, — la vieille tirait la rave, — et la rave toujours tenait.

2) La belle-fille alla au jardin : elle vit le vieux qui tirait la vieille, — la vieille qui tirait la rave, — et la rave qui toujours tenait.

3) Le fils alla au jardin : il vit la belle-fille qui tirait le vieux, — le vieux qui tirait la vieille, — la vieille qui tirait la rave, — et la rave toujours tenait.

4) La servante alla au jardin : celle-ci vit le fils qui tirait la belle-fille, — la belle-fille qui tirait le vieux, etc.

5) L'homme d'affaires...

6) Le bouvier...

7) Le charretier...

8) Le pâtre...

9) Le berger des moutons

10) Le berger des agneaux...

11) La porcheronne...

12) Le chien...

13) Le chat...

14) Le rat alla au jardin : — il vit le chat qui tirait le chien, — le chien qui tirait la porcheronne, — la porcheronne qui tirait le berger des agneaux, — le berger des agneaux qui tirait le berger des

moutons, — le berger des moutons, le pâtre; — le pâtre, le charretier; — le charretier, le bouvier; — le bouvier, l'homme d'affaires: — l'homme d'affaires, la servante; — la servante, le fils; — le fils, la belle-fille; — la belle-fille, le vieux; — le vieux, la vieille; — la vieille, la rave, — qui toujours tenait.

15) Le pourceau alla au jardin, il vit que la rave toujours tenait: — d'un coup de groin il la souleva. — S'il ne l'avait pas soulevée, — elle tiendrait encore.

Version de St-Sernin (Aveyron), communiquée par le F. Ph. Miquel.

LVII.

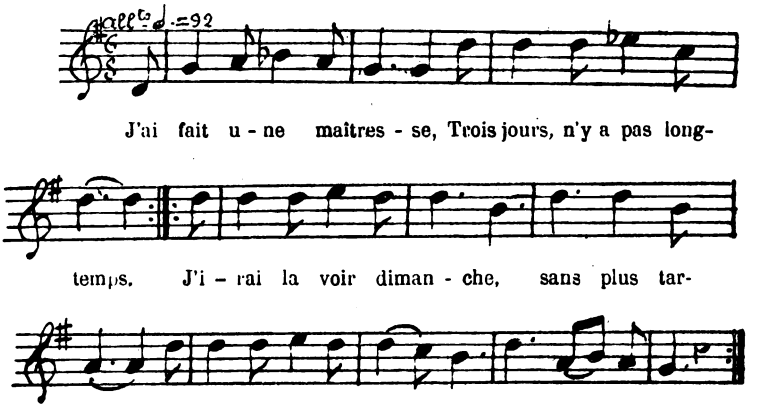

1) J'ai fait une maitresse,
Trois jours, n'y a pas longtemps. } *bis.*
J'irai la voir dimanche,
Sans plus tarder.
J'irai revoir la belle,
Par amitié [1]. } *bis.*

[1] Ce début est commun à beaucoup de chants populaires. Cf. Bujeaud, *Ch. pop. de l'Ouest*, I, 277, 290; — de Puymaigre, *Ch. du pays messin*, p. 20, 369; — Champfleury, *Ch. pop. des prov. de Fr.*, p. 58, 90, etc.

Dans son recueil des *Chansons populaires des provinces de France*, p. 90, M. Champfleury donne une version plus complète, recueillie dans le Bourbonnais.

2) Si tu me viens voir dimanche,
Sans plus tarder,
Je me mettrai rosette
Sur un rosier,
Et tu n'auras de moi
Aucun agrément.

3) Si tu te mets rosette
Sur un rosier,
Je me mettrai fleuriste,
Fleuriste jardinier:
Je cueillerai la rose,
Par amitié.

4) Si tu te mets fleuriste,
Fleuriste jardinier,
Je me mettrai bichette,
Courant dans les champs,
Et tu n'auras de moi
Aucun agrément.

5) Si tu te mets bichette,
Courant par les champs,
Je me mettrai chasseur,
Pour te chasser
Je chasserai la biche,
Par amitié.

6) Si tu te mets chasseur,
Pour me chasser,
Je me mettrai étoile
Du firmament,
Et tu n'auras de moi
Aucun agrément.

7) Si tu te mets étoile
Du firmament,
Je me mettrai nuage,
Nuage blanc:
Je couvrirai l'étoile
Du firmament.

8) Si tu te mets nuage,
Nuage blanc,

Je ferai la malade
Dans un lit blanc,
Et tu n'auras de moi
Aucun agrément.

9) Si tu te fais malade
Dans un lit blanc,
Je me mettrai docteur
Pour te docter:
Je docterai la belle,
Par amitié.

10) Si tu te mets docteur
Pour me docter,
Je ferai bien la morte
Pour un moment,
Et tu n'auras de moi
Aucun agrément.

11) Si tu fais bien la morte
Pour un moment,
Je me mettrai saint Pierre
Du paradis,
Et j'ouvrirai la porte
A ma bonne amie.

V. Communiquée par M. Rouis: recueillie et notée par lui, à Lodève, (Hérault).

LIX. — JANETOUN, M'AMIGA

Adìu, Janetoun m'amiga, | mas pus cheras amours,
Beni entendre una cansouneta | que n'es facha per bous.

Se iéu l'entende dire | ou l'entende cantà,
Dedins la ribieireta, | iéu, m'anarai gità.

Se dins la ribieireta | bous, bous anàs gita,
Iéu me mettrai pescaire, | en pesquen bous aurai.

Se bous mettès pescaire, | qu'en pesquen bous m'ages,
Iéu me mettrai erbeta | dins lou pradet tant grand.

Se bous mettès erbeta | dins lou pradet tant grand,
Iéu me mettrai dalhaire, | en dalhen bous aurai.

Se bous mettès dalhaire, | qu'en dalhen bous m'ages,
Iéu, me mettrai sureta | dins lou couvent tant grand.

Se bous mettès sureta | dins lou couvent tant grand,
Iéu, me mettrai frereta, | en counfessen bous aurai.

Se bous mettès frereta, | qu'en counfessen m'ages,
Iéu me mettrai esteleta | dins lou ciel qu'es tant grand.

Se bous mettès esteleta | dins lou ciel qu'es tant grand,
Iéu me mettrai nibetta, | en niben bous aurai.

Version du docteur Camille Cavani, recueillie à Montferrier (Hérault).

LX. — CATARINO

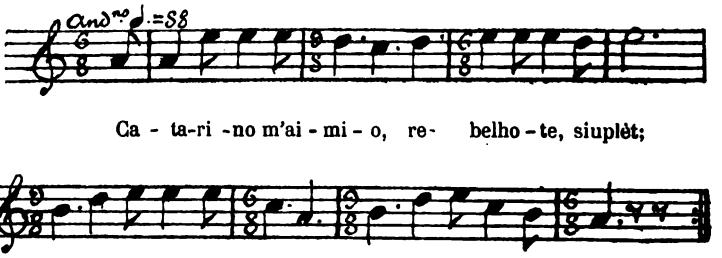

1) Catarino, m'aimio, —rebelho-te siuplèt;
Regardo à ta finestro— lou mai et lou bouquet.

2) Regardo à ta finestro— las guirlandos de flous,
Per celebrà ta festo,— que planto l'amourous.

3) Per celebrà ta festo,— mas prumièros amours,
Te jougarei d'aubados, — d'aubados de tambours.

4) M'enchaute pla d'aubados, — n'es pas ço que me cal :
Ço que sustout me presso, — es de me maridà.

5) Ço que sustout me presso — es de me maridà,
Car, s'aco duro gaire,— iéu m'anirei negà.

6) S'aco te duro gaire, — que te borgues negà,
Iéu me farei nadaire— et t'anirei pescà.

7) Se tu te fas nadaire — per me veni pescà,
Iéu me farei andialo, — te glissarei en ma.

8) Se tu te fas andialo — per me glissa à la ma,
Me farei la floureto —que brilho dins lou prat.

9) Se tu te fas floureto — que brilho dins lou prat,
Me farei margarideto — per estre à toun coustat.

10) Se te fas margarideto — per estre à moun coustat,
Iéu me farei rousèlo— que mirgalho lou prat.

11) Se tu te fas rousèlo— per mirgalhà lou prat,
Iéu me farei segaire,—te prendrai am'el blat.

12) Se tu te fas segaire,— per me prene am'el blat,
Iéu me farei la bicho— que sauto su'l serrat.

13) Se tu te fas la bicho— que sauto su'l serrat,
Iéu me farei cassaire,—t'aurei am'un fialat.

14) Se tu te fas cassaire — per me prene au fialat,
Iéu me farei la luno— que brilho al cèl ta grand.

15) Se tu te fas la luno— que brilho al cèl ta grand,
Iéu me farei nuage,—t'anirei al dabant.

16) Se tu te fas nuage — per m'anà al dabant,
Iéu me farei l'estèlo— que brilho al cèl ta grand.

17) Se tu te fas l'estèlo— que brilho al cèl ta grand,
Iéu me farei l'aubeto,— t'aurei en me lebant.

18) Se tu te fas l'aubeto — per m'abe'n te lebant,
Iéu me farei moungeto — dins un *coubant*.

19) Se tu te fas moungeto —dins un *coubant*,
Iéu me farei lou prestre,— t'aurei en counfessan.

20) Se tu te fas lou prestre,— per m'abe'n counfessan,
Iéu farei de la morto,— las surs me plouraran.

21) Se tu fas de la morto, — las surs te plouraran;
Me farei terro santo,— de iéu te coubriran.

22) Se te fas terro santo, —de que me coubriran,
Tant bol dounc que tu m'ages,— coum'un autre galant.

23) Tant bol dounc que tu m'ages — coum'un autre galant,
Beni dounc que t'embrasse,—sarro-me *tendrement*.

CATHERINE. —1) Catherine. ma mie, réveille-toi, s'il vous plait ; —regarde à ta fenêtre—le mai et le bouquet.

2) Regarde à ta fenêtre—les guirlandes de fleurs,—pour célébrer ta fête, — que plante l'amoureux.

3) Pour célébrer ta fête,—mes premières amours,— je te jouerai des aubades, —des aubades de tambours.

4) Je me soucie peu d'aubades, — ce n'est pas ce qu'il me faut: — ce qui surtout me presse, —c'est de me marier.

5) Ce qui surtout me presse,— c'est de me marier; —car, si ceci dure un peu, —je m'en irai noyer.

6) Si ceci dure un peu,— que tu ailles te noyer,— je me ferai nageur — pour te pêcher.

7) Si tu te fais nageur— pour me pêcher,— je me ferai anguille, je te glisserai dans les mains.

8) Si tu te fais anguille — pour me glisser dans les mains, — je me ferai la fleurette — qui brille dans le pré.

9) Si tu te fais la fleurette—qui brille dans le pré,— je me ferai la marguerite — pour être à ton côté.

10) Si tu te fais la marguerite — pour être à mon côté, — je me ferai le coquelicot— qui diapre les blés.

11) Si tu te fais coquelicot — qui diapre les blés, — je me ferai moissonneur,—je te prendrai avec le blé.

12) Si tu te fais moissonneur — pour me prendre avec le blé, — je me ferai la biche— qui saute par la montagne.

13) Si tu te fais la biche — qui saute par la montagne, — je me ferai le chasseur,— je t'aurai au filet.

14) Si tu te fais chasseur, —pour m'avoir au filet, — je me ferai la lune—qui brille au ciel si grand.

15) Si tu te fais la lune — qui brille au ciel si grand, — je me me ferai nuage,— je m'en irai au-devant de toi

16) Si tu te fais nuage — pour venir au-devant de moi, — je me ferai l'étoile — qui brille au ciel si grand.

17) Si tu te fais l'étoile—qui brille au ciel si grand,—je me ferai l'aube, — je t'aurai en me levant.

18) Si tu te fais l'aube — pour m'avoir en te levant,— je me ferai nonne—dans un couvent.

19) Si tu te fais nonne—dans un couvent,— je me ferai le prêtre —je t'aurai en confessant.

20) Si tu te fais le prêtre — pour m'avoir en confessant, — je ferai la morte,— les sœurs me pleureront.

21) Si tu fais la morte — que les sœurs pleureront, — je me ferai terre sainte,— de moi on te couvrira.

22) Si tu te fais terre sainte — qui me couvrirait, — il vaut mieux que tu me possèdes — qu'un autre galant.

23) Il vaut mieux que tu me possèdes — qu'un autre galant : — viens donc que je t'embrasse, — serre-moi tendrement.

Version du Narbonnais, communiquée par M. le docteur Guibaud.

Dans une seconde version, envoyée par le même et venant de la même contrée, nous trouvons, indépendamment de quelques variantes de mots plusieurs couplets non indiqués ci-dessus.

Au couplet 14e, la jeune fille répond:

14 *bis.* Iéu me farei la roso — del jardi de papa.

Puis le dialogue continue :

14) Se tu te fas la roso—del jardin de papa,
Iéu me farei l'aigueto—per te plà arrousà.

14) Se tu te fas l'aigueto—per me plà arrousà,
Iéu me farei l'abelho— per te poude baisà.

14) Se tu te fas l'abelho—per me poude baisà,
Iéu me farei la luno—que brilbo al cel ta grand.

Le reste comme ci-dessus.

(*A suivre*) A. Montel et L. Lambert.

UNE CHANSON LATINE

Les idées latines, qui, en Catalogne d'abord, dans le Languedoc et la Provence ensuite, se sont affirmées et s'affirment tous les jours davantage, n'ont pas eu, depuis tout à l'heure quinze ans, de défenseur plus autorisé, plus passionnément convaincu, que M. de Quintana y Combis. Poëte catalan, deux fois député aux Cortès, délégué à l'Exposition universelle de Vienne en 1873, délégué encore à l'Exposition qui s'ouvrira à Paris le 1er mai prochain, M. de Quintana a partout affirmé la grande pensée de fraternité romane qui, dès 1843, trouvait à Montpellier, dans le docteur Lallemand, un théoricien systématique et déclaré. On la voyait poindre en lui, à Saint-Rémy, au mois de septembre 1868, lors de la fête qui, pour la première fois depuis cinq siècles, réunissait ensemble les poëtes catalans et les poëtes provençaux. Le lendemain de la fête, au-dessous des *Antiques*[1] de Saint-Rémy, en présence d'un auditoire de quatre ou cinq mille âmes, écoutant religieusement, en plein soleil, les chants de ses félibres, elle courait, pour ainsi dire latente, sous les vers de son admirable sonnet à l'union de la Catalogne et de la Provence. Cette pensée s'accusait plus nettement à Avignon en 1874, au moment où l'on célébrait le sixième centenaire de la mort de Pétrarque. Après que M. Conti eut rappelé, au nom de l'Italie, qu'il fut un temps où l'on voyait, sans envie aucune, les grandeurs de la chrétienté mises en commun, les docteurs de la Sorbonne occuper des chaires à Pise, à Naples et à Bologne, les lettrés italiens visiter la Provence et s'y fixer, M. de Quintana prenait la parole et, faisant appel à l'union des peuples qui bordent la Méditerranée, s'écriait que, si jamais les vents froids du Nord revenaient glacer le foyer d'une nation latine ou dessécher l'herbe qui croît sur les tombes de ses

[1] C'est ainsi qu'on nomme en Provence les ruines de deux monuments romains situés au pied des Alpines.

aïeux, ils reculeraient effrayés devant l'éclat de la race réunie [1].

La même préoccupation lui suggérait, en 1875, le don d'une coupe en argent à décerner au meilleur *Chant du Latin*, écrit soit en français, soit en italien, soit en roumain, en portugais, en espagnol ou en catalan.

Elle devait lui inspirer enfin, quelques mois après, la *Cançó llatina* qui suit, et que la *Revue des langues romanes* a l'heureuse fortune de publier aujourd'hui. Cette pièce fut lue à Avignon le 21 mai 1876, lors de la première assemblée générale du *Félibrige*. Au mois d'août de la même année, elle le fut à Valence (Espagne), pendant les fêtes du Centenaire de Jacme le Conquérant, alors que, sur la proposition de M. de Quintana lui-même, les poëtes catalans, espagnols et languedociens, protestaient contre les massacres de Bulgarie par une adresse collective aux Serbes et aux Roumains de la Roumanie et de la Macédoine.

Le titre de cette pièce montre que M. de Quintana n'a pas eu l'idée de composer une *Cançó del Llatí* proprement dite ; mais si, pour emprunter les termes du programme du concours de la Société en 1878, il faut considérer le thème proposé par l'auteur du *Dies iræ de Montgri* comme une sorte de *chant de race*, pouvant, au moyen de traductions sur le même rhythme, devenir commun à tous les peuples qui parlent un idiome dérivé de l'ancienne langue de Rome, il est permis d'affirmer que la *Cançó llatina* est digne de ce titre, aussi bien par l'élévation de la poésie que par la manière concise et magistrale avec laquelle les idées qui en forment le fonds ont été développées.

ALPH. ROQUE-FERRIER.

[1] Nous avons déjà parlé de ce discours dans une étude sur l'*Idée latine* (*Revue*, février-avril 1876).

CANÇO LLATINA

—

Alçem, alçem la cántiga — de l'envejada raça!.... .
Que la cançó llatina — rodoli per l'espay.

Arreu sonará armónica, — oh! fills de mare santa!....
caliu de flama antiga — dels cors serva la llar.

Venim d'aquellas áligas, — las áligas romanas,
que j'aire no tenia — lo mon pel' sèu volar;

la pols de las centúrias — remembra nostra planta,
petjant la terra altiva — d'un cap à l'altre cap.

Naturalesa espléndida — ns' breça l'arca santa,
d'onadas d'armonia — umplim nostre cel blau.

Del mon som cor y ánima!.... — Si'l cor minva y s'acaba,
per mala sort, la vida, — l'ànima es immortal!

Si crema 'l sól de pátria — la bárbara petjada,
com diu la Gesta antiga, — la raça s'alçará;

CHANSON LATINE

—

Arborons l'hymne de la race à qui l'on porte envie! — Que le chant latin roule dans l'espace!

Partout il résonnera harmonieux, oh! fils d'une mère sainte! — le foyer de nos cœurs garde la braise de l'antique flamme.

Nous sommes de la race de ces aigles, les aigles romaines,— pour le vol desquelles le monde n'avait pas assez d'espace;

La poussière des siècles se souvient du poids de nos pieds,— foulant avec orgueil la terre d'un bout à l'autre bout.

La nature splendide nous berce dans l'arche sainte; — de flots d'harmonie nous remplissons la voûte de notre ciel bleu.

Du monde nous sommes le cœur et l'âme!— Si le cœur faiblit et si la vie, par malheur, s'achève, l'âme est immortelle!

Si le pied du barbare brûle le sol de la patrie, — comme dit l'antique Geste, la race se lèvera,

y entre huracans de rábia — la terra enarbolada,
la fam dels corps, d'Atila — las carns apagaran.

Vensuts !... un jorn las àligas — caigueren abrassadas
à la potent calciga — quel Nort nos vomitá ;

alçaren mes heróicas — y, al crit de la venjança,
posaren llavó antiga — del bárbaro en lo cap.

La llum de la conciéncia — dins l'ánima li inflaman ;
del art la estrella amiga — li posan al devant ;

la majestat armónica — del dret arreu li encarnan,
y dins del cor li nia — la santa llibertat.

La creu du la victória !... — Per nostre sanch regada,
de Cristo la doctrina — dels homes feu germans ;

del geni á la llum mágica — nous pobles s'aixecaban,
la lley donaba vida — á un mon de ciutadans.

May á las vellas áligas — desniaran las d'ára,
a la bullenta tina — jamay s'hi abeuraran :

Et, au milieu d'ouragans de rage dévastant la terre,— les chairs d'Attila apaiseront la faim des corbeaux.

Vaincues !... un jour les aigles tombèrent, embrassant — le fléau terrible que le Nord avait vomi sur nous ;

Elles se relevèrent plus héroïques, et, au cri de la vengeance,— elles jetèrent l'antique semence dans la tête du barbare.

Elles allumèrent dans son âme le flambeau de la conscience; — mirent devant lui, de l'art, l'étoile amie;

Firent pénétrer dans sa chair la majesté harmonieuse du droit,— et éveillèrent la sainte liberté dans son cœur.

La croix donne la victoire : arrosée de notre sang, — la doctrine du Christ des hommes fait des frères ;

A la lumière magique du génie, de nouveaux peuples surgissent, — la loi donnait la vie à un monde de citoyens.

Jamais les aigles d'aujourd'hui ne chasseront de leur nid les vieilles aigles ; — aux cuves bouillantes du vin elles ne s'abreuveront jamais ;

la fret de bóiras pálidas — la llum del sol no glassa,
la raça encara nia — adins del vell casal.

Desperta, alenta, oh pátria, — en la grandor passada ! ..
que la cançó llatina — rodoli pels' espays.

Del mon som cor y ánima !... — Si 'l cor minva y s'acaba,
per mala sort, la vida, — l'ánima es immortal !

A. DE QUINTANA Y COMBIS.

Avinyó, 21 maig 1876, diada de santa Estrella.

Le froid des pâles brouillards ne glace pas la lumière du soleil...— La race niche encore sous son vieux toit.

Réveille-toi, prends courage, ô patrie ! au souvenir de ta grandeur passée ! — Que la chanson latine vole dans l'espace.

Du monde nous sommes le cœur et l'âme !— Si le cœur faiblit et si la vie, par malheur, s'achève, l'âme est immortelle !

A. DE QUINTANA Y COMBIS.

Avignon, 21 mai 1876, jour de Sainte Estelle.

LA VILO D'AIGO-MORTO

REFOULÈRI

I

D'Aigo-morto
Lis aigo soulitàri soun morto !...
Eici la luno, eila l'oumbrun
(*T'esvalisses, sant alcabrun ?*)
A l'entour de l'antico Aigo-morto,

LA VILLE D'AIGUES-MORTES

FANTAISIE

I

D'Aiguesmortes,— les eaux solitaires sont mortes !... — Ici la lune, là l'ombre — (*Est-ce que tu t'évanouis, saint crépuscule ?*) — A l'entour de l'antique Aiguesmortes, — de ses merlons dorés,

De si merlet aurin, de si porto,
M'espacege dins li palun :
De lénis alenado alenavon ;
Ti ventoulet, Vènus, boufavon
Douçamen di vàsti palun.

Si muraio,
Que se trufon de tóuti li daio,
Quatre, carrado i quatre vènt
(*O poumpous espargne dóu Tèms !*)
Sèmpre soun de valènti muraio,
Se véuso de ribambello gaio ;
E si porto, qu'au vai-e-vèn,
S'espandissien, di róugi Crousado,
Badaion au-jour-duei is armado
Di pouëtìqui pensamen !

Sus la lono,
Coume dins un mirau bello dono,
La luno escampo si dardai
(*S'envolo la bèuta jamai !*),
E sounjarello, argentino, bono,
Sourris d'amount coume la Madono !
Forto, pièi forto mai-que-mai,
Boumbounejon dedins mis auriho,

de ses portes, — je me promène dans les marais ; — de suaves petites brises s'élevaient ; — tes zéphyrs, ô Vénus, soufflaient doucement des vastes marais.

Ses murailles, — qui se moquent de toutes les faulx (*ô pompeuse indulgence du Temps !*), — quatre, carrées aux quatre vents. — sont toujours des murailles vaillantes, — bien que veuves de foules joyeuses, — et ses portes qui, au va-et-vient — des rouges croisades se déployaient, — s'ouvrent béantes aujourd'hui aux armées — des pensers poétiques.

Sur la lagune, — comme dans un miroir une belle dame — (*la beauté ne s'envole jamais !*), — la lune jette ses flèches, — et, songeuse, argentée, bonne, — elle sourit d'en haut comme la Ma-

Ti meravihóusi sinfounìo,
Toun vaste councert, niue de Mai !

Di machoto,
Restountis (noun l'entèndes ?) la noto,
E di rano l'amourous cor
(*Me plais aquèu bèl estrambord !*),
Qu'en palun, liuen d'èstre paloto,
Enauron is estello si noto,
Car l'Amour lis a mes d'acord,
Fasènt di granouio de cantaire,
E meme dóu grouün de troubaire
Que largon la gau de si cor.

De cantaire ?
Aquésti soun bessai de troubaire
Arriba d'amount o d'avau
(*De fes lou fantasti m'enchau !*).
De segur d'armeto de troubaire
Soun aquésti que ramplisson l'aire
D'uno talo aurasso de gau;
Fasènt clanti, boumbissènt, arrage,
Sus la vilo dóu fièr Mejan Age,
Sis ancian refrin majourau !

done !—Dans mes oreilles tintent— tes symphonies merveilleuses, — ton vaste concert, nuit de Mai !

Des chouettes—résonne (ne l'entends-tu pas ?) la note, — ainsi que le chœur amoureux des grenouilles — (*cette belle extase me réjouit !*), — qui, dans les marais, loin d'être oisives,— élèvent leurs notes aux étoiles, — car l'Amour les a mises en accord,— faisant des grenouilles des chanteurs,—et même de la gent grouillante des troubadours, — qui épanchent la joie de leur cœur.

Des chanteurs ? — celles-ci sont peut-être des troubadours, — arrivés d'en haut ou d'en bas — (*parfois le fantastique me plaît*). — Assurément, des âmes de troubadour — sont celles-ci qui remplissent l'air — d'une telle tempête d'allégresse;— faisant cliquetis, sonnant, çà et là, — sur la ville du fier Moyen Age, — leurs vieux refrains de maître.

Renadivo,
Aquesto cantadisso qu'abrivo,
Es ta claro voues, Ventadour !
(*Inmenso es la prèisso d'Amour !*)
O Rimbaud ! O Coumtesso mai vivo !
Es ta flamo que se recalivo
E qu'esclato coume uno flour...
T'entènde dounc ?« Evesque di Diable ! »
Qu'as à faire, tu, « l'Abouminable »
Sant sacamand ! emé l'Amour ?

II

Fin qu'i bàrri,
Blanc à la luno coume un susàri,
S'estalouiro un gres verdau
(*Lis estello trepon adaut !*)
D'ounte, grand goutique reliquàri !
S'aubouro l'auto vilo e si bàrri...

Nouvellement née, — cette chanson qui s'élance — est ta voix limpide, Ventadour ! — (*Immense est le besoin d'aimer !*) — O Raimbaut[1] ! ô Comtesse[2] revivifiée ! — c'est ta flamme qui s'allume de nouveau — et qui éclate comme une fleur. — Est-ce que je t'entends encore une fois ? « Évêque des Diables[3] ! » — Qu'as-tu à faire, toi, « l'Abominable », — saint brigand ! avec l'Amour ?

II

Jusqu'aux remparts, — blancs à la lune comme un suaire, — s'étale nonchalamment une lande verdâtre — (*les étoiles dansent en haut !*); — d'où, grand reliquaire gothique, — s'élèvent la noble ville et ses remparts.... — En vieux manuscrit ou missel, — où l'or et

[1] Rambaud d'Orange. — [2] La Comtesse de Die. — [3] Folquet de Marseille. *Voir* Puylaurens, Chron., ch. xxxvii, A : — « Erantque in exercitu dominus archiepiscopus Narbonæ et episcopus Tolosanus quem quadam die transeuntem cum pluribus circa villam, illi de intus clamantes *diabolum episcopum* infideliter vocitabant ; et qui cum eo erant : Auditis, inquiunt, quod vos appellant diabolorum episcopum ? Utique, respondit ipse, et verum dicunt », etc.

En vièi manuscri vo missau,
Ounte l'or e lou blasoun esbriho,
Se desvèlon de tàli tourriho,
E li mémi jàuni pourtau.

Sus lis alo
De l'ardènto Muso prouvençalo
Au temps roumantique pourta
(*Lou present devèn lou passa !*),
Vès ! de scètre, de tèsto reialo !
Vès ! de mitro, de raubo pourpalo !.....
Deman, lou sant Rèi vougara !.....
Aigo-morto es un trelus de vido, —
De segnour, de princesso, clafido,
De clerc, d'estendard, de Crousa !

« An ! arrasso !
» Vole vèire lou sant Rèi que passo ! »
« *Que Rèi ?* » — « Louis IX ! » — « *Bedigas !*
(*La flamo es esclavo dóu glas ?*)
» *Louis IX es toujour à sa plaço,*
« *Enarquiha au mitan de la plaço !* »
« — Que ? hòu ! un vèire d'ipoucras ! »
« — *Qu'es acò ? — Tè ! de boc ! de champagno !*

e blason brillent, — se révèlent de telles tourelles et les mêmes portes jaunes.

Sur les ailes — de l'ardente muse provençale, — au temps romantique porté — (*le présent devient le passé !*) — voyez ! des sceptres, des têtes royales ! — Voyez ! des mitres, des robes de pourpre !... — Demain le saint Roi fera voile ! — Aiguesmortes est un éblouissement de vie, — débordant de seigneurs, de princesses, — de clercs, de bannières, de Croisés !

Allons ! En avant, — « je veux voir le saint Roi qui passe. » — » *Quel Roi ?* » — « Louis IX ! » « Innocent ! — (*la flamme est esclave de la glace !*) — « *Louis IX est toujours à sa place, — perché là-bas au milieu de la place*[1] *!* ... » — « Quoi ? holà ! un verre d'hypocras !... » — « *Qu'est-ce que cela ? Tiens ! des bocks ! du champagne !*

[1] Une statue en bronze de saint Louis se voit sur la grande place d'Aiguesmortes.

» *De castèu-nòu! de rancio d'Espagno!* »
— « Teisas-vous : vole d'ipoucras ! »

Que belòri !
La Crousado crestiano, qu'es flòri !—
Fai li bano i fièr Sarrasin
(*Lis erso*]*fouguejon d'alin !*)
E chourlo l'avans-goust di vitòri !.....
« Digo, quouro partèn pèr la glòri ? » —
—« *A dos ouro e cinq part lou trin!*
» *Li Felibre s'acampon en Arle !* »
« Sarnibiéu ! di Felibre noun parle,
» Mai di mescresènt Maugrabin ! »

MANDADIS

A E. Roussel, de Nimes

—

Refoulèri !
Vai-t'en emé toun tarrabastèri
A moun bon Roussel eilalin
(*Vivo longo-mai lis Arquin!*),
E, lou nas en l'èr, coume un arlèri,
Digo dounc au journalisto lèri

— *du Châteauneuf! du « vin rancio » d'Espagne!* — « Taisez-vous : je veux de l'hypocras ! »

Quelles splendeurs ! — La Croisade chrétienne, comme elle se réjouit ! — Elle fait les cornes aux fiers Sarrasins — (*de loin les vagues étincellent*) —et hume l'avant-goût des victoires !...— « Dis, quand partons-nous pour la gloire ? » — « *A deux heures et cinq part le train ! —Les Félibres s'assemblent à Arles !* » — « Jarnibleu ! je ne parle pas des Félibres, mais des Maures sans croyance ! »

ENVOI

A E. Roussel, de Nimes

—

Fantaisie ! — va-t'en avec ton tapage — à mon bon Roussel au loin — (*Vivent toujours les Arquins!*), — et, le nez en l'air, comme un éventé, — dis donc au brillant journaliste — que tu te feras cama-

Que faras paréu 'mé lou *Chin*[1]
Qu'ai canta (pauro bestiolo morto !)
Quand ma gau cigaleto èro forto,
E mi mirau toujour en trin.

Guihèn-C. BONAPARTE-WYSE.

Aigo-morto, 1876, au mes de mai.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône).

rade du *Chien* — que j'ai chanté (pauvre petite bête trépassée !), — quand ma joie de cigale était forte — et mes miroirs toujours en train.

Guillaume-C. BONAPARTE-WYSE.

Aiguesmortes, 1876, mois de mai.

ESPERANSA

Dins lo jardi hon roses jo cullia
S'en entra un vell mes negre que'l pecat;
Ab mans de fer mon tendre bras agafa
Y lluny y lluny m'en porta arrossegant.

Correns, correns, passant ermots y selves,
Forem à un soi de punxes y rocam;
Alli lo vell cansat á terra 's llansa
Y soptament m'asseu á son costat.

ESPÉRANCE

Dans le jardin où je cueillais des roses, — il entre un vieux plus noir que le péché ; — avec des mains de fer il saisit mon tendre bras, — et loin et [bien] loin, il m'emporte, me traînant.

Courant, courant, passant par des lieux incultes et des forêts, — nous arrivâmes à une fosse [remplie] d'épines et de rochers. — Là, le vieillard fatigué se jette à terre — et brusquement m'assied à son côté.

[1] Voir *Parpaioun blu*, p. 93.

Ab gran esfors, com dures estenalles,
Ses mans de fer estrenyen lo meu bras;
Mes fonda son sos aspres dits afluixa,
Y jo m'en fuig, al bon Jesus clamant.

Correns, correns, passant ermots y selves,
Me trop a un pla y a dormideta caig;
Alli 'm despert y veig, al trench de l'alba,
Prats tot florits, arbredes y casals.

Prou os conech, enrejolades eres
Y porxe fresch hon juguen los infants...
Ay trista, no! la terra de mon pare,
La que jo cerch, aquesta no ho es pas.

Veig altres llochs ab belles pagesies;
No son aquells que desitjava tant;
Mes fent camí, m' ho diu al cor la Verge,
O pare meu! jo trovaré ton mas.

MILA Y FONTANALS.

(Catalan littéraire)

Avec de grands efforts, comme de dures tenailles, — ses mains de fer étreignent mon bras; — mais un profond sommeil amollit ses doigts [si] âpres, — et je m'enfuis, invoquant le bon Jésus.

Courant, courant, passant par des lieux incultes et des forêts, — je me trouve dans une plaine et je tombe endormie. — Là, je m'éveille et je vois, à la pointe de l'aube, — des prés fleuris, des futaies, des métairies.

Je vous connais bien, aires carrelées — et porche frais où jouent les enfants.. .— Ah! malheureuse, non, la terre de mon père, — celle que je cherche, ce n'est pas celle-ci!

Je vois d'autres lieux avec de belles granges; — ils n'y sont pas ceux que je désirais tant; — mais, en faisant chemin, la Vierge me le dit au cœur, — ô mon père! je trouverai ta ferme!

MILA Y FONTANALS.

LA SOULITUDO

(LOQUITUR)

—

« Ere soulo emé Diéu quand lou Tèms se moustravo,
E dóu sen eternau la premiero aubo blavo,
Coume d'un negre som, se destrassounè lèu :
S'acroucavon au sòu li rancaredo inmènso,
E l'Oucean abrama s'alargavo en neissènço,
Belant e barbelant la glòri dóu soulèu :
E de grand gaudre d'or de la font abrasado.
Inoundavon subran la terro esbarlugado.

» Iéu, demore au desert, d'ount lou Coumbour s'envai,
Ount la gazello lisco à moun sen sènso esfrai
Douçamenet s'amato e chaumo benurouso.
Lis estello de Diéu me calignon souvènt,
E davalon dóu cèu emé d'iue trelusènt,
Pèr me dire li mot dis angello courouso.

LA SOLITUDE

(LOQUITUR)

—

« J'étais seule avec Dieu quand le temps se manifestait,— et du sein éternel la première aube blafarde,—comme d'un sommeil noir, s'éveilla en sursaut ; — les immenses chaînes de rochers s'accrochaient au sol, — et l'Océan, passionné, se précipitait en naissance, — regardant et convoitant la gloire du soleil ; — et de grands torrents de lumière de la source de feu — inondaient soudain la terre éblouie.

» Moi, je demeure au désert, d'où le Souci s'éloigne, — où la gazelle lisse, sur mon sein, sans peur,—se blottit tout doucement et se repose bienheureuse. — Les étoiles de Dieu me courtisent souvent — et descendent du ciel avec des yeux de flamme, — pour me dire les mots des *angèles* resplendissantes. — Solitaire, assise,

Souleto, d'assetoun, trene mi péu negras
Emé li gènti flour que perfumon l'ermas.

» Me plais d'escarlimpa la mountagno óudourouso,
De cauca fieramen si cimo parpelouso,
Lou soulèu dins mis iue, lis eigloun à ma man;
D'espincha terro e mar pèr un trau dins li nivo;
De segui, de si font, li sorgo renadivo,
S'alargant, bramarello, au trelus trestoumbant. ...
— S'estalouiro eilavau la planuro pourpalo!
Vaqui! dins la liunchour, de gràndi capitalo!

» Qu'ame ta voues, o mar! Quand ourlon li ventas,
Dins ta gau soubeirano ausses ti milo bras,
Pèr lucha fouligaudo emé l'aurasso ourriblo,
E, quand sautejes blanco i bais dóu caraven,
Rises, en te trouvant dins de tau sarramen;
Mai te cabusses, bròu! de sis arpo terriblo;
E brafant, an pèr an, li gazan di nacioun,
Toun tron li tintourlejo en un brès sènso founs.

» Ount trèvo tristamen ma sourrastro la Rouìno,

je tresse mes noirs cheveux — avec les fleurs gentilles qui parfument la lande.

» Il me plaît d'escalader la montagne aromatique, — de fouler avec fierté ses cimes escarpées,—le soleil dans les yeux, les aiglons à ma main: — d'épier terre et mer par un trou dans les nuages; — de suivre, de leurs sources, les rivières naissantes, — se précipitant avec fracas et tombant en cascades illuminées .. — La plaine empourprée se repose nonchalamment dans le lointain. — Voilà! à l'horizon, de grandes métropoles!

» Que j'aime ta voix, ô mer! Quand les tempêtes hurlent, — tu élèves tes mille bras, dans ton allégresse souveraine, — pour lutter, folâtre, avec l'ouragan horrible; —et, quand tu sautes, blanche, aux baisers des falaises,— tu ris en rencontrant de semblables embrassements: — mais tout à coup tu t'échappes de ses étreintes terribles, — et, dévorant année par année, les trésors des nations, — ton tonnerre les balance en un berceau insondable.

» Où hante, dans sa tristesse, ma cruelle sœur, la Ruine, — ma

A soun coustat tambèn ma caro se devino ;
Amudido, me couche i souloumbrous abord
Di castèu desbaussa, di capello pourrido,
D'ounte cansoun e gau soun long-tèms esvalido;
Mai moun sèti requist es encò de la Mort !
Dins la sournuro eila s'acampon li coumpaire,
Car li soul counvida soun li verme manjaire.

» Me pause bèn souvènt dins l'oustau dóu Segnour,
Carga de si trebau ount l'ome de doulour
Descato à l'Eternau li ragas de sa lagno ;
E, quand lou blound calèu pendènt davans l'autar
Fai fougueja li plour que toumbon sus li bard,
Coume s'èron au rai de perleto d'eigagno,
Ai guincha, m'es avis, un anjoun pensatiéu,
Vengu pèr apourta li beloio au Bon Diéu.

» Quand li pople à veni soun malaut de desaire,
E, pica per la fam, 'me li mamèu di maire,
D'enfantoun palinèu jogon sóuvajamen ;
Quand li colo dóu cèu soun subran estrassado,
E que l'ange, sourtent de si tripo ferrado,

figure se voit aussi à son côté ; — silencieuse, je me couche aux environs lugubres des châteaux écroulés, des chapelles délabrées, — d'où, depuis longtemps, la chanson et la joie ont disparu ; — mais mon séjour choisi est avec la mort. — Dans les ténèbres, là-bas, s'assemblent les compères, — car les seuls invités sont les vers gloutons.

» Je m'abats bien souvent dans la maison du Seigneur, — où, chargé de ses peines, l'homme de douleur — dévoile à l'Éternel les abîmes de sa mélancolie; — et quand la blonde lampe qui pend devant l'autel — fait étinceler les larmes qui tombent sur les dalles, — comme si elles étaient aux rayons des perlettes de rosée, — j'ai épié, ce me semble, un petit ange pensif, — arrivé pour emporter ces joyaux au Bon Dieu.

» Quand les peuples de l'avenir sont malades de mélancolie, — et, frappés par la faim, avec les mamelles des mères, — des nourrissons blêmes jouent d'un air effaré; — quand les collines du ciel tout à coup s'entr'ouvrent béantes, — et que l'ange, se précipitant hors de leurs entrailles de fer, — aura mis en fuite le Temps, comme une

Coume uno auro lou fum, aura 'scampa lou Tèms,
Ma demoro sara lou Gourg negras, alabre,
Ounte vai jaire en pas, Univers, toun cadabre. »

Guihèn-C. BONAPARTE-WYSE.

brise la fumée, — ma demeure sera le gouffre noir, grand, — où va enfin se coucher en paix, Univers, ton cadavre.

Guillaume-C. BONAPARTE-WYSE.

LUCHO D'ESTELLO

A LA FELIBRESSO D'ARENO, LEOUNTINO GOIRAND

—

Tant que lusiras e tant que viéurai,
Bèl astre d'argènt, iéu t'amirarai...
Leountino GOIRAND.

Galant roudelet de bloundo e de bruno,
D'esclùssi de luno
N'avès vist souvènt ;
Mai d'aguedre vist d'esclùssi d'estello,
Bèn segur, li bello,
Noun vous n'ensouvèn.

LUTTE D'ÉTOILES

A LA FÉLIBRESSE D'ARÈNE, LÉONTINE GOIRAND

—

Tant que tu luiras et tant que je vivrai,
bel astre argenté, moi, je t'admirerai.
Léontine GOIRAND.

Charmant petit cercle de brunes et de blondes, — des éclipses de lune, — vous en avez vu souvent ; — mais d'avoir vu des éclipses d'étoiles, — bien sûr, les belles, — il ne vous en souvient point.

Eh bèn ! se voulès, aniue, vous espère :
Au cresten di serre
Escalen ensèn,
E veirés veni dins lou prat celèste,
A se batre prèste,
Dous astre lusènt.

Espinchas aquéu, coume fai sa routo
Dins l'inmènso vouto,
Sèmpre sourrisènt ;
Espandis amount sa douço lumiero
E trais sus la terro
Si belu d'argènt.

Es lou bèu premié, quand lou jour trecolo,
A lampa di colo
Vers lou fiermamen ;
Pièi, au gai simbèu de sa rampelado,
La plano estelado
Pren fio douçamen.

L'autre, es deja tard quand s'escarrabiho.
Vès, se dereviho :
I'a proun tèms que dor !
Camino, escampant, arderous e rouge,
De soun front aurouge
De belugo d'or.

Eh bien ! si vous voulez, ce soir, je vous attends : — au sommet des monts — grimpons ensemble, — et vous verrez venir dans la lice céleste, — prêts à se battre, — deux astres brillants.

Regardez celui-là, comme il poursuit sa route — dans la voûte immense, — souriant toujours ;—il répand là-haut sa douce clarté — et jette sur la terre — ses étincelles d'argent.

Il est le beau premier, lorsque le jour disparaît,—à s'élancer des collines — vers le firmament ; — puis, au joyeux signal de son appel, — la plaine étoilée —doucement s'allume.

L'autre, il est déjà tard lorsqu'il se met en mouvement. — Voyez, il s'éveille : — il y a assez longtemps qu'il dort ! — Il chemine, répandant, ardent et rouge, — de son front sauvage, — des étincelles d'or.

Lis astre menu qu'entravon sa draio
Soun, tant lis esfraio,
Lèu estavani.
Arrougant e fièr, porto pas à rire ;
Soun èr sèmblo dire :
Mort is avani !

Galant roudelet de bloundo e de brunò,
D'esclùssi de luno
N'avès vist souvènt ;
Mai d'aguedre vist d'esclùssi d'estello,
Bèn segur, li bello,
Nous vous n'ensouvèn.

« Vai, te cregne pas ! » — fai la gènto estello
Dins si farfantello —
« Vejo s'ai pali.... »
Mai l'autro, espouscant de rai de sa tèsto,
Lando à la batêsto
Que fai tressali.

Boudiéu ! li dardai gisclon, s'entre-croson !
De raioun arroson
L'ourizoun nebla !
Lucho de gigant que van rèndre l'amo,
Boumissènt de flamo
A tout enchuscla.

Les astres menus qui embarrassent son chemin — sont, tellement il les effraye, — bien vite évanouis.— Arrogant et fier, il ne prête pas à rire ; — son air semble dire, — Mort aux faibles !

Charmant petit cercle de brunes et de blondes, — des éclipses de lune, — vous en avez vu souvent ; — mais d'avoir vu des éclipses d'étoiles, — bien sûr, les belles, — il ne vous en souvient point.

« Va, je ne te crains pas ! » — fait la gentille étoile — dans ses scintillements. — « Regarde si j'ai pâli.... » Mais l'autre, secouant des rayons de sa tête, — vole à la lutte — à donner le frisson.

Bon Dieu ! les dards de feu jaillissent, s'entre-croisent ! — De rayons ils arrosent — l'horizon brumeux ! — Combat de géants qui vont rendre l'âme, — vomissant des flammes — à tout embraser.

La Rèino di niue d'un nivo espinchouno;
Dirias que richouno
E mando de liuen,
Emé si rebat, soun plus dous sourrire,
Coume pèr ie dire
De se douna siuen...

Mai ounte as passa, lucharello blanco,
Eterno calanco
Dis enamoura?
Sai-que toun rivau, d'ourgueiançó gounfle,
Souto soun triounfle
Crèi de t'amourra?

De te vèire plus, ti sorre, esglariado,
Palo, esparpaiado,
Fan mand d'espeli;
Mai éu, de soun caire abrivant sa fàci,
Li fai dins l'espàci
Tóuti s'esvali.

Es soulet, enfin! ... Sarié dounc vincèire?
L'anessias pas crèire:
Vesès, tourna-mai
« L'estello que sabe e qu'a milo esclaire »
Trelusis dins l'aire,
Lindo mai-que-mai.

La Reine des nuits épie d'un nuage; — on dirait qu'elle rit — et envoie de loin, — avec ses reflets, son sourire le plus doux, — comme pour leur dire — de bien se surveiller....

Mais où es-tu passée, blanche lutteuse, — éternel refuge — des amoureux? — Est-ce que ton rival, bouffi d'orgueil. — sous son triomphe, — croit te terrasser?

De ne plus te voir, tes sœurs, effrayées, — pâles, dispersées, — font mine de poindre; — mais lui, de leur côté dirigeant sa face, — les fait dans l'espace — toutes s'éclipser.

Il est seul, enfin!.... Serait-il donc vainqueur? — N'allez pas le croire: — voyez, derechef — l'étoile que je sais, et qui a mille rayonnements, — brille dans l'air, — plus limpide que jamais.

La luno, enterin, s'avanço amistouso;
Li lus, mens crentouso,
Pounchejon amount,
E l'astre escarni vivamen s'encourre
E darrié li mourre
Vergougnous s'escound...

Galant roudelet de bloundo e de bruno,
D'esclùssi de luno
N'avès vist souvènt...
Aro qu'avès vist d'esclùssi d'estello,
Noumas-me la bello
Que se n'ensouvèn.

Mandadis

Tant que lusiras, d'uno amo abrasado
Saupras li pensado ;
E tant que viéurai,
Bèl astre d'argènt qu'arenes la reno,
Dins li niue sereno,
Iéu t'amirarai.

Louis Roumieux.

La lune cependant s'avance affectueuse ; — les lueurs, moins craintives, — se montrent là-haut, — et l'astre châtié vivement se sauve — et derrière les montagnes se cache honteux.

Charmant petit cercle de brunes et de blondes, — des éclipses de lune, — vous en avez vu souvent ... — Maintenant que vous avez vu des éclipses d'étoiles, — nommez-moi la belle — qui s'en souvient.

Envoi

Tant que tu brilleras, d'une âme ardente — tu sauras les pensées ; — *et tant que je vivrai, — bel astre d'argent,* qui refrènes la douleur, —dans les nuits sereines, — *moi, je t'admirerai.*

Louis Roumieux.

UN *DEO GRATIAS!*

O Ço que dis de sa toumbo
Uno Pichoto Morto, a soun Paire descounsoula.

« Deo Gratias ! » (dis l'Enfantoun,
De soun lié sout li margarido)....
« Ai quita lou dòu de la vido
Pèr la mort e sa pas sèns founs!

» Deo Gratias ! » (dis la Fiheto,
De sa toumbo astrado de flour).....
« Dins mis iue se secon li plour :
Mis espalo prenon d'aleto !

» Paire ! sus moun pichot toumbèu,
Fagues pas tau tarrabastèri :
Coume au prat fresquet un agnèu,
Sauteje, au bèu mitan dóu cèu,
Renadivo, aciéunado, e lèri...

UN *DEO GRATIAS!*

OU

Ce que dit, de sa tombe,
une Petite Morte a son Père inconsolable.

« Deo Gratias ! » (dit l'enfant,—de son lit, sous les marguerites). . — » J'ai quitté le deuil de la vie — pour la mort et sa paix sans borne.

» Deo Gratias ! » (dit la Fillette,— de sa tombe étoilée de fleurs).....— « Dans mes yeux se sèchent les larmes : — mes épaules se revêtent de petites ailes.

» Père, sur mon petit tombeau — ne fais pas de telles plaintes : — comme un agneau au pré de fraîche verdure, — je saute au beau milieu du ciel, — renouvelée, parée de blan-

Las ! toun mounde es un estèu,
Mai calanco es lou cementèri !

» Deo Gratias ! e vene lèu !
O moun paire ! lèu, lèu, lèu ! »

Mandadis

A -N-ANFOS TAVAN

Vai ! coume uno aureto,
Volo, ma rimeto !
Au tèndre pouëto
Dóu libre d'« Amour
E Plour »;
E boufo, douceto :
» Oh ! que plan-planeto,
» La caro Museto
» Coume moun aureto,
» Seque, pèr amour
» Li plour
» Dóu tèndre pouëto !»

Guihèn-C. BONAPARTE-WYSE.

cheur, joyeuse..... — Las ! ton monde est un écueil ; — mais le cimetière est un port abrité !

» Deo Gratias ! et viens bientôt ! — O mon père, bientôt, bientôt, bientôt ! »

Envoi

A ALPHONSE TAVAN

Va ! comme un zéphyr, — vole, mon verselet ! — au tendre poëte — du livre d'« Amour — et Pleurs », — et souffle peu à peu :

« Oh ! que bien doucement — la chère petite Muse, — comme mon haleine, — sèche, par amour, — les pleurs — du tendre poëte ! »

Guillaume-C. BONAPARTE-WYSE.

LOU VENTOUR

A Madamo C. D.-T.

Quand lou soulèu d'ivèr subre toun front dardaio
E fai belugueja la tafo de la nèu,
Amaga fieramen dins ta capo de gèu,
Te rises, grand Ventour, di rai que te degaio.

Avèngue lou Printèms : tebés e vierginèu,
S' Abriéu, de soun alen que reviéuto e qu'esgaio,
Tout-bèu-just te caresso en passant, sies en aio
E, pèr mies lou reçaupre, estrasses toun mantèu.

Cor doulènt, qu'un secrèt misterious estransino,
Au mitan dóu brasas cremant que te carcino,
Vos parèisse de glaço e resta dins ta niue.

Pèr rèndre lou bonur e l'espèr à toun amo,
De l'amour endourmi pèr empura la flamo,
De-que fau? — Un sourrire, un regard de sis iue.

L. Roumieux.

En Alès, 9 d'óutobre 1877.

LE VENTOUX

A Madame C. D.-T.

Quand le soleil d'hiver sur ton front resplendit — et fait scintiller l'éclatante blancheur de la neige, — enveloppé fièrement dans ta cape de givre, — tu te ris, grand Ventoux, des rayons qu'il te prodigue.

Advienne le Printemps : tiède et virginal, — si Avril, de son haleine qui ravive et réjouit, — te caresse à peine en passant, — tu es en liesse, — et, pour mieux le recevoir, tu déchires ton manteau.

Cœur endolori, qu'un secret mystérieux tourmente, — au milieu du brasier ardent qui te consume, — tu veux paraître de glace et rester dans ta nuit.

Pour rendre le bonheur et l'espoir à ton âme, — de l'amour endormi pour attiser la flamme, — que faut-il ? — Un sourire, un regard de ses yeux.

L. Roumieux.

Alais, 9 octobre 1877.

BIBLIOGRAPHIE

Récits d'histoire sainte en béarnais..... traduits et publiés par V. Lespy et P. Raymond, t. II; Pau, 1877

Nous avons rendu compte dernièrement (*Revue*, XI, p. 206) du tome premier de cette intéressante publication. Le second la complète en donnant, avec la fin du ms béarnais et la partie correspondante du ms. provençal[1] de la bibliothèque Sainte-Geneviève, un glossaire béarnais assez copieux (80 pages), qui pourra être encore utilement consulté pour l'intelligence d'autres textes que nos récits.

Le ms. béarnais, dans son état actuel, ne contient guère plus de la moitié de l'ouvrage total, tel que nous le connaissons par la version catalane publiée par M. Amer. et qui est sans lacunes. C'est précisément dans les parties qui manquent au texte béarnais (une quarantaine de chapitres au commencement et une dizaine à la fin[2]) que se trouvent les passages les plus curieux, sinon les plus orthodoxes, je veux dire divers récits empruntés aux apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, tels que le voyage de Seth au Paradis terrestre et la légende du bois de la Croix, certains traits fabuleux de la vie d'Abraham et de celle de Moïse, la descente de Jésus aux enfers[3], la légende de Judas Iscariote, la vengeance du Sauveur, etc.

On peut juger par là du surcroît d'intérêt que présenterait la pu-

[1] Une lacune assez considérable que présente ce ms. a été remplie au moyen du texte catalan de l'édition Amer, purement et simplement intercalé. Depuis, MM. Lespy et Raymond ont eu connaissance, par l'*Inventaire général et méthodique des mss. français* que publie M. Léopold Delisle (t. I), d'un autre ms. du texte provençal, conservé à la bibliothèque nationale sous le n° 6261. Ils donnent, dans leur introduction, une courte notice de ce ms., qui a appartenu à Jean du Chastel, évêque de Carcassonne (1456-1476). C'est probablement le même que celui qu'on voit mentionné en tête de la table qui termine le tome V du *Lexique roman* (p. 601 *a*), et auquel Raynouard a emprunté plusieurs exemples. — A Florence (bibl. Laurentienne) s'en trouve un autre (voy. Mussafia, *Die Catalanische Version der sieben Weisen Meister*, p. 5, note 1), qui est peut être celui d'où Redi a tiré l'exemple reproduit par Raynouard sous *renquallos* (*L. R.*, II, 81 *b*).

[2] Sans parler de quelques lacunes intérieures.

[3] Il y a dans cette partie (à en juger du moins par la version catalane) quelques détails qui ne concordent pas avec l'*Évangile de Nicodème*.

blication de MM. Lespy et Raymond, si leur ms. leur fût parvenu moins mutilé, ou si seulement ils avaient imprimé en entier le texte provençal. Mais je ne veux pas renouveler ici les regrets que j'ai déjà exprimés sur ce point, et j'aime mieux insister sur la reconnaissance due aux éditeurs pour le service qu'ils ont rendu à nos études, en livrant aux romanistes[1], comme ils le disent fort bien eux-mêmes, un texte ignoré jusqu'à ce jour et écrit dans un idiome encore trop peu connu, même des plus habiles.

Voici maintenant quelques-unes des remarques que j'ai faites au cours de la lecture du tome II des *Récits*. La plupart visent les notes autant que le texte.

TEXTE BÉARNAIS

P. 2, l. 9. *Per doblar*, etc. Il n'y a pas là de faute C'est un emploi assez commun de l'infinitif au lieu du subjonctif. Construisez: *per lo dit linhatge doblar la gloria*.

4, 20. *Ses part d'ome*. Le ms. a *ses pari*, qui est certainement la bonne leçon. *Pari* est pour *paria*, par réduction de *ia* final à *i*, phénomène dont les textes gascons offrent de très-nombreux exemples. Le nôtre en présente un autre un peu plus loin (p. 12): *Assi* = *Asia*.

8, 9. *Nascud de la ciutat*. Ce *de* est très-correct, et on a eu tort de le changer en *en*. Cf. « Tu fost nada *de* Suria », dans P. Cardinal, cité par Raynouard.

8, 10. *Los*, ici, ne me paraît pas pouvoir être l'article. Il doit se cacher là-dessous un mot signifiant *langes*, dont *los* serait une altération, peut-être *laes* (*lanas*).

8, 2 du bas. *Plus en lo presepi*. Le sens est *positum*. *Post* = *pos* = *pus*, et, par insertion fautive de l'*l*, *plus*. Cf., dans le *Breviari d'amor*, 937 et 10247, *plus* = *pus* = *pos*, lat. *post*[2]. C'est l'inverse de *pus* = *plus* (adverbe de quantité).

10, 11. *Fo juus un senhor escriut*. M. *suus*, qui, ce me semble, ne fait pas un contre-sens. *Ecrit sur un seigneur* peut très-bien s'interpréter *attribué à un seigneur*, *inscrit sur son rôle*.

10, 2 du bas. Ponctuation défectueuse. On a eu, de plus, le tort de remplacer *de* par *et* devant *polpra* (juste correction de *palaura*). J'écrirais: « .. coronar la sancta Glisie d'aur, so es la sue nativitat; de polpra, so es la sue passio. »

[1] Ils ont fait plus encore: le manuscrit était leur propriété, et, leur travail terminé, ils l'ont donné à la Bibliothèque nationale, fournissant ainsi à tout le monde le moyen de l'étudier directement.

[2] Même forme encore au v. 1770 de la *Guerre de Navarre*.

12, 6 du bas. *Per mustrar humilitat.* Ce mot, remplacé dans la traduction par des points, a ici le sens, très-ordinaire en langue d'oc, de *pitié, misericorde.* Cf., dans Folquet de Marseille :

Car ieu soi ples de tot pecat,
E tu, Senher, d'*umilitat*.

12, dernière ligne. Il faut une virgule au lieu d'un point, après Israël.

18, 9 du bas. *Fermentz.* Peut-être ne faut-il pas corriger *fermamentz.* Ce pourrait être simplement *feramentz* ou *ferementz. Ferus* est resté en gascon comme adverbe : *here* = *beaucoup.* Cette dernière signification conviendrait ici mieux que celle de *fermement.*

24, 10. *Et no fen ses dopte.* Il ne manque rien, contrairement à ce que croient les édit.: « Et ne *firent* sans doute », c'est-à-dire « et certainement ne *moururent* pas. » Cet emploi de *faire,* remplaçant un autre verbe, est bien connu. Cf. plus loin, p. 30 : « No *fi* sees dopte », c'est-à-dire « certainement je ne l'*ai* pas *tué.* »

24, 12. *O sis vol.* Corr. *E :* « Et ainsi le veut l'Evangéliste, qui le dit clairement.. » Il n'y a rien de corrompu dans *sis vol :* l'emploi du pronom réfléchi avec les verbes *vouloir, faire, dire, savoir, être,* est très-commun dans notre texte, et, faute de l'avoir remarqué, les éditeurs y ont souvent introduit ou proposé des corrections inopportunes, par exemple, 46, 4 (*sis fen*), où *sis* n'est point une corruption de *aixi.*

26, 2 du bas. *Et humilian los.* C'est une erreur de croire qu'il manque ici quelque chose. Le verbe *humiliar* est souvent actif, et tel est son rôle en ce passage. Cf. *Croisade albigeoise,* v. 5376.

32, 2-3. Je mettrais une virgule après *guoarda* et un point après *espaurit.* C'est *lo maeste* qui est sujet de *estaba.*

32, 10 du bas. *Agi.* J'aimerais mieux corriger *ag* que *aixi.*

36, 14. *Bolo.* Ms. *bolon,* à garder : *bolo ne,* où *ne* = pour cela, à cause de cela, ce qui est très-fréquent dans les anciens textes.

40. *Ana ab los.* Corr. *lor.*

44. *Sober lu.* Inutile de corriger *luy.* On a, dans d'autres textes de la Gascogne et du voisinage, d'autres exemples de ce *lu,* qui se retrouve encore un peu plus loin (108, 7), où il a été pareillement corrigé. Cf. *Revue,* I, 9.

48, 7. Il n'y a rien ici de *calere.* Lis. : « No ! calque om me toca. » C'est-à-dire : « Non ! ce n'est pas la foule qui me presse, c'est quelqu'un qui me touche à dessein. » *Toca,* d'ailleurs, ne saurait être une forme de subjonctif.

52, 2. *Y ana* me paraît avoir été supprimé à tort. Je le rétablirais en mettant un point après *grans gens.*

54, 8 du bas. *Lebe*[*t*]. Adjonction inutile. *Levar*, à lui seul, signifiait *se lever*. Cf. d'ailleurs plus loin, p. 80 : « per que *lhebatz* et partiscam dessi. »

56, 10. *Nasco*[*s*]. Ici encore c'est sans nécessité qu'on a ajouté *s*. L'indicatif convient fort bien. Cf. d'ailleurs la version catalane : « perque el *nasch* cech. »

62, 1. *S'i arcorden*. Cela signifie *s'accordent à cela, en cela*, et non *avec lui*.

64, 8. *No es obs* [*de*] *labor*. Addition tout à fait superflue.

64, 14. *Que si men so*. Inutile de corriger, comme on l'a fait, *men* en *jon*. Cf. ci-dessus 24, 12, sur l'emploi du pr. réfléchi avec *être*.

68, 13. *Mesquin* paraît être un contre-sens causé par *misero* de l'évangile (*Joan*. XIII, 20), qu'on aura pris pour le datif de *miser*.

72, 3. *Dixo*. Il faudrait *dixu*.

74, 2. *Per hont* Il faudrait *per que hont*.

74, 9 du bas. *Que fu ab vos*. Inutile de corriger *so*. Le prétérit dans cet emploi est très-fréquent. C'est l'aoriste d'habitude des Grecs. On le traduirait très-bien par le passé défini.

74, 2 du bas. *E cum ques puixs*. *Puixs* ne saurait signifier *peut*. C'est simplement l'adverbe *puis*, qu'on peut ici traduire *donc* (cf. l'esp. *pues*). Il faut interpréter *cumque* par *puisque*, et supprimer l'*s* qui suit *que*.

76, 10. *Message* avait à la fois les deux significations de *message* et de *messager*. Inutile par conséquent de faire la correction proposée.

78, 6 du bas. *Per vergues*. Ce mot doit être le même que le prov. *bregas* (disputes, querelles).

92, 2 du bas. Le texte, bien qu'il ne traduise pas littéralement l'évangile, paraît très-satisfaisant : « et qu'aucun maître ne va devant toi », c'est-à-dire « ne t'est supérieur. »

100, 15. *Et cum ag dic*. Ms. *ditz*, bien préférable. Il faut seulement remarquer que, ici, *ditz* = *dicis* et que la phrase est interrogative. Le sens est : « comment peux-tu le dire ? »

104, 7 *Qui a sac ni taleca porti lo*[*s*]. Adjonction inutile et qui change le sens. *Ni* est ici particule disjonctive, rôle qu'elle remplit souvent. Il faut traduire *ou* et non *et*.

107, 7 du bas. *Diit vos eg que jo so*. Cela n'a rien de suspect. *Eg* est le résultat de la contraction de *e* (*habeo*) et de *ag* : « Je vous l'ai dit, que c'est moi. »

106, 5 du bas. [*Per*] *ques complis*. Addition superflue. *Que*, à lui seul, peut signifier *afin que*.

116, 4. *No se quet ditz*. Inutilement corrigé *que tu* : *t* est ici pour

te, pronom réfléchi. Cf. 132, 19, *quet sabs,* également corrigé à tort.

120, 11. *Car l'abe benud.* C'est la leçon du ms., et elle est préférable à *per que* et à *per so car.* Le sens de cette particule est ici *de ce que,* qu'on lui trouve souvent dans d'autres textes.

140, 4. *Ques fen* est très-bon: *quid sibi faciunt.* Cf. ci-dessus sur 24, 12. *Qu'ega* serait une correction au moins inutile.

142, 14. *Armancora* n'est pas une forme suspecte. C'est le second conditionnel, très-régulièrement formé, de *ar(e)maner* (prov. *remaner*) dont le prétérit est *armancu.*

142, 20. *Es t[u].* La leçon du ms. est bien préférable, puisque *est* est la forme correcte de la 2e personne du sing. et que le pronom personnel est inutile.

144, 14-15. Je mettrais un point d'interrogation après *feyt* « Qu'a-t-il fait de mal? — Rien. »

146, 6 et 12; 156, 3. *Tombres, tumbres.* Les édit. voient dans ce mot une altération de *tenebras.* Je ne partage pas leur opinion. On a ici, à mon avis, une forme féminine du subst. *trum* (ou *crum*), qu'offrent les dialectes modernes de la Gascogne et du Languedoc, et que connaissait aussi l'ancienne langue (voy. en un ex. dans les *Denkmaeler* de M. Bartsch, 60, 21). *Tumbre* s'y rattache très-bien, moyennant la métathèse de l'*r* et l'épenthèse du *b,* normale entre *m* et *r: trum — tumre — tumbre.*

150, 11. *Or ditz.* Il n'y a ni omission ni incorrection. *Ditz* y signifie *il est dit.* On dirait en mauvais français: *où ça dit.* Il faut sous-entendre, dans les cas si fréquents où ce verbe est ainsi employé sans sujet exprimé, quelque chose comme *l'histoire, le conte, le livre, la lettre.* Cf. *Revue,* IX, 207, note sur le v. 8683 de la *Croisade albigeoise.*

152, 3 du bas. *Balsman.* Ms. *blasman,* que j'aurais gardé. Cette métathèse n'a rien d'extraordinaire, rien surtout de contraire aux habitudes du gascon, et elle se justifie fort bien par la difficulté de prononcer de suite les trois consonnes *lsm.*

160, 4. *Per quoar.* Il faudrait *per* [*so*] *quoar.*

166, 7. *Fo exaude.* Corr. *exau[di]de.*

168, 19. *Fon de mati.* Le ms. après *fon* ajoute *vey* (c'est-à-dire *uey* = *hodie*), rejeté à tort.

GLOSSAIRE

Amabit, corrigé *amalit,* à tort, selon moi Je ne crois pas non plus que ce mot soit le même que *amarvit.* Il traduit, dans le passage qui nous l'offre (t. I, 52, 2), l'idée de *superbia* (1 *Rois,* XVII, 28),

que le texte provençal rend par *volontos*. On peut le rapprocher de l'adjectif *mabit*[1], qui se lit deux fois (pp. 145, 183) dans la *Vie de saint Honorat*, où il paraît signifier *majestueux, vénérable*, et que je n'ai pas remarqué ailleurs. Ce sont là des idées très-voisines, découlant de l'idée plus générale de *puissance, autorité, grandeur*.

Arcordar = *accorder* et *arcordar* = *se souvenir*, sont deux mots aussi différents d'origine que de signification, et qui n'auraient pas dû être confondus dans le même article. Le premier n'est autre que *acordar* avec *r* épenthétique, par *umgekehrte Schreibung*, le second est *recordare*, muni de l'*a* prosthétique que le gascon place toujours ou presque toujours devant *r*.

Arruit. Cette forme gasconne, rapprochée du mot correspondant provençal et français *bruit*, montre clairement que le *b* initial, dans ce dernier, est adventice (comme l'*a* dans le mot gascon), et que, par conséquent, l'étymologie commune est bien *rugitus*. C'est là un argument décisif en faveur de cette étymologie, admise d'ailleurs, mais non sans quelques doutes, par Diez et Littré.

Cum a (et non *cuma*). Bon article et justes observations; mais l'explication proposée est sujette à contestation. Je n'insiste pas ici sur ce sujet, parce que j'aurai prochainement à y revenir.

Desprigar. Ce verbe me paraît être mal traduit par *découvrir*. Ce doit être tout simplement une autre forme de *desplegar* = *déployer*.

Doble. Il n'y avait pas lieu de faire pour ce mot deux articles[2]. C'est le même dans tous les cas où il est employé; il faut seulement lui attribuer la signification générale du latin *vices*, qui peut s'appliquer aux générations, comme à tout ce qui se renouvelle et se multiplie.

Escabeu. Le ms., t. I, 30, 17, seul endroit où ce mot se rencontre, donne *escabu*. C'est une forme assurément fautive; mais la correction indiquée était *escabet*. En gascon, c'est *el*.. seulement qui donne *eu* (ainsi *camelus* = *cameu*); *ell*.. donne *et* ou *eg*.

I, y. Il ne paraît pas admissible que *i* puisse être complément direct dans *los i liurar*, etc. Je crois que la locution entière *los i* signifie *leur*, selon l'usage moderne (cf. *Revue*, VIII, 38, note), et que le régime direct, *lo* ou *los*, selon le cas, est ou sous-entendu ou confondu avec le *los* (datif), qu'il devrait précéder. *Los i liurar* serait ainsi pour *lo los i liurar*.

[1] Et peut-être est-ce aussi *mabit* qu'il faut lire dans notre texte : *Ca lo sabe tant a mabit; a* serait la préposition *à* = *pour*.

[2] Traduit, dans l'un, par *génération*; dans l'autre, par *double*.

Maber (*movere*). *Mabente* de I, 2, 10, n'est pas, je crois, à sa place dans cet article. Ce participe me paraît, en effet, n'être autre chose que *madentem*, au *d* duquel se sera substitué, selon le génie de l'idiome gascon, le *v* (prononcé *b*) suppléant de l'aspiration. Cf. *fens* =*hens*=*dens* (prov. *dintz*), qui se rencontre très-fréquemment dans les textes béarnais, et dont il y a, dans nos *récits* mêmes (II, 162), un exemple que, par parenthèse, il eût été bon de relever au glossaire.

«*Mau*, faute.» C'est simplement l'adjectif, avec sa signification ordinaire de *mauvais*. Il faut seulement, dans le passage cité (I, 88, 6), écrire *sen*, comme je l'ai déjà fait remarquer.

Mot. MM. Lespy et Raymond me font, dans cet article, l'honneur de me citer ; mais ils se trompent en supposant que, dans les locutions telles que *no diser mot, no sonar mot*, je considère *mot* comme représentant le latin *modum*. Je ne confonds pas du tout, et il ne faut pas confondre *mot*, simple auxiliaire de la négation, comme dans le vers de *Boëce* : « No sab *mot* quan los prend », que je crois pouvoir expliquer par *modum*, avec *mot, véritable régime direct*, dans une phrase négative, d'un verbe exprimant l'idée de parler ou de penser : il ne dit *mot;* il n'en pense *mot*. Le rôle est absolument différent dans les deux cas, et il est clair que, dans le dernier, on a affaire au suppléant roman de *verbum*, employé comme substantif et non comme adverbe[1].

[1] M. Paul Meyer (*Romania*, V, 500) n'admet pas mon explication de *mot*, particule négative. Son objection que le français a toujours *mot*, jamais *muef*, ne me semble pas aussi décisive qu'elle lui paraît. L'exemple de *Boëce* prouve que l'emploi de *mot* pour *ges* ou *pas* est fort ancien. L'on est, dès lors, autorisé à admettre qu'il remonte, en français, à une époque antérieure à celle où Ŏ tonique est devenu *ue*, et rien n'empêche de supposer que de très-bonne heure il s'est fait entre notre *mot* =*modum* et *mot* synonyme de *verbum* une confusion qui a sauvé le premier de la diphthongaison, en lui maintenant sa première forme. Mais cette dernière hypothèse n'est même pas nécessaire. Pourquoi, en effet, *mot* une fois adopté, dans l'emploi particulier que je lui attribue, sous cette forme (comme *bon, on, hors*, etc., où l'*o* ne s'est qu'exceptionnellement diphthongué), n'aurait-il pu coexister avec *muef*, sans disputer à cette autre forme de *modum* la signification spéciale de *mode de verbe*, ni l'admettre au partage de son propre rôle ? Ce serait simplement un doublet de plus à enregistrer dans le vieux français. Un autre argument en faveur de l'origine que je suppose à notre *mot*, c'est la forme provençale *motz* (par exemple *Flamenca*, 7561), dans laquelle *tz* s'explique fort bien, dans l'hypothèse de *modum*, comme développement de *z* = *d;* tandis que, dans celle de *muttum* (synonyme de *verbum*), *motz* ne pourrait être qu'un pluriel, et qu'un pluriel serait en pareil cas très-surprenant. C'est toujours,

« *Retreyt*, réaction? » — Non point. Ce mot signifie *reproche*, *accusation*, et plus généralement, comme dans le passage auquel on renvoie, *discours malveillant*. Cf. Raynouard, *retrah* (V. 407 *b*).

Tener et *tier*. Deux articles qui devraient n'en faire qu'un, sous la rubrique *tier*. *Tener*, je crois, ne se rencontre pas dans notre texte, et c'est une forme antipathique au génie de l'idiome.

Je signalerai maintenant quelques omissions :

A préposition, précédant comme en espagnol le régime direct. Notre texte offre plusieurs exemples de cette particularité, l'une de celles qui méritaient le plus d'être notées.

Diser. Il eût été bon de relever l'acception *demander*, qui manque à Raynouard, bien que les exemples n'en soient pas rares en provençal. Notre texte en offre au moins un (II, 30): « Et *dixon* de qui ere l'enfant. »

Mielhor, dans la signification adverbiale de *mieux*, *plutôt* (aqueres palaures son *mielhor* mies que toes). Cet emploi de *melhor* est aujourd'hui extrêmement fréquent, aussi bien en Languedoc qu'en Gascogne; mais les exemples anciens n'en sont pas communs.

Qui est relevé seulement comme pronom relatif, régime direct (pour *que*). Il aurait fallu mentionner aussi *qui* = *que* conjonction. Cette forme, si commune dans les textes béarnais, se rencontre plusieurs fois dans nos récits, p. ex. II, 20, 9; 24, 4, 20 et 21.

TEXTE PROVENÇAL

Ce texte, ai-je dit dans mon premier article, a les caractères très-marqués du dialecte de la Provence ou de la partie voisine du bas Languedoc. Le principal et le plus saillant de ces caractères (et c'est aussi — comme quelques-uns des suivants — un trait commun aux textes vaudois) est l'emploi constant du pronom neutre *lo* comme sujet, même avec un sujet *réel* exprimé après le verbe, par exemple : « que *lo* devia naysser .n. gran rey. »

On peut encore noter :

La présence de l'article tiré de *ipse*; trois ou quatre exemples seulement : I, 99: *sos* princes ; II, 232, 22 et 233, 8, *sa* cros. P. 234, on lit : « *sa* sorre de la Verge », mais ce peut être là l'adjectif possessif employé pléonastiquement. On a pareillement le choix entre l'article et l'adjectif possessif dans l'exemple (*sa* filha de Julius) relevé dans mon premier article (198,4)[1];

en effet, sous la forme du singulier que l'on voit employés les substantifs (comme *point*, *goutte*) qui ont usurpé le rôle de particule négative.

[1] Il faut chercher tous ces exemples dans les notes, les éditeurs ayant partout substitué une *l* à l'*s* du manuscrit.

L'assimilation ou l'élimination du *d* du groupe *nd* (cas fréquent en Provence (cf. *Saint Honorat, passim*), dans les mots *fazenna*, *segona ;*

La substitution de l'*a* à l'*e* final atone après *r* précédé d'une muette, particulièrement *t : alegra = alegre, autra = autre, vostras = vostres*, et les infinitifs *metra*, *combatra*. Cette substitution est, comme on sait, très-fréquente en catalan, dans toutes les positions. Je l'ai rencontrée aussi dans des chartes gasconnes, après *tr* comme ici, et aussi après *pl*, *bl*. Mais nos *Récits* sont encore le seul texte provençal qui me l'ait offerte. Ce phénomène y serait moins surprenant si l'inverse (*e* pour *a*), comme dans les textes catalans et gascons, s'y constatait également ;

La mutation de *n* en *r* entre deux voyelles, dans *morimen*, forme constante de ce mot. Cf. *noranta* (qui est aussi catalan) dans *Saint Honorat*, et *derant = denant* dans un texte vaudois (Monastier, II, 324). Cette mutation est habituelle dans le patois de l'Oysans ; *uro = une ; famira = famine*, etc. ;

L'interversion des rôles de *esser* et de *aver : era agut = avia estat* (II, 238 et 243) ; *es agut = a estat* (242). Cf. *Revue*, X, 314.

Je bornerai là mes remarques sur la partie provençale des *Récits d'histoire sainte*, jugeant inutile, vu son caractère accessoire dans la publication de MM. Lespy et Raymond, un examen plus détaillé. La plupart des fautes que j'y pourrais relever ont d'ailleurs leur source, comme un certain nombre de celles de la partie béarnaise, dans l'excès d'un sentiment qui n'est point blâmable en soi, mais auquel les éditeurs d'anciens textes sont en général trop enclins à céder : je veux dire la méfiance de leur manuscrit. Il est bon, sans doute, de se tenir en garde contre les bévues des copistes ; mais il ne faut pas non plus, obéissant trop facilement aux suggestions d'une critique inquiète, leur en imputer d'imaginaires[1].

C. Chabaneau.

P.-S.— Je rencontre par hasard, dans la préface de l'édition du *Parterre gascoun*, de Bedout, donnée à Auch, en 1850, par M. Abadie, la mention d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal (n° 355), intitulé *Commentaire de la Bible*, qui ne m'est pas autre-

[1] Un seul exemple, parmi beaucoup d'autres : p. 241, l. 1, le ms. porte que « Rodano hyci de la mayre. » MM. L. et R., croyant à une faute ont corrigé *mar*. Or *mayre* est très-bon et bien préférable ; il faut seulement remarquer que ce mot désigne ici *le lit* (proprement *la matrice*) du fleuve Voy. Raynouard sous *maire*, IV, 122.

ment connu, mais qui, d'après les fragments reproduits dans cette préface (p. XLV), doit être un autre exemplaire du texte provençal des *Récits d'histoire sainte*. On en aurait donc au moins quatre.

La Felibrejado d'Areno, *remembranço dóu* 28 *d'avoust* 1876, *Letro à Madamisello Leountino Goirand, per* Louis Roumieux (de Nimes). — Nimes, Baldy-Riffard, 1877, in-8°, 28 pages.

Par une chaude journée d'août 1876, une troupe de félibres et d'amis alla faire une partie de plaisir au château d'Arène, sur les bords de l'Alzon, dans la banlieue d'Alais. Une épître de près de huit cents vers, d'une lecture des plus agréables, grâce à la variété de la narration, à la coupe et à la facilité du vers, est devenue, sous la plume de M. Roumieux, le monument et comme le procès-verbal poétique de ces heures trop vite écoulées. L'œuvre est partagée en sept petits chants, ou parties de longueur inégale, qui pourraient recevoir les titres suivants : *Entrée en matière, le Départ, le Déjeuner, Sous l'ombrage, Lecture d'un drame provençal inédit, Entr'acte, Retour.*

Les félibres ne se mettent jamais à table sans faire asseoir la poésie avec eux. Il en fut ainsi à Arène. Chacun paya de sa personne au dessert. Aubanel lut *li Fabre*. Arnavielle et Gaussen chantèrent : l'un, *lou Muscat de Quaranto ;* l'autre, *Estivenco*. Charvet débita *Sursum corda ;* Mayer, *Deman ;* Paul Félix, l'auteur des *Fados en Cevenos,* une fable pleine d'entrain et de jeunesse ; Roumieux chanta *lou Maset* et raconta *Bassaquin ;* Mlle Goirand, enfin, récita l'*Aucelounet*. A trois heures, on alla se reposer à l'ombre d'un bosquet voisin ; c'est là que Roumieux lut l'œuvre dramatique d'Aubanel, *lou Pan dóu Pecat*. Le résumé du drame forme deux cent quarante vers de la *Felibrejado d'Areno*. Cette analyse paraît assez fidèle pour nous apprendre que *lou Pan dóu Pecat* est une pièce passionnée et ardente, tout à fait dans le ton des productions les plus hardies du théâtre contemporain, et différant, par conséquent, du genre habituel du félibre de la *Miougrano*.

Les vers de la *Felibrejado* sont des alexandrins disposés en quatrains, dans chacun desquels les rimes extrêmes et moyennes sont alternativement masculines et féminines:

Areno, o Paradis, o sejour benesi!
Tant que viéurai — toustèms Diéu me faguèsse viéure —
Oublidarai jamai qu'ensèn nous as vist béure
I risènt de l'Alzoun cascaiant de plesi !...

Se li jour li pus bèu fuson, o Felibresso,
N'en rèsto quaucarèn pèr quau se sènt au cor
Un arderous fougau plen de belugo d'or :
La remembranço es douço autant qu'uno caresso.

M. Roumieux restera le poëte du rire; c'est un point convenu. Mais il sait aussi bien exprimer la douce rêverie, les aspirations religieuses, les sentiments tristes ou énergiques. Quelle délicatesse dans le dernier vers de la citation ci-dessus! On le dirait emprunté aux meilleures pièces d'A. de Musset!

Voici un quatrain où la gaieté et une note plus élevée sont heureusement associées:

En foulo, à cha paréu, felibresso e felibre,
Caminon, gais aucèu, piéutant si riéu-chiéu-chiéu.
Parai, qu'en amirant lis obro dóu bon Diéu,
L'amo es mai espandido e l'esperit mai libre.

Au retour de la fête et à la tombée de la nuit, il dépeint les harmonies qui l'entourent:

La niue toumbo; lou cèu sèmpre lis, sèmpre blu,
Miraiavo d'amount li luseto di mouto,
E l'invisiblo man de Diéu sus nosto routo
Avié dóu firmamen samena li belu.

Quand il raconte lou *Pan dóu Pecat,* il en relate avec la plus grande vigueur les émouvants épisodes. Ses vers, montés au diapason tragique, deviennent aussi brûlants que les citations du drame qu'il introduit dans son compte rendu. Mais le naturel n'a pas été chassé bien loin, puisque, au milieu ou à la fin d'une tirade pathétique, il revient tout à coup, sans être attendu, sous la forme d'une chute plaisante, qui semble vouloir rappeler au lecteur que l'auteur de la *Rampelado* est toujours là.

Par exemple, à la fin du repas:

Es vosto bouco d'or que fai, o Félibresso!
Dins nosto amo raja lou méu dóu Paradis.

De qu'avès dounc au cor per nous sedurre ansindo,
O femo?.... Ange, de qu'as pèr nous embalausi?
Per nous ravi lou sèn, entre qu'avèn ausi
Lou son armounious de ta voues puro e lindo?

Silvestre, digo-me, tu qu'as tout remarca,
Qu'as furna milo fes l'amo e li cor di femo,
Digo-me coume vai que soun regard nous cremo
E que pamens...— Roumiéux, se prenian lou moka?

Et, après le dénoûment du drame, quand il a retracé les remords et le suicide de l'héroïne:

Alor, nous aubourant, chascun vai per soun tour,
Enca, tout esmougut de la darriero sceno
Qu'avié fa reboumbi lou sang dins nòsti veno,
D'aquéli vers ardènt felicita l'autour.

Après — oubliden rèn, d'abord que fau tout dire,—
Paure legèire es iéu que siéu coumplimenta
Dóu gàubi qu'aviéu mes à vous represenla,
Vole dire, à legi la peço... Eh bèn ! sèns rire,

Aqui, la ! francamen, vous aviéu atupi.
Sylvestre, qu'es, sabès, un fièr estabussaire,
Me vèn : « Roumiéux, fariès un famous cabussaire :
Coume tènes l'alen, moun bèu, sèns escupi ! »

Le premier vers de la troisième partie contient un idiotisme, évidemment propre au bassin du Gardon, et qui mérite d'être relevé, parce qu'il rappelle une expression analogue en usage aux environs de Montpellier, dans tout le bassin du Lez :

Intren dins lou castèu coumo uno *gardounado;*

« Nous entrâmes dans le château comme une crue subite du Gardon. » On dit à Montpellier *una lezada,* dans le même sens. En 1863, à Salicate, deux blanchisseuses du Lez furent emportées, pendant qu'elles rassemblaient leur linge, par une crue subite de la rivière, et périrent dans les eaux. Entendant raconter l'accident quelques jours après, l'auteur de cet article bibliographique nota cette phrase : *Venguet una lezada que las enmenet.* Une désinence semblable peut-elle s'ajouter aux noms, languedociens ou provençaux, des autres cours d'eau du Midi, pour exprimer leur débordement subit ? Il est à croire que l'euphonie a quelque influence dans la formation de ces mots. A. E.

Pichoun Oufici de l'Inmaculado Councepcien de la Viergi Mario, *adouba de la man de l'abat* A. Bayle, *proufessour d'elouquènci sacrado à la Faculta d'Ais-en-Prouvènço.* — Avignoun, Roumanille, 1877, in-16, 24 pages.

L'abbé Bayle, dont les lettres provençales et la science théologique déploreront longtemps la perte, est mort dans toute la force de l'âge et du talent, le 17 mars 1877, à Marseille, où il était né. Pour honorer sa mémoire, M. Roumanille a publié, le mois suivant, un petit office, en dialecte littéraire marseillais, de l'Immaculée Conception, que le défunt avait laissé en manuscrit. Cet opuscule comprend, d'une part, les traductions très-exactes des versets et des oraisons de cet office, et, de plus, celles du *Pater,* de l'*Ave Maria,* du *Credo,* du *Salve Regina,* du *Memorare* de saint Bernard et des litanies de la Vierge ; d'autre part, d'élégantes paraphrases des hymnes chantées aux diverses parties dudit office, ou des compositions personnelles destinées à les remplacer. Voici une de ces hymnes, dans laquelle l'auteur s'est spécialement livré à sa propre inspiration :

Es à vous, dins lei marrit jour,
Que demandan ajudo,
E nous rendrès nouesto vigour,
Se 'n cop l'aven perdudo.

Lou demoun vous a pas touca,
Viérgi touto celèsto,
Councéupudo sènso pecat :
L'avè 'scracha la tèsto.

Aqui la fin de noste dòu
E de nouéstei lagremo,
Femo plus valènto cènt còup
Que lei plus fouèrtei femo.

Emè soun espaso, Judit
A sauva Betullo,
Mai es tout un mounde maudi
Qu'avès sauva, Marlo !

L'imprimeur, F. Seguin, d'Avignon, a fait de ces quelques pages un vrai bijou typographique.

A. E.

LE CHANT DU LATIN EN ITALIE

En remerciant les publicistes et les périodiques qui, sur tous les points du domaine roman, et spécialement en Roumanie, en Suisse, en Espagne, dans le Canada, la Louisiane, la Nouvelle-Grenade et la République Argentine[1], ont si favorablement accueilli l'idée de M. de Quintana et le programme qui en renfermait le thème, nous tenons à placer sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, — non pas à raison des éloges qu'il contient, mais de la compétence philologique de celui qui l'a signé,— un article dans lequel M. Ascoli donne une éloquente adhésion à la pensée du poëte et député catalan.

« LE CHANT DU LATIN

» La *Perseveranza* a déjà eu l'occasion de faire connaître ce qu'elle pensait des tentatives qui se produisent dans le midi de la France

[1] Qu'il nous soit permis de signaler *la Renaixensa* et le *Diario*, de Barcelone ; *las Provincias*, de Valence ; *el Constitucional*, de Sainte-Croix de Teneriffe ; la *Revue suisse*, de Genève ; le *Fógl d'Engiadina*, de Samedan ; l'*Europe orientale*, de Bucarest ; la *Gazeta Craiovei*, de Craiova ; le *Liberta e Lavoro*, de Trieste ; les *Nuove Effemeridi siciliani*, de Palerme ; la *Llumanera*, de New-York ; la *Aureneta*, de Buenos-Ayres ; l'*Abeille*, de la Nouvelle-Orléans, le *Gur'a Satului*, d'Arad, etc., etc.

pour ressusciter le *provençalisme*. De quelque manière qu'on envisage une tendance de nature à resserrer plus particulièrement les liens de spéciale affinité qui unissent les Provençaux, les Aquitains et les Catalans, on ne doit certainement pas ménager l'éloge à la *Société romane* de Montpellier. Profitant d'un mouvement qui, à certains égards, rappelle plutôt l'époque des troubadours que celle du téléphone et de la critique historique, elle est, grâce à une méritoire insistance, parvenue à rétablir sur des bases solides l'étude sérieuse des choses néo-latines dans la France méridionale.

» Paris possède une revue excellente, la *Romania,* consacrée aux recherches historiques qui ont pour objet la littérature et les langues des peuples néo-latins. Ce nom de *Romania* est comme la contre-partie de la *Germania,* porté par un autre recueil, lequel embrasse dans son cadre, en outre de l'Allemagne, tout ce qui est relatif à la Suisse, à l'Angleterre, etc. La *Romania* est née, ou du moins a paru, depuis que la France a perdu une certaine partie de son ancienne prééminence sur les nations néo-latines, soit par suite de ses désastres politiques, soit par suite du redoublement d'activité intellectuelle qui s'est manifesté en d'autres régions du monde roman. Mais, précisément à cause de cela, nous pouvons accueillir avec d'autant plus de sympathie qu'il est moins menaçant un symbole qui rappelle le sentiment de solidarité commune existant entre toutes les nations qui tiennent de Rome leur civilisation et leur langue.

» Nous sommes de ceux qui croient que l'affinité particulière et l'accord intellectuel qui unissent les Néo-Latins ont des racines encore plus anciennes et meilleures que celles de la domination romaine. Dans notre *Credo* politique et intellectuel, nous admettons qu'il y aura constamment antithèse entre Latins et Germains; mais la lutte, qui peut n'être que pacifique, est aujourd'hui une lutte inégale, par suite de l'avance qu'ont prise les Allemands, grâce à l'admirable discipline de leurs forces. Aussi saluons-nous avec une vive satisfaction tous les efforts qui tendent à raffermir noblement la fraternité latine, et à rétablir l'unité romaine dans le domaine du sentiment et de la pensée.

» La *Société romane* de Montpellier, qui — nous l'avons dit plus haut — s'attache à concilier l'ardeur poétique de la France du Sud avec le travail de reconstruction historique qui se manifeste dans le reste de l'Europe latine, a admis dans la partie littéraire de son programme un sujet de concours qui, en d'autres temps, ne serait venu à l'esprit de personne, car il constitue à lui seul un phénomène historique digne de fixer l'attention. Il s'agit d'un *Chant* destiné à entrer immédiatement dans le patrimoine commun des lettres néo-latines, d'un chant qui atteste et exalte la conscience et le sentiment de cette grande communauté d'origine.

» Les Italiens ne peuvent voir avec indifférence un mouvement intellectuel, si modeste qu'il soit, au nom duquel l'antique Latium continuerait de paraître la patrie d'une si notable portion de l'Europe civilisée. Un jeune Catalan, heureusement inspiré par ces idées, ne chantait-il pas tout récemment :

Les armes, c'est la Science ; le drapeau, c'est l'Art ; la patrie, c'est Rome !

» Et nous aussi nous accueillons, et de tout cœur, le programme de ce *Chant du Latin,* que la métropole intellectuelle de la Provence nous envoie courtoisement. » (La *Perseveranza,* de Milan, n° du 13 décembre.)

CHRONIQUE

Le bureau de la Société pour l'année 1878 est ainsi composé :

Président: M. de Tourtoulon (le baron Charles), correspondant des Académies d'histoire et des sciences morales et politiques de Madrid. — *Vice-Présidents :* MM. Boucherie et Charles Revillout, professeur à la Faculté des lettres. — *Secrétaire :* M. Alph. Roque-Ferrier. — *Trésorier :* M. Louis Lambert. — *Vice-Secrétaires :* MM. P.-J. Itier et Hilarion Vigouroux. — *Directeur des publications :* M. Ernest Hamelin.

L'importance exceptionnelle du Concours de 1878 a motivé la dérogation faite aux Statuts de la Société par la nomination de deux vice-présidents.

*
* *

La *Société pour l'étude des langues romanes* a à remercier l'auteur des *Parpaioun blu,* William-C. Bonaparte-Wyse, d'un buste en bronze de Rabelais, qu'il a bien voulu mettre à sa disposition et qui est destiné à l'auteur de la meilleure *galejado,* c'est-à-dire du meilleur conte plaisant, écrit en prose, dans un des dialectes du midi de la France, et orthographié à la manière felibrique.

Les envois devront être adressés au Secrétaire de la *Société des langues romanes,* rue Raffinerie, à Montpellier, avant le 1er avril prochain.

*
* *

La réunion du *Parage,* annoncée dans le dernier fascicule de la *Revue*, comme devant être tenue à Maguelone le 12 novembre, fut remise au 18 du même mois. Elle comptait parmi ses membres: Mgr de Roverié de Cabrières, évêque de Montpellier; MM. Bonaparte-Wyse, Roumanille, de Berluc-Perussis, Arnavielle, Auguste Verdot, de Villeneuve-Esclapon, de la Baume, Cantagrel, Boucherie, Henri Delpech, Antonin Glaize, Espagne, etc.

La *Revue* en entretiendra bientôt ses lecteurs ; toutefois elle peut, dès aujourd'hui, dire que la journée du 18 novembre constitue pour l'Ecole montpelliéraine un succès des plus enviables.

Dans cette séance, le *Parage* a voté un prix à décerner par la *Société des langues romanes ;* lors du Concours du *Chant du Latin,* il a choisi notre ami Albert de Quintana pour son président d'honneur et nommé quatre correspondants, qui sont M. de Quintana, d'abord, MM. Victor Balaguer, Bonaparte-Wyse et Milá y Fontanals, ensuite.

***

Un Comité composé de personnes prises parmi les Sociétés qui, à Montpellier et dans le midi de la France, se sont associées à l'idée du concours du *Chant du Latin*, s'est formé dans notre ville, sous la présidence de M. de Tourtoulon.

Ce Comité doit arrêter bientôt le programme des journées de la fête et de la réception à faire aux savants qui, des différents pays de langue romane, ont promis de venir au Congrès de Montpellier.

Nous ne doutons pas que le Comité ne trouve, tant auprès des corps constitués que parmi les habitants de notre ville, un écho entièrement sympathique. Nous n'avons, en effet, qu'à jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru depuis trois ans, pour nous convaincre que les idées latines acquièrent à Montpellier un indiscutable droit de cité. Au premier concours triennal de la *Société des langues romanes*, le 31 mars 1875, M. Frédéric de la Combe, alors maire, assurait M. Milá y Fontanals, le savant professeur à l'Université de Barcelone, qu'il s'efforcerait de continuer les traditions de langue, d'histoire et de mœurs, qui unissent depuis si longtemps le midi de la France à la Catalogne, et, à un point de vue plus particulier, Montpellier à Barcelone. M. le docteur Léon Coste, s'inspirant des mêmes sentiments, envoyait en 1876, au nom de l'administration municipale de notre ville, une médaille d'or au Concours du sixième centenaire de la mort de Jacme le Conquérant, célébré à Valence le 27 juillet 1876. La réception si cordiale que les associations littéraires, les autorités civiles, militaires et religieuses, de Valence et de Barcelone, firent, à la suite de ce vote, aux délégués de la *Société des langues romanes;* les prix donnés au second Concours triennal de Montpellier par les félibres provençaux, la *Société archéologique* de Béziers, la *Société scientifique et littéraire* d'Apt, l'*Académie du Sonnet* d'Aix, l'*Athénée* de Forcalquier, le *Félibrige des Alpes*, l'*Aube provençale*, etc.; le succès populaire qu'a obtenu la poésie de M. Charles Gros sur l'*Unioun das poples latins*, et, il y a un mois et demi à peine, le prix voté à Maguelone par le *Parage*, sur la proposition de son président. M. Charles Cavallier, témoignent, d'une part, que la ville de Montpellier a conscience de la grande idée qu'elle a l'ambition de représenter; de l'autre, que l'opinion des personnes lettrées du midi de la France, de l'Espagne et de l'Italie, semble unanime jusqu'ici à lui réserver la direction du mouvement néo-latin.

***

Sur l'initiative de MM. Griffe et Arrazat, le *Conseil général de l'Hérault* a, dans sa session de décembre dernier, émis le vœu qu'une chaire de philologie romane fût créée à Montpellier. Nous remercions ces honorables conseillers de leur intelligente initiative. En joignant ainsi sa voix à celle du *Conseil académique*, le *Conseil général* a encore augmenté les chances de Montpellier à devenir grand centre universitaire. On sait que M. Waddington avait, lors de son passage en cette ville, pris l'engagement de faire représenter la philologie romane dans le haut enseignement, et de ré-

server l'une des nouvelles chaires au grand centre qui serait choisi. Le *Conseil général* de l'Hérault a donc été bien inspiré, tant au point de vue de la philologie que des intérêts de la métropole scientifique du midi de la France. Espérons que la réponse suivra de près la demande, et que l'institution de cette chaire coïncidera avec la second Congrès triennal de la *Société*.

Espérons aussi que le Ministre, éclairé par les romanisants compétents de l'Institut et du Collége de France, voudra compléter, du premier coup, la nouvelle organisation, en créant simultanément, à Montpellier, une chaire de philologie romane (langue d'oil) et une chaire de philologie romane (langue d'oc). C'est ainsi qu'on a dédoublé certaines spécialités de l'enseignement supérieur, par exemple la littérature ancienne, pour le plus grand profit des études.

*
* *

La première réunion de la maintenance d'Aquitaine a eu lieu le 8 octobre dernier à Toulouse. Les membres qui y assistaient n'étaient pas très-nombreux, — quatorze en tout, nous a-t-on dit ; — mais le syndic de la nouvelle maintenance avait reçu environ cent adhésions

Le bureau a été ainsi constitué : *syndic*, M. Paul Barbe (nommé par M. Mistral) ; *vice-syndics*, MM. le comte de Toulouse-Lautrec, Ch. de Carbonnières, Castella, le meunier-poéte montalbanais, et Chastanet ; *secrétaire*, M, Germain Fournier.

Le numéro du 28 octobre du *Prouvençau* contient un assez long fragment du discours de M. Barbe.

*
* *

Athénée de Forcalquier. — *Concours de* 1878. Le vœu émis par l'*Athénée* de Forcalquier, le 5 novembre 1876, pour la restauration de la maison natale de Gassendi à Champtercier, sera prochainement réalisé : la *Société française d'archéologie* va réparer cette maison historique et en assurer ainsi la conservation. D'autre part la Société l'*Aube*, de Marseille, a délibéré d'y placer un médaillon de Gassendi et une inscription provençale commémorative.

L'*Athénée* a pris, en outre, la délibération suivante, dans sa séance du 4 novembre 1877 :

Un concours est ouvert sur ce thème : *Notice sur Gassendi.*

Cette notice devra être divisée en deux parties, de longueur à peu près égale, et consacrées, la première, à la biographie de Gassendi, puisée directement aux sources ; la seconde, à un résumé, aussi simple que possible, de son système philosophique.

Nul mode particulier de rédaction n'est imposé.

Les envois devront être adressés au Président de l'*Athénée*, à Forcalquier, avant le 15 avril 1878, et accompagnés d'un pli cacheté, contenant le nom de l'auteur et son adresse.

*
* *

Un des plus intelligents éditeurs de Barcelone, M. Alvaro Verdaguer (Rambla del Centro, 5), met en souscription la traduction de la *Divine Comédie* du Dante, que composa, au commencement du XV• siècle, Andreu Febrer : *la Comedia de Dant Allighier*

(*de Florenza*), *traslatada de rims vulgars toscans en rims vulgars cathalans*[1]. Le texte sera revu par D. Cayetano Vidal y Valenciano, et précédé d'une étude biographique-bibliographique.

L'œuvre, aussi célèbre que peu connue, de Febrer, formera un volume in-12 de 700 pages environ, imprimé sur papier vergé, avec des caractères elzeviriens.

*
* *

M. A. Luchaire, maître de conférences d'histoire et de langues méridionales à la Faculté des lettres de Bordeaux, déjà connu par une intéressante thèse latine sur l'idiome aquitanique : *de Lingua aquitanica*, et une monographie d'*Alain le Grand, sire d'Albret*, consacre une leçon par semaine à l'étude de la langue d'oc. Sa leçon d'ouverture a été accueillie à Bordeaux avec une grande faveur.

Voici le plan que se propose de suivre M. Luchaire : 1° étude générale et abstraite de la langue ; 2° explication des textes les plus importants, la première alternant avec la seconde.

*
* *

Société des études du Lot, à Cahors.— Elle a arrêté, dans ses séances des 29 octobre et 5 novembre 1877, le programme d'un Concours sur lequel nous remarquons :

Des médailles d'or et de vermeil offertes : 1° à une monographie communale se rapportant à la région du Quercy, et renfermant surtout le recueil des légendes, des dictons et des usages locaux ;

2° A une pièce de poésie en langue d'oc, dont le sujet devra intéresser encore le Quercy ;

3° A des collections de notes historiques, d'inscriptions, de chants populaires, de légendes, etc.

Tous les ouvrages destinés au Concours devront être adressés *franco*, avant le 15 mars 1879, au Secrétaire général de la Société, M. Combarieu.

*
* *

Publications sur la langue d'oc ancienne ou moderne et sur son histoire littéraire. — A. Luchaire, *les Origines linguistiques de l'Aquitaine*, Pau, Veronese, in-8°, 73 pages. — A.-L. Sardou, *l'Idiome niçois, ses origines, son passé, son état présent; étude accompagnée : 1° de courtes notices biographiques sur les troubadours de l'ancien comté de Nice et d'extraits de leurs œuvres ; 2° d'un tableau sommaire des progrès et de l'influence de la littérature provençale en Espagne et en Italie, et terminée par un projet de réforme orthographique;* Paris, Champion, in-8°, 88 pages. — *La Passion du Christ, poëme provençal, d'après un manuscrit inédit de la bibliothèque de Tours, traduit et accompagné d'un exposé grammatical*, par E.-L. Edstroem;

[1] En 1858, Cambouliù ajouta deux fragments de Febrer (le commencement du premier chant de l'*Enfer* et l'épisode d'Ugolin) à la seconde édition de son *Essai sur l'histoire de la littérature catalane*.

thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté d'Upsala. Gœteborg, 1877. — *Aigar et Maurin, Fragments d'une chanson de geste provençale inconnue, publiés d'après un manuscrit récemment découvert à Gand*, par Aug Scheler. Bruxelles, Olivier, in-8°, 63 pages. — *Der Troubadour Guillem Anelier von Toulouse. Vier provenzalische Gedichte, herausgegeben und erläutert* von Martin Gisi. Solothurn, in-4°, 39 p. — Le docteur Noulet, *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France au XVIIIe siècle;* Paris, Maisonneuve, in-8°, 234 pages. (Tirage à part de la *Revue des langues romanes.*)—Victor Bourrelly, *Jan de la Valado, recuei de pouësio mesclado de proso, obro poustumo, publicado* per Anfos Gibert, *emé l'ajudo* de Marius Bourrelly ; Aix, Remondet-Aubin, in-12. — Emile Negrin, *lei Pouezio prouvensalo, me toutei leiz estudi sus l'ourtougrafo, treziémo edicioun, refoundudo et fouarso aùmentado;* Cannes, Negrin, in-16. 248 pages.— J.-F. Bladé, *Trois Contes populaires recueillis à Lectoure;* Bordeaux, Lefebvre, in-8°, 76 pages. — *Obras lengadoucianas* de *J.-B. Favre, nouvèla edicioun, illustrada pèr* Edouard Marsal (tom. Ier). Mountpeliè, Marsal, in-8°; figures, musique et *fac-simile.*—De Villeneuve-Esclapon, *Discours prounouncìa lou* 15 *d'avoust* 1877 *à la Felibrejado de l'Escolo d'Alès;* a-z-Ais, Remondet-Aubin, in-8°, 27 pages — *Armana de Lengadó pèr lou bèl an de Diéu* 1878, *publica pèr l'Escolo das Felibres gardounencs d'Alès.* Alès, Brugueirolle, in-12, 100 pag. —*La Lauseto* (*l'Alauseto, — la Lauseto, — l'Alouette*), *Armanac dau patriota lati, per l'Espagna, la França* (*la dau Miejour ou Occitania e la dau Nord*), *l'Italia, lou Pourtugal, la Roumania, la Suissa, escrich dins toutas las parladuras d'aqueles païses* (*embé la traducioun francesa*) *publicat per la Soucietat latina : «la Lauseta,» edicioun per lous poples de lenga d'oc;* Mount-peliè, Coulet, in-12, 296 pages.—Duncan Craig. *Miejour, or Provençal Legend, life, language and literature, in the land of the Felibre;* London, Nisbet and C°, in-8°, VII-496 pages.—Charles Cavallier, *les Fêtes du couronnement de sainte Anne des* 9 *et* 10 *septembre* 1877, *et les Jeux floraux aptésiens ;* Montpellier, Grollier, in-8°, 48 pages.— Charles Deloncle, *la Maintenance d'Aquitaine à Toulouse. Esquisse historique ;* Toulouse, Douladoure, in-12, 42 pag.

*
* *

POÉSIES ET TEXTES EN LANGUE D'OC INSÉRÉS EN DIVERS JOURNAUX.— *La Cansoun di Marinié,* poésie en dialecte d'Avignon, par M. Louis Astruc (la *Jeune République,* de Marseille, 10 août).— *Lou Pagamén d'uno counsullo d'avouca,* fable languedocienne de M. Paul Félix. reproduite par les *Tablettes d'Alais* (n° du 1er septembre,) d'après les *Mémoires de l'Académie du Gard,* où elle avait paru d'abord. — *Courounamen de santo Ano d'At,* article en prose provençale (dialecte d'Avignon), par l'abbé Savy; *Discours-Brinde prounouncia pèr lou canounge Savy à la sesiho felibrenco dóu* 13 *de mai,* intéressant discours, écrit en dialecte de Forcalquier (*Journal de Forcalquier,* 9 septembre).—*Brinde* (en vers provençaux) d'Aubanel à Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon (*Messager du Midi,* 13 septembre). Ce *brinde,* lu par son auteur lors des Jeux floraux d'Apt, a été reproduit dans la *Revue des bibliothéques paroissiales* d'Avignon. — *Santo Ano d'At,* poésie provençale par Mme Lazarine Daniel (*Journal de Forcalquier,* 23 septembre). — *Au Pouëto de la Mar,* poésie provençale de Louis Astruc (la *Jeune République,* de Marseille, 24 sep-

tembre). Pièce extraite de la *Cigalo d'or*. — *Lou Saoucissot d'Arles*, sonnet en dialecte de Montpellier, par M. Charles Gros (*Petit Midi*, de Montpellier, 30 septembre.)— *Discours provençal-français*, de M. Honoré Clair, d'Arles, aux membres de la *Cigale* et de la *Pomme*, à Arles (*le Forum*, d'Arles, 30 septembre).

Lis Areno, sonnet provençal par Mlle Goirand (le *Forum*, 7 octobre). — Rapport provençal de M. Roumieux au concours de la *Cigale* (sonnet sur le saucisson d'Arles); *lou Biòu de Camargo*, poésie provençale, par M. Marrel; *lou Saucissot d'Arle*, sonnet provençal non signé. Il est dû à M. Victor Comte, de Marseille (*le Forum*, 14 octobre) — *La Taulado dei Felibre bas-aupen*, poésie en dialecte d'Aix, par M. Gaut (*Journal de Forcalquier*, 21 octobre).— Rapport provençal de M. Th. Aubanel au concours de la *Cigale* (sonnet sur la cour d'amour des Baux); *la Cour d'amour di Baus*, sonnet en dialecte d'Avignon, par M. Bruneau (le *Forum*, 21 octobre).— *Las Rimas d'un tonibouy*, poésie languedocienne, signée Sorg (Gros) (l'*Abestit*, de Montpellier, 27 octobre).— *Ei Fourcauqueiren*, sonnet en dialecte d'Aix, par M. Gaut; *Au Felibrige*, sonnet en dialecte d'Avignon, par M. L. Bouquet; le premier est extrait de l'*Armana prouvençau* (*Journal de Forcalquier*, 28 octobre).

Sus la « Danaë » dóu Tician, sonnet par M. Louis Astruc (la *Jeune République*, 1er novembre).— *Un pichot tour à la fieyra*, poésie languedocienne, par Sorg (Gros), l'*Abestit*, 4 novembre. — *Lou Saucissot d'Arle*, sonnet en dialecte d'Aix, par M. Marius Bourrelly; *lou Saucissot d'Arle*, sonnet en dialecte d'Avignon, par M. Louis Gleize (le *Forum*, 11 novembre). — *Lou Linla se boutouno*, poésie languedocienne, par M. Louis Gleize (le *Forum*, 18 novembre).

Errata du numéro d'octobre 1877

Énigmes populaires du Limousin.— P. 173, l. 23, *A qui;* lisez: *A qu*.

Lou Paisan e las Dos Oulos. — P. 192, l. 10, F. Vidal; *lisez:* P. Vidal.

Chronique. — P. 209, l. 22, le Concours du *Florège* de l'*Académie des poëtes*, lisez: les Concours du *Florège*, de l'*Académie des poëtes*.

Le Gérant: Ernest HAMELIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

Documents divers appartenant aux dialectes du midi de la France (XIVe et XVe siècles). (ALART.)..... 5
Une inscription en langue d'oc du XVe siècle. (VASCHALDE.)... 57
Études historiques sur quelques particularités de la langue catalane. (ALART.)..... 109
Un document inédit, relatif à la Chronique catalane du roi Jacme 1er d'Aragon. (BALAGUER Y MERINO.)..... 161

DIALECTES MODERNES

Chants populaires du Languedoc (suite). (MONTEL et LAMBERT.) 14
Histoire littéraire des patois du midi de la France (fin). (NOULET.)..... 62
Notice sur Auguste Guiraud. (A. GLAIZE)..... 167
Enigmes populaires du Limousin. (L'abbé J. ROUX.)..... 172
Lettres à Grégoire sur les patois de France (suite). (A. GAZIER.) 213
Une chanson latine. (Alph. ROQUE-FERRIER.)..... 268
Vièio Cansoun. (Théodore AUBANEL.)..... 30
Sounet. (Alphonse TAVAN.)..... 33
Louïsa. (César SARATO.)..... 34
La Maire, l'Efant e la Filho. (BARTHÈS.)..... 41
Las Duas Mares. (Marti y FOLGUERA.)..... 42
Lou Garda-mas. (suite). (A. LANGLADE.)..... 46
Las Gardios d'Azilhanet. (Clair GLEIZES.)..... 82
Lou Banc. (Louis ROUMIEUX.)..... 83
Las Gracios de Viscounti. (A. FOURÈS.)..... 86
L'Erbo dóu massacre. (Théodore AUBANEL.)..... 87
L'Aubo. (A. de GAGNAUD.)..... 88
L'Irme. (J. LAURÈS.)..... 89
A l'Auro. (Théodore AUBANEL.)..... 133
La Figueira. (Lydie de RICARD.)..... 135
A una rosa mústiga. (L'abbé H. VERDAGUER.)..... 142
Lou Tais e lou Reinard. (Gabriel AZAÏS.)..... 143
A Carle de Tourtouloun. (Théodore AUBANEL.)..... 187
Un parelh per vendemios. (A. FOURÈS.)..... 188
Lou Paisan e las Dos Oulos. (P. VIDAL.)..... 189
Li Tres Flour. (BONAPARTE-WYSE.)..... 192
Cançó llatina. (Albert DE QUINTANA.)..... 270
La Villo d'Aigo-morto. (BONAPARTE-WYSE.)..... 272
Esperansa. (MILA Y FONTANALS)..... 278
La Soulitudo. (BONAPARTE-WYSE.)..... 280
Lugho d'estello. (Louis ROUMIEUX)..... 283
Un « Deo gratias. » (BONAPARTE-WYSE.)..... 288
Lou Ventour. (Louis ROUMIEUX.)..... 290